SE TROUVE AU MANS,

Chez [stamp obscures text] ueur de livres,
[stamp obscures text], N.° 40.

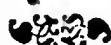
MEMOIRES
DU
MARESCHAL
DE
BASSOMPIERRE,

CONTENANT

L'HISTOIRE
DE SA VIE.

ET DE CE QUI S'EST FAIT DE plus remarquable à la Cour de France, pendant quelques années.

TOME I.



A COLOGNE,
Chez JEAN SAMBIX, le Jeune, à la Couronne d'Or.

M. DCCIII.



JOURNAL DE MA VIE.



JE souhaiterois pour mon contentement particulier d'avoir reçû au commencement de ma jeunesse, le conseil que vous me donnez aprés qu'elle est presque terminée, de faire un papier journal de ma vie. Il m'eût servi d'une mémoire artificielle; non seulement des lieux où j'ay passé, lors que j'ay esté aux voyages, aux Ambassades, ou à la guerre, mais aussi des personnes que j'y ay pratiquées, de mes actions privées & publiques, & des choses plus notables que j'y ay vûës & oüies, dont la connoissance me seroit maintenant tres-utile, & le souvenir doux & agréable. Mais puisque faute d'avertissement, ou de considération, j'ay esté privé de cet avantage, j'aurai recours à celui que me donne l'excellente mémoire, que la Nature m'a départie, pour rassembler les débris de ce naufrage, & rétablir cette perte, autant que je pourai, continuant à l'avenir de suivre vôtre salutaire conseil; duquel toutefois je n'userai point pour l'effet que vous me proposez, de laisser à celui

qui voudra décrire ma vie, la matiere de son œuvre. Car elle n'a pas esté assez Illustre pour meriter d'être donnée à la posterité; & pour servir d'exemple à ceux qui nous survivront, mais seulement pour remarquer le tems de mes accidents, & juger quelles années m'ont été sinistres ou heureuses; & afin aussi que si Dieu me fait la grace de parvenir jusques à cette vieillesse, qui affoiblit les facultez de l'ame & de l'esprit, & par consequent celles de la mémoire, de trouver dans ces Journaux de ma vie, ce que j'aurai perdu dans mon souvenir, lesquels estans necessaires de remplir pour la pluspart des choses basses ou inutiles aux autres, ne seront jamais vûës que de moi, quand j'y voudrai chercher quelqu'une de mes actions passées, & de vous, qui êtes un second moi-même, & pour qui je n'ay rien de secret ou caché, quand vous voudrez apprendre ou connoître quelque chose de mon extraction, de mes ancestres, des biens qu'eux & moi ont possedez, de ma personne & de ma vie.

Entre les bonnes maisons de l'Empire en Allemagne, celle de Ravensbourg a esté de tout tems Immémorial tenuë des plus anciennes & Illustres, dont les Seigneurs ont possedé les Comtez de Ravensbourg & de Ravestein, les Baronnies de Bestein & d'Albe, avec la ville de Guennep, & plusieurs autres Lettres, par longues années. Le penultiéme Comte de ladite Maison, nommée Ulric troisiéme, eut deux enfans; ausquels il partagea les biens de sa succession, & donna à son fils aîné nommé Everard, les Comtez de Ravensbourg & Ravestin, avec la Seigneurie de Guennep, & laissa au puisné, nommé Simon, les Baronnies de Bestein & d'Albe, avec plusieurs autres terres dans le païs de Vestres, & cent florins d'or de rente perpetuelle sur chacune des villes de Cologne, de Strasboug & de Metz. Or Everard, dernier Comte de Ravensbourg n'ayant qu'une fille, qu'il vouloit donner en mariage au fils aîné de Simon son frere, à

qui retournoit son bien faute d'hoirs mâles, suivant les constitutions Imperiales.

Il en fut empêché par l'Empereur Adolphe, de la maison de Nassau, qui étoit oncle maternel du Marquis de Julliers, à qui lesdites Comtez de Ravensbourg & de Ravestein étoient fort commodes, pour être voisines de ses terres, & voulut que ladite fille fust mariée avec le Marquis son Neveu, auquel il donna, par une patente de Bulle d'or, les autres Comtez, comme dévoluës de par sa femme, fille du dernier Compte, & par ce moyen le fils de Simon & ses descendans, demeurerent privez de leur legitime & paternel heritage, & ledit Marquis de Julliers en ayant esté mis en possession, lui & ses successeurs en ont joüy, sans que le procés intenté sur ce sujet par ceux de la maison de Bestein contre le Marquis de Julliers, qui est pendant à la Chambre Imperiale, ait pû encore estre jugé, ni que les descendans de Simon de Rauensbourg & Bestein, qui ont depuis à toutes les Dietes, pretendu & demandé la qualité & le rang des Comtes de Rauensbourg, ayant pû obtenir autre chose, finon que quand la litispendence seroit jugée on leur feroit droit, & cependant qu'ils prendroient le rang & la seance des Barons de Bestin.

Les descendans de ce Simon servirent le Duc de Bourgogne en charges honorables de guerre, jusques à ce qu'en l'année N. le Duc Charles de Bourgogne ayant conquis une petite ville de l'Empire, nommée Espinal, de laquelle mes ancestres estoient dés long-tems Bourgraves ou Protecteurs, & ayant le Duc Charles fait esperer à mon trisayeul, nommé Simon deuxiéme, de lui donner ladite ville aprés la conqueste d'icelle, en investit, contre sa promesse, le Seigneur de Neuf-chatel, Mareschal de Bourgogne. Ce qui fit que ledit Simon quitta son service, & se mit dans le parti du Duc de Lorraine & des Suisses, qui étoient lors en guerre avec ledit Charles, & leur mena trois cens chevaux à ses dé-

pens, comme les Chroniques en font foy. Et de la Bourgravie avec Espinal est encore demeuré en nôtre maison le cens, que ladite ville payoit à nos anceſtres, lors qu'elle eſtoit ville libre : lequel cens ce comprend d'une certaine cuilliere, ou meſure de tout le grain qui ſe vend en ladite ville. Et même Simon de Beſtein avoit épousé la fille aînée du Comte d'Orgueillier, un Seigneur de Croüy ayant épousé la deuxiéme, & la troiſiéme fut mariée au Reingraff : ledit Comte n'ayant que ces trois filles, auſquelles il partagea ſon bien, & pour la part de mon triſayeul écheurent les terres de Roſieres, Puligny, Accraigne, Remoncourt, & Chicourt, avec la cueillier de la meſure, comme au Reingraff écheut la bague, & au Seigneur de Croüy le gobelet.

Il ſe dit de ſes trois pieces, qu'elles furent données au Seigneur d'Orgevilher, pere de ſes filles, par une femme qui étoit amoureuſe de lui, & qui le venoit trouver tous les Lundys en une ſalle d'Eſté, nommée en Allemand *Sommerbaus*, où il venoit coucher tous les Lundys, ſans y manquer, faiſant croire à ſa femme qu'il alloit tirer à l'affut au bois.

Ce qui ayant donné, au bout de deux ans, ombrage à ſa femme, elle tâcha de découvrir ce que c'étoit, & entra un matin en Eſté dans cette ſomerauſe, où elle vit ſon mary couché avec une femme de parfaite beauté, & tous deux endormis, leſquels elle ne voulut éveiller, ſeulement étendit ſur leurs pieds un couvre chef, qu'elle avoit ſur ſa tête ; lequel étant aperçû de la femme à ſon réveil, elle fit un grand cry, & pluſieurs lamentations, diſant qu'elle ne pouvoit jamais plus voir ceans ſon amant, ni eſtre à cent lieuës proche de lui, & le quitta, lui faiſant ces trois dons pour ces trois filles ; qu'elles & leurs deſcendans devoient ſoigneuſement garder, & ce faiſant qu'ils porteroient bon-heur en leurs maiſons & deſcendans.

Le même Simon, aprés la mort du Duc Char-

les le terrible, se remit au service de la maison de Bourgogne & d'Autriche, qui furent incorporées par le mariage de Maximilian, fils de l'Empereur Frideric, & de Marie heritiere de Charles de Bourgogne. Simon de Bestein eut plusieurs enfans mâles, mais le dernier seulement, nommé aussi Simon troisiéme, eut lignée : lequel fut marié à Alix, sœur aînée du Seigneur de Baudricourt, Maréchal de France, & Gouverneur de Provence & de Bourgogne, laquelle fut heritiere par moitié avec son autre sœur, mariée au Seigneur de Chaumont, frere du Cardinal d'Amboise. Et les biens dudit Maréchal furent partagez entre ces deux sœurs, par leur frere, de façon que tout ce qui lui apartenoit au delà de la Meuse, du côté de Lorraine & d'Allemagne, écheut à sa sœur aînée, mariée à mon bisayeul, qui eut aussi l'état de Bailly de Voges, lequel fut conservé en la maison pour l'union dite des terres qui y sont enclupuées, & a passé de suite aprés lui à Geoffroy, Françoise & Claude Antoine, ses descendans, & ce qui étoit deça la Meuse au côté de la France, écheut en partage à la seconde, qui étoit femme du Seigneur de Chaumont sur Loire, lequel eut aussi la Capitainerie de Vaucouleurs sur Meuse.

Simon, lequel fut Colonel de trois mille Lansquenets sous l'Empereur Maximilian en plusieurs occasions diverses, finalement fit guerre par sept ans consecutifs contre la ville Imperiale de Mets, pour son fait particulier, signé avec le Baron de Beaupast, de la Maison de Bavieres : au bout desquelles sept années l'Empereur le pacifia, ordonnant à ladite ville de payer à ces deux Seigneurs, pour leur frais & autres interest, quatorze mille florins. Il laissa un fils nommé Geoffroy, qui fut marié à une fille de la maison de Ville, qui fut aussi Colonel de Raistres & de Lansquenets sous l'Empereur Maximilian: qui sur la fin de ses jours se retira en un Hermitage, auquel il passa Religieusement cinq années

de sa vie, puis trépassa, laissant trois fils & trois filles. L'aîné, nommé Maximilian, eut pour partage tous les biens paternels de la Maison de Bestein, qui fut marié à une Comtesse de Leininguen, a eu d'elle un fils, nommé Theodoric, qui est mort sans enfans : ce qui a investi Christophle, dernier fils de François, des biens paternels de la Maison.

Le second nommé Tierric, fut grand Prevôt de Mayence, & Chanoine de Wirtzbourg, & eut plusieurs autres benefices.

Le troisiéme & dernier, nommé François, qui fut mon grand pere, eut la succession de sa grand-mere, Alix de Baudricourt, qui consistoit aux terres de Sairouce, Reimonville, Chastel, Baudricourt, Ville-sur-Illon, Ormes, Mendées, & autres Seigneuries, comme aussi Baillage de Voges.

Ses filles furent mariées, l'aînée à Peter Ernest Comte de Mansfeld, de laquelle sont issus le Comte Charles & le Comte Octave, tous deux morts sans enfans.

La deuxiéme Suzanne, mariée au Baron de Pappenheim.

Et la troisiéme Yollande, mariée au Comte de Vesterbourg, lequel mourut peu de tems aprés ses nopces, sans avoir lignée, & elle fut en deuxiéme nopces mariée au Seigneur d'Autrun de Bourgogne ; puis finalement au sieur de Port sur Seille.

Ce dernier François, dont nous avons cy-devant parlé, fut nourry page donneur du Duc Charles de Luxembourg, Prince de Flandres, Infant d'Espagne & depuis Empereur Charles-Quint, duquel il fut puis aprés Gentilhomme de la Chambre, & ensuite Capitaine de sa Garde Allemande. Il fut Colonel des Lansquenets en plusieurs guerres, en France en Italie, celle d'Ingolstat, en la bataille gagnée contre * Maurice de Saxe, & fut enfermé au

* *Ce ne fut pas contre Maurice, mais contre Jean Frideric, Electeur de Saxe.*

fiége de Vienne en Austriche, par Soliman, & suivit l'Empereur en l'entreprise de Tunis. L'Empereur l'envoya en suite son Ambassadeur Extraordinaire prés de sa mere * Christine Reyne de Danemarck, doüairiere de Milan & de Lorraine pour l'assister au gouvernement de Loraine, pendant la minorité du Duc Charles son fils, qui fut mis sous la tutelle d'elle & de son oncle, Nicolas Comte de Vaudemont sous la protection de l'Empereur Charles-Quint. Mais au bout de six ans, le Roy de France Henry deuxiéme, ayant fait une puissante armée, pour assister les Protestans d'Allemagne contre l'Empereur Charles-Quint, il prit en passant les Villes Imperiales de Mets, Thoul & Verdun: vint en Lorraine, d'où il chassa la Reine de Danemark, & envoya le Duc Charles en son Royaume, pour y estre élevé avec les enfans de France: laissa l'administration de la Lorraine au Comte de Vaudemont. Et mon grand pere, François de Bestein, qui s'étoit retiré en Voges, avec quelques troupes, étant venu à Rosieres sous un sauf conduit, pour traiter avec le Maréchal de S. André, il fut conclu qu'il remettroit ce qu'il tenoit en Voges entre les mains du Roi: qu'il sortiroit de la Loraine avec les Troupes qu'il y avoit, sans y pouvoir plus rentrer, & que pour asseurance plus grande il donneroit un de ses enfans en ôtage, moyennant quoi la joüissance de ses biens lui seroit accordée. Ce qu'il fit, & y envoya le plus jeune des trois qu'il avoit nommé Christophle de Bestein, mon pere, qui étoit lors page d'honneur du Duc Charles Emanuel de Savoye, & lui se retira auprés de son maître l'Empereur Charles, avec lequel il revint au siege de Metz, étant Colonel de trois mille Lansquenets. Puis le siege étant levé, & l'Empereur ayant remis ses Etats entre les mains de son fils unique, le Roi d'Espagne, depuis nommé Philippe II. Roi d'Espagne, ledit Empereur le re-

* *La mere de Charles IV. étoit Jeanne d'Espagne.*

tint pour l'accompagner en la retraite ; qu'il fit au Monastere de S. Just en Espagne, où il finit saintement ses jours. Il retint sa Compagnie de Gardes Espagnoles, & laissa l'Allemande & la Flamande au Roi son fils, mais il voulut que les deux Capitaines d'icelles ; qui étoient mon grand pere & le Marquis de Renti, vinssent avec lui jusques audit Monastere de S. Just (où il se retira) à la porte duquel il leur dit adieu, & leur donna à chacun un beau diamant pour souvenance de lui, & pour marque de leur fidélité ; que nous avons depuis soigneusement gardé.

Mon grand pere à son retour en Flandres trouva que le Roi Catholique lui avoit conservé sa Charge de Capitaine de la Garde Allemande, mais non celle de Gentil-homme de la Chambre. Ce qui fut cause qu'il se retira. Et par ce qu'il ne pouvoit venir habiter en Lorraine, où étoit son principal bien, il se tint chez son cousin le Duc d'Arschot, qui en deuxiéme Nopces avoit épousé la tante paternelle du Duc Charles de Lorraine ; de laquelle est issu le Marquis d'Auray, pere du Duc de Croüy dernier mort. Mais ledit François de Bestein, peu de mois aprés, soit de maladie particuliere ; ou de regret d'avoir perdu son bon maître l'Empereur, & d'être exilé de son bien, ou bien de poison, dont on se douta fort ; deceda auprés dudit Duc d'Arschot, laissant six enfans de sa femme, Dame Marguerite de Dampmartin ; sœur aînée du Comte de Fontenay ; sçavoir trois mâles, Claude Antoine, Bernard, & Christophle ; & trois filles, Yollande d'Espinal, Magdelaine Comtesse d'Asperg, & Marguerite Coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont.

Claude Anthoine de Bassompierre, premier nay de François, fut Gouverneur & Baillif de Voges, comme ses prédecesseurs ; & le fut aussi de l'Evêché de Mets, aprés qu'il eut chassé Salade, lequel s'y étoit révolté contre son maître Mr le Cardinal de Lorraine Evêque de Metz ; qui employa mes oncles & mon pere pour l'en tirer. Ce même Claude An-

toine fut aussi Lieutenant Colonel, tant de la Cavalerie que de l'Infanterie de son oncle Mr le Reingraff, qui avoit épousé la sœur de Marguerite de Dampmartin sa mere. Ledit Reingraff fut envoyé avec les quatre mille Lansquenets de son Régiment, & les quinze cens Raistres qu'il commandoit pour assieger le Havre, occupé par les Anglois, auquel siege Claude Anthoine de Bestein fut pris en une sortie, & envoyé en Angleterre, & ne fut delivré que par la paix, qui fut faite entre la France & l'Angleterre. Il avoit épousé Dame Anne de Chastelle, sœur du Seigneur de Deüilly, de laquelle il eut une seule fille nommée Yollande, qui fut mariée à Erard de Livrou, Seigneur de Bourbonne, de laquelle il a eu plusieurs fils & filles. Finalement ledit Claude Antoine étant venu à Paris, pour faire la capitulation de deux Regimens de 1500. chevaux Raistres chacun, dont le Roi Charles avoit fait Colonels le Comte Charles de Mansfeld, son cousin Germain, & Christophle de Bassompierre son cadet, & se joüant avec eux, il receut un petit coup d'épée dans le bas du ventre, qui ne lui entroit pas l'épaisseur d'un demi doigt, dont il mourut par une gangrene qui se mit dans sa playe.

Quant à Bernard de Bassompierre, second fils de François, il épousa une heritiere de la maison de Maugiron & d'Imontbleri, de laquelle il n'eut aucuns enfans, & se trouva en plusieurs occasions de guerre en Charges honorables, au service de l'Empereur Maximilian. Finalement il mourut de maladie en la ville de Vienne, où il est enterré en l'Eglise Cathedrale, au retour du siege de Ziguet en Hongrie, où il étoit Colonel d'un Régiment de Lansquenets.

Sa fille Yollande aînée a passé sa vie saintement dans son Abaïe d'Espinal, & est morte âgée de 89. ans.

La seconde Magdelaine a eu plusieurs enfans, dont le fils aîné, Baron de Raville, a été Lieutenant du Roi d'Espagne, au Duché de Luxembourg, & Justicier des Nobles.

La troisiéme Margueritte fut premierement Dame, puis Coadjustrice de l'Abbaye de Remiremont, & puis se voulut marier contre le gré de ses freres, au Seigneur de Vaudecourt ; ce qu'ayant executé, mes oncles le tuerent. Elle se retira chez sa sœur l'Abbesse d'Espinal, & à quelque tems de là s'en étant allée en Bourgogne avec l'Abbesse d'Espinal, pour se divertir, elle épousa un Gentilhomme nommé le sieur de Viage, duquel elle eut une fille, qui a depuis esté Abbesse d'Espinal, & un fils, qui fut marié à la sœur du Seigneur de Marcoussay, qui a laissé trois fils.

Reste à parler de Christophle mon pere, dernier des enfans de François, qu'il avoit destiné à estre Chevalier de Malthe, & mis page d'honneur du Duc Philbert Emanuel de Savoye, dont il le retira pour l'envoyer en France, lors qu'il fut contraint d'y donner un de ses fils pour ôtage.

Ce Christophle, pour estre trop petit, ne fut pas mis avec le Roi Dauphin, comme d'autres de sa sorte, mais avec Mr le Duc d'Orleans, son frere, qui depuis fut le Roi Charles IX. lequel à cause de la conformité de l'âge, ou pour quelque inclination, le prit en grande affection, & lui fut fort privé ; de sorte qu'aprés la mort des Rois Henry & François II. ses pere & frere, estant parvenu à la Couronne, la paix étant faite avec l'Espagne, & Mr de Lorraine ayant épousé Madame Claude, deuxiéme fille de France, mondit pere étant libre de s'en retourner vers ses freres, fut retenu aupres dudit Roi mineur encore, jusques à ce qu'aprés le grand voyage de Bayonne, en l'année 1564. que son frere aîné le Colonel de Harouel, lui ayant donné son Enseigne Colonelle, il alla servir en Hongrie avec cette Charge, étant lors agé de 17. ans. Ce fut en ce voyage que Mr de Guise, Henry de Lorraine fut aussi envoïé en même âge, par le Cardinal de Lorraine son oncle, trouver le Duc de Ferrare son oncle maternel, qui étoit cette annéee-là General de l'armée de l'Em-

pereur en Hongrie, lors que Soliman, Empereur des Turcs, assiegea Ziguet, qu'il prit, & y mourut, & que ledit Cardinal le recommanda à mon oncle le Colonel; pour en avoir soin, jusqu'à ce qu'il fut auprés de Mr de Ferrare : ce qu'il fit, & de toute la Noblesse qui alla avec lui, qui étoit de plus de cent Gentil-hommes de condition, qui marcherent jusques à Ziguet avec le Régiment de mon oncle, qui s'embarqua à Oulme.

Ce fut en ce voïage que cette forte amitié se fit entre Mr de Guise & feu mon pere, qui depuis jusqu'à sa mort lui a constamment gardé son cœur, & son service, & que mondit sieur de Guise l'a cheri sur tous les autres Serviteurs & affectionnez, l'apelant l'ami du cœur.

Mon pere demeura deux ans en Hongrie, & ne s'en revint qu'aprés le deceds de feu mon oncle, son frere le Colonel, lequel mourut à Vienne, comme a esté dit cy-dessus. Il fut apelé par le Roy Charles IX. lors fait majeur, qui peu de tems aprés lui donna la charge de quinze cens chevaux, qu'il n'avoit encore que dix-neuf ans accomplis.

Il donna aussi en même tems pareille charge à son cousin Germain, le Comte Charles de Mansfeld, qui avoit été aussi nourri jeune avec lui, & qu'il aimoit fort. Et tous deux ayant prié feu mon oncle Claude Anthoine de Bassompierre, de venir les aider à faire leurs capitulations, le malheur arriva à mon pere, que se joüant avec son épée, à l'hôtel de Canchou au marché neuf, il blessa au ventre mon dit oncle d'une fort legere blessure, qui pour avoir été négligée lui causa la mort.

Ces deux cousins, avec d'autres Colonels, qui furent aussi employez, servirent utilement le Roi aux guerres civiles des Huguenots, principalement aux batailles de Jarnac & de Montcontour; ausquelles mon pere faisant tout devoir digne de lui & de sa Charge, fut blessé en la premiere, au bras gauche d'un coup de pistolet, qui lui emporta l'os

du bras, nommé la noix, qui conjoit les deux os; & donne le mouvement au coude, dont il fut estropié, & en l'autre bataille, qui se donna la même année, il eut un autre coup de pistolet au même lieu du bras droit que le precedent, qui l'estropia au bras droit, comme auparavant il étoit du gauche. Et est à remarquer que deux autres Colonels, à sçavoir le Reingraff, neveu de celui dont a été parlé cy-dessus, & qui avoit épousé la cousine Germaine de mon pere, nommée Diane de Damas furt, fille du Comte de Fontenai son oncle, laquelle par le deceds dudit Reingraff, qui mourut de cette blessure, étant demeurée veuve, fut remariée au Marquis d'Aurai; & le Comte Peter Ernest de Mansfeld, qui avoit épousé la sœur de mon grand pere, lequel avoit été envoyé par le Duc d'Albe au secours du Roi avec des troupes. Ces trois Colonels, dis je, furent blessez à même endroit, & à même bras droit, & furent mis à même chambre, pensez par un même Chirurgien, nommé Mr Ambroise Paré, qui en fait mention dans son Livre.

Le Reingraff mourut par la fiévre qui l'emporta: les deux autres par les benefices d'une eau excellente, qui avoit été donnée autrefois par le Baron de la Garde à Mr de Loraine, de laquelle Mr de Guise secourut lors feu mon pere, qui en fit part au Comte de Mansfeld, son oncle, dont le lit étoit proche du sien, laquelle eau prise dans une cuillier empêchoit trois heures la fiévre à venir, ce qui les sauva.

Il est de plus à remarquer, que Mr Ambroise Paré, ayant declaré ausdits Colonels, qu'ils ne devoient esperer aucun mouvement au bras, à cause que la noix du coude étoit emportée, & qu'ils pouvoient choisir, s'ils vouloient avoir le bras droit ou courbe: mon pere donna le choix à son oncle de prendre l'une façon, & qu'il prendroit l'autre, afin de voir par le succés celui qui auroit le plus heureusement élû. Ledit Comte choisit d'avoir le bras étendu; disant qu'avec icelui il pourroit allon-

ger une estocade, & mon pere l'ayant laissé courbe, il s'en aida beaucoup mieux que son oncle ne fit du sien ; car il lui fut du tout inutile : là où mon pere se servit du sien en beaucoup de choses, & ne paroissoit pas tant estropié.

Mon pere servit aussi avec les Raistres en plusieurs autres voyages & occasions ; comme en la venuë du Comte Palatin Casimir en France, puis en Guyenne contre les Huguenots, ayant precedemment été envoyé par le Roy Charles, avec mille chevaux, au secours du Duc d'Albe, où il fut à la bataille de Memminguen, & demeura un an en Flandres ; neanmoins à la solde & par le commandement du Roi: ce que fit pareillement le Comte Charles de Mansfeld ; fils du Comte Peter Ernest.

Aprés cela étant revenu en France, la paix se fit, le mariage du Roy de Navarre étant résolu avec la derniere fille de France, Madame Marguerite, il se consomma à Paris, & à la S. Barthelemi en suite, où mon pere se trouva, & peu de tems aprés la bonne volonté que le Roy Charles portoit au Comte Charles & à luy, le porta à les vouloir marier avec les deux filles du Marêchal de Brissac: ce que le Comte de Mansfeld receut à grace ; Mais mon pere ; qui étoit pauvre & cadet de sa Maison, lui ayant remonstré que ces filles, qui étoient en grande consideration, & de peu de biens, ne seroient pas bien assorties avec lui, qui n'en avoit gueres, & qui en avoit besoin ; mais que s'il lui vouloit faire la faveur de le marier avec la niepce dudit Marêchal, nommé Louyse le Picard de Radeval, qui étoit heritiere, & à qui Madame de Bourdeilles, sa tante, vouloit donner cent mil écus, il lui feroit bien plus de bien ; & lui causeroit sa bonne fortune. Ce que le Roi Charles fit malgré les parens, & malgré la fille, qui ne vouloit pas ; parce qu'il étoit pauvre, Etranger & Allemand. Enfin il l'épousa, & peu de jours aprés il s'achemina au siege de la Rochelle, que Mr le Duc d'Anjou, frere du Roi, inve-

stir, auquel siege lui vint la nouvelle de son Election au Royaume de Pologne, & desira que feu mon pere l'y accompagnast. Ce qu'il fit avec un grand & noble équipage, & lui fit rendre en passant beaucoup de service par ces parens, comme lui même lui en rendit de tres-bons, par son entremise vers les Princes, là où il passa à cause de la Langue Allemande. Mais comme le Roi éleu voulut partir de Vienne en Austriche, le Roi Charles, son frere, lui ayant mandé les broüilleries qui commençoient en France, par Mr d'Alençon & le Roi de Navarre, son frere & beau frere, & comme il avoit besoin d'une levée de mille chevaux Raistres, il envoya à mon pere une commission pour les lever : ce qu'il fit, s'en revint, & les amena en France à la mort du Roi Charles, & la Reine mere Catherine Regente les conserva jusques autour de Pologne du Roi Henri III. son fils: lequel lui fit faire depuis une autre levée à la révolte de Mr d'Alençon, & à l'arrivée en France du Duc des deux Ponts. Et quelques années aprés il remit ses Etats & pensions au Roi, pour se mettre de la Ligue en l'année 1585. en laquelle il amena de grandes levées de Raistres, de Suisses & de Lansquenets sur son credit. Aprés quoi les ligueurs s'étant accommodés avec le Roi, Mr de Guise entreprint d'assieger Sedan, sur ce que quelques Gentilshommes, qui s'y étoient retirez, avoient surpris Rocroi sur lui dont le chef étoit Champagnac.

Le Roi deputa feu mon pere pour aller reconnoître la possibilité ou l'impossibilité de ce siege, pour lui en faire son rapport : aprés quoi il se retira à Remonville, pour se faire penser d'une maladie qui lui étoit survenuë. Mr de Guise voulut qu'il fit une nouvelle levée de mille cinq cens chevaux en l'année 1587. lors que la grande armée de Raistres vint en France sous la conduite de Mr de Boüillon & du Baron de Dona. Et bien que ce Regiment fut avec le Roi sur la riviere de Loire, la personne de mon pere, & quelques personnes qu'il

leva à la haste, demeura sur les frontieres d'Alemagne & en Lorraine avec Mr de Guise, & fut à la journée du pont à S. Vincent, auquel lieu le travail qu'il prit lui causa une fiévre continuë, de laquelle il fut à l'extremité, & fut plus de six mois à s'en remetre.

Ensuite les baricades de Paris étant survenuës en l'année 1588. Theodoric de Bestein fils de Maximilian, frere aisné de François, lequel Theodoric étoit cousin Germain de mon pere, mourut sans hoirs, & laissa feu mon pere heritier de tous les biens de la maison de Bestein, & la paix de Chartres s'étant jurée, le Roy assembla les Etats de Bloys. En ce même temps le Duc de Savoye ayant envahy le Marquisat de Saluces, le Roi envoya querir feu mon pere, pour lui faire quatre mille Lansquenets, dont il lui donna la capitulation, & mon pere s'en voulant aller pour faire sa levée, il lui commanda d'arrester encore quinze jours, pour recevoir l'Ordre du S. Esprit au jour de l'An prochain : à quoy se preparant Mr de Guise fut tué à la surveille de Noël, & le Roy envoya en même temps Mr de Grillon, Maître de Camp du Regiment des Gardes, pour le prendre, afin de destourner les levées que l'on pourroit faire pour la Ligue en Allemagne. Mais mon pere se doutant de ce qui étoit arrivé ; & de ce qui lui pourroit avenir, fit preparer de bons chevaux, sur lesquels lui & l'un des siens estans montez, ils sortirent de la ville de Blois comme on levoit le Pont, & s'en vint à Chartres, qu'il fit revolter. Puis étant arrivé à Paris, il fut amené à l'Hostel de Ville à une grande Assemblée, qui étoit là fort animée à la guerre. Il leur parla de l'acident arrivé, & lui ayant demandé son avis sur ce qu'ils devoient faire, il leur dit librement que s'ils avoient un million d'or de fonds, pour commencer la guerre, il leur conseilloit de l'entreprendre, sinon que ce seroit le meilleur de s'accorder avec le Roi, aux plus avantageuses conditions que l'on pourroit ;

pourveu que les restes de la Maison de Guise fussent remis en dignitez & honneurs, comme quelques serviteurs du Roi, qui étoient dans Paris, avoient déja proposé.

L'assemblée se retira en suspens de ce à quoy ils se devoient resoudre, n'ayant point de fonds comptant pour commencer la guerre, & une grande partie d'iceux accompagna mon pere à l'hostel de Guise, qui fut voir la veuve du defunt Duc, la consoler au mieux qu'il pût.

Il arriva en suite que le lendemain matin, un maçon qui avoit fait une cache au Tresorier de l'Espargne Molandant, une pauvre femme de son logis la descouvrit à Messieurs de Ville, où ils trouverent cinq cens trente mille escus au soleil. Alors tout le monde cria à la guerre, & fut donné de cette somme à mon pere mille escus au soleil, pour les levées de quatre mille chevaux Raistres, six mille Lansquenets, & de huit mille Suisses ; à quoi il s'obligea & partit en même temps, pour donner ordre à les mettre sur pied. Et toutes ces forces se trouverent au commencement de Juillet de l'année suivante 1589. aux environs de Langres, où le Duc de Nemours les vint recevoir, avec quelques troupes Françoises: & la mort du Roy Henry III. étant arrivée le second du mois d'Aoust suivant, Mr du Mayne, avec une puissante armée, alla pousser le Roy de Navarre à Diepe, & eut à Arques quelque combat.

Et en Mars de l'année suivante 1590. la bataille d'Ivry fut donnée, en laquelle mon pere fut blessé en deux endroits, & étant sauvé & retiré en Allemagne, puis revenu en Lorraine, puis en France, d'où il retourna en l'année 1592. sur la fin en Lorraine. Et vers ce temps là l'Evesque de Strasbourg étant decedé, il accourut à Saverne, pour faire brigue en faveur de Monsieur le Cardinal Charles de Lorraine, pour le faire élire Evêque : ce qui lui reussit heureusement, par la promesse qu'il fit au Cha-

pitre, qu'en cas que cette élection causast du trouble, il seroit General de leur armée; parce que les Chanoines Protestans, qui étoient à Strasbourg, esleurent le frere du Marquis de Brandebourg Evêque, & il fut assisté, outre ces propres forces, de celles de la ville de Strasbourg & du Duc de Virtemberg. Neanmoins mon pere conquit tout l'Evesché de deça le Rhin, & prit Moltsheim. Dachstein, Bennefeld, & plusieurs autres places, que les Protestans avoient saisies.

Aprés quoi s'étans retiré en Lorraine, & quitté, par la conversion du Roy Henry IV. tous les desseins qu'il pouvoit avoir en France; il prit le soin de restablir les affaires de Monsieur le Duc de Lorraine, de traitter la paix avec le Roi; & pour cet effet en l'année mil six cens quatre-vingt-quatorze il alla à Lyon, que le Roy tenoit assiegé, fit la paix entre le Roy, & Monsieur de Lorraine, & obtint qu'il demeureroit en neutralité avec le Roi d'Espagne & lui. Et le Roi ayant envoyé Monsieur de Sancy en Lorraine, pour ratifier le Traité, ils convinrent aussi de quelque suspension d'armes, & ensuite d'une paix entre les deux Evêques de Strasbourg, & en même tems y eut quelques pourparlers de mariage entre Monsieur le Marquis du Pont, fils aisné de Monsieur le Duc de Lorraine, & Madame, sœur du Roy, qui ne put pour lors réüssir, à cause de la Religion. Si fit bien celui du Duc de Bavieres & de la plus jeune fille du Duc de Lorraine, nommée Elisabeth, qui se consomma au Carême-prenant de l'année mil cinq cens quatre-vingt quinze, duquel mon pere, en qualité de Grand Maître, donna l'ordre pour le faire somptueusement réüssir. Cette même année il fonda le Convent des Minimes en la villeneuve de Nancy, & en l'année suivante mil cinq cens quatre vingt seize il mourut au Chasteau de Nancy le N. d'Avril, la nuit du Dimanche au Lundy de Quasimodo.

Il laiſſa de ſa femme Loüiſe de Radeval cinq enfans vivans, ſçavoir trois mâles & deux filles, dont je ſuis le premier nay.

Le ſecond fut Jean de Baſſompierre, qui fut nourry avec moy, & vinmes en France enſemble. Il fut en Hongrie en l'année mil cinq cens quatre-vingt-ſeize, & en revint la ſuivante, à la conqueſte que le Roi fit en Savoye : puis en l'année 1603. s'étant broüillé avec le Roi, ſur le ſujet du Compte de Saint Sauveur, que nous tenons en engagement, il le quitta, & ſe mit au ſervice du Roi d'Eſpagne ; qui lui donna un Régiment entretenu : & pendant qu'il le mettoit ſur pied, il s'en alla au ſiege d'Oſtende, & s'étant trouvé à la priſe, que les Eſpagnols firent du baſtion du Porc-Eſpic, il fut bleſſé d'une mouſquetade au genoüil, dont on lui coupa la jambe ; & en mourut peu de tems aprés en l'année 1604.

Le troiſiéme fils, nommé George African, deſtiné pour être d'Egliſe, ne voulut prendre cette profeſſion, mais bien celle de Chevalier de Malthe, où il fut envoyé, & y fit ſes caravanes, voyages & courſes. Et comme il étoit à cinq journées prés de faire les vœux, la mort de mon frere de Remonville étant avenuë à Oſtende, ma mere & moi lui dépêchâmes en diligence, pour empêcher qu'il ne les fiſt, & le ramener à Rome, & puis en Eſpagne, de la revint en Lorraine. Il ſe maria en l'année 1610. à N. de la Tournelle, fille du Comte de Tournelle, Grand-Maître de Lorraine. Il fut Baillif & Gouverneur de Voges, & grand Eſcuyer de Lorraine. Puis en l'année 1632. mourut au retour d'un voyage en guerre, qu'il avoit fait en Allemagne avec Mr le Duc Charles IV. de Loraine, lors que le Roi de Suede ayant défait l'armée de l'Empereur à la bataille de Leipſich, Meſſieurs les Duc de Bavieres & de Lorraine vinrent avec leurs forces, ſe joindre au reſte de celles du Compte de Tilly, pour lui réſiſter.

Il laissa six enfans, trois fils & trois filles, sçavoir l'aîné, Anne François.

Les Filles sont N. de Bassompierre, mariée à Mr de Hoüailly.

La 2. Coadjutrice d'Espinal.

Et la 3. Segretaire de Remiremont.

Anne François qui nâquit le N. jour de Mars de l'année 1612. fut nourri & élevé chez son pere jusques en l'année 1624. qu'il me fut envoyé en France; où l'ayant retenu quelques mois je le renvoïay étudier, & aprendre la Langue Allemande à Fribourg en Brisgou, où il fut Recteur, & y demeura jusques au commencement de l'année 1626. que je le retiray des études, & le fis venir prés de moy à Soleure où j'étois allé Ambassadeur extraordinaire pour le Roi. Puis le ramenay en France, & le mis en l'Academie de Benjamain, jusques au commencement de l'année 1628. qu'il vint me trouver devant la Rochelle, & y demeura tant que le siege dura. Puis me suivit au pas de Suze, & en la guerre contre les Huguenots de Languedoc, en l'année 1629. laquelle finie par la soumission qu'ils firent au Roy, il s'en alla au Siege de Boisleduc, où il demeura tant qu'il dura, avec l'armée des Hollandois. De là étant venu me trouver, je le laissay auprés du Roi, m'en allant en l'an 1630. Ambassadeur Extraordinaire en Suisse; & revint avec sa Majesté à la guerre & conquête de Savoye. Puis au retour, au commencement de l'année 1631. comme le Roi me fit mettre prisonnier, je le laissay auprés de sa Majesté, & alla à sa suite au voyage de Bourgogne, lors que Monsieur son frere sortit de France. Au retour duquel mon neveu receut commandement de sortir de France, & s'en alla trouver son pere en Lorraine, & Monsieur de Lorraine, auprés duquel il demeura, & fut à la guerre d'Alemagne aprés la bataille de Leipsich, au retour de laquelle, comme a été dit ci-dessus, le Marquis

de Remonville, son pere, étant mort, Monsieur le Duc de Lorraine continua à son fils les Charges qu'il possedoit de son vivant, qui étoient le Baillage de Voges, & le tint fort cher & en ses bonnes graces. Et lors qu'il mit une armée sur le pied, il le fit Mareschal de Camp; laquelle en son absence ayant été défaite en l'an 1633. & les affaires de Monsieur le Duc de Lorraine ruinées par le Roi, qui occupa le Duché, & que le Duc l'eut cedé à son frere, mon neveu voulut courre la fortune de Monsieur le Duc son maistre, qui lui donna sous lui le commandement de ses troupes, reduites à quatre cens chevaux, qu'il joignit à celle de l'Empereur qui étoit en Alsace, sous la charge du Marquis Edoüard de Baden, & du Comte de Salms, Doyen de Strasbourg lesquels le jour de N. furent défaits par le Comte Frideric Otto Reingraff, & mon neveu, combattant vaillamment, & acquerant beaucoup d'honneur, fut pris & blessé d'un grand coup de pistolet au bras, aprés avoir rendu des preuves signalées de son courage, & mené à Brisach.

Quant aux deux autres enfans masles de George Af ican de Bassompierre, mon frere, ils sont encore jeunes, & aux études, pendant qu'en la Bastille je suis.

Les filles de Christophle de Bassompierre, mon pere, au moins de celles qui survequirent; car il en avoit premierement eu une aînée, nommée Diane, qui mourut en l'âge de dix-ans, en l'année 1584. à Roüen, furent Henriette en 1630. mariée à Messire Timoleon de Saint May, Marêchal de saint Luc, premierement Gouverneur de Broüage & des Isles, puis Lieutenant General en Guyenne, laquelle mourut en Novembre de l'année 1609. d'une mauvaise couche: laissant deux fils & deux filles. L'aisné Louis Comte d'Estelan; le second François, Seigneur de saint Luc, &

deux filles : l'aisnée Renée, mariée au Marquis de Beuvron, & l'autre nommée N. qui fut premierement Religieuse à Saint Nicolas, puis Abbesse d'Espinal qu'elle quitta pour se faire Feüillantine dont ne pouvant souffrir l'austerité, elle s'est mise à saint Paul de Rheims.

L'autre fille de Christophle, nommée Catherine, est mariée en 1608. à Monsieur le Comte de Tilliers, duquel elle a plusieurs fils & filles.

Il a été necessaire de faire preceder à ce present Journal de ma vie, tout ce qui a été narré ci dessus, pour donner une parfaite intelligence de mon extraction, des Alliances de ma Maison, & des predecesseurs que j'ay eu, ensemble des biens qui sont venus de ligne droite, ou collaterale, en la maison de Bestein, & de ceux que nous pretendons legitimement nous appartenir.

Maintenant je feray un ample discours de ma vie, sans affection ny vanité, & comme c'est un Journal de ce que je n'ay pû recueillir de ma memoire, ou que je n'ay trouvé dans les Journaux de ma Maison, qui m'ont donnné quelque lumiere aux choses particuliers, vous ne trouverez pas étrange, si je dis toutes choses par le menu ; plûtôt pour servir de mémoire, que pour en faire une Histoire ; mon dessein étant bien éloigné de cette malseante ostentation.

Je suis issu troisiéme enfant en ordre de feu Christophle de Bassompierre & de Louyse de Radeval, & premier de ceux qui les ont survécus, qui étoient cinq de nombre, comme a été dit cydessus.

Je nâquis le Dimanche, jour de Pâques fleuries, le douziéme Avril à quatre heures du matin en l'année 1579. au château de Harouel en Lorraine, & le mardi second suivant je fus tenu sur les fonds de Baptême par Charles de Lorraine, Jean Comte de Salms, Maréchal de Lorraine, & Diane de

Dampmartin, Marquise de Havray, & fus nommé François.

On m'éleva en la même maison, jusques en Octobre 1584. qui est le plus loin, dont je me puisse souvenir, que je vis Monsieur le Duc de Guise Henry, qui étoit caché dans Harouel, pour y traiter avec plusieurs Colonels des Lansquenets & Raistres, pour les levées de la Ligue. Ce fut lorsque l'on commença à me faire aprendre à lire & à écrire, & en suite les Rudimens.

J'eus pour precepteur un Prestre Normand, nommé Nicolas Ciret. Sur la fin de cette même année, ma mere étant allée en France, auquel voyage ma sœur aînée, nommée Diane mourut, on nous mena, mon frere Jean & moy, à Espinal, pour être nourris chez ma tante l'Abbesse d'Espinal pendant l'absence de ma mere, qui étant revenuë cinq mois aprés, elle nous vint requerir, & nous ramena à Harouel en l'année 1585. que nous passâmes au même lieu, & celle de 1586. sur la fin de laquelle Mr de la Rocheguion, & Mr de Chantelou se retirerent à Nancy, & mon pere y vint aussi où il demeura fort peu. Un Intendant des finances de Frances, nommé Viéville, s'y vint aussi refugier, mais à cause de ses affaires, il voulut s'aller retirer à Remonville, d'où mon pere venoit de se refaire d'une grande maladie.

Au commencement de l'année 1587. ma mere accoucha de mon jeune frere African. On nous mena à Nancy, sur l'arrivée de la grande armée des Raistres, qui brûlerent le bourg de Harouel. Sur l'Automne mon pere eut une tres-grande maladie à Nancy, qu'il eut au retour du voyage de Montbelliard, & que Messieurs de Lorraine & de Guise eurent été quelques jours à Harouel.

En l'année 1588. on nous donna un autre précepteur, nommé Grauet, & deux jeunes hommes, apelez Clinchamp & la Mothe; le premier pour nous aprendre à bien écrire, & l'autre à danser, à

jouer

joüer du Luth, & la musique. Nous ne bougeâmes de Harouel & Nancy, où mon pere arriva à la fin de l'année, échappé de Blois, & nous continuâmes à étudier & à apprendre les autre choses les années mil cinq cens quatre vingt neuf 1590. comme aussi de 1591. que je vis à Nancy la premiere fois Monsieur de Guise, qui étoit échappé de sa prison. Nous allâmes mon frere & moy, au mois d'Octobre étudier à Fribourg en Brisgau, & fûmes de la troisiéme Classe. Nous n'y demeurâmes que cinq mois, parce que Gravet nôtre precepteur, tua la Mothe qui nous montroit à danser. Ce desordre nous fit revenir à Harouel, dont la même année ma mere nous mena au Pont à Mousson, pour y continuer nos études. Nous n'y demeurâmes que six semaines à la troisiéme, puis vînmes passer les vacances à Harouel; au retour nous montâmes à la deuziéme, où nous demeurâmes un an, & aux autres vacances de l'année mil cinq censi quatre-vingt-treize que nous montâmes à la premiere, nous allâmes aux vacances à Harouel.

L'Année mil cinq cens quatre vingt quatorze, nous allâmes passer le carême-prenant à Nancy, où nous combattîmes à la barriere, habillez à la Suisse, le jeune Rosne, les deux Amblisses & Vignolles, aux nopces de Montrichet, qui épousa la sœur de Tramblecourt, où il se fit force magnificences. Puis nous retournâmes au Pont à Mousson, jusques aux vacances, que nous allâmes passer à Harouel; lesquelles finies, nous retournâmes en la même classe. Puis peu de temps aprés feu mon pere étant de retour du siege de Laon, où il avoit été traitter la neutralité de Lorraine, il nous ramena un Gouverneur nommé Georges de Springuesfeld, Allemand, & nous fit aller à Nancy le trouver, pour nous le donner, où nons demeurâmes jusques aprés la Toussaint. Puis retournâmes au Pont à Mous-

ſon, où nous demeurâmes juſques au Careſmes-prenant de l'année ſuivante mil cinq cens quatre-vingt quinze, que nous vînmes à Nancy aux noces de Monſieur le Duc de Bavieres & de Madame Eliſabeth, derniere fille de ſon Alteſſe de Lorraine, & le ſuivîmes en Bavieres, lors qu'il ramena ſa femme en ſon païs : paſſâme par Luneville, Blancourt, Sarboug & Saverne, où Monſieur le Cardinal de Lorraine, Legat & Eveſque de Strasbourg, les feſtoya trois jours. Puis ils paſſerent à Haguenau, de là à Veiſſembourg, où ils furent logez chez le Commandeur de l'ordre Teutonique, qui tient rang de Prince. De là ils allerent à Landau, puis à Spire, où le grand Prevôt de l'Evêché, nommé Meternich les feſtina. Puis ils arriverent à Heideſberg, receus & logez & defrayez par le Palatin Frederic Electeur, qui avoit épouſé la fille ainée du Prince Guillaume d'Orange.

Delà nous allâmes paſſer au Duché de Virtemberg, & le Duc nous vint trouver à une ville de ſon Etat, nommée Neuſtat, où il feſtina le Duc de Bavieres, qui aprés y avoir ſejourné deux jours, en partit pour aller à Donawert, auquel lieu, à cauſe de l'inondation du Danube, nous fûmes contraints de ſejourner trois jours, & le dernier, comme le Duc étoit dans un bateau ; pour aller reconnoître le paſſage pour le lendemain, un de ſes pages de Valiſe, qui étoit derriere lui, auquel il commanda de tirer un coup de piſtolet, pour avertir la Ducheſſe, devant les fenêtres de laquelle il paſſoit en bateau, le piſtolet faillit de prendre feu, & comme il le voulut rebander il ſe lâcha, tuant un vieux Seigneur, qui étoit entre le Duc & moy, aſſis ſur une même planche, lequel ſe nommoit Nothaft. Nous partîmes le lendemain de Donawert, & paſsâmes le Danube avec grande difficulté, & fûmes deux jours fort mal logez, pour les détours qu'il nous convint faire. Enfin le troiſiéme nous allâmes en un Château du Duc

de Bavieres, nommé Joresch, & le lendemain à Landshut, qui est la deuxiéme ville de la Baviere. Nous y passâmes la semaine Sainte, où il y eut force penitens. Puis aprés Pâques, ayant pris congé dudit Duc & de la Duchesse, nous nous en revîmes faire nôtre stages de Chanoines à Ingolstat, où nous trouvâmes les trois Ducs, freres du Duc Maximilian, qui y étoient aux études; qui étoient le Duc Philippes, Evêque de Ratisbonne, qui fut depuis Evêques de Passeau & Cardinal: Le Duc Ferdinand, Coadjuteur de Cologne, qui depuis en a été Electeur, & le Duc Albert, le plus jeune des enfans du Duc Guillaume, lors régnant. Nous y continuâmes peu de tems la Rethorique; puis allâmes à la Logique, que nous fimes compendieuse, & à trois mois de là passâmes à la Phisique, étudiâmes quant & quant en la Sphere. Nous allâmes au mois d'Août à Munichen: Le Duc nous ayant prié de venir passer la Cervaison, qu'ils nomment le Birschfeist avec lui. Nous vimes le Duc Guillaume & la Duchesse Magdelaine sa femme, & ses deux filles, & la Princesse Marianne, depuis mariée à l'Archiduc Ferdinand, presentement Empereur, & la Princesse Magdelaine, qui depuis a été femme du Duc de Neubourg de Juliers. Nous allâmes à nôtre Dame de Villinghen, à Vasserbourg & à Straubiguen, qui étoient vers le lieu où la chasse se faisoit. Puis au bout d'un mois, qu'elle fut finie, nous vînmes continuer nos études jusques en Octobre, que nous quittâmes la Physique, lors que nous fûmes parvenus aux livres *de Anima*. Et parce que nous avions encore sept mois de stage à faire, je me mis à étudier au même tems aux Instituts du Droit, où j'emploïay une heure de Classe, & une autre heure aux cas de conscience, une heure aux aphorismes d'Hipocrate, & une heure aux étiques & politiques d'Aristote; ausquelles études je m'ocupay de telle sorte,

que mon Gouvernement étoit contraint de tems en tems de m'en retirer, pour me divertir.

Je continuay le reste de cette année-là mes études, & le commencement de celle de 1596. Mon stage finit à Pâques; auquel tems mon cousin le Baron de Boppart, vint aborder à Ingolstat, s'en allant en Hongrie. Il passa Pâques avec nous, & le Lundy de Pâques nous nous embarquâmes avec lui sur le Danube, & allâmes à Neubourg. Il en partit le lendemain, & nous allâmes trouver Mr le Cardinal de Bavieres, qui étoit Evêque de Ratisbone, lequel nous logea en son Palais, & nous y retint trois jours, au bout desquels nous prîmes congé de lui, & allâmes à Nuremberg: nous revinmes par Eichstat à Ingolstat, où nous demeurâmes encore prés d'un mois. Et puis ayant reçû les nouvelles de la mort de mon pere, nous allâmes à Munichen prendre congé du Duc & de la Duchesse de Bavieres, & passant par Augsbourg & Oulme, nous nous en revinmes à Harouel trouver nôtre mere, puis à Nancy faire les funerailles de nôtre pere. Et ayant demeuré quelque tems en Lorraine, mon frere & moy partîmes pour aller en Italie, accompagnez du Sieur de Malleville, vieux Gentilhomme, qui nous tenoit lieu de Gouverneur, de Springesfeld, qui l'avoit précedemment été, & d'un Gentilhomme de feu mon pere, nommé d'Arandel, & passâmes par Strasbourg, Oulme, Augsbourg, & Munich, où nous vîmes le Duc & la Duchesse: puis par Vasserbourg, Nôtre-Dame de Tigneu, Burghausen, & Inspruk, de là à Brixen, puis à Trente & à Verone, où les Comte Ciro & Alberto de Canossa, dont le dernier, qui avoit été nourry page du Duc de Bavieres, s'en étoit revenu avec nous, nous vindrent prendre à l'hôtellerie, & nous menerent en leur Palais, où ils nous firent une grande reception & traitement.

Le lendemain nous partîmes pour aller à Ma-

toüe : pus à Boulogne : d'où nous passâmes l'Apennin, pour arriver à Florence, ayant passé à Pratolin, maison de plaisance du grand Duc, qui étoit lors à Lambrogiano, lequel nous fit régaler à nôtre arrivée, & nous fit donner des carosses pour l'aller trouver à Lambrogiano, où nous fûmes logez & defrayez dans le Château.

Le lendemain nous lui fîmes la reverence, puis à Madame, de qui feu mon pere étoit grand Serviteur. Elle voulut que je la menasse, pendant qu'elle se promenoit au jardin, où ayant rencontré la Princesse Marie, depuis Reine de France, elle nous presanta à elle.

Aprés dîner nous partîmes de Lambrogiano, & retournâmes à Florence, où ayant demeuré quatre jours, nous nous acheminâmes à Rome, par Siene & Viterbo, & y ayant sejourné huit jours, pour faire nos stations, Eschelle Sainte, & autre devotions ; & pour y visiter les Cardinaux, à qui nous avions adresse, nous partîmes pour aller à Naples, passant par Guyette, Capoüe, & Aversa. Plusieurs Gentils-hommes François & étrangers y vindrent avec nous, sous la seureté d'un bien ample passeport, qui nous fut donné par le Duc de Sessa, Ambassadeur d'Espagne à Rome ; lequel outre qu'il étoit ami particulier de feu nôtre pere, avoit sejourné au Pont à Mousson un mois, pour attendre la seureté d'aller en France apendant que nous y étions aux études, où nous l'avions souvent visité.

Etant arrivez à Naples, nous allâmes faire la révérence au Viceroi, nommé Dom Henriques de Gusman, Comte d'Olivares, & lui portâmes les lettres de recommandation du Duc de Sessa ; à l'ouverture desquelles ayant apris nôtre nom, il nous demanda si nous étions enfans de Monsieur de Bassompierre, Colonel des Raistres en France, qui étoit venu au secours du Duc d'Albe en Flandres, envoyé par le feu Roy

Charles : & comme nous lui eumes dit qu'ouy, il nous embrassa avec grande tendresse, nous assurant qu'il avoit aimé mon pere, comme son propre frere, & que c'étoit le plus noble & franc cavalier qu'il eût jamais connu. Qu'il ne nous traittoit pas seulement comme personnes de qualité, mais comme ses propres enfans : ce que veritablement il executa depuis, par des témoignages d'affection & de bonne volonté, dont il se put imaginer. J'appris à monter à cheval sous Jean Baptiste Pignatelle : mais au bout de deux mois, son extrême vieillesse ne lui permettant plus de vaquer soigneusement à nous instruire, & en remettant l'entier soin à son creat, Horatio Pinthasso, mon frere demeura toûjours à son manege, mais pour moi je m'en retiray, & vins à celuy de Cesar Trabello, qui le tenoit proche la porte de Constantinople. Je fus aussi la même année voir les singularitez de l'Abbaye de Pouzzolle.

L'année suivante 1597. mon frere eut la petite verole, & moy ensuite. Aprés que nous fûmes guéris, nous partîmes de Naples en carême, & revinmes à Rome, loger en un petit Palais qui est dans la place de Sancta Trinita, tirant vers les Minimes. Monsieur le Duc de Luxembourg vint Ambassadeur ordinaire du Roi vers sa Sainteté. Saint Offenge tua Romengarde Gentil-homme Provençal, & s'étant retiré à nôtre logis, nous le sauvâmes dans les Minimes, & de la chez le Cardinal Montalte. Peu de tems aprés Pâques nous partîmes de Rome, pour aller à Florence, où nous demeurâmes à apprendre nos exercices, moy sous Rustier Picardini à monter à cheval, & mon frere sous Terenne. Pour les autres exercices nous eumes mêmes maistres, comme Maistre Agostino pour dancer, Monsieur Narquino pour tirer des armes, Julio Panigy pour les fortifications, ausquelles Bernardo de la Girandolle nous enseignoit & assistoit quelquefois. Nous

les continuâmes tout l'Eté, & vîmes aussi les Festes de Florence, comme le Calcho, le Pallio de la course des chevaux, les Comedies & quelques nôces, dedans & dehors le Palais. Puis aprés la Toussaints je fus à Pratolin, porter les premieres nouvelles au grand Duc de la prise d'Amiens : de là nous allâmes par Pistoya, Pise & Lucques à Livourne, & étant revenus à Florence nous prîmes congé de son Altesse, & nous acheminâmes à Boulogne. Puis par la Romagne, Fayensa, Imola, Forli, Pesaro, Singalla & Ancona, nous arrivâmes la veille de Noël à Nôtre Dame de Laurette, & y fîmes la nuit nos devotions dans la Chapelle. Le Cardinal Gallo nous fit loger au Palais de Lauretto, nommé la santa Caza, & deffrayer aussi, & le lendemain, jour de Noël, il me fit être un des témoins, à l'ouverture des troncs des aumônes, qui monterent à quelques six mille écus pour ce dernier quartier de l'année. Force Gentils-hommes François se rencontrerent aussi à Laurette quant & nous, & prîmes tous ensemble résolution de passer en Hongrie à la guerre, devant que de revenir chez nous, & nous l'estans entrepromis, nous partîmes le lendemain de Noël tous ensemble pour nous y acheminer : à sçavoir Messieurs de Bourlemont & d'Amblise freres, Messieurs de Foucaud & Chassenueil freres, Monsieur de Clermont, d'Entragues, Monsieur le Baron de Crapados, & mon frere & moi. Mais comme le naturel des François est changeant, à trois journées de là quelques-uns de ceux qui n'avoient pas la bourse assez bien garnie pour un si long voyage, ou qui avoient plus d'envie de retourner bien-tôt à la maison, mirent en avant, qu'en vain nous allions chercher la guerre si loin, puis que nous l'avions si prés de nous : que nous étions parmy l'armée du Pape, qui s'acheminoit à la conqueste de Ferrare devolüe au Pape par la mort

du Duc Alphonse nouvellement décedé.

Que Dom Cesar d'Esté la denetoit contre tout droit : que cette guerre n'étoit pas moins juste & Sainte que celle d'Hongrie : & étoit si prochaine, que dans huit jours nous serions aux mains avec les ennemis : là où quand nous irions en Hongrie, les armées ne se metroient en campagne de plus de quatre mois.

Ces persuasions prevalurent sur nos esprits, & conclusmes que le lendemain nous irions à Forli, offrir tous ensemble nôtre service au Cardinal Alamanni, Legat de l'armée, & que je porterois la parole au nom de tous : ce que j'executay du mieux que je puis. Mais le Legat nous reçût si maigrement, & nous fit si peu d'accueil, que le soir à la gîte nous ne pouvions assez témoigner le ressentiment & la colere que nous avions de son mépris. Alors feu mon frere commença à dire, que véritablement nous avions eu ce que nous méritons : que n'étant point sujets du Pape, ny obligez à cette guerre, nous nous étions allez inconsidérément offrir d'assaillir un Prince de la maison d'Eté, à qui la France avoit tant d'obligations : qui avoient tous été si courtois aux étrangers, principalement aux François, & si proches parens, non seulement des Rois de France, dont ils étoient sortis par filles, mais aussi de Mr de Nemours & de Guise : & que si nous valions quelque chose, nous irions nous offrir à ce pauvre Prince, que l'on vouloit injustement spolier d'un état possedé par une si longue suite d'ancestres.

Ces mots finis il n'eut pas seulement l'aprobation de tout le reste de la compagnie, mais encore une ferme résolution d'aller le lendemain droit à Ferrare, pour nous y jetter. Ce que j'ay voulu representer icy, premierement pour faire connoître l'esprit volage & inconstant des François, & puis en suite, que la fortune est la pluspart du

tems maîtresse nos actions ; puis que nous , qui avions fait dessein de donner nos premieres armes contre les Turcs , les portâmes contre le Pape.

Ainsi nous arrivâmes la veille du jour de l'An 1598. à Bologne , où nous trouvâmes le Chevalier Verdelly , & quelques autres qui se joignirent à nous , pour aller à Ferrare , & partîmes le deuxiéme pour arriver le troisiéme à Ferrare : où nous fûmes logez & reçûs chez le Duc avec toute sorte d'honneur & de bonne chere. Nous y trouvâmes déja arrivé Mr le Comte de Sommerive , second fils de Mr le Duc du Mayne , & quelques autres Gentils-hommes François , qui s'étoient venus offrir à Dom Cesar : mais il étoit si peu résolu à la guerre , qu'il nous parloit souvent du peu de moyen qu'il avoit de la faire : qu'il n'avoit point trouvé d'argent aux coffres du feu Duc : que le Roy d'Espagne s'étoit déja declaré pour le Pape , & que le Roy à son avis en feroit de même : que les Veniriens , qui le portoient à la guerre , ne le vouloient supporter ouvertement , & que ce qu'ils lui promettoient sous main étoit peu de chose.

Enfin le jour des Rois, comme il entra avec une grande troupe de Seigneurs & Gentilshommes , pour oüir la Messe , en une grande Eglise , prochaine du Palais , tous les Prêtres nous voyans arriver , quitterent les Autels , sans achever les Messes , qu'ils avoient commencées , & se retirerent de devant nous , comme des excommuniez.

Cela acheva le dessein peu résolu de Dom Cesar de conserver Ferrare , & dés l'aprêdinée il fit partir la Duchesse d'Urbain , sœur du feu Duc Alphonse , pour aller traiter avec le Legat Aldobrandin. Ce que nous autres considérant , nous prîmes le lendemain congé de lui , pour aller chacun où bon lui sembla. Mon frere & moy allâmes coucher le sixiéme du mois à Rovigo , & le lendemain à Padouë , où nous trouvâmes Mr de Tih

ly, qui y faisoit ses exercices, lequel nous donna le lendemain à dîner, & le jour suivant s'en vint avec nous à Venize, où nous séjournâmes huit jours. Puis étans revenus à Padoüe, nous prîmes nôtre chemin par Mantoüe & Pavie, droit à Gennes, où nous achevâmes de passer le Carême-prenant, & où mon frere & moy tous deux devenus amoureux de la fille du Consul Tudesque, nommée Philipine (où nous étions logez) nous nous querellâmes jusques au point d'être quelques jours sans nous parler.

Nous fûmes, pendant nôtre séjour à Gennes, priez par les Marquis Ambroise & Frederic Spinola, aux noces de leur sœur, qu'ils marioient au Prince du Bourg de Valdetare de la maison de Candy. Ce qu'ils firent en nôtre endroit, portez à mon avis par la priere du sieur Manfredo Ravasguien, à qui Mr le Comte de Fiesque nous avoit recommandez.

Nous partîmes de Gennes le premier jeudy de Carême, & passant par Cortonne, nous arrivâmes le Samedy d'aprés à Milan. Le lendemain nous fûmes priez à dîner par les Marquis du Mayne, cousins du Comte de Fiesque, qui nous firent un magnifique festin : au partir duquel ils nous menerent voir les plus remarquables lieux de la ville : & le lendemain nous eûmes permission d'entrer au château, auquel le Castellan nous fit une collation, avec beaucoup de complimens. Nous partîmes de Milan, aprés y avoir séjourné quatre jours avec le Chevalier Verdelly, & l'Ambassadeur d'Espagne en Suisse, nommé Alphonse Casal. Nous passâmes à Come, puis à Logano, & à Belizanne : de-là nous montâmes le Saint Godard, par un fort mauvais tems, & vinmes coucher à Artolf. Le lendemain nous nous mîmes sur le lac de Valestat & de Lucerne, & arrivâmes le soir à Lucerne, où l'Ambassadeur Alphonse Casal nous voulut traiter le lendemain. Nous en partîmes, &

en deux jours nous vinmes à Basle, puis à Than, à Remiremont & à Espinal, chez nôtre tante, où nous fûmes jusques aprés Pâques, que ma mere retournant de France, nous la fûmes voir à Harouel, & aprés y avoir demeuré quelques jours, nous fûmes à Nancy. Les deputez du Duç de Cleves vinrent peu aprés demander Madame Antoinette, seconde fille du Duc de Lorraine, en mariage, & porterent au Duc de Bar une procuration, pour l'épouser en son nom. Aprés quoy ils l'emmenerent à Dusseldorf. Puis en Septembre Mr l'Archiduc Albert s'en allant en Italie, pour de-là s'aller marier en Espagne avec l'Infante, Mr de Vaudemont l'alla trouver sur le chemin à Vaudrevange. Mon frere & moy l'accompagnâmes, & Dom Diegue demeura auprés de lui, qui faisoit l'office de Major Domo : nous ayant mené en sa chambre, aprés que Monsieur de Vaudemont se fut retiré, il nous fit beaucoup de bon accueil, disant que nôtre nom & nôtre maison lui étoient chers, & à toute la sienne. Au retour de ce petit voyage nous nous préparâmes pour celui de France; ayant précedemment été à Luxembourg, pour en avoir permission de Mr le Comte Peter Ernest de Mansfeld, nôtre tuteur honoraire, qui nous le donna fort malaisement ; parce qu'il vouloit que nous nous missions au service du Roy Catholique : & ce fut à condition, qu'aprés que nous aurions été quelque tems à la Cour du Roy, & en Normandie, où sa mere lui fit croire que nous avions quelques affaires, que nous passerions de-là en la Cour d'Espagne, & que nous ne nous embarquerions en l'une ny en l'autre, jusques à nôtre retour de toutes les deux. Il nous fit promettre de plus, que quand nous voudrions faire ce choix, que nous suivrions l'avis qui nous seroit donné sur ce sujet par nos principaux parens & amis.

Nous partîmes donc de Harouel mon frere & moy, avec ma mere & mes deux sœurs, en sorte

bel équipage, le lendemain de la S. François, le 5. Octobre de la même année 1558. & passans par Coligny & Vitry, Fere Champonnoise, Provins, & Nangis, nous arrivâmes à Paris le 12. du même mois d'Octobre, & vinmes loger à l'hôtel de Montlaut, , en la ruë Saint Thomas du Louvre.

Le Roy étoit pour lors à Monceaux, avec une grande maladie, de laquelle il fut en grand danger. Il n'y avoit prés de lui, de la connoissance de ma mere, que Mr de Schomberg, pere du Maréchal, auquel elle écrivit, pour sçavoir quand nous pourrions faire la réverence à sa Majesté.

Il lui répondit qu'il n'étoit pas à propos seulement d'y penser, en l'Etat que le Roy étoit : & lui conseilloit de nous retenir à Paris jusqu'à ce que sa Majesté y venant, nous y pussions recevoir cet honneur. Nous le fîmes donc, & cependant nous fîmes la cour à Madame sa sœur, qui étoit destinée Duchesse de Bar, & tout étoit dés-lors conclu. Elle eut dessein de me faire épouser Mademoiselle de Rosan, afin de l'arrêter prés d'elle en Lorraine où j'avois quelque bien, mais mon inclination n'étoit pas lors au mariage.

Plusieurs des amis de feu mon pere, ou des parens de ma mere nous vinrent voir. comme Chanvalon, le Maréchal de Brisac, Messieurs de S. Luc freres, mais plus particulierement que personne Monsieur le Comte de Grammont, qui en ce temslà recherchoit ma sœur aînée. Et avint qu'un jour au tems que le Roi commençoit à se mieux porter que Monsieur le Grand, qui étoit premier Gentilhomme de la chambre, vint faire un tour à Paris, & Mr de Grammont l'ayant sçû me vint prendre pour m'amener le saluer ; mais comme il étoit allé chez Précontat se baigner, je ne pus executer mon dessein, que le lendemain matin. Sa courtoisie ordinaire le porta à me faire plus de complimens que je ne méritois, & me pressa à demeurer à dîner chez lui où les plus galans de la Cour étoient

conviez. Pendant le dîner ils proposerent de faire un Ballet pour réjoüir le ROY, & l'aller dancer à Monceaux : à quoy chacun s'étant accordé, quelques-uns de la compagnie furent des danseurs, & autres qu'ils choisirent qui n'étoient pas presens. Ils me dirent qu'il falloit que j'en fusse ; à quoy je témoignay un passionné desir, mais n'ayant point encore fait la révérence au ROY, il me sembloit que je ne le devois point entreprendre. Monsieur de Joinville dit lors, cela ne vous en doit pas empêcher, car comme nous arriverons de bonne heure à Monceaux, vous ferez la réverence au ROY, & le soir aprés nous danserons le balet ; de sorte que je l'apris avec onze autres, qui étoient Monsieur le Comte d'Auvergne, de Joinville, de Sommerive, le Grand, Grammont, Termes, le jeune Schomberg, Saint Luc, Pompignan, Mesillac & Maugiron. Ce que j'ay voulu nommer, parce que c'étoit une élite de gens, qui étoient lors si beaux & si bien-faits, qu'il n'étoit pas possible de mieux. Ils representoient des Barbiers, pour se moquer, à mon avis, du ROI, qu'une carnosité, qu'il avoit lors, avoit mis entre les mains des gens de ce métier pour s'en faire penser.

Aprés que nous eûmes apris le ballet, nous nous acheminâmes à Monceaux, pour le dancer. Mais comme le ROY fut averti que nous y allions, il envoya par les chemin nous dire, que n'ayant point de couvert pour nous loger à Monceaux, qui n'étoit pour lors guere logeable, nous nous devions arrêter à Meaux, où il envoyeroit le soir même six carrosses, pour amener avec nous tout l'équipage du balet. Par ainsi je fus frustré de mon attente, de le saluer avant ledit balet. Nous nous habillâmes donc à Meaux, & nous mîmes avec la musique pages & violons, dans les carosses qui nous avoient menez, ou que le ROY nous envoya, & dansâmes ledit balet ; aprés quoy comme nous ôtâmes nos masques, le ROY se leva, vint parmi nous, & de-

manda où étoit Bassompierre.

Alors tous les Princes & Seigneurs me presenterent à lui, pour lui embrasser les genoux, & me fit beaucoup de caresses, & n'eusse jamais crû qu'un si grand Roy eut eu tant de bonté & privauté vers un jeune homme de ma sorte.

Il me prit aprés par la main, & me vint presenter à Madame la Duchesse de Beaufort sa maitresse, à qui je baisai la robbe, & le Roi, afin de me donner moyen de la saluer & la baiser, s'en alla d'un autre côté.

Nous demeurâmes jusqu'à une heure aprés minuit à Monceaux, & puis nous en vinmes coucher à Meaux, & le lendemain à Paris. Madame la Duchesse eut congé du Roi pour venir à Paris, le voir encore danser une fois chez Madame N. à l'Hôtel de la Reine Catherine, où il se dansa un jour aprés, & les douze masques prinrent pour danser les branles, Mademoiselle de Guise, Mademoiselle la Duchesse Catherine de Rohan, Mademoiselle de Lus, Mademoiselle de Villars, de la Pardieu, Mademoiselles de Retz, de Bassompierre, de Haraucourt, d'Entrague, de la Patriere, & de Mortenade: lesquelles j'ai voulu nommer, parce que quand ces vingt quatre hommes & dames vinrent à danser les branles, toute la Cour fut ravie de voir un choix de si belles gens, de sorte que les bransles finis, on les fit recommencer encore une autrefois, sans que l'on se quittât: ce que je n'ay jamais veu faire depuis. Madame sœur du Roy ne dansa point, parce quelle avoit un peu de goute à un pied, mais elle retint l'assemblée dupuis dix heures du soir jusques au lendemain, qu'il étoit grand jour.

Le Roi peu de jours aprés recouvra sa santé, & s'en alla à Saint Germain, passant par Paris. Il logea au Doyenné de Saint Germain, où étoit Madame la Duchesse; & étant à Saint Germain

en Laye, il fit baptiser le dernier fils naturel qu'il avoit eu de Madame la Duchesse. Il fut nommé Alexandre par Madame sœur du Roy, & Monsieur le Comte de Soissons, qui le tinrent sur les fonds, & le soir de la ceremonie on dansa le grand ballet des étrangers, duquel j'étois de la troupe des Indiens. Cette année là finit.

Et celle de 1599. commença par la ceremonie de l'ordre du Saint Esprit: en laquelle furent nommez & receus chevaliers Messieurs le Duc de Vantadour: le Marquis de Teresnel: Monsieur de Chevrieres: le Vicomte d'Anchy: Monsieur de Paleseau: Monsieur le Comte de Choisy, Poyanne & Belin. Le lendemain arriva Monsieur le Duc de Bar, qui venoit épouser Madame; auquel Monsieur de Montpensier eut charge d'aller au devant, & de l'amener à Paris. Le Roi vint au devant entre Pautin & la Chapelle, & aprés qu'il l'eût embrassé, il le laissa entre les mains de Monsieur le Duc de Montpensier, & s'en alla passer le reste du jour à la chasse.

Peu de jours aprés, il fut marié avec Madame à saint Germain, par Monsieur l'Archevêque de Roüen, frere bâtard du Roi, lequel fut longtems avant que de le vouloir faire, à cause de la Religion que Madame professoit. Aprés dîner on dansa le grand bal, auquel je menai Mademoiselle de Longueville. La Cour revint à Paris, & la Cour de Parlement vint faire remontrance au Roi, tendant à ne verifier l'Edit de Nante en faveur de ceux de la Religion, ausquels le Roi repondit en fort bons termes. J'y étois present. Sa Majesté s'en alla de là faire un tour à Fontainebleau, pendant la foire de saint Germain, pour ordonner des bâtimens qu'il vouloit y être faits, pendant l'absence duquel il se fit ce desordre dans la foire, de plusieurs Princes contre Monsieur le Grand, où Monsieur de Chevreuse se broüilla avec Termes. Nous accompagnâmes Monsieur le

Grand au retour ; & nous nous rencontrâmes avec eux dans la ruë de Bussy, sans que les uns & les autres fissent autre chose que se morguer. Monsieur de Montpensier arrêta Termes en son Hôtel, & Monsieur le Grand étoit revenu au sien avec force Seigneurs, Monsieur d'Esguillon y vint sur la minuit offrir à Monsieur le Grand, s'il vouloit mener son frere sur le pré, qu'il y viendroit, & qu'ils auroient affaire ensemble.

Il repondit que son frere étoit entre les mains de Monsieur de Montpensier, & qu'il étoit serviteur de Monsieur de Joinville, & le sien, n'étant pas en état de lui en dire davantage. Cette broüillerie fit revenir le Roi de Fontainebleau, qui accommoda le tout; retenant neanmoins Monsieur de Termes en arrest, jusques aprés le partement de Madame, qui s'en alla le Jeudi, second jour de Carême.

Le Roi fut ce jour à la chasse, & de là coucher à Frêne, où Madame la Duchesse se trouva, & alla le lendemain dîner à Monceaux, où le lendemain Madame arriva à dîner, à qui il fit un superbe festin, & puis l'alla accompagner jusques à Issuire, d'où elle partit le lendemain, accompagnée de Messieurs Montpensier & de Nemours, qui la menerent jusques à Châlons.

Aprés le partement de Madame, le Roi alla passer son Carême à Fontainebleau, & la plûpart de la Cour vint passer par Paris, & y fit quelque séjour. Madame de Retz y revint de Noisy un jour, & Monsieur de Joyeuse m'amena avec lui au devant d'elle. Luy & moy nous nous mîmes dans son carrosse, & revinmes avec elle descendre à l'Hôtel de Retz, où nous fîmes collation, & nous nous en retirâmes sur la minuit. Il fut tout ce jour de la meilleure compagnie du monde. Je lui donnai le bon soir à la porte de derriere de son logis, qu'il ne fit que traverser, & s'en alla rendre aux Capucins, où il a finy saintement ses jours.

Le lendemain matin, le Pere Archange lui dicta son sermon à saint Germain, où j'étois sur le Jubé, avec Messieurs de Montpensier d'Espernon, & le Grand, qui n'en furent pas plus étonnez que moi, mais plus affligez, encore que je le fusse bien fort: car j'honorois fort ce Seigneur-là.

Je m'en allai deux jours aprés à Fontainebleau, où un jour, comme on eut dit au Roi, que j'avois de belles Portugaloises, & autres belles pieces d'or, il me demanda si je les voulois joüer en cent contre sa maitresse; à quoy m'étant accordé, il me faisoit demeurer auprés d'elle à joüer, pendant qu'il étoit à la chasse, & le soir il prenoit son jeu. Cela me donna grande privauté auprés du Roi & d'elle: lequel un jour m'ayant mis en discours de ce qui m'avoit convié de venir en France, je lui avoüai franchement, que je n'y étois point venu à dessein de m'y embarquer à son service, mais seulement d'y passer quelque tems, & de là en aller faire autant en la Cour d'Espagne, avant que de faire aucune résolution, de la conduite & visée de ma fortune; mais qu'il m'avoit tellement charmé, que sans aller plus loin chercher maistre, s'il vouloit de mon service, je m'y voüerois jusques à la mort. Alors il m'embrassa, & m'asseura que je n'eusse pû trouver un meilleur Maistre que lui, qui m'affectionnât plus, ni qui contribuât plus à ma bonne fortune, ni a mon avancement; ce fut un Mardy douzieme de Mars. Je me contay depuis ce tems là François, & puis dire, que depuis ce tems-là j'ai trouvé tant de bonté en lui, de familiarité, & de témoignage de bonne volonté, que sa memoire sera le reste de mes jours profondement gravée dans mon cœur. La Semaine sainte arriva, qui me fit demander mon congé, d'aller faire mes Pâques à Paris; lequel me dit, que je m'en viendrois le Mardy avec luy à Melun, où il alloit conduire sa Maitresse, qui

les vouloit aussi faire à Paris. Comme nous fîmes le soir à Melun, le Roy m'envoya apeler, comme il soupoit, & me dit, Bassompierre, ma Maistresse vous veut demain mener avec elle dans son bâteau à Paris ; vous joüerez ensemble par les chemins. Il la vint le lendemain conduire jusques à ce qu'elle s'embarqua, & me fit mettre avec elle, qui vint aborder proche de l'Arsenac, où demeuroit Madame la Marêchalle de Ballagny sa sœur. Da-là la vinrent trouver Madame & Mademoiselle de Guise, Madame de Rets & ses filles, & quelques autres Dames qui l'accompagnerent au Tenebres au petit saint Antoine, où la musique des Tenebres étoit excellente, puis la conduisirent à son logis du Doyenné de saint Germain.

Elle pria Mademoiselle de Guise de demeurer auprés d'elle, mais un heure aprés lui ayant pris une grande convulsion, dont elle revint, comme elle voulut commencer une lettre, qu'elle écrivoit au Roy, la seconde convulsion luy prit si violente, qu'elle ne revint depuis plus à elle.

Elle dura en cet état-là toute la nuit, & le lendemain, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & le Vendredy Saint à six heures du matin elle expira. Je la vis en cet état le Jeudi aprés midi, tellement changée, qu'elle n'étoit pas reconnoissable.

Le Vendredy Saint, comme nous étions au Sermon de la Passion à saint Germain de l'Auxerrois, la Varenne vint dire au Maréchal d'Ornano, que Madame la Duchesse venoit de mourir, & qu'il étoit à propos d'empêcher le Roy de venir à Paris, lequel s'y acheminoit en diligence, & qu'il le supplioit d'aller au devant de luy, pour l'en divertir.

J'étois auprés dudit Maréchal au sermon, lequel me pria d'y venir avec lui ; ce que je fis, & trouvâmes le Roi par de là la Saussaye, proche de Villemine, qui venoit sur des courtaux à toute bride.

Lors qu'il vit le Maréchal, il se douta qu'il lui en venoit dire la nouvelle; ce qu'il luy fit faire de grandes lamentations. Enfin, on le fit decendre dans l'Abbaye de la Sauſſaye, où on le mit sur un lit. Il témoigna tout l'excez de déplaisir qui se peut representer. Enfin étant venu un carrosse de Paris, on le mit dedans pour s'en retourner à Fontainebleau. Tous les principaux des Princes & Seigneurs étoient accourus le trouver.

Nous allâmes donc avec luy à Fontainebleau, & comme il fut en cette grande salle de la cheminée, où il monta d'abord, il pria toute la compagnie de s'en retouner à Paris, prier Dieu pour sa consolation.

Il retint auprés de luy Mr le Grand, le Comte de Lude, Termes, Castelnault, de Chalose Montglas, & Frontenal. Et comme je m'en allois avec tous ceux qu'il avoit licentiez, il me dit : Bassompierre, vous avez été le dernier auprés de ma maîtresse, demeurez aussi auprés de moy, pour m'en entretenir : de sorte que je demeuray aussi & fusmes cinq ou six jours, sans que la compagnie se grossit, sinon de quelques Ambassadeurs, qui se venoient condouloir avec luy, & puis s'en retournoient aussi-tôt.

Mais peu de jours se passerent sans qu'il commençât une nouvelle pratique d'amour avec Mademoiselle d'Entragues, vers laquelle il dépêcha souvent le Comte de Lude & Castelnault. Enfin Madame d'Entragues vint se tenir à Malherbe, & chassant, dit au Roy, qu'il falloit que pour passer son ennuy il s'y allât divertir. Il y alla donc & en fut fortement amoureux. Nous n'étions que dix ou douze avec luy, mangeans ordinairement à sa table, couchez dans le même Château. Nous allâmes de là au Hallier, & Madame d'Entragues à Chenaut, où le Roi alloit à toute heure. Le Roy eut au Hallier une grande prise avec Monsieur le Comte d'Avergne, en pre-

sence de Sainte Marie du Mont & de moy, dans la galerie, & il s'en alla de là à Chasteau-neuf.

Les Dames s'en retournans à Paris, nous vînmes la veille de Saint Jean à Orleans, où étoit Madame la Maréchalle de la Chastre, & ses deux filles, de Seneterre & de la Chastre, qui étoient bien belles; mais le Roy partit le lendemain de la Saint Jean en poste, & s'en vint à Paris loger chez Gondy; parce que Madame d'Entragues logeoit à l'hôtel de Lion.

Nous y demeurâmes quelques jours; mais enfin sur un desordre, qui arriva au Comte de Lude, allant trouver Mademoiselle d'Entragues de la part du Roy, que son pere & son frere firent rumeur, & l'emmenerent le lendemain à Marcoussis, le Roy alla un matin à Marcoussis, & s'en retournant en poste à Blois, où nous ne fûmes gueres, sans revenir à Paris, d'où le Roy revint en un jour en poste, courant à neuf chevaux, dont j'étois de la troupe.

Il vint loger chez le President de Verdun, où nous soupâmes; puis couchâmes le Roy, & nous mîmes à joüer aux dez Monsieur de Roquelaure, Marcilly, Escuyer du Roy. Nous oüîmes peu aprés crier le Roy; qu'on vint à lui, & étoit sorty de sa chambre. Nous y accourûmes, & trouvâmes qu'il disputoit la porte de sa chambre avec Boirigneux, qu'il y avoit enfermé, à qui le sens étoit tourné par le soleil ardent qui lui avoit donné sur la tête ce jour, en venant en poste avec le Roy.

Nous retirâmes Boirigneux de là, & Monsieur de Roquelaure coucha dans la chambre du Roy, au lieu de luy.

Le Roy n'avoit point d'équipage en ce voyage, & dînoit chez un President, soupoit chez un Prince ou un Seigneur, selon ce qui leur envoyoit mander.

Il ne possedoit pas encore Mademoiselle d'Entragues, & couchoit par fois avec une belle garce nommée la Glandée. Il avint qu'un soir aprés soper de chez Monsieur d'Elbeuf, le Roi s'en vint coucher chez Zamet, avec cette Garce : & comme nous l'eûmes deshabillé, ainsi que nous nous voulions mettre dans le carrosse du Roi, qui nous ramenoit dans nôtre logis, Monsieur de Joinville & le Grand eurent querelle sur quelque chose, que ce premier pretendoit que Monsieur le Grand eût dit au Roi de Mademoiselle d'Entragues & de lui; de sorte que Mr le Grand fut blessé à la fesse, le Vidame du Mans receut un coup à travers du corps, & la Riviere un coup dans les reins. Aprés que Monsieur de Praslin eut fait fermer les portes du logis, & que Monsieur de Chevreuse s'en fut allé, ils me prierent d'aller trouver le Roy, & lui conter ce qui s'étoit passé ; lequel se leva avec sa robbe & son épée, & vint sur le degré, où ils étoient, moy portant le flambeau devant luy.

Il se fâcha extraordinairement, & envoya la nuit même dire au premier President, qu'il le vint trouver le lendemain avec la Cour de Parlement; ce qu'ils firent sur les neuf heures du matin. Il leur commanda de faire informer de l'affaire, & d'en faire bonne justice : ce qu'ils firent, & firent assigner le Comte de Cramail, Barrault, Chasterans & moy, pour deposer du fait, & le Roi nous commanda d'aller répondre aux Commissaires, qui étoient Monsieur de Flescuin & de Turin, Conseillers de la grande Chambre : ce que nous fîmes, & le procez fut instruit.

Mais à l'instante priere, que Monsieur, Madame & Mademoiselle de Guise firent au Roy, l'affaire ne passa pas plus avant, & deux mois aprés, Monsieur le Connestable accorda cette querelle à Conflans.

Le Roy au bout de deux jours s'en retourna à

Blois, & tôt aprés alla à Chenonceaux, voir la Reine Loüise, qui s'y tenoit. Lors il devint un peu amoureux d'une des filles de la Reine, nommée la Bourdaisiere. Il s'en revint passer l'Eté à Fontainebleau, allant de fois à autre voir Mademoiselle d'Entragues à Malherbes, où il en joüit, & sur l'Automne étant de retour à Paris, il la fit loger à l'Hostel de Larchant.

Il alla aussi en poste à Orleans, sur le passage de la Reine Loüise, qui s'en alloit à Moulin, & il demeura trois jours à Orleans avec elle. De ce même tems le Cardinal Albert d'Austriche passa à Orleans, qui y fit la reverence au Roi.

Sur la fin de l'Automne, le Roy vint à Monceaux, d'où je pris congé de luy, pour aller en Lorraine traiter avec son Altesse, afin qu'il me delivrât de la caution, que feu mon pere étoit pour luy, de cent cinquante mil écus, qu'il avoit empruntez pour le mariage de Madame la Grand Duchesse sa fille, de laquelle réponse l'on m'inquiétoit à Paris. Je demeuray six semaines en Lorraine, plûtôt pour l'amour que je portois à Mademoiselle de Bourbonne, que pour cette autre affaire. Enfin je revins la veille des Roys de l'année 1600.

Monsieur le Duc de Savoye étant quelques jours auparavant arrivé prés du Roy, qui étoit ce soir-là en un grand festin chez Monsieur de Nemours, où le bal se tint ensuite, je lui fus faire la reverence, & puis il me presenta au Duc de Savoye, luy disant beaucoup de bien de moy. Ce soir même vint la nouvelle de la retraite de Canisse, laquelle le Roy loüa infiniement, & l'action de Monsieur de Mercœur. Et Monsieur le Comte de Soissons ayant dit là dessus, qu'il s'étonnoit que Monsieur de Mercœur l'eut faite, car il ne l'estimoit pas Capitaine, le Roi lui repartit ainsi. Et qu'en diriez vous, s'il ne vous eût pas pris prisonnier, & défait vôtre frere. Trois jours aprés, Messieurs d'Auvergne & de Biron danserent le balet des

Turcs, & quelque tems aprés messieurs de Montpensier, de Guise & le Grand danserent celuy des amoureux, duquel j'étois. Monsieur le Comte d'Auvergne, & quelques-uns de nous, danserent à l'improviste celuy des Lavandieres, & peu aprés celuy des Nimphes ; finallement monsieur de Nemours dansa celuy des Docteurs Gratiens : nous fimes aussi quelque feste à cheval.

Je fus cet hyver-là chez monsieur de Sanrin, & puis je devins amoureux de la Raucire, le Roy le devint aussi de madame de Boinville &, de mademoiselle Clin.

Monsieur de Savoye partit sur la mycarême : Le Roy le fut conduire à une lieuë de Paris, & s'en alla faire ses Pâques à Fontainebleau, où peu aprés se fit conference en la salle des Estuves, sur la verification des articles du livre de monsieur du Plessis Mornay contre la messe, où je me trouvay, monsieur de Vaudemont l'y vint trouver. Je m'en allay voir ma mere en Lorraine*, je ne demeuray que huit jours. Puis le Roy étant venu faire ses adieux aux Princesses à Paris, son démariement étant fait avec la Reine Marguerite, son mariage conclu avec la Princesse Marie de Medicis, il s'achemina à Lyon en poste, ayant envoyé devant la Cour l'attendre à Moulins, où il sejourna quinze jours auprés de la Reine Loüise, à cause principalement de la Bourdaisiere qu'il aymoit. Enfin nous arrivâmes à Lyon où le Roy sejourna trois mois, attendant l'effet du traité qu'il avoit fait avec monsieur le Duc de Savoye, pour la restitution du Marquisat de Saluces. Enfin il s'achemina à Grenoble, où il arriva le quatorze d'Aoust. J'en partis le jour même, pour me trouver à la prise de Montmelian, que monsieur de Crequi petarda d'un côté avec son regiment, & monsieur de Morgues de l'autre, avec quelques Compagnies des Gardes.

J'étois avec mon cousin de Crequi*, lequel fut

plus heureux que Morgues, parce qu'il fit ouverture avec son petard, pour entrer en la ville, & l'autre ne fit qu'un trou fort petit; de sorte, que nos gens furent rompre la porte, par laquelle les Gardes devoient entrer: mais nous fîmes barricade contre le Chasteau, qui nous tira force canonades.

Il y eut quelque desordre entre les les troupppes que menoit Morgues & Monsieur de Crequi, sur un des chevaux legers du Roy, qui fut tué par un Gentilhomme du Dauphiné, nommé Pilon le prenant pour un ennemy. Monsieur de Crequi ayant appaisé la rumeu; il voulut faire remettre l'epée au fourreau à un des chevaux legers, nommée Bellesuns Bearnois, lequel lui dit qu'il tirât luy-même la sienne; ce qui renouvella la noise, qui fut enfin appaisée par la prudence de Monsieur de Crequi.

J'y demeuray tout le lendemain, & la nuit aussi, pendant laquelle nous allâmes donner une allarme à ceux du Château sur le bord de leur fossé. Ils nous tirerent extrémement de canonades, & de coups de mousquet, & comme les autres se furent retirez par dessous la barricade, par où ils étoient entrez, j'en perdis la piste; de sorte que je fus plus d'une heure à la merci du feu du Château à vingt pas du fossé. Enfin Monsieur de Crequi en peine de moi, envoya un Sergent me chercher, que je fus bien aise de trouver, & plus encore le trou de la sortie.

Je m'en revint le soir d'aprés trouver Monsieur de Grillon qui menoit le Regiment des Gardes à Chambery, où la nuit même nous gagnâmes les Fauxbourgs, & perçant les maisons vinmes jusques contre la porte de la ville. Le Roi vint le lendemain matin, & ayant fait sommer la ville, Monsieur de Jacob, qui en étoit Gouverneur, vint parler dessus la muraille à Monsieur de Villeroi*; avec lequel il capitula: que si dans

trois

trois jours il n'étoit secouru, il rendroit au Roi la ville & le Château de Chambery, & que cependant le Roi pourroit s'aprocher jusques sur les fossez, & y planter même ses batteries. Le Roi n'avoit que son seul régiment des Gardes, qui n'étoit pas de mil cinq cens hommes, trois Compagnies Suisses, avec le régiment de Crequi, & quelques quatre cens chevaux, & il falloit assieger Chamberi & Montmelian tout à la fois, & s'opposer aux ennemis, & si mauvais équipage de l'artillerie, qu'aux quatre canons qu'il avoit tirez du Fort de Barau, il commit Vignolles, Termes; Contenant & moi Commissaires, pour en executer chacun un, ce que nous fîmes à l'envie l'un de l'autre : mais ce fut en vain, car le jour venu le Roy entra à Chamberi le lendemain à la pointe du jour. Monsieur Desdiguieres, que le Roi avoit fait Lieutenant general en son Armée, partit avec ce qu'il pût amener de forces avec lui, & tous nous autres volontaires, qui étions avec le Roi, au nombre de dix ou douze, & passans à la mercy des Canonades de Montmelian & de Miolans, vinmes repaistre à saint Pierre d'Albigny, puis attaquer une escarmouche à Conflans, & passer plus d'une lieuë au delà, pensant y trouver Albigny, logé avec les troupes de Mr de Savoye, mais il en étoit parti le matin : desorte, qu'il nous fallut retourner à S. Pierre d'Albigny, où nous ne pûmes arriver qu'à trois heures aprés minuit, ayant été 24. heures à cheval, par un chaud excessif.

Le lendemain Monsieur Desdiguieres fit sommer Miolans, qui se rendit, & ne voulut point investir ce jour là Conflans, tant pour la traicte du jour precedent, que par ce que c'étoit la feste de Saint Barthelemy, jour funeste à ceux de la Religion. Mais le lendemain matin, il s'y achemina avec trois Compagnies du Regiment des Gardes, & sept de celui de Crequi.

Les Gardes avoient l'avant garde, & se hâtoient de devancer le regiment de Crequi, comme ils firent, & firent leurs aproches par le bas de la place, dans le Faux-bourg que ceux de la ville avoient brûlé deux jours auparavant, lors que nous parûmes devant la ville ; mais peu aprés s'y être logez, étant veus & battus par derriere d'une maison platte, où il y avoit quarante mousquetaires, la premiere sortie que firent ceux de Conflans, un quart d'heure aprés ils rembarerent les gardes, jusques au bas de de la Montagne. Alors parut le Regiment de Crequi, qui vint prendre avec eux le premier logement. Ceux des gardes au dîner de Monsieur Desdiguieres vinrent demander un des canons destinez pour battre la place, afin de forcer cette maison platte, qui leur incommodoit si fort leur logement. Alors Monsieur de Crequi, qui étoit piqué de ce que ceux des Gardes ne l'avoient point attendu, pour donner à leur gauche à leur investissement, offrit à Monsieur Desdiguieres de la prendre sans canon, qui le prit au mot, & l'aprêdinée Monsieur Desdiguieres s'en vint de l'autre côté de Lisere, vis à vis de l'autre maison, pour en voir l'ébatement.

Un petardier nommé Bourquet, attacha un petard à la porte, qui fit plus de bruit que de mal ; mais il y avoit une grange tenante à la maison, que l'on sappa, & puis on y mit le feu, qui les contraignit de se rendre à misericorde : & Monsieur de Crequi les amena tous liez à Monsieur Desdiguieres, qui puis aprés alla par en haut lui sixiéme (dont j'étois l'un) reconnoistre le lieu de sa batterie, & étant sur le haut, un des Capitaines du Regiment de Crequi, qui étoit un de ses six, nommé la Couronne, receut une mousquetade de la ville, qui lui rompit la cuisse.

Monsieur Desdiguieres nous montra où il feroit sa batterie, que nous tenions un lieu inac-

cessible pour le canon ; mais il nous dit demain à dix heures mes deux canons seront montez, si je puis gagner ce soir quarante écus à monsieur de Bassompierre, pour en donner vingt aux Suisses, & vingt aux François qui les monteront. Ce qu'il fit, ayant premierement fait monter ses canons, munitions, gabions, & plateformes au pied de la montagne, si droite, qu'à peine un homme y pouvoit monter à pied : & fit creuser des loges pour tenir ceux qui serviroient à garder les canons qui étoient comme des marches, où ils se pouvoient tenir, & mit en montant cinquante Suisses d'un côté, & cinquante François de l'autre côté avec des cables, & alloit d'espace en espace en montant faire faire des relais, pour reposer le canon, & donner loisir aux François & aux Suisses de remonter aux marches plus hautes : & ainsi ayant premierement fait guinder les gabions, puis les plateformes, les munitions & les affuts, finalement monta les canons avec une diligence incroyable, & dont nous n'avions encore veu en France l'experience. La batterie fut prête à onze heures, & on commença à battre le derriere du Château qui est au haut de la ville ; contre l'attente des assiegez, qui ne se fussent jamais doutez que l'on les eût pris par là.

Le Roy arriva à la batterie sur les deux heures aprés midy, comme nous nous étions préparez pour aller à l'assaut ; ce qu'il ne voulut permettre, & envoya querir par Perne, Exempt de ses Gardes, huit ou dix volontaires qui étoient prests à donner, & en même tems ceux de la ville firent une chamade, pour se rendre, & sortirent deux heures aprés, avec honorable capitulation, mille trente soldats commandez par le Marquis de Versoy, & le Baron de Vateville, & nous n'étions pas tant à les assiger.

Se Roy partit le lendemain, & vint coucher à saint Pierre d'Albigny. Le jour d'aprés il dîna

au Château de Miolans. Il trouva dedans cinq prisonniers, que le Duc de Savoye y détenoit depuis tres-long-tems, qui ne pouvoient endurer la clarté du jour en sortant. Il donna la liberté à quatre, & le cinquiéme ayant été reconnu pour avoir fait de grandes méchancetez en France, il fut envoyé à Lyon, où peu de jours aprés il fut mis sur une roüe. De-là le Roy vint coucher à Chamoix pour faire le siege de Charbonnieres, que Mr de Gtillon avoit déja investi. Mr de Sully y amena force canons qu'il fit guinder à l'exemple de Mr Desdiguieres, & le même jour le Château se rendit. Nous fûmes douze jours à ce siege, au bout desquels, & aprés la prise de Charbonnieres, le Roy s'en alla à Grenoble.

Je m'en voulus aller avec Mr Desdiguieres en la ville de Morienne, qu'il alloit conquerir, mais le Roy me commanda de le suivre. Il vint coucher à la Rochette, & le lendemain dîner à Grenoble; d'où ayant sçeu que Madame de Vernetiil arrivoit à S. André de la Côte, il partit pour s'y en aller, & me fit prêter un des chevaux de son écurie. Je fis cette traite au trot, dont j'étois si las, qu'à l'arrivée je n'en pouvois plus. A l'abord le Roy & Madame de Verneuil se broüillerent, de sorte que le Roy s'en voulut retourner de colere, & me dit Bassompierre que l'on fasse sceller nos chevaux. Je luy dis que je dirois bien que l'on scellât le sien, mais quant au mien, je me déclarois du party de Madame de Verneuil, pour demeurer avec elle, & à même tems je fis tant d'allées & de venuës, pour accorder deux personnes, qui en avoient bonne envie, que j'y mis la paix, & couchâmes à S. André, & le lendemain le Roy s'en retourna à Grenoble, & y mena Madame de Verneuil où il demeura sept ou huit jours. Puis s'en revint à Chambery où il ne sejourna gueres qu'il s'en allât à Aix, puis à Nicy où Mr de Nemours le reçût fort bien. Il y demeura

trois jours, pendant lesquels Mr de Biron le vint trouver, & quitta pour cet effet le siege de Bourg. Nous allâmes cependant visiter Geneve où nous vîmes Theodore de Beze.

Le Roy partant de Nicy vint coucher à Foverges, qui fut bruslé en partie la même nuit, par l'inadvertance de la cuisine de la bouche, où le feu se prit. De Foverges le Roi alla à Beaufort, & le lendemain vint dîner au dessus du col de Cornette, qu'il voulut reconnoître, comme une des avenuës, par lesquelles le Duc de Savoye pouvoit rentrer en son pays. Il s'en revint coucher à Beaufort, & le lendemain à saint Pierre d'Albigni, & le jour d'aprés, passant par les batteries de Montmelian, il s'en revint à Chambery, mais il logea en un autre logis que le sien, qu'il avoit quitté, pour le donner à Monsieur le Legat, qui approchoit. C'étoit le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clement VIII. lors seant.

Cependant l'armée du Roy croissoit infiniment, & tous les Princes & Seigneurs de France y venoient à l'envy. Les batteries commencerent à tirer contre Montmelian, mais aprés les premiers jours elles cesserent, parce que le Comte de Brandis, qui en étoit Gouverneur, parlementa, & enfin traita; que si dans un mois la place n'étoit secouruë, qu'il la rendroit au Roy. Alors Monsieur le Legat arriva à Chambery qui y fut receu magnifiquement, & en passant proche de Montmelian, on mit l'armée en bataille, qui faisoit montre generale ce jour là.

Le Roi, à même tems s'en alla à Moustier, parce que le Duc de Savoye avoit regagné toute cette vallée de saint Maurice, qui est depuis le petit saint Bernard jusques au pas de Cel, qui étoit gardé par les Regimens de Navarre & de Chambor. Le Roy y vint, & y fit attaquer une grande escarmouche, où il fut toûjours pour commander, & nous faire retirer, à la mercy d'infinies mousque-

tades, qui luy furent tirées. Il s'en retourna coucher à Moustier, & de-là vint à Chambery par Montmelian, qui lors lui fut livré, suivant la capitulation precedente. Il y trouva Monsieur le Legat, avec lequel il eut diverses conferences, sans rien resoudre. Madame de Verneuil s'en retourna en France, & le Roy alla assieger le fort sainte Catherine, & aprés qu'il l'eût pris, il le remit entre les mains de ceux de Geneve, qui le rasèrent de l'heure même, dont le Legat fut tellement offensé, qu'il s'en vouloit retourner tout court: & on eut grande peine à le retenir. Enfin le Roy revint sur la fin de l'année à Lyon, où il trouva la Reine, qui y avoit déja fait son entrée, & le même soir consomma son mariage. Puis quelques jours, aprés ce Legat étant arrivé, il l'épousa en face de l'Eglise. Peu de jours aprés le Roi conclut la paix entre Monsieur le Duc de Savoye & lui, au gré du Legat, duquel il se licentia, & partit une nuit en poste de Lyon, pour s'en revenir à Paris. Et s'étant embarqué sur l'eau à Roüanne, il vint descendre à Briare, ayant appris par les chemins la mort de la Reine Loüise. De Briare il vint coucher à Fontainebleau, & le lendemain dîna à Villeneuve, & passant la Seine au bac des Tuilleries, s'en alla coucher à Vernueil, n'ayant que quatre personne avec luy dont j'en étois un. Nous demeurâmes trois jours à Vernueil, puis vinmes à Paris. Le Roy logea chez Monglas, au Prieuré de saint Nicolas du Louvre, où il eut toûjours les Dames à souper, qu'il envoya convier, & cinq ou six Princes & nous, qui étions venus avec luy.

Enfin la Reine arriva à Nemours, & le Roy courant à soixante chevaux de poste, l'y alla trouver, & le mena à Fontainebleau, où ayant demeuré cinq ou six jours, elle arriva à Paris, logée chez Gondy. Le même soir le Roi luy presenta Madame de Vernueil, à qui elle fit bonne chere. Nous allâ-

mes enfin loger chez Zamet, parce que le Louvre n'étoit pas encore aprefté. Enfin la Reine y vint loger, & le lendemain elle s'habilla à la Françoise, prenant le dueil de la Reine Loüise. Nous dansâmes quelques balets, & courûmes en champ ouvert sur le Pont au Change. Au Carême-prenant je pris congé du Roi, pour aller en Lorraine, voir ma mere malade, où je demeuray prés de trois mois, & revins comme Madame de Bar, & son Altesse son beau pere vinrent en France voir le Roi, qui vint au devant d'eux à Monceaux, qu'il avoit peu de jours auparavant donné à la Reine, qui fit de grands festins à sa belle fœur, & Mr de Lorraine. Ce fut là où jouïs un concert, où le Roy me fit demeurer, de peur que je m'en allasse à Paris : parce que je luy gagnois son argent. Il demanda s'il donneroit quelque chose à Madame de Verneuil, pour la marier à un Prince qu'elle disoit la vouloir épouser, si elle avoit encore cent mille écus. Monsieur de Bellievre dit, Sire, je suis d'avis que vous donniez cent mille beaux écus à cette Damoiselle, pour lui trouver un bon party. Et comme Monsieur de Sully eût répondu, qu'il étoit bien aisé de nommer cent mille beaux écus, mais difficile de les trouver, sans le regarder, le Chancelier repliqua, Sire, je suis d'avis, que vous preniez deux cens mille beaux écus, & les donniez à cette belle Damoiselle, & trois cens mille & tout, si à moins ne se peut, & c'est mon avis, Le Roy se repentit depuis de n'avoir suivi & creu ce conseil.

De-là le Roy alla à Vernueil, d'où il partit à l'improviste, pour aller en poste à Calais. Il me renvoya de Vernueil trouver la Reine, & sa fœur & son Altesse de Lorraine, pour leur faire compliment de sa part. Je retournay le trouver à Calais, & pris congé de luy, pour aller au siege d'Ostende: & quelque tems aprés, étant venu un soir trouver le Roy à Calais, je trouvay Monsieur de Biron,

prest pour s'en aller en Angleterre, qui me débaucha, pour l'y accompagner. Nous ne trouvâmes point la Reine à Londres : elle étoit en Progrés à quarante lieuës de Bassin nommé la Vigne : d'où l'on vint prendre Monsieur de Biron pour le mener à Bassin. Il fut fort honorablement receu de la Reine, qui lui témoigna beaucoup d'estime. Elle vint le lendemain à la chasse, avec plus de cinquante Dames sur des haquenées, prés du Château de la Vigne, & envoya dire à Monsieur de Biron, qu'il vint à la chasse.

Le lendemain il prit congé de la Reine & s'en revint à Londres, où aprés y avoir sejourné trois jours, il retourna passer la mer, qui le porta à Boulogne, & fûmes contraints de prendre terre au port saint Jean, & d'arriver à minuit à Boulogne : auquel lieu nous arriva la nouvelle de la naissance de Monsieur le Dauphin, qui nâquit le jour de saint Cosme 27. Septembre. Nous nous en revimes en poste trouver le Roi à Fontainebleau, où il demeura jusques à ce que la Reine fût relevée de couche, & puis s'en revint à Paris, d'où Madame sa sœur & Monsieur de Lorraine prirent congé de luy, pour retourner en leur pays. Peu de jours aprés fut la broüillerie de Madame de Vernueil avec le Roy, causée sur ce que Madame de Villars donna au Roy des lettres, qu'elle avoit écrites au Prince de Joinville, & il les luy avoit baillées. L'affaire se racommoda, sur ce que Monsieur le Duc d'Esguillon amena au Roy un Clerc de Bigot, qui confessa avoir contrefait ces lettres, & le Prince de Joinville fut banny. J'allay peu de jours aprés voir ma mere en Lorraine, & m'en revins pour le Carême-prenant de l'année mil six cens deux, auquel les Suisses vinrent jurer le renouvellement de l'alliance. Crequi se battit contre Chambarret. La Bourdaisiere se Maria au Vicomte d'Estauges. Nous dansâmes le balet des Saisons & quelques autres. Le Roy alla en Ca-

resme à Fontainebleau, auquel lieu Lafin le vint trouver à lamy-Carême, & lui donna les traitez de Monsieur de Biron avec l'Espagne & Savoye. Le Roi s'en alla vers Pâques à Blois, puis à Tours, & de là à Poitiers, pour donner ordre aux affaires de Poictou. De-là nous vinmes passer la Feste-Dieu à Blois, puis à Orleans, où le Comte d'Auvergne vint trouver le Roy: de là à Fontainebleau, où Monsieur de Biron vint. Un matin le Roi le pressa longuement au jardin des Pins, de lui dire ce qui étoit de ses pratiques, & qu'il luy pardonneroit: il en fit de même l'aprêdînée, le soir, & le lendemain encore, & sur le soir le Roy donna l'ordre pour le prendre; ce qui fut fait en sortant du cabinet du Roi en la chambre de saint Loüis. Vitry l'arrêta: j'étois dans la chambre, retiré à la fenêtre avec Monsieur de Montbason, Monglas & la Guesle. Nous nous approchâmes, & lors il dit à Monsieur de Montbason qu'il allât de sa part supplier le Roy, que l'on ne luy ôtât point son épée. Et puis nous dit: quel traitement, Messieurs, à un homme qui a servi comme moy. Monsieur de Montbason lui vint dire, que le Roi vouloit qu'il rendît son épée. Il se la laissa ôter: lors on le mena avec six gardes à la chambre en ovalle: & en même tems le Roi dit au Comte d'Auvergne qu'il passât au petit cabinet de Lomenie, & dit à Monsieur le Grand, Monsieur du Mayne & moi, que nous demeurassions auprés de lui. A quelque temps de-là il nous envoya relever par Termes, Grammont & Monglas; & lors fit lire les lettres, que Lafin lui avoit donnée, écrites de la main de Monsieur de Biron: par lesquelles tout apparoissoit de sa conspiration. Nous nous retirâmes au jour, & le lendemain matin ils furent menez tous deux au dessus de la chambre de Monsieur le Grand, & à une autre chambre proche de-là separément.

Puis le soir ils s'embarquerent sur la riviere à Valvin, & furent menez par eau descendre à l'Arsenac, d'où on les mena à la Bastille. Le Roi arriva le même jour à Paris. Le lendemain qu'ils furent arrivez, le Roi remit l'affaire de Monsieur de Biron au Parlement, qui prit pour ses Commissaires Messieurs de Fleury & Murin, Conseillers à la grand Chambre, qui assisterent Monsieur le Chancelier de Bellievre, & Monsieur le premier President de Harlay à instruire le procez. Le Roi cependant s'alla tenir à Saint Maur des fossez, & le Parlement fit appeller les Pairs de France, pour internir au jugement de Monsieur de Biron, lequel aprés l'instruction parfaite de son procez, fut mené par eau au Palais, par Monsieur de Montigny, Gouverneur de Paris, avec quelques Compagnies des Gardes, où il fut oüy sur la sellete, les Chambres assemblées, & le lendemain les voix furent recueillies, & Monsieur de Biron condamné à avoir la teste tranchée en Greve, & ses biens confisquez. Ses parens & amis se jetterent pendant sa prison plusieurs fois aux pieds du Roi, pour lui demander misericorde, & Sa Majesté leur répondit humainement, qu'il avoit pareil regret à son malheur, & qu'il l'aimoit : mais qu'il devoit aimer davantage le bien de sa couronne ; qui l'obligeoit à faire servir d'exemple celui, qui ayant receu plus de graces, avoit plus grievement failly, & qu'il avoit de bons juges & legitimes, ausquels il en laissoit le jugement. Enfin le N. de Juillet il fut executé en la cour de la Bastille, & fut plus agité & transporté en cette derniere action, que l'on n'eût crû. Il fut le soir même enterré à Saint Paul, à l'entrée du Chœur de l'Eglise, où tout le monde lui alla jetter de l'eau benîte. Nous passâmes quelque partie de l'Eté à Saint Germain. Puis le Roi passant par Paris, pour aller

à Fontainebleau, pardonna au Comte d'Auvergne, & le mit en liberté. La Reine accoucha de sa premiere fille, maintenant Reine d'Espagne, le vingt-deuxieme de Novembre à Fontainebleau, en la même chambre en ovale, où Monsieur le Dauphin étoit nay.

Nous revinmes à Paris sur l'Hyver. Nous fîmes un Carrouzel & plusieurs Ballets. Sobole se barricada à Metz contre Monsieur d'Espernon. Le Roi y alla, tira Sobole, & y mit Raguien en sa place. Madame sœur du Roi vint trouver leurs Majestez à Metz; puis Monsieur le Duc de Lorraine, & le Duc & la Duchesse de Deux Ponts. Et le lendemain de Pâques le Roi fut coucher à Nondin, & le jour d'aprés il arriva à Nanci, où il fut receu avec tout l'apparât & magnificence imaginable. Madame y dansa un ballet, & aprés que le Roi eût demeuré huit jours à Nancy, il s'en retourna à Fontainebleau, où il fit une diette, & moy aussi. Il eut une retention d'urine la veille de la Pentecôte, qui le mit en peine, mais il en fut tôt delivré. Saint Luc épousa ma sœur aînée au mois de Juillet de cette année là, & le Roi fut à Saint Germain, Termes, Nanteüil, Villiers-Cotterets & Soissons: puis étant retournez à Paris je pris congé de lui pour m'en aller en Hongrie. Mes parens Allemands, qui avoient veu tous mes parens entierement adonnez aux armes, souffroient impatiamment, que je passasse ma vie dans l'oisiveté, que la paix de France nous causoit. Et bien que j'eusse été à la conquête du Roi en Savoye, & au siege d'Ostende, ils me pressoient continuellement de quiter la Cour de France, & me jetter dans les guerres de Hongrie: & pour cét effet me procurerent le Regiment de trois milles hommes de pied, que le cercle de Bavieres devoit fournir l'année 1603. Je refusay cette Charge cette année là, n'étant pas à propos, que sans avoir aucune connoiss-

sance du pays, j'y allasse de plein sault y commander trois mille hommes ; mais bien je me résolus d'y aller volontaire, avec le meilleur équipage que je pourrois : & pour cet effet je m'apprestay le mieux qu'il me fut possible, & ayant envoyé mon train m'attendre à Oulme, pour y apprester un batteau de Colonel, & le fournir de tout ce qui seroit necessaire, je partis le 18. pour aller à Nancy, où je demeurai jusques au 22. & ayant eu des Carosses de relais, je vins coucher à Sarbourg. Le 23. je vins dîner à Saverne chez Monsieur le Doyen, François de Creange, & coucher à Strasbourg. Je demeuray un jour, pour faire changer en ducats l'argent que j'avois avec moi : & dans un carosse de loüage, j'en partis le 29. & arrivai le 30. à Oulme. J'y demeurai le 31. & vis l'Arsenac de la ville, qui est bien beau, & m'embarquai le lendemain sur le Danube avec tout mon équipage dans deux grands batteaux. J'arrivai le 3. d'aprés le matin à Neubourg, ou le Duc, pere de celui d'apresent, m'envoya enlever & m'emmener dans son Château, où je fus extremement bien receu. Il me retint tout le jour, & le soir il me fit festin aussi beau qu'il se peut.

Je pris congé de lui, pour partir le lendemain matin, que je vins dîner à Ingolstat, passant par Ratisbonne, & par Lentz, j'arrivay à Vienne en Austriche le 9. Septembre où je trouvay Mr le Prince de Joinville, le Reingrave, & Frederic Cuntrat & autres qui me vinrent trouver aussi tôt que je fus arrivé, & vinrent souper chez moi. Le lendemain je me trouvay bien en peine, lors que je sçeus que celui qui commandoit cette année-là les armées de l'Empereur en Hongrie, étoit le Rosworm mon ennemy capital ; parce qu'étant autrefois Lieutenant des Gardes de mon pere à la Ligue, lors que Swartzenbourg en étoit Capitaine, & puis ensuite aux troubles de la France ; étant

devenu Capitaine il tua assez mal le Lieutenant, nommé Petontcourt, brave Gentil-homme. Et ayant été envoyé pour garder le Blancmenil par mon pere, étant pendant son sejour devenu amoureux d'une jeune Demoiselle, qui étoit refugiée au Blancmenil avec sa mere, il l'enleva sous l'esperance de l'épouser, & en ayant joüy quelque tems il en fit joüir plusieurs autres, & puis la renvoya. Ce qui étant venu à la connoissance de feu mon pere, il tâcha de le faire attraper ; mais lui avec une douzaine de gardes de feu mon pere, rodoit la campagne, étant venu proche d'Amiens, logea en une maison du Major, proche de la ville, en laquelle le feu se prit, & le Major ayant fait sortir quelques gens pour éteindre le feu, trouverent Rosworm qu'ils prirent, dont mon pere étant averti le mit au Prevôt pour lui faire trancher la tête : Ce qui auroit esté executé si Monsieur de Vitry, Maistre de Camp de la Cavalerie legere à qui il avoit connoissance, & lui avoit fait quelque service, ne lui eût donné moyen de se sauver. Depuis ce tems-là, comme il étoit brave homme, & avoit suivi les armées, il étoit parvenu à cette grande charge, s'étoit de telle sorte déclaré nôtre ennemi, que l'on eut quelques avis qu'il nous avoit voulu faire assassiner a Ingolstat. Dequoy feu mon pere ayant fait plainte au Duc de Baviere, qui lui avoit voulu donner la conduite de son Régiment, il lui en ôta cette année la commission, ce qui l'anima d'autant plus contre mon pere. Toutes ces raisons étoient suffisantes pour me faire aprehender de me mettre en lieu où il eût toute puissance, & moy dénué d'assistance & d'amis. C'est pourquoy le soir aprés souper je communiquay cette doute à mon cousin le Reingrave, qui entra dans mon sentiment, & me déconseilla d'aller à l'armée, si je n'avois de bonnes précautions précedentes, & qu'il étoit d'avis, que je m'en allasse en Fran-

silvanie, sous le Général George Basta, ami de feu mon pere, & homme de grande réputation pour les armes. Nous en demeurâmes-là pour ce soir, & le lendemain me mena faire la révérence à l'Archiduc Ferdinant, depuis Empereur, lequel me fit grand accueil. Ce même matin vint aussi à l'Audiance le Docteur Petz, un des principaux Conseillers de l'Empereur Rodolphe arrivé le soir auparavant à Vienne, où l'Empereur l'avoit envoyé, pour conferer des affaires avec l'Archiduc son cousin: lequel étoit amy du Reingrave, qui me le fit aussi saluer. Et comme il étoit homme libre, il dit au Reingrave, que s'il lui vouloit donner à dîner ce jour-là, il lui feroit plaisir, parce qu'autrement il iroit dîner tout seul à l'hôtelle, le Reingrave lui dit qu'il le méneroit dîner chez un autre lui même, qui étoit moi, son cousin, & son frere, & je l'en priai instamment; ce qu'il accepta à tel si, que le lendemain nous viendrions dîner avec lui: car son train arrivoit le même jour.

Or ce Docteur n'aimoit pas le Rosworm, & le Reingrave lui ayant dit l'état où j'étois avec lui, aprés le diner luy & moy étans à moitié yvres, il m'en parla, & me dit que je me devois soigneusement garder de Rosworm, qui étoit le plus méchant de tous les hommes, & qu'il m'offroit l'assistance du Colonel Petz, son frere, qui avoit trois milles Lansquenets en l'armée. Que le Reingrave mon cousin y avoit six cens bons chevaux François, qu'il commandoit conjointement, & que je cherchasse encore en l'armée quelque support, que de son côté il tâcheroit de m'y en trouver, & qu'il s'offroit d'être entierement mon amy: dont je le remerçiay, avec des paroles plus exquises que je pus. Sur cela nous nous separâmes, avec promesse d'aller le lendemain diner chez lui. Il en pria aussi Monsieur le Prince de Joinville & Cuntrat,

qui avoient diné avec luy chez moy. Je dis au Reingrave ce que le Docteur Petz m'avoit dit de Rosworm, & il fut bien aise que ledit Docteur se fût déclaré pour moy, & son frere aussi, car ils n'aimoient pas Rosworm. Le lendemain nous vinmes en l'hôtellerie où le Docteur Petz nous devoit traiter, où nous trouvâmes le Colonel Sigfrid Collowitz, qui étoit arrivé le soir de l'armée & dina avec nous.

Pendant le diner Collowitz & moy fimes *Brouderschaft*, avec grandes protestations d'amitié, & aprés diner le Docteur Petz lui conta en ma presence ce qui étoit de Rosworm & de moy, & que puisque nous étions freres qu'il falloit qu'il me maintint en l'armée, & empêchât que le Rosworm ne me fist déplaisir. Ce qu'il me promit, & jura de faire de tout son pouvoir, qui n'étoit pas si petit, puisqu'il avoit neuf mille chevaux Allemands du Regiment d'Autriche, qu'il commandoit, outre douze cens Hongrois, dont il étoit Colonnel, & que son frere Ferdinand de Collowitz avoit quinze cens chevaux. Qu'au reste le Rosworm étoit haï en l'armée, & qu'il ne sçauroit rien entreprendre ouvertement, car se seroit une méchanceté tres-manifeste; & que pour le reste je viendrois loger en son quartier, avec toute sorte d'assurance, & qu'il empêcheroit bien toute sorte de supercherie. Qu'il retourneroit le lendemain à l'armée, qu'il luy diroit qu'il m'avoit veu à Vienne, & qu'il pressentiroit, s'il avoit pour agréable que je vinsse. Qu'au pis aller, il me tiendroit en son quartier des Hongrois, & que nous ne nous soucierions pas de lui. Le Landgrave de Hesse de Darmstat étoit arrivé depuis peu à Vienne pour aller à l'armée, & avoit été prié par le Docteur Petz à ce même festin, pendant lequel ledit Docteur dit qu'il avoit le jour auparavant diné chez-moy à la Françoise, & qu'il n'avoit jamais fait meilleure

chere, & qu'il falloit que le lendemain j'en donnasse à la compagnie qui me promirent d'y venir, & le Collowitz de retarder son départment jusques aprés diner pour être de la partie. Ils y vinrent tous, & je leur fis bonne chere. Aprés diner Collowitz partit bien intentionné pour moy; auquel je priay de plus de parler au Comte Frederic de Salms, & à son frere le Comte Casimir, Chanoine de Strasbourg, dont le premier étoit Colonel de mille chevaux, & le deuxiéme de cinq cens Arquebusiers raistres, comme aussi de Mesbourg qui étoient tous trois mes parens, & le Reingrave luy écrivit aussi pour moy.

Je demeuray à Vienne jusques au 21. Septembre, tant pour m'y pourvoir de tentes, chevaux, & autres ustensilles necessaires à l'armée, où il faut tout porter; parce que l'on campe que pour attendre Mr de Joinville, qui m'avoit prié de le mener dans mes bateaux étant venu sans équipage. Nous partîmes donc ensemble ce jour-là & vinmes coucher à quatre lieuës de Vienne où nous étions embarquez assez tard.

Le lendemain 22. nous vinmes coucher à Presbourg, autrement (Posonia) ville capitale de la Hongrie que possede maintenant l'Empereur. Là nous trouvâmes le Colonel Germanico Strasoldo qui menoit trois mille Italiens à l'armée. Son Lieutenant Colonel étoit Alexandre Rodolphi, & alloient quand & lui en voyage volontaires les Seigneurs Mario de Ponpeo Frangipani, le Marquis Martinengue, & le Marquis Avogaro. Ils vinrent trouver Mr le Prince de Joinville, & leur firent tous cinq la réverence avec beaucoup d'offres d'amitié & à moy aussi, disans que nous devions être tres-amis ensemble, puisque nous étions tous étrangers : ce que nous leur promimes de nôtre part.

Le 23. nous navigeâmes tout le jour, & sur le soir il nous print envie de nous arrêter au gîte

en une Isle deserte, & y faire tendre nos tentes pour voir si rien n'y manquoit ; mais nous trouvâmes la nuit une telle quantité de moucherons, qui nous gâterent le visage de telle sorte, qu'outre que nous en fûmes toute la nuit inquiétez outre mesure, le lendemain nous n'étions pas reconnoissables tant nous avions nos visages enflez.

Le 24. nous fûmes coucher à Gonear, où le Gouverneur de la forteresse nommé Jean Molard, nous vint trouver pour nous prier de venir loger chez lui, dont nous nous excusâmes sur nôtre embarquement que nous voulions faire de grand matin.

Il envoya le soir un éturgeon à Mr le Prince de Joinville & à moy un autre, & nous manda qu'il esperoit nous voir le lendemain à Strigonie ; parce que l'Evêque d'Agria, & le Seigneur Esterhazi, deputez de l'Empereur pour traiter la paix avec le Comte d'Alstein & luy venoient d'arriver, qui s'en alloient à Strigonie où devoit être la conference.

Nous partîmes de Goneat le vingt-cinquiéme de bon matin, pour tâcher de passer Strigonie, & éviter la rencontre de ces députez ; mais le Comte d'Alstein nous vint querir, & nous amena des chevaux pour monter à la forteresse.

Il fit à Mr le Prince de Joinville & à moy, un beau festin à souper, où nous beumes médiocrement ; mais de malheur les députez susdits étans venus sur la fin du souper, on fit resservir de nouveau & fûmes jusqu'à minuit à table, nous nous y enyvrâmes tellement que nous perdimes toute connoissance. On nous ramena dans nos bateaux & nous partimes le lendemain 26. pour aller coucher à Vats. Nous eûmes la nuit quelques allarmes de Turcs, ou pour mieux dire des Hongrois, qui feignoient être Turcs, pour venir piller, ce qui nous fit passer la nuit dans nos batteaux, & le vingt-sept de Septembre nous passâ-

mes auprés de l'Isle de Vats gardée par quinze cens Lansquenets, sous la garde du Colonel Ferdinand de Collowitz, lequel nous attendoit à diner dans son batteau, & nous traita fort bien en ayant eu ordre du Colonel Sigfrid de Collowitz, duquel j'ay parlé cy-dessus.

Peu aprés que nous fûmes dans son batteau il me retira en sa chambre, où il me donna une lettre de son frere en creance sur luy, par laquelle il me mandoit que je pouvois en assurance venir saluer le General Rosworm en la compagnie de Mr le Prince de Joinville. Que Mr de Tilly, qui cette année-là étoit Sergent Major de la Cavalerie & Infanterie de l'armée, lequel avoit été autrefois au quartier de feu mon pere & qui m'affectionnoit fort, luy avoit dit que le General luy avoit assuré qu'il ne me vouloit point de mal en mon particulier; mais aussi qu'il ne vouloit point de privauté avec moy, & que je le pourrois saluer en ladite compagnie, & puis ne le guere pratiquer.

Il me dit de plus, que plus de la moitié de l'armée s'oposeroit à luy s'il me vouloit faire quelque violence, ou mauvais traitement, & que les deux Comtes de Hollac, celuy de Salms, le Reingrave, & les Colonels de Mespourg, de Petz, de Strasoldo & luy, tous ensemble étoient plus puissants que le General.

Qu'au reste j'envoyasse mes tentes en son quartier des Hongrois qui avoient l'avant-garde, & que j'y aurois autant de pouvoir que luy.

Cette nouvelle me réjoüit fort; car j'étois en peine de mon abord avec Rosworm, & en peine aussi si je ne le voyois point, qu'il ne me voulût point souffrir à l'armée où nous arrivâmes sur les trois heures aprés midy du même jour. Et aprés que Mr le Prince de Joinville eut salué le Rosworm au devant de sa tente je le saluay aussi & luy moy, puis Mr de Tilly, qui m'entretint

jusqu'à ce que Mr de Chevreuse & Mr le General se separerent ; & alors je m'en vins chez Collowitz qui m'amena en mes tentes, qui étoient tenduës à l'avant-garde, puis s'en alla.

Aprés souper ledit Collowitz me manda, qu'il me viendroit prendre incontinent, & que je fusse à cheval devant ma tente ; ce que je fis & allâmes ensemble passer le pont de l'Isle d'Odon, qui étoit contre nôtre Camp. Il y avoit quelques six-vingts Hongrois de ceux du Collowitz qui étoient en garde dans l'Isle à une lieuë au dessus, & qu'ils faisoient un pont de batteaux pour traverser la riviere.

Collowitz me fit prendre un de ses chevaux pour quitter le mien, qui n'étoit pas assez viste, & allâmes reconnoître les Turcs avec cette Cavalerie. Mais dés qu'ils nous ouïrent venir ils rentrerent dans des Chaïques, qui sont de petits vaisseaux du Danube armés, & s'en retournerent de l'autre côté vers l'armée des Turcs.

C'étoit quelque petit nombre de Turcs qui étoient venus reconnoître les lieux où ils se camperoient aprés être passez. Ils ne discontinuerent pas pourtant la fabrique de leur pont de batteaux, qu'ils avoient déja conduite depuis leur rive jusqu'à une petite Isle que le Danube fait en ce lieu-là : & de cette Isle avoient déja avancé vers nous quatre batteaux, lesquels le matin suivant 28. Septembre, nous rompimes à coups de canon, & en fut aussi tiré grande quantité du Camp des Turcs à nous la riviere entre deux. Puis nous nous retirâmes au Camp, & proche du pont je vis premierement empâler deux hommes, comme fugitifs de nôtre armée vers celle du Turc.

Nous passâmes le reste de la journée en l'attente de ce que les Turcs voudroient entreprendre : ce qui nous aparut la nuit prochaine. Car ils passerent en l'Isle d'Odon, en même lieu qu'ils avoient reconnu & descendu la nuit precedente,

au nombre de quelques dix mille hommes tant de pied que de cheval sur des Chaïques & pontons, & commencerent à se retrancher à dessein, à mon avis, d'y faire passer ensuite tout le reste de l'armée, si nous ne les en eussions chassez.

Cette petite armée étoit des troupes que le frere de l'Escriban, qui avoit tant excité de troubles en Azie les années precedentes, avoit amenées au Camp de Bude, aprés avoir apointé avec l'Empereur des Turcs, lors que son frere fut mort, aux conditions d'être Bâcha & Gouverneur de la Bôme.

Et parce qu'il amenoit avec luy l'élite des rebelles qui étoient en grande réputation au Levant, il demanda, avant qu'entrer en son Gouvernement, de venir passer un Eté en la guerre de Hongrie. Et comme l'Escriban impatient de repos, étant les deux armées le Danube entre deux, se plaignit qu'il n'avoit point d'occasion de faire paroître la valeur de ses gens, il offrit au Sardat, qui est à dire le General Bascha, de passer du côté des Chrêtiens, & de s'y fortifier en sorte, qu'ils y pourroient puis aprés passer à loisir, & nous combattre.

Le Collowitz monta à cheval avec les Hongrois dés la minuit, & moi & quelques Gentils-hommes François, qui m'accompagnoient, allâmes avec eux, mais ils demeurerent dans le grand retranchement, que l'on avoit fait pour y contenir toute l'armée, qui étoit gardée par le Regiment de Strasoldo Italien.

Sur la pointe du jour Saint Michel, vingt neuviéme Septembre, nous sortîmes du grand retranchement, avec deux cens Hongrois, pour reconnoitre les ennemis, mais nous n'eûmes pas fait trois cens pas, que nous trouvâmes en tête quelque cens chevaux.

Lesdits Hongrois, selon leur coûtume, s'étoient tous escartez ça là, pour faire la descouver-

ce, & n'avions pas trente chevaux avec nous, qui prirent tous la fuite, en les voyant. Mais moi, qui ne pouvois croire que les Turcs se fussent tant avancez, & qui voyois fort peu de difference entr'eux & les Hongrois, je creus que c'étoient des nostres, jusques à ce qu'un Hongrois fuyant, me cria, *Heu domine, adsunt Turcæ:* Ce qui me fit retirer aussi.

Mais les Turcs ne nous approcherent jamais de trente pas, craignant les embuscades; car c'étoit dans des taillis que nous étions, & eux étoient éloignez de plus d'une lieuë Hongroise de l'armée, qui étoit passée d'un autre côté.

Le General Rosworm vint peu de tems aprés, qui fit passer dans l'Isle toute l'armée à quatre mille hommes prés, qu'il laissa à la garde de nôtre Camp. Et aprés qu'elle fut passée & mise en bataille, il prit le premier une bêche, & commença à combler les retranchemens, nous y faisant tous travailler pour animer les soldats. Ce qui ayant été fait à moins de demie heure, il envoya quatre Compagnie Hongroise, du Regiment de Darmstat, pour escarmoucher les Turcs, qui prirent à même tems la fuite, & les Hongrois leur donnerent la chasse prés de trois quarts de lieuë.

Le Rosworm envoya quatre Compagnies de Carabins Liegeois, pour les soûtenir; mais comme les Hongrois eurent rencontré mille chevaux Turcs, qui venoient soûtenir les fuyards, ils prirent eux même la fuite, & les Turcs les poursuivirent vivement.

Ils étoient bien montez, tant pour poursuivre que pour fuir; mais les Carabins, qui ne l'étoient pas à l'égard d'eux, furent assez mal-menez des Turcs, qui en tuerent plus de quarante, avant que les Regimens de Cavalerie d'Austriche & Moravie eussent fait tête, & qu'ils se fussent retirez entre ces deux escadrons.

Ils se mirent lors à escarmoucher ; ce qu'ils entendoient parfaitement bien, & mieux que les Chrêtiens, & nous nous mêlâmes quelques trente Volontaires, François ou Italiens, en cette escarmouche, parmi les Hongrois. Ce qui dura plus de deux heures, & insensiblement nous nous étions plus avancez que le General ne nous l'avoit ordonné, ce qui avoit été cause que le Regiment d'Autriche & de Moravie, s'étoient aussi avancez, pour favoriser nostre escarmouche.

Cela obligea le Roswoim d'envoyer le Collowitz, avec ordre de faire la retraite, selon qu'il lui avoit ordonné qui étoit une forme nouvelle, & que nous n'avions encore veuë pratiquer. Car aprés que Collowitz fut venu premierement aux Hongrois qui escarmouchoient, puis à nous, pour nous dire, que sans discontinuer l'escarmouche, nous perdissions toûjours petit à petit du terrain.

Il retourna à ces deux mille chevaux, qu'il separa en cinq escadrons qu'il mit comme le cinq d'un dé. Il mit puis aprés le Capitaine à la tête, & le Lieutenant à la queuë de chaque escadron. Puis à un point nommé il fit faire à chaque homme des deux escadrons qui étoient en tête demy tour à gauche, les ayant pour cet effet un peu élargis en leurs rangs, puis l'escadron ayant la tête tournée devers nôtre Camp, & le Lieutenant étant à la tête, ces deux escadrons susdits s'alloient au trot remettre derriere les deux escadrons qui faisoient les deux derniers points du cinq du dé, laissant autant de distance entre les quatre bataillons qu'il en falloit pour y placer le cinquiéme, pour faire le cinq du dé parfait. Puis ils se remettoient la tête formée devers l'Ennemy.

Cependant nous perdîmes autant de terrain que ces deux escadrons en avoient quitté, l'escadron du milieu soutenant nôtre escarmouche ; lequel

retira peu aprés, en la même forme que les x premiers & se logea entre les quatre. Et s les deux derniers escadrons en firent de mê-, & ainsi consecutivement jusqu'à ce que sans :ordre nons fûmes rejoints dans le corps de rmée.

Alors le General la fit toute marcher en batail- aux Ennemis qui nous attendirent bravement, en qu'inégaux. Comme nous marchions on ous battoit de quinze canons de l'autre côté Danube, ce qui nous fit quelque peu de al.

Mais comme nous eûmes passé huit ou neuf ens pas ils nous purent plus endommager. Mr Generaal retint auprés de luy Mr le Prince de oinville & Mr le Landgrave, avec ses volon- aires Italiens; mais je m'étois dérobé peu au- aravant avec huit ou dix Gentils-hommes Fran- ;ois, & m'allay mettre à la pointe gauche au Régiment du Comte Casimir mon cousin, qui me fit l'honneur de me mettre à sa droite, & ces Gentils-hommes au premier rang de son es- cadron.

Nous chargeâmes les premiers un gros de mil- le chevaux Turcs, & étions soûtenus de deux mille chevaux, sçavoir mille Raistres du Collo- witz, & mille du Comte Frideric de Hohenlo. Le Colonel & moy, avec ses Officiers & les François que j'avois amenez, chargeâmes fort bien; mais les cinq cens chevaux qui étoient Arquebusiers Raistres n'en firent pas de même; ains faisans le caracol chaque troisiéme rang en déchargeant, ils montrerent le flanc aux Turcs qui les chargerent vivement, & nous eussent dé- faits si ces deux susdits escadrons ne se fussent avancez, qui nous donnerent loisir de nous ral- lier & de les charger de nouveau, lesquels à cet- te deuxiéme charge ne tinrent plus, & nous les menâmes battans jusques sur la rive du Danube,

où il s'en fit une terrible boucherie. Car en même tems l'aîle droite de nôtre armée avoit chargé & défaite l'aîle gauche des Turcs.

Ainsi tout fut rompu, & de ces dix mille hommes passez, il en demeura plus de sept mille sur la place, & plus de mille noyez voulant repasser le Danube à la nage. Il y eut quelques mille chevaux qui s'écarterent dans l'Isle qui furent en suite défaits, & la pluspart tuez.

Il m'arriva un accident en ce Combat, qui me pensa perdre. J'étois monté sur un cheval d'Espagne Alezan, beau & bon, qui m'avoit coûté mille écus de Geronimo Gondy; mais il étoit un peu ardent. Il reçût dans le Combat un coup de sagaye au dessus de l'œil qui le fit battre à la main, de sorte qu'il rompit sa gourmette. Je ne m'en aperçûs point dans la premiere charge; mais lors que les Ennemis lâcherent le pied, je m'aperçûs qu'en peu de temps je n'étois pas non seulement le premier des poursuivans, mais plus avant que je ne voulois dans les fuyards.

De sorte que voulant retenir l'ardeur de mon cheval, je vis qu'il m'étoit impossible de l'arrêter. Lors je le pris par une des rênes pour le faire tourner à gauche, ce qu'il fit, mais il prit la course dans un gros de mille Turcs, qui se retiroit, n'ayant point combattu, & s'alloit jetter dedans, sans que des Estangs, qui me servoit d'Ecuyer, se jetta à la bride, qu'il lui haussa de telle sorte, qu'il me donna loisir de me jetter à terre, à vingt pas des Turcs, qui n'oserent tourner pour me venir tuër, dont ils montroient grand desir. Car j'avois des armes tres-belles, dorées, gravées, & quantité de plumes & d'écharpes sur moi, & sur mon cheval. Ledit des Estangs se jettant à mon cheval, se perça la jambe de mon épée, que j'avois laissée penduë à mon bras, pour me saisir des rênes.

Sur ces entrefaites M. le Prince de Joinville,

ui suivoit la victoire, me voyant en cét état, me reux blessé, & s'en vint à moy, qui remontay en iligence sur un autre cheval & poursuivis les urcs jusques à l'eau. Puis nous revinmes au lieu ù étoit le Rosworm, & autres Chefs assis sur les Turcs morts; qui me voyant me voulut parler levant tous ces Messieurs, & aprés m'avoir loüé le m'avoir veu bien faire, & que je ne serois pas de la Maison dont je suis issu, si je n'étois vaillant, il me dit ensuite, feu Mr de Bestein vôtre pere a été mon maître, mais il m'a voulu indignement faire mourir. Je veux oublier ce dernier outrage, pour me ressouvenir de la premiere obligation, & être desormais, si vous voulez, vôtre ami & vôtre serviteur.

Alors je descendis de cheval & le vins salüer, & l'asseurer de mon service, avec les paroles plus efficaces, dont je me pûs imaginer. Puis il se retourna vers les deux Princes le Landgrave de Hessen & de Joinville, & les Colonels & autres Officiers qui étoient là, & leur dit, Messieurs je ne sçaurois faire cette reconciliation & nouvelle asseurance d'amitié avec Monsieur de Bestein, en meilleure compagnie, ni aprés une si belle action. vous prie tous demain à diner & lui aussi, pour le confirmer: ce que nous luy promimes.

Lors nous nous assimes, Monsieur de Joinville & moy, comme les autres, sur les corps de ces Turcs morts, & j'appris pour lors une chose, que depuis j'ai connuë n'être sans raison. Un des Lieutenans du Maréchal de Camp, vieux Colonel nommé Hamerstein, nous dit que l'on pouvoit discerner les Turcs d'avec les Chrétiens, qui étoient là morts, non seulement par la circoncision, mais aussi par les dents, que les Turs avoient toutes gatées & pourries, à cause des rubans, dont ils couvrent trop leurs têtes; que nous ne trouverions point aux Hongrois, qui ne la couvrent que de ce petit bonnet. Ce que nous trouvâmes veri-

table en plus de cinquante Turcs, qui avoient les dents gâtées, & ceux qui n'étoient pas circoncis les avoient fort blanches & nettes.

Aprés cette victoire nous repassâmes toute l'armée de l'autre côté du Danube, en nôtre camp, qui n'y arriva pas toute, qu'il ne fût le lendemain troisiéme au grand jour, auquel le General commanda que l'on tuât tous les prisonniers du jour precedent, parce qu'ils embarassoient l'armée. Qui fut une chose bien cruelle, de voir tuer de sang froid plus de huit cens hommes rendus. Je vins dîner chez le Rosworm, suivant la promesse que je luy en avois faite, avec tous les principaux de l'armée, où nous confirmâmes avec le verre & mille protestations, l'amitié qu'il m'a toûjours depuis fidellement gardée, que nous avions faite sur le champ de bataille. Aprés dîner, nous nous mîmes à joüer à la prime, & demeuray jusqu'à minuit dans sa tente, y ayant encore fait collation.

Le lendemain 1. Octobre le conseil de guerre se tint, auquel on admit les deux Princes, & on me fit aussi cet honneur de m'y appeller, là où fut agité le different d'entre le Baron de Sirai & le Colonel de Staremberg, qui commandoit un regiment de mille chevaux du Royaume de Bohême.

Cette querelle demeura plusieurs jours à être appointée, parce que l'on leur ordonna, sur peine d'infamie, de vuider le different par le combat: ce que Staremberg, persuadé par ses amis, ayant accepté, Siray ne le voulut point.

Enfin le conseil, pour ne les deshonorer tous deux, ordonna au Comte de Soüés, grand Maître de l'Artillerie, & au Colonel de Sophiries, de les appointer entr'eux, sans qu'ils s'adressassent plus au conseil.

Nous demeurâmes en repos jusques au Dimanche 6. Octobre, que quelques Tartares de l'armée du Turc, ayant passé le Danube à nage à quoy ils

ont coûtumiers, vinrent donner proche de la tête de nôtre camp, sur quelques gens qui coupoient du foin pour les chevaux de l'armée. Ils pouvoient être quelques mille deux cens, qui ayant veu que la Cavalerie sortoit du camp pour les combattre, s'enfuirent de telle vitesse, qu'ils disparurent à moins de rien, & allerent repasser le Danube, comme ils l'avoient precedemment passé.

J'ay dit cy-dessus, que les Turcs avoient passé le bras du Danube, qui étoit entre eux & l'Isle d'Odon, à la faveur d'une petite Isle de quinze cens pas de tour, qui étoit au milieu de ce bras du Danube, entre la grande Isle & eux, & qu'ils avoient fait un pont de batteaux depuis leur rive jusqu'à la petite île. Et comme nous avions à coups de canon rompu celui qu'ils avoient commencé de faire, depuis la petite Isle jusques à celle d'Odon, ce qui les avoit contraints de passer, lors qu'ils vinrent à nous sur des chaïques & radeaux.

Ils garderent encore depuis la bataille cette petite Isle, & conserverent le pont, qui leur donnoit communication de leur armée à elle. Ils y mirent aussi six canons, desquels ils tiroient à ceux qui s'approchoient.

Le General s'avisa de se saisir de cette Isle, & de ces canons. Et de fait, fit accommoder un batteau, où il y avoit dessus deux caques de poudre dans lequel il y avoit deux Raistres, qui devoient mettre le feu dés qu'ils debanderoient, & on avoit mis une perche à chacun de ses caques, ausquelles étoient attachées des cordes qui faisoient, débander les ressorts, quand elle rencontreroient quelque resistance qui les feroient plier, puis on conduisit ce bâteau au fil de l'eau du pont des Turcs, qui donnoit communication à la petite Isle, & lors qu'il vint à passer entre deux batteaux, les perches qui furent arrestées par le Pont, firent l'effet qu'on s'en étoit promis, & rompirent le pont.

Le Rosworm avoit ordonné quarante chaïques, qui dans la nuit obscure, qui étoit entre le Jeudy & le Vendredy douziéme Octobre, devoient descendre dans l'Isle, tuër cent ou six vingts Turcs, qui y étoient de garde, & jetter les pieces de canon sur des radeaux, qu'à cet effet on avoit ordonnez.

Le tout fut conduit avec un tres bon ordre, hormis qu'une demie heure devant, les Hongrois destinez à faire l'execution, ayant demandé d'être secourus de cinquante piquiers ou hallebardiers, pour soûtenir un reste de cavalerie, s'il y en avoit dans l'Isle, le Rosworm dit qu'ils fissent ce qui leur avoit été ordonné, & qu'il ne vouloit pas hazarder ces piquiers à cette execution, ce qui picqua tellement les Hongrois, qu'ils ne voulurent point donner dans l'Isle, qu'ils eussent sans difficulté prise, & les canons aussi. Car le batteau & les caques donna contre le pont, & le rompit, & les Turcs qui étoient dans l'Isle prinrent l'épouvante, desorte qu'ils se jetterent dans le Danube, pour gagner leur camp, dont plusieurs se noyerent, & nos Hongrois demeurerent au milieu du Danube sur leurs vaisseaux, sans vouloir s'avancer.

Nous étions de l'autre côté du Danube, vis à vis de la petite Isle, pour voir executer cette entreprise, bien marris de voir que par la lâcheté ou méchanceté des Hongrois, nous eussions perdu cette occasion.

Le General s'en retourna fort en colere, disant force choses infames contre les Hongrois : ce qu'il continua encore le lendemain, principalement lors que les trois Colonels Hongrois, Collowitz, Anadasti & Dourge, le vinrent trouver pour luy faire prendre raison en payement. Il leur dit, que ces troupes Hongroises étoient sans courage, ausquelles il ne donneroit jamais employ ny execution à faire. Ce que ces Colonels rapporterent à leurs gens, lesquels revinrent le lendemain

Samedy douziéme Octobre, dire de la part des Hongrois au General, qu'aucune lâcheté ny poltronnerie n'avoit empêché les Hongrois d'assaillir l'Isle, mais bien le mépris qu'il avoit fait d'eux, de n'avoir voulu hazarder 50. piquiers Lansquenets, pour les soûtenir. Et que pour preuve que ce n'étoit point la crainte, qui avoit détourné leur dessein, ils offroient d'aller au dessus de nôtre camp passer en chaïques le Danube, & faire un Fort sur l'autre rive du côté des ennemis, en la plaine qui est entre Bude & le camp, en laquelle ils faisoient paître leur chameaux, au nombre d'environ dix mille.

Le Rosworm, qui connoissoit de quelle importance il étoit, de construire un Fort entre Bude & le camp des ennemis, qui les eût empêchez d'évitailler Bude, & aussi voulant faire donner sur les doigts des Hongrois, qui n'avoient voulu descendre à l'Isle, pensa qu'il feroit infailliblement ou l'un ou l'autre. C'est pourquoy il loüa hautement la genereuse resolution des Hongrois, de laquelle il donnoit l'honneur aux Colonels, qu'il disoit leur avoir persuadé.

A l'heure même il leur fit fournir des chaïques, des outils, & un Ingenieur, pour tracer un Fort sur le bord de l'autre rive, où nos chaïques alloient quelquesfois prendre terre du côté des ennemis, & enlevoient toûjours quelques chevaux ou buffles, ou quelque mal-heureux Turc. C'est pourquoy l'armée Turquesque ne prit point allarme lors qu'ils virent arriver deux chaïques à leur rive, deux heures avant la nuit dudit Samedy. Et aprés que l'Ingenieur leur eut tracé le Fort, ils passerent autres cinq chaïques, avec quelques cinquante travailleurs, qui n'étonnerent pas ses gardeurs de chameaux.

Comme la nuit fût venuë, il passa jusques à huit cens Hongrois, qui travaillerent sans intermission toute la nuit, & furent le matin relevez par

cinq cens autres, lesquels continuerent le retranchement, desorte qu'il y avoit un fossé de deux toises autour, creux d'une toise, & le Fort relevé de prés de dix pieds. Cela donna telle frayeur aux Turcs, qu'ils se resolurent de faire promptement un puissant effort pour chasser les nôtres de ce Fort.

La plaine, où il étoit assis, a plus d'une demy lieuë, tant de long que de large, faite en demy-lune, qui est bornée par les côteaux, par le camp des ennemis, & par Bude en l'arc, & par la riviere en la corde, ses côteaux font cinq vallées, outre celle de Bude & celle du camp, & à Bude y a la citadelle sur une montagnette nommée le *Blo-sBaus*,

Dés le matin du Dimanche 23. Octobre, les Turcs mirent leurs chameaux en haye avec chacun une banderolle dessus, sur le haut des côteaux, ce qui faisoit fort belle veuë, & ne fut veu dans toute cette plaine aucun homme ny bête, si ce n'étoit quelque Turc, qui passoit parfois du camp à Bude, ou aux vallées pour porter les ordres.

Le Rosworm fit loger sur la rive de l'Isle Dodon, vis à vis de la plaine des ennemis, quarante canons de baterie, fit venir au dessous dudit Fort toutes les chaïques de nôtre armée, qui étoient au nombre de soixante, pour recevoir & repasser les Hongrois, en cas qu'ils fussent pressez de se retirer, & fit passer en l'Isle Dodon trois mille chevaux, dans nôtre grand retranchement, & le regiment du Colonel Petz, pour ayder aux Italiens de Strasolde, qui y étoient logez, de le garder. Je fus le matin dans le nouveau Fort, & vis l'état de ceux qui y étoient dedans, que je trouvois bien plus resolus à le construire qu'à le garder. Je le dis au retour à Rosworm, mais il me dit qu'il ne s'attendoit pas de conserver ce Fort, & qu'ayant été construit en une nuit, ce seroit merveille s'il n'étoit détruit en un jour.

Sur les deux heures aprés midy nous commençâmes à voir contremonter l'armée navalle des Turcs, qui étoit en ordre de croissant, composée de cinquante deux chaïques. Dedans ce croissant étoient deux Galeres à ving-huit rames, & un peu plus avant une chaïque, entre les deux Galeres, mais plus avancée, qui portoit le tambour major des Turcs.

Ces deux grosses Galeres alloient toûjours tirant de leur grosse artillerie, & les chaïques chacune de deux fauconneaux qu'elles portoient. Elles n'eurent pas contremonté trois cens pas, qu'en approchant de Bude furent tirées trois volées de canon, qui étoit le signal pour attaquer le Fort; & en même tems sortirent des cinq vallées susdites de Bude & du camp, plus de ving-cinq mille chevaux qui couvrirent la plaine, ayant tous le sabre à la main, qu'ils faisoient passer par dessus leurs têtes à leur mode, ce qui faisoit paroître infinis miroirs à la lueur du Soleil, qui ce jour là fut tres-beau & tres-clair.

Ils vinrent de furie donner à nôtre nouveau Fort, & ceux qui ne peurent mônter, servirent de marchepied aux autres, pour y entrer & y tuerent plus de trois cens de nos Hongrois, le reste s'étant sauvé dans les chaïques, qui étoient à leur bord, pour les ramener au nôtre. Plusieurs Turcs se jetterent à cheval dans la Danube, pour attaquer nos chayques, dont quelques-uns furent tuez, & deux amenez de nôtre côté avec les chevaux. Cependant l'armée du Danube des Turcs s'approchoit toûjours, tirant incessamment, & donna dans les escadrons des Raistres, qui étoient en bataille dans l'Isle d'Odon, desorte, qu'il les falut faire tirer à l'écart, & mettre le regiment de Pest sur le ventre.

Mais à l'heure même le Comte de Zultz, ayant fait pointer six canons de batterie contre les Galeres & chayques des Turcs, il les força de s'en re-

tourner. Ce fut chose étrange, que de tous les quarante canons pointez contre la plaine où étoient les Turcs, qui tirerent par trois fois, il n'y eut jamais que deux volées de canon, qui razassent l'orison, lesquelles firent chacune une ruë par où elles passerent, faisant voler tant de têtes, jambes & bras en l'air, que si les autres canonades eussent fait de même, ils en eussent tué plus de deux mille hommes. Le General en attribuoit la faute au jour du Dimanche, auquel les canoniers & pointeurs s'étoient enyvrez.

Aprés la prise de ce Fort, les Turcs continuerent à leur aise de ravituailler Bude qui étoit leur principal dessein. Et est certain que si on leur eût pû empêcher ce ravituaillement, ce qui se fût pû faire si nous nous fussions de bonne heure campez de l'autre côté du Danube, Bude ne pouvoit plus tenir.

Le Rosworm en fut fort blâmé ; mais il s'excusoit sur ce que s'il eust passé de l'autre côté de la riviere où Bude est situé, que les Turcs eussent pris le poste où nous étions logez, & ensuite la ville de Pest sans difficulté, d'où ils eussent avec plus de commodité ravituaillé Bude, qu'ils n'avoient fait par delà, & qu'elle ne pouvoit faillir d'être secouruë.

Les Turcs pour prendre leur revanche du Fort, que nous avions voulu construire de leur côté, mirent vis-à vis de nôtre camp sur un petit lieu relevé proche de Bude, qui y commande vingt pieces de canon, desquelles ils tirerent en batterie par plusieurs jours dans nôtre Camp, non sans quelque dommage.

Une aprés-dînée que nous joüyons à la prime avec le General & deux autres, une volée de canon perça sa tente en deux endroits. Elle étoit remarquable pour être violette, ce qui les y fit souvent pointer leurs pieces. Une autre volée renversa la tente du jeune Schomberg, frere du Ma-

:échal dernier mort, comme je l'étois allé voir; & fusmes quatorze personnes ensemble dessous, dont un nommé Boisroet fut bien blessé du mats qui tomba sur sa tête.

Enfin le Rosworm quitta le tertre où il étoit logé, & se campa en une vallée prochaine où le canon ne le pouvoit plus offenser, & les Turcs voyant que leur batterie ne nous incommodoit plus, la cesserent au bout de cinq jours qu'ils l'eurent continuée. Enfin le General voyant que son sejour en ce même camp lui étoit inutile, & que l'on le blâmoit à Vienne & à Prague, de ce qu'avec une si belle armée; car elle étoit de trente cinq mille hommes de pied & de dix mille chevaux, il ne s'étoit osé loger du côté des Ennemis, mêmes aprés cette grande défaite de Dodon qui les avoit affoiblis de quantité d'hommes & de leurs meilleurs soldats; il se résolut de passer de leur côté, pour cet effet fit construire un double pont pour entrer en l'Isle de Vats, & pour en sortir du côté de S. André cinq lieuës au dessus de Bude. Il alla diner le Dimanche 20. dans l'Isle de Vats, & passant sur le premier pont alla visiter l'autre qui étoit bien avancé, puis s'en revint au Camp d'où il partit avec toute l'armée le mardy suivant, & ayant passé le premier pont se campa dans l'Isle où il sejourna le lendemain, & le Jeudy 24. l'armée passa le deuxiéme pont qui traversoit le bras du Danube voisin de S. André, & nous campâmes assez prés de l'armée Turquesque qui ne changea point son Camp, encore que nous eussions quitté le nôtre ancien; mais seulement cinq jours aprés que nous fûmes passez sous S. André, qui fut le Dimanche 27. ils vinrent quelques vingt mille chevaux à une lieuë de nôtre armée, s'étant mis dans une plaine proche d'une montagne, qui les couvroit de nôtre vûë, ils envoyerent cinq cens chevaux à l'escarmouche pour nous attirer dans leur embuscade,

dont un Hongrois, qui demeuroit proche de là nous vint avertir. Ce qui fut cause que nous continuâmes l'escarmouche tout le jour sans nous avancer, lors qu'ils faisoient semblant de fuyr. Nous demeurâmes campez sans rien faire proche saint André, jusqu'au mardy N. de Novembre, que le General partit à soleil couché avec cinq mille chevaux, s'en vint droit à Bude toute la nuit, & arrivâmes à la pointe du jour en la ville basse de Bude, qui n'est point fermée, où l'on avoit donné avis au General, que quantité des principaux Turcs de l'armée étoient venus loger. Nous donnâmes jusques aux écuries du Roi sans rencontrer personne que des pauvres gens Hongrois. Seulement trouvâmes-nous dans les bains quelques trente Turcs qui furent tous tuez en se baignant. Mais en nous en retournant, l'artillerie du Château & de la ville nous salüa rudement, & tua dix ou douze Raistres. Nous nous en revinmes au camp de S. André, ayant enduré cette nuit-là un tres-grand froid.

Or la coûtume des armées Turquesques, qui viennent faire la guerre en Europe, est de ne camper pas plus longuement que jusqu'au jour de S. Martin qui est l'onziéme jour de Novembre, si ce n'est qu'ils soient sur la fin d'un siege, & que le General demande encore trois jours en sa faveur, aprés lesquels expirez, ils ont pouvoir de couper impunément les cordages des tentes dudit General, & le lendemain de piller la proviande qui est le magazin des vivres, & puis s'en aller sans autre ordre. Et comme ce jour-là le dessein des Turcs ne fut autre que d'envituailler la ville de Bude, qui paroissoit & commençoit d'être affamée, le Sardat Bacha creut avoir satisfait à ses ordres, l'ayant suffisamment pourveuë de vivres pour deux ans. Desorte qu'il ne voulut point retenir l'armée en campagne, plus longuement que leur coûtume ordinaire,

& délogea du camp où il étoit logé depuis trois mois, pour s'en retourner à Belgrade, & de là licentier l'armée, dont le General fut averty le jour de Saint Martin au soir, comme je joüois à la prime avec luy dans sa tente, par un homme que luy envoya celuy qui commandoit dans Pest, qui avoit veu leur délogement, & avoit envoyé quelques Houssars côtoyer la riviere, jusques à Belgrade, dont il luy mandoit qu'il lui donneroit avis de tems en tems, jusques à ce que l'armée fut débandée. Ce qu'il fit le lendemain, & le jour d'aprés, qui étoit le 3. il l'asseura que la plûpart de l'armée étoit envoyée en ses garnisons, & que les troupes d'Asie s'embarquoient sur le Danube pour s'en retourner. Ce qu'ayant sceu aussi par divers espions Hongrois, qui étoient en l'armée des Turcs, il fit repasser l'armée le quinziéme de Novembre en l'Isle de Vats, où il sejourna le lendemain matin, pour licentier ou mettre en garnison une grande partie de l'armée. Il envoya le Colonel Guipernetz, avec son Regiment de Lansquenets de quinze cens hommes à Pest, qui est tout vis à vis de Bude: & parce qu'ils faisoient difficulté d'y entrer, s'ils n'avoient un prêt, attendant leurs monstres, le General me pria de luy prêter deux mille ducats pour leur donner, m'asseurant de me les faire rendre dans peu de jours. Ce qu'il fit, sçachant que je ne manquois pas d'argent, leur ayant gagné à la prime depuis que j'étois arrivé à l'armée, plus de huit mille ducats.

Monsieur le Prince de Joinville, Monsieur le Langrave de Hessen, Monsieur le Reingrave, Schomberg, & les volontaires Italiens s'en retournerent de Vats, & moy je suivis l'armée volante de trois mille chevaux, & de huit mille hommes de pied, que le General retint, avec lequel il partit le septiéme de l'Isle, & vint camper à quatre lieuës de la riviere, le lendemain il vint affie-

18. Janvier de l'année 1604. & arrivay par la poste le 22. à Pragues, où je trouvay le Rosworm, qui depuis nôtre reconciliation m'avoit porté une tres-étroite amitié. Il vint le lendemain matin 23. me prendre en son carosse à mon logis, & m'amena à la Salle du Palais de Pragues, où nous nous promenâmes jusques à ce que les Conseils se levassent, & lors tous les Seigneurs des Conseils vinrent donner le bon jour au Rosworm, lequel ils respectoient fort, à cause de la Charge qu'il avoit euë de Maréchal de Camp General de l'Armée: & puis en suite il me presenta à eux, les prians de m'aymer, leur disant beaucoup de bien de moy. Il me mena delà diner chez un vieux Seigneur, nommé Preschestoris, qui étoit Bourggrave de Carlestein, qui est la seule forteresse du Royaume de Boheme, en laquelle la Couronne & tous les titres & enseignemens du Royaume sont gardés. Il avoit deux fils, l'un grand Fauconnier de l'Empereur, l'autre un jeune Seigneur, qui avoit été camarade du Rosworm en la derniere année, & qui l'année presente pretendoit le Regiment de Cavalerie, que le Royaume de Boheme devoit envoyer en Hongrie: Et parce que le Rosworm pouvoit beaucoup pour luy obtenir, ils cherchoient tous avec passion ses bonnes graces.

Ledit Rosworm étoit amoureux de la derniere fille dud t. Bourggrave, nommée Anna Sibilla. Les autres trois étoient la Comtesse de Millesimo l'aînée: la deuxiéme avoit épousé Carle Collowitz Colonel, frere du Colonel Zeiffrid Collowitz, & la troisiéme nommée Anna Esther, étoit une jeune Dame d'excellente beauté en l'âge de 18. ans, veuve depuis six mois d'un Gentilhomme nommé Brichind, avec qui elle avoit été un an mariée.

Nous fûmes noblement reçûs & traitez chez ce Monsieur de Prêchestoris, & aprés dîner nous

soit aux voisins, & s'il ne commandoit à ses filles de faire nôtre volonté il étoit mort, & me dit cependant que je prisse une de ses filles & que je m'en joüassent. Moy qui pensois être venu à une affaire où toutes les parties étoient d'acord, fus bien étonné lors que je vis qu'il nous falloit forcer les filles en la presence de leur pere. Je dis au Rosworm que je ne m'entendois point à forcer des filles. Il me dit lors que si je ne le voulois faire, que je vinsse tenir le poignard à la gorge du pere, & qu'il feroit son devoir avec une des deux filles; ce que je fis à grand regret, & ces pauvres filles pleuroient: le Rosworm commençoit à en baiser une quand un grand bruit du voisinage émeu aux cris qu'avoit fait l'hôte luy fit lâcher prise, & me dire qu'il nous falloit payer de courage & de bonne mine, ou qu'autrement nous étions perdus.

Lors il fit dire à l'ôte qu'il le tueroit s'il ne nous faisoit sortir des mains du peuple. Cet hôte avoit une jupe volante, sous laquelle il lui mit sa dague qu'il lui tenoit contre la chair, & me fit donner le poignard du page pour en faire de même. Ainsi sortîmes du poile jusques dans la ruë, l'hôte intimidé disant toûjours au peuple que ce n'étoit rien, jusqu'à ce qu'étant un peu éloignez nous retirâmes nos dagues de dessous sa jupe, & l'hôte commença à crier comme devant, *morteriau, morteriau*; ce qui convia le peuple de courir aprés nous avec infinis coups de pierres. Alors le Rosworm me cria, mon frere sauve qui peut. Si vous tombez ne vous attendez point que je vous releve; car chacun doit songer à soy. Nous courions assez vîte, mais une pluye de pierres nous incommodoit grandement, dont l'une ayant donné dans les reins du Rosworm le porta par terre; & moy pour ne faire ce qu'il m'avoit dit qu'il me fe-

roit je le relevay, & luy aiday à marcher vingt pas, au bout desquels nous trouvâmes heureusement nôtre carosse, auquel nous étans jettez nous fimes toucher jusqu'à ce que nous fussions en seureté dans la vieille ville, étans échapez des mains de plus de quatre ou cinq cens personnes

Le 24. de Janvier le Rosworm me fit obtenir entrée en l'anti-chambre de l'Empereur, qui est un lieu reservé aux fort grands Seigneurs & Princes, en laquelle je me trouvois de deux jours l'un. Et cinq ou six jours aprés joüant à la paulme contre le grand Walestein, qui faisoit la Charge de grand Chambellan de l'Empereur depuis la mort de Peter de Molar, decedé depuis huit jours, l'Empereur nous vint voir joüer à travers d'une jalousie, qui étoit en une fenêtre, qui regardoit sur le jeu de paulme, & y demeura long-téms.

Le lendemain matin, comme j'étois en son anti-chambre, il me fit appeller, pour luy faire la reverence, où il me traita fort benignement, disant qu'il connoissoit ma race, qui avoit toûjours fidelement servy leur Royale maison. Qu'il avoit eu bonne information de moy en cette derniere guerre d'Hongrie, & que si je pretendois à quelque Charge, qu'il seroit bien aise de m'en gratifier. Il me parla en Espagnol, & voulut que je luy répondisse aussi.

Peu de jours aprés m'arriva la nouvelle de la mort du Baron de Siray, tué par Monsieur le Reingrave mon cousin : ce qui m'obligea de parler aux principaux du conseil en faveur du Reingrave, mon cousin, & pour l'excuser, & enfin demander sur ce sujet audiance à l'Empereur, qui me fut promptement accordée, & me répondit favorablement, & ensuite me fit dire par le Comte de Furstemberg, qu'il avoit reformé les cinq compagnies de Cavalerie du Reingrave à trois, & les quatre des Carabins du Rosworm à deux, & que si

: voulois lever encore trois nouvelles compagnies de Cavalerie, & deux de Carabins, que l'Empereur me retiendroit à son service, en qualité de Colonel de mille chevaux, ce que j'acceptay; voyant la longue paix de France, & comme aussi pour l'amour extréme que je portois à Madame Esther.

Les trois compagnies de chevaux legers furent données à Champgaillard, vieux soldat François, à Dom Balthasar de Marradas Espagnol, & à Jean Paul Italien, qui les avoient déja commandées, sous le Reingrave, & qui les renforcerent du debris des autres. Pour les deux Compagnies de Carabins, le Capitaine la Ramée en eut une, & le Capitaine Merguelot, tous deux Liegeois, l'autre. Je fis donner la Cornette de Champgaillard à Cominges, & sa Lieutenance à la Croix, qui depuis a été Colonel. C'étoit pendant le Carême-prenant, que l'on traitoit de ma capitulation; auquel tems on parle peu d'affaires en ce pays du Nort, & je ne pressois pas fort mes expeditions, étant éperduëment amoureux de Madame Esther; laquelle aprés plusieurs esperances qu'elle me donna, & sa sœur au Rosworm; de venir passer le Carnaval à Prague: enfin elles furent retenuës à Carlestein par la maladie du Bourggraff leur pere nous le passâmes bien gayement en festes & festins continuels, & joüans à la petite prime, fort grand jeu, entre cinq ou six que nous étions, à sçavoir le President du Royaume, nommé Staremberg, Adam Galpoppel, le grand Prieur de Malthe, Kinsky l'aîné, & le Rosworm & moy, & n'étoit soir qu'il n'y eût plus de deux ou trois mille d'allers de perte ou de gain. Celuy qui faisoit l'office de grand Ecuyer de l'Empereur, nommé Bruscofscky, se maria avec une riche femme, ou le Rosworm & moy fûmes conviez, & un des

sade que nous faisions, ils nous déchargeoient de grand coups de hampes de hallebarde sur les reins, & sur les bras: ce qui dura quelque tems, jusques à ce qu'un chef de Justice sortant de la Maison de Ville, haussa son baston, que l'on nomme *Regiment stoct*, alors tous les Archers mirent leurs halebardes en terre, & le Rosworm, qui sçavoit la côûtume, y jetta son épée, & me cria que je jettasse aussi vitement la mienne. Ce que je fis; autrement j'eusse été déclaré rebelle à l'Empereur, & pour tel puny.

Alors le Rosworm me pria de parler quand le Juge interrogeroit, afin que l'on ne le reconnût point. Il me demanda qui j'étois, & luy ayant dit sans déguiser, il me demanda qui étoit mon compagnon, je lui dis que c'étoit Rosworm, alors il nous fit de grandes excuses. Et le Rosworm marri de ce que je l'avois nommé, quand il vit qu'il ne s'en pouvoit dédire, se démasqua en colere, menaçant le Juge & les Sergens, & qu'il s'en plaindroit à l'Empereur, & au Chancelier. Eux tâcherent du mieux qu'ils purent de le rappaiser, mais il avoit été trop battu, & moy aussi, pour se contenter de paroles. On nous rendit nos six compagnons plus heureux que nous, car ils n'eurent que la peur, & nous nous retirâmes. Puis le soir, comme si de rien n'eût été, nous retournâmes aux nopces. Mais le lendemain le Rosworm vint trouver le Chancelier du Royaume, auquel il parla fort arrogamment, & le Chancelier fit mettre, pour nous satisfaire, plus de cent cinquante Sergens prisonniers, les femmes desquels étoient tous les jours à la porte de mon logis, pour obtenir grace, & moy j'en sollicitois assez le Rosworm; mais il étoit inexorable, & les fit demeurer quinze jours en prison, pendant la rigueur de l'Hyver, dont deux en moururent.

Enfin à grand peine je les fis delivrer. Quelques jours aprés il se fit une assemblée de Dames chez le grand Chancelier, où nous allâmes dançer un petit ballet, qui fut trouvé beau, pour être en Boheme, où il ne s'en danse pas souvent.

Pendant ce tems-là, comme nous joüyons un jour au Quinola, Adam Galpoppel & Kinsky se querellerent & se battirent le lendemain, où Adam Galpoppel fut blessé à la jambe.

Le grand Prieur de Boheme & l'Ambassadeur de Venise, qui étoient venus joüer avec nous, chez Adam Galppopel, à qui nous tenions compagnie pendant que sa blessure le tint au lit, ou au logis, se querellerent aussi sur le sujet de S. Jean & de S. Marc: ce qui donna à rire à la Cour.

Or dans la ville de Prague, le nouveau Calandrier se pratique, mais dans la campagne, parmy les Hussites, il ne s'observe point; de sorte que le Carême-prenant étant passé à Prague, il dura encore dix jours de plus à la campagne, & le Bourgraff de Carlestein nous convia le Rosworm & moy, avec deux autres Seigneurs, l'un nommé Slabata, & l'autre Colobrat, de le venir passer à Carlestein, où quantité de Dames & de Seigneurs se devoient trouver aussi. Ce que nous fimes dés nôtre Mercredy des Cendres, & nous mîmes tous quatre en carosse, qui étions les quatre amoureux des quatre filles du Bourgraff; car Colobrat aymoit de longue main la Comtesse Millesimo, & Slabata étoit depuis peu embarqué avec la femme de Collowitz.

Nous y trouvâmes plus de vingt Dames, parmy lesquelles il y en avoit de tres-belles: & ne faut pas demander si nous fûmes bien venus & receus des quatres filles du logis, mais principalement de la mienne, qui fut ravie de me voir, & moy elle, car j'en étois extrémement amoureux, & puis dire qu'en toute ma vie je n'ay passé dix

journées plus agréablement, ny ne les employay mieux que je fis celle-là, ce fut une continuelle feste, étant perpetuellement à table, ou au bal, ou en autre meilleure occupation.

Enfin aprés le carnaval passé, nous nous en revinmes à Pragues, avec grand regret d'elle & de nous, mais avec grande satisfaction de nôtre petit voyage. Ma Maîtresse me promit qu'elle viendroit bien-tôt à Pragues : mais comme son pere retomba malade, elle ne le pût; mais elle me fit venir deguisé à Carlestein, où je fus cinq jours & six nuits caché en une chambre, prés de la sienne, au bout desquels, & de ma vigueur, je m'en revins à Pragues : où aprés avoir tiré mes expeditions & assurances pour l'argent de ma levée, je pris congé de l'Empereur, pour m'en venir en France, & partis de Pragues le Jeudy devant Pâques fleuries en poste, avec un de mes amis nommé Cocorporis, & vinmes coucher à Carlestein, pour dire adieu au Bourggraff, à ses filles, & fils. Moy en effet pour prendre congé de ma Maîtresse, & en esperance, même en ferme creance lors, de retourner la trouver aussi tôt que ma levée seroit faite, que je ferois acheminer par le Danube en Hongrie, pendant que j'irois faire un tour à la Cour de l'Empereur.

J'en partis le lendemain, & vint coucher à N. où il me fut fait tres-bon traitement par le Maître de la maison, & y avoit assez belle compagnie de Dames, mais elles ne me touchoient gueres au cœur, car j'y avois donné trop de place à l'Anna Esther Preschestoris. Je n'avois avec moi que le seul Guitaud & un valet Allemand, que j'avois été forcé de prendre, à cause que les miens étoient demeurez malades à Pragues. Le Samedy lendemain il nous fit encore festin à dîner, où il nous enyvra, & puis nous prêta son carrosse, qui me mena à Pilsem, d'où je partis le jour de Pâques fleuries, pour aller cou-

cher à Ratisbonne. J'en partis le Lundy & couchay à Brughausen, & le Mardy j'arrivai à Munechen : le Mercredi je vins saluër Monsieur le Duc Maximilian, lequel me fit l'honneur de m'offrir le Regiment de trois mille Lansquenets que le cercle de bavieres entretenoit en Hongrie, & qu'en quelque année que je voulusse le recevoir, pourvû que je l'en avertisse devant Pâques, qu'il me le donneroit. Dont je lui rendis tres-humbles graces, & m'ayant fait défrayer, j'en partis le Mercredi Saint en un carosse qu'il me presta qui me mena le lendemain Jeudy Saint dîner à Amberg où je demeuray le Vendredy, Samedy & Dimanches de Pâques pour quelques affaires que j'y avois, & en partis le lendemain de Pâques, & m'en revins en trois jours à Strasbourg dîner, & coucher à Saverne. Je me mis à table pour souper avant que d'aller voir les Chanoines au Château ; mais comme je commençois ils arriverent pour me prendre & me mener loger au Château. C'étoient Messieurs le Domdeken, ou Doyen des Creanges, & les Comtes de Quesle & de Risfercheid. Ils avoient déja soupé, & étoient à demi yvres. Je les priay, que puis qu'ils me trouvoient à table, ils s'y missent plûtôt que de m'amener attendre le souper au Château, ce qu'ils firent, & en peu de tems de nôtre soif, Guitaud & un mien compere maître des monnoye de Loraines & moy, nous les achevâmes si bien d'enyvrer, qu'il les fallut remporter au Château, & moi je demeuray en mon hôtellerie. Et le lendemain à la pointe du jour je montai à cheval, pensant partir ; Mais ils avoient la nuit envoyé défendre que l'on ne me laissât pas sortir : car ils vouloient avoir leur revanche de ce que je les avois enyvrez.

Il me falut donc demeurer ce matin-là au dîner, dont je me trouvay bien mal. Car afin de m'eny-

vrer, ils mirent de l'eau de vie dans mon vin à mon avis, bien qu'ils m'ayent depuis assuré que non, & que c'étoit seulement d'un vin de Lesperg, qui étoit si fort & si fumeux, que je n'en eus pas beu dix ou douze verres, que je ne perdisse toute connoissance, & que je ne tombasse en une telle lethargie, qu'il me fallut saigner plusieurs fois, & me vantouser, & me serrer avec des jarretieres les bras & les jambes. Je demeuray à Saverne cinq jours en cet état, & perdis de telle sorte le goût du vin, que je demeuray plus de deux ans, non seulement sans en pouvoir boire, mais encore sans en pouvoir sentir sans horreur.

Aprés que je fus guery je m'en vins en deux jours à Harouël où je ne demeuray gueres sans aller à Nancy. Je trouvay du changement en la Cour de Lorraine par la mort de Madame sœur du Roy, Duchesse de Bar. Aprés que j'y eus séjourné quelques jours je fus à Epinal, non tant pour y voir ma tante, que ma cousine de Bourbonne nouvellement mariée au Comte d'Escars de qui j'avois été extrémement amoureux, & si feu ma mere n'y eût point eu de répugnance, j'eusse creu ne vivre point mal-heureux marié avec elle : mais je ne lui voulus pas déplaire.

Je la trouvay comme elle arrivoit chez ma tante où nos anciens feux se rallumerent, nôtre séjour de quatre jours à Epinal y aida fort. Monsieur de Couconges étoit venu avec moy, & sa femme avec ma cousine ; nous allâmes la conduire à Ville sur Illon avec ma cousine de Vianges. De-là nous allâmes à Mirecourt voir Monsieur & Madame de Marcoussay. Puis revinmes audit Ville sur Illon où nous nous separâmes de ma cousine d'Escars, non sans y avoir tous deux bien du regret, & elle s'en retourna à Bourbonne & nous à Espinal, & de-là à Nancy. Et le lendemain que j'y fus arrivé, j'allai à Thoul, au

devant de ma mere, qui arrivoit de France, & l'emmenay à Harouel, où Madame d'Epinal la vint voir le lendemain Et le jour d'aprés on rapporta le corps de feu mon frere de Remonville, qui avoit été blessé d'une mousquetade au genoüil, à la prise du Porc-Espic, au siege d'Ostende, duquel coup il lui fallut couper la jambe, donc il mourut cinq jours aprés, qui me fut un sensible déplaisir, & une signalée perte : car c'étoit un homme de grand cœur, & de bon jugement, & qui avec apparence étoit pour faire une grande fortune.

Je l'avois laissé auprés du Roi en m'en allant en Hongrie, pour terminer l'affaire de Saint Sauveur, laquelle je déduirai, comme celle qui m'a fait quitter la charge que j'avois en Hongrie, qui fut aussi cause de la mort de mon frere.

Une tante de ma mere, nommée Madame de Merville, luy donna soixante mille écus, & la maria avec feu mon pere, & pour assurer cet argent à ma mere, il le fallut employer en chose qui luy tint nature de propre : ce que l'on fit, en prenant en engagement du Roy le Comté de Saint Sauveur, le Vicomté de Landelut & la Baronie de Vesou, pour quarante mil écus, que mon pere fournit comptant; & depuis on supplea encore des autres vingt mil écus, que l'on devoit employer de ladite donation de Madame de Merville, & ce par Edit d'alienation verifié au Parlement & Chambre des Comtes, où il appartenoit. Or dans le contrat d'engagement, il étoit porté, que si lesdites terres n'avoient de revenu autant que montoit l'interêt de nôtre argent au denier vingt, qui étoit neuf mille livres par an, ce qui en manqueroit nous seroit payé sur la recepte generale de Caen. Il arriva qu'aprés la bataille de Moncontour, comme l'on licentia les Raistres, on paya leurs décontes au mieux que l'on pût : & comme on n'avoit pas tout l'argent comptant

tant qu'il falloit, on convia feu mon pere & Schomberg de prendre des rentes sur l'Hôtel de ville de Paris, où autres engagemens, pour une partie de la somme qui leur étoit deuë & à leurs Raistres, & l'autre partie comptant. Et feu mon pere, qui vit que les terres de S. Sauveur, qui lui étoient déja engagées, valoient beaucoup plus que l'interêt des premieres sommes, pour lesquelles il la tenoit, offrit de prendre encore quarante mille écus sur les mêmes terres en engagement; ce que les Ministres de France accepterent avec joye, & lui donnerent les expeditions que lui-même desira. Et comme il ne sçavoit point certaine Loy de la France particuliere, il ne se soucia point de faire verifier aux Chambres des Comtes cette derniere partie, & joüit prés de trente ans de toutes lesdites terres en cette façon.

Avint qu'en l'an 1593. Monsieur de Schomberg, étant redevable à feu mon pere de la somme de trente deux mille écus, offrit à mon pere, que s'il vouloit prendre cette somme sur le Roi, & en surcharger encore les Terres de saint Sauveur, qu'il feroit encore ajoûter par le Roi vingt-quatre mille livres de plus, qui étoient dûs à feu mon pere, pour restes du payement des Raistres, lesquelles vingt-quatre mille livres étoient en bonne forme declarez dettes de la Couronne.

Feu mon pere, pour sortir d'affaires d'avec Monsieur de Schomberg, qui en ce tems-là n'étoit pas bien dans les siennes; & pour être payé de ce reste, dont il n'étoit point assigné, accepta ce party, & eut les expeditions necessaires pour ce dernier surchargement, qui furent verifiées au Parlement comme les autres. Et lors on avertit feu mon pere, qu'il étoit besoin de les faire verifier aussi à la Chambre des Comptes de Paris & de Roüen. Ce que vou-

lant faire, & de celle aussi de quarante mille écus precedens, la Chambre en refusa la verification. Et bien que ma mere depuis sa viduité en eût obtenu diverses jussions, elle n'y pût parvenir.

Il arriva qu'en l'année 1601. le Duc de Virtemberg, poursuivant le remboursement de quelque somme d'argent, qu'il avoit prétée au Roi pendant la guerre, on lui dit, qu'il cherchât lui-même les moyens de se faire payer par l'invention de quelque parti, ou la découverte de qu lques terres qui ne fussent encore engagées, ou qui le fussent à si bas pris que l'on lui pût surcharger pour plus grande somme : à quoi son Resident, nommé Bunichause, qui y travailloit, fut aidé par le Procureur General de la Chambre des Comptes de Roüen, nommé Duménil Basire, qui lui promit, moyennant dix mille écus, qu'il lui fourniroit des engagemens suffisans pour son affaire. Et que s'il le vouloit introduire chez Monsieur de Rhosny, qu'il luy declareroit. Ce que Bunichause ayant fait, il dit au Marquis de Rhosny, que nous tenions les domaines de saint Sauveur, le Vicomté de Landelut & de Vesou, pour soixante mille écus, & qu'il étoit porté par le contract, que si lesdites terres n'étoient de trois mille écus de revenu, le Roi s'obligeoit de payer ce qu'il y manquoit, sur la recepte generale de Caën ; ce qu'il faisoit reciproquement en faveur du Roy, que si les terres valoient davantage, le surplus devoit être restitué au Roi. Par ainsi le Roi se vouloit faire justice à lui-même, non seulement ils seroient quittes du premier engagement, de cent quatre-vingts mille livres, mais encore du deuxiéme de cent vingt mille livres, & que par la supputation qu'il en avoit faite, nous demeurions redevables de plus de soixante mille livres au Roi, quand bien sa Majesté nous com-

preroit les cent quatre-vingts mille livres annuellement debourfez par nous à dix pour cent. Veu que des autres fommes, qui étoient des dettes de fervices, qui n'étoient & ne pouvoient être verifiées en engagement de domaine, le Roi n'étant obligé à aucun interêt.

Monfieur de Sulli print ces avis avec applaudiffement, & crût que fans bourfe délier il pourroit payer le Duc Wirtemberg, qu'il affectionnoit pour être Proteftant, & parce qu'auffi il l'avoit autrefois connu.

Il le propofa au Roi, & l'affeura, que nous aurions fujet d'être plus que contens, fi le Roi nous faifoit don de ce que nous lui ferions redevables de refte ; de forte qu'en l'année mil fix cens un, comme je revins d'Angleterre, je trouvai que par un Arrêt du Confeil il étoit ordonné, que ma premiere fomme de foixante mille écus me feroit annuellement rembourfée, avec les interêts au denier dix, que les deux autres, chacune de quarante mille écus, me feroient pareillement rembourfées, mais fans interêt, & que je rendrois compte des fruits & des domaines depuis l'année mil cinq cens foixante-neuf, que j'en étois entré en joüiffance.

Je me plaignis grandement au Roy de cette injuftice de fon confeil, & luy fis voir comme mon pere, étranger & ignorant des loix de la France, avoit traité de bonne foy. Que s'il n'eut pris fur lefdits domaines la deuxiéme fomme de quarante mille écus, que l'on luy eût donné comptant, comme l'on avoit fait aux autres Colonels. Que fi on en faifoit de même à tous les anciens detenteurs des domaines, ou droits fur le Roy, que leur induftrie en la fuitte des tems avoient été augmentées, outre que l'on ruïneroit quantité de grandes maifons, cela aporteroit ce prejudice, que tous les domaines qu'elles tiennent, deperiroient, & que

quand cette regle seroit generale, elle devroit avoir exception pour nous qui étions étrangers, qui servions de bonne foy, & qui avions apporté du soulagement aux affaires du Roy, n'ayant pas receu nôtre argent comptant, que l'on nous devoit donner, mais pris un encherissement sur une terre, que nous possedions déja. Que cela consideré, il trouveroit que le revenu de ses domaines n'avoient point excedé l'interêt de nôtre somme. Que s'il y avoit quelque chose à redire, c'étoit sur la partie de Monsieur de Schomberg, de laquelle le Comte de Nantueil nous seroit garant. Le Roy prit assez bien mes raisons, mais pour cela il ne fit pas casser l'Arrêt donné; si fit bien en suspendre l'execution plus de deux années, pendant lesquelles nous joüissions, mais avec incertitude de nos affaires, & crainte, que si un jour on executoit l'Arrêt, le recepte que nous continuions de faire, tomberoit plus lourdement sur nous. Desorte que de tems en tems je pressois le Roy de me faire justice, soit en me rembourſant, ou en cassant l'Arrêt. Et comme je m'en voulus aller en Hongrie, je le pressay de m'expedier, lequel me promit qu'il me donneroit contentement, & que dans deux mois au plus tard, je serois satisfait, & que je fisse comprendre mes raisois à Monsieur de Sully, qui ne m'étoit pas favorable en cette affaire. Je lui dis que je reviendrois en ce temslà, & que cependant je lui laissois mon frere, qui luy en parleroit de tems en tems : ce qu'il trouva bon. Et quand mon frere, qui étoit un esprit colere & chaud, luy en parla, le Roy luy dit, qu'à mon retour il nous contenteroit; mondit frere le pressa de telle sorte que le Roy se fâcha, & mon frere ne parla pas au Roy avec le respect & la retenuë qu'il devoit. Ce qui fut cause que le Roy luy parla fort aigrement, & mondit frere le lendemain print con-

gé de luy, & s'en alla en Flandre servir le Roi d'Espagne, auquel lieu il fut tres-bien appointé, & eut commission de faire un regiment d'Infanterie. Mais comme il ne devoit être en la place monstre, qu'à la fin du mois de Juillet, il s'en alla en attendant voir le Marquis Spinola devant Ostende, où il fut tué. Et comme je revins peu de tems avans sa mort en Lorraine, où je levay cinq cens chevaux pour aller en Hongrie, & mon frere un Regiment de pied, pour servir en Flandres, le Roy creut que j'avois tout à fait quitté son service; ce qui fut cause qu'il fit saisir par le Président d'Enfreville, & le Baron de la Lutumiere, le Château de saint Sauveur, & en chasser ceux qui y étoient dedans de ma part. Mais ayant sçû que je m'en allois en Hongrie, & non en Flandres, & que mon frere étoit mort, il me fit écrire par Zamet, qu'il s'étonnoit fort de ce que je voulois quitter son service sans sujet, & qu'il n'avoit encore fait executer l'Arrêt du Conseil: si bien, ôté des mains de mon frere, qui étoit Espagnol, une place des siennes: qu'il me tiendroit ce qu'il m'avoit promis de me donner contentement, & qu'il me mettroit toûjours en mon tort.

Je me creus obligé d'écrire à sa Majesté une lettre de plainte, accompagnée de tant de respect & de déplaisir, de ce qu'il me vouloit ôter le moyen d'avoir l'honneur de demeurer à son service, & d'écrire aussi à Zamet une plus ample lettre, où je disois mes raisons, lesquelles le Roy receut de bonne part, & vit celle de Zamet, puis m'écrivit deux mots de sa main, me commandant de le venir trouver, & qu'il me témoigneroit combien il m'étoit bon maître. Ce que je fis, & connoissant que je ne pouvois être en même tems en France & Hongrie, que mon affaire de France n'étoit pas de celle qui se terminent en un mois, & qu'elle

m'y arrêteroit long-tems : considerant aussi qu'elle m'importoit de cent cinquante mille écus, je me resolus de m'envoyer excuser vers l'Empereur par un Gentil-homme, que j'y envoyay, que j'adressay au Rosworm, pour moyenner, que sa Majesté receût mes excuses en bonne part sur les raisons que je luy allegay. Ce que par sa bonté elle fit, de telle sorte qu'elle me fit mander par le même Rosworm, qu'elle ne pourvoiroit point de Colonel à ses troupes étrangeres, & que si l'année d'aprés j'y voulois venir, qu'elle me conserveroit la capitulation qu'elle m'avoit faite. Et bien que j'eusse déja fait quelques frais, je rendis l'argent que j'avois reçû entierement, dont on me loüa à la Cour de l'Empereur.

Je partis donc de chez-moy, & m'en vins à Paris, où je fus extrémement bien reçû de mes amis, qui m'y retinrent trois jours avant que d'aller voir le Roy, qui étoit à Fontainébleau, & m'y voulurent accompagner ; desorte que nous courions prés de quarante chevaux de poste. Car Messieurs de Praslain, de Laval, de Crequi, Comte de Sault, Gordes, saint Luc, sainte Marie du Mont, Richelieu & moy courûmes ensemble.

Le Roy étoit dessus cette grande terrasse, devant la cour du cheval blanc quand nous arrivâmes, & nous y attendit, me recevant avec mille embrassades. Puis me mena en la chambre de la Reine sa femme, qui logeoit en la chambre du bout, regardant sur l'Estang, & fus bien reçû des Dames, qui ne me trouverent point mal fait pour un Allemand inveteré d'un année dans le pays,

Il me prêta ses chevaux pour courre le cerf le lendemain qui étoit le jour de saint Barthelemy 24. d'Aoust. Il ne voulut point courre ce jour-là, auquel il avoit couru tant de fortune

autrefois. Aprés la chasse je le vins trouver à la salle des Etuves, où nous joüâmes au Lansquenet, avec la Reine & luy. Je devins lors amoureux d'Entragues & l'étois encore d'une autre belle Dame. J'étois aussi en fleur de jeunesse, & assez bien fait & gay.

Le Roi devint amoureux de la Comtesse de Moret, qui s'appelloit du Bueil, & étoit nourrie avec Madame la Princesse de Condé. Sa Majesté me fit l'honneur de me rétablir au Château de saint Sauveur, & me donner main levée des domaines qu'il m'avoit fait saisir. Ce qui m'obligea d'aller en Normandie sur la fin de Septembre, & vins chez sainte Marie du Mont, où je demeurai trois jours, & où Messieurs de Montgomery, la Luserne & Canisy me vinrent voir, & m'accompagnerent à saint Sauveur, m'ayant fait precedemment embrasser le President d'Eufreville, de qui je me plaignois, & le Baron de la Litômiere, desquels (m'ayant montré les lettres, par lesquelles le Roi leur commandoit de prendre saint Sauveur) je demeurai satisfait, je m'en revins aprés avoir demeuré huit jours à saint Sauveur, chez sainte Marie, qui me mena le lendemain chez son beau fils de Longonnai à Davigni, où nous trouvâmes les mêmes Montgomeri & la Luserne, qui ne m'abandonnerent que je ne fusse de retour à Roüen.

Nous passâmes à sainte Croix, où étoit Madame de Sully, puis à Lisieux, où le Maréchal de Fervaques nous festoya. Puis à Roüen, où nos amis nous retinrent deux jours ; au bout desquels je m'en revins à Fontainebleau trouver le Roi, où le Connestable de Castille arriva, à qui le Roi fit bon accueil.

Je passois en ce tems là une fort belle vie à la Cour, qui quitta Fontainebleau aprés la Toussaints, pour venir à Paris : le Roi ayant

peu auparavant fait arrêter le Comte d'Auvergne en Auvergne, & amener à la Bastille, & peu aprés Monsieur d'Entragues, qu'il envoya à la Conciergerie, & Madame de Verneüil, qui fut gardée par le Chevalier du Guet, en un logis qui est en la ruë saint Paul, appartenant à Andicourt. On instruisit le procez à tous trois, mais il n'y eut point de jugement que pour Monsieur le Comte d'Auvergne, qui fut condamné d'avoir la tête tranchée; mais le Roi transmua la peine en une prison perpetuelle; partie en consideration de Madame d'Angoulême, qui en fit de merveilleuses instances; mais davantage pour une raison qu'il nous dit, que le feu Roi Henry III. son predecesseur, ne lui avoit en mourant recommandé que Monsieur le Comte d'Auvergne & Monsieur le Grand, & qu'il ne vouloit pas qu'il fut dit, qu'il eut fait mourir un homme, que celui qui lui avoit laissé le Royaume, lui avoit si affectionnement recommandé.

Mais toutes ces condamnations &, graces ne furent données qu'au commencement de l'année 1605. que le Roi étoit à Paris, où nous passâmes le Carême-prenant en festes & ballets. J'eus querelles contre Termes, & mon frere de saint Luc le fut appeller pour moi, qui se devoit battre contre Montespan. Monsieur de Montpensier nous accorda, & nous fûmes toûjours depuis extrémement amis.

Le Roy permit à Messieurs de Nemours & de Sommerives de courir les ruës masquez le Mardy gras 10. Fevrier. Ils rencontrerent Monsieur de Vitry, le Comte de Sault & moy, qui venions de nous preparer pour l'entrée d'un combat de Barriere, & nous demanderent si nous voulions être de la partie; d'où les ayant remerciez, ils nous dirent, gardez vous donc de vous rencontrer devant nous: car nous n'é-

pargnerons personne à coups de bourlets. Alors Vitry leur répondit, Messieurs, nous vous preparerons la collation au Cimetiere saint Jean, si vous la voulez venir prendre, & ainsi nous étant separez, nous nous resolumes de courir aussi les ruës. Mais comme nous nous étions apprestez tard, il y avoit apparence que leur trouppe eût été plus forte que la nôtre : sur quoy Monsieur de Vitry me dit, si vous me voulez croire, nous nous mettrons une douzaine de parens ensemble, armez de toutes pieces dorées, dont nous ne manquons pas, & mettrons dix ou douze hommes masquez devant nous, & aurons de bons bourlets à larçon de nos scelles; nous ne demanderons rien à personne, mais si l'on nous attaque ou nos masques, alors nous nous pourront deffendre avec grand avantage. Ce que nous fimes & nous mîmes Monsieur de Vitry & son fils, Monsieur de Crequi, & le Comte de Sault, Monsieur de saint Luc & le Commandeur son frere, Monsieur de Seneçay & moy, tous armez de belles armes dorées, jusques aux greves & aux sollerets, sur des grands Coursiers avec des scelles d'armes, avions nos épées au côté, & des bourlets aux mains de cordes de puits, couvertes de taffetas incarnat.

Nous mîmes devant nous huit ou dix masques à cheval non armez, que de bourlets, & partîmes de derriere la place Royale, de chez Vitry, & marchâmes par la ruë saint Antoine, deux à deux. Nous arrivâmes à la place du Cimetiere saint Jean, en même tems que la grande bande, qui pouvoit être de deux cens chevaux, commença à paroître du côté de la ruë de la Verrerie. Et dés qu'ils eurent apperçeu les masques, qui marchoient devant nous, ils vinrent à la charge, & nos masques, selon l'ordre que nous leur avions donné, s'é-

roit sabler la cour. Il prit Monsieur de Joinville son frere pour son second, & Monsieur de Termes pour tiers, & moy je pris Monsieur de saint Luc & Monsieur le Comte de Sault.

Nous vinmes tous six diner, & nous armer chez saint Luc; & comme nous avions toûjours des harnois & livrées preparées à tous évenemens, nous fûmes armez d'armes argentées, & nos pannaches incarnats & blancs, comme nos bas de soye aussi. Et Monsieur de Guise & sa trouppe, à cause de la prison de la Marquise de Vernueil, de qui il étoit lors amoureux couvert, s'habilla & arma de noir & or. Nous vinmes donc au Louvre, & nôtre équipage, qui entra le premier, & nos personnes aussi.

Nous nous mimes du côté du vieux corps de logis, & Monsieur de Guise, qui vint aprés, se mit au dessous des fenestres de la Reyne, vis à vis de nous. Nôtre carriere étoit de la longueur de la salle des Suisses. Il avint que Monsieur de Guise étoit monté sur un petit cheval, nommé l'épines, & moy sur un grand coursier, que le Comte de Fiesque m'avoit donné. Il prit le bas du ruisseau, & moy le haut du pavé, desorte que j'étois fort haut au prix de luy, & au lieu de rompre sa lance en haussant, il la rompit en baissant, tellement qu'aprés avoir rompu le premier éclat contre mon casque, il rompit le second contre la tassette, qui glissa jusques dans la fente des chausses, où elle entra dans mon ventre, & s'arrêta dans le grand os, qui joint la hanche & les reins, & la lance se rompit pour la deuziéme fois, & m'en demeura un tronçon, plus long que le bras, attaché à l'os de la cuisse, qui me sortit du ventre. Je rompis ma lance dans sa salade, & bien que je me sentisse mortellement blessé, j'achevay ma carriere, & on me vint ayder à descendre proche du petit degré du Roy, où Monsieur le Grand me prit & Guitaud l'ainé, qui m'ayderent à monter chez Monsieur de Vendôme sous la chambre du

Roy ; & un Gentil-homme de Monsieur le Prince, pensant que le tronçon que j'avois dans le corps, fût seulement au bas du saye, me l'arracha si à propos, que les Chirurgiens eussent eu peine à le faire si adroitement. Alors tous mes boyaux sortirent de mon ventre, & tomberent au côté droit de mes chausses. Le nombril me tenoit contre le dos, & la quantité de sang que je perdois, m'empêcha de me pouvoir soûtenir. Desorte que l'on me jetta sur le lit de Monsieur de Vendôme, là où aprés être desarmé, on visita ma playe : on me remit les boyaux dans le ventre, le mieux que l'on pût ; puis avec une longue tante, & force bandages, on les y tint fermes.

Le Roy, Monsieur le Connestable, & tous les principaux de la Cour étant là, la plupart pleurant, ne pensant pas que je deusse vivre une heure. Je ne fis pas neanmoins mauvaise mine, ny ne creus jamais mourir. Plusieurs Dames y étoient qui me virent penser, & je voulus à toute force retourner à mon logis ; pourquoy faire la Reyne m'envoya sa chaire, en laquelle on la portoit, car pour lors elle étoit grosse. Le peuple me suivoit, en y allant, avec apparence de déplaisir.

Comme j'arrivai à mon logis je perdis la veuë, ce qui me fit penser que j'étois bien mal, & l'on me fit confesser & saigner quasi en même tems. Cependant je ne croyois pas mourir, & ne faisois que rire. Le Roy, dés que je fus blessé, fit cesser les Tournois, & ne permit qu'aucun autre courût depuis. Cette course de camp ouvert ayant été la seule, qui ait été faite cent ans auparavant en France, & n'a été recommencée depuis.

Sur les onze heures du soir du jour de ma blessure, la veuë me revint, que j'avois perduë sept heures auparavant, qui donna la premiere esperance de ma vie, que jusques alors on avoit tout desesperée. Mais, comme si quelque tranchée violente m'eût en même tems tourmenté, on

creut que j'allois passer, & les Prêtres commencerent à me parler de mon salut. Je disois toûjours que je me sentois mieux qu'ils ne pensoient ; & les tranchées s'étant appaisées, je me mis à reposer avec peu de fiévre, & dormis jusques à six heures du matin, que l'on me saigna derechef pour arrêter le sang, qui couloit perpetuellement de ma playe, & le divertir. Lors je m'affoiblis fort, & peu de tems aprés m'étant mis à dormir, je creus à mon réveil être tout à fait guery. Aussi n'eus je depuis aucun accident ny mal, sinon quand on me faisoit rire avec excez, car ma tante sortoit quelquefois du ventre, & mes boyaux aussi. Enfin je me gueris, à la cuisse droite prés d'où j'avois perdu le mouvement dés que je fus blessé.

Il ne se peut dire combien je fus visité pendant ma blessure, & principalement des Dames. Toutes les Princesses y vinrent, & la Reine y envoya trois fois ses filles, que Mademoiselle de Guise y amenoit passer les aprédînées entieres. Et elle qui croyoit être obligée de m'assister, à cause que son frere m'avoit blessé, y étant la plufpart du tems. Ma sœur de S. Luc, qui coucha trois jours au pied de mon lit, tant que je fus en danger, recevoit les Dames ; & le Roi, horsmis le lendemain de ma blessure, y vint toutes les aprêdînées, pour me voir, & en partie aussi pour y voir les bonnes compagnies. Enfin je sortis le sixiéme jour du mois, mais j'avois toûjours une tante dans le ventre plus de trois semaines aprés. On me portoit dans une chaise, car je n'avois nul affermissement sur le côté droit, & allois à potence jusques aprés que ma blessure fut fermée, que je m'appuyois sur un bâton, ayant toûjours un grand fremissement en toute la cuisse & jambe droite. Peu de jours aprés Pâques de la même année, en tirant mon mouchoir dans le cabinet du Roi, je laissai tomber une lettre d'Entragues, que Sar-

diny releva, & le Marquis de Cœuvre luy ayant dit, que c'étoit à luy, il lui donna, lequel la montra au Roi, & puis demanda à me parler la nuit devant l'Hôtel de Soissons seul : Il y mena neanmoins le Comte de Cramail, & aprés m'avoir reproché quelques mauvaises offices, qu'il disoit que je lui avois rendus, me dit que l'estime qu'il faisoit de moi, & le desir qu'il avoit d'acquerir mon amitié éternelle, l'avoit fait resoudre à me servir plûtôt que de me nuire en cette presente occasion. Et qu'ayant trouvé une lettre, que d'Entragues m'écrivoit, sans s'en prevaloir d'aucune sorte, il venoit de la renvoyer par Sardiny à Entragues mêmes, & qu'il me prioit que par ce soin qu'il avoit pris pour moi, je lui rendisse desormais des preuves d'une reciproque amitié.

Lors moi, qui croyois qu'il me parla sans feintise, lui fis mille protestations de service & d'affection. Il me dit, que le Roi sçavoit que cette lettre lui étoit tombée entre les mains, & qu'il falloit que je luy envoyasse promptement une lettre, que quelque autre femme m'y eût écrite : ce que je fis en diligence, & envoyay à l'heure même à Entragues, sçavoir si elle avoit receu cette lettre. Mais comme elle m'eut mandé ; qu'elle n'avoit veu personne de la part du Marquis, alors forcené de colere, & perdu dans ce ressentiment, j'allay droit au logis dudit Marquis, pour ravoir ma lettre, ou pour l'outrager, mais par les chemins je rencontrai Monsieur d'Esguillon, & Monsieur de Crequi, qui m'arrêterent pour sçavoir mon dessein. Je vai, leur répondis-je chez le Marquis de Cœuvres ravoir une lettre qu'il a trouvée, qu'Entragues m'écrivoit, & s'il ne me la rend, je suis resolu de le tuer.

Lors ils remontrerent que je courois un peril extrême sans moyen d'en échapper, d'aller

tuer un homme dans son logis parmy tous ses gens, & qu'il seroit bien lâche s'il me l'a rendoit y allant de la sorte, mais qu'il valoit mieux y envoyer un de mes amis, & Crequi s'offrit d'y aller.

Il trouva le Marquis fort éloigné de me la rendre, comme il s'étoit auparavant offert parlant à moi, au contraire, il dit qu'il se vouloit servir de l'occasion que la fortune lui presentoit, pour se vanger de moi; Crequi lui dit, que cette affaire ne se passeroit pas ainsi, & que ma vie y étant attachée, il ne devoit point rechercher ce qui peut-être luy pourroit causer un grand malheur. Enfin il pria Crequi de revenir le lendemain à six heures du matin; à mon avis, parce qu'il avoit lors envoyé par la Varenne la lettre au Roi. Il y retourna, & ils demeurerent d'accord, qu'il porteroit lui-même à neuf heures la lettre à Entragues. Ce que j'accordai, resolu neanmoins de me battre avec ce chiquaneur, mais je voulois auparavant sortir Entragues d'interêt. Le Marquis la lui porta, comme il avoit promis, & Entragues m'écrivit, pour me prier que je fusse amy du Marquis, & que je me trouvasse chez elle sur les cinq heures du soir, où il se trouveroit aussi, & qu'elle vouloit que nous nous promissions devant elle une reciproque amitié. Comme je voulois sortir de mon logis, Monsieur le Grand y arriva, qui me dit, qu'aprés avoir habillé le Roi, il lui dit de me venir trouver, pour me défendre de sa part sur peine de la vie, de n'avoir rien à demander au Marquis, & que je l'offenserois si je le faisois. Je lui dis que je m'étonnois pourquoi il me faisoit cette défence, veu que je n'avois rien à démêler avec ledit Marquis, & qu'il m'étoit bien aisé d'obéir au commandemnt du Roi.

Je m'en vins au Louvre, resolu de laisser pas-

ser deux ou trois jours, sans rien dire au Marquis, & de là le quereller puis aprés sur quelque autre sujet, mais en toute façon me battre avec lui : & ainsi le conclûmes Crequi & moi, qui me fit promettre de me servir de lui en cette affaire. Mais comme je revins dîner à mon logis, avec plusieurs de mes amis, le Verrail y arriva, qui me dit, qu'étant allé pour voir le Marquis de Cœuvres, on lui avoit dit qu'il n'y étoit pas, mais que s'il y venoit de ma part, que l'on lui feroit voir, & qu'on lui faisoit croire qu'il y avoit quelque chose à demêler entre tous deux.

Alors je dis à Monsieur de Crequi, qu'il n'y avoit plus lieu de patienter, & qu'il l'allât appeller de ma part. Nous sortîmes donc en cachette, Crequi & moi, qui me mena derriere le Fauxbourg saint Germain, & puis alla querir le Marquis, mais il fit tant de reffuites, que Cramail, qui parloit à Crequi de sa part, car il ne lui voulut jamais parler lui-même, l'entretint d'excuse jusqu'au soir, & cependant ils avertirent le Roi, & l'on me vint prendre où j'étois, & l'on me donna des Gardes, puis le lendemain on nous accorda, & ne voulus autre contentement, que celui du recit de tout ce qui s'étoit passé, qui nous avoit empêchez de nous battre.

Le Roi me fit deffendre de venir au Louvre, ni de me trouver où il seroit, disant que je l'avois offensé, d'avoir fait appeller le Marquis, aprés les deffences qu'il m'en avoit faite. Je ne me mis guere en peine de ne pouvoir voir le Roi, de qui je n'étois point satisfait. Et comme peu de tems aprés il alla à Fontainebleau, je demeurai à Paris, à passer mon tems. Mais parce que son indignation s'étendoit aussi-bien sur mon cousin de Crequi que sur moi, & qu'il devoit prendre possession du Regiment de

Gardes, que Monſieur des Grillon avoit remis en ſes mains, ce que le Roi ne vouloit plus permettre; joint auſſi que les Dames nous trouvoient à dire à la Cour, on fit office envers la Reine, pour faire nôtre accord avec le Roi, & nous y faire revenir. Ce qu'elle obtint, & quelque-tems aprés que le Roy eut été nous y voyant ſans nous parler, il s'en ennuya.

Il vécut avec nous comme auparavant. Lors Monſieur de Crequi prit poſſeſſion du Regiment des Gardes, & moy je m'en vins aux bains de Plombieres, pour ma cuiſſe, & emmenay bonne partie de la Cour, outre mes Gentils-hommes, comme Bellot, Charromeil, Meſſillac, & le Baron de Neufuy. J'avois avec moi la bande de violons d'Avignon, que la Pierre commande. J'avois une eſpece de muſique, & les divertiſſemens qu'un jeune homme, riche, débauché, & mauvais ménager pouvoit deſirer. Ma ſœur de ſaint Luc étoit venuë en Lorraine, voir nôtre mere, mon frere y étoit auſſi, & la jeuneſſe de Lorraine m'accompagnoit toûjours Nous menâmes une douce vie à Plombierre, d'où je me gueris entierement. J'y étois amoureux d'une Dame de Remiremont Bourguignonne, nommée Madame de Fuſte. Enfin je ne m'y ennuyai point durant trois mois que j'y ſejournay.

J'en partis ſur ce que l'on me manda que le Roi alloit en Limouſin, avec une eſpece d'armée, & que peut-être y auroit-il guerre. Ma ſœur y étoit arrivée pluſieurs jours avant moi, chez laquelle je vins loger, & y demeurai huit ou dix jours, ſans m'y ennuyer. La Preſidente de Verdun y étoit nouvellement arrivée avec ſa mere Maupera avec qui je m'apprivoiſay. J'étois voiſin de la Patriere, qui étoit de mes amies. Je rompis avec Entragues, ſans y conſerver aucune intelligence, & puis j'allai avec bonne compagnie de Dames paſſer deux jours à

bigny & Montargis, à Fontainebleau, où la Reine & les Dames étoient; & peu de tems aprés, le Roy s'en retourna de Fontainebleau à Paris y finir cette année.

Nous commençâmes celle de 1606. par la Foire de saint Germain, où Crequi eut quelques paroles avec Harancourt, & ensuite avec le Marquis de Cœuvres, dont la querelle dura long-tems, & fut cause de celle du Comte de Sault & de Nantoüillet, qui donna la mort à ce dernier.

La Reine accoucha de Madame de Savoye le 10. Fevrier, & pendant ses couches, lors quelle commença à se mieux porter, le Roy me faisoit entrer pour joüer avec elle. Nous fimes quelques ballets & un carrousel, qui fut courru au Louvre & à l'Arsenal, qui étoit de quatre troupes. La premiere étoit de l'eau, où Monsieur le Grand & les principaux de la Cour étoient. Celle qui entroit aprés, étoit la terre que Monsieur de Vendôme menoit; la troisiéme étoit le feu que Monsieur de Rohan conduisoit; & la quatriéme l'air, de laquelle étoit Chef Monsieur le Comte de Sommerives.

Sur la fin du Carême, le Roy partit pour aller assieger Sedan; mais Monsieur de Boüillon se mit à la raison, & s'étant soûmis au Roy, il eut grace de luy. Le Roy écrivit une lettre à Monsieur de Guise, à Monsieur le Grand & à moy, par laquelle il nous donnoit avis de la soûmission de Monsieur de Boüillon, & nous convioit de l'aller promptement trouver, pour être à son entrée à Sedan.

Nous partîmes donc ensemble le Lundy de Pâques, & allâmes coucher à la Ferté. Le lendemain nous couchâmes à Reims, où nous trouvâmes Monsieur de Montpensier & Monsieur d'Espernon, avec Mesdames de Guise, de Conty & de Nevers. Le Mercredy nous couchâmes proche de la Cassine, & le Jeudy nous vînmes à Donchery trouver le Roy, qui se preparoit pour en-

trer le lendemain Vendredy à Sedan. Ledit Vendredy Monsieur de Boüillon arriva, devant que le Roy fut levé, & se mit à genoux devant son lit, où il luy parla long-tems. Le Roy étoit levé, fit lire son abolition devant ledit sieur de Boüillon, qui luy ayant fait une nouvelle protestation de sa fidelité, luy mit en main. Dés cet heure-là, Mr de Boüillon vécut comme il souhaitoit faire auparavant : nous mena dîner à la table des Chambellans, qu'il tint, & se fâcha contre les Controlleurs du Roy, qui ne la servoient pas bien à son gré. Mêmes quand les troupes se mirent en bataille devant la ville, pour le passage du Roy, il leur fit changer d'ordre, & leur commanda, avec la même audace qu'il avoit accoûtumé de commander par tout. Le Roy sejourna cinq jours à Sedan, au bout desquels il vint coucher à Mouson; puis à Busancy, où je le quittay, pour m'en retourner à Paris, où Entragues étoit de nouveau arrivée, de qui j'étois amoureux.

Le Roy me commanda d'aller de sa part trouver la Reine Marguerite, qui avoit perdu saint Sulliendar son galand, qu'un Gentil-homme nommé Charmond avoit tué, à qui le Roy avoit fait ensuite trancher la tête. Il me donna aussi des lettres à porter à Madame de Vernueil, & à la Comtesse de Moret.

Je m'en allay chez la premiere, parce que sa sœur y étoit, & luy ayant dit ensuite que j'en allois porter une autre à la Comtesse de Moret, elle eut envie de la voir, & m'ayant fait commander de luy donner par Entragues, de qui j'étois pour lors amoureux, je la luy donnay, & aprés l'avoir leuë me la rendit, disant que je ferois faire en une heure pareil chiffre à celuy qui étoit sur le cachet de la lettre, & qu'aprés je la fisse refermer, il n'y paroîtroit pas.

Je le creus, & ayant le lendemain matin envoyé mon valet de chambre avec la lettre, pour faire

faire un pareil cachet, il se rencontra par malheur au graveur, qui avoit fait le même cachet pour le Roy, lequel sans faire semblant de rien, fit tant, qu'il tint la lettre du Roy, & lors il sauta au collet de mon valet pour l'arrêter. Luy, qui étoit fort, se démessa de luy, luy laissant son manteau & chapeau, & s'enfuït chez moy fort éperdu, voyant que s'il étoit pris il seroit pendu deux heures aprés.

Je le fis cacher, & m'en allay trouver la Comtesse de Moret, à laquelle je dis que par malheur pensant ouvrir un poulet qu'une Dame m'avoit écrit, j'avois ouvert celuy que je lui portois de la part du Roy, & que craignant qu'elle n'eût pensé que je l'eusse fait à dessein, j'avois voulu faire faire un nouveau cachet pour le refermer ; mais que mon valet l'étant allé faire graver chez celuy même qui les faisoit pour le Roy, il avoit retenu la lettre, & que si elle la vouloit avoir il falloit qu'elle l'allât faire demander à ce Graveur, nommé Turpin.

Elle ne fit que rire de cet accident, ne pensant pas que ç'eût été autrement que par hazard, que j'eusse ouvert sa lettre, qu'elle m'eût fait voir, ou le Roy me l'eût montrée si je l'eusse voulu voir. C'est pourquoy sans entrer en un autre éclaircissement, elle envoya redemander sa lettre. Mais le Graveur luy manda qu'elle n'étoit plus en sa puissance ; mais bien en celle du President Seguier qui présidoit à la Tournelle, à qui il l'avoit portée, lequel étoit un homme peu obligeant & austere qu'elle ny moy ne connoissions point particulierement. Cela me mit bien en peine. Enfin je m'avisay d'aller trouver Madame de Lomenie, pour tâcher par son moyen de faire étouffer cette affaire, soit en faisant retirer cette léttre, ou en écrivant à son mary, pour le faire entendre au Roy d'un biais qu'il ne s'en fâchâsse point.

Je la trouvay fort empêchée à faire une dépêche à la Cour, & me pria de m'asseoir jusques à ce qu'elle eût achevé une lettre fort importante qu'elle écrivoit à son mary. J'eus aussi-tôt soupçon que c'étoit sur le sujet qui m'amenoit vers elle, & luy demanday s'il étoit arrivé quelque chose de nouveau, qui fut pressé à mander. Elle me dit que oüy, & que l'on avoit voulu contrefaire les cachets du Roy, mais que par malheur celuy qui les faisoit contrefaire s'étoit sauvé, mais que la lettre de la main du Roy étoit demeurée, laquelle elle envoyoit à son mary, afin que le Roy mandât à qui il l'avoit écrite, & par qui il l'avoit fait porter; moyennant quoy elle esperoit de découvrir le fonds de cette affaire, & qu'elle voudroit qu'il luy eût couté deux mille écus, & qu'elle en fût plainement éclaircie.

Je luy promis pour cette somme, si elle me la vouloit bailler de luy découvrir, & luy dis ensuite la même excuse que j'avois dit à Madame de Moret. Et comme elle & son mary étoient mes intimes amis, elle appaisa le tout, pourveu que je voulusse aller moy-même à Villiers-cotterets, où le Roy se trouveroit le lendemain, pour être porteur d'une autre dépêche, qu'elle feroit à son mary sur ce même sujet, & de la nouvelle aussi que je luy avois dite. Ce que je fis, & pris la réponse de la lettre que j'avois donnée à Madame de Verneüil, & celle que Madame de Moret n'avoit point receuë, qui se rioit avec le Roy de cette affaire, & de l'apprehension où j'avois été, lequel ne fit qu'en rire, dont je fus bien aise, & m'en revins a Paris voir ma maîtresse, qui étoit logée à la ruë de la Coustellerie, où j'avois une entrée secrette, par laquelle j'entrois au troisiéme étage du logis, que sa mere n'avoit point loüé, & elle par un degré dérobé de la Garderobbe me venoit trouver, lors que sa mere étoit endormie.

Le Roy fit à peu de jours de là son entrée par la

porte de saint Antoine à Paris, où il luy fut tiré quantité de canonades par réjoüissance. Il voulut que Monsieur de Boüillon marchât immediatement devant luy : ce qu'il fit, mais avec une telle assurance & audace, que l'on n'eût sceu juger si c'étoit le Roy qui le menoit en triomphe, où luy le Roy, qui demeura quelques jours à Paris, puis s'en alla à Fontainebleau, & comme il étoit extrémement amoureux d'Entragues, & Monsieur de Guise, comme plusieurs autres aussi qui avoient tous jalousie de moy, qu'ils pensoient être mieux avec elle, ils comploterent tous de me faire épier, pour voir si j'entrois en son logis, & si je la voyois en particulier. Et le Roy commanda à tous ceux à qui il avoit donné charge de prendre garde de se confier à Monsieur de Guise, & de lui donner avis, s'ils appercevoient quelque chose.

Il arriva un soir, que j'y devois aller, & que l'on m'épioit au mois de May, que soupant chez Monsieur le Grand, il vint à faire une forte pluye ; ce qui m'obligea de prendre un des manteaux de pluye de Monsieur le Grand, & sans penser que la croix de l'ordre étoit attachée dessus, je m'en allai sur les onze heures du soir au logis d'Entragues.

Je fus suivy par les espions du Roi, & ceux de Monsieur de Guise, qui l'en vinrent aussitôt avertir, & lui dire qu'ils avoient veu entrer un jeune Chevalier du S. Esprit par une porte de derriere, au logis de Madame d'Entragues.

Monsieur de Guise ne le pouvant croire, y envoya deux de ses valets de chambre, pour voir & reconnoître le Chevalier, quand il sortiroit, qui ne pouvoit être que Monsieur le Grand, veu qu'il n'y avoit que lui de jeune Chevalier à Paris, capable d'avoir cette bonne fortune.

Je vis bien en sortant ses deux valets de chambre, que je connoissois, & pour cela je me déguisai le plus que je pûs, croyant qu'infailliblement ils m'auroient découvert : mais eux voyant cette croix du S. Esprit, jugerent que c'étoit Monsieur le Grand, & en asseurerent Monsieur de Guise. J'écrivis aussi-tôt à Mademoiselle d'Entragues, que les valets de Monsieur de Guise m'avoient veu sortir ; que je craignois que nous ne fussions découverts, & qu'elle inventât quelque excuse ou change, s'il lui en parloit sur les neuf à dix heures du matin.

Monsieur de Guise, qui avoit la puce à l'oreille, vint voir Monsieur le Grand ; mais on lui dit à la porte, qu'il avoit eu tout la nuit un grand mal de dents, & qu'on ne le verroit que sur le soir. Ce qui confirma davantage Monsieur de Guise en la creance, qu'ayant veillé toute la nuit, il avoit voulu dormir la grasse matinée.

Il s'en vint de là à mon logis, & me trouvant encore au lit, me dit : Je vous prie, prenez une robbe de chambre, car je veux vous dire un mot. Je creus asseurement qu'il me vouloit dire, que l'on m'avoit veu sortir de chez d'Entragues, & me resolus de nier fermement. Mais lui au contraire, que diriez-vous si le grand Ecuyer étoit mieux que vous, & que tout le monde dans l'esprit d'Entragues, & non seulement dans son lit encore. Je lui dis que je n en croyois rien, & que lui ny elle n'avoient aucun dessein l'un pour l'autre.

O Dieu, dit-il, que les amoureux sont aisez à tromper. Je l'ai creu comme vous, & cependant il est fort vray, qu'il a été toute cette nuit avec elle, & n'en est sorti qu'à quatre heures du matin. On l'y a veu entrer, & mes valets de chambre mêmes l'en ont veu sortir, avec tant de negligence, qu'il n'a pas seulement

ment voulu prendre un manteau sans croix de l'ordre, pour se déguiser, & aussi-tôt appella un des valets nommé Durbal, à qui il demanda devant moi, s'il n'avoit pas veu sortir Mr le Grand de chez d'Entragues.

Il lui répondit, oüy, Monseigneur, aussi visiblement que je voy maintenant Monsieur de Bassompierre que voilà. Je n'osois regarder ce valet au visage, qui m'avoit veu le matin même sortir delà, & pensois que se fut une fourbe, pour se mocquer de moy; mais comme je me tournois d'un autre côté j'apperceus sur une forme le manteau de Monsieur le Grand, que mon valet avoit plié, & laissé la croix à découvert, qui devoit avoir été cent fois apperceuë de Monsieur de Guise, s'il n'eût été troublé.

Alors je m'allay asseoir dessus, de peur qu'il ne s'apperceût de cette croix, & faisant l'affligé comme luy, & disant mille choses contre la legereté d'Entragues, je ne me voulus lever de dessus mon manteau, quoy que Monsieur de Guise me priât de me promener avec luy, jusques à ce que j'eus dit à mon valet, que comme Monsieur de Guise se tourneroit, il emportât ce manteau en une Garderobe & le cachât, de peur qu'apercevant cette croix, mon amour & ma bonne fortune de la nuit passée fût aussi apperçeuë.

Je manday leur méprise à Entragues, qui par méchanceté fit fort bonne chere l'aprêdinée à Mr le Grand, afin que Monsieur de Guise & le Roy se confirmassent en leur creance, afin de leur faire perdre soupçon de moy. Et quand le lendemain Monsieur de Guise, qui ne s'en pût taire, bien que luy & moy fussions demeurez d'accord que nous ne luy en dirions rien, eut fait la guerre à Monsieur le Grand de sa nouvelle amour, Monsieur le Grand ne luy en ôta pas la creance, par sa réponse ambiguë, & le dit à Entragues, qui luy dit, puis que Monsieur de Guise à cette opinion,

faisons semblant qu'il y a de la finesse entre nous deux ; desorte que la jalousie du Roy & de Monsieur de Guise tomba sur Monsieur le Grand, lequel ils haïssoient comme peste. Mais pour nôtre malheur ils en avertirent la mere, laquelle y prenant garde de plus prés, un matin voulant cracher, & levant le rideau de son lit, elle vit celuy de sa fille découvert, & qu'elle n'y étoit pas. Elle se leva tout doucement, & vint dans sa Garderobbe, où elle trouva la porte de cet Escalier dérobé, qu'elle pensoit qui fût condamnée, ouverte. Ce qui la fit crier, & sa fille à sa voix se lever en diligence, & venir á elle. Moy cependant je fermay la porte & m'en allay bien en peine de ce qui seroit arrivé de toute cette affaire: qui fut que sa mere la battit, qu'elle fit rompre la porte, pour entrer en cette chambre du troisiéme étage, où nous étions la nuit, & fut bien étonnée de la voir meublée de beaux meubles de Zammet, avec des plaques & flambeaux d'argent. Alors tout nôtre commerce fut rompu ; mais je me racommoday avec la mere par le moyen d'une Damoiselle nommée d'Azy, chez laquelle je la vis, & luy demanday tant de pardons, avec asseurance que nous n'avions point passé plus outre que le baiser, qu'elle feignit de le croire. Elle s'en vint à Fontainebleau, & moy aussi, mais sans oser parler à Entragues qu'en cachette, parce que le Roy ne le trouvoit pas bon. Toutesfois les amans sont assez ingenieux pour trouver les moyens de quelques rares rencontres.

Le Roy m'envoya peu aprés son Ambassadeur extraordinaire en Lorraine, pour assister de sa part aux noces de Monsieur le Duc de Bar son beau-frere, avec la fille de Monsieur le Duc de Mantoüe, niece de la Reine, & aussi pour prier en même tems Madame la Duchesse de Mantoüe de venir être marraine de Monseigneur le Dauphin, & Monsieur de Lorraine être parrain de

Madame Elizabeth, derniere fille de France, maintenant Reine d'Angleterre.

Je partis un soir de la Cour, & veux dire une avanture qui me survint, qui pour n'être de grande consequence, est néanmoins extrémement agreable.

Il y avoit cinq ou six mois, que toutes les fois que je passois sur le petit pont (car en ce tems-là le Pont-neuf n'étoit point bâti) qu'une belle femme Lingere, à l'enseigne des deux Anges, me faisoit de grandes reverences, & m'accompagnoit de la veuë tant qu'elle pouvoit. Et comme j'eus pris garde à son action, je la regardois aussi, & la salüois avec plus de soin. Il avint que lors que j'arrivay de Fontainebleau à Paris, passant sur le petit Pont, dés qu'elle m'apperçeut venir, elle se mit sur l'entrée de la boutique, & me dit comme je passois, Monsieur je suis vôtre servante. Je luy rendis son salut, & me retournant de tems en tems, je vis qu'elle me suivoit de la veuë, aussi long-tems qu'elle pouvoir.

J'avois mené un de mes laquais en poste, pour le renvoyer le soir même, avec des lettres pour Entragues, & pour une autre Dame de Fontainebleau. Je le fis lors descendre, & donner son cheval au postillon pour le mener, & l'envoyay dire à cette jeune femme que voyant la curiosité qu'elle avoit de me voir, & me saluer, si elle desiroit une plus particuliere veuë, j'offrois de la voir où elle voudroit. Elle dit à ce laquais que c'étoit la meilleure nouvelle que l'on lui eût sceu aporter, & qu'elle iroit où je voudois, pourveu que ce fut à condition de coucher entre deux draps avec moi. J'acceptai le parti, & dis à ce laquais, s'il connoissoit quelque lieu où la mener, il me dit qu'il connoissoit une maquerelle nommée Noiret, chez qui il la meneroit, & que si je voulois qu'il portât des draps, matelats & couvertes de mon logis, il m'y apprête-

F 2

toit un bon lit. Je le trouvai bon, & le soir je ne manquay pas d'y aller, & y trouvai une tres-belle femme, âgée de vingt ans, qui étoit coiffée de nuit, n'ayant qu'une tres-fine chemise sur elle, & une petite juppe de revesche verte, & des mules aux pieds, avec un peignoir sur elle, elle me pleut bien fort, & me voulant joüer avec elle, je ne lui sceus faire resoudre, si je ne me mettois dans le lit avec elle : ce que je fis, & elle s'y étant jettée en un instant, je m'y mis incontinent aprés, pouvant dire n'avoir jamais veu femme plus jolie, ny qui m'eut donné plus de plaisir pour une nuit : laquelle finie, je lui demanday si je ne la pourois pas voir encore une autrefois, & que je ne partirois que Dimanche, dont cette nuit-là avoit été celle du Jeudi au Vendredy. Elle me répondit qu'elle le souhaiteroit plus ardamment que moi; mais qu'il lui étoit impossible si je ne demeurois tout Dimanche, & que la nuit du Dimanche au Lundi, elle me verroit. Et comme je lui en faisois difficulté, elle me dit, je croi que maintenant que vous êtes las de cette nuit passée, vous avez dessein de partir Dimanche, mais quand vous serez reposé, & que vous songerez à moi, vous serez bien aise de demeurer un jour davantage pour me voir une nuit.

Enfin je fus aisé à persuader, & lui dis que je lui donnerois cette journée pour la voir la nuit au même lieu. Alors elle me repartit, Monsieur, je sçai bien que je suis en un bordel infame, où je suis venuë de bon cœur pour vous voir, de qui je suis si amoureuse, que pour joüir de vous, je crois que je vous l'eusse permis au milieu de la ruë, plûtôt que de m'en passer. Or une fois n'est pas coûtume, & forcée d'une passion, on peut venir une fois dans le bordel, mais ce seroit être garce publique d'y retourner la deuxiéme fois. Je n'ai jamais

connu que mon mari & vous, où que je meure miserable, & n'ay pas dessein d'en connoître jamais d'autre. Mais que ne feroit-on pour une personne que l'on aime, & pour un Bassompierre. C'est pourquoi je suis venuë au bordel, mais ç'a été avec un homme qui a rendu ce bordel honorable par sa presence. Si vous me voulez voir une autrefois, ce sera chez une de mes tantes, qui se tient en la ruë du Bourg-labé proche des Halles, auprés de la ruë aux Ours, à la troisiéme porte du côté de la ruë S. Martin, je vous y attendrai depuis dix heures jusques à minuit, & plus tard encore, laisserai la porte ouverte. A l'entrée il y a une petite allée, que vous passerez vîte, car la porte de la chambre de ma tante y répond, & trouverez un degré qui vous menera à ce second étage.

Je pris le parti, & ayant fait partir le reste de mon train, j'atendis le Dimanche pour voir cette jeune femme: je vins à dix heures, & trouvay la porte qu'elle m'avoit marquée, & de la lumiere bien grande, non seulement au second étage, mais au troisiéme & au premier encore, mais la porte étoit fermée, je frapay pour avertir de ma venuë, mais j'oüis une voix d'homme, qui me demanda qui j'étois. Je m'en retournay à la ruë aux Ours, & étant retourné pour la deuxiéme fois, ayant trouvé la porte ouverte, j'entrai jusques à ce second étage, où je trouvai que cette lumiere étoit la paille du lit que l'on y brûloit, & deux corps nuds étendus sur la table de la chambre. Alors je me retirai bien étonné, & en sortant je rencontray des Corbeaux, qui me demanderent ce que je cherchois, & moi pour les faire écarter mis l'épée à la main, & passay outre, m'en revenant à mon logis un peu émeu de ce spectacle inopiné. Je beus trois ou quatre verres de vin pur, qui est un remede d'allemagne contre la peste, & m'endormis pour m'en

aller en Lorraine le lendemain matin ; comme je fis. Et quelque diligence que j'aye sçeu faire depuis, pour apprendre qu'étoit devenuë cette femme, je n'en ay jamais rien sçeu. J'ay été mêmes aux deux Anges, où elle logeoit, m'enquerir qui elle étoit, mais les locataires de ce logis là, ne m'ont dit autre chose, si non qu'ils ne sçavoient point qui étoit l'ancien locataire. Je vous ai voulu dire cette avanture, bien qu'elle soit de personne de peu, mais elle étoit si jolie, que je l'ai regrettée, & eusse desiré pour beaucoup de la pouvoir revoir.

J'arrivai en poste à Nanci deux heures aprés que mon équipage fut venu, & ne trouvai aucun des Princes, ny gueres de Gentils-hommes, parce qu'ils s'en étoient tous allez recevoir Madame de Mantouë, & sa fille à Blamont, où ils devoient le lendemain arriver. Ma mere étoit à Nancy, qui me presta son carosse, pour envoyer en relais à Luneville, & je me servis du mien le lendemain jusques à ce que j'eusse trouvé le sien, qui me mena à Blamont ; là où je vis les Princes & Princesses de Lorraine & de Mantouë. Et aprés avoir fait mes premiers complimens, je m'en revins les attendre à Nanci, où je fus traité, logé, & défrayé fort magnifiquement. Les nopces s'y firent, où j'assistay de la part du Roi. On y dansa fort, & on fit un Carrouzel assez beau, auquel Monsieur de Vaudemont menoit une bande, & moi l'autre.

Aprés les nopces je priay au nom du Roy S. A. de Lorraine, & Madame de Mantouë de venir en France, tenir sur les fonds les enfans du Roi, qui receurent cette grace de sa Majesté avec le respect & l'honneur convenable. Puis je m'en revins à Paris loger chez le Comte de Fiesque, bien en peine de n'avoir point d'habillement neuf, pour le baptême du Roi, ayant mis sous ceux que j'avois aux nopces de Lorraine,

Mais comme ma sœur, Madame de Verderonne, & la Patriere me fussent venu voir à mon arrivée, & m'eussent dit comme tous les Tailleurs & Brodeurs étoient occuppez de telle sorte l'on n'en pouvoit trouver, quelque argent que l'on leur voulut donner, mon Tailleur nommé Tallot vint avec mon Brodeur, me dire, que sur le bruit des magnificences du baptême, un Marchand d'Anvers avoit apporté la charge d'un cheval de perles à l'once, & que l'on me pouroit faire avec cela un habit, qui surpasseroit tous les autres du baptême, & que mon Brodeur s'y offroit, si je lui voulois donner six cens écus de la façon seulement.

Ses Dames & moi resolûmes l'habillement, pour faire lequel il ne falloit pas moins que de cinquante livres de perles. Je voulus qu'il fut de toille d'or violette, & de palmes qui s'entrelasseroient. Enfin avant que de partir, moi, qui n'avois que sept cens écus en bourse, fis entreprendre un habillement, qui me devoit coûter quatorze mil écus, & à même tems fis venir le Marchand, qui m'apporta les échantillons de ses perles, avec lequel je concûs le prix de l'once. Il me demanda quatre mille écus d'arres, & moi je le remis au lendemain matin pour les lui donner. Monsieur d'Espernon passa devant mon logis, qui sçachant que j'y étois, me vint voir, & me dit, que bonne compagnie venoit ce soir souper & joüer à son logis, & qu'il me prioit d'être de la partie. Je portai mes sept cens écus, avec lesquels j'en gagnay cinq mille. Le lendemain le Marchand vint, je lui donnay ses quatre mille écus d'arres. J'en donnai aussi au Brodeur, & poursuivis du gain que je fis du jeu, non seulement d'achever de payer l'habillement, & une épée de diamant de cinq mille écus, que j'eus encore cinq ou six mille écus de reste, pour passer mon tems. Nous

allâmes avec le Roi à Villiers-cotterets, pour recevoir Monsieur de Lorraine & Madame de Mantoüe, qui y arriverent. En ce voyage le Roi étant à la chasse, se détourna pour aller voir Madame des Essards, qui étoit chez sa tante, l'Abbesse de Perinne, qui parut à l'arrivée du Roi plus belle qu'elle n'a jamais été depuis, quoi que sa beauté ait longuement duré.

Le Roi ramena ses compere & comere à Paris, où on leur fit par tout de magnifiques festins, mais la peste croissant à Paris, on changea le lieu du baptême, qui se devoit faire à Paris à Fontainebleau, où il se fit une grande magnificence le 14. Septembre. Je servis au festin royal Madame de Mantoüe avec Messieurs de Crequi & de Termes. Le soir je menay au grand bal Mademoiselle de Montmorency, & le Roi nous donna le rang de faveur, qui est le dernier; parce que le Roi ne se retournant jamais aux poses pour s'entretenir quatre à quatre, selon la coûtume, il donne la derniere place à celui & celle qui se doivent retourner pour s'entretenir la Reine & lui. Le lendemain il y eût un Château plein de feux d'artifice, qu'il fit fort beau voir. Et peu de iours aprés la peste augmentant à Fontainebleau, les Parains & Legats ayant pris congé de lui, il retint peu de personnes avec la Reine & lui, & s'alla tenir à Montargis. Monsieur d'Entragues y vint, i'y passai bien mon tems avec sa fille; & avec d'autres aussi. Nous revinmes vers la Toussaints à Fontainebleau, & peu de iours aprés à Paris, où Madame d'Entragues & sa fille arriverent.

L'Année 1607. se commença quasi avec le carême-prenant, & le carême-prenant par le ballet des échecs, qui ne fut pas si beau que d'autres, mais plus ingenieux qu'aucun autre qui se soit dansé. Ce ne fut pas le seul, car

le Carnaval en foisonna, aprés lequel ie fus prié par Monsieur de Lorraine d'assister aux Etats de son pays, ausquels il se doutoit, comme il avint aussi, qu'il y auroit de grandes difficultez, qu'il esperoit de surmonter si i'y étois.

Je demanday deux où trois fois congé, au Roi pour m'y en aller, mais parce que ie gagnois son argent au ieu, & que le ieu se romproit par mon absence, il ne me vouloit permettre de m'en aller. Enfin je le fus trouver à Chantilly, il me dit qu'il ne me diroit point adieu, & moy m'inclinant lui dis que si ferois bien moi, & ainsi m'en allai. Il me fit dire que je ne luy avois point dit adieu aprés qu'il fut couché, & que je ne m'en allâsse pas. Mais moi qui perdois le tems des Etats de Lorraine m'en allay le matin à Paris, & rencontrant Messieurs d'Eguillon & de Boüillon par les chemins, les priay de ne dire pas au Roi, qu'ils m'eussent rencontré; mais eux malicieusement lui dirent dés qu'ils furent arrivez à Chantilly.

Alors le Roi envoya deux Exempts de ses gardes, Saint Georges & du Puis, avec commandement au Prevôt de Meaux pour les assister à me prendre en passant; ce qui leur fut aisé de faire, car j'y arrivai le soir au gîte.

J'envoyai la nuit même le jeune Guitaud au Roi, & écrivis à Monsieur de Villeroi, lequel manda audit Prevôt & aux Exempts, qu'ils me laissâssent aller, pourvû que ce fut pour venir parler au Roi: ce que je fis. Il se mocqua de moy quand il me vit. Et me dit que j'avois veu par le bon ordre qu'il avoit donné pour me prendre, que l'on ne partoit pas de son Royaume sans son congé. Qu'il vouloit que je demeurasse encore dix jours avec lui; au bout desquels il me promettoit de me donner congé, & que mon sejour ne me seroit point infructueux. Cependant ce tems-là, il accorda avec moi cette

grande affaire, que j'avois pour les domaines de S. Sauveur, lesquels je lui rendis, & lui la somme entiere que je pretendois, mais je consentis que mon remboursement ne seroit qu'en quatre ans; dans le terme desquels je fus ponctuellement & entierement satisfait.

J'avertis aussi pendant mon sejour, Monsieur le Prince de Joinville & Madame de Moret, du dessein que le Roy avoit de les surprendre ensemble, & leur faire un sanglant affront; mais eux, qui pensans que je leur en parlois pour mon interêt particulier, n'y preveurent pas comme il falloit. Neanmoins on ne les surprit pas emsemble, mais le Roi en découvrit assez pour chasser Monsieur de Chevreuse de la Cour, & en eut fait autant d'elle, si elle n'eût été sur le point d'accoucher, & le tems racommoda l'affaire.

Je m'en allai en Lorraine aprés les dix jours expirez de ce dernier sejour, & peu de tems aprés revins inconnu à Paris, voir Madame de Moret, pour m'offrir de la servir en son déplaisir, & ayant été rencontré par les chemins par Monsieur de Termes, qui s'alloit marier à Mademoiselle de Luxembourg, & suivy par un courrier de Monsieur de Lorraine, qui dit à Chanvalon que j'étois arrivé devant lui, il y eut bruit de mon arrivée, & Madame d'Entragues tint sa fille en état de ne me pouvoir voir.

Je partis le Mardy Saint de Paris, m'en revins faire Pâques à Nancy, où je trouvay Monsieur le Prince de Joinville, qui y demeura quasi autant que moy. La Reine accoucha de Monsieur le Duc d'Orleans, à Fontainebleau le 16 Avril. Son Altesse de Lorraine fut fort mal traitée de sa Noblesse en ces derniers Etats, & en prit un déplaisir, qui l'a accompagné jusques à la mort. J'allay à ceux du Barois avec luy, qui se terminerent selon son desir, & ensuite nous fûmes aux bains de

Plombieres ; moi seulement pour passer mon tems. Je revins ensuite prés du Roy, qui passa tout son Eté en ses maisons de Fontainebleau & S. Germain, chasser. Il receut Dom-Pedro de Toledo vers l'Automne à Fontainebleau. Il fit quelque voyage à Chemeu & à Beaumont, & sur la fin de l'année ma mere s'en vint à Paris, que je logeay.

En l'année 1608. je m'embarquay avec une Dame blonde. Je gagnay fort au jeu cette année-là, & donnay beaucoup à la Foire. Nous fimes force balets ; comme celuy des Inconstans : celuy de Maître Guille : celuy que l'on dansa à la ville. J'avois de plus Maîtresses en Cour, & étois bien avec Entragues. Monsieur de Vendôme dança aussi un ballet, dont le Roy voulut que nous fussions, Carmail, Termes & moy, qu'on nommoit lors les dangereux. Nous le fûmes danser chez Monsieur de Montpensier, qui se leva pour le voir, bien qu'il s'en allât mourant.

Le Roy vint le lendemain chez luy, passer le contract de mariage de Monsieur le Duc d'Orleans & de Mademoiselle de Montpensier sa fille, auquel il fit donation de son bien, en excluant ses heritiers, si elle venoit à mourir devant Monsieur.

On fit une grande assemblée chez le Marquis de Cœuvre, où il se joüa une comedie, qui étoit toute de femmes blondes, parentes ou alliées dudit Marquis. Monsieur de Montpensier mourut. Nous allâmes, Monsieur de Crequi & moy, nous enfermer aux Chartreux, pour y faire nos Pâques. Madame de Seneçay mourut. Le Roy s'en alla à Fontainebleau, où la Reine accoucha de Monseigneur le Duc d'Anjou le 7. Avril. Je demeuray à Paris, où je passay extrémement bien mon tems. Je faignois d'être malade du poulmon, desorte qu'on ne me voyoit qu'à midy, & toute la Cour étoit chez moy à passer le tems jusques sur les neuf heures du soir, que je feignois me devoir re-

tirer, à cause de mon mal ; mais c'étoit pour être toute la nuit en bonne compagnie.

Le Roy revint à la Pentecôte, & jaloux de la bonne vie que nous menions, voulut être de la partie. On avoit joüé fort grand jeu, pendant que le Roy étoit à Fontainebleau, & moy fait le malade, & avois introduit un Marchand Portugais, nommé Duarte Fernandes, qui faisoit bon tout ce que l'on joüoit, fournissant des marques à ceux qui luy donnoient du fonds, ou des gages pour sa seureté.

Il y avoit huit ou dix honnêtes gens de la ville qui étoient de nôtre partie, & de la Cour Monsieur de Guise, de Crequi & moy. Ceux de la ville étoient autrement Almeras, Chensi, Cathelan, Beddan, Choisi de Caën, & autres.

Le Roy voulut qu'ils vinssent tous les jours avec luy, soit qu'il fut au Louvre ou chez Messieurs de Roquelaure, ou Zamet. J'étois en grand heur : mais sur ses entrefaites il me fallut aller à Roüen, où ma mere étoit, pour un procez que nous avions contre les heritiers d'un nommé le Clerc, que nous gagnâmes.

Je revins à Paris, où nous joüâmes le grand jeu, & l'amour plus que devant. La Reine Marguerite donna une bague à courre, à une partie qui se fit à l'Arsenac, où il se fit une grande fête. Les tenans de la partie étoient Messieurs de Crequi Rhosny, Grammont, & Marillac, lesquels voulurent que personne ne courût s'il n'étoit en partie de quatre. Et parce que Messieurs de Guise, de Joinville, de Termes, de Bassompierre, le General des Galeres, & le Comte de Sault, s'étoient joints ensemble pour faire une partie : nous leur fûmes dire que nous étions six liez d'une partie, qui ne nous pouvions separer ; lesquels ne voulurent accorder aucune partie de plus ou moins de quatre. Ce qui fut cause que nous six ne voulûmes point courre, mais nous fûmes voir

la fête fort bien parez. Et parce qu'en ces grandes assemblées, ceux qui ont plusieurs affaires de Dames comme j'avois lors, sont fort embarrassez, je pensois que j'aurois bien de la peine, mais la fortune m'assista de telle sorte, que sans rien perdre ny negliger je contentay tout. Et enfin m'étant mis sans dessein au dessous du lieu, où la Reine étoit, sur un échafaut où étoit Mademoiselle de Montmorency, Peraut qui étoit prés d'elle, & qui avoit été avec moy en Hongrie, me força de prendre son siege, & lors pour la premiere fois je luy parlay, & tâchay de m'insinuer en ses bonnes graces, sans penser à ce qui m'est depuis arrivé apres la fête. Je fus ravy de voir que j'avois contenté toutes celles avec qui j'avois intelligence, & que pas une n'eut pris ombrage d'une autre. Ce qui est bien rare en pareilles occasions.

La chaleur de cette année-là fit, que l'eau de la riviere fut si bonne pour s'y baigner, que plus d'un mois durant on voyoit depuis Charenton jusques à l'Isle du Palais, plus de quatre mille personnes dans l'eau.

En ce tems-là Monsieur le Duc de Lorraine Charles III. mourut, & je fus prié à ses funerailles : ce que je fis, & demeuray trois semaines en ce voyage. Il ne se peut dire le soin que les Dames eurent de me faire sçavoir souvent de leurs nouvelles, & de m'envoyer des courriers, des lettres & des presens. L'Etoille de Venus étoit bien en ascendant sur moy alors. Je revins à Paris, & quatre Dames en carrosse vinrent par delà Pantin, faisant semblant de se promener, & me mirent dans leur carrosse, & me ramenerent jusques à la porte de S. Honoré, où je remontay sur mes chevaux de poste, pour entrer à Paris.

Je trouvay qu'Entragues en étoit partie pour s'aller marier à Malherbes, avec un Comte d'Aché, d'Auvergne, qui la recherchoit : mais ce mariage se rompit sur les articles.

Dés que le Roy sçeut que j'étois arrivé à Paris, il m'écrivit pour me faire promptement venir à la Cour, me mandant que j'avois jusques alors été le plus grand joüeur de sa bande, mais qu'il étoit depuis peu arrivé un Portugais nommé Pimentel, qui me passoit de beaucoup.

Je m'y en allay un matin avec Monsieur de Pralin, qui avoit eu nouvelles de la mort de Monsieur de la Guiche, Lieutenant General en Lyonnois, & alloit pour en demander la charge au Roi; mais il trouva qu'à son arrivée, à l'instance de Monsieur de Villeroy, le Roy l'avoit donnée à Monsieur d'Alicourt, qui étoit lors son Ambassadeur à Rome.

Nous demeurâmes quelques jours à Fontainebleau, joüant le plus furieux jeu dont on ait oüy parler. Il ne se passoit point journée qu'il n'y eut vingt mille pistoles pour le moins, de perte & de gain. Les moindres marques étoient de cinquante pistoles, lesquelles on nommoit quitterottes, à cause qu'elles alloient bien vîte, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre, que Quinterot avoit amenez en France plus d'un an auparavant, qui ont depuis été cause, que l'on s'est servy des chevaux Anglois, tant pour la chasse, que pour aller par pays: ce qui ne s'usoit point auparavant.

Les marques plus grandes étoient de cinq cens pistoles; desorte que l'on pouvoit tenir dans sa main à la fois plus de cinquante mille pistoles de ces marques-là. Je gagnay cette année-là plus de cinq cens mille livres au jeu, bien que je fusse distrait par mille folies de jeunesse & d'amour.

Le Roy s'en revint à Paris, & delà à saint Germain, continuant ce même jeu, auquel Pimentel gagna plus de deux cens mille écus. La Marquise de Verneuil, & Madame d'Entragues, & son autre fille, revinrent à Paris, aprés avoir failly à Malherbe le mariage du Comte d'Aché, & allerent loger la Marquise à Conflans chez leur amy,

& Madame d'Entragues à la maison de Monsieur de Vienne ; au même Bourg. Et comme les sœurs venoient souvent loger ensemble, Monsieur de Guise & moy faisions la nuit les Chevaliers errans, & les allions trouver.

Enfin elles revinrent à Paris: Madame d'Entragues logea chez Mademoiselle d'Achy à la ruë de Joüy, où nous eûmes querelle Entragues & moy, & je rompis entierement avec elle, qui s'en alla à Chemeau & moy à Monceaux, où le Roy étoit venu au premier jour du mois d'Aoust.

Pimentel s'en alla delà. Ma sœur de Tillieres fut dés ce temps-là mariée à Paris, & le Roy revint peu de jours aprés à Paris où Monsieur de Mantoüe, beau frere du Roy arriva. Le Roy le receut avec toute la bonne chere possible, & comme il étoit grand joüeur, il fut ravy de se mettre dans ce grand jeu, qui luy étoit extraordinaire. Nous le festoyâmes tous l'un aprés l'autre. Nous fimes devant luy le balet des Dieux marins, & puis nous courûmes la bague masquez, à l'Arsenal.

Le Roy le mena delà à Fontainebleau ; & aprés l'avoir tenu quelque tems avec grande compagnie de Dames, chasses, jeux & autres divertissemens, il prit congé du Roy, qui fut le conduire jusques à Nemours, & me commanda de l'accompagner jusques à Montargis, où je le quittay, & m'en revins à Fontainebleau, auquel lieu le lendemain Monsieur le Prince fit appeller Monsieur le Prince de Joinville, lesquels le Roy accorda.

Il m'en écrivit à Paris, & mon jeune frere revint en ce tems-là à Paris, avec la fiévre quarte. Je le logeay à mon écurie de course, & un jour étant allé voir Monsieur le Connestable, qui m'aymoit fort, & me l'avoit toûjours témoigné, il me dit qu'il me vouloit le lendemain donner à dîner ; & que je ne manquasse pas de m'y trouver: ce que je fis. Il y avoit aussi convié Monsieur

d'Espernon, de Roquelaure, Zamet, & un Maître des Requêtes, nommé la Cave.

Quand nous fûmes arrivez, il commanda qu'on fermât la porte, & qu'il ne vouloit que rien l'interrompit de joüir de cette bonne compagnie de ses familiers amis, & ne voulut que personne, outres ses officiers, fût en sa chambre, que Monsieur du Tillet, Girard & Ranchin son Medecin, ausquels il fit donner à dîner dans sa garderobbe, pour pouvoir être aprés dîner auprés de luy.

Aprés que nous eûmes fait bonne chere, & que nous nous fûmes levez de table, il nous fit seoir dans sa ruelle, & fit sortir tout le monde, commandant à Ranchin de se tenir à la porte, & la refuser à tous ceux qui y voudroient entrer. Nous ne sçavions ny ne doutions pas seulement de ce qu'il vouloit faire. Enfin aprés que toutes choses furent dans l'ordre qu'il desiroit, il nous dit.

Messieurs, il y a long-tems que je pense à vous assembler pour le sujet present, comme de mes plus chers & meilleurs amis, ausquels je n'ay rien sur le cœur, qui vous puisse être caché. Pour vous dire que j'ay reçeu pendant ma vie infinies graces & faveurs de Dieu, qui m'ayant fait naître d'un pere grand & illustre, m'a conduit par la main durant une longue & heureuse vie au sommet des plus grands honneurs, charges & dignitez. Ce n'est pas qu'elle n'ait été souvent entremeslée de grandes traverses & déplaisirs, parmy lesquels, par la grace de Dieu, j'ay souffert avec patience, ou surmontez avec courage & generosité, les desordres survenus à nôtre maison sur la fin de la vie du Roy Charles, & durant le regne du Roy Henry III. m'ont donné moyen d'exercer la souffrance, & de loüer Dieu de m'en avoir si heureusement tiré. J'ay eu aussi plusieurs afflictions domestiques, comme la perte de feu mon fils d'Auffemont, & la mort de feuë ma femme, qui me laissa sur les bras deux petits enfans de bien bas âge.

Le mariage de mes deux filles aînées, qui n'ont pas été trop heureux, encore que j'eusse cherché des partis avantageux pour moy & pour elles, neanmoins étant déja avancé en âge, Dieu m'a fait la grace de me donner un fils qui promet déja beaucoup pour la conservation de nôtre maison, & d'une fille bien née, qui étant desormais en état de la pouvoir marier, j'ay cherché de le faire selon son contentement & le mien. Ce qui me fait chercher un mary pour ma fille, & un gendre pour moy selon nôtre cœur & nôtre desir. Et bien que je peuse avoir le choix de tous les Princes de la France, je n'ay point tant regardé de la loger en éminence qu'en commodité, & pour y vivre le reste de mes jours & le cours des siens avec joye & contentement. Et l'estime que je fais de longue main de la maison, personne, bien, & autres avantages que la naissance a donnez à Monsieur de Bassompierre que voicy, m'ont convié de luy offrir qui n'y pense pas, ce que d'autres de plus grande qualité que luy rechercheroient. Ce que j'ay voulu faire en presence de mes meilleurs amis qui sont aussi les siens particuliers, & vous dire, Monsieur de Bassompierre, s'adressant à moy, que vous ayant depuis que je vous connois cherement aymé comme mon enfant, je vous en veux encore donner cette presente preuve de vous le faire être en effet, vous mariant avec ma fille que j'estime devoir être heureuse avec vous, connoissant vôtre bon naturel, & que vous serez honoré d'épouser la fille & petite fille de Connestable, & de la maison de Montmorency, & que je le seray aussi le reste de mes jours si je vous vois tous deux contens & heureux ensemble. Je luy donneray cent mille écus en mariage presentement, & cinquante mille que mon frere luy leguera aprés sa mort. Et si rien ne vous empêche de vous marier, je donne maintenant charge à Girard que voila, de traiter avec vos gens ou avec vôtre me-

re si elle est ici, des articles & conventions necessaires.

Il avoit les larmes au yeux de joye quand il acheva ce discours, & moy confus de cet honneur inopiné qui m'étoit si cher, je ne sçavois quelles paroles employer qui fussent dignes de ce que j'avois à luy dire. Enfin je luy répondis qu'un honneur si grand & si inesperé, que sa bonté me faisoit presentement recevoir, m'ôtoit la parole, & ne me laissoit qu'une admiration de ma bonne fortune. Que comme ce bien étoit au dessus de mon attente & de mon merite, qu'il ne pouvoit étre payé que par de tres-humbles services, & des soumissions infinies. Que ma vie seroit trop courte pour y satisfaire, & que je ne luy pouvois offrir qu'un cœur qui seroit éternellement esclave de ses volontez. Qu'il ne donneroit pas un mary à Mademoiselle sa fille; mais une creature dont elle seroit incessamment adorée comme une Princesse, & respectée comme une Reyne, & qu'il n'avoit pas tant choisi un gendre comme un serviteur domestique de sa Maison, de qui toutes les actions dépendront de ses seules intentions & volontez, & que si en l'excez que la joye faisoit en mon cœur, il me restoit encore quelque sorte de consideration, je luy demandois permission de luy dire mon unique aprehension, qui étoit que Mademoiselle de Montmorency n'eût regret de quitter la qualité de Princesse dont elle doit avec raison être assuré pour occuper celle d'une simple Dame, & que j'aimerois mieux mourir & perdre la grace presente, que Monsieur le Connestable me faisoit, que de luy causer le moindre mécontentement.

Sur cela, comme j'étois sur un siege assez bas proche de lui, je mis un genoüil à terre & lui pris la main que je lui baisay, & lui m'embrassant me tint assez long-tems en cet état. Aprés quoy il me dit que je ne me misse point en peine de cela, qu'a-

vant que me parler il avoit voulu pressentir l'intention de sa fille, qui étoit tres-disposée à faire les volontez de son pere, & particulierement en celle-là, qui ne lui étoit pas des-agréable.

Lors Messieurs d'Espernon & de Roquelaure approuverent le choix, que Monsieur le Connestable avoit fait de ma personne, lui disant plus de bien de moi qu'il n'y en avoit, comme aussi Zamet, la Cave, du Tillet, Girard. Puis m'embrasserent tous, loüant le choix de Monsieur le Connestable, & mon bonheur ensuite.

Monsieur le Connestable leur dit qu'il n'étoit pas besoin d'éventer cette affaire-là, & qu'il la confioit à leur secret, jusqu'à ce qu'il fût tems de la divulguer : parce qu'il n'étoit pas alors aux bonnes graces du Roy, pour n'avoir voulu consentir au mariage que le Roy vouloit faire de Mr de Montmorency avec Mademoiselle de Vernëuil sa fille.

Ils lui promirent tous de n'en point parler, comme je fis aussi, & me dit que je le vinsse trouver sur le soir, que Madame d'Angoulême, sa belle sœur, le devoit venir trouver, qu'il me parleroit devant elle & sa fille de sa résolution de me la donner en mariage, & me dit devant elle : mon fils voila une femme que je vous garde, saluez-là: Ce que je fis & la baisay. Puis il lui parla, & Madame d'Angoulême témoigna être fort satisfaite de l'élection que son frere avoit faite de moy pour sa niece.

Ma mere pria Madame la Princesse de Conty de l'amener le lendemain chez Madame d'Angoulême, qui lui dit en arrivant : Nous serons les deux meres de nos nouveaux mariez, & ne sçay qui de vous ou de moy, Madame, en aura plus de joye. Elle fut de là voir Monsieur le Connestable qui lui dit qu'elle tint la chose secrete, & que cependant leurs deux conseils s'assemblassent pour résoudre les articles ; ce qu'ils firent. Mais il la

pria que Mr le President de Jambeville n'y fût point apellé; parce, dit-il, que cela se divulgueroit trop, & qu'elle prît un homme seul qui se joignit avec Monsieur du Tillet & Gerard. Ce qu'elle fit de la personne de Monsieur de Beauvilliers, qui avoit soin de mes affaires en France : personne fort capable & intelligente, & eux deux firent un projet des articles, que Monsieur le Connestable garda & signa : ce que fit aussi ma mere.

Monsieur le Connestable ne pouvoit en ce temslà vivre sans me voir, tant il m'aymoit, & ne songeoit qu'à mon établissement. Il vouloit que de l'argent qu'il me devoit donner, j'en employasse cinquante mille écus, pour avoir la Charge de Colonel General de la Cavalerie Legere, qu'avoit Monsieur d'Angoulême, mais ma mere offrit de debourser lesdits cinquante mille écus pour cette Charge, & que Mr le Connestable, sans bourse deslier me donnât, pour les cent mil écus promis, la Terre de Fere en Tartenois, qui demeureroit propre à Mademoiselle sa fille & à ses enfans. A quoy il s'accorda, & lors il me dit, que je preparasse mes affaires pour le venir trouver sans bruit à Chantilly, où Madame d'Angoulême seroit, & que nous nous marierions sans ceremonie. Mais Monsieur de Roquelaure, qui tâchoit par tous moyens de remettre bien Monsieur le Connestable avec le Roi, lui dit, que s'il marioit sa fille sans le dire au Roy precedemment, que ce seroit un acte de mépris, dont le Roy s'offenceroit encore davantage qu'il n'étoit. Qu'il trouveroit aussi mauvais que je luy eusse celé mon mariage, & qu'il m'en voudroit mal.

Or le Roi avoit quelque tems auparavant desiré de me faire être le premier Gentil-homme de sa Chambre, à la place de Monsieur le Duc de Boüillon, qui n'y avoit pas subjection necessaire, & m'avoit promis de me donner vingt mille écus, pour m'aider à la recompenser. Il

avoit aussi pour cét effet donné change à la Baraudiere, s'en allant voir Monsieur de Boüillon, qui demandoit cinquante mille écus pour recompense de cette Charge, mais qu'il croyoit qu'il l'abandonneroit pour quarante cinq mille écus, & que Monsieur de Boüillon s'en venoit à la Cour, pour y conclure cette affaire incontinent aprés son arrivée : ce que Monsieur de Roquelaure, qui m'aimoit tendrement, n'ignoroit pas, & mêmes avoit aidé à y disposer le Roi. Lequel Monsieur de Roquelaure ajoûta à Monsieur le Connestable, que connoissant l'humeur du Roi, comme il faisoit, il l'asseuroit, qu'il seroit bien aise d'avoir ce pretexte, pour se dédire des vingt mille écus, qu'il m'avoit promis. Je fus aussi de la même opinion. Et par ce que Monsieur le Connestable, ne voyant pas lors le Roi, voulut que je lui en fisse l'ouverture en presence de Monsieur de Roquelaure, qui diroit aussi au Roi, que Monsieur le Connestable m'avoit prié d'en demander de sa part la permission de sa Majesté : ce que nous fismes tous deux dés le soir, & le Roi agrea tellement cette affaire, qu'il dit, que non seulement il la trouvoit bonne, mais même qu'en cette consideration il s'accorderoit avec mondit Sieur le Connestable, & que je lui allâsse à l'heure même dire de sa part, qu'il le vint voir le lendemain: asseuré qu'il lui feroit bonne chere. Ce que je courus lui dire, dont il fut merveilleusement satisfait.

Incontinent le bruit de mon mariage courut par la Cour, & le Roi, pour m'obliger, voulut aller le lendemain chez Madame d'Angoulême, aprés avoir veu le matin Monsieur le Connestable, à qui il fit fort bonne chere. Il dit d'abord à Madame d'Angoulême, qu'il venoit, comme mon ami particulier, voir Mademoiselle sa niece, & se réjoüir avec elle de ce qu'elle l'alloit

bien loger. Et fit beaucoup d'autres apparences de tendresse pour moi.

Le soir même arriva Monsieur de Boüillon, auquel le Roi parla d'abord de sa Charge sur mon sujet ; lequel lui dit qu'il étoit venu à ce dessein. Je le salüai comme les autres qui étoient là : mais j'oubliay le lendemain de l'aller voir chez lui, comme certes je devois, puis qu'il étoit neveu de Monsieur le Connestable, & sans cela. Et tout cela le piqua contre moi : outre ce qu'il a eu toute sa vie une particuliere jalousie de Monsieur d'Espernon, par le moyen duquel il pensoit que ce mariage s'étoit fait. Et le soir d'aprés, comme il entretenoit le Roi, qui avoit veu le soir auparavant Mademoiselle de Montmorenci chez la Reine, que tout le monde avoit trouvée parfaire en beauté, & lui aussi, il lui dit : qu'il s'étonnoit grandement de quoi sa Majesté avoit permis de marier cette fille, veu que Monsieur le Prince étoit prêt à se marier. Qu'il n'étoit pas expedient de l'allier hors de la France, & qu'il n'y avoit plus de fille pour lui que Mademoiselle du Mayne & elle qu'il peut épouser. Que le Roi ne seroit jamais conseillé d'aucun qui aimât son service, de le marier avec Mademoiselle du Mayne, par ce que les restes de la Ligue étoient trop puissans encore pour les accroître d'un tel Chef ; & Mademoiselle de Montmorenci ne lui donneroit que les mêmes alliez qu'il avoit déja, puis qu'il étoit neveu de Monsieur le Connestable, & qu'il suplioit tres-humblement Sa Majesté de peser ce Conseil, qu'il lui donnoit, & de faire reflexion dessus. Le Roi lui dit qu'il y songeroit, & puis se coucha. Le lendemain la Reine commença de recorder un grand Ballet, qu'elle vouloit danser pour le Carême-prenant.

C'étoit le seiziéme de Janvier de l'année 1609. Elle fit sortir tout le monde de la grand Salle du

Louvre, & s'y en alla. Le Roy les alla voir apprendre, & ne mena que Monsieur le Grand & Montespan son Capitaine des Gardes avec lui.

Monsieur le Grand, selon sa coûtume de faire des admirations des choses nouvelles, & particulierement de Mademoiselle de Montmorency qui étoit digne de toute admiration, infusa dans l'esprit du Roy, aisé à animer, l'amour qui depuis lui fit faire tant d'extravagances. Le soir même il fut atteint de la goute qui le tint plus de quinze jours au lit, & pour mon mal-heur aussi elle prit à Monsieur le Connestable, qui l'empêcha d'aller faire nos noces à Chantilly, comme il avoit été arrêté.

Je sçeus cependant la mauvaise intention de Monsieur de Boüillon contre moy, & il dit à Monsieur de Roquelaure, qui me le dit aprés, que Monsieur de Bassompierre vouloit avoir sa Charge de premier Gentil-homme de la Chambre, & ne lui en parloit point; qu'il vouloit épouser sa niece, & ne lui en disoit mot; mais qu'il brûleroit ses Livres, ou il n'auroit ni sa Charge, ni sa niece. Et pour cet effet commença à mettre les fers au feu vers Monsieur le Prince lui proposant son mariage avec Mademoiselle de Montmorency. Que cette alliance lui donnoit pour parens tous les Grands de la France, & que des parens d'une personne de sa qualité étoient ses creatures; qu'il devoit préferer ce parti à un plus grand à cette occasion, & que s'il le perdoit qu'il ne pouroit plus se marier, parce que le Roy ne lui souffriroit point de se marier hors de France, & qu'en France il n'y avoit plus que Mademoiselle du Mayne à marier; à quoy le Roy ne consentiroit jamais. Desorte qu'il ébranla son esprit à consentir qu'il en parlât de sa part à Monsieur le Connestable, auquel j'avois déja donné avis, que Monsieur de Boüillon me vouloit traverser. Mais Monsieur le Connestable me dit que je ne me

devois pas mettre en peine de cela. Que quelque parti qu'on lui proposât il le refuseroit, & qu'il connoissoit trop bien l'esprit de Mr de Boüillon pour s'y laisser seduire. Ainsi lui répondit-il fort aigrement lors qu'il lui en parla, & lui dit que sa fille n'étoit point à chercher parti, puis qu'elle en avoit un tout trouvé, & qu'il avoit l'honneur d'être grand oncle de Monsieur le Prince, ce qui lui suffisoit.

Pendant la goute du Roy il commanda à Monsieur le Grand de veiller une nuit prés de lui, Grammont une autre nuit, & moi une autre, & nous relever ainsi de trois nuits en trois nuits; durant lesquelles nous lui lisions le Livre d'Astrée qui lors étoit en vogue, & nous l'entretenions lors qu'il ne pouvoit dormir empêché par son mal.

C'étoit la coutume que les Princesses le venoient voir, & Madame d'Angoulême plus privément que pas une. Le Roi en étoit bien aise, & entretenoit sa niece, quand Madame d'Angoulême parloit à quelqu'un de nous; lui disant qu'il la vouloit aimer comme sa fille: qu'elle demeureroit au Louvre l'année de mon exercice de premier Gentil-homme de sa Chambre, & qu'il vouloit qu'elle lui dit franchechement si ce parti lui agreoit; parce que s'il ne lui étoit pas agréable, il sçauroit bien rompre ce mariage, & la marier même à Monsieur le Prince, son neveu, si elle vouloit. Elle lui répondit, que puisque c'étoit la volonté de son pere, elle s'estimeroit bien heureuse avec moi.

Il m'a dit depuis, que cette parole le fit resoudre à rompre mon mariage, craignant qu'elle ne m'aimât trop à son gré, si je l'épousois. Il fut veillé cette nuit là par Monsieur de Grammont, & ne dormit guere: car l'amour & la goute tiennent ceux qu'ils attaquent, fort réveillez.

Il m'envoya chercher le lendemain dés huit heures

heures du matin, par un garçon de la chambre : & comme je le fus venu trouver, il me dit, pourquoy je ne l'avois pas veillé la nuit precedente. Je luy répondis, que c'étoit la nuit de Monsieur de Grammont, & que la prochaine étoit la mienne. Il me dit qu'il n'avoit jamais sçeu fermer l'œil, & qu'il avoit souvent pensé à moy, puis me fit mettre sur un carreau à genoux devant son lit, où il continua de me dire : qu'il avoit pensé à moy, & de me marier. Moy, qui ne pensois rien moins qu'à ce qu'il me vouloit dire, luy répondis, que sans la goute de Monsieur le Connestable, s'en seroit déja fait. Non, ce dit-il, je pensois de vous marier avec Mademoiselle d'Aumalle, & moyennant ce mariage renouveller le Duché d'Aumalle en vôtre personne. Je lui dis, s'il me vouloit donner deux femmes. Lors il me répondit, aprés un grand soupir, Bassompierre je te veux parler en ami. Je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux & outré de Mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouses & qu'elle t'ayme je te haïray : si elle m'aimoit tu me haïrois. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre nôtre bonne intelligence ; car je t'aime d'affection & d'inclination.

Je suis résolu de la marier à mon neveu le Prince de Condé, & de la tenir prés de ma famille. Ce sera la consolation & l'entretien de la vieillesse, où je vais desormais entrer. Je donneray à mon neveu (qui aime mieux mille fois la Chasse que les Dames) cent mille livres par an pour passer son tems, & je ne veux autre grace d'elle que son affection, sans rien pretendre d'avantage.

Comme il me disoit cela je considerois que quand je lui répondrois, que je ne voulois pas quitter ma poursuitte, ce seroit une imprudence inutile ; parce qu'il étoit tout-puissant. Je m'avisay de lui ceder de bonne grace & lui dis : Sire,

j'ay toûjours ardamment desiré une chose qui m'est arrivée lors que je m'y attendois le moins, qui étoit par quelque preuve signalée témoigner à vôtre Majesté l'extréme & ardente passion que je lui porte, & combien veritablement je l'aime. Certes il ne s'en pouvoit rencontrer une plus haute que celle-cy, de quitter sans peine & sans regret une si illustre alliance, une si parfaite Dame, & si violamment aimée de moy; puis que par cette pure & franche démission & résignation que j'en fais je plais en quelque sorte à vôtre Majesté. Oüy, Sire, je m'en desiste pour jamais, & souhaite que cette nouvelle amour vous apporte autant de joye que la perte me causeroit de tristesse, si la consideration de vôtre Majesté ne m'empêcheroit de la recevoir.

Alors le Roy m'embrassa & pleura, m'assurant qu'il feroit pour ma fortune comme si j'étois un de ses enfans naturels, & qu'il m'aimoit cherement, que je m'en asseurasse, & qu'il reconnoîtroit ma franchise & mon amitié.

Là dessus l'arrivée des Princes & Seigneurs me fit lever, & comme il m'eût appellé, & m'eût encore dit qu'il me vouloit faire épouser sa cousine d'Aumalle; je lui dis qu'il avoit eu la puissance de me démarier, mais que de me marier ailleurs c'est ce que je ne ferois jamais, & là-dessus finit nôtre dialogue.

J'allay dîner chez Monsieur d'Espernon, & lui dis ce que le Roy m'avoit dit le matin, lequel me dit c'est une fantaisie du Roy qui passera comme elle est venuë; ne vous en allarmez pas. Car Monsieur le Prince qui connoîtra le dessein de sa Majesté d'abord ne s'y engagera pas: ce que je me persuadois aussi, parce que je le desirois, & n'en dis plus mot à personne.

Il est vray que comme sous le Ciel il n'y avoit lors rien de si beau que Mademoiselle de Montmorency, ni de meilleure grace, ni de plus par-

fait, elle étoit fort dans mon cœur; mais comme c'étoit un amour réglé de mariage, je ne le ressentois pas si fort que je le devois. Il arriva que l'aprêdinée le Roy joüa à trois dez selon sa coûtume, ayant fait mettre une table à la ruelle de son lict : Comme nous joüyons sur le soir avec lui, Madame d'Angoulême arriva avec sa niece qu'elle avoit envoyée querir, laquelle il entretint fort long-tems de l'autre côté du lict. Cependant je regardois sa niece, qui ne sçavoit rien de toute cette affaire, & je ne me pouvois imaginer qu'elle fût pour réüssir en telle sorte. Aprés qu'il eût parlé à la tante, il entretint longuement sa niece, puis ayant repris la tante, comme Mademoiselle de Montmorency se retira, moy la regardant, elle haussa à mon avis ses épaules pour me montrer ce que le Roy lui avoit dit. Je ne ments point de ce que je vay dire : cette seule action me perça le cœur, & me fut si sensible, que sans pouvoir continuer le jeu je feignis de saigner du nez, & sortis du premier cabinet & du second.

Les valets de chambre m'apporterent sur le petit degré mon manteau & mon chapeau. J'avois laissé mon argent à l'abandon que Beringhen serra, & ayant rencontré au bas du degré le carosse de Monsieur d'Espernon je montay dedens, & dis au cocher qu'il me menât à mon logis. Je rencontray mon valet de chambre avec lequel je montay à mon apartement ; lui défendant de dire que j'y étois, & y demeuray deux jours à me tourmenter comme un possedé sans dormir, boire ni manger. On creut que j'étois allé à la campagne, comme je faisois toûjours de pareilles équipées. Enfin mon valet craignant que je ne mourusse, ou que je ne perdisse le sens, le dit à Mr de Prâlin qui me mena ce soir même à la Cour, où chacun fut surpris de me voir en deux jours si amaigry, si pâle & si changé que je n'étois pas reconnoissable.

Deux ou trois jours aprés Monsieur le Prince se déclara de vouloir épouser Mademoiselle de Montmorency, & me rencontrant me dit, Monsieur de Bassompierre je vous prie de vous rencontrer ce soir chez moy pour m'accompagner chez Madame d'Angouléme, où je veux offrir mon service à Mademoiselle de Montmorency.

Je lui fis une grande réverence, mais je n'y allay point. Cependant pour ne demeurer oisif, & me réconforter de ma perte, je me divertis, en me racommodant avec trois Dames que j'avois entierement quittée pensant me marier : une desquelles fut Entragues que je vis chez Madame de Senteny, les autres par rencontre sans y penser, & m'y rembarquay.

Sur le commencement de l'année 1609. ma mere s'en retourna en Lorraine. Monsieur le Prince enfin fiança sa maîtresse. J'étois un matin chez le Roy, qu'il vint me dire, comme à plusieurs autres, Monsieur de Bassompierre, je vous prie de vous trouver cette apprêdinée chez moy pour m'accompagner à mes fiançailles.

Le Roy qui le vit parler à moy, me demanda ce qu'il m'avoit dit. Une chose, Sire, lui répondis-je, que je ne feray pas. Et quoy, dit-il, que je l'accompagne pour se venir fiancer. N'est-il pas assez grand pour y aller tout seul ; & ne se sçauroit-il fiancer sans moy ? Je vous réponds, que s'il n'a point d'autre accompagneur que moi, il sera fort mal suivi. Le Roy dit qu'il vouloit que je le fisse : & moi je lui répondis, que je le suppliois tres-humblement de ne me le point commander ; car je ne le ferois pas. Que sa Majesté se devoit contenter, que j'avois abandonné ma passion au premier de ses desirs & de ses volontez, sans me vouloir forcer d'être mené en triomphe, aprés m'avoir ravi ma femme pretenduë, & tout mon contentement.

Le Roy qui étoit le meilleur des hommes, me

dit, je vois bien Bassompierre, que vous êtes en colere, mais je m'assure, que vous ne manquerez pas d'y aller, quand vous aurez consideré que c'est mon neveu, premier Prince du sang, qui vous en a prié luy-même: & sur cela me quitta, & prit Messieurs de Praslin & de Termes, & leur commanda de venir dîner avec moy, & me persuader d'y aller, puis que c'étoit de mon devoir & de la bien-seance: ce que je fis aprés leurs remontrances, mais ce fut desorte, que je ne partis que lors que les Princesses amenerent la fiancée au Louvre, & qu'elle passa devant mon logis: ce qui m'ogligea de l'accompagner avec ses Messieurs, qui avoient dîné chez moy, & puis de la porte du Louvre nous nous en retournâmes trouver Monsieur le Prince, que nous rencontrâmes, comme il sortoit du Pont Neuf pour y venir.

Les fiançailles se firent en la gallerie du Louvre, & le Roy par malice s'appuyant sur moy, me tint contre les fiancez, tant que la ceremonie dura. Deux jours aprés, je tombay malade de la fiévre tierce, & aprés que j'en eus eu quatre accez, en un matin, aprés avoir pris medecine, un Gentilhomme Gascon nommé Noé, me vint trouver au lict, & me dit, qu'il desiroit se battre avec moy, lors que je serois en santé. Je lui répondis, que j'en avois à revendre, quand c'étoit pour me battre, & me levay sur l'heure avec ma medecine dans le corps, & l'allay trouver au rendez vous, qu'il m'avoit donné, qui étoit à Bisestre, par un extreme broüillard, y ayant deux pieds de neige sur la terre. Comme nous fûmes en presence, deux Gascons, nommé la Graulas & Carbon, avec un nommé le Fay, vinrent passer prés de nous, pour nous arrêter, & luy me dit, à une autrefois. Je luy criay, qu'il montât à cheval; ce qu'il fit, mais nous ne nous peûmes approcher, n'y reconnoître qu'à nôtre parole; mais comme j'arrivois, Carbon, qui nous vouloit separer, rencontra le

cheval de Noé en flanc, & le porta par terre. C'étoit un grand embarras dans l'épaisseur de ce broüillard, car je faillis à tuer là Graülas, le prenant pour Noé. Enfin je m'en allay à Chantilly, ne pouvant plus supporter ma medecine, & Reigny, la Fueillade, & quelques autres arriverent, qui me ramenerent bien malade en mon logis. Toutesfois parce qu'il y avoit un ballet de filles, qui se dansoit le soir à l'Arsenal, où le Roy, la Reyne & les Princesses étoient, & que je fus convié de m'y trouver, je ne laissay pas d'y aller, en l'état que j'étois, & d'y demeurer jusques au lendemain; dont je fus si malade que j'en pensay mourir, & ne me levay du lit que le Mardy gras, pour aller à l'Arsenal, où l'on couroit une bague, que Mademoiselle, de Montmorency donnoit. Je ne courus point, car j'étois encore trop foible; mais le Roy m'appella auprés de luy, pour luy ayder à entretenir la Dame qui donnoit la bague; ce que je fis assez bien, mais il y eut une broüillerie pour un galand, qui luy manquoit, lequel Dandelot, sans son sçeu, donna à Monsieur le Grand, qui le porta sur son chapeau en courant, ce que je fis voir au Roy.

Le ballet de la Reine se dansa le premier Dimanche de Carême, qui fut le plus beau, & le dernier aussi de tous ceux qu'elle a dansé. Aprés quoy le Roy s'en alla à Fontainebleau: Je demeuray à Paris, où il arriva un accident qui m'apporta un peu de scandale. Un Ecuyer de la Reyne, nommé Camille Simony, étoit logé en une petite ruë, qui est devant la monnoye, tirant vers saint Germain, au coin de laquelle, devant la porte de ladite monnoye, Madame d'Entragues étoit logée en une maison piccottée. Cet Ecuyer Camille aymoit son hostesse, & ayant trouvé un jeune homme couché avec elle, luy, ou ses gens, luy donnerent force coups d'épée & le mirent en chemise hors du logis, la grandeur de ces blessu-

res ne luy permirent pas de faire cinquante pas sans mourir, tombant au dessous des fenêtres de la chambre d'Entragues. Quelqu'un passant la nuit, & voyant ce corps mort, creut que c'étoit moy, à cause du lieu où il étoit, & vint battre à la porte de mon logis, disant que l'on m'avoit assassiné au logis de Madame d'Entragues, & puis jetté par la fenêtre, & que mes gens allassent, ou me secourir promptement, si j'étois encore envie, ou m'emporter si j'étois mort.

Par hazard j'étois sorty de mon logis déguisé, pour aller voir une Dame, ce qui leur confirma tellement cette opinion, qu'ils coururent inconsiderément où étoit ce corps, qu'ils prirent pour être le mien, & les plus zelez s'étant jettez dessus, empêcherent les plus considerez de le reconnoître, & tous l'emporterent chez moy. Aucuns des miens venus au devant avec des flambeaux, on apperçeut enfin que c'étoit un autre homme, & le rapporterent chez un Chirurgien voisin, où la Justice s'en vint tôt aprés saisir: ce qui causa un assez grand scandale & mocquerie de mes gens par la ville.

Peu de tems aprés Monsieur le Prince s'alla marier à Chantilly. Le Roy revint de Fontainebleau à Paris, comme firent tôt aprés les noces ceux de Chantilly. Deux jours aprés Monsieur le Connestable fut un peu malade, & je le vis.

Il se fit un bal chez la Reine Marguerite, où Madame la nouvelle Princesse parut. Il y eut bien des embarras pour un habillement bleu que j'y portay. Le lendemain le Roi alla à Fontainebleau, & les Princesses & Dames aux Thuilleries, où il y eut une excellente musique. Le lendemain elles partirent pour aller à Fontainebleau, & moy j'y allay en poste, & arrivay comme l'on faisoit mettre l'eau au grand canal. Le Roy gagea mille écus contre moy que dans deux jours il seroit achevé, & il ne le fut pas en huit. Mes Dames les Prin-

cesses demeurerent huit jours à la Cour, puis s'en allerent à Vallery. Et deux jours aprés le Roy me fit une proposition de faire un voyage en Allemagne & en Lorraine, faignant y aller pour d'autres affaires : neanmoins c'étoit pour disposer le Duc de Lorraine au mariage de sa fille aînée avec Monsieur le Dauphin. Il me permit aussi d'offrir jusqu'à douze mille écus de pension aux particuliers, que je jugerois pour agréable en cette affaire. Et pour davantage m'animer à le servir en cette occasion, il m'offrit de me marier à Mademoiselle de Chemilly qu'il venoit de demarier d'avec Monsieur de Montmorency, à qui il vouloit faire épouser Madame de Vendôme sa fille. Il m'offrit aussi de faire rétablir en ma faveur la terre de Beaupreau en Duché & Pairie ; mais j'étois lors tellement éperdu d'amour, que je lui dis, que s'il me vouloit faire quelque grace ce ne seroit pas par le mariage ; puis que par mariage il m'avoit fait tant de mal.

Je m'aprêtay donc pour partir ; & parce que je mourois d'envie de voir les noces de Monsieur de Vendôme, qui dans dix jours se devoient faire à Fontainebleau. Je demeuray à Paris faignant y avoir des affaires, & en ce séjour je perdis vingt-cinq mille écus au jeu. Enfin j'y allay inconnu ; & aprés y avoir veu la ceremonie, je m'en revins à Paris, & tôt aprés en Lorraine, & sans passer à Nancy j'allay droit à Harouel où je demeuray quelques jours avec ma mere, ma tante d'Espinal, & quantité de Noblesse qui m'y vint voir, & puis m'en revins à Nancy, comme si je n'y avois autre affaire qu'à y saluer les Princes, & à y passer mon tems.

Je fis le lendemain appeller un Gentil-homme nommé Monsieur de Hidre, sur ce qu'en passant devant sa porte il avoit frapé un de mes cuisiniers ; mais il me fit tant d'excuses & de satisfactions que nous demeurâmes amis.

Je passai quatre ou cinq jours à Nancy, sans parler de rien à son Altesse, & puis lui dis, que je la suppliois tres-humblement, de me vouloir donner une heure d'audiance particuliere, lors qu'il en auroit la commodité : ce qu'il m'accorda dans sa gallerie dés l'aprédînée même : là où, sans lui rien déguiser, je lui dis naïvement la cause de mon voyage, & lui presentay la lettre de creance du Roi, que j'accompagnay des paroles que je pensai être utiles à mon dessein.

Mr le Duc de Lorraine étoit Prince timide & irresolu, qui s'étonna d'abord de ma commission, & de ma proposition, se persuada facilement que quantité de troupes Françoises à pied & à cheval, qui étoient venuës border la frontiere, sur le sujet de la mort arrivée en ce tems-là du dernier Duc de Cleves, y étoient mises à dessein de l'attaquer, en cas qu'il ne répondit pas conformément aux intentions du Roi.

Il me demanda, si le Roi m'avoit donné cet ordre en partant d'auprés de lui, de lui en parler; ou s'il me l'avoit envoyé depuis mon arrivée en Lorraine : & lui ayant dit, que j'étois venu exprez dépêché du Roi, qui m'avoit lui-même donné mon instruction, & voulu écrire de sa propre main la lettre, que je lui avois aportée, afin que cette negotiation ne fut éventée, ni connuë, que quand il seroit tems, & qu'il m'avoit assuré de n'en avoir fait aucune part à ses Ministres.

Il me dit là-dessus, qu'il s'étonnoit bien, que j'eusse été trois semaines en Lorraine avant que de lui faire cette ouverture, & qu'il croyoit que je l'avois supersedée, à dessein de faire venir loger toutes ses troupes en son voisinage, avant que de lui parler.

Je m'apperçûs bien qu'il avoit de grands ombrages, & pour le remettre, je lui répondis lors, que les mêmes raisons, qui avoient convié

le Roi de ne parler de son dessein qu'à moi seul, afin qu'il ne fut point éventé, m'avoient porté à retarder jusques à cette heure à en faire louverture. Qu'exprez j'avois sejourné quelques jours à ma maison, pour éblouïr les yeux, qui eussent pû voir quelque jour en cette principale affaire, ou qui se fussent pû douter que j'eusse eu quelque chose à traitter avec son Altesse, de la part de sa Majesté, des intentions de laquelle il devoit bien juger, puis qu'il m'avoit voulu commettre cette proposition, de qui le frere a tout son bien en Lorraine, qui ai l'honneur d'être son vassal du bien que j'y ai, & à qui ma maison a des étroites obligations. Que s'il vouloit tromper son Altesse, il ne se fut pas servi de mon industrie, & que quand il l'eût voulu faire, je n'eusse point accepté cette charge. Que je ne la veux persuader en aucune chose, mais seulement lui dire purement & franchement ma commission, la supplier de la tenir fort secrette, & puis m'y faire telle réponse qu'il lui plairoit, que je rapporterois à sa Majesté, sans y rien ajoûter déguiser ou diminuer. Que je ne lui demandois point une réponse presente, & qu'il la pouvoit meurement & à loisir peser & considerer avant que de me la faire; mais que je la suppliois tres-humblement, qu'il choisit seulement une ou deux personnes, pour s'en conseiller afin de ne divulguer pas une chose, qui pour beaucoup de raisons devoit être célée & cachée.

Il se remit un peu à ce discours, & me demanda quel tems je lui donnois pour me répondre: je lui repliquai que ce seroit celui qu'il voudroit prendre, & que pour couvrir davantage ma negociation, je m'en irois, s'il le trouvoit bon, pour quinze jours en Allemagne; afin que si à mon retour on me voyoit plus assidu à l'entretenir, l'on jugeât plûtôt que ce fut

pour les affaires d'Allemagne, que pour celles de France que je lui parlasse.

Il trouva mon dessein fort bon, & me dit, qu'il avoit deja même choisi celui auquel il vouloit confier cette affaire, & de qui il desiroit prendre le conseil & l'avis, qui étoit mon voisin, le Sieur Bonnet, President de Lorraine, & aprés lui avoir parlé dés aujourd'hui, il lui commanderoit de me voir, & de conferer avec moi, & qu'il me répondoit de son silence & secret.

Je lui rendis tres-humbles graces, & aprouvai son élection. Il me demanda là dessus, à quel dessein le Roi faisoit aprocher de la Lorraine de si grandes forces. Je lui assurai, que c'étoit sur le sujet de la mort de son beau-frere, le Duc de Cleves, & que le Roi apprehendoit, que la maison d'Autriche se voulût aproprier ses Etats; ce qu'il ne vouloit souffrir en aucune façon, lui étant tres-important de ne la laisser si fort agrandir, mêmes en son voisinage.

Comme j'achevois ce discours, le President Bonnet arriva, avec lequel je le laissai, pour m'aller preparer de partir pour l'Allemagne, où j'avois aussi affaire, de la part du Roi, avec le Marquis de Dourlach, l'Electeur Palatin, & le Duc de Wirtemberg. Ce soir Monsieur le President de Lorraine, qui étoit mon proche voisin, me vint voir, comme il avoit souvent accoutumé de faire. Je vis bien qu'il me vouloit parler, & parce qu'il y avoit grande compagnie à mon logis, je lui dis: Mon voisin, allons nous promener à nôtre commun parterre. Il me dit quand nous y fûmes. Vous avez bien taillé de la besogne aujourd'hui, & avez mis en telle confusion nôtre Duc, que je ne l'ai de ma vie veu plus en peine, & ne se trouve pas moins empêché à vous répondre qu'à ne vous répondre pas.

Je lui dis, au moins ne lui ai-je pas fait au-

cune proposition, qui lui seroit honteuse, quand il auroit cherché une bonne alliance pour sa fille par tout le monde, il n'en eût sçû rencontrer une plus Noble, plus commode pour le voisinage, ni un plus grand & meilleur parti que celui que je lui suis venu offrir. Et s'il en sçait quelqu'un de plus sortable ou meilleur, il le peut prendre sans nous offencer.

Ce n'est pas cela, de par Dieu, me dit il, il n'est que trop bon, & nous nous passerions bien à moins. Aprés cela je lui déduisis tout mon fait, encore plus amplement que je n'avois fait au Duc, que j'appuyai des meilleures raisons, que Dieu me voulut inspirer.

Il me dit en suite, que le Duc lui étoit assuré, que je ne le presserois point de la réponse, qu'aprés un voyage que j'allois faire en Allemagne, & que cependant il étoit bien aisé de laisser remettre cet esprit allarmé, & de songer à son aise un bon conseil à luy donner là-dessus, à quoy il se trouvoit bien empêché.

Je lui offris de la part du Roi de l'interesser mais il me répondit, qu'il étoit bon serviteur de son maître, lequel étoit puissant de lui faire plus de bien, qu'il ne lui en falloit pour toute sa famille.

Il me demanda quand je partirois pour Allemagne, je lui répondis que je ne prendrois que le lendemain pour m'apprêter, & attendre Monsieur le Reingrave, que j'avois envoyé querir, qui m'avoit promis que nous ferions ce voyage de compagnie. Il m'asseura, que le Duc & lui garderoient le secret. Je partis donc aprés que le Reingrave fut venu, & allâmes coucher à Blasmont, & le lendemain à Falsebourg chez le Colonel Lutsbourg nôtre amy. Le lendemain nous vinmes coucher à Saverne, où les Chanoines nous festinerent, & le jour aprés à Strasbourg, où nous sejournâmes deux jours,

avec Messieurs de Ribaupierre, Flecstein, & autres, qui nous y étoient venus trouver. De-là nous allâmes dîner à Lichtenau, & coucher à Canstat, où se rencontrerent Monsieur & Madame la Comtesse de Hanau, beau-frere & sœur du Reingrave, qui nous voulurent donner à souper, où nous nous enyvrâmes tous étrangement.

Le lendemain nous nous separâmes tous de nos hôtes, eux pour aller à Lichtenau, & nous pour venir dîner à un Château du Marquis de Baden, où il demeuroit lors pour la cervaison. Il étoit à la chasse avec sa femme, sœur du Reingrave; quand nous y arrivâmes. Nous ne laissâmes pas d'y être bien receus & traitez. Ils revinrent le soir fort tard, & nous ayant envoyé faire des complimens, remit au lendemain à nous voir, qui étoit un Dimanche, il nous envoya encore faire ses excuses, s'il ne nous voyoit qu'à dîner, à cause du Prêche.

Nous vinmes donc dîner avec luy, & sa femme & ses enfans, où il fit au Reingrave & à moy tout bon accueil. Aprés dîner il nous entretint encore quelque tems, & nous pria fort de demeurer quelques jours à la chasse avec luy; dont nous nous excusâmes, & en prenant congé de luy, feignant de luy faire des complimens, afin que le Reingrave ne s'en apperceût pas, je luy dis: que j'avois a lui parler de la part du Roy secretement, que je le supplois tres-humblement qu'il me renvoyât querir, feignant de me vouloir donner quelque commission pour sa Majesté: ce qu'il fit tres-accortement. Car aprés nous avoir conduits jusques à la porte de la salle; comme il se fut deja retiré pour s'en aller, il se retourna tout court, & me cria, Monsieur de Bestein, j'avois oublié de vous demander, si vous vous acheminerez bien-tôt en France, aprés vôtre retour en Lorraine. Et comme je luy eus dit, que je m'en irois aussi-tôt il me

dit, me voudriez vous bien obliger de vous vouloir charger d'une affaire que j'ay avec sa Majesté, & tâcher de m'en sortir, je vous en serois infiniment redevable. Et luy ayant asseuré, que je tiendrois cette commission à honneur, je vous prie donc, de vouloir venir à ma chambre, tandis que le Reingrave ira voir & entretenir sa sœur. Je le suivis, & étant demeurez seuls, je luy donnay la lettre, que le Roy luy écrivoit en creance sur moy, & luy dis ensuitte, que le Roy m'avoit commandé de le voir sur l'accident depuis peu arrivé par la mort du Duc de Cleves, tant pour recevoir de luy quelque bon conseil & avis de la façon qu'il s'y devoit comporter, pour empêcher l'agrandissement de la Maison d'Austriche, qui luy étoit si prejudiciable: comme aussi de sçavoir de luy quelle part il voudroit prendre en cette affaire, qui ne luy importoit pas moins qu'à sa Majesté, en cas qu'elle voulût se déclarer ouvertement, pour s'opposer à l'invasion que l'Empereur & le Roy d'Espagne voudroient faire des états de Cleves & Juilliers, soit sous l'ombre de protection, de sequêtre, ou autrement. Il me répondit sur le champ; qu'il rendoit graces tres-humbles à sa Majesté, de l'honneur qu'il recevoit par sa lettre, & par ma legation. Que sa prudence n'avoit pas besoin de conseil, ny son pouvoir d'aucune assistance. Néanmoins qu'il luy diroit, que la chose principale, à quoy le Roy avoit à songer, n'étoit pas seulement d'empêcher l'agrandissement de la Maison d'Austriche, mais d'amoindrir sa puissance, laquelle pendant sa vie ne luy pourroit pas nuire; mais aprés sa mort, si elle rencontroit des successeurs moins sage & moins genereux que luy, elle pourroit causer la ruine de la France. Que quand sa Majesté voudroit fermement s'employer à cette œuvre, elle se voudroit assurer de sa personne, de sa vie, de ses Etats, & de ses moyens, pour les employer à son service. Mais

que ce feroit peu de chofe que luy feul en Allemagne, fi d'autres Princes touchez de même interêt, ne fe conjoignoient à même deffein. Et qu'il ofoit donner ce confeil au Roy, de faire pareillement rechercher Meffieurs l'Electeur Palatin & autres Princes de la même maifon, Monfieur le Marquis d'Anfpach, qui étoit un tres-brave & gentil Prince, aymé dans l'Allemagne, & qui tireroit avec luy beaucoup de Seigneurs de l'Empire: & auffi Meffieurs le Duc de Wirtemberg, le Landgrave de Heffen & de Darmftat: tous lefquels ledit Marquis me dit qu'il s'affuroit, que fa Majefté trouveroit tres-difpofez à fon fervice, & à fuivre fes entreprifes & deffeins.

Je m'avifay lors d'une chofe, que le Roi approuva grandement depuis, qui fut que quand je le vis fe porter fi franchement dans les interêts du Roy, de l'y aneter encore davantage, en luy difant en confiance, que le Roy m'avoit auffi commandé de voir fes autres Princes, fi je le pouvois faire fans doute ny foubçon, comme j'avois fait luy, que j'étois venu faluër comme ayant l'honneur de luy appartenir, & que je devois auffi paffer à Sturgard vers Monfieur le Duc de Wirtemberg, mais qu'étant allé aux noces de Monfieur le Marquis d'Anfpach, fi j'y fuffe allé, cela eût donné l'ombrage, que le Roy apprehendoit, & que le bien de cette affaire confiftoit au fecret, que l'on y devoit tenir. Il fut fort aifé de voir, que nous avions en France le fecret en recommandation; car ils nous aprehendoient de ce côté-là, & me témoigna qu'en cela confiftoit le bien de nos affaires

Je pourfuivis donc à lui dire que j'avois dépêché à fa Majefté pour lui mander l'abfence de ce Prince & celle du Palatin, qui étoit allé à Lenguenfeld au Haut Palatinat, & qu'il m'avoit mandé là-deffus que je me gardaffe bien de paffer outre. Mais qu'aprés avoir veu Monfieur le Mar-

quis de Baden, si je rencontrois en lui la confiance & la satisfaction qu'il s'en attendoit & promettoit, je le priasse quant & quant d'en prendre la principale direction, & que je prinsse les ordres de lui, non seulement de ce que j'avois à faire pour le service de sa Majesté, mais encore une instruction & formulaire de la façon qu'elle devoit agir en cette affaire. A quels Princes elle devoit faire parler pour cette grande union & confederation pour le bien general, par quels moyens les y attirer : quelles lettres leur écrire, & en qu'elle teneur : avec quelles paroles les gagner, & enfin tout le gros & détail de cette affaire.

Ce Prince prit mon discours de la même main que je lui presentois : accepta la charge que le Roy lui donnoit avec de grandes actions de graces : promit de s'y employer avec tout le soin & l'industrie que sa Majesté sçauroit desirer. Que puis qu'elle le lui commandoit, il m'envoyeroit des amples mémoires & avis de ce qu'il faudroit faire, & par un sien Secretaire, jeune homme, mais bien entendu, & en qui il se confioit entierement (nommé Murat) dés qu'il auroit mis au net tous les papiers necessaires. Que ce Secretaire demeureroit prés du Roy comme solliciteur de son affaire supposée, auquel il écriroit de tems en tems, & aussi auroit soin de lui faire tenir les lettres & autres ordres du Roy qui seroient necessaires.

Il fit ensuite appeller ce Secretaire, & en la presence de Monsieur le Reingrave me dit, que c'étoit le personnage qu'il envoyoit à la Cour de France solliciter son affaire laquelle il me recommandoit, & le solliciteur aussi, & qu'il me prioit qu'il m'accompagnât en France, ce que je lui promis. Et le Reingrave ne se douta jamais de ce que j'avois traité avec lui : de quoy je fis une ample dépêche au Roy, dont il fut extrémement satisfait, & de tout mon procedé avec ledit Marquis.

Nous revinmes encore le même jour, mais bien tard, coucher à Canstat, le lendemain nous vinmes disner à Lichtenau, où nous trouvâmes ma cousine la Comtesse de Hanau qui y étoit demeurée un peu malade, ce disoit-elle, mais en effet c'étoit pour y attendre & voir son frere & moy. Nous demeurâmes avec elle jusques sur le soir que nous allâmes coucher à Strasbourg, où nous séjournâmes trois jours à passer le tems, le dernier desquels le Secretaire Murat arriva, qui m'aporta toutes les instructions & mémoires dont le Marquis s'étoit pû aviser, & le lendemain nous nous en retournâmes à Nancy par les mêmes gîtes que nous avions pris en allant. J'y trouvay une ample dépêche du Roy sur plusieurs & diverses choses, & autr'autres pour sonder l'intention de Monsieur de Lorraine sur les presentes occurrences; duquel affaire de Cleves je ne pûs tirer autre chose, sinon qu'il conserveroit soigneusement la neutralité entre les deux Couronnes, que leurs Majestez lui avoient consentie & accordée.

Je n'eus pas une si prompte expedition sur nôtre affaire du mariage de Madame sa fille avec Mr le Dauphin. Car au bout de dix-huit jours je le trouvay sans résolution, & sans réponse à me faire. Et seulement, aprés avoir bien consulté avec le Président Bonnet, il conclut qu'il me diroit à la premiere Audiance qu'il me donneroit, que moy & les miens avions toûjours été si affectionnez à toute sa maison, que mon frere & moy y ayant de grands biens & quelques parens, étant aussi hommes de bien & d'honneur, comme il me connoissoit il ne se sçauroit mieux adresser qu'à moy pour se conseiller de la résolution qu'il devoit prendre, & de la réponse qu'il devoit faire au Roy. J'avoüe que ce discours me surprit, que je trouvay capritieux. Enfin je lui répondis, que si dés le commencement de ce pour-parler, je n'eusse pris le personnage de Commissaire du

Roy, i'eusse de bon cœur accepté celui de Conseiller de son Altesse, & m'en fusse acquitté, sinon avec suffisance, au moins avec candeur & probité. Que maintenant ie n'étois plus libre d'accepter aucune condition, puis que i'en avois déia une établie; mais que ie pouvois bien lui dire toutes les réponses qu'il pouvoit faire, & lui laisser puis aprés le choix de celle qu'il iugeroit la plus convenable.

Qu'en la proposition que ie lui avois faite il y avoit cinq sortes de personnes, sur lesquelles il devoit faire reflexion: à sçavoir Madame sa fille, lui même, les Princes de sa maison, & qui ont l'honneur de porter son nom, ceux qui ont par leurs femmes ou alliances pretention sur le Duché de Lorraine & ses autres Etats, & finalement les sujets, tant Ecclesiastiques, Nobles, que roturiers: de toutes lesquelles differentes personnes, il devoit soigneusement considerer les divers interêts au present sujet.

Que celui de Madame sa fille n'est autre que d'être bien & grandement mariée, & si elle a pour dot un grand heritage, tirer du côté de son mari un grand doüaire. De faire que les enfans qu'elle aura, qui seront grands Princes par elle, le soient encore plus grands par son futur mari. Et que bien que sa qualité soit tres-grande d'elle-même, elle l'accroisse & augmente encore par son mariage.

L'interêt de son Altesse vient en suite, qui a bien plus de branches que celui de Madame sa fille. Car outre qu'il doit desirer le bien & la grandeur de Madame sadite fille, à quoy l'affection paternelle le porte, il doit aussi avoir soin de la sienne particuliere, qui est de vivre heureusement & paisiblement, aimé & honoré de ses voisins, respecté & obéy de ses Sujets, & estimé des uns & des autres. L'interêt des Princes de sa maison lui doit être recommandé,

comme le chef d'icelle : lesquels Princes ont trois differentes souches ; la plus ancienne, & par consequent la plus éloignée est celle de Claude de Lorraine, dont est issuë la maison de Guise. Celle d'aprés, & qui approche plus vôtre personne, est celle de Nicolas de Vaudemont, pere de la feuë Reine Loüise, & la derniere est celle de Monsieur vôtre frere, qui doivent tous desirer, comme son Altesse aussi, que les Duchez & autres terres de la maison soient perpetuez en la même race, & ne tombent point par succession collaterale en d'autres familles, qu'en celle même de Lorraine. L'interêt des Princes Collateraux ne la doit pas beaucoup toucher : neanmoins il les faut peser en cette presente affaire.

Finallement celui de vos vassaux & sujets, à qui son Altesse ne tient pas seulement lieu de souverain, mais de pere, lui doit être en singuliere recommandation.

J'ai deja dit les interêts des Princes de sa maison, parlant de ceux de son Altesse, qui auront à craindre, que s'il manquoit à la race de Lorraine un Prince Souverain, la qualité des Princes avec le tems ne se perdit en eux-mêmes, comme nous avons veu en Luxembourg, & en d'autres.

Les Princes collateraux ont interêt, que la Lorraine ne tombe point dans les mains du Roi de France, de peur d'être incorporée au Royaume : comme de ce siecle nous avons veu pareil exemple au Duché de Bretagne, duquel ceux de Ferrare, Nemours & Lorraine ont été exclus, aussi-bien que l'Infante d'Espagne & le Duc de Savoye, & son Altesse même, qui est descendu de la seconde fille de France, y eussent un droit clair & apparent. Finallement les vassaux & sujets de vôtre Altesse, accoutumez à la domination de tres-bons Princes, qui ptient tous

les jours Dieu pour la continuation de ce bonheur, par la procreation de ligne masculine à son Altesse, ont interêt de demeurer en l'heureux état où ils sont, apprehendant toutes nouveautez ou changemens, craignant l'alteration de leurs privileges, les gouvernemens des Seigneurs envoyez de la France pour les regir, qui n'auront pas tant de soin de les bien conserver & maintenir, que de faire leurs affaires particulieres à leurs depens. Qu'ils demeureroient Province frontiere de la France vers l'Allemagne; par consequent toûjours foulée de garnisons & de logemens de gens de guerre, la premiere attaquée, & qui serviroit de place d'armes, & de theatre à joüer toutes les tragedies entre les François & leurs voisins ennemis.

Voilà, ce me semble, tous les interêts qui se rencontrent à peser & considerer en la presente proposition.

La premiere, qui est celle de Madame vôtre fille, vous doit porter l'execution de ce que l'on vous propose. Car quel meilleur parti pouroit-elle trouver en toute la Chrétienté ; qu'un Dauphin de France, heritier infaillible de la Couronne ? Quelle plus grande qualité que d'être la premiere des Reines Chrétiennes ? Que peut-elle desirer de plus avantageux pour ses enfans, que de les voir Rois de France aprés son mari ; & Ducs de Lorraine aprés elle ? Enfin toutes choses conspirent quant à elle à ce dessein, & pour son bien, que comme pere vous lui devez procurer ; vous n'en sçauriez souhaiter davantage.

J'ajoûte que si vous, & Madame leur mere veniez à manquer, avant qu'être mariées, elles tomberoient entre les mains de la Reine leur grand tante, & belle mere de l'une ; qui en auroit soin comme de ses propres filles, & auroient la protection du Roy & d'elle, contre les violence ou in-

Iustices, que leur oncle, leurs parents, ou autres Princes, voudroient exercer sur elles. Mais vôtre maison, & les Princes qui en sont décendus, vous sont chers. Vous desirez de laisser vôtre succession en la même maison d'où elle vous est venuë, & de perpetuer vôtre nom. J'avouë que ce sont des desirs legitimes & bien-seans, & que l'affection fraternelle vous doit toucher bien vivement, & tâcher de faire tomber à ses fils par mariage, ce que par creation vous n'avez pû procurer aux vôtres successivement. Mais si son Altesse vôtre pere, n'eut point laissé d'enfans mâles, la race de Medicis eut possedé la Lorraine. Si le Duc François, vôtre grand pere, n'eût point laissé le Duc Charles, son fils, son Successeur, le Duc de Bavieres le seroit maintenant: & si le Duc Anthoine, vôtre bisayeul n'eut eu deux fils, François son Successeur, & Nicolas de Vaudemont, le Marquis d'Avray, regneroit maintenant sur les Lorrains, en la place de Vôtre Altesse. Telles sont les loix humaines, ausquelles il nous faut conformer.

Quant aux Princes vos alliez, & qui par succession collaterale peuvent parvenir à la vôtre, ils ne vous doivent toucher en aucune façon, & devez plûtôt desirer que vos petits fils soient Rois de France & Ducs de Lorraine, que ceux de la maison de Medicis, & toutes les autres branches qu'elle a faites, que celle de Bavieres avec celle d'Austriche, & les Palatins de Neubourg, que Monsieur de Vendôme ou le Duc de Croüy, ou les descendans de son frere ou de ses sœurs.

Reste à parler de vos vassaux & sujets, à qui ce changement sera fâcheux: mais la condition n'en sera point empirée. La Bretagne, pour être incorporée à la France, n'en a pas été de plus malheureuse condition. Ses privileges & immunitez luy ont été conservées, & les personnes & biens plus puissamment contregardez par un Roy de

France, qu'ils n'eussent été par un Duc de Bretagne.

La condition de chaque corps de la Bretagne s'est accreuë & ameliorée par cette réünion. Car l'Ordre Ecclesiastique a été capable de posseder les amples benefices consistoriaux de la France. La Noblesse s'y est enrichie & agrandie ; parce qu'il se fait de bien plus hautes fortunes en de grands Royaumes qu'en de petites Provinces : & le tiers Etat est parvenu aux grandes & lucratives charges de judicature & de finances de France. Et cette incorporation de la Lorraine à la France n'est pas effective. Car si Madame vôtre fille n'a point d'enfans, il n'y a rien de fait. Si ces enfans ne sont mâles, les filles seront Duchesses de Lorraine. Celle-cy le doit être aprés vôtre mort. Si elle a plusieurs mâles, le deuxiéme ou troisiéme, ainsi qu'il sera stipulé, sera Duc de Lorraine. Et s'il n'y en a qu'un, peut-être que les Lorrains mêmes, qui auront déja par plusieurs années éprouvé la douce domination des Rois de France, demanderont eux mêmes cette réünion, comme ont fait les Bretons. Non qu'ils n'eussent été plus aises d'avoir un Prince particulier, mais de peur de tomber sous la puissance du Duc de Savoye, du Roy d'Espagne, ou des parens de Vôtre Altesse même, qu'ils n'affectionnoient pas tant que la France, & qui ne les eussent pas si bien sçeus gouverner & proteger que le Roy de France.

Voilà en somme tous les interêts, qui ne touchent Vôtre Altesse qu'en un seul point, qui est celuy des Princes de sa maison, qui pourroient décheoir, si la souveraineté venoit à être changée en autre main, à quoy ils ont été & sont de tout tems sujets, si vôtre Etat tomboit en la maison de Bavieres, Medicis, ou autres mediocres Princes ; mais ils ne perdront pas la qualité de Princes pour cela. Car s'il y eût eu des Princes du sang de Bretagne, lors de sa réünion à la Cou-

tonne, ils n'eussent pas pour cela perdu leur qualité : & nos Rois eussent été obligez de la leur conserver, non seulement par justice, mais par leur propre consideration. Je dis davantage : que si maintenant, que le Duché de Cleves va tomber dans une autre race, celle de Nevers subsistoit en France, qui en est décenduë, elle conserveroit la dignité de Prince, bien que la souveraineté en fût distraite. Voilà l'interêt, que ces Princes de la maison de Lorraine y peuvent avoir. Car pour la succession, ils en sont tous si éloignez, à cause des filles, qui ont été mariées à d'autres maisons, qu'ils ne songent pas seulement d'y pouvoir parvenir.

La maison de Guise a plus de cent têtes, avant que la Couronne de Lorraine puisse venir tomber sur la sienne : celle de Mercœur est retombée en quenoüille : & sans cela beaucoup de Princes & Princesses de la maison de Medicis leur passeroient devant. Il n'y a que Monsieur vôtre frere & ses enfans, qui pâtiront de tout. C'est ce que je plains infiniment; mais à tout considerer, il ne perd pas tant comme il manque de gagner. Car cela dépend premierement de vôtre volonté ; secondement de celle de Madame vôtre fille ; ensuite de la lignée qui en proviendra, qui est douteuse aux cousins germains, & semble que Dieu ne benisse pas de si proches alliances, en les privant souvent d'enfans, comme il se voit de celle de Monsieur le Duc de Bavieres, & de Madame vôtre sœur, qui devoient, selon le jugement humain, avoir une belle & nombreuse lignée, étans tous deux si bienfaits, & en la fleur de leur âge. Neanmoins depuis quinze ans qu'ils sont mariez, ils n'ont pas eu seulement le doute d'en avoir. Et quand bien vôtre Altesse donneroit à Mr. son frere sa fille aînée, pour son fils aîné, elle donneroit la seconde à quelque Prince étranger, à qui tomberoit vôtre Duché, si l'aînée n'avoit point d'en-

fans de Monsieur vôtre Neveu, qui seroit la même chose, mais bien moins avantageuse que si elle l'eût mariée avec Monseigneur le Dauphin, qui n'aura pas moins de volonté que de puissance d'agrandir un jour son oncle & ses cousins germains.

Voilà, lui dis-je, les divers interests & la conconsequence d'iceux que j'ay voulu representer à vôtre Altesse, avant que de lui dire les conseils qu'elle a à prendre là dessus & que je lui puis donner, sans manquer au devoir auquel la personne que je represente maintenant m'oblige. Maintenant je lui établiray toutes les réponses qu'elle peut faire, & puis elle même les ayant toutes meurememt considerées, choisira celle qu'elle voudra faire au Roy, laquelle je lui porteray fidélement, & sans lui en rien cacher ni déguiser.

Elle peut donc premierement répondre au Roy, que les interests de la maison de Lorraine, & le desir d'y perpetuer sa succession & ses Etats en la même famille, lui sont si considerables, qu'elle est résoluë de marier Madame sa fille à un Prince de son sang qui est un refus absolu, & lequel, bien que je me fusse résolu de ne donner point mon avis sur les choses, des conseils divers que je lui avois proposé, neanmoins j'étois trop son serviteur pour ne lui pas dire que je ne lui conseillois pas d'user de termes si cruds, attendu que dénier à qui peut forcer est l'art de se ruiner. Joint aussi que faisant cette réponse, vous ferez infailliblement une autre action qui sera encore pire, qui est, que si les affaires d'Allemagne appellent la personne, ou l'armée du Roy, ou sur une frontiere, ou par vôtre païs pour le passage, vous êtes comme obligé par ce précédent refus d'envoyer Mesdames vos filles en Bavieres, pour éloigner la proye, & étant en Bavieres; qui sçait si Monsieur de Bavieres n'aymera pas autant cette riche heritiere pour un de ses Neveux

Neveux que pour celui de sa femme.

La deuxiéme réponse que vous pouvez faire au Roy est, de lui dire que Monseigneur le Dauphin, ni Madame vôtre fille n'étant point en âge nubile, vous n'y voulez point inutilement penser, avant le tems de le pouvoir conclure. Cette seconde réponse est un refus absolu, & qui sera reçû du Roy pour tel. Mais vôtre Altesse pouroit y ajoûter pour l'adoucir, que vous asseurez pourtant sa Majesté que lors que cela sera, vous n'entendrez à aucune proposition que l'on vous veuille faire sur ce sujet, sans sçavoir premierement si sa Majesté continuë au dessein de lui faire l'honneur de songer à son alliance pour Monsieur le Dauphin; y ajoûtant encore, si vous voulez, que tout traité que l'on pouroit faire avant ce temslà, ne lieroit point sa Majesté, & engageroit vôtre Altesse, qui rend tres-humbles graces à sa Majesté de celle qu'il lui fait, de jetter les yeux sur sa fille, au dessein qu'il a de marier Monsieur le Dauphin.

La troisiéme réponse, que vôtre Altesse peut faire au Roy, est de le remercier tres-humblement de l'honneur qu'il luy fait, qu'elle reçoit avec toute sorte de respect & de joye. Qu'elle le supplie tres-humblement, que cette affaire soit traitée avec toute sorte de secret & de silence, pendant quelque tems, qu'elle tâchera de disposer ses sujets à l'agréer, & ses parens à y consentir: ce qu'elle fera le plûtôt qu'il luy sera possible.

L'autre réponse est de recevoir au pied de la lettre l'offre du Roy, vous y conformer, & la conclurre avec joye & contentement, faisant de bonne grace ce que vous êtes résolu de faire.

De ces quatre réponses, vôtre Altesse peut choisir celle qu'il luy plaira, & lors qu'elle me l'aura donnée, je la porteray à sa Majesté sans y rien changer ny alterer.

Ces divers conseils que je luy donnay, le tinrent un peu pensif, & moy là dessus je le quittay, le laissant avec le President Bonnet, qui avoit été en tiers à toute cette conference. Lequel President revenant le soir, me rencontra devant ma porte, me promenant avec plusieurs Seigneurs & Gentilshommes.

Je les quittay pour me promener avec luy ; qui me dit, je pensois que ce que vous avez proposé à son Altesse, luy eût donné moyen de se résoudre, mais vous l'avez plus embarrassé qu'auparavant, & je croy, que si vous ne luy eussiez donné qu'un seul conseil, il l'eût suivy, parce qu'il veut suivre tous les quatre, ne sçachant lequel choisir.

Je l'ay laissé dans cette incertitude, pensant néanmoins sur le troisiéme avis, qui est d'accepter la semonce, mais de la tenir secrete, jusques à ce qu'il soit tems, & que cependant, qui a tems a vie. Il y pourra arriver tant de choses, que les affaires pourront prendre quelque biais, que ni vous ni nous n'eussions peut être pensez. Il m'a commandé encore en partant de vous dire, qu'il vous recommandoit le secret, & que vous vous pouviez disposer de partir dans deux jours : car demain sans remise il resoudroit la réponse, & une dépêche, laquelle seroit seulement verbale, relative sur la lettre qu'il récrivoit au Roy, en réponce de la sienne, qui n'avoit été aussi que de creance.

Je dis lors audit President, que j'avois charge expresse du Roy, de donner à son Altesse la demande que je luy avois faite, écrite & signée de ma main, qui étoit déja toute prête à ma chambre ; mais qu'il vouloit aussi, que sa réponse fût signée de la sienne, & que pour plusieurs raisons je ne la pouvois pas prendre autrement. Que l'affaire étoit de consequence, sujette à desaveu : que j'étois jeune & nouveau Ministre, qui outre cela étois vassal de son Altesse, qui serois aisément

soupçonné d'avoir ajoûté ou diminué, supprimé ou inventé quelque chose en l'affaire, & que je n'étois pas homme pour faire appeller son Altesse au Combat, quand elle voudroit nier ce qu'elle m'auroit donné charge de dire de sa part. C'est pourquoy je voulois, que sa lettre & son seing parlassent, & que moy seulement en fusse le porteur.

Bonnet me dit, que difficillement pourroit-il faire cela: ni moy répondis-je, rapporter rien que je ne l'aye écrit & signé. Sur quoy nous nous separâmes, & l'ayant prié de faire sçavoir à son Altesse cette mienne & déterminée résolution, il me pria aussi de songer de ma part à quelque expedient, qui ne fut pas cela, & fût néanmoins cela même.

Je luy répondis sur l'heure, que j'en avois un en main, qui me déchargeoit & qui ne l'engageoit pas, qui étoit d'envoyer son President, ou quelqu'autre personne affidée, porter sa réponse au Roy, avec une lettre de creance, & qu'il n'y avoit point d'autre moyen que l'un de ces deux là.

Je m'en vins le lendemain matin voir Mr le Duc, qui ne me parla en aucune façon de cette affaire, parce qu'il y avoit force monde: mais bien me dit-il, que si je le venois débaucher incontinent aprés diner, qu'il feroit quelque partie à la paulme. J'y vins selon ce qu'il m'avoit dit, & l'ayant trouvé dans sa galerie, il me dit qu'il étoit tout résolu de se conformer aux volontez du Roi, & recevoir l'honneur qu'il lui vouloit faire. Seulement desiroit il gagner & disposer les principaux de son Etat, pour leur faire goûter ce mariage, & le pallier cependant à ses parens, jusques à ce qu'il fut tems de le découvrir, suppliant tres-humblement sa Majesté de le vouloir cependant tenir secret, me priant aussi de recevoir cette réponse de sa part, pour la porter au Roi, avec une lettre de creance relative sur moi.

Je lui répondis lors que j'étois venu avec lettre de creance, qui étoit mon pouvoir de traiter avec lui, mais que s'il ne vouloit donner qu'une lettre de creance sans autre chose, qu'il pouvoit envoyer quelqu'un de sa part, pour la porter, & que je me chargerois seulement d'un traité ou d'une réponse authentique, signée, avec la lettre de creance pour l'accompagner.

Il me dit, qu'il craignoit que cette réponse signée de lui ne fut veuë, & que cela lui pouvoit importer à la vie même. Je lui dis que je n'avois pas moindre interêt à la tenir secrette, pour les mêmes raisons, & que je lui répondois que le Roi le feroit aussi.

Enfin il résolut de me faire donner une lettre, non de creance, mais de reponse à ce que j'avois négocié avec luy. Ce qu'il fit, & je la rapportay au Roy, prenant congé de lui deux jours aprés, pour l'aller trouver; lequel fut extraordinairement satisfait du bon succés de toutes les affaires qu'il m'avoit commises & me fit de tres-grandes demonstrations de sa bien-veillance.

A peine eus-je achevé de lui rendre compte des choses qu'il m'avoit ordonnées, qu'il prit aussi audience de moi, pour me parler de sa passion vers Madame la Princesse, & de la malheureuse vie qu'il menoit éloigné d'elle. Et veritablement c'étoit un amour forcené que le sien, qui ne se pouvoit contenir dans les bornes de la bien-seance.

Je lui fis à mon tour mes plaintes de lui même, qui avoit fait foüiller, & prendre les lettres que mon valet de Chambre, s'en revenant en poste de la Cour, m'apportoit; ce qu'il me nia fortement: mais je le sçavois bien, en ayant été averti auparavant par la Reine, qui dit à Madame la Princesse de Conti, qu'elle en

avisât mon homme, ce qu'elle fit, & lui sur cét avis bailla à un Messager qu'il connoissoit, toutes les lettres qu'il portoit, lequel les luy rendit aprés à Saint Disier.

On avoit fait rapport au Roi, que mon valet me portoit des lettres de bonne part, aussi faisoit-il, & de diverses personnes ; mais il fut habile : ce qui mit plus en peine le Roy, sur ce qu'il m'avoit écrit, & on ne trouva jamais sa lettre sur mon homme, à qui il l'avoit donnée ; de sorte qu'il se doura bien qu'il avoit envoyé son paquet par une autre adresse ; parce que je lui rendis réponse de sa lettre.

Enfin il me nia toûjours, qu'il eût fait détrousser mon homme, & m'en voulut faire soupçonner des personnes qui n'y avoient pas pensé.

Le jour même la Reine me parla d'une affaire de grande consequence, en laquelle je la servis adroitement, & selon ses intentions : trois jours aprés, qui étoit le douziéme Septembre, j'eus une bonne fortune. Je me souviens de ce tems-là. Comme le Roy avoit pris un jour medecine, il se promenoit aprés dîner dans sa galerie, Monsieur de Boüillon entama un discours de l'Espagne, de sa visée à la Monarchie, à laquelle il s'acheminoit à grands pas, si tous les autres Princes Chrêtiens ne s'unissoient ensemble pour l'en empêcher, & que sans les Hollandois il y seroit déja parvenu. Que la tréve, que le Roy avoit même aidé de faire entrer le Roy d'Espagne & eux, étant grandement profitable à l'Espagnol, & dommageable à eux & au Roy, que finalement le Roy devoit de toute sa puissance procurer l'agrandissement des Etats, & la ruine des Espagnols, comme de ceux qui devoient un jour opprimer, avec la France, tout le reste de la Chrêtienté.

Il eut non seulement une paisible mais favorable audience, & comme il étoit beau parleur &

energique, il ravit d'admiration plusieurs esprits assez ignorans, qui étoient là. Je me trouvay à cette proposition : & comme je n'avois pas l'esprit préoccupé en sa faveur, comme les autres, je remarquay en son discours plusieurs choses fausses, beaucoup de vaines, & quantité qui servoient plûtôt d'ornement au langage, que d'aide à la persuasion.

Je dis lors à Monsieur de Roquelaure & de Trigny, qui hautement loüoient le grand jugement de Monsieur de Boüillon, & disoient qu'il n'y avoit plus rien à dire aprés ce qu'il avoit dit, que si l'on vouloit prendre le contrepied de ce dont il avoit discouru, il y avoit plus de raisons à dire, & plus probables, que celles qu'il avoit proposées, & qu'il avoit appuyé tout son discours sur des faux fondemens & suppositions. Aprés que Monsieur de Boüillon fut party, Trigny dit au Roy, qu'il loüoit les belles & bonnes raisons qu'il avoit portées, que je disois, que l'on en pourroit faire de même à prendre le party de l'Espagnol contre les Hollandois. Ayons en le plaisir, repliqua le Roy, & sur ce m'appella, & me commanda de luy parler contre les Hollandois ; à quoy je m'embarquay, aprés m'en être plusieurs fois excusé, & Dieu m'inspira si bien, que j'y reussis mieux que ceux qui m'écoutoient ne l'eussent creu. Ausquels le Roy adressant sa parole, leur dit, il faut avouër le vray, que Monsieur de Boüillon a raison, mais que Bassompierre n'a pas tort.

Le soir même le Roy me commanda de mettre par écrit ce que je luy avois dit, & que je le donnasse à Monsieur de Villeroy. Je luy dis, qu'il se mocquoit de moy, & que je ne me mélois pas de bien dire, & moins de bien écrire, l'un & l'autre n'étant pas de ma profession, & moins de ma suffisance. Que je ne me ressouvenois plus de ce que j'avois dit devant luy à la galerie, &

que ce que j'en avois fait, avoit plûtôt été pour contrarier Mr de Boüillon, que je n'aimois pas, que pour me debiter pour un beau parleur. Enfin il me força de le mettre par écrit; ce que je fis, en meilleure forme que je ne l'avois dit.

Le Roy alla peu de jours aprés passer le reste de son Automne à Fontainebleau, d'où je fis quelques courses à Malherbes. Les fils de Dom Virginio Ursini arriverent. Monsieur de Chevreuse fut découvert de voir en particulier Madame de Moret, qui dit au Roy qu'il l'á vouloit épouser. Ses parens accommoderent cette affaire, & luy s'en alla en Lorraine, dont il ne revint qu'aprés la mort du Roy.

Pimentel étoit revenu à la Cour; & le jeu étoit grossi par son arrivée. Le Roy revint à Paris à la Toussaints. Ma sœur de Saint Luc accoucha d'un enfant mort, & elle le suivit dix jours aprés ses couches, dont je pensay desesperer de déplaisir. Entragues revint de Chemeau. La Reine accoucha de Madame Henriette-Marie sa derniere fille le vingt-six de Novembre. Le dernier de Novembre Monsieur le Prince partit de la Cour, pour s'en aller à Muret, d'où il partit avec Rochefort & Touray, & un valet qui portoit en croupe Madame la Princesse sa femme, Mademoiselle de Certeau, & une femme de Chambre, nommée Philipette, & s'en alla à Landrecy. Le Roy joüoit en son petit cabinet, quand Delbene premierement, puis le Chevalier du Guet luy en porterent la nouvelle. J'étois le plus proche de luy. Il me dit tout bas à l'oreille : Bassompierre, mon amy, je suis perdu; cet homme mene sa femme dans un bois. Je ne sçay si c'est pour la tuer ou pour l'amener hors de France : prend garde à mon argent, & entretiens le jeu; cependant que je vais sçavoir de plus particulieres nouvelles. Lors il entra avec Delbene dans la Chambre de la Reine, qui couchoit dans son lit depuis ses couches de sa

derniere fille, de laquelle elle s'étoit trouvée fort mal. Aprés que le Roy fut party, Monsieur le Comte me pria de luy dire ce que c'étoit. Je luy dis que son neveu & sa niece s'en étoient allez : puis ensuite Messieurs de Guise, d'Espernon, & de Crequi m'ayant fait la même demande, je leur fis la même réponse.

Alors chacun se retira du jeu, & je pris l'occasion de rapporter au Roy son argent qu'il avoit laissé sur la table. J'entray où il étoit, & ne vis jamais un homme si éperdu ni si transporté. Le Marquis de Cœuvres, le Comte de Cramail, Delbene, & Lomenie étoient avec lui. A chaque proposition ou expedient, qu'un des trois luy donnoit, il s'y accordoit, & commandoit à Lomenie d'en faire l'expedition, comme d'envoyer le Chevalier du Guet aprés Monsieur le Prince avec les Archers : de dépêcher Balagni & Boüin, pour tâcher de l'attraper : d'envoyer Vaudecourt, qui étoit lors à Paris, sur la Frontiere de Verdun, pour empêcher son passage par là, & d'autres choses ridicules.

Il avoit envoyé querir ses Ministres, lesquels à leur arrivée luy donnerent chacun pour conseil un plat de leur métier, ou un trait de leur humeur. Monsieur le Chancelier arriva le premier, à qui le Roy dit l'affaire, & luy demanda ce qu'il luy sembloit à propos de faire sur cela. Il répondit posément que ce Prince ne prenoit pas le bon chemin : qu'il eût été à desirer, que l'on l'eût mieux conseillé, & qu'il devoit avoir moderé son ardeur. Le Roy luy dit en colere, ce n'est pas ce que je vous demande, Monsieur le Chancelier, c'est vôtre avis. Alors il dit, qu'il falloit faire de bonnes & fortes déclarations contre luy, & tous ceux qui le suivroient, ou donneroient aide, soit d'argent soit de conseil. Comme il disoit cela, Monsieur de Villeroy entra, & le Roy impatient luy demanda son avis, aprés luy

avoir dit la chose, il haussa les épaules, & montra être bien étonné de cette nouvelle : puis dit qu'il falloit dépêcher à tous les Ambassadeurs du Roy, vers les Princes Etrangers, pour leur donner avis du départ de Monsieur le Prince, sans permission du Roy, & contre sa deffence, & pour leur faire faire les Officiers necessaire auprés des Princes où ils residoient, pour ne le tenir dans leurs Etats, ou les renvoyer à sa Majesté.

Monsieur le President Janin étoit venu en compagnie de Monsieur de Villeroy, à qui le Roy demanda aussi son avis : il luy dit sans hesiter, que sa Majesté devoit dépêcher un de ses Capitaines des Gardes du corps aprés, pour tâcher de le ramener, & ensuite chez les Princes aux Etats duquel il seroit allé, les menacer de leur faire la guerre, en cas qu'ils ne luy remissent entre les mains. Car à son avis son départ n'a point été premedité, ny n'a point fait faire d'Office pour être receu & protegé, il sera sans doute allé en Flandres, & l'Archiduc, qui ne connoît point Monsieur le Prince, qui n'a point d'ordre exprés d'Espagne pour le maintenir, & qui respecte & craint le Roy, ne se le voudra pas jetter pour peu de chose sur les bras, & sans doute vous le renverra : ou chassera de ses Etats.

Le Roy prit goût à cet expedient, mais il ne voulût se resoudre qu'il n'eût oüy parler Monsieur de Sully là dessus ; lequel arriva assez longtems aprés, avec une façon brusque & rude. Le Roy alla à luy, & luy dit, Monsieur de Sully, Monsieur le Prince est party, & a amené sa femme. Sire, luy dit-il, je ne m'en étonne point, je l'avois bien préveu, & vous l'avois bien dit, & si vous eussiez creu le conseil, que je vous donnay il y a quinze jours, quand il partit pour aller à Muret ; vous l'eussiez mis à la Bastille, où vous le trouveriez maintenant, & je vous l'eusse bien gardé. Le Roi lui dit; c'est une affaire faite, il n'en

faut plus parler : mais que dois-je faire cependant ? dites m'en vôtre avis. Par Dieu je ne sçay, luy dit-il, mais laissez moy retourner à l'Arsenal, où je souperay, & me coucheray, & songeray cette nuit à quelque bon conseil, que je vous rapporteray demain au matin. Non, ce dit il, je veux que vous m'en donniez un sur l'heure. Il y faut donc penser, luy dit-il, & sur cela il se tourna vers la fenêtre, qui regarde dedans la Cour, & se mit peu de tems à joüer du tabourin dessus, puis s'en revint vers le Roy, qui luy dit, & bien avez vous songé ? Oüy, luy dit-il, & que faut-il faire, demanda le Roy ? rien, luy repliqua-t'il. Comment rien, dit le Roy ? oüy rien, dit Monsieur de Sully, si vous ne faites rien du tout, & montrez de ne vous en soucier, on le méprisera, personne ne l'aidera, non pas mêmes ses amis & serviteurs, qu'il a par deça, & dans trois mois, pressé de la necessité, & du peu de compte que l'on fera de luy, & vous le raurez à la condition que vous voudrez, là où si vous montrez d'en être en peine, d'avoir desir de le ravoir, on le tiendra en consideration, il sera secouru d'argent par ceux de deça, & plusieurs croyant vous faire déplaisir le conserveront, qu'ils eussent laissé là, si vous ne vous en fussiez pas soucié.

Le Roy, qui étoit dans le trouble & dans l'impatience, ne pût recevoir cet avis, & s'arretâ à celuy de Monsieur le President Janin, qui étoit plus brusque, & plus selon son humeur presente, & dépêcha le lendemain Monsieur de Praslain, tant vers Monsieur le Prince, que vers l'Archiduc.

J'ay voulu déduire par le menu ces differentes opinions, qui ont quelque connexité à cette évasion de Monsieur le Prince, & dire ensuitte, que Monsieur de Praslain trouva encore Monsieur le Prince & Madame la Princesse à Landrecy, avec lesquels n'ayant pû rien traiter pour leur retour,

il passa à Bruxelles vers l'Archiduc, auquel il déclara ce que le Roy l'avoit chargé de luy dire.

L'Archiduc fut assez surpris, & bien qu'il eût donné quelque esperance à Rochefort ; qui l'étoit allé trouver de la part de Monsieur le Prince, de le recevoir & proteger dans ses Etats, il l'envoya neanmoins prier de vouloir seulement passer, sans s'y arrêter. Mais depuis animé par les persuasions du Marquis Spinola, il le receut, & garda dans ses païs. Ce qui fit enfin résoudre le Roy à executer ce grand dessein, qu'il avoit long-tems écouté, & souvent fait esperer de l'entreprendre, mais où il ne s'étoit voulu jusques alors entierement jetter, lequel ne sera pas hors de propos ni du present sujet, d'en parler maintenant, de reprendre les choses à leur source, pour en donner une plus claire intelligence.

Comme ceux de la Religion n'ont jamais eu un plus puissant ennemy que le Roy d'Espagne, & ni qu'ils ayent plus craint & redouté, aussi ont ils tourné leurs principaux projets & desseins à son abbaissement & ruïne, & lors qu'ils ont eu accés à l'oreille de quelques Princes, ils l'ont toûjours animé à luy faire la guerre. Messieurs de Boüillon, de Sully, & de Lédiguieres, principaux personnages de cet Etat, & les plus grands & habiles du party Huguenot en France, quoi que toûjours contraires & animez les uns contre les autres, se sont neanmoins en tout tems unis à conseiller & presser le Roy, voire mêmes l'ulcerer & envenimer contre la Maison d'Autriche, & le Roy d'Espagne particulierement ; à quoy ils étoient aidez par la propre inclination du Roy, alienée du Roy d'Espagne, par son ressentiment des outrages receus par luy en ces dernieres guerres, & par l'apprehension de sa grandeur, qui par raison d'Etat luy devoit être suspecte ; desorte qu'ils trouvoient libre accés vers le Roy, & paisible audience, mêmes avec approbation, quand

ils luy parloient contre l'Espagne, & n'eussent pas manqué d'execution, si le Roy, las & recreu de tant de guerres passées, son peuple ruïné, & ses finances épuisées, n'eût voulu passer, autant que le bien de son Etat & son honneur luy pouvoient permettre, le reste de ses jours, en paix, dans un heureux & fecond mariage, parmy une nombreuse famille, & dans les divertissemens qui ne le détournoient des choses, qui pouvoient être utiles au bien de son Etat, pour lequel il a toûjours eu une parfaite sollicitude.

Ces raisons, comme il disoit souvent, qui détournoient sa Majesté d'entreprendre une guerre longue & douteuse avec le Roy d'Espagne, & de laquelle il ne pouvoit esperer aucun avantage que la restitution de ce qui auroit été occupé de l'une des parties sur l'autre. Puis aprés avoir beaucoup consumé de tems, d'argent & d'hommes, avec la désolation des deux frontieres n'empêchoient pas néanmoins que le Roy ne prît son tems, quand il verroit une bonne occasion de le devoir faire : & ne trouva pas mauvais que Monsieur de Sully fit quelque ouverture au Roy Jacques d'Angleterre, vers lequel il étoit allé de sa part à son nouveau avenement à la Couronne, sur une étroite Ligue & conjonction des deux Couronnes contre celle d'Espagne ; en cas qu'elle voulût continuer ses ordinaires progrés. Mais ces sages Princes, tous deux venus de loin à de si grandes successions, songeoient plûtôt aux moyens de les bien regir & conserver, que de les accroître par des moyens non moins prejudiciables à la Chrêtienté, qu'à leurs particuliers Etats, & se lierent ensemble d'une étroite amitié, sans passer les termes, ou contrevenir à la paix, que le Roy avoit avec l'Espagne, & que celuy d'Angleterre contracta peu de tems aprés. Mais il arriva ensuite, que Monsieur le Duc de Savoye, brave & Gentil Prince, & impatient de paix & de repos, ne

se put longuement tenir oisif, aprés la paix que lui avoit donné le Roy au commencement de 1601. Et ce Prince, rempli de grand desir, qui avoit le mal-heur d'être situé entre deux voisins plus puissans que lui, ne pouvant longuement se contenir en un état tranquille, animoit toûjours l'un ou l'autre d'entrer en guerre, & s'offroit à celuy qui voudroit être aggresseur.

Mais comme le Roy Phillippes III. fut un Prince adonné à la paix, il ne trouva pas son conte avec lui: joint qu'il étoit piqué de ce que l'Infante Isabelle avoit eu pour son partage les grands Etats de Flandres, & que l'Infante Catherine, sa femme, ne lui avoit apporté que quarante mille ducats de rente en dot, assignés sur le Royaume de Naples, desquels il étoit mal payé, & il pretendoit qu'au moins la cadette devoit avoir le Duché de Milan, puis que l'autre avoit eu les Pays-bas. Et parce qu'il ne les avoit pas, il pensoit que l'on lui retint injustement. C'est pourquoy il s'addressa diverses fois au Roy pour le porter à la guerre, lui offrant, avec son assistance, & son service, de grandes pratiques, & l'intelligences, qu'il disoit avoir dans, & sur le Duché de Milan.

Le Roy, qui connoissoit l'humeur de ce Prince, & qui se defioit de sa fidelité, fit plusieurs difficultez d'entrer en aucune pratique avec lui: finalement lui ayant fait dire, qu'il donnneroit telle asseurance de son immuable affection, que sa Majesté en desireroit, elle fut conseillée de l'écouter, & son Altesse de Savoye envoya lors un Seigneur, nommé le Comte de Gatinare, & un de ses Secretaires, en qui il se confioit fort, que le Comte fit semblant de débaucher pour l'accompagner en ce voyage, qui avoit pour apparence la congratulation de la naissance d'un de ces enfans.

Le Comte de Gatinare, aprés avoir eu audienc

ce, feignit d'avoir la goutte, pour prétexte de séjourner, & commençant à se guerir, le Roy sçachant qu'il étoit joüeur, luy commanda de venir joüer avec luy, & afin qu'il pût être plus prés, pour revenir le soir, le Roy m'ordonna de lui donner tous les jours à souper, & peu auparavant que l'on nous servît à manger, le secretaire venoit chez moy en cachette, luy dire ce qu'il avoit traité avec Monsieur de Villeroy en cette journée, & s'il y avoit quelque difficulté, il en parloit le soir au Roy avant le jeu.

Le Roy me fit cette grace, de me dire cette affaire, aprés une âpre deffence de la cacher aux yeux & à la connoissance de tout le monde; ce qu'il fit peut-être, forcé de s'y confier, de peur que l'appercevant je ne la découvrisse, puis que le rendez-vous se faisoit en mon logis.

Il fit plusieurs grandes propositions au Roy, ausquelles le Roy ayant répondu, qu'il n'y avoit aucune apparence, qu'il se pût fier en lui, veu que son principal Ministre, à qui il avoit donné sa sœur naturelle en mariage, Monsieur d'Albigny, étoit entierement Espagnol.

Il manda lors au Roy, que dans peu de jours il luy leveroit de ce côté là toute sorte d'ombrage: comme il fit. Car huit jours aprés nous oüîmes dire la prison, & ensuite la mort dudit Albigny. Le Roy voyant que le Duc ne se joüoit pas, mais faisoit à bon écient, animé par les vives persuasions de Monsieur de Sully & de Monsieur Dédiguieres, à qui le Duc s'étoit premierement adressé, & qui avoit proposé au Roy cette conjonction de Monsieur de Savoye à lui, voyant aussi les avantages, que sa Majesté en pouvoit retirer, & les amples offres, que Monsieur de Savoye lui faisoit, fomenté par la Republique de Venise, qui offroit de se joindre à ce même dessein, fit un traité tres-secret avec mondit sieur le Duc de Savoye, par lequel il promettoit sa fille aînée au

Prince de Piedmont, son fils, en mariage : que de la conquête de Milan, qui se feroit par les armes communes de sa Majesté, de la Republique, & de Monsieur de Savoye, la Giradadde seroit pour les Venitiens, & le reste pour le Duc, qui moyennant ce quitteroit le Duché de Savoye, & sa pretention de Genéve au Roy, pourveu qu'il en fût trois années paisible possesseur. Que la protection de Gennes seroit au Roy, avec les places, que le Roy d'Espagne occupe entre Gennes & la Provence.

Que le Duc de Savoye seroit Général pour le Roy des trois armées, & Monsieur Desdiguieres Lieutenant General, lequel seroit en même tems honoré par sa Majesté d'un bâton de Marêchal de France ; ce qu'il reçût à la fin de l'année 1609. à Fontainebleau. Tous ces grands avantages, ni l'offre que lui firent les Etats de Hollande, de rompre la tréve qu'ils avoient faite pour 12. ans avec l'Espagne, lors qu'il voudroit rompre la paix, ne le pûrent encore émouvoir d'entrer en guerre ouverte avec les Espagnols, bien qu'il en fût âprement sollicité de tous les côtez. Enfin la mort du Duc de Cleves l'ayant un peu ébranlé, & la protection que l'Archiduc donna à Monsieur le Prince, le jetterent tout à fait à accomplir le traité de Savoye, & attaquer en même tems avec une puissante armée, les Païs-bas. A quoy lui arriva de surcroît la prise de Julliers par l'Archiduc Leopold, qui y entra comme Commissaire de l'Empereur. Ce que le Roy trouva de telle importance, qu'il se résolut de tirer cette place des mains de la Maison d'Autriche ; le Roy d'Angleterre concurant à même dessein. Voilà ce qui se passa sur cette affaire jusqu'en l'an 1610.

Au commencement de l'année 1610. en laquelle Monsieur le Grand Duc, comme amiable compositeur, qui aprehendoit les guerres en Italie, qui craignoit, s'il demeuroit neutre, qu'il seroit sou-

ragé de l'un & l'autre parti, & que s'il ne se déclaroit il ne fût ruiné, s'employa en diverses negociations de tous côtez, pour empêcher une rupture ouverte. Il envoya en diligence le Marquis de Bronzi en Espagne, & ayant trouvé toutes choses disposées à la paix, il le fit repasser par la France pour moyenner un bon accommodement, même avec esperance de rendre Madame la Princesse, & que l'on conviendroit d'un tiers pour la déposition de Julliers; le Roy consentant mêmes le Duc de Saxes : mais comme c'étoit un Païs Catholique, l'Espagnol n'y voulut consentir.

Enfin le Marquis de Bronzi demanda au Roy, s'il se contenteroit qu'il fit ouverture de me mettre le dépôt de Julliers en main, pourveu que je prétasse serment à l'Empereur, lequel consentiroit que j'en prétasse pareillement au Roy, de ne m'en point désaisir qu'avec son consentement : à quoy le Roy s'accorda volontiers ; mais la réponse n'en vint qu'aprés le déceds de sa Majesté, laquelle cependant continuoit les préparatifs d'une grande & forte guerre, pour le Printems prochain.

Elle dépêcha Monsieur le Maréchal Desdiguieres en Dauphiné, pour préparer toutes choses pour son passage au renouveau. Elle le fit son Lieutenant Général sous Monsieur le Duc de Savoye : Monsieur de Crequi Colonel de son Infanterie, & moy de sa Cavalerie legere : un soir, ce qu'il fit de si bonne grace, lors que j'y pensois le moins, que je m'en sentis doublement obligé.

Il me donna quant & quant une Compagnie de cent chevaux Legers, dont je donnay la Lieutenance à un vieux Capitaine nommé la Tour, que l'on nommoit un des quatre Evangelistes de Mr de Boüillon en Champagne : la Cornette fut pour Mr de Bourbonne, & un nommé Sarvel mon Maréchal des Logis.

Il me donna aussi cinquante Gardes, desquelles

je fis Capitaine Comminges, & Lieutenant Lambert. Il voulut qu'enfin je prétasse serment de Conseiller d'Etat, que je n'avois voulu préter deux ans auparavant, & me donna encore quatre mille écus de pension. Enfin il n'y eut sorte de faveur qu'il ne me fit, me donnant une charge sans l'en requerir, laquelle il avoit refusée à Mr d'Esguillon, qui lui en avoit fait de grandes poursuites; lui disant qu'il la gardoit pour tel qui n'y pensoit pas. Cependant Entragues devint grosse. Le Roy me pressa d'épouser Mademoiselle de Chemilly, & vouloit renouveller en ma personne le Duché de Beaupreau; mais j'érois dans mes hautes folies de jeunesse, amoureux en tant d'endroits, bien voulu en la pluspart, que je n'avois le loisir de songer à ma fortune.

Le Roy fit danser un Ballet à Monsieur le Dauphin, & parce que c'eût été une fête assez mélancoliques, s'il n'y eût eu que ses petits enfans qui en eussent été, le Roy commanda que les galands de la Cour en dansassent un immediatement avant le sien; ce que nous fimes. Madame la Princesse de Conty accoucha en Carême d'une fille qui ne vécut que dix jours. Puis nous entrâmes en ce malheureux mois de May, fatal à la France, par la perte que nous fimes en icelui de nôtre bon Roy. Je diray plusieurs choses des presentimens que le Roy avoit de mourir, & qui previndrent sa mort. Il me dit peu devant ce tems-là, Je ne sçai ce que c'est, Bassompierre, mais je ne me puis persuader que j'aille en Allemagne. Le cœur ne me dit point que tu ailles aussi en Italie. Plusieurs fois il me dit, & à d'autres aussi; je crois mourir bien-tôt. Et le premier jour de May revenant des Tuilleries, par la grande gallerie (il s'apuyoit toûjours sur quelqu'un) & lors il tenoit Monsieur de Guise d'un côté & moy de l'autre, & ne nous quitta qu'il ne fût prés d'entrer dans le Cabinet de la Reine, il nous dit lors, Je vous en

allez point, je m'en vay hâter ma femme de s'habiller, afin qu'elle ne me fasse point attendre à dîner; parce qu'il mangeoit ordinairement avec elle. Nous nous apuyâmes, en attendant, sur ses balustres de fer qui regardent dans la Cour du Louvre, lors le May que l'on y avoit planté au milieu, tomba sans être agité de vent, ni autre cause aparente, & cheut du côté du petit degré qui va à la Chambre du Roy.

Je dis lors à Monsieur de Guise, je voudrois qu'il m'eût coûté quelque chose de bon, & que cela ne fut point arrivé. Voilà un tres-mauvais presage. Dieu veüille garder le Roi, qui est le Mai du Louvre.

Il me dit, que vous êtes fou de songer à cela. Je lui répondis, on feroit en Italie & en Allemagne bien plus d'état d'un tel presage, que nous ne faisons icy: Dieu conserve le Roy, & tout ce qui lui touche, le Roi qui n'avoit fait qu'entrer & sortir du Cabinet de la Reine, étoit venu doucement nous écouter, s'imaginant que nous parlerions de quelque femme, ouït tout ce que j'avois dit, & nous interrompant, vous êtes des fous, dit-il, de vous amuser à tous ses Pronostiques. Il y a trente ans que tous les Astrologues & Charlatans, qui feignent de l'être, me predisent chaque année, que je cours fortune de mourir: & en celle que je mourai, on remarquera tous les presages qui m'en ont averti en icelle, dont l'on fera cas, & on ne parlera de ceux qui sont avenus les années precedentes.

La Reine eut une passion particuliere de se faire Couronner avant le partement du Roi pour aller en Allemagne. Le Roy ne le desiroit pas, tant pour éviter la dépense, que parce qu'il n'aimoit gueres ces grandes fêtes. Toutesfois comme il étoit le meilleur mari du monde, il y consentit, & retarda son partement pour al-

ler en Allemagne, jusques aprés qu'elle auroit fait son entrée à Paris. Il me commanda de m'y arrêter aussi ; ce que je fis, & aussi parce que Madame la Princesse de Conti me pria d'être son Chevalier à la ceremonie du Sacre, & de l'Entrée.

La Cour alla donc coucher le 12. May à Saint Denis, pour se preparer au lendemain 13. qui fut le jour du Sacre de la Reine, qui se fit en la plus grande magnificence qu'il fut possible. Le Roy y fut extraordinairement gay. Aprés le Sacre il y eut au logis de la descente des Ambassadeurs quelque broüillerie entre celui d'Espagne & de Venise. Le soir tout revint à Paris. Le lendemain matin, 14. dudit mois, Monsieur de Guise passa à mon logis, & me prit pour aller trouver le Roi, qui étoit allé oüir la Messe au Feüillans. On nous dit par les chemins, qu'il étoit allé au retour par les Tuilleries. Nous allâmes donc luy couper chemin, & le trouvâmes dans le berceau, s'en revenant, & parloit à Mademoiselle de Villeroy, qu'il quitta pour prendre Monsieur de Guise & moy à ces deux côtez. Et nous dit d'abord, je viens des Feüillans, & ay veu la pierre, que Bassompierre a fait mettre sur la porte, *quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi*, & moy j'ay dit pour luy, qui étoit Allemand, il y falloit mettre, *Calicem salutaris accipiem*. Monsieur de Guise s'en prit à rire bien fort, & lui dit, vous êtes à mon gré un des plus agreables hommes du monde, & nôtre destin portoit que nous fussions l'un à l'autre. Car si vous n'eussiez été qu'un homme médiocre, je vous eusse eu à mon service, à quelque prix que c'eût été, mais puis que Dieu vous a fait naître un grand Roy, il ne pouvoit pas être autrement que je ne fusse à vous. Le Roy l'embrassa, & lui dit, & à moi aussi, vous ne me connoissez pas mainte-

nant vous autres, mais je mouray un de ces jours, & quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez lors ce que je valois, & la diference qu'il y a de moy aux autres hommes. Je lui dis alors. Mon Dieu, ne cesserez-vous jamais, Sire, de nous troubler, en nous disant que vous mourez bien-tôt. Ces paroles ne sont point bonnes à dire: vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes & longues années. Il n'y a point de felicité au monde pareille à la vôtre. Vous n'êtes qu'en la fleur de vôtre âge, & en une parfaite santé & force de corps, plein d'honneur, plus qu'aucun des mortels, joüissant en toute tranquilité du plus fleurissant Royaume du monde, aimé & adoré de vos Sujets, plein de bien, d'argent, de belles maisons, belle femme, belles maîtresses, beaux enfans, qui deviennent grands. Que vous faut-il plus? ou qu'avez vous à desirer davantage? Il se mit lors à soupirer, & me dit. Mon amy, il faut quitter tout cela, & moy je luy repartis, & ce propos aussi, pour vous demander quelque chose; mais c'est en payant; à sçavoir cent paires d'armes de vôtre Arsenal, qui nous manquent, & que nous ne pouvons avoir à quelque prix que nous en voulions donner. Ce n'est pas pour ma compagnie, car elle est complete, & armée comme il faut, mais Monsieur de Varennes en a besoin de 25. Monsieur de Bordes de vingt-cinq, & le Comte de Charlus de cinquante. Il me répondit pour lors, Bassompierre, je vous les feray donner, mais n'en dites mot, car tout le monde m'en demanderoit & je dégarnirois mon Arsenal. Venez-y cette aprés-dînée; car j'yray voir Monsieur de Sully, & je luy commanderay de vous les faire delivrer. Je lui dis, Sire, je donnerai à l'heure même l'argent qu'elles valent à Monsieur de Sully, afin qu'il les remplace, & il me répondit la fin d'une chanson,

que je n'offre à personne, mais à vous je les donne. Lors je luy baisay la main & me retirai, comme il entra dans sa chambre, pour m'en aller dîner à l'Hôtel de Chaalons, avec Monsieur de Guise & Monsieur de Roquelaure. Aprés dîner je vins passer chez Descures, à la place Royale, pour des routes qu'il me falloit, pour diverses Compagnies, puis j'allay attendre le Roy à l'Arsenal, comme il m'avoit dit. Mais, helas, ce fut en vain. Car peu aprés on vint crier que le Roi avoit été blessé, & que l'on le rapportoit dans le Louvre. Je courus lors comme un insensé, & pris le premier cheval que je trouvai, & m'en vins à toute bride au Louvre. Je rencontrai devant l'Hôtel de Longueville Monsieur de Belancourt, qui revenoit du Louvre, & me dit, il est mort. Je courus jusques au Barieres, que les Gardes Françoises avoient occupées, & celles des Suisses les piques baissées & passâmes, Monsieur le Grand & moi, sous les Barieres, & puis courûmes au cabinet du Roy où nous le vîmes étendu sur son lict, & Monsieur de Vic, Conseiller d'Etat assis sur le même lict, qui lui avoit mis sa Croix de l'Ordre sur la bouche, & lui faisoit souvenir de Dieu. Milon son premier Medecin, étoit à la ruelle pleurant, & des Chirurgiens, qui vouloient le penser, mais il étoit déja passé. Bien vîmes nous une chose, qu'il fit un soupir : ce qui en effet n'étoit qu'un vent qui sortoit. Alors le premier Medecin cria, ha, c'en est fait : il est passé. Monsieur le Grand en arivant se mit à genoüil à la ruelle du lict, & luy tenoit une main, qu'il baisoit : & moy je m'étois jetté à ses pieds, que je tenois embrassez, pleurant amerement. Monsieur de Guise arriva lors aussi, qui le vint embrasser : & en ce même instant Catherine femme de Chambre de la Reine vint apeler Monsieur de Guise, Monsieur le Grand, & moy.

Nous la trouvâmes sur un lict d'Eté, en son petit Cabinet, n'étant encore habillée & coiffée; qui étoit dans une extréme affliction, qui étoit prés Monsieur le Chancelier, & de Monsieur de Villeroi.

Nous nous mîmes tous trois à genoüil, & luy baisâmes l'un aprés l'autre la main, avec assurance de nôtre fidelité à son service. Lors Monsieur de Villeroy luy dit: Madame, il faut suspendre ces cris & ces larmes; & les reserver lors que vous aurez donné la sureté à Messieurs vos enfans & à vous: que Monsieur de Bassompierre prenne ce qu'il poura ramasser de tant de chevaux legers qui sont sous sa charge, & qui sont maintenant à Paris, & qu'il marche par la ville, appaiser le tumulte & la sedition. Ne manquez pas à vous mêmes Madame, & à ce qui vous doit être si cher, qui sont vos enfans. Monsieur le Grand demeurera auprés du corps du Roy, & s'il est besoin auprés de Monsieur le Dauphin. Elle nous pria de nous acheminer, ce que nous fîmes en diligence. L'on nous fit sortir par le jeu de paulme; & allâmes à pied à mon logis, où je trouvay quantité de gens, qui s'y étoient rendus à ce bruit. Monsieur de Guise étoit seul, & à pied, qui me pria de l'accompagner jusques à l'Hôtel de Ville, avec ce que j'avois de gens, qui pouvoient être quarante chevaux. Mais comme dans un étonnement pareil chacun se joint au plus grand nombre, tous ceux qui couroient éperdus par la ville, se joignirent à nous; desorte que nous étions plus de trois cens chevaux; quand nous arivâmes à l'Hôtel de Ville, où je laissai Monsieur de Guise, avec une partie de cette troupe, & je marchai vers le Cimetiere saint Jean. Puis en sortant, pour aller vers la ruë Saint Antoine, nous rencontrâmes Monsieur de Sully, avec quelque quarante chevaux,

lequel étant proche de nous, commença avec une façon épleurée à nous dire. Messieurs, si le service que vous aviez voüé au Roi, qu'à nôtre grand malheur nous venons de perdre, vous est aussi avant empreint en l'ame qu'il le doit être à tous les bons François, jurez tout presentement de conserver la même fidelité, que vous lui avez renduë au Roi son fils, & successeur, & que vous employerez vôtre sang & vôtre vie, pour vanger sa mort.

Monsieur, lui répondis-je, c'est nous qui faisons faire ce serment aux autres, & nous n'avons pas besoin d'exhortateur en une chose à quoi nous sommes si obligez. Je ne sçai si ma réponse le surprit, ou s'il se repentit d'être venu si avant hors de son fort. Il partit à même tems & nous tourna visage, & alla s'enfermer dans la Bastille, envoyant en même temps enlever tout le pain qu'il put trouver aux halles & chez les Boulangers. Il dépêcha aussi en diligence vers Monsieur de Rohan son gendre, pour lui faire tourner tête avec six mille Suisses qui étoient en Champagne, & dont il étoit Colonel General, & marcher droit à Paris : ce qui fut depuis un des prétextes que l'on prit pour l'éloigner des affaires. Joint à ce qu'il ne pût jamais être persuadé, par Messieurs de Prâlin & de Crequi, qui le vinrent semondre de se presenter au Roy, comme tous les autres grands, & n'y vint que le lendemain que Monsieur de Guise l'y amena avec peine. Aprés quoi il contremanda son Gendre avec ses Suisses, qui étoient déja avancez une journée vers Paris.

Monsieur d'Espernon, aprés avoir mis l'ordre necessaires aux Gardes Françoises, devant le Louvre, étoit venu baiser la main du Roi & de la Reine sa mere, fut envoyé par elle au Parlement, representer que la Reine avoit des lettres de Régence expediées du feu Roi, qui pensoit partir pour aller en Allemagne. Que son inten-

tion avoit une autrefois été, lors qu'il fut si mal à Fontainebleau, de la déclarer Régente aprés sa mort. Qu'il lui apartenoit plûtôt qu'à toute autre. Que l'urgence de l'affaire presente requeroit d'y pourvoir promptement, & qu'il étoit du bien de l'Etat, qu'ils en déliberassent promptement. Ce qu'ils firent, & la déclarerent Régente de France pendant la minorité du Roi, lequel la Reine fit coucher quelques jours en sa Chambre, jusques aprés les funerailles du feu Roy, qu'il prit son apartement.

Tous les Grands & Princes presens témoignerent à l'envi leur zele au service du Roi, & leur obeïssance à la Reine, & Monsieur de Nevers, qui lors commandoit à l'armée de Champagne, fit prêter le serment en leur nom.

Le soir on pensa le corps du Roy, & lava avec la même ceremonie, que s'il eût été en vie. Monsieur du Mayne lui donna sa chemise, Monsieur le Grand servit, & l'on me commanda de servir & representer la place de Monsieur de Boüillon.

Le lendemain matin, samedy, quinziéme de May, tous les Princes, Ducs, Officiers & autres du conseil s'assemblerent au Louvre, où d'un commun accord, & sans aucune discordance on ratifia ce qui avoit été fait au Parlement, pour la Regence de la Reine. Et pour l'authoriser davantage on fut d'avis, de mener le Roy aux Augustins, où pour lors se tenoit le Parlement, auquel lieu les Pairs seans, fut confirmée la Regence, & le Roy de sa bouche l'approuva. Puis il revint au Louvre, & on mit le Roy en la Chambre du trépassé, où l'on lui donna de l'eau benite sur les cinq heures du soir, qu'il fut ouvert, & je fus ordonné present, afin d'authoriser, avec Messieurs les premiers Gentilshommes de la Chambre, & quatre ou cinq autres Seigneurs, ou Conseillers d'Etat.

Il avoit deux coups, l'un desquels étoit leger, mais

mais l'autre lui coupoit la veine arterique. Il étoit de tres-bonne disposition dans son corps, aucune chose n'y apparut, qui ne témoignât une longue vie. C'étoit le plus épais estomac, au rapport des Medecins & Chirurgiens, que l'on ait veu. Il avoit le poulmon gauche un peu attaché aux côtes. Aprés cela on mit ses entrailles dans un pot, & son cœur dans une caisse de plomb, que l'on porta aux Jesuistes, & l'on embauma son corps, qui fut mis au cercueil, & reposa huit ou dix jours dans la même chambre; y ayant deux Autels aux côtez, où il se disoit des Messes tant que la commodité leur permettoit, avec grand nombre de Moines & ses Aûmoniers, qui y étoient jour & nuit. Il y avoit aussi des Gentils-hommes & Seineurs destinez, outre les Officiers particuliers de sa maison pour se relever de deux en deux heures du matin, en laquelle Mr le Comte, & Mr de Guise, Mr d'Espernon, & Mr le Marêchal de Laverdin, Mr de Crequi, saint Luc, la Rochefoucaut, le Comte de Gurson, Noirmoutier, Termes & moy étions destinez en ce lieu là, que l'on appelle la chambre du trépas, puis ensuite en la Salle de l'Effigie; mais lors nous y assistions en longs manteaux seulement.

Le Mardy dix-huitiéme, Monsieur le Comte arriva avec quelque trois cens chevaux de ses Serviteurs & Amis ramassez, mais comme il trouva toutes les affaires faites, ce fut à lui à se soûmetre à la Reine, qui ne laissa pas de lui donner le Gouvernement de Normandie, que possedoit le Roy étant Dauphin. On avisa lors de licentier l'armée, qui étoit lors sur le point d'entrer en Italie, à laquelle on donna un mois de paye aux Chefs pour distribuër à leurs soldats, non encore tout à fait mis sur pied, & de celle qui étoit en Champagne on en réserva dix mille hommes de pied, sçavoir sept mille François & trois mille Suisses, pour envoyer à Julliers, & l'on licencia le reste.

En ce même tems le Marquis de Bronzi qui traitoit l'accommodement, eut pouvoir d'offrir à la Reine, que l'on mettroit entre mes mains en dépôt le Duché de Julliers, dont je ferois serment à l'Empereur, au Roy d'Espagne, à celuy d'Angleterre & aux Etats, que je ne m'en désaisirois, qu'avec leur general consentement, & aprés que l'on auroit decidé à qui il devroit appartenir.

La Reine mere fut tres-aise, qu'une si noble chose fut arrivée au commencement de sa Regence, qu'un sien serviteur particulier (car aprés la mort du Roi, elle me retint avec quatre mille écus de pension) fut choisi pour confier le depost, & en voulant avoir le consentement du Roi d'Angleterre & des Etats de Hollande, celui-là y consentit; mais les Hollandois, ne le voulurent faire, & oprimerent ma bonne fortune, d'un tel avantage, qui m'étoit si important.

Toutes les Villes & Provinces du Royaume envoyerent à l'envy, aprés la mort du Roy, par leurs députez saluër le Roi, & reconnoître la Reine Regente. Le corps du Roi fut porté en la grand salle de parade, ou de l'effigie, laquelle fut servie, comme si le Roy eût vécu. Nous la vinmes garder alors avec les longues robbes, le chaperon sur l'épaule, & les bonnets carrez en tête : ce qui dura plus de trois semaines; au bout desquelles l'effigie fut ôtée, la salle tenduë de noir, & le cercueil découvert, ayant une couverture de velours noir, au lieu du lict, qui étoit dessus. Alors nous gardâmes le corps avec le chaperon en tête, & le Roy vint en grand ceremonie jetter de l'eau benîte sur le corps du Roy son pere: & le lendemain on porta le corps à Nôtre-Dame, le jour d'aprés à S. Lazare, & delà à S. Denis, & le subsequent se fit le service & l'oraison funebre.

Peu de temps aprés les obseques du feu Roy, Mr le Prince, qui s'étoit retiré à Milan; en par-

tit pour venir à la Cour, & à son arrivée il y eut plus de quinze cens Gentils-hommes, Seigneurs ou Princes, qui lui allerent au devant, il fit dire une Messe à saint Denis pour le feu Roy en passant, puis en cette grande compagnie vint faire la reverence au Roy & à la Reine Regente, qui peu de jours aprés luy donna l'hôtel de Gondy, qu'elle acheta quarante mil écus. Entragues accoucha le dix-septiéme d'Aoust.

Le Roi s'achemina en ces jours à Rheims, pour se faire sacrer: ce qu'il fit le 10. Octobre, & le lendemain fit la ceremonie du S. Esprit, en laquelle il fit Mr le Prince Chevalier. Je m'en allay pendant ce tems-là en Lorraine, où le Roy envoya son Ambassadeur Mr de Richelieu, visiter le Duc de Lorraine.

Madame la Comtesse d'Auvergne s'en alla en Flandre trouver Madame la Princesse, sa sœur, qu'elle ramena à Monsieur le Prince, son mary, au retour du sacre.

Je revins à la Cour, où le Marquis d'Ancre eut querelle contre Monsieur le Grand, de qui j'étois amy: mais la Reine me commanda d'assister ledit Marquis d'Ancre: ce que je fis avec nombre de mes amis, qui me voulurent accompagner.

L'Année 1611. commencera par l'éloignement de Mr de Sully, lequel par l'instance & la brigue des deux Princes du sang fut reculé des affaires. On luy ôta la Sur-Intendance des Finances, & la garde du tresor Royal: quant à la Bastille, la Reine la prit, & la donna en garde à Mr de Châteauneuf, & sous luy à un de ses Gentils-hommes servant, nommé Vauzé. On fit trois directeurs, pour manier les Finances, qui furent Messieurs de Châteauneuf, Presidents de Thou & Janin: mais à ce dernier on y ajoûta la charge de Controlleur general des Finances; ce qui lui en donna l'entier maniment, à l'exclusion des autres, qui assistoient seulement à la direction.

I 2

On mit ſur pied les compagnies des gens-d'armes & des chevaux legers du Roy, pour accompagner ſa Majeſté lors qu'elle iroit aux champs: chacune compoſée de deux cens maîtres, & celle des gend'armes paſſa en ce même tems en la ville de Paris en tres-bel équipage.

Monſieur le Duc de Guiſe, dés le vivant du Roy, avoit commencé fort ſecretement la recherché de Madame de Montpenſier, mais il n'oſoit ſe découvrir, parce que le Roy y eut difficilement conſenty. Aprés ſa mort cette affaire ſe rechauffa, & bien que Monſieur le Comte & Monſieur d'Eſpernon, fiſſent quelques efforts pour en empêcher la perfection, & que Madame de Vernueil eût fait bruit de certains articles de mariage, neanmoins il ſe paracheva vers le Carême-prenant en l'Hôtel de Montpenſier, à la ruë Grenelle, qui eſt maintenant celui de Bellegarde.

Il arriva trois jours aprés ces noces, que Monſieur le Prince de Conti querella Monſieur le Comte de Soiſſons ſon frere, parce que leurs carroſſes, en paſſant, s'étoient choquez, & leurs cochers battus.

Monſieur de Guiſe, à qui la Reine avoit dés le ſoir même commandé d'aller trouver Monſieur le Prince de Conti, pour aſſoupir cette noiſe, partit le lendemain matin de l'hôtel de Montpenſier, où il avoit couché, pour aller à l'Abbaye ſaint Germain, où Monſieur le Prince de Conti logeoit, & avoit avec lui vingt-cinq ou trente chevaux. Il paſſa par hazard devant l'hôtel de Soiſſons, qui étoit ſon chemin, ce qui offenſa Monſieur le Comte, & manda à ſes amis de le venir trouver, leur diſant que Monſieur de Guiſe l'étoit venu braver. Alors les amis de Monſieur de Guiſe accoururent à l'hôtel de Guiſe en telle foulle, qu'il s'y trouva plus de mille Gentilshommes.

Mr le Comte envoya prier Monſieur le Prince de le venir trouver, & enſemble allerent au Lou-

e, demander à la Reine, qu'elle leur fit raison
: l'insolence de Monsieur de Guise. Neanmoins
onsieur de Guise faisoit en cette affaire l'amia-
e compositeur, & disoit qu'il ne se déclaroit
oint, & seulement qu'il les vouloit accorder &
npêcher le desordre.

Cette broüillerie continua tout ce jour, & le
ndemain, auquel la Reine craignant plus grand
esordre, fit commander que les chaînes fussent
têtes d'être tenduës au premier commandement,
que dans les quartiers on fût prêt de prendre les
mes, au premier ordre qu'elle envoyeroit. Ce-
endant tout le jour suivant fut employé vaine-
ient à chercher les moyens d'accommodement,
hacun des deux Princes ayant un capitaine des
ardes du corps prés de sa personne, pour le
arder.

Le soir Monsieur le Prince envoya prier Mon-
eur de Guise de luy envoyer un de ses amis confi-
ens. Monsieur de Guise se conseilla avec les
rinces, & Seigneurs qui l'assistoient, du choix
u'il devoit faire pour cet envoy, & enfin par
urs avis, il me pria d'y aller.

Je le trouvay chez Monsieur de Beaumont en la
lace Dauphine, & me fit souper avec lui, &
prés souper s'étant retiré dans une chambre avec
ioy, il me commença à dire l'affection qu'il por-
oit à Monsieur de Guise, lequel il pensoit avoir
randement obligé de se montrer neutre en un af-
aire, où il s'agissoit de l'interêt de sa maison, de
quelle il étoit le premier Prince, par consequent
hef, aprés la maison Royale, que cela le devoit
orter non seulement à croire son conseil, mais à
uivre ses opinions & intentions. Que cependant
cause du grand nombre d'amis qu'il avoit ren-
ontré en cette ocasion se tenoit fier, voulant trai-
er de paix avec les Princes du sang, qui peuvent
tre ses Rois & maîtres, & que cela l'offençoit,
que si Monsieur de Guise n'acquiesçoit aux cho-

ses, qu'il avoit proposées pour l'accommodement de cette querelle, il se déclareroit ouvertement contre luy : & pour Monsieur le Comte son oncle aussi; que son devoir l'obligeoit, s'il n'eût été preoccupé par l'affection singuliere, qu'il avoit pour Monsieur de Guise, qu'il me prioit de lui rapporter ce qu'il m'avoit dit, & luy faire sçavoir de plus, que s'il s'étoit déclaré contre lui, les deux tiers de ceux qui l'assistoient, se retireroient en même tems, pour le venir trouver, comme ils lui avoient la plufpart fait dire.

Je lui dis, que j'étois venu le trouver, seulement pour écouter ce qu'il lui plairoit de me dire, & le rapporter ensuite à Mr de Guise en mêmes termes, que je l'aurois entendu, à quoy je ne manquerois, m'offrant de plus à luy en rapporter la réponse, & lors je me teus.

Mr le Prince, qui aime qu'on luy réponde & conteste ces opinions, afin de les fortifier de raisons, comme c'est en verité le plus habile & le plus capable Prince que j'aye jamais pratiqué, me dit de plus. Venez-ça Mr de Bassompierre, n'ay-je pas raison de demander cela à Mr de Guise, & de me retirer & l'abandonner, s'il ne veut suivre mes conseils & avis, & garder le respect bienseant & deu aux Princes du sang. Monseigneur, lui répondis-je, personne ne vous peut donner conseil, sans faire une acte d'arrogance & de presomption : car vous êtes si habile & capable, qu'il ne se peut rien ajoûter à ce que vous dites ou proposez; neanmoins puis que vous me commandez de vous parler franchement, je le feray, avec le respect & la soumission que je dois; & vous diray: que ce singulier effet d'amitié, que vous dites avoir fait paroître à Mr de Guise, ne m'a pas beaucoup apparu en cette occasion, & moins encore cette neutralité, que vous me proposez. Car il ne s'est fait que la seule action d'aller trouver Mr le Comte en son logis, pour l'y accompagner,

ous l'avez presenté, & avez comme souscrit à la quête. Vous avez été plusieurs fois trouver Mr Comte, & vous n'avez pas mis le pied dans l'hô-l de Guise. Vous me direz peut-être que Mr le omte est vôtre oncle, aussi l'est bien Mr le Prin-: de Conti, & aîné de Monsieur le Comte, qui t venu loger à l'hôtel de Guise qui est celuy qui la querelle avec son frere, & non Monsieur de uise, qui n'en a dessein, comme il est prêt d'af-rmer. Mais comme c'étoit son chemin, non avec stentation, car il n'avoit que ces domestiques, a assé, non devant la porte mais à un coin du logis e Monsieur le Comte, qui est tout ce en quoy il a eu contrevenir au respect, qu'il doit aux Prin-es du sang; lequel il gardera toûjours, jusques à e que son honneur n'y soit point engagé, ny sa ersonne outragée.

Que Monsieur de Guise tiendra toûjours à hon-ieur, que Monsieur le Prince se mesle de l'accom-nodement, & le tient si juste, qu'il ne voudra rien ›roposer, qui puisse nuire ou offenser Monsieur le Guise; lequel ne doit faire aucune satisfaction, ›uis qu'il n'a fait aucune offense. Que c'est Mon-ieur le Prince de Conti, & non luy, qui a la que-:elle. Que si le passage proche d'un coin de la mai-on de Monsieur le Comte luy a donné de l'ombra-ge, Monsieur de Guise affirmera, que c'est sans dessein, qu'il seroit bien marri d'avoir voulu pas-ser devant l'hôtel de Monsieur le Comte, qu'il respecte, à qui il veut être tres-humble Servi-:eur, tant qu'il luy fera l'honneur de l'aimer, & que l'interêt de Monsieur le Prince de Conti ne l'en empêchera point. Mais que de le supplier de s'excuser dequoy il a été dans une rüe libre & passante, de ce qu'il a marché par la ville avec son train ordinaire, de ce qu'il assistera toûjours Monsieur le Prince de Conti son beau-frere contre lui, qu'il ne le fera jamais. Qu'il n'anime-ra point Monsieur le Prince de Conti contre lui,

mais quand il le sera jusqu'à la broüillerie, qu'il l'assistera toûjours de sa personne & de ses amis, lesquels en cette presente querelle il n'avoit mandez ni pratiquez; le pouvant assurer que quand je le vins trouver, sur ce que plusieurs qui dînoient chez moy, & mon beau-frere de saint Luc entr'autres, avoient été mandez pour venir trouver Mr le Comte, je ne trouvai pas quatre Gentils hommes en l'hôtel de Guise outre ses domestiques, & que la grande foulle qui y vint depuis y a été portée franchement, sans recherche, & trouve les amis de Monsieur de Guise qui l'assistent presentement, si affectionnez à lui, & à son service, qu'aucune consideration particuliere ne les poura pas ébranler du dessein, que si franchement & volontairement ils ont déja embrassé. Que finalement Monsieur de Guise confiera en Monsieur le Prince en tout ce où son honneur ne sera point engagé & touché, & qu'il acheteroit l'honneur des bonnes graces de Monsieur le Prince au plus haut prix qu'il se le pouroit acquerir; mais qu'il me permette de lui dire aussi que l'amitié & le service d'un tel Prince, comme Monsieur de Guise, ne doit point être maintenant negligée par Monsieur le Prince, à qui il a fait voir par ce petit échantillon, de quelle suite & nombre d'amis il le pouroit un jour assister & servir. Et que pour mon particulier je le suppliois tres-humblement de me pardonner, si en executant son commandement, je lui avois parlé avec tant de franchise & de liberté.

Il me répondit, qu'il avoit trouvé bon & fort bien pris ce que je lui avois dit, & qu'une grande partie étoit à considerer, mais qu'il falloit aussi que les amis de Monsieur de Guise, & ceux ausquels il avoit creance, fomentassent plûtôt l'accommodement que la discorde, laquelle enfin leur pouvoit beaucoup plus nuire que profiter. Que nous avions deja obligé Monsieur de Guise, par

ôtre assistance, que nous nous devions contenter : concourir à l'accord : ce que je l'assuray que on seulement moy, qui étois en petite consideration parmy tant de Princes, Ducs & officiers qui assistoient, mais que tous ceux qu'il tenoit en uelque estime, & dont il se conseilloit en cette ffaire, conspiroient à l'accord, & s'y portoient ntierement. Lors il me licentia, & me pria de ooperer en tout ce que je pourrois en cet accord, : qu'il me remettroit bien ensuite avec Monsieur : Comte, dont je le remerciay tres-humblenent.

Je pris donc congé de luy, & en partant il me it, que le Marquis de Noirmoutier & plusieurs utres, qui assistoient Monsieur de Guise, luy voient fait dire, que quand il se déclareroit conre luy, qu'ils l'abandonneroient, & qu'il ne les voit pas voulu empêcher de l'aller trouver. Je ui répondis en riant, Monsieur, quand Monsieur e Marquis de Noirmoutier, & les autres que vous lites, auroient abandonné la cour de l'hôtel de Guise, l'herbe n'y croîtroit pas pour cela : mais l faut les accorder, & je m'assure, Monsieur, que lu côté de Monsieur de Guise la difficulté n'en viendra point, pourveu que l'on ne vueille de lui que choses raisonnables. Sur cela je m'en retournay à l'hôtel de Guise, où je fis mon recit de ce que l'on m'avoit dit, & de ce que j'avois répondu, que l'on trouva bon. Et le lendemain, aprés plusieurs allées & venües, l'accord fut fait, & Mr du Mayne parla pour & au nom de Mr de Guise.

La mort du Roy empêcha la foire de saint Germain, mais on permit aux marchands Etrangers, qui y étoient venus, de vendre aux salles des Tuileries, où les rendez-vous se donnerent comme on eût fait à la foire. Monsieur le Comte fut mortellement offensé contre ceux qui avoient assisté Monsieur de Guise en sa querelle, mais particulierement contre moy, qui faisois profession auparavant

vant d'être son serviteur, & parce que j'avois fait les allées & venuës & contestation sur le fait de leur accord. Pour s'en venger, il voulut, que je ne visse plus Entragues, & fit dire à son pere; & à ses freres & mere; que je deshonorois leur maison par ma longue frequentation avec sa fille, & leur sœur. Que leur étant allié en quelque sorte il y prenoit interêt, & ayant envoyé querir Madame d'Entragues, luy en parla en la même façon. Or quand l'Été précedent Madame d'Entragues s'avisa de la grossesse de sa fille, & la chassa de son logis, & elle m'ayant fait prier de luy donner une promesse de mariage, pour appaiser sa mere, elle m'offrit toutes les contre-promesses que je desirerois d'elle, & ce qu'elle en desiroit, étoit pour pouvoir accoucher en paix & avec son aide.

Je fus consulter Monsieur Chambellu, Boutillier, & Arnaud Faudrax Avocats, lesquels me dirent qu'une obligation qui avoit quitance étoit de nul effet, que neanmoins c'étoit toûjours le meilleur de n'en point faire: mais comme je desirois de lui complaire, je lui donnai & elle à moy diverses lettres, par lesquelles elle la déclaroit nulle. Mais sa mere qui avoit veu la promesse, & non les lettres de nullité d'icelle, dit alors à Monsieur le Comte, qu'elle n'étoit pas si malhabile qu'il pensoit, & qu'elle étoit bien assurée de son fait. Sur quoy Monsieur le Comte la pressant, elle lui dit, qu'elle avoit une promesse de mariage de moi à sa fille à qui j'avois fait un enfant.

Alors Monsieur le Comte bien aise d'avoir trouvé occasion de me pouvoir nuire, lui assura de sa protection, & la pria de suivre son conseil en cette affaire, de laquelle il lui promettoit de la faire heureusement sortir.

Cette femme folle, pour satisfaire à la colere de Monsieur le Comte, se remit du tout entre ses

mains, & lui la conseilla de me presser d'executer cette affaire, & en cas de refus de me faire citer pardevant l'Official. Elle ne manqua pas au premier precepte, & moy m'étant mocqué de cette demande, & lui ayant fait parler rudement par Richelieu, que je luy envoyay, elle m'envoya citer environ quinze jours devant Pâques, J'avois receu un moment auparavant une lettre, qui m'avoit extremement réjoüy, & rentrois dans mon logis, quand un appariteur me donna cette citation, & plusieurs autres personnes ensuitte des Requêtes, pour leur donner quelque chose. Je pensois que ce billet fut du nombre, & de la qualité de celles là, que je mis dans ma poche avec les autres, & fus deux jours sans sçavoir ce que c'étoit : jusques à ce qu'ayant donné plusieurs papiers à un Secretaire, pour voir ce que c'étoit, il vit cette citation, & me l'apporta.

Je connus bien tôt la main qui m'avoit jetté cette pierre, & Monsieur le Comte publia hautement qu'il me mettroit en un état, auquel je plierois, ou mon honneur. J'assemblay conseil de mes Avocats, pour sçavoir comment je me devois comporter en cette occurance, lesquels furent unanimement d'avis, que je ne pouvois ni ne devois en justice rien craindre, mais qu'un si puissant ennemy que Monsieur le Comte étoit fort à redouter, & qu'ils me conseilloient, que je tirasse l'affaire de longue, jusques à ce que j'eusse fait dire à la Reine, que j'avois besoin de son assistance. Elle me fit la grace de l'employer à ma faveur.

Je m'en vins dont à Fontainebleau, dilayant les assignations pour comparoître devant l'Official de Paris, & quand je ne pûs plus, j'apellay de tout ce qu'ils avoient fait, à Sens. Comme nous étions à Fontainebleau le Samedy Saint, aprés avoir fait mes Pâques, le Mar-

quis de Spinola arriva, & la Reine me commanda de le recevoir & traiter, ce que je fis, & lui donnai à dîner. Puis il passa outre, pour s'acheminer en Espagne, & moi j'allois cependant battre la campagne : puis je revins à Paris, sur une proposition d'accord, que l'on me vouloit faire faire avec Entragues ; à quoy je ne voulus accorder. Aprés Pâques, tous les Princes étans à Fontainebleau, la Reine faisoit joüer à la prime avec elle Mr le Comte, Mr de Guise, Monsieur le Duc d'Espernon, tâchant à les rapprivoiser ensemble. Je joüois aussi au sexte partie, & fort grand jeu, mais peu aprés Monsieur le Comte partit, pour aller en Normandie, & Monsieur le Prince en Guyenne : Mesdames les Princesses vinrent prendre congé de la Reine, puis s'y acheminerent aussi.

Les Morisques, qui s'étoient du tems du feu Roi adressez à Monsieur de la Force, avec offre de se rebeller en Espagne, si le Roy leur vouloit faire surgir en des côtes, qu'ils proposoient, quatre Navires chargez d'armes, pour les armer, & les assister de quatre mille hommes, avec Monsieur de la Force, pour les commander, l'entreprise ayant tôt aprés sa mort, été découverte, le Secretaire de Monsieur de la Force pendu à Sarragousse, qui la traitoit, ils furent cette année-là entierement chassez d'Espagne.

L'assemblée de ceux de la Religion se tint lors à Saumur, là où Monsieur de Boüillon fit le partisan de la Reine contre Messieurs de Rohan & de Sully, qui vouloient manier l'assemblée. On fit commandement à Schomberg de se retirer à Nantueil, tant que l'assemblée dureroit. Il étoit lors amoureux de sa maîtresse, dont Monsieur de Rheims étoit lors favorisé. Je le cachai chez moi, où il demeura quatre jours, & le rapointai avec sa maîtresse. Je commençai

lors une amour, à laquelle j'étois bien âpre; aussi l'affaire le valloit.

Nous retournâmes sur l'Automne à Fontainebleau. Il y faisoit fort beau; car la Reine alloit à la chasse à cheval, accompagnée des Dames & Princesses aussi à cheval, & suivies de quatre ou cinq cens Gentils-hommes ou Princes. Madame la Princesse de Conti tomba de dessus sa haquenée, & se blessa. Madame la Duchesse de Lorraine, tante de la Reine, la vint trouver à Fontainebleau. La Reine alla au devant d'elle, & la receut avec grand aparat. Et puis vers la Toussaints la Cour revint à Paris, où Monsieur le Prince & Monsieur le Comte revinrent aussi de leurs Gouvernemens. La Reine alla à saint Germain sur le sujet de la maladie de Monsieur le Duc d'Orleans, son second fils, qui mourut deux jours aprés, sçavoir le 16. Novembre. Toute la Cour en prit le deuil, & Madame de Lorraine s'en retourna. Voilà où finit cette année.

Au commencement de 1612. j'appellai comme d'abus, des procedures des Officiaux de Sens & de Paris, & y fus receu, & renvoyé au Parlement de Paris, duquel je demanday évocation à cause des parentez de Monsieur de Gié, ce que j'obtins: mais Monsieur le Comte me fit par force donner le Parlement de Roüen, que j'aprehendois sur toutes choses, parce qu'il en étoit Gouverneur. Neanmoins il en fallut passer par-là.

Ce même mois un Gentil-homme de Berry, nommé Vatan, pour quelque rebellion à justice, fut attqué, & pris dans sa maison, par quatre compagnies des Gardes, mené à Paris & executé en Greve à même jour que Monsieur le Grand arriva bien accompagné, & tant de gens allerent au devant de luy, qu'il avoit plus de mille chevaux à son entrée.

Cependant la foire de saint Germain se tint, & le Carême-prenant approchant, la Reine, qui étoit encore en son second dueil, n'osoit faire des assemblées, & toutefois se vouloit réjoüir, nous commanda à Messieurs de Vendôme, de Chevreuse & à moy, de luy faire des balets tous les Dimanches ; ce que nous fîmes, partageant les frais entre nous trois.

Le premier se dansa en la chambre de Madame la Princesse de Conti, qui donna à souper à la Reine, où il n'y avoit que les Dames mandées, & des Princes, comme Messieurs de Guise, de Nevers, de Rheims, & quelques Seigneurs particuliers, à le voir danser, & au sortir du Louvre nous allions ensuite danser à la ville.

Le second fut en l'apartement de Madame de Vendôme, ou Madame de Mercœur festina la Reine. Le troisiéme chez Madame de Guise, qui luy donna le souper en sa chambre : & le quatriéme & dernier chez Madame de Guercheville, sa Dame d'honneur. Les doubles mariages en France & Espagne se conclurent lors, & fut concerté un jour entre les parties, lequel jour on declareroit pour fête & réjoüissance publique, qui fut le N.

Pour cet effet la Reine, qui a surpassé en grandeur de courage, magnificence & generosité toutes les autres Princesses du monde voulut faire faire quelque fête excellente qui passât de beaucoup celle des Espagnols. Elle commanda à Monsieur de Guise, Monsieur de Nevers & à moy d'être Tenans, & nous donna le camp ; croyant bien, que puis qu'elle commetroit cette affaire entre nos mains, nous n'épargnerions rien pour la rendre parfaite, comme elle le fut aussi. Elle entreprint de faire unir & parfaire la place Royale, dans le tems qu'il y avoit jusques au jour de la fête, & fit mettre sur le grand bastion cent ca-

ons & deux cens boëtes pour faire les salues, &
donna à Monsieur le Connestable, & à quatre
arêchaux de France, de donner l'ordre ne-
ssaire, de nous ouvrir le camp, & d'être les
ges du Tournoy. Elle commanda à Monsieur
Espernon de border les barieres avec mille
ousquetaires du Regiment des Gardes, & cinq
ns Suisses. Elle fit partager les places des échaf-
uts & des fenêtres des maisons de ladite place
oyale, par le grand Marêchal des logis, & fit
onner quartier, tant aux tenans qu'aux assail-
ns aux ruës prochaines, tant pour leurs per-
onnes & équipages, que pour leurs machines.
La fête se publia en grande magnificence trois
maines devant par toutes les principales places
e Paris, où un nombre infini de personnes se
ouva pour la voir. La mort de Monsieur le Duc
'incence de Mantouë, dont la nouvelle arriva
inq jours aprés que la fête fut publiée, pensa
out renverser; car il étoit beau-frere de la Rei-
e, & chef de la maison de Monsieur de Nevers,
ui pour cette cause nous dit qu'il ne pouvoit
tre tenant de la fête avec nous: ce qu'ayant sçeu
Monsieur de Chevreuse, me pria de lui donner
non consentement pour prendre la place de Mon-
ieur de Nevers, s'asseurant qu'il auroit de bon
œur celui de Monsieur de Guise son frere. Ce
que je lui promis, & en même tems Chastaigne-
aye, qui étoit Capitaine des Gardes du corps de
a Reine, lequel s'étoit cette année-là marié
vec Mademoiselle de Lomenie, qui étoit fille
l'honneur de la Reine, demanda à Monsieur de
Guise, que suivant l'ancienne coûtume, comme
e marié de l'année à une fille de la Cour, il fût
préferé à être tenant, puis qu'il y vâquoit une
place, par la retraite de Mr de Nevers; ce que Mr
le Guise lui promit en cas que je le consentis-
se. Mais nous nous étions déja tous diversement
engagez, & Monsieur de Joinville étant venu

parler à son frere, lui dit qu'il avoit donné parole à Mr de Châtaigneraye, comme je dis aussi à Mr de Châtaigneraïe que j'étois engagé à Mr de Joinville: de sorte que nous prîmes pour expedient de les recevoir tous deux. Deux ou trois jours aprés Mr de Nevers, qui ne pouvoit souffrir qu'une si belle fête se passât sans lui, nous vint dire que puisque la Reine, qui étoit la belle-sœur du Duc de Mantouë decedé, vouloit bien être à la fête, lui qui n'étoit que le cousin germain, pouvoit bien être tenant, & nous pria de le prendre de nôtre bande, de façon que nous fûmes cinq tenans.

Il n'y eut jamais un Carême si beau dans Paris que fut celui là. Car depuis neuf heures jusqu'à six aprés dîner, il y avoit toûjours vingt ou trente Gendarmes qui rompoient en lice, ou couroient la bague ou la quintaine, & un chacun étoit tellement occupé à faire faire diverses machines, & le peuple à les venir voir, que c'étoit un continuel divertissement. Enfin le sixiéme Mars aprés midy, la Reine, les Princesses & Dames ayans pris place aux échaffauts, outre lesquels il y en avoit tout autour de la place Royale depuis le premier étage jusqu'au pavé, & dix mille spectateurs. Aprés que les canons & boëtes qui étoient sur le bastion eurent fait une salue, laquelle finie, les Mousquetaires qui fermoient la place avec les barrieres, en firent une autre tres-belle. Monsieur de Prâlin, Maréchal de camp des Tenans, sortit du Palais de la felicité, dans lequel on oyoit toute sorte de musique. Il étoit tres-bien monté & paré, suivi de douze estaffiers habillez de velours noir, tous bandez de passement d'or, lequel vint de nôtre part demander à Monsieur le Connestable, qui étoit en un échaffaut particulier, avec Messieurs les Maréchaux de Boüillon, de la Châtre, de Brissac & de Souvré, le camp, qu'il nous avoit promis.

Messieurs le Connestable & Maréchaux descen-

dirent, & vinrent devant l'échaffaut du Roy & de la Reine, & Monsieur le Connestable dit à la Reine, les Tenans me demandent le camp que je leur ay cy-devant promis par l'ordre de vôtre Majesté. La Reine lui dit, Monsieur, donnez le leur. Alors Monsieur le Connestable dit à Monsieur de Prâlin, prenez-le; le Roy & la Reine vous l'accordent. Alors il revint à nous, & la grande porte du Palais fut ouverte, qui étoit vis-à-vis de celle des Minimes, & nous entrâmes précedez de tout nôtre équipage, chariots d'armes, machines, gens, & autres choses, si belles, qu'il n'est pas possigle de les pouvoir assez bien representer par écrit. Seulement diray-je qu'il y avoit de nôtre seule entrée des Tenans prés de cinq cens personnes, & deux cens chevaux, tous habillez & caparaçonnez de velours incarnat, & de toile d'argent blanche, & nos habillemens de broderie si riche qu'il ne se pouvoit davantage. Nôtre entrée coûta aux cinq Tenans cinquante mille écus. Aprés nous entrérent les troupes de Monsieur le Prince de Conti, & celles de Monsieur de Vendôme qui donnerent un balet à cheval fort beau, Monsieur de Montmorency, qui entra seul, & Monsieur le Comte d'Uxelles & le Baron de Lude sous les noms d'Amadis & de Galaor. Nous courûmes contre tous les assaillans, puis la nuit s'aprochant la fête fut separée par une nouvelle salue de canonades & boëtes, suivie aussi de celle des Mousquetaires : la nuit venuë il y eut le plus beau feu d'artifice sur le Château de la felicité, qui se soit encore fait en France.

Le lendemain à deux heures nous entrâmes, en la même sorte que le premier jour, dans le Camp, & les troupes de Monsieur de Longueville, qui entra seul, des Nimphes des Chevaliers de la felicité : celles de Deffiat & d'Arnaud, & le dernier des douze Cesars, lesquelles coururent toutes. Et puis mêmes salues & mêmes feux d'artifice, que

le jour précedent, ayant été faits, parce que le peuple innumerable de Paris n'avoit peu voir cette fête, nous partîmes tous chaque troupe comme elle étoit entrée, avec son équipage & machines, & celle des Tenans la derniere, & sortant par le portail de la place Royale, qui va à la ruë saint Antoine, nous allâmes le long de ladite ruë jusques au Cimetiere saint Jean, puis passans par la ruë de la Verrerie & de la Pourpointerie, entrâmes en celle de S. Denis, & prenant à main gauche revînmes au pont Nôtre-Dame où les Reînes étoient venües, pour voir passer la fête; & nous en sortant du petit Châtelet, entrans dans la ruë de la Harpe, vîmes décendre vers le Pont-neuf, lequel passé chacun se separa.

Le lendemain nous revînmes tous armez en fort bel équipage, courre la bague, que donna Madame, qui étoit destinée à être Princesse d'Espagne, laquelle bague Roüillac gagna. La Cour s'en vint passer Pâques à Fontainebleau, ou un peu aprés arriverent le Marquis de Spinola, le Comte de Buquoy, & Dom Rodrigo Calderon, favory du Duc de Lerme. La Reine me commanda de les recevoir de sa part; ce que je fis, & furent desfrayez aux dépens du Roy, pendant le sejour à Fontainebleau; d'où en partant je les menay à Paris, & en passant je les traittay à Essonne, & une autrefois à Paris. Monsieur le Connestable print congé du Roy & de la Reine, & de ses amis bien-tôt aprés, pour s'en aller mourir en Languedoc. Nous le fûmes conduire à Moret, où il nous festina, & aprés nous avoir dit adieu, & à ses principaux amis, avec tant de larmes, que nous pensions qu'il mourroit en ce lieu-là. C'étoit un bon & noble Seigneur, & qui m'aimoit, comme si j'eusse été son propre fils. J'ay grande obligation d'honorer sa memoire. Monsieur du Maine partit aussi de Fontainebleau, pour s'acheminer en Ambassade extraordinaire en Espagne, pour les fiançailles doubles

des Prince & Princesse d'Espagne avec Madame & le Roy, & du même tems partit aussi d'Espagne pour venir en France, à ce même effet, le Duc de Pastrane, qui fit son entrée à Paris à même tems, que lui la fit à Madrid. Comme aussi à même jour se fit la ceremonie de l'une & de l'autre. Monsieur de Guise eut charge de l'amener à l'Audience, & nous tous de l'accompagner, en si bel équipage, que je m'asseure que les François ne le furent pas de mêmes en Espagne. Le jour de la ceremonie, Monsieur de Nevers eut quelque démêlé avec Monsieur le Prince de Conti, mais cela s'accommoda sur l'heure. Le Duc de Pastrane s'en retourna, aprés avoir achevé ce pourquoy il étoit venu en France, & peu aprés avint cette accusation, que l'on voulut faire à Monsieur le Grand, d'avoir eu quelque pratique avec un Magicien. Monsieur de Fervaques, Maréchal de France, & Lieutenant General en Normandie, étoit de tres-mauvaise intelligence avec Monsieur le Comte. Il vint à Paris, & s'accompagna de trois cens Gentils-hommes, pour se mettre en état de n'être pas surpris par ledit Seigneur. Je le servis, & assistay aussi de ma personne & de mes amis, tant qu'il fut à Paris : ce qui rengregea la haine que ledit Comte avoit deja contre moy. Peu de jours aprés, je pris congé de la Cour, pour m'en aller en Lorraine ; mais en effet, je demeuray caché à Paris, ou à la campagne prés d'un mois, à y passer parfaitement bien mon tems, & mieux que je n'ay fait de ma vie. Enfin je m'en allai en Loraine, où le lendemain je receus une lettre, que la Reine me fit l'honneur de m'écrire, par laquelle elle me mandoit la mort de feu Monsieur le Comte, & me commandoit de la revenir trouver aussi-tôt. Ce que je fis, & arrivay le jour du baptême de Monsieur le Comte, fils du dernier mort. Je saluay la Reine à l'Hôtel de Soissons, où elle étoit pour lors, avec une tres-grande & belle Compagnie, de qui je fus bien

veu & receu. En ce tems-là la face de la Cour changea entierement : car il se fit une étroite union de Monsieur le Prince, Monsieur de Nevers, du Maine, de Boüillon, & du Marquis d'Ancre, & la Reine se jetta entierement de ce côté-là. Les Ministres furent décreditez, & n'avoient plus de pouvoir, & tout se faisoit par le desir de ces personnages, lesquels par le moyen du Marquis d'Ancre, qui étoit lors mon intime amy, & du Baron de Luz, lequel j'avois deux mois auparavant remis bien avec la Reine, me voulurent aymer & favoriser.

Monsieur de Guise, d'Espernon & d'Anville furent fort reculez. Monsieur le Grand en ce mois fut mandé de venir à la Cour par Monsieur de Guise & d'Espernon, pour favoriser leur party chancellant ; comme il s'y acheminoit, la Reine envoya d'Escures au devant de luy à Villeneuve, qui luy deffendit de sa part de venir à Paris : ce qui le fit à même tems retourner à son Gouvernement de Bourgogne. On parla de faire dix Chevaliers du S. Esprit, quatre Princes & six Gentilhommes, dont je devois être l'un. Mais Monsieur le Prince voulant augmenter le nombre de deux, qui ne plaisoient pas à la Reine, elle ayma mieux rompre la ceremonie, que de les y admettre. Ainsi nous n'eûmes point l'Ordre. Si eus-je bien moy celuy de l'accolade, le Samedy dix-huitiéme de Decembre, & finis mon année avec cette bonne bouche.

Celle de 1613. commença par la mort du Baron de Luz, tué le cinquiéme Janvier à midy, en la ruë S. Honoré, par Monsieur le Chevalier de Guise, dont la Reine fut extrémement courroucée. J'allay au même tems au Louvre, où je la trouvay pleurant, ayant envoyé querir les Princes & les Ministres, pour tenir conseil sur cette affaire, qu'elle avoit infiniment à cœur. Elle me dit lors : vous voyez, Bassompierre, en quelle façon on

s'addresse à moy, & le brave procedé de tuer un vieil Gentil-homme, sans deffence ny sans dire garre. Mais ce sont des tours de la maison. C'est une copie de saint Paul. Je luy dis, que je serois fort trompé, si Monsieur le Chevalier de Guise faisoit une si lâche action, & que peut-être quand la Reine auroit sceu l'entiere verité, l'affaire ne se seroit pas passée si cruëment. Que néanmoins je n'en sçavois autre chose que ce qui s'en venoit de dire. Que j'étois tres-marry, que Monsieur le Chevalier eut offensé sa Majesté, & qu'encore davantage avec l'offense, le Baron de Luz y fut pery, qui étoit mon amy, & un tres-habile homme, qui servoit sa Majesté avec satisfaction du service qu'il rendoit alors. Le Conseil fut assemblé dans l'autre salle, où j'aiday à décendre la Reine, me rencontrant prés d'elle. On murmura fort de cette action, & chacun fut scandalisé de ce que l'on vint dire, qu'il y avoit grand nombre de noblesse assemblée à l'Hôtel de Guise, & que Monsieur de Guise devoit venir trouver la Reine bien accompagné. Sur cela, on conseilla à la Reine d'envoyer Monsieur de Château vieux trouver mondit sieur de Guise, luy deffendre de venir trouver la Reine, jusques à ce qu'elle lui mandât, & commander de la part de sa Majesté à toute la Noblesse, qui etoit allée chez luy, de se retirer.

Monsieur Dolet, qui étoit present, dit lors, Madame, demandez aussi avis, en cas que contre vôtre commandement Monsieur de Guise vienne vous trouver, ce que vous aurez à faire: Alors Monsieur de Boüillon dit, qu'il n'auroit garde de le faire; mais en cas qu'il le fit, qu'il le faudroit arrêter. Monsieur de Château-vieux fit ce qui lui étoit ordonné, & dit au retour, que quelques-uns avoient un peu fait les difficiles de se retirer, que Monsieur de Guise leur avoit fait instance de sortir, puis que la Reine le commandoit. Et comme on lui demanda, qui étoient ces difficiles, il en

nomma trois ou quatre, & entr'autres Monsieur de la Rochefoucault. Alors on anima la Reine contre lui, qui moins que les autres, étant Maître de la Garderobbe du Roy, devoit avoir fait refus d'obeïr, & sur cela, il fut résolu de le chasser de la Cour. Il fut aussi résolu, que le Parlement seroit saisi de cette affaire, & que l'on l'en informeroit. La Reine fut aucunement rapaisée par la prompte obeïssance de Monsieur de Guise, & de ce que le Chevalier étant venu, aprés avoir tué le Baron, à l'Hôtel de Guise, Monsieur de Guise l'en avoit fait sortir, & tenir la campagne. Cela me fit enhardir de dire à la Reine, que Monsieur de Guise m'avoit fait prier de sçavoir d'elle, quand & en quelle façon il pourroit venir trouver sa Majesté, laquelle me dit, qu'il y vienne à l'entrée de la nuit, & sans se faire accompagner.

Je pris delà l'occasion de l'aller trouver, tant pour le luy dire, que pour l'amener, & il parla à la Reine, avec tant de soûmission & de respect, qu'il l'a remit un peu. Mais Madame de Guise sa mere, venant voir la Reine, aprés qu'elle fût retirée, lui parla si haut, qu'elle la fâcha de nouveau. Nous allâmes faire nos Rois chez Monsieur de Bertume, & il n'y eut à cause de cet accident aucune réjoüissance au Louvre, bien que la Reine s'y fût préparée.

Le lendemain, Monsieur de la Rochefoucault eut commandement de s'en aller : ce qui l'affligea fort. Monsieur de Guise en parla à la Reine, qui lui refusa. Il en parla ensuite au Marquis d'Ancre, qui lui dit, qu'il n'oseroit en ouvrir la bouche, & que Monsieur le Prince seroit plus propre à faire cette affaire, qu'aucun autre.

Cela mit dans l'esprit de Monsieur de Guise, de se mettre bien avec Monsieur le Prince, & ces autres Messieurs, qui étoient du credit ; à quoi il n'eut gueres de peine de parvenir. Car dés-lors que l'on presentit qu'il étoit animé con-

tre la Reine, ces Messieurs le firent rechercher. Pendant cette pratique, Monsieur le Marquis d'Ancre, qui la fomentoit, fut encore prié par lui, d'interceder pour le rappel de Monsieur le Comte de la Rochefoucault ; mais il lui dit, que j'en parlasse de sa part à la Reine, & qu'il appuyeroit mon discours : ce que je fis par plusieurs fois, tant devant ledit Marquis, qu'en son absence.

Cependant, l'accommodement de Monsieur le Prince avec Monsieur de Guise s'achevoit, & Monsieur de Guise me pria de ne parler plus à la Reine de Monsieur de la Rochefoucault, parce que Monsieur le Prince lui avoit promis de le faire rapeler, avec lequel Monsieur de Guise me dit, qu'il se mettroit à l'avenir si bien, que quand la Reine seroit fâchée contre lui, ce ne seroient plus les verges avec lesquelles elle le foüetteroit.

Or Monsieur le Prince & ces Messieurs tenans Monsieur de Guise en leur devotion, & Monsieur d'Espernon traitant aussi avec eux, pour s'y reünir, les Ministres ayant été décreditez, creurent avoir empieté toute l'authorité, & commencerent par la demande du Château Trompette pour Monsieur le Prince; disans qu'il n'étoit pas raisonnable, que dans la ville capitale du Gouvernement du premier Prince du Sang, il y eut une Citadelle qui ne dependit de lui. On fit premierement courir le bruit par la Cour, que la Reine lui avoit donné cette Capitainerie, pour voir comme cela seroit receu, pour disposer la chose : comme en ces derniers tems on en avoit ainsi usé, de faire prevenir par des bruits faux les choses que l'on a envie de faire.

La Reine fut avertie de ce bruit, & mêmes on lui dit, que l'on lui vouloit demander cette place; mais elle creût, que ceux qui le disoient, le faisoient à dessein d'alieuer d'affection qu'elle

portoit aux cinq personnages liguez, & étroitement unis ensemble de son consentement p ur son service. Enfin l'onziéme de Janvier Monsieur de Boüillon ayant feint, que la goutte l'avoit pris à un pied la nuit précedente, pour faire rompre cette glace à un autre qu'à lui, Monsieur de Nevers, accompagné de Monsieur du Maine & du Marquis d'Ancre, lui dit, que Monsieur le Prince, qui s'étoit lié si étroitement à son service, qu'il en avoit abandonné toute sorte d'autres, méritoit bien que la Reine en eût une particuliere reconnoissance, & qu'il aparût par ses bienfaits, combien ses services lui étoient agréables. Que pour ce sujet il les avoit priez de lui venir demander la Capitainerie du Château Trompette, avec une ferme asseurance de n'en être point refusé par sa sa Majesté en lui parlant, & ses deux Ajoints conseilloient d'accorder franchement & de bonne grace une chose si legitime, & de si petite consequence, que le delay de son consentement équipolloit, voire seroit beaucoup pire qu'un refus, & qui toucheroit vivement Monsieur le Prince. La Reine, surprise de cette harangue rougit d'abord, puis ne leur répondit autre chose sinon qu'elle y aviseroit, & comme ils la supplioient tres-humblement, par une réponse absoluë, de tirer Monsieur le Prince de l'impatience où il étoit en cette attente : elle leur redit encore qu'elle y aviseroit, & se leva du siege où elle étoit, dans le Cabinet du Conseil; & s'en vint au sien, pleine de colere & de dépit. Et aprés avoir un peu rêvé, se tournant devers ces Messieurs qui l'avoient suivie, leur dit : Je sçay un affaire d'amour de Bassompierre, qu'il ne pense pas que je sçache, ce qui le mettroit bien en peine, s'il le sçavoit.

Monsieur de Nevers lui dit, Madame, il lui faut dire; puis me faisant signe, il me dit, la Reine a à vous dire quelque chose, & la Reine ayant

ayant dit, non, non, je ne luy diray pas. Cela me mit en peine, & me fit instamment supplier la Reine de me le vouloir dire. Alors elle s'en alla à la seconde fenêtre de son cabinet, & me dit : ce n'est pas pour cela que je vous veux parler, mais pour vous demander si Monsieur de Guise ne vous parle plus du retour de Monsieur de la Rochefoucault.

Je luy dis, Madame, il y a trois jours qu'il ne m'en a parlé, & lors il me pria de n'en faire plus d'instance à vôtre Majesté ; me disant qu'il feroit cette affaire-là par le moyen de Monsieur le Prince ; avec lequel il se mettroit desormais si bien, que ce ne seroit plus les verges avec lesquelles vous le foüeteriez, quand vous seriez fâchée, & qu'il pensoit qu'il ne pouvoit faillir de suivre le compte de Monsieur le Prince, puis que Monsieur le Marquis d'Ancre vôtre creature le suivoit.

Lors la Reine ne se pût tenir de jetter quatre ou cinq larmes, se tournant vers la fenêtre, afin que l'on ne l'apperçeût pas pleurer. Et ce que je n'avois jamais veu, elles ne coulerent point, comme quand on a accoûtumé de pleurer, mais se garderent hors des yeux sans descendre sur les joües. Elle me dit ensuite, ah ! Bassompierre : ces méchans, qui m'avoient fait quitter ces Princes, & les mépriser, m'ont fait aussi abandonner & négliger les Ministres, & puis me voyant dénuée d'assistance, veulent empieter mon authorité & me ruïner. Voilà qu'ils me viennent de demander insolemment le Château Trompette pour Monsieur le Prince, & ne sont pas pour en demeurer-là ; mais si je puis, je les en empêcheray bien.

Lors je luy dis, Madame, ne vous affligez pas. Quand vous voudrez, je m'asseure, que vous aurez ces Princes & Ministres à vôtre dévotion : pour le moins faut-il tenter les moyens

de le faire. Elle me dit, je ne vous puis pas parler davantage ; mais trouvez-vous à la fin de mon dîner, & cependant je penseray à quelque autre chose. Cela dit, elle se tourna avec telle gayeté vers la compagnie, que l'on n'eût pas jugé qu'elle eût eu aucune tristesse, ny qu'elle eût pleuré, & les entretint jusques à ce qu'ils s'en allerent, lors qu'elle se mit à table.

Je fis semblant de m'en aller aussi avec eux, & ayant trouvé Monsieur de Guise au bas du degré dans la court, qui ne vouloit pas monter chez la Reine, puis qu'il étoit venu si tard, je luy dis : hé bien, me faites-vous revenir enfin le pauvre la Rochefoucault ? car il mourra, s'il faut qu'il passe le tems de la Foire saint Germain à Ousain. Cela luy donna occasion de se promener dans la court, & de me dire : oüy pardieu il reviendra, & si je n'en auray pas l'obligation à la Reine, qui m'eût pû plus obliger en cette affaire qu'en nulle autre, qu'elle eût sçeu jamais faire pour moy. Mais j'ay trouvé une dureté de cœur en elle, qui a gelé le mien, lequel a toûjours été passionné pour son service. Elle m'eût plus fait faire d'une parole, que le reste du monde ne sçaura jamais avec toutes sortes de bien-faits, mais elle m'a trop negligé. J'ay changé de matiere, qui ne m'agrée pas tant qu'elle, mais que je n'abandonneray jamais, puis qu'elle m'a forcé de la prendre, qui est Monsieur le Prince & sa Cabale, où je me suis soûmis ; ce que je m'asseure que vous approuverez, puis que vous en êtes aussi.

Je pris occasion de lui répondre. Monsieur, je vous avoüe, que je suis serviteur de tous les particuliers de la Cabale que vous dites, mais que je ne le suis point de la Cabale en gros, ny n'en seray jamais que de celle du Roy & de la Reine Regente. Je seray toûjours parroissien

de celuy qui sera Curé, & vous me pardonnerez, si je vous dis, que vous n'êtes pas bien conseillé. Vous étiez vous-même vôtre Cabale, Coq de Parroïsse, & independant que du Roy, avec lequel vous avez toûjours le dessus des autres. Et maintenant a present vous vous soumetez, & vous vous donnez à des personnes, desquelles quand vous y serez tout à fait embarqué, vous recevrez des indignitez, qu'il vous faudra souffrir, au lieu que vous n'avez pû endurer quelques petites froideurs & refus bien fondez de la Reine. Vous voulez qu'en même tems que vous lui venez de tuer, quasi sur la robbe, le Baron de Luz, elle aille faire à vôtre requête revenir un domestique du Roy, qu'elle n'a fait qu'éloigner, le pouvant emprisonner avec quelque espece de raison, pour avoir refusé de se retirer de chez vous, sur un commandement qui lui étoit fait de sa part, & avoir parlé trop hautement à celuy qu'elle avoit envoyé : faites-vous justice à vous-mêmes, & vous trouverez que vous lui devez de reste.

Il me quitta pour aller trouver Madame sa sœur, & dîner avec elle, & me dit. Je m'asseure, qu'elle confessera un jour, qu'elle avoit tort elle-même, quand ses gens icy la tiranisoient de me perdre, & qu'elle me recherchera un jour, & moy lors je me tiendray sur mes pieds de derriere, & me feray achepter cherement. Je m'amusay encore à parler expressément à deux ou trois personnes, & quand je pensay que la Reine pouvoit avoir achevé, je feignis que quelqu'un me prioit de lui aller demander sur l'heure quelque chose, & remontay chez elle. Elle étoit encore assise devant la table, où elle avoit dîné, & dés que j'entray elle s'en leva, & alla à son cabinet. J'allay aprés, feignant être pressé de lui dire un mot

Elle me dit en entrant, je n'ay mangé que du poison à mon dîner, tant que j'ay l'estomach gâté & perverty : si cecy me dure longtems, je croy que je perdray l'esprit. Bassompierre, en un mot, il faut que tu tâches de me ramener Monsieur de Guise. Offre lui cent mille écus comptant, que je luy feray donner. Madame, lui dis-je, je vous y veux fidellement & utilement servir. Offrez lui encore la Lieutenance generale de Provence pour son frere le Chevalier : offrez à sa sœur la réserve de l'Abbaye S. Germain, & l'asseurez du retour de la Rochefoucault. Enfin pourveu que je le retire de cette Caballe, & qu'il me soit asseuré, je te donne la carte blanche. Je lui dis qu'elle me garnissoit si bien en allant, que je m'asseurois que je ne retournerois point vers elle, sans avoir fait emplette. Je luy parlay ensuite de rappeller Monsieur d'Espernon. Elle me dit, je le souhaiterois avec passion, mais c'est un homme que j'ay offensé, & il ne pardonnera jamais. Je luy repartis, oüy bien quelquesfois, Madame, à ses ennemis, mais non pas à ses Maîtres.

Elle me dit lors, si Monsieur d'Espernon se veut souvenir de ce que j'ay fait pour luy, & pour ses enfans, il connoîtra que je luy ay été bonne maîtresse. Si vous y pouvez voir quelque jour, vous me ferez un signalé plaisir de le tenter, faites la guerre à l'œil. Je ne me confie du tout sinon à vous.

Je lui dis lors, Madame, rappellez les anciens Ministres, il ne vous seront pas inutiles en cette occasion. Elle me dit, j'y ay pensé : mais qui employray-je pour cet effet. Moy, Madame, luy dis-je, pour Monsieur de Villeroy & President Janin, & le Commandeur de Sillery vers Monsieur le Chancelier son frere. Et s'ils se veulent reünir ensemble, vous par-

ferez à l'un des trois pour tous, afin de ne rien allarmer, jusques à ce que vous vouliez découvrir au monde vos intentions ouvertement.

Elle me dit, vous avez raison. Je m'en vais envoyer querir le Chevalier, & vous, voyez les autres, & jugez ce que je m'en dois promettre. Pour moy, j'ay bon courage, & suis capable de courir toutes sortes de hazards, pour conserver mon authorité, contre ceux qui m'en veulent dépoüiller. Sur cela je partis, & je passay chez Madame de Guise la mere, qui étoit passionnée pour la Reine. Elle me dit, mon Dieu, Monsieur, que je trouve mon fils cabré contre la Reine. Est-ce vous qui l'y portez, ou son caprice? car je vous ay veu long-tems parler à luy à la Cour. Je luy répondis que non, mais que la Reine avoit tort d'être retenuë pour si peu de chose, que du retour de la Rochefoucault, & de ne vouloir faire superseder ce que l'on faisoit contre le Chevalier de Guise, & qu'il faudroit qu'elle cedât un peu de sa naturelle fierté. Que pour moy, je n'improuvois pas, que Monsieur de Guise eut un peu de ressentiment.

Sur cela je la quittay, & elle voyant ensuite la Reine, luy dit, que j'animois son fils contre elle, & luy fit sçavoir ce que je lui avois dit, dont la Reine fut bien aise, & que je n'eusse rien découvert à Madame de Guise de nôtre dessein.

Je m'en vins à la chambre de Madame la Princesse de Conty, & je trouvay Monsieur de Praslin, qui parloit à Monsieur de Guise. Cela me donna le moyen de parler à elle, & de luy découvrir ce qui se passoit, & des moyens qu'il y avoit de remettre leur maison, & de le bien remettre avec la Reine, pourveu qu'on embrassât promptement l'occasion, que je pre-

sentois en mes mains, & que nous ne la laissassions échaper.

Elle étoit la plus habile, secrette, & capable Princesse que j'aye jamais connuë, & qui sçavoit aussi-bien sa Cour. Je luy jettay à ses pieds l'Abbaye de saint Germain, & le retour de la Rochefoucault seulement. Bien lui dis-je, que quand il faudroit ajoûter une bonne somme d'argent que je luy en répondois : mais je ne parlay point de la Lieutenance generale de Provence. Elle fut ravie de voir qu'elle pouvoit parler les mains garnies. Je la priay d'envoyer querir Madame sa belle-sœur, & de mettre promptement les fers au feu, parce que cette affaire devoit être faite ou faillie dans vingt-quatre heures. Ce qu'elle fit : & peu aprés Monsieur son frere étant party, Monsieur de Prâlin se mit du tiers avec nous, qui fit aussi de son côté ce qu'il pût.

J'allay delà chez Zamet, avec lequel ayant communiqué des moyens, que nous pourrions tenir pour gagner Monsieur d'Espernon, Perronne, de bonne fortune arriva chez lui, qui étoit affectionné au service de la Reine, & portoit impatiemment que Monsieur d'Espernon son maître se fut retiré, & qu'il eût du sujet de le faire.

Il fut fort réjoüy de voir une conjoncture propre de le mettre bien avec elle, me pria de voir sur ce sujet Monsieur le President de Villiers Siguier, & qu'il s'y en iroit devant m'y attendre : cependant je passerois chez Madame du Tillet. Le President Siguier s'y porta entierement, & de ce pas alla trouver Monsieur d'Espernon avec Monsieur de Perronne. J'allay aussi trouver la Reine Marguerite, qui aimoit Monsieur d'Espernon, & la priay d'aider à cette affaire.

Je revins le soir au Louvre, & en y entrant

je trouvay un nommé Vernegues, qui me pria de la part de Monsieur d'Espernon d'aller chez lui, afin de sçavoir de ma bouche les choses qu'elle lui avoit dites, tant de la demande du Château Trompette, comme de la disposition de la Reine, de le rapeller prés d'elle, & lors lui en ayant dit encore davantage que les autres, & animé à se jetter franchement à son service, oubliant toutes ces frasques passées; il me dit une chose que j'ay depuis retenuë; qu'aux grandes affaires de consequence comme celle-là, il ne falloit point s'amuser à chicaner, mais se porter franchement & noblement à ce que l'on se vouloit résoudre, & que je pouvois asseurer la Reine de son tres-humble & fidéle service sans interest, party, ny capitulation, & que quand elle lui voudroit donner une heure pour la voir, qu'il lui en donneroit de plus particulieres asseurances.

En même tems il reçût une lettre de la Reine Marguerite, qui l'exhortoit à ce qu'il se venoit de résoudre. Nous convinmes aussi que je ne l'acompagnerois point à aller trouver la Reine, & que je ne le reviendrois plus voir, de peur de découvrir l'affaire, & tombâmes d'accord que Mr Zamet feroit les allées & venuës. Je m'en revins au Louvre avec cet heureux commencement, & entray dans le petit cabinet, disant à la Leonor, qu'elle fit sçavoir à la Reine que j'y étois. Elle ne tarda gueres à venir, & fut ravie d'entendre que je lui aportois des assurances de Monsieur d'Espernon, & de bonnes esperances de Monsieur de Guise.

Elle me demanda lors ce que j'avois fait avec Monsieur de Villeroy, & le President Janin: je lui dis qu'il me sembloit n'avoir pas mal travaillé en cette journée que j'avois passée sans manger. Elle me pria d'y aller promptement, je lui promis que je le ferois aprés que j'aurois veu Ma-

dame de Guise, qui en sortant d'auprés d'elle m'étoit allé attendre chez Madame la Princesse de Conti, & lui dis que je m'étonnois fort de ce qu'elle ne lui avoit point parlé en deux heures qu'elle avoit été prés d'elle. Elle me dit qu'à cause de Madame de la Trimoüille, qui ne l'avoit point abandonnée, elle ne l'avoit sçeu faire, & que je lui dise de sa part aussi, que pour n'allaimer personne elle n'eût peut-être pas entrepris de lui parler, quand mêmes elles en eût eu la commodité.

Je montay aussi-tôt à la chambre de Madame la Princesse de Conti, où je trouvay Madame la Duchesse de Guise & elle, qui s'entretenoient. Je me mis en tiers, & disposai Madame de Guise à porter son mary au service particulier de la Reine, & que le lendemain au matin Zamet viendroit lui parler, comme tous deux seroient dans le lict, & qu'elle feroit en sorte qu'il se trouveroit porté conformément à nôtre desir.

Je ne voulus point qu'il parût, que je m'entremêlasse de cette affaire; c'est pourquoi je jettay Zamet par tout, auquel je manday qu'il se trouvât le lendemain à sept heures chez Beauvilliers, à la ruë de Paradis, & m'ayant été donné par Madame la Princesse de Conti des confitures pour souper, je m'en allay dés ce même tems chez Monsieur le President Janin, & lui ayant fait les premieres ouvertures de l'occasion, qui s'offroit à s'établir puissamment, & que j'avois charge d'en parler à tous; il mordit à la grappe, & receut cette affaire en rendant graces à Dieu, & le receut aussi-tôt, parce, me dit-il, que Monsieur de Boüillon avoit mandé le matin même à Monsieur de Villeroi, que la Reine alloit donner le Château Trompette à Monsieur le Prince, qu'il lui conseilloit d'animer sa Majesté à le faire de bonne grace, afin que Monsieur le Prince lui en sçeût gré, & à luy.

Il me dit, qu'il voyoit une difficulté entr'eux, qui étoit la mauvaise intelligence de Monsieur le Chancelier & de Monsieur de Villeroi, depuis quelques jours en ça. Je lui dis, que cette affaire leur appartenoit, & que comme leur amy commun, il lui seroit aisé do raccommoder un homme en un tems, où le bien de leur fortune dépendoit de leur union.

Nous resolûmes enfin d'aller tous deux à l'heure même trouver Monsieur de Villeroy, bien qu'il fut plus de neuf heures du soir : qui nous dit d'abord, qu'il y avoit long-tems qu'il m'attendoit, & que Monsieur le Chancelier lui avoit envoyé le Chevalier son frere, qui luy avoit dit, que je le devois voir, comme aussi les bonnes nouvelles, que la Reine luy avoit mandées. Il me dit aussi, qu'il étoit à propos que je renvoyasse mon carrosse & mes gens ; ce que j'avois deja fait. Il étoit plus de minuit quand nous nous separâmes. Il laissa la carte blanche à Monsieur le President Janin, pour l'accommoder avec Monsieur le Chancelier, qui en avoit deja fait les avances par le moyen de son frere vers lui.

Ils me prierent d'asseurer la Reine, que comme ils n'avoient jamais respiré que son service, ils continueroient jusques au dernier soupir à la servir. Et quand la Reine les avoit éloignez, ils s'étoient contenus, sans s'appuyer ny s'approcher de personne ; attendant que leur service fut agréable & utile à sa Majesté, à laquelle ils le voüoient de nouveau, avec un vrai zele & sincere affection. Qu'il se verroient demain tous trois ensemble chez Monsieur le Chancelier, & puis en suite, pour ne point éclater le dessein de la Reine, un d'eux se trouveroit, comme par hazard, en quelque lieu où la Reine pût parler avec lui & aux deux autres, où il lui plairoit l'ordonner.

Qu'il leur sembloit, que le president Janin seroit le plus propre pour l'aller trouver, comme le moins suspect. Qu'il leur sembloit aussi, que le lieu de Luxembourg n'étoit pas mal à propos, auquel la Reine va ordinairement, pour voir commencer son bâtiment & planter ses arbres. Que s'il plaisoit à sa Majesté, que ce soit en quelque autre lieu, elle le fera sçavoir par le Chevalier de Sillery, ou que je leur manderois.

Ainsi je sortis par la porte de l'Ecurie de l'Hôtel de Villeroy, & m'en-vins manger & coucher à mon logis. J'écrivis amplement à la Reine tout ce qui s'étoit passé en nôtre conference, pour l'ôter de peine, & envoyay querir le lendemain matin Seneterre, à qui je mis ma lettre en main, pour la donner à la Reine, pendant qu'elle s'habilleroit.

Je m'en allay cependant de bon matin chez Beauvilliers, où je trouvay Monsieur Zamet déja arrivé, lequel je priay d'aller au lever de Monsieur de Guise, & luy parler, luy offrant jusques à cent mille écus, avec le retour de Monsieur de la Rochefoucault, l'étouffement de l'affaire de son frere le Chevalier, & les bonnes graces de la Reine à l'avenir.

Il trouva Monsieur de Guise extravagant d'abord, suivant sa coûtume, puis concluant à tout ce qu'il vouloit, y ayant été preparé par sa femme le soir & la nuit precedente.

Lors ils m'envoyerent querir, & je lui donnai parole de la part de la Reine, qui me l'avoit commandé, d'affectuer tout ce que Monsieur Zamet lui avoit promis. Il demanda que son rabillement avec elle, ne parût pas d'abord tout à fait, afin qu'il eût loisir de rompre avec Monsieur le Prince honnêtement, où il étoit aucunement engagé.

Il ne voulut que personne fut auprés de la

Reine, quand il lui parleroit : tant pour ne faire soupçonner, que pour lui parler encore plus franchement, & avec de plus efficaces paroles. Ce qu'il fit le même jour, douziéme de Janvier sur les six heures du soir.

Je revins à mon logis, où je récrivis une autre lettre à la Reine, par laquelle je lui fis sçavoir ce que j'avois fait avec Monsieur de Guise, & l'envoyay à Seneterre, puis allay trouver Monsieur d'Espernon, où je trouvay deja Monsieur Zamet arrivé Il me dit beaucoup de chose, qu'il avoit à dire contre la Reine, & conclut qu'elle étoit nôtre Reine, nôtre maîtresse, Regente du Royaume, femme & mere de nos deux Maîtres, & que nous devions tout souffrir d'elle ; sans nous refroidir de la servir en toutes occasions, & principalement en celle-cy, où elle avoit besoin de ses serviteurs. Que pour lui il tenoit à affront, que l'on luy offrît rien, & croiroit être ingrat & indigne du nom qu'il portoit, & des charges & honneurs qu'il possedoit, s'il demandoit quelque chose, ou capituloit avec son Maître ; duquel pour le servir il étoit déja payé & récompensé. Supplioit seulement la Reine, qu'à l'avenir elle témoignât plus de fermeté en sa conduite, & qu'elle considerât davantage ceux qui lui étoient fideles serviteurs, & les conservât mieux que par le passé. Qu'il la viendroit trouver lors qu'elle lui commanderoit.

Je m'en vins donc au Louvre, où la Reine étoit entourée de tous ses Princes. Elle s'en vint aprés le conseil en son cabinet, & prit prétexte de me demander, si je lui voulois vendre un grand diamant que j'avois au doigt, que l'Empereur Charles-Quint avoit autrefois donné à mon grand pere, & je le tiray du doigt, & lui presentay. Elle s'approcha de la

fenêtre pour le regarder. Je luy dis lors, l'affaire est faite avec Monsieur d'Espernon, mieux & plus noblement que vôtre Majesté ne se fût pû imaginer. Il vous demande à quelle heure il vous plaît qu'il vous vienne trouver à cet effet.

Elle regardant toûjours le diamant me dit : je m'en vay aussi-tôt aprés-dîner à Luxembourg, parler au President Janin, & au retour je l'attendray. J'eus loisir de lui dire, si au retour de Luxembourg vôtre Majesté vouloit passer par chez la Reine Marguerite, qui a une ardente passion pour vôtre Majesté, & se tuë de bien faire. Elle me répondit : oüy j'iray, & sur le soir que Monsieur d'Espernon vienne. Je le dis à Zamet, qui étoit là, & que si Monsieur d'Espernon arrivoit premier que la Reine, qu'ils se missent tous deux dans le petit cabinet, où il n'entreroit qu'eux deux. Je le dis aussi à Seluage de la part de la Reine, afin qu'elle s'y mit. La Reine avoit dit au Chevalier de Sillery, qu'il fit venir Monsieur le President Janin à Luxembourg, & qu'en sortant de table elle eut son carosse.

Je m'en vins dîner, & aussi-tôt allay passer chez la Reine Marguerite, à qui je fis dire que la Reine la viendroit voir au retour de Luxembourg, & continuant mon chemin par la ruë de Seine, je vis le carrosse de Monsieur le Marquis d'Ancre chez Monsieur de Boüillon. J'y décendis, & entretins Sardiny, tandis que Monsieur le Marquis d'Ancre parloit à Monsieur de Boüillon, qui avoit lors les gouttes. Quelque-tems aprés on vint dire au Marquis d'Ancre que la Reine étoit à Luxembourg. Il prit congé de Monsieur de Boüillon, & luï, Sardiny & moy montâmes en son carrosse. Il fut fort étonné, en arrivant au premier jardin de Luxembourg, qu'il vit la Rei-

ne seule se promenant avec le President Janin ; mais il le fut bien davantage, quand il y voulut aller faire le tiers, que la Chastaigneraye lui dit, que personne ne pouvoit passer, & qu'il en avoit commandement tres-exprés de la Reine. Il prit une autre allée avec Sardiny & moy, fort embarrassé de ce long entretien : lequel fini, la Reine s'en vint chez la Reine Marguerite, & de-là au Louvre, où elle trouva Monsieur d'Espernon & Zamet dans son petit cabinet, & Monsieur de Guise dans le grand. Elle parla premierement à Monsieur de Guise, qui lui fit toutes les protestations d'une entiere fidelité, renonçant à tout ce qu'il se pourroit être obligé précedemment, forcé par le mauvais traitement & mépris de sa Majesté, & la croyance que l'on ne pouvoit avoir accés vers elle, que par le moyen de Monsieur le Prince & ses consorts.

Il la supplia, que par les raisons prealleguées, elle ne lui témoignât pas par sa bonne chere, qu'il se fût entierement reüny avec elle, & qu'elle lui fit dire par Madame sa sœur, ou par moy, ou par qui il lui plairoit, ce qui seroit de ses volontez. Cela fini, la Reine fit semblant de s'en aller rafraichir dans son petit cabinet, & alla parler à Monsieur d'Espernon, lequel sans s'amuser aux plaintes ni aux reproches, à quoy elle s'attendoit, lui fit tant de soûmissions & protestations de fidelle service, que la Reine en fut toute confuse, & si satisfaite, qu'elle vint quelque peu de tems aprés, avec un visage joyeux & content. J'étois auprés de la porte de son petit cabinet, parlant à Madame la Princesse de Conty, quand elle sortit. Elle nous dit, voicy la plus penible & la plus grande journée que j'aye peut-être eüe de ma vie, & m'assure, que c'est une commedie, où il y a eu *molto intrigue*, & à la

fin c'eſt toute paix & toute réjouiſſance. Madame la Princeſſe de Conty lui dit Dieu ſoit loüé, Madame, que tout reüſſiſſe à vôtre contentement; & que vous ſoyez ſatisfaite de mon frere & de mes amis, comme Mr d'Eſpernon. Elle luy dit, pourquoy ne nommez vous auſſi Baſſompierre, qui y a tant travaillé ? & qui ne ſera jamais que je ne le reconnoiſſe, & faſſe pour luy : & vous ſerez témoin que je lui promets un état de Gentil-homme de la chambre du Roy, quand je le devrois achepter de mes propres deniers. Ie lui rendis tres-humbles graces, & luy dis, que je m'éſtimois bien heureux, ſi je lui avois rendu quelque ſervice agreable, & que je la ſupliois tres-humblement de vouloir me dégager de la parole, que j'avois donnée de ſa part à Madame la Princeſſe de Conty, du don de la réſerve de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, puis qu'elle avoit contribué tout ſoin & induſtrie imaginable, non ſeulement envers Monſieur ſon frere, mais auſſi envers Monſieur d'Eſpernon; à quoy certes d'eux mêmes elle les avoit trouvez portez, qui étoit de bien & dignement ſervir vôtre Majeſté contre tout le monde.

Elle luy confirma de bonne grace, & Madame la Princeſſe lui fit lors un double remerciment, tant de celle qu'elle venoit de recevoir d'elle, que de ce qu'elle avoit voulu aſſoupir l'affaire de Monſieur le Chevalier. Aprés Madame la Princeſſe s'étant retirée, je lui dis, que j'avois aſſuré Monſieur de Guiſe du retour de la Rochefoucault, & de cent mille écus, mais je ne lui avois point parlé de la Lieutenance Generale de Provence pour Monſieur le Chevalier ſon frere; ayant tâché de faire comme ſes valets bons ménagers, qui rapportent au fonds du ſac une partie de l'argent que leur Maître leur avoit donné pour dépenſer : & que

si elle vouloit luy faire cette gratification, elle seroit bien plus grande maintenant, qu'elle n'eût été, si je l'eusse faite auparavant, ou bien elle pourroit réserver à lui faire cette grace à une autre occasion.

La Reine, qui étoit la plus genereuse & liberale Princesse, que nôtre siecle ait porté, me dit que je lui allasse dire de sa part, qu'elle lui accordoit cette grace, mais qu'il la tint cachée, & que même il ne la remerciât, que par la bouche de Madame la Princesse sa sœur, encore que ce fût lors qu'elle seroit seule avec elle, & que le lendemain Dimanche troisiéme de Janvier au matin, ils viendroient tous trois la trouver à neuf heures. En cet instant Monsieur d'Espernon, Zamet, & Perronne entrerent dans le cabinet de la Reine, qui avoient demeuré quelque tems dans le petit, aprés que la Reine en fut sortie, pour ne point montrer qu'ils lui eussent parlé.

La Reine d'abord lui fit fort bonne chere, & lui dit que c'étoit merveille de le voir-là le soir, aprés sa grande maladie, & qu'il falloit qu'il se conservât mieux. Il lui dit, que Dieu mercy, à ses jambes prés, il ne s'en sentoit plus. La Reine lui fit donner un siege prés d'elle, & le convia à la Comedie. Monsieur le Duc du Mayne, & le Marquis d'Ancre entrerent chez la Reine en ce même tems, qui voyant Monsieur d'Espernon prés d'elle, & assis, n'en furent pas moins étonnez, que de la mauvaise chere qu'elle leur fit. Ils s'approcherent de la table où j'étois, & me dirent : qu'est-cecy ? y a-il long-tems que Mr d'Espernon est là ? je leur dis qu'oüy, & qu'elle lui avoit fait fort bon accueil, & qu'il me sembloit, que c'étoient des fruits de la conference, que nous avions veüe à Luxembourg entre elle & le President Janin. Ils me deman-

derent si Monsieur de Guise avoit été icy. Je leur fis réponse qu'ouy, mais qu'il n'y avoit seulement fait qu'entrer & sortir. Que je ne sçavois s'il avoit parlé à la Reine, au moins que je ne m'en étois point apperceu, si avoit bien fait Madame la Princesse de Conty, & en ma presence, & à qui la Reine avoit fait force caresses. Alors la Reine dit à Seneterre, que l'on porte un siege à la comedie pour Monsieur d'Espernon ; car je veux qu'il la vienne oüir, & pour Zamet aussi. Lors le Marquis d'Ancre me dit en ces termes : *Per dio Mousson io me rido moy delle cose deste mondo.* La Reine a soind un siege pour Zamet, & n'en a point pour Monsieur du Mayne, fiez vous à l'amore del Principi.

J'ay voulu dire au long tout ce qui se passa le long de cette journée, & en la précedente, parce que je servis extrémement & industrieusement en toutes deux, & y eus la part que vous voyez. Je menay Madame la Princesse de Conty à la comedie, & luy dis en allant comme la Reine donnoit la Lieutenance Generale de Provence à son frere le Chevalier ; dont elle fut ravie, & me pria de l'aller dire à Monsieur son frere ; mais je ne me voulus pas trop hâter, de peur qu'il n'en fit bruit & il étoit important de ne rien faire éclater encore : ce qu'elle approuva : mais elle ne se sceut empêcher qu'au sortir de la comedie, elle ne l'écrivit à Madame la Duchesse de Guise sa belle sœur.

Le lendemain Dimanche matin les trois Ministres vinrent de bonne heure chez la Reine, qui ne faisoit que sortir du lict. Elle les fit entrer, & sortir ses femmes, sur lesquelles elle ferma la porte de son cabinet, où elle avoit couché, & demeura avec eux prés de trois heures. Cependant Monsieur le Prince étant arrivé, & ayant frapé à la porte, on ne luy ou-

vrit point, encore qu'il y eût long-tems attendu. On lui dit que la Reine étoit avec ses Ministres. Comme il s'en alloit, je le rencontray, qui me dit : sçavez vous bien que les trois barbons sont enfermez avec la Reine, il y a plus d'une heure, & que l'on ne m'y a point voulu laisser entrer. J'en fis l'étonné, & lui dis, Monsieur, dés hier nous vîmes les avantcoureurs de cette affaire : la Reine parla plus de deux heures au President Janin dans le Jardin de Luxembourg, & ensuitte Monsieur d'Espernon la vint trouver, à qui elle fit aussi bonne chere, comme elle la fit mauvaise à Messieurs du Mayne & au Marquis d'Ancre. Pardieu, me dit-il, ces coquins-là nous ont tout gâté. Mais gardez, Monsieur, lui dis-je, que ce ne soit vous même qui en soyez la cause, & qui pouvant attendre d'être encore bien affermy en vôtre authorité, vous la venez presser de vous donner le Château Trompette, qui ne doit être qu'un échantillon des autres pretentions que vous, vos amis & serviteurs montrent déja avoir. On m'a dit, que cela l'a cabrée, & qu'elle en avoit de tres-justes ressentimens. Il me répondit, que j'avois raison, & que ce n'avoit été son avis, mais que Monsieur de Boüillon l'avoit forcé de le faire, & puis l'avoit abandonné au besoin, & n'avoit voulu se trouver à la demande, que les autres en avoient faite, mais avoit feint une goutte. Je lui dis là-dessus, aprés avoir un peu rêvé. Monsieur, vous me faites penser à une chose, qui peut-être est fausse, mais qui n'est pas aussi sans quelque fondement. La Reine disoit hier du bien de Monsieur de Boüillon, & montroit de l'affectionner, en même tems qu'elle montroit du dédain de Mr le Duc du Maine, & de Mr le Marquis d'Ancre. Madame la Princesse me dit, qu'elle avoit voulu persuader à Mr d'Espernon, de vivre bien ensemble, & quiter cette animo-

fité, que l'un avoit contre l'autre, ce qui faisoit naître quelque ombrage à Madame la Princesse de Conti, que Mr d'Espernon s'étoit réuni avec vous, & que c'étoit par le moyen de la Reine, veu la bonne chere extraordinaire qu'elle lui faisoit. Vous sçavez Mr, que Mr de Boüillon est intime amy de Mr de Vileroy. Vous auroit-il point joüé à la fausse compagnie, & s'être tourné du côté de la Reine, & des Ministres, à vôtre prejudice, voyant que la Reine avoit si mal pris vôtre demande du Château Trompette? vous auroit-il point exprés embarqué en cette demande pour remettre bien les Ministres & lui avec eux? Pour moy je soubçonne tout de son esprit, & neanmoins peut-être je me trompe: mais plusieurs divers discours découvrent quelquefois une affaire bien cachée.

Monsieur le Prince qui est de son naturel fort soubçonneux, & deffiant, me dit, qu'il ne sçavoit que dire de tout cecy, mais qu'il en étoit bien étonné, & que mon doute n'étoit peut-être pas hors de raison. Il me dit là-dessus. Et Monsieur de Guise, qu'est-ce? est-ce chair ou poisson? Je lui répondis, que je ne l'avois point veu depuis hier au matin, & qu'il m'avoit prié de ne plus parler à la Reine du retour de la Rochefoucault, lequel il ne vouloit tenir que de vous, à qui il en auroit l'entiere obligation. Il me dit; voilà qui va bien & puis aprés plusieurs autres discours, le Marquis d'Ancre arriva, à qui il dit la conference de la Reine & des Ministres. Le Marquis le supplia de remonter en haut, pour voir la Reine, mais il ne luy sçeut jamais persuader, & le pria seulement de luy mander des nouvelles. Nous montâmes, le Marquis & moy, chez la Reine, où il ne sçût entrer que lorsque les Ministres en sortirent, qui étoit prés de midy. Je m'en revins dîner chez moy, où je trouvai Monsieur de Guise, à qui je dis le don que la Reine lui faisoit de la

Lieutenance generale de Provence pour Monsieur son frere, dont il eut une excessive joye, me promit de n'en point parler qu'il n'en fut tems. Il en remercia le soir la Reine, lors qu'il aperceut qu'il n'y avoit personne, qui le pût voir faire ce compliment. Dés-lors la mauvaise intelligence des Ministres avec la Reine disparut évidemment: tout se fit par les Ministres. Messieurs de Guise & d'Espernon furent en faveur, bien que le premier se tint toûjours en quelque façon acroché avec Monsieur le Prince. Mr de Vendôme fit donner des asseurances de son service à la Reine, par sa belle mere, & le Marquis d'Ancre montra évidemment d'être mal content. Je lui oüis dire une chose à la Reine, que je trouvay fort étrange, sur ce que ces Ministres l'étoient venu trouver, qu'elle avoit mal gardé la foy, qu'elle avoit donné à Monsieur le Prince, d'avoir rappellé les Ministres sans son sçeu. La Reine lui dit, que c'étoient eux qui avoient demandé de parler à elle. Il repartit, ils meritoient tous d'être envoyez à la Bastille, d'avoir osé venir par monopole encore trouver vôtre Majesté, sans avoir été mandez d'elle. Et peu de jours aprés, le jeune Baron de Luz fit appeller le Chevalier de Guise, qui le tua. Je vis encore une chose bien étrange des changemens de la Cour : que Monsieur le Chevalier de Guise, qui pour avoir tué le pere, la Reine commanda au Parlement d'en connoître, d'en informer, & de lui faire & parfaire son procez, à moins de huit jours de-là, aprés avoir encore de surcroît tué le fils dudit Baron de Luz, la Reine l'envoya visiter, & sçavoir comme il se portoit de ses blessures, aprés qu'il fut de retour de ce dernier combat.

Il faisoit lors pour moi fort beau à la Cour, & y passois bien mon tems. La Reine joüoit avant souper dans l'entreciel, qui est un petit

cabinet au dessus du sien, & puis nous allions à la comedie, où une beauté Grecque venoit à cause de moi, puis les soirs & les nuits m'étoient belles.

Nous fîmes force balets, & entr'autres celui de la serenade, auquel la Reine nous receut au lieu de la salle haute fort somptueusement. Nous l'allâmes aprés danser à l'Hôtel de Condé, Monsieur le Prince fit un festin, & une course de bague ensuite où toute la Cour des hommes fut priée, horsmis moy, que la Reine en récompense retint prés d'elle, à joüer avec peu de Dames, laquelle exprés ne se voulut point faire voir ce jour-là, pour ne montrer pas sa Cour deserte, à cause que tout le monde étoit à l'Hôtel de Condé.

Il se fit deux jours aprés un bal à l'Hôtel de Longueville, où je fus prié de me trouver, & la Reine par depit me dit, que puis qu'elle m'avoit diverty, lors que je n'avois point été prié chez Monsieur le Prince, il étoit bien raisonnable que je demeurasse prés d'elle, lors qu'une fête se faisant prés de la porte du Louvre ou tout le monde étoit prié, horsmis elle & Madame la Princesse de Conti; de sorte que je demeuray tout le soir à joüer avec elle, dont je fus bien broüillé ailleurs. Sur ce le Carême arriva, auquel le premier Jeudy au soir deuxiéme Fév. j'eus une bonne fortune. Je m'en allay à quelques jours de là voir le Marquis d'Ancre qui fut quelque tems à Amiens, faisant le mal-content. J'en revins au bout de cinq jours, & allâmes incontinent à Monceaux où nous passions bien le tems. De là la Reine s'en vint à Paris, & puis à Fontainebleau, ayant auparavant fait le mariage de Monsieur de Montmorency avec la fille aînée de Dom Virginio Ursino, Duc de Bracciano, à laquelle elle donna de son argent cent mille écus en dot. Le lendemain il y eut bal à l'hôtel de Mon-

morency, où je comparus avec une belle faveur d'une Dame. A Fontainebleau la Reine sçeut que quelque parole que Monsieur de Vendôme eût donnée à Madame de Mercœur, il s'étoit conjoint avec Monsieur le Prince, & qu'il se faisoit plusieurs brigues pour y remarquer Monsieur le Prince de Guise, lequel avoit des irrésolutions qui ne plaisoient pas à sa Majesté. Elle lui en parla, & lui rejura de nouveau toute sorte de fidélité. Neanmoins Monsieur de Vendôme & le Marquis d'Ancre étant arrivez à Fontainebleau, celui-là pour prendre congé de la Reine, en s'en allant en Bretagne pour y tenir les Etats, & le Marquis, sous pretexte de le venir conduire jusqu'à Fontainebleau, prierent Zamet de leur donner une Chambre en la Conciergerie où Monsieur de Guise couchoit. La Reine en prit ombrage, & me commanda de rester avec Monsieur de Guise jusqu'à ce qu'il fût couché, & d'empêcher que Monsieur de Vendôme & lui ne se parlassent. Ce que je fis, & la Reine envoya encore Seneterre veiller la nuit sur le degré de Monsieur de Guise, lequel aperçût Messieurs de Vendôme & d'Ancre monter en robbes de chambres dans celle de Monsieur de Guise, avec lequel ils furent plus de deux heures, & le Marquis traita qu'il viendroit à Paris être arbitre de Madame d'Elbœuf, où il se verroit avec Monsieur le Prince.

Le lendemain sur le matin Monsieur de Vendôme partit, & la Reine envoya commander sur le midy au Marquis de Cormires de sortir de la Cour, & de n'y retourner jusqu'à un nouveau commandement. Il s'en revint à Paris, fit le raport de ce qu'il avoit traité, & anima le Marquis d'Ancre de s'offencer de ce que l'on l'avoit chassé; disant que c'étoit parce qu'il étoit son amy, & que les Ministres lui avoient fait joüer ce tour en sa consideration.

Monsieur de Boüillon lors s'avisa de proposer

un accord entre Madame d'Elbœuf & Madame de la Trimoüille sa belle-sœur, qui avoient procez ensemble, & de les disposer de choisir chacune deux de leurs amis, ou principaux parens, pour voir s'il ne pourroient point concerter leur different. Monsieur du Maine proposa à Madame d'Elbœuf de choisir Monsieur de Guise & lui, Madame de la Trimoüille ayant déja élû Monsieur le Prince & Monsieur de Boüillon. Ce qu'elle fit, & écrivit à Monsieur de Guise pour le prier de venir à Paris. A cet effet Monsieur de Guise prit congé de la Reine, qui se douta à l'heure même de la fourbe, & à même tems Madame la Princesse de Conty l'en vint aussi avertir, & que c'étoit pour enfermer Monsieur de Guise avec ces trois arbitres, pour le porter à quelque chose contre son service. Elle le pria donc de demeurer à Fontainebleau, & dit qu'elle m'envoyeroit à Paris, & écriroit à Madame d'Elbœuf, qu'elle l'avoit retenu, & que même elle me feroit solliciter en son nom l'affaire de madite Dame d'Elbœuf, en cas qu'elle rompit ce compromis. Il ne voulut pas contester davantage, & demeura, & moy je me preparay pour partir. Je vins l'aprêdinée trouver la Reine pour recevoir ses commandemens, laquelle me dit que je retardasse jusqu'au lendemain matin, qui étoit le mardy avant la Pentecôte, pour quelque chose qu'elle avoit à faire de moy. Puis me dit si je n'avois point de vers de Porcheres; je lui dis que non, mais que j'en sçavois par cœur. Elle se mit à rire, & me dit qu'elle n'en vouloit pas de cette sorte, mais d'écrits de sa main. Je me mis aussi à rire de ce desir, & elle me dit: je ne vous puis pas maintenant dire pourquoy; mais ne manquez-pas de m'en aporter, & n'en montrez-pas d'affectation; car je ne veux pas qu'il paroisse que j'en veux. Puis elle me parla long-tems contre le Marquis d'Ancre, me disant

qu'il se gouvernoit si mal, qu'enfin il se rüineroit, & moy je l'excusay toûjours le mieux que je pus.

Elle me dit, il fait l'entendu, & ne bouge d'avec une cabale, qui m'est entierement contraire & opposée. Dites-lui que je lui mande, que s'il n'est Jeudy au soir icy, je l'apprendray à m'obeïr ; si ce n'étoit sa femme, je l'aurois déja mis en un lieu, dont il ne sortiroit pas quand il voudroit. Sa femme est en rage, & lùi fait toûjours de pis en pis. Dites-lui qu'il ne manque pas à faire ce que je lui commande ; puis m'ayant encore donné quelque autre commission, selon qu'elle s'avisa, je m'en vins à Paris, où j'arrivay sur les dix heures du matin le mardy.

Comme je me changeois d'habillemens, le Marquis d'Ancre arriva chez moy, qui me demanda des nouvelles de la Cour, & si Monsieur de Guise ne venoit point. Je luy dis que non, & la cause. Puis ensuite je luy fis l'ambassade, dont la Reine m'avoit chargé. Il me dit là-dessus beaucoup de choses fort encolere. Qu'il étoit homme d'honneur, & que si la Reine manquoit de parole, qu'il n'en vouloit point manquer à ses amis, avec lesquels la Reine l'avoit lié. Que l'affront qu'elle avoit fait au Marquis de Cormires, s'adressoit à lui, & que pour son honneur il ne l'osoit abandonner, Qu'il n'iroit point à la Cour, qu'il ne l'amenât. Je lui parlay ensuite un quart d'heure fort franchement, comme son amy, & lui fis connoître le tort qu'il avoit en son procedé : & il ne se remit aucunement. Seulement me pria-il décrire à sa femme, & de lui mander qu'il étoit résolu d'aller Jeudy à la Cour, suivant l'ordre qu'il en avoit receu de la Reine, seulement pour sa réputation il lui importoit d'amener le Marquis de Cormires

avec luy, & qu'elle fit agréer à la Reine qu'il l'amenât, & qu'il la supplioit de le voir. Aprés cela, que la Reine n'en feroit que ce qu'elle voudroit, & que par ce moyen il seroit degagé de ce qu'il devoit en cette occasion à son amy. Je fis ma dépêche à l'heure même devant lui, & fis partir Lambert aussitôt, pour la porter, lequel revint le lendemain avec l'aquiescement, dont le Marquis d'Ancre fut fort satisfait.

Il partit donc le Jeudy avec le Marquis de Cormires, & moi je n'arrivay à Fontainebleau que le Samedy au soir. Je rendis compte à la Reine de ce qu'elle m'avoit commis, & entr'autres choses, je lui donnai des vers de la main de Porcheres. Elle se prit à rire, & me dit, il n'est plus tems, l'affaire est découverte. Je soupçonnois à tort ce pauvre homme, dont je me repens. Je dis à la Reine, Madame, si j'osois, je vous demanderois l'explication de cét enigme. Elle me dit je vous la diray.

Il y a quelque tems que Gueffier nôtre agent en Piedmont, nous a mandé, que l'on donnoit des avis de par de-là contre le service du Roy, & mêmes a envoyé la subscription d'un des paquets, que journellement l'on en envoyoit. Nous ne sçavions qui soupçonner, & parce que Porcheres à été long-tems en Savoye, je l'en accusois, mais aujourd'huy nous avons découvert toute l'affaire, ayant pris sur le fait celui qui les écrit, comme il jettoit son paquet dans la caisse de la poste. C'est un certain bossu, blond, que vous avez veu souvent suivre la Cour, Dauphinois, nommé Maignat. Je lui dis, que je le connoissois, & que je l'avois souvent veu à l'antichambre de Monsieur le Marquis d'Ancre. Elle me dit lors, aussi y avoit-il affaire, & on en verra bien-tôt davantage. Je n'y pensay plus avant, & m'en allay selon mon

mon ordinaire souper chez Zamet. Et comme c'étoit la veille de la Pentecôte, il n'y avoit hors sa famille que Lomenie, Secretaire d'Etat, auquel sans y penser, je dis, qui est un certain demi Prêtre bossu, nommé Maignat ; il me répondit, qui vous fait me le demander, parce, lui dis-je, que j'en sçai quelque chose, & moi, me dit-il, peut-être davantage que vous. Joignons lui dis-je, nos secrets, pour voir s'ils se rapportent. Il écrivoit au nom de quelques personnes de condition en Savoye. Guessier en eût quelque lumiere, il envoya par deçà une couverture de paquet écrite de sa main : on la prit comme il jettoit un paquet dans le bureau de la poste, on l'a deja interrogé, & il commence à chanter clair.

Il me dit là-dessus. Pardieu, vous êtes averty de si bonne part, que je n'ay rien à ajoûter, sinon que j'ay été Greffier à l'interroger, & que j'ay son interrogatoire en ma poche. Je lui demanday ce qu'elle chantoit. Il me répondit : puis que vous en sçavez déja tant sur l'article je ne vous celeray rien du tout reste, où il parle clair de Monsieur & de Madame la Marquise d'Ancre ; mais sur tout de Monsieur Dolet, qui étoit leur organe, & le tiens bien fin s'il peut démeler cette fusée. Puis ensuite m'en dit tout le particulier. Je faisois profession tres-étroite d'amitié avec le Marquis d'Ancre, & aimois aussi Dolet ; c'est pourquoy durant le souper je songeay plus d'une fois, comment je les pourrois aider & servir, & sortant de table j'allay pour trouver le Marquis, mais il étoit déja retiré avec sa femme, à cause du bon jour du lendemain, & ne pus même le jour suivant le voir plûtôt qu'aprés dîner, en la chambre de la Reine, comme elle s'en alloit au sermon. Je lui dis, allons faire deux tours en l'antichambre pen-

dant le sermon, & puis nous irons à Vêpres, & aurons évité le chaud & la presse. Il s'y en vint, & en entrant me dit, que diriez-vous Monsieur, que la Reine n'a pas encore voulu voir Monsieur le Marquis de Cormires, & que ces coquins de barbons l'en divertissent toûjours.

Je lui dis, Monsieur, je ne croy pas, que ces Ministres fassent tant d'effort sur son esprit, que sa propre inclination. Car je vous puis dire, que la Reine seule fit épier Messieurs de Vendôme & de Guise, & qu'elle sçeut qu'ils s'étoient parlez la nuit. Bien ne vous diray-je pas, que l'on ne l'en eut précedemment avertie : mais laissons-là cette affaire, & parlons d'une autre plus importante. Si vous la sçavez, comme je pense, ou si vous ne la sçavez, je vous en parleray seul. Qu'est-ce que de Maignat ? A ce mot, tout étonné il me dit pourquoy Monsieur de Maignat ? que vol dire Maignat ? Je luy dis, vous me bernez : vous le sçavez mieux que moy, & vous faites l'ignorant. Il me dit : Pardio Moussou, je ne connoisse Maignat, je n'entende point cela, je ne sçay ce que c'est Moussou. Monsieur, luy dis-je, je vous parle icy comme vôtre serviteur & vôtre amy, non pas comme un Juge ou un Commissaire. Maignat fut hier pris, & sur l'heure même interrogé, puis encore le soir, & ce matin encore. Il a été pris jettant un paquet au bureau de la poste, lequel parle de beaucoup de choses, & nomme les personnes par leur nom. Si vous le sçavez déja, je n'ay perdu que la peine de vous l'avoir dit, & si vous ne le sçavez, je pense, comme vôtre serviteur, gagner beaucoup, de vous en avertir, afin que vous y donniez ordre, & que vous pourvoyiez particulierement à tirer Monsieur Dolet hors de cette affaire, dans laquelle on

tâchera de l'embarrasser. Il me dit fort étonné, moy, Monsieur, je ne pense pas que Monsieur Dolet cognosca questo Maignat, je ne me mêle point de cela. C'est bienfait, Monsieur, lui répondis-je; je ne prendray en cette affaire, que la part que vous m'y voudrez donner, pour vous y servir, qui est mon seul but & intention. Il m'en remercia, & puis me quitta assez brusquement, & moy je m'en allay au reste du sermon, & à Vêpres, aprés lesquelles la Reine s'alla promener au parc, & moy je me mis dans le carrosse du premier Ecuyer, pour l'y accompagner.

Comme nous noüs promenions sur le canal, un des gens de Monsieur le Marquis d'Ancre vint au galop me trouver, & me pria de sa part de l'aller trouver à l'heure même. Je me doutay bien que je lui avois mis la puce à l'oreille. Je dis néanmoins tout haut, c'est qu'il me veut gagner mon argent. Je montay sur le cheval de ce Gentil-homme, & la Reine me demandant, où j'allois, je luy dis, que j'allois joüer avec le Marquis d'Ancre. Il m'attendoit sur le haut de ce degré, qui avance en la court en ovale, & comme je montay, il me mena dans la gallerie de la Reine, qu'il ferma sur nous, puis marcha jusques au bout de la gallerie, sans dire mot. Enfin se haussant, il me dit, Ha! Monsieur de Bassompierre, mon bon amy, je suis perdu: mes ennemis ont gagné le dessus sur l'esprit de la Reine, pour me ruiner. Puis se mit à dire des blasphemes étranges; en pleurant amérement. Je le laissay un peu se demener, puis je lui dis, Monsieur, il n'est pas tems de jurer & de pleurer, quand les affaires pressent; il faut ouvrir, son cœur, & montrer ses blessures à l'amy, à qui on en veut confier la guerison. Je pense que vous m'avez envoyé querir pour

me dire vôtre mal, non pas pour le pleurer. C'est pourquoy, Monsieur, il vous faut prendre une bonne & ferme résolution sur les divers conseils, que vous donnent vos amis, choisissant celuy que vous jugerez le plus convenable en l'affaire presente. Il me dit lors, gli Ministri m'ont donné cette stretto, & me veulent perdre, & Monsieur Dolet aussi. Monsieur, lui dis-je, vous avez beaucoup de remedes contre ce poison, dont le plus excellent est les bonnes graces de la Reine, que vous posséderez infailliblement, quand vous voudrez retourner en vôtre devoir, & quitter tous autres partages, qui ne lui sont pas agreables. Par ainsi vous mesurerez les forces de vos ennemis, & redoublerez les vôtres, pour les détruire & oprimer. Vous avez aussi vôtre innocence, qui parle pour vous, & en cas qu'elle ne soit entiere, il faut voir & pratiquer les commissaires de Maignat : car je ne doute point que vôtre peine presente ne soit celle-là, & avoir recours à la bonté & misericorde de la Reine, qui vous recevra à bras ouverts : j'en suis fort asseuré, pourveu que vous luy parliez avec sinceretè de cœur, & une entiere résignation entre ses mains de toutes vos volontez. Ha, Monsieur, me dit-il alors, je crains que la Reine preoccupée par mes ennemis, n'ait les oreilles bouchées à mes justifications, & qu'elle croye entierement les Ministres. C'est à vous, repartis-je, à connoître premierement vous-mêmes, & ensuite la Reine, si vous ne tenez pas vôtre affaire nette, ou qu'il y puisse avoir lieu de vous nuire & perdre, il faut que vous regardiez, si vous vous pouvez sauver par l'affection de la Reine, dont la source ne tarira jamais envers Madame vôtre femme : mais si vous voyez qu'elle ne soit pas assez forte, pour vous empê-

cher de tomber dans le precipice, il faut détourner vôtre personne de l'occasion, & vous mettre en seureté, & de loin plaider vôtre cause, ou par écrit, ou par Avocat. C'est le meilleur remede que l'on puisse aporter à vôtre mal present; mais comme il est chimerique, je ne m'en voudrois servir qu'à l'extremité, & en deux seules occasions : l'une, si mon affaire étoit trouble, j'entens criminelle, & encore si étant criminelle, je jugeois que la Reine ne m'en pût ou voulût pas tirer. L'autre, quand même elle ne le seroit pas au fonds, si vous jugez vos ennemis si puissans, que leurs artifices la puissent rendre telle ? en ces deux cas l'éloignement est le gain de cause. Et afin que vous connoissiez quel amy je vous suis, & que je ne vous donne pas de conseils, auquels je ne prenne bonne part, en cas que vous vous y résoluiez, je m'offre de vous y assister, & d'être de la partie, & de vous mettre en seureté, pourveu qu'une prompte résolution vous donne moyen, non seulement de l'entreprendre, mais aussi de l'executer.

Sur cela il me sembla tout allegé, & me dit, aprés plusieurs complimens, comment pourrions nous faire. Je luy dis : conseillez-vous une demie heure encore, & si vous y êtes bien résolu, décendez à ma chambre dans la Conciergerie, où vous trouverez des bottes prêtes, & deux coureurs, qui nous meneront à la premiere poste, d'où nous irons en diligence à Paris, & delà à Amiens, où je vous laisseray. Puis aprés, pour m'en revenir, je diray que sans sçavoir vôtre dessein, croyant que ce fût pour une querelle particuliere, vous m'aviez mené avec vous & qu'étant à Amiens, vous m'aviez dit la cause de vôtre fuite, me priant de venir trouver la Reine, à laquelle puis aprés je diray les choses necessaires pour

vôtre accommodement.

Il approuva cet expedient, lequel il alla communiquer au Marquis de Cormires & à Dolet, lesquels voyant que s'il s'en alloit, & qu'ils demeurassent, ils étoient perdus : & que sa consideration & presence les conserveroit, le déconseillerent de prendre ce party ; disans que je le faisois à dessein de ruiner, & de prendre sa place prés la Reine.

Ils le persuaderent de prendre le premier expedient, que je lui avois proposé, qui étoit de recourir à la Reine, vers laquelle il trouva toute sorte de douceur & de bonté. Joint que Monsieur de Roissy, qui avoit fait le premier interrogat à Maignat, en fit un raport favorable pour luy, car il étoit amy particulier de la Marquise, & que les deux Commissaires, nommez à ce proçez, Masurier & Mangot, les y servirent bien. Aussi en furent ils bien recompensez ; l'un de l'Etat de premier President de Thoulouse, & l'autre de celui de Bourdeaux, & puis de garde des Sçeaux. Le procez fut parachevé à Maignat, & les noms des Marquis & Marquise d'Ancre supprimez : lui condamné à être roüé tout vif : ce qui fut executé le Jeudy suivant ; & le jour d'aprés la Cour s'en revint à Paris.

J'avois été peu auparavant l'Acension en poste à Roüen, pour y reconnoître l'air du Bureau pour mon affaire, & preparer toutes choses pour y retourner en bref. Je trouvay que mes parties m'avoient fait une ruse de Palais, qui est d'avoir fait consulter par tous les fameux Avocats de Roüen leur cause, afin de les rendre incapables de plaider la mienne, desorte qu'il me fallut avoir recours à prendre un Advocat de Paris, nommé Manguin, pour la venir plaider. Je dis à mon retour cette foube à la Reine, que mes parties avoient pratiquée.

Elle s'avisa de me dire un jour. Mon Dieu, Bassompierre, le Procureur des Etats de Normandie, qui est si éloquent, pourroit-il point plaider vôtre cause, car il a été autrefois Avocat à Roüen. Il est icy : & sur cela l'envoya querir : & luy commanda de l'entreprendre : ce qu'il fit parfaitement bien. Je partis tôt aprés l'arrivée de la Cour à Paris, accompagné de plusieurs de mes amis, qui voulurent venir quant & moy, & d'autres qui y vinrent aprés; desorte qu'il y eut telle fois plus de deux cens Gentils-hommes avec moy à Roüen.

La Reine écrivit à Monsieur le Maréchal de Fervaques, d'ailleurs mon amy, de m'assister de tout ce que je lui demanderois. Elle commanda à sa compagnie de Chevaux legers, qui étoit en garnison à Evreux, de venir en robes me trouver, & envoya de sa part Marillac avec lettres à tous les Presidens & Conseillers à ma recommandation. Elle envoya aussi de deux jours l'un, pour apprendre le succés de cette affaire.

Quantité de Dames qui étoient à Roüen, beaucoup d'Etrangers qui y vinrent; & la grande bande de Noblesse que j'avois menée, firent que tout le tems que je demeuray à Roüen, qui fut un mois entier, se passa comme un Carême-prenant, en continuelles fêtes, bals & assemblées, & je ne rapportay de tout le sejour qu'une évocation, que par surprise ma partie obtint du Conseil du Roy, qui me retarda de six mois, & m'obligea de m'en revenir.

J'oubliois de dire, que quand je partis de la Cour, pour aller à Roüen, j'étois en tres-étroite liaison avec les trois Ministres, lesquels m'avoient employé en plusieurs choses, & m'en avoient fait proposer d'autres, dont ils ne vouloient pas faire paroître les Autheurs; particu-

lierement trois, dont ils me firent faire l'ouverture à la Reine. La premiere fut Monsieur le Chancelier, qui me pria d'insister vers la Reine, pour le rasement de Quilbœuf, en donnant récompense au Maréchal de Fervaques ; ce que la Reine accorda.

Le President Janin me pria de parler du retour de Monsieur le Grand à la Cour, à quoy je m'employay aussi avec effet : & Mr de Villeroy desira aussi que je fisse instance à la Reine ; de permettre à Mr de Souvray de resigner la charge qu'il possedoit, de premier Gentilhomme de la chambre, à Mr de Courtanuaut, son fils, à quoy la Reine me répondit, que lors qu'elle érigeât une troisiéme Charge de premier Gentil-homme de la Chambre, en faveur de Monsieur de Souvray, ç'avoit été à condition de suppression, mort avenant ; à quoy elle s'étoit engagée à Messieurs le Grand & de Boüillon, de qui Monsieur le Marquis d'Ancre l'avoit euë, & que sans leur consentement elle ne le pouvoit permettre.

J'ay dit ce que dessus pour éclaircir ce que je diray ensuite. Pendant mon sejour à Roüen, les Ministres, qui avoient veu que le Marquis d'Ancre avoit soûtenu le choc de l'affaire de Maignat, & en étoit heureusement sorty, se persuaderent, que sa faveur étoit si grande auprés de la Reine, qu'enfin elle les opprimeroit, & se résolurent de s'accommoder avec lui, s'ils voyoient jour de le pouvoir faire.

Monsieur le President Janin en mit le premier les fers au feu ; proposa à la Reine, que Messieurs le Chancelier & de Villeroy, fussent unis, & en bonne intelligence avec Monsieur le Marquis d'Ancre : car pour lui il avoit toûjours été entr'eux le benin temperament : que ce seroit le bien de son service & le repos de la Cour.

La Reine receut cette proposition avec joye: lui répondit qu'elle le desiroit, & qu'il y travaillât. Alors il proposa le mariage de la fille du Marquis d'Ancre avec le Marquis de Villeroy, petit fils de Monsieur de Villeroy, & promirent audit Marquis de seconder toutes ces entreprises, & de contribuer de toute leur industrie & pouvoir à son agrandissement, & ainsi l'affaire s'accommoda sans mon sçeu ny participation, ny sans m'y comprendre ou conjoindre avec tous ces ingrats, que j'avois si fidellement assisté & servy, & ne tarderent gueres à me broüiller avec la Reine, & me ruïner avec ledit Marquis.

Le commencement de l'affaire vint, que parmy les capitulations de leur accord, la réservation en faveur de Monsieur de Courtanvaut de l'état de premier Gentil-homme de la Chambre, y fut comprise, & le Marquis ayant dit à Monsieur de Villeroy, qu'il avoit bien veu que leurs pratiques avoient été vaines, jusques à ce qu'il y eut consenty, Monsieur de Villeroy lui dit, qu'il n'en avoit jamais fait parler que par moy, & le Marquis se plaignit fort à moy de ce qu'en une chose, où il avoit le principal interêt, j'eusse voulu la poursuivre, étant son amy, comme j'en faisois profession, ce qu'il me reprocha devant la Reine; mais elle luy témoigna, que dés qu'elle m'eût dit que le Marquis y avoit interêt, je lui avois dit, que je ne le sçavois pas, & que cela étant je m'en départois; mais que même je la suppliois de n'en rien faire, qu'avec son consentement, dont il se satisfit pour l'heure.

Il arriva aussi, que la Reine voulut oüir le plaidoyé, que la Bretigniere avoit fait en ma cause, & qu'un soir, comme il se rédisoit devant la Reine, la Marquise la voulut détourner, pour lui parler de quelque affaire; ce que

la Reine ne voulant faire, & elle l'en pressant, se fâcha contre la Marquise de son importunité, & la Marquise contre moy, qui pensoit que j'en fut cause.

Peu de jours aprés le Procureur General de Roüen mourut, dont je donnay avis à la Reine, qui me fit l'honneur de me donner sa charge, pour aider à aquitter mes debtes, de l'argent que j'en retirerois; mais je la donnay franchement à Monsieur de Bietignieres, qui avoit plaidé ma cause au Parlement peu de jours auparavant.

En ce même tems Monsieur le Prince fut à l'article de la mort à saint Maur, attaqué d'un pourpre violent, dont, graces à Dieu il guerit; mais le Marquis de Noirmontier, qui l'avoit veu pendant sa maladie, prit son mal, & en mourut effectivement. Il avoit récompensé depuis nagueres la Lieutenance Generale de Poitou, que possedoit précedemment Monsieur de Paraberes, laquelle vaqua par sa mort. Plusieurs firent instance à la Reine, pour l'avoir: comme Messieurs de la Rochefoucault & de Saint Luc, & la Reine m'avoit donné de grande esperances pour ce dernier. J'avois prié particulierement, & lui aussi, le Marquis d'Ancre, de l'assister en cette affaire, & il lui avoit promis, & à moy aussi. Neanmoins comme les interêts particuliers marchent avant toutes choses, il la fit donner à Monsieur de Rochefort, à la priere de Monsieur le Prince, & la Reine me dit, qu'extraordinairement pressée par le Marquis, elle avoit donné cette charge à Rochefort, bien qu'elle eût été plus portée pour Monsieur de Saint Luc.

Le Marquis d'Ancre même jour me dit, qu'il étoit au desespoir, de quoy la Reine avoit donné cette charge à Rochefort, & qu'il me prioit d'assurer Monsieur de S. Luc qu'il avoit fait ce

qu'il avoit pû en sa faveur ; mais que l'autorité de Monsieur le Prince avoit prévalu. Moy qui sçavois ce que la Reine m'avoit dit, lui répondis que quand il voudroit tromper un tiers, & m'associer en cette affaire, que je lui aiderois volontiers ; mais que pour tromper mon beaufrere je le priois qu'il en employât un autre, car je lui étois trop proche. Et ensuite Monsieur de Saint Luc lui en ayant témoigné un peu de froideur, il se persuada que je l'y avois animé & m'en fit la mine ; & ensuite, assisté de sa femme, commencerent à imprimer dans l'esprit de la Reine, que je faisois vanité de la bonne chere qu'elle me faisoit, & que l'on en parloit.

Ils lui dirent ensuite que je lui éloignois ses serviteurs & que je mutinois le monde contr'elle. Il arriva en ce même tems que je revins à Fontainebleau, aprés avoir accommodé à Paris, par l'ordre de la Reine, les differens de Messieurs de Montbason & de Brissac qui étoient prests à se broüiller, & fait consentir Monsieur de Bois-dauphin que la Varenne fût Lieutenant du Roy en Anjou. La Reine m'en sçût gré, & mêmes peu de jours avant que venir à Fontainebleau, m'ayant vû un jour triste, elle demanda à Madame la Princesse de Conty ce qui en étoit la cause. Elle lui dit que je n'étois pas sans beaucoup de raisons de l'être, voyant qu'aprés tant de services, de tems, & de dépenses faites à la Cour, j'y étois sans charge & sans établissement, & elle prête de sortir de sa Régence ; pendant laquelle j'avois servy si fidélement & avec tant de passion. Elle lui dit il a raison ; mais dites-lui qu'il s'en fie à moy, & que je pense à lui, que je ne l'oublieray pas.

Le soir même, veille de son départ pour Fontainebleau, aprés m'avoir donné quelque commission pour son service à Paris, où je l'avois supliée de me permettre de demeurer huit jours, elle

soit, pour regarder à la fenêtre, & vit en même tems, que Monsieur de Crequy & de Saint Luc venoient à nous que nous fimes embrasser, & les embrassâmes aussi avec beaucoup de témoignages de tendresse & d'affection. Alors le Marquis prenant son tems lui dit : pardieu, Madame, tout cela est contre vous. Ils font une brigue, & je veux mourir si Bassompierre ne les assure de Monsieur de Rohan, Crequi, de Monsieur Desdiguieres, & les autres reciproquement à eux. Il est aisé à juger par leurs gestes. Autrement à quoi seroient bonnes toutes ces embrassades, à gens qui se voyent incessamment?

La Reine fut tellement susceptible de cette creance, que sans l'approfondir davantage, elle nous fit à tous quatre la mine, mais les trois s'en étans allez, ou à Paris, ou ailleurs, elle continua sur moy, avec tant de violence, qu'elle dit assez haut, qu'il y avoit des gens, qui se mêloient de faire des ligues contre le service du Roi, & le sien ; mais que si elle en pouvoit découvrir quelque chose, qu'elle les feroit si bien châtier, que les autres y prendroient exemple. Puis en carrosse parlant de moy aux Princesse elle leur dit, que je faisois des choses contre son service, dont je me pourrois bien repentir. Elles me le dirent au retour, & moy à Monsieur de Guise à qui la Reine, tenant ce même discours, en repartit fort noblement, & demanda à la Reine moyen & heure, que je luy pûsse parler. Elle luy donna sa gallerie au retour de son promenoir, parce, à mon avis, qu'à ces heures-là le Marquis & sa femme n'étoient point prés d'elle. Et ce qui me le fait croire est, que toutes les fois que l'on ouvroit les portes de la gallerie, elle se tournoit, pour voir, s'ils n'entroient point. Je lui parlay assez longtems, & bien hardiment ; me plaignant au lieu de m'excuser : & la Reine me fit paroître de la

bonté, mêmes dans son courroux. Et lui ayant dit, que si c'étoit pour ne me point donner la charge de premier Gentil-homme de la Chambre, qu'elle m'avoit promise, ce qu'elle en faisoit, que je l'en quittois, pourveu qu'elle me fit la grace de me croire, que j'étois fort homme de bien, & incapable de manquer jamais au tres humble service que je lui avois voué.

Elle se fâcha de ce discours, & me dit qu'elle n'étoit pas personne à manquer à ce qu'elle m'avoit promis. Qu'elle l'observeroit sans faute, & que selon que je me gouvernerois à l'avenir, elle auroit connoissance, si ses soubçons étoient vrais ou faux, & ainsi se separa de moy, qui demeuray huit ou dix jours en cet état-là, sans amendement, & elle ne me parlant point. Et en ce même tems Monsieur le Grand revint à la Cour, qui fut bien veu du Roy & de la Reine. Aprés avoir demeuré en cet état d'indifference, ma patience s'acheva, & je me resolus en moy même de quitter la Cour, la France, & le service du Roy & de la Reine, & de m'en aller chercher une plus heureuse fortune ailleurs; bien que de tres-belles personnes fissent leur possible, pour me détourner de ce dessein. Je le dis à Seneterre, & qu'il me trouvât une occasion de parler à la Reine, pour me licentier d'elle, qui s'en devoit aller le lendemain à Paris, voir Monsieur son fils, qui y étoit malade, & avoit prié toute la Cour de l'y laisser aller seule, & de demeurer auprés du Roy.

Seneterre, à mon avis, lui dit, ce pourquoi je desirois lui parler. Car comme j'entray en son cabinet, elle me dit, Bassompierre, je m'en vay demain à Paris, & ay commandé à tout le monde de demeurer icy; mais pour vous, si vous y voulez venir, je vous le permets, & vous y parleray; mais ne prenez pas mon mé-

me chemin, afin que l'on ne die pas, qu'à la regle generale il fasse quelque exception. Cela me ferma la bouche, & le lendemain Messieurs de Crequi, saint Luc & moi nous nous en vînmes à Paris, & allâmes attendre la Reine à sa descente au Louvre, & la menâmes chez Monsieur. Les autres s'en allerent, & je demeuray, jusques à ce qu'elle fut en son cabinet ; où j'eus tout loisir de luy parler, & en sortis avec assurance, qu'elle ne croyoit rien de ce que l'on luy avoit voulu persuader ; dont je l'éclaircis entierement.

La Reine trouva Monsieur en meilleur état, que l'on ne lui avoit mandé, & aprés avoir demeuré deux jours prés de luy, elle s'en revint passer la Toussaints & la saint Martin à Fontainebleau, & puis s'en revint par Villeroy à Paris, où elle demeura.

En l'année 1614. les broüilleries commencerent à se former. Monsieur de Rohan avoit broüillé les cartes en Poitou & la Rochelle, & Monsieur le Prince avec Messieurs de Nevers & du Mayne, joint au Maréchal de Boüillon, faisoient leurs pratiques, en sorte que la Reine en découvrit quelque chose, pour cet effet voulut mettre une armée sur pied. Mais comme le principal corps de l'armée devoit être composé de six mille Suisses, & que Monsieur de Rohan étoit leur Colonel General, la Reine se resolut de récompenser cette charge, & de la tirer de ses mains. Monsieur de Villeroy, qui a toûjours affectionné la maison de Longueville, proposa à la Reine de la donner à Monsieur de Longueville ; qu'elle le pouroit retirer par ce moyen d'avec Monsieur le Prince, mais elle ne s'y voulut pas fier. Elle proposa ma personne aux Ministres, disant que je n'y serois pas mal propre, tant à cause de la langue Allemande, que j'avois commune avec les Suisses, que pour être leur voisin,

Mais Monsieur de Villeroy, qui avoit son dessein formé, dit à la Reine, que par les enciennes capitulations des Rois de France avec les Cantons des Suisses, il étoit expressement porté, que ce seroit un Prince qui seroit leur Colonel General, & mêmes qu'il étoit porté Prince du sang, mais qu'ils s'en étoient relâchez. Neanmoins que des Princes l'avoient toûjours été; à sçavoir un de Beaujeu, Prince du sang, & un autre ensuite: puis Engilbert, Monsieur de Cleves, de là trois Princes de la maison de Longueville, dont le dernier, qui étoit le petit fils de Claude de Guise, étant mort jeune, son grand pere emporta ces deux charges de grand Chambellan & de Colonel General des Suisses, dont il fit pourvoir ses deux enfans. Et qu'enfin Monsieur le Connestable. Anne de Montmorency, en fit pourvoir son fils, dont les Suisses grondérent, qui neanmoins le souffrirent, à cause de la grande authorité & reputation de Monsieur le Connestable. Que Monsieur de Meru fut aidé par Monsieur de Sansy, pour obtenir du feu Roi la charge de Maréchal de France, en intention d'être pourveu en sa place de celle de Colonel General; mais que feu Monsieur le Comte de Soissons, qui les haïssoit, porta les Suisses, au renouvellement de l'alliance avec le feu Roi, de demander, que ce fut un Prince qui fut leur Colonel General, & que Monsieur de Sully avoit porté le Roy à nommer Monsieur de Rohan pour cet effet, & qu'ils le devoient recevoir en cette qualité, puis qu'il étoit du sang de deux Royaumes, desquels il pouvoit heriter; sçavoir de Navarre & d'Escosse.

Sur ces raisons la Reine desista de me proposer pour cette charge, & leur nomma le Chevalier de Guise, & le même Monsieur de Villeroi continuant son premier dessein, luy dit cette

élection donnera bien à crier, & un specieux pretexte à ceux qui vouloient broüiller, & qui se plaignoient déja de la faveur, que vous faites à ceux de cette maison, à leur prejudice.

Sur cela le Conseil se leva; & la Reine leur dit, il faudra donc penser à quelqu'un qui soit propre pour cela. Comme elle fut revenuë à son cabinet, elle me dit, Bassompierre, si vous eussiez été Prince, je vous eusse donné aujourd'hui une belle charge. Madame, lui dis-je, si je ne suis pas Prince, ce n'est pas que je n'aie bien envie de l'être; mais neanmoins je vous puis assurer, qu'il y en a de plus sots que moi. J'eusse été bien aise, que vous l'eussiez été, me dit elle; car cela m'eût empêché d'en chercher un qui fut propre pour ce que j'en ay maintenant à faire. Madame, se peut il sçavoir à quoy; à en faire un Colonel General des Suisses, me dit-elle. Et comment cela Madame? Ne le pourois-je pas être, si vous le vouliez? Elle me dit, comme ils avoient capitulé avec le Roi, qu'autre qu'un Prince ne pouroit être leur Colonel General.

Comme nous nous en allions dîner, je rencontray par fortune le Colonel Gallaty à la court du Louvre; qui selon sa coûtume me vint saluër, à qui je dis ce que la Reine m'avoit dit: qui me répondit, qu'il se faisoit fort de me faire agréer aux Suisses, & que si je lui voulois commander, il partiroit dés le lendemain, pour en avoir leur consentement. Cela me fit remonter à la chambre de la Reine, pour luy dire, que si elle vouloit, les Suisses y consentiroient. Elle me dit: je vous donne quinze jours, voire trois semaines de tems pour cela; & si vous les y pouvez disposer, je vous donneray la charge.

Alors je parlay à Gallaty, qui me pria de lui faire voir son congé pour aller au pays, & qu'il

partiroit l'aprés demain : ce que je fis, & au tems qu'il m'avoit promis, il m'envoya une lettre des Cantons assemblez à Salleure, pour l'octroi de la levée que le Roy demandoit, par laquelle ils mandoient au Roy, que s'il lui plaisoit m'honorer de cette charge, ils me recevroient d'aussi bon cœur qu'aucun Prince, que l'on y sçeut mettre.

Sur cela la Reine me commanda d'envoyer vers Monsieur de Rohan, lequel envoya sa procuration à Monsieur Arnaud & du Murat, qui conclurent avec moi. Et parce que je voyois, que le payement de la somme seroit long, j'offris à la Reine d'avancer l'argent ; pourveu qu'il lui plût m'écrire, qu'elle me le commandoit : ce qu'elle fit, & moi j'eus mes expeditions, & prétai le serment le douziéme de Mars de ladite année 1614.

Deux jours aprés vinrent les nouvelles, comme Monsieur le Prince & Monsieur de Nevers avoient pris Mezieres, mal gardée par la Viéville, qui en étoit Gouverneur, & qui étoit lors à Paris. Il se saisirent ensuite de sainte Menehoult : ce qui obligea le Roy à faire une levée de six mille Suisses, que je fus recevoir au commancement de May à Troyes, où ils étoient en deux Regimens, de trois mille hommes chacun, commandez par les Colonels Galaty, & Fugly. Nous vinsmes à Basoche ; puis à la Grande Paroisse & à Nogent : de là à Ville-noce la petite, ayant la tête tournée vers Paris : mais je receus un courier du Roi, qui me commanda d'aller trouver avec ces deux Regimens Monsieur de Prâlin, qui assembloit l'armée à Vitry. Je m'y en vins en quatre journées Cette arrivée des Suisses allarma les Princes, assemblez à sainte Menehoult, d'où ils se voulurent retirer. Enfin ils voulurent, qu'au moins moy, qui leur étois suspect, se retirât & Mes-

ſieurs de Ventadour & Preſident Janin, qui étoient commiſſaires du Roy, pour traiter avec eux, m'écrivirent, que la Reine avoit beſoin de mon ſervice prés d'elle, & qu'à mon arrivée elle me diroit pourquoy c'étoit.

Je m'y en allai en diligence, & elle m'en dit la cauſe. Je demeurai peu de jours à Paris, ſans que la paix fut concluë, à laquelle on donna à Monſieur le Prince le Château d'Amboiſe pour ſa ſeureté. Les Suiſſes furent mis en garniſon à Sezanne & à Barbonne en Brie, où je les vins trouver, & demeuray quelques jours avec eux à faire bonne chere.

J'eus en ce tems-là de grande broüilleries avec des Dames, pour des lettres qu'un valet des leurs, qui les portoit, avoit renduës à un autre, mais la fourbe fut déconverte le matin de mon partement.

Monſieur le Duc d'Anjou fut baptiſé au Louvre le 16. de Juin. Je receus la nouvelle de la mort du Chevalier de Guiſe, tué à Baux, Château de Provence, de l'éclat d'un canon, qui creva comme il y mettroit lui-même le feu. Meſſieurs ſes parens en furent extrémement fâchez. J'allay à Paris les voir, & y demeurai quelques jours : pendant leſquels mon couſin le Comte Reingrave, qui ne pouvoit plus ſouffrir la vie deshonnête, que ſa ſœur, l'Abbeſſe de Remiremont menoit, m'envoya un de ſes gens me prier de donner ordres de la tirer de la Reine, & une aprê-dinée la fis mettre en carroſſe, accompagnée de trente chevaux, & l'envoyay à Panne en mes quartiers, où delà ſon frere envoya la querir.

La paix étant acomplie, la Reine ſe reſolut de ne retenir que trois mille Suiſſes, & licentier les autres. Pour cet effet je m'en allai donner congé, & les chaînes d'or, ſelon la coûtume, au Colonel Fugly, & emmenai le Regiment de Gala-

ty par Rosoy en Brie, à Milly, où Monsieur le Maréchal de Brissac, qui commandoit la petite armée, que le Roy vouloit mener en Bretagne avec lui, & Monsieur de saint Luc, Maréchal de Camp, se trouverent. Aprés leur avoir livré le Regiment, je m'en vins à Orleans trouver leurs Majestez, qui en partirent le lendemain, pour aller à Blois, puis à Pont le Roi, & à Tours: delà à Poitiers, où il y avoit eu quelques rumeur quelque tems auparavant. Un Gentilhomme nommé la Trie, & Mr le Marquis de Boissy en ayant été chassez par la Brigue de l'Evêque, & d'un seditieux nommé Berlan. Le Roi & la Reine y demeurerent quelque tems, puis vinrent par Loudun à Saumur, & de là à Angers, où les nouvelles arriverent de la mort de Monsieur le Prince de Conti.

D'Angers nous vinsmes à Ancenis, & d'Ancenis à Nantes, où le Roy fit son entrée deux jours aprés, venant de la fosse de Nantes, pour la mieux faire paroître.

On y tint les Etats de la Province, & le Roy fut à l'ouverture, & l'Abbé de saint Main fit une harangue, & fort hardie contre Monsieur de Vendôme. Monsieur de Rohan fut President aux Etats, Monsieur de Vendôme y arriva sur la fin, & l'on rasa Blavet: je m'en allay à Belui, maison de Monsieur de Rohan, qui m'en pria, & delà revins trouver leurs Majestez à Angers, qui en partirent le lendemain, & allerent par la Fleche où on leur fit une comedie d'Ecoliers & puis à Malicorne, la nuit que le Roi y fut, en une prairie, plus de nuit cens feux, qui avançoient & reculoient, comme si c'eût été un ballet.

Delà le Roy alla au Mans, puis à Chartres, & à Paris, où les Etats Generaux étoient convoquez. Madame la Princesse fut en cet Automne à l'extremité d'une violente petite verole à Amboise, que Monsieur le Prince remit

entre les mains du Roy, qu'il luy avoit donnée pour place de sureté, jusques à la tenuë desdits Etats Generaux du Royaume. Et le Roy étant entré en sa quatorziéme année, alla au Parlement faire la déclaration de sa majorité, laissant neanmoins l'administration du Royaume à la Reine sa mere, laquelle dés ce jour-là ne fut plus Regente.

Les trois mille Suisses, qui avoient accompagné le Roy en Bretagne, furent mis à Etampes à leur retour, où la maladie les accueillit de sorte, que plus du tiers en mourut, & on remit les compagnies de trois cens hommes à cent soixante. Puis quand ils commencerent à se mieux porter, on leur changea d'air, & les ont mis en garnison à Meaux.

L'Année 1615. commença par la contestation de l'article du Tiers Etat qui fit un peu de rumeur dans les Etats. Enfin on le plâtra: l'affaire de saint Germain suivit: puis le Carême-prenant, auquel Monsieur le Prince fit un beau balet, & le lendemain fut la conclusion des Etats. Quelques jours aprés Madame dansa ce beau & grand balet à la salle de Bourbon, où les Etats s'étoient tenus, lequel ne peut être dansé le le jour que l'on avoit proposé, pour le grand monde qui remplit la salle, où l'ordre ne fut bien gardé. Pour à quoy remedier, la Reine commanda à Monsieur d'Espernon & à moy de garder les avenuës, & ne laisser passer que ceux qui auroient des mereaux pour marque de pouvoir entrer: ainsi l'ordre fut tres-bon.

Comme j'étois à l'executer, il me vint un courrier, qui m'apporta nouvelle de l'extremité de la maladie de ma mere, mais la Reine ne me voulut souffrir de partir qu'aprés le balet; auquel soir je passay bien ma soirée, entant que les yeux le peuvent faire.

Je pris donc congé de la Reine & des Da-

mes, & m'en allay trouver ma mere, que la joye de me voir remit en quelque santé, & ayant demeuré quinze jours avec elle, j'allay delà voir mes amis en Allemagne, & puis m'en revins peu aprés Pâques à Paris.

J'ay dit cy-dessus que j'étois allé à Roüen, en grande compagnie; quand le procez, que j'avois contre Entragues fut sur le bureau, & que mes parties, voyant qu'infailliblement ils seroient condamnez, s'aviserent, pour un dernier remede, de dire qu'elles avoient sçeu, que j'avois des parens au degré de l'ordonnance, en nombre suffisant au Parlement; pour le pouvoir recuser, demanderent une évocation, & que cependant qu'ils informeroient, le Parlement fût interdit de connoître de nôtre procez. J'offris alors au Parlement, qui si j'avois le nombre des parens capables d'évocation, mais un seul au degré de l'ordonnance, je consentois de perdre ma cause: mais il fallut neanmoins ceder aux formes, ce qui leur donnoit tems d'informer: & par ces chicanes, & autres semblables, firent ensorte que je ne peus depuis ce tems-là avoir jugement de mon procez. Mais comme ils n'avoient plus de refuites, ils s'aviserent, par le conseil de l'Evêque de Beauvais, d'envoyer demander à Rome des juges deleguez, pour connoître de cette affaire: ce qui n'est point visité, si les deux parties n'en conviennent, ou que ce ne soit aprés que le Diocesain, le Metropolitain, & le Primat auroient donné des sentences diverses. Neanmoins subtilement ils en extorquerent, & demanderent l'Evéque de Xaintes, qui étoit Monsieur le Cardinal de la Rochefoucaut, lesquels ils sçavoient bien qu'ils ne l'entreprendroient pas contre les formes, l'Evêque de Laon, de la maison de Nangis, qui étoit mon cousin, afin d'avoir lieu de le reculer, & l'Ar-

chevêque d'Aix, qui étoit un saffranier & un fripon, tenu pour fou, & qui pour douze cens écus, que l'Evêque de Beauvais lui avoit promis, s'offrit de faire tout ce qu'il demanderoit de lui. Mais par malheur, comme on le vint proposer à Rome, où il n'étoit pas moins décrié, & connu pour tel, qu'il étoit en France, il fut refusé. Ce qui fit avoir recours à une autre ruse, qui étoit, que puis qu'ils ne se soucioient pas, que la chose fût bonne & valable, pourveu qu'elle fût, ils demanderent l'Evêque d'Aix, à cause de la conformité des noms, & n'y avoit que la difference d'Archevêque & d'Evêque, celle du rang, car l'Archevêque eut été nommé le premier & l'Evêque le dernier.

Ayant extorqué cette chose de Rome, sans ma participation, requisition, consentement ni connoissance, l'Archevêque d'Aix, ni mon Evêque, ni mon Metropolitain, sans être nommé dans la commission, mais seulement l'Evêque d'Aix, & quand tout cela eût été, sans appeller ses associez en la commission, sans lesquels il ne pouvoit agir, sans me faire citer, moy absent en Allemagne, envoya à mon logis, & parlant à un Suisse, lui laissa un exploit, qu'il n'entendoit point, au bout de trois jours, sans oüir les parties, ni contestation, ni refus mêmes de me présenter, ou autre formalité, il déclara, de sa pure authorité, une promesse de mariage qu'il ne vit point : car elle étoit avec les autres pieces du procez à Roüen, bonne & valable, me condamna de l'accomplir quinze jours aprés Pâques, sur peine d'excommunication.

Je ne sçus rien de tout cela, que la veille que je partis de Nancy, où étoit ma mere, & m'en vins à Paris, où d'abord je fis casser tout ce que ce fou enragé avoit fait, & en eus une pri-

se de corps contre lui, & congé de la Reine, indignée, comme tout le monde, de l'infamie de cet homme, de l'executer ; mais encore, de prendre deux cens Mousquetaires Suisses, pour le conduire plus seurement aux prisons de Roüen. Il se tint quelques jours caché, mais non si bien, que je n'en eusse le vent ; quand Monsieur le Nonce, qui craignoit ce scandale & les autres Evêques, qui craignoient l'affront, que ce galand homme alloit recevoir, me parlerent de m'en desister, en me promettant que le Clergé demanderoit au Pape de nouveaux Juges, & le Nonce me donnant parole, que sa Sainteté, dans trois mois, au plus tard, casseroit, comme avoit déja fait le Parlement, toutes les procedures de cette bête. Ce qu'il fit & me donna le choix des personnes qu'il deleguereroit en France pour achever & terminer ce procez. Mais je n'en voulus aucun, jusques à ce que j'eusse eu un plein & entier jugement au Parlement, où j'étois attaché, & cette cause étoit retenuë.

Je me trouvay à ce retour en de tres grandes perplexitez, non seulement à cause de cette affaire là, mais aussi pour plus de seize cens mille livres que je devois à Paris, sans moyen de les payer ; & mes creanciers, qui me voyant en aller sur le sujet de l'extremité de la maladie de ma mere, avoient eu quelque esperance, que des biens que j'heriterois, je les pourois satisfaire ; me voyant revenir, & ma mere garantie de son mal, étoient hors d'esperance de sortir d'affaires avec moi, & par consequent fort mutinez. Il y avoit aussi broüillerie, en une maison, entre un mary & une femme, dont j'étois le principal sujet, qui me mettroit en peine. Mais plus que tout une fille grosse de sept mois, que je n'attendois que l'heure que l'on s'en apperceut, avec un grand scandale, & une mauvaise fortune pour moy. Il

Il arriva que peu de jours aprés j'eus la cassation des procedures de ce bel Evêque d'Aix, & la mort de ma mere, qui m'apporta quelque cinquante mille écus d'argent, & me donna moyen de vendre pour cens mille écus de bien & cent mille francs, que j'eus de tous les dons verifiez que j'avois, dont je traitay avec un nommé Vertou, me firent payer sept cens mille livres de debtes, qui me mirent fort à mon aise. La broüillerie, qui étoit entre le mary & la femme, s'accommoda. La fille accoucha heureusement, & sans que l'on s'en apperceût, le treiziéme d'Aoust, & je m'en allay à Roüen, où je gagnai mon procez contre Antragues, à pur & à plain; desorte que je fus delivré à même, où peu de tems, de tous ces divers & fâcheux inconveniens.

Le Parlement fit des remontrances au Roy, qui furent mal receuës. La Reine vint tirer huit cens mille écus, qui restoient à la Bastille, & fit prendre prisonnier le President le Jay, qui fut mené à Amboise. Le Roy, la Reine, & Madame partirent le dix-huitiéme jour d'Aoust, pour aller à Bourdeaux achever le double mariage d'Espagne où je pensois le devoir accompagner : mais comme Monsieur le Prince & ses partisans se mirent en même tems en campagne pour divertir le Roy de son mariage, & broüiller les cartes, le Roy mit une armée sur pied, de laquelle il fit Monsieur de Bois-dauphin Lieutenant General, & Monsieur de Prâlin Maréchal de Camp, il me commanda de demeurer avec eux, & laissa le Regiment des Suisses de Galaty en ladite armée.

Nous fûmes conduire le Roy & la Reine jusques à Berny, & puis revinmes à Paris, où aprés avoir demeuré peu de jours, pendant que l'armée se mettroit sur pied, j'allay cependant le vingt-siviéme d'Aoust gagner mon procez à

Roüen, & eus Arrêt en ma faveur le Vendredy quatriéme de Septembre.

Là je vis pour la premiere fois Mademoiselle Tourmente, avec laquelle je fis connoissance. A mon retour de Roüen, qui fut le sixiéme, je trouvai que Monsieur le Marêchal de Bois-dauphin étoit déja party, pour aller à Meaux, ce qui fit que je ne séjournai qu'un seul jour à Paris, & en partis le huitiéme jour de Septembre, jour de Nôtre-Dame, & les vins trouver à Meaux, d'où il partit le lendemain, avec ce qu'il avoit d'armée, & vint loger à Aci.

Le Jeudi dixiéme il arriva à Crespy en Valois, & y séjourna le lendemain.

Le Samedy douziéme il vint au Pont saint Maixance, & le lendemain Monsieur le Marêchal envoya Monsieur de Prâlin, avec deux coulevrines & deux compagnies de Suisses & moy, pour assieger Creil sur Oyse, ayant aussi donné rendez vous à dix sept compagnies du Regiment de Piedmont de s'y trouver en même tems, lesquelles n'y arriverent à tems. Monsieur de Prâlin envoya sommer le Capitaine, qui y commandoit pour Madame la Comtesse, nommé Rumbaud, de rendre le Château; ce qu'il fit, aprés avoir veu nôtre canon. J'en fus prendre possession, & peu aprés arriverent les compagnies de Piedmont, desquelles j'en laissay une à Creil, & revins avec les autres & les Suisses au Pont saint Maixance, où Monsieur le Marêchal séjourna encore le Lundi quatorziéme.

Le Mardy quinziéme, l'armée vint loger à Verberie, auquel lieu les ennemis vinrent la nuit nous donner quelque allarme, & au gai de la riviere, qui est devant Verberie, mais ils trouverent une compagnie de Suisses, qui les fit retirer à coups de mousquets. Nous y sejournâmes encore le lendemain.

Et le Jeudy dix-septiéme nous prîmes le lo-

gement de Vernueil, pour être plus commode pour faire tête à Monsieur le Prince, en cas qu'il voulût passer la riviere d'Oyse, pour venir à Paris, comme l'on disoit. Il print cependant Chavigny, & étant venu devant Mondidier, il en fut repoussé, & delà nous tenant en jalousie, s'il tireroit vers la riviere de Marne ou d'Oise, nous obligea de demeurer audit Vernueil.

Le Vendredy vingt-troisiéme nous prîmes le logement de Barou, où nous fûmes le Jeudy & le Vendredy.

Le Samedi vingt six nous prîmes celui de Dammartin, & y demeurâmes jusques au Mercredy trentiéme, que nous revinmes à Meaux, auquel lieu nôtre armée se fortifia de plusieurs diverses troupes, de cavalerie & d'infanterie, qui s'y vinrent joindre.

Nous en partîmes le Samedy troisiéme Octobre, & vinmes loger à Farmoutier où nous sejournâmes le Dimanche.

Et le Lundy cinquiéme allâmes à la Ferté Gaucher.

Le Mardy sixiéme à Montmiral.

Le Mercredy à Montincourt, pensant aller secourir Espernay que Monsieur le Prince assiegeoit, & l'y combattre, puis que nous n'avions pû sauver Château-Thierry, qu'il avoit pris trois jours auparavant; mais nous eûmes avis comme ceux d'Espernay avoient ouvert les portes à son arrivée, & qu'il étoit délogé, pour aller à Sezanne en Brie.

Ce qui nous fit aller, le Jeudy huitiéme, loger en un village nommé Baye, & ayant envoyé le Regiment de Vaubecourt gager la chaussée de S. Prix par où nous pourions passer le marais de S. Gon, qui dure prés de quinze lieües de long, il arriva que le Sr d'Escures, Maréchal des logis General de l'armée, en qui Mr le Maréchal & Monsieur de Prâlin avoient toute croyance, tomba extré-

mement malade, & ces Messieurs en une telle iresolution, qu'on ne les pouvoit porter à aucun dessein.

Cependant nous voyons que Monsieur le Prince alloit prendre Sezanne sur nôtre moustache, dont les Chefs de l'armée étant desesperez, nous allâmes le Meistre de Camp du Regiment de Piedmont, de Vaubecourt, l'Espinasse & moy, trouver Monsieur de Refuges, Intendant des Finances & de Justice de nôtre armée, personnage de rare vertu, pour le prier d'animer nos Generaux & Maréchal de Camp, à se résoudre.

Il nous dit, qu'il n'avoit pas manqué déja de les y presser, mais qu'ils luy avoient répondu, qu'il nous falloit voir la contenance & le dessein de l'ennemy, pour sur cela former le nôtre, & que la maladie de d'Escures, auquel ils croyoient comme à un Ange, les tenoit ainsi en suspens. Je leur dis alors, voyons d'Escures, & luy persuadons de leur mander, que s'ils ne passent la chaussée, pour gagner Sezanne, que Monsieur le Prince la prendra infailliblement le lendemain. Ce que nous fîmes, & d'Escures jugea, comme nous, qu'il nous faloit fortement passer la chaussée, & qu'il leur alloit mander, qu'il la faloit necessairement passer & aller aux ennemis. Mr le Maréchal dit, qu'il vouloit attendre quelques troupes, qui lui devoient venir, & joüer à jeu seur. Sur cela d'Escures lui manda qu'il n'y avoit plus lieu d'attendre, que s'il ne passoit il ruïnoit les affaires du Roy.

Alors il vint lui mêmes, pour s'en resoudre avec d'Escures, où il nous trouva, & fut conclu, que Vaubecourt passeroit encore le jour même avec son Regiment, & prendroit quelque poste avantageux. Que Piedmont tiendroit le bout de deça de la chaussée, & que tous deux

feroient paſſer toute la nuict le bagage de l'armée, que nous fîmes accompagner de carabins, & l'on donna rendez-vous au reſte de l'armée au bout de la chauſsée au lendemain à la pointe du jour, ce qui s'executa ponctuellement; & Monſieur de Prâlin paſſa puis aprés le Vendredy neuviéme la chauſsé, avec la Compagnie des Gendarmes de la Reine, qu'il commandoit me laiſſant la charge & l'ordre pour faire paſſer le reſte, puis de faire la retraite avec les neuf compagnies de chevaux legers, ordonnées pour cet effet, ce que je fis ſans deſordre: horſmis que celui qui porta l'ordre aux chevaux legers, ſe perdit la nuict, & ne leur porta qu'au jour. Ce qui fut cauſe qu'ils arriverent comme tout achevoit de paſſer, & je laiſſay pour la retraite les Compagnies de Gendarmes de Lorraine, Vaudemont & Montbaſon, qui étoient du Regiment de cavalerie, dont on m'avoit donné le commandement, comme le Régiment de Picardie, dont Monſieur du Mayne avoit quelques jours auparavant défait quatre compagnies au Bac de Choiſy, comme elles venoient au rendez-vous de l'armée, qui avoit fait la retraite, comme le premier Régiment commençoit à défiler.

Nous vîmes marcher de loing douze où quinze gros de cavalerie, qui étoient nos chevaux legers, mais l'on creut que c'étoient les ennemis. Je pris mes trois compagnies de Gendarmes, pour tenir ferme, & payer de nos vies, pour faire paſſer le Regiment: ce qu'il fit, & bien vîte; mais les ayant envoyez reconnoître, nous trouvâmes que c'étoient des nôtres. Ainſi nous gagnâmes Sezanne, & logeâmes nôtre armée aux environs. Et à peine étoient nos carabins & chevaux legers paſſez, que les ennemis vinrent porter là l'allarme quant & eux, ce qui les fit remonter à cheval en diligence,

& envoyer leurs bagages au quartier de Piedmont.

Les ennemis avoient cinq gros de cavalerie, qui paroissoient sur un tertre, sans se bouger, sinon que qnand ils nous virent avancer ils se retirerent avec bon ordre derriere ce tertre. Et comme nous fimes halte, croyant que leur armée entiere étoit au vallon, ils remonterent, & furent en cet état là jusques la à nuit, qu'ils se retirerent. Nos carabins prinrent quelques valets de leurs armée, qui nous dirent, qu'ils se preparoient pour nous venir combattre le lendemain. Et je pense que les ennemis les avoient fait prendre exprez, pour nous dire cette nouvelle, afin de nous cacher leur dessein, qui étoit de faire passer à leur armée les marais de saint Gon à Pleurs, où il y a une chausſée, afin de mettre ledit marais entr'eux & nous, pour pouvoir aller en sureté gagner la riviere de Seine., & la passer avant que nous nous pussions opposer à leur passage.

Sur cet avis, conforme aux apparences, nous nous mîmes en état de donner bataille, en cas qu'ils se presentassent. Le Samedy matin dixiéme May le mêmes cinq gros parurent seulement sur le même tertre, ainsi qu'ils avoient fait le jour precedent : ce qu'ils ne firent à autre dessein, que pour nous cacher le passage de leur armée sur la chaussée de Pleurs : ce qu'ils continuerent encore le Dimanche onziéme Octobre. Nous ne mîmes nôtre armée en battaille, ainsi que le jour précedent, à cause du mauvais tems, nous contenans de leur opposer nôtre cavalerie. Ils se retirerent de meilleure heure ce jour-là, qu'ils n'avoient fait le précedent, pour aller rejoindre leur armée, qui avoit fait une grande traitte, pour arriver à Mery sur Seine, & passer avant qu'ils nous pussent avoir sur les bras. Nous ne sçeûmes

que la nuit leur passage & délogement.

Le lendemain Lundy douziéme, nous vinsmes prendre logement à Barbonne. En partant le matin de Sezanne les chevaux legers eurent ordre d'envoyer vingt chevaux à leur queuë, pour prendre langue de leurs logemens, & de leur route; mais ils vinrent dire à Monsieur le Maréchal, qu'ils étoient si fort harassez des deux jours précedens, ausquels il leur avoit fallu être continuellement à cheval, qu'il leur étoit impossible de pouvoir choisir dans tout leur corps vingt chevaux, qui pussent faire cette courvée.

Monsieur le Maréchal s'étonna de cette harangue, peu coûtumiere d'être faite par des chevaux legers, & moins au commencement d'une guerre. Je m'offris d'y aller avec vingt chevaux, s'il me le vouloit permettre. Et au refus, qu'il m'en fit, je lui dis, qu'il m'avoit fait la faveur de me donner le commandement d'un Regiment de grosse cavalerie, composé des compagnies de Lorraine, Vaudmont, Montbason, & la Chastre, lesquels tiendroient à honneur d'être employez aux courvées, que les chevaux legers ne voudroient ou pourroient faire, & que je le suppliois, qu'il me donnât la commission d'y envoyer dix Gendarmes de la compagnie de M. de Lorraine, & dix de M. de Vaudemont. Il le trouva tres-bon, & à l'heure même j'envoyay l'ordre par Lambert à la premiere, & par des Etangs à l'autre, qui me prierent de trouver bon qu'ils y allassent avec eux.

Ces deux troupes nous vinrent faire rapport de ce qu'ils avoient pû découvrir du logement des ennemis, de la route qu'ils tenoient, & de leur ordre, mais celle que Monsieur de Couvonges avoit menée nous dit de plus, que les gens, ausquels commandoit Monsieur du Mayne, & sa personne même, étoient logez au de-

ça du marais de saint Gon, lequel il leur avoit veu passer en un lieu, où un homme bien monté à peine s'en pouvoit retirer, étant dans le bourbier jusques aux sangles, & ne pouvant marcher qu'un defront. Lambert s'alla meler parmy eux, comme s'il eût été des leurs, & oüit Monsieur du Mayne jurant & maugreant du logement, que Monsieur de Boüillon leur avoit donné, capable de le faire perdre. Il apprit aussi que leur département étoit à saint Saturnin & à Tas.

Monsieur le Maréchal, sur cet avis, résolut de le faire attaquer, & moy ayant demandé la commission de l'executer, Monsieur de Prâlin dit, qu'il la vouloit faire; parquoy je lui demanday donc d'être son soldat, & d'y mener six vingt chevaux de trois compagnies de Gendarmes, qui étoient en l'armée sous ma charge. Ce qu'il m'accorda, & mena deux cens cinquante chevaux legers, cent carabins, cent Gendarmes de la compagnie de la Reine, & autant de celle de Monsieur, trente de la compagnie de Monsieur de Chevreuse, & autant de celle de Genlis. Il prit plus de deux mille hommes de pied, & leur donna rendez-vous en un village, dont il ne me souvient du nom, à deux lieües dudit saint Saturnin, à une heure aprés minuit, où ils se trouverent.

Nous partîmes un peu aprés deux heures & nous marchâmes droit à Tas, qui étoit le logement plus avancé devers nous; mais comme le jour nous eût pris à une demy lieüe dudit Tas, on conseilla Monsieur de Prâlin de faire faire halte, sur un lieu éminent, à nôtre infanterie, & de nous avancer en diligence droit à Tas, avant que les ennemis peussent se retirer, & mêmes pour nous soûtenir à la retraite, en cas que l'on eût défait ce logement de saint Saturnin pour nous donner une amorce.

Nôtre ordre étoit, que cinquante carabins seroient à chacune de nos aîles, puis cent chevaux legers de chaque côté plus en arriere, puis ma troupe au milieu, & derriere moy, sur les aîles, les deux cens gendarmes des grosses compagnies, & les soixante chevaux de Chevreuse & Genlis, pour gros de reserve. Nous marchâmes ainsi jusques à Tas, où nous trouvâmes les ennemis délogez. Il arriva qu'ayant passé Tas Monsieur de Contenant, qui commandoit les chevaux legers de l'aîle droite, lequel se faisoit haïr de telle sortes par ceux de sa troupe, qu'il les craignoit plus dans le combat que les ennemis mêmes, se débenda avec un de ses chevaux legers nommé Vallieres, pour aller reconnoître la contenance des ennemis. Ce qu'ayant veu Monsieur de Vitry, qui commandoit ceux de l aîle gauche, prit avec lui un cheveal leger, & l'alla joindre. Zamet & Monglas, qui commandoient en leur absence, en firent le semblable à leur imitation, & donnerent à toute bride jusques au corps de garde avancé de Monsieur du Mayne, que commandoit le Baron de Poüilly, où ils perdirent un Gentil-homme de Monglas, nommé Loumiere. Bien disoient-ils, qu'ils blesserent le Baron de Poüilly. En ce même tems quelques chevaux legers se voulant débander, pour suivre ces Chefs, Monsieur de Contenant leur cria, qu'ils tournassent tête ; ce que les carabins croyant être dit pour eux, se retirerent, & à leurs imitation les chevaux legers, tant il est de consequence de se bien expliquer.

Alors Monsieur de Prâlin, Marillac & moy courûmes aux chevaux legers, sçavoir la cause de leur retraite, sans l'ordre de Monsieur de Prâlin, lesquels dirent que leurs Chefs leur avoient crié. Sur cela Monsieur de Prâlin leur dit, qu'ils se missent à côté & derriere les deux

compagnies de Gendarmes ; & me dit lors , si je les faisois retourner à leur poste , ils ne feroient rien qui vaille ; car leurs Chefs leur ont par mégarde donné l'allarme , qui fut la seule chose qu'il fit ou dit en Capitaine de tout ce jour. Il me dit alors , si c'est à vous à avoir la tête , gouvernez vous en sage Capitaine , & non en jeune éventé , comme ces Messieurs , qui ont abandonné leurs troupes.

Sur ce je mis ma troupe en deux gros , de soixante chevaux chacune , & deux de coureurs de dix chevaux chacun , composez de Gentilshommes volontaires , dont Monsieur de Poigny eut la charge de l'un , & Monsieur de Betz de l'autre. Ainsi nous allâmes , salade en tête , droit aux ennemis , qui étans à douze cens pas de nous en bataille contre les hayes de saint Saturnin , lesquels étoient infailliblement perdus , pour n'avoir lieu de retraite , & n'être pas trois cens chevaux : que bons que mauvais , des troupes levées nouvellement ; contre nous qui en avions le double , des troupes entretenuës , & des plus belles du monde : mais par malheur il arriva qu'un Capitaine des carabins , nommé la Saye , en qui Monsieur de Prâlin avoit croyance , vint mettre en l'esprit irrésolu de Monsieur de Prâlin , qu'infailliblement ces hayes étoient farcie de mousquetaires , laquelle nous mettroit d'abord la moitié de nos gens par terre , & l'autre en desordre. Ce qu'il lui imprima si bien dans l'esprit , qu'à l'heure même il m'envoya dire de me retirer. Je creus qu'il se moquoit de moy , & lui manday que nos chevaux avoient rompu leurs gourmettes , & nous emportoient droit aux ennemis. Surquoy il vint à toute bride à nôtre tête , & cria halte , puis nous dit. Mordieu ne me connoît-on pas icy pour y avoir le premier commandement ? Je lui dis , qui vous le dispute ; mais je ne croy pas

que Dieu vous vueille tant de mal, qu'il vous inspire de vous retirer, voyant devant vous des ennemis en peu de nombre, qui n'attendent que nous les joignons pour être défaits. Il s'approcha lors de moy, & me dit tout bas, vous ne jugez pas qu'il y ait deux mille mousquetairos dans ces hayes, dont je suis bien averty. Je lui dis, au moins, Monsieur, voyons si cela est vray. Si voûs voulez escarmoucher avec vingt chevaux, à cinquante pas des hayes, ils ne se tiendront jamais de tirer quelque coup, qui nous fera reconnoître ce qui en est : mais je gage ma vie, qu'il n'y en a point. Il me dit, je le sçay mieux que vous, & vous prie de faire la retraite avec vos troupes, je lui dis, qu'elle étoit bien aisée à faire devant des gens qui s'enfuyoient. Et ainsi ayant Monsieur du Mayne en nos mains, qui infailliblement y fut demeuré mort ou pris, avec un quart de la cavalerie de leur armée, qui eut donné telle épouvante au reste, qu'ils se fussent débandez ensuite, Dieu nous ôta l'esprit & la connoissance de ce que nous pouvions & devions faire, & mit un tel dégoût dans nôtre armée, & telle opinion de nos Chefs, qu'il sembloit que nous fussions nous mêmes défait.

Ce fut le Mardy onziéme Octobre, que nous fimes cette belle affaire, ou pour mieux dire, que nous ne fimes rien, sinon aller prendre nôtre logement à Ville-noce.

Le Mardy quatorziéme nous arrivâmes à Nogent, où nous eûmes avis; que Mery sur Seine leur avoit ouvert les portes, & qu'ils avoient passé la riviere. Nous la passâmes le Jeudy quinziéme, & avions ordre de loger à Trainel, mais comme il n'y a que deux petites lieües de Nogent, que le tems étoit fort beau & l'heure fort haute, les Chefs murmurerent de cette petite traite; disant que l'on

vouloit donner loisir à Monsieur le Prince de se saisir de Sens. D'Escures, qui étoit en carrosse bien malade, nous dit en passant, que nous pourrions bien perdre Sens, si nous ne nous hastions davantage, & que nous nous pouvions bien loger à Granges, qui étoit à deux bonnes lieües de là. Je dis à Monsieur de Prâlin, que je m'asseurois, que Monsieur le Maréchal le trouveroit bon. Il me dit, que si je l'y voulois aller faire résoudre, il feroit le logement de l'armée tout prest, pour faire marcher. Monsieur le Maréchal vouloit des perdreaux, & y courus; & me doutant qu'il le trouveroit bon, j'envoyay Cominges dés la my chemin, dire à Monsieur de Prâlin & d'Escures, que Monsieur le Maréchal leur mandoit de faire le logement à Granges, & comme j'eus joint Monsieur le Maréchal, je lui dis que ces Messieurs ne jugeoient le logement de Trainel propre pour lui, à cause qu'ils y avoit eu de la peste dans le Château où il devoit loger. Que la traite étoit trop petite, & celle du lendemain, pour aller à Sens, trop grande, mais s'il lui plaisoit de loger à une lieuë plus avant, en un lieu nommé Granges, il seroit tres-bien. Il s'y accorda, & je m'en revins comme déja tout marchoit à Granges.

Il faut sçavoir que les ennemis marchoient côte à côte de nous, à une lieüe de distance, sans sçavoir de nos nouvelles ni nous d'eux, tant tout étoit en desordre parmy nous, & le logis de nos chevaux legers étoit le même que Monsieur de Boüillon avoit donné aux trouppes de Monsieur de Luxembourg. Leurs Maréchaux des logis & les nôtres se rencontrerent au logement, & comme les nôtres étoient plus en nombre, ils chargerent ceux des ennemis & les chasserent, lesquels vinrent porter l'allarme à Monsieur le Prince, qui fit mettre son ar-

mée en bataille, pensant nous avoir sur les bras, & la fit camper cette nuit là dans une plaine, à une lieüe derriere nous, sur le chemin de Sens, où nous allions tous deux.

Il arriva encore une autre chose, par cas fortuit, qui les tint en allarme, qui nous servir beaucoup. C'est que ceux de Granges avoient retiré leurs personnes & leurs biens dans l'Eglise du village, qui étoit assez bonne pour coups de main, & mise en cet état pour leur conservation dés les guerres de la ligue. A l'arrivée de Monsieur de Prâlin avec qui j'étois, nous trouvâmes que le Prevôt de l'armée, qui étoit un assez bon voleur, pensant gagner beaucoup dans cette Eglise s'il s'en rendoit maître, les somma de mettre ses Archers dedans pour la garder, & eux ayant répondu qu'ils ne l'ouvriroient point jusqu'à l'arrivée des Chefs, ce Prevôt avoit fait tirer quelques arquebusades, & eux y avoient répondu : mais lors qu'ils virent Monsieur de Prâlin ils lui manderent qu'ils étoient prests de sortir, & de venir en leurs maisons, & de fournir des vivres & ustancilles & ce qu'il ordonneroit. Ce que Monsieur de Prâlin accepta, & leur manda qu'ils ne fortifient point que chacun ne fut logé, & à l'heure même les fouriers de nôtre cavalerie legere, nous ayant porté l'allarme de l'armée des ennemis, qui étoient sur nos bras, nous nous avançâmes avec les troupes à mêmes tems qu'elles arrivoient. Et comme Monsieur le Maréchal vint à Granges, trouvant cette contestation entre le Prevôt & les païsans renouvellée, sans s'enquêter de ce que Monsieur de Prâlin leur avoit ordonné, fit tirer trois coups de canon à cette Eglise, & les païsans s'étant rendus à sa misericorde, commanda à ce Prevôt d'en prendre quatre des principaux : ce qu'il executa avant nôtre retour que nous lui raportâmes, que les ennemis étoient à plus de deux lieüës de

nous, & que nôtre tête étoit forte de telle sorte, que les ennemis ne pouvoient rien entreprendre contre nous, à cause d'un profond ruisseau, qui étoit entr'eux & nous qui nous separoit. Et bien qu'ils se fussent avancez à demy lieuë proche de Granges avec leur cavalerie, ils s'étoient neanmoins retirez à l'entrée de la nuit lors que ces trois coups de canon avoient tiré, qui leur firent croire que nôtre armée marchoit pour les aller attaquer.

Ils se mirent donc en bataille, & y coucherent toute la nuict, & le lendemain attendirent jusques à neuf heures, que nous les vinssions attaquer : mais nous partîmes au jour, dudit Granges, le Vendredy seiziéme, & arrivâmes à Sens avant les ennemis, lesquels sans doute se fussent emparez de la ville, s'ils y fussent arrivez les premiers, veu la difficulté que les habitans firent de nous y recevoir, & les grandes intelligences que Monsieur le Prince y avoit. Nous nous logeâmes aux Faux-bourgs, & à peine pûmes nous obtenir de ceux de Sens, que les Chefs avec leurs compagnies logeassent en la ville.

L'armée ennemie prit son logement à Mallai, qui est à une lieuë delà, & y eut plusieurs escarmouches tout le tems que nous fûmes à veuë les uns des autres, qui fut le Samedy & Dimanche suivant le soir. Les habitans de Sens tenoient leurs portes, & ne laissoient entrer nos soldats qu'à la file, pour acheter leurs denrées; de sorte que Monsieur le Maréchal, Monsieur de Prâlin, & ceux qui étoient logez dedans, étoient en la puissance de ceux de la ville, affectionez à Monsieur le Prince, qui étoit si proche d'eux.

Comme nous fûmes au conseil, on résolut de se rendre maîtres de la ville : ce que je proposay de faire, si l'on m'en donnoit la charge, & ayant fait voir l'ordre que j'y voulois tenir,

il fut aprouvé, & l'eus de l'executer.

Donc le Samedy matin dix-sept, je fis entrer plus de cent Suisses à la file, qui faisoient semblant d'aller acheter des denrées, & eurent ordre de se rendre à la place, où il y avoit un autre Capitaine & des Officiers, qui leur diroient ce qu'ils avoient à faire: je donnai aussi ordre à un autre Capitaine, nommé Reding, gentil soldat, d'entrer avec cinquante autres Suisses à la file, & de marchander des choses prés de la porte, afin que quand ils me verroient entrer, ils vinssent par dedans à moy, & fis tenir le Capitaine Hessy, avec deux cens Suisses, le plus prés que je pûs de la porte: d'où il ne fut point apperceu, pour venir au premier signal que l'on luy donneroit, que je serois entré. J'avois aussi fait dire au Maire, qu'il commandât à la porte, de faire entrer une écoüade de Suisses, pour faire garde devant le logis de Mr le Maréchal, ce qu'il avoit fait. Il étoit aussi entré par les autres portes de la ville plus de deux cens soldats François, & quantité de Capitaines & Officiers, lesquels se devoient rallier au premier bruit. Ainsi sur les neuf heures du matin j'entrai dans la ville avec six hallebardiers, qu'ils avoient toûjours veu marcher devant moi. J'avois aussi quatre ou cinq Capitaines qui m'accompagnoient, qui avoient chacun deux trabans à leur suite. Il y avoit plus de douze ou quinze Gentil hommes volontaires ou de mes domestiques. Ainsi en entrant, sans faire mine de vouloir rien entreprendre, je m'arétai sous la porte, & demanday qui étoit celui qui commandoit; lequel vint à moi, & je le saisis. A même tems vingt hallebardiers Suisses se presenterent aux Bourgeois faisans la garde: les cinquante Suisses s'avancerent aussi, afin que ceux qui gardoient ne fissent bruit par la ville, & les ayant desarmez je fis entrer les

deux cens Suisses du Capitaine Hessy qui furent suivis de six cens autres, qui étoient tous prêts, & allerent prendre les principales places & carrefours de la ville où ils camperent, ayant ôté la garde des portes aux habitans, sans aucune opposition ny desordre. Et aprés dîner Monsieur de Prâlin qui outre la charge qu'il avoit en l'armée, étoit encore Lieutenant du Roy dans la Province, alla en la maison de Ville où il déposseda le Maire & les Officiers soupçonnez, & en établit en leur place des asseurez au service du Roy. Les ennemis ne sortirent de ce jour-là de leurs quartiers devers nous, & y séjournerent comme nous.

Le lendemain Dimanche, dix-huit, nous tîmes conseil pour sçavoir comme nous conserverions Sens, & quelle garnison nous y mettrions: ce que nous ne pouvions faire sans affoiblir nôtre armée. Mais le Lieutenant General Augenon, le Lieutenant Criminel & l'Archidiacre nommé le Blanc, qui étoient les plus affidez au service du Roy, nous asseurant, pourveu que l'on chassât de la ville vingt-cinq habitans mutins, ils répondroient de la conserver sans garnison. Ce que l'on résolut de faire, & on leur dit qu'ils avisassent avec Monsieur de Prâlin ceux qu'il faudroit chasser.

Le Lundy dix-neuviéme l'armée ennemie délogea de Mallay, & je montay à cheval pour voir leur délogement, & donner quelque coup de pistolet si le cas s'y offroit; mais ils laisserent quelques cens cinquante chevaux, & cinquante carabins à leur retraite, & moy n'en ayant que vingt, & eux se tenans serrez, aprés les avoir conduits une lieuë par delà Mallay, m'en revins à Sens, où je trouvay que l'on avoit envoyé des billets à vingt-cinq Bourgeois pour se préparer le lendemain pour être menez à Paris, avec une escorte d'une de nos compagnies de Carabins. J'é-

tois logé chez le Doyen de l'Archevêché, bon homme, & bon serviteur du Roy, qui me vint trouver pour me dire que l'on amenoit deux des Chanoines nommez Miette & Lhermite, dont il me pouvoit répondre du premier, & qu'il n'y avoit au monde un meilleur Serviteur du Roy, & qu'il me supplioit d'avoir pitié de lui, & de lui permettre qu'il me pût parler.

J'allay à la chambre du Doyen, où ce pauvre homme étoit si éperdu qu'il ne sçavoit ce qu'il faisoit. Enfin l'ayant remis, il me dit qu'il n'avoit autre crime, sinon d'avoir dit qu'il voudroit que Mr le Prince fut Roy. Bien me confessoit-il qu'il l'avoit dit, voyant Madame la Princesse si belle & jolie qu'elle méritoit d'être Reine; mais qu'il n'avoit jamais entendu que fût de France. Moy qui étois de sa même Religion j'entrepris son salut, & lui promis de l'assister. Je m'en allay à l'heure même au conseil où j'étois mandé, chez Monsieur le Maréchal, auquel je dis le crime du Chanoine Miette, & la passion & interest que j'avois à son salut, ce qu'il m'accorda. J'avois trouvé en entrant à la chambre de Monsieur le Maréchal, tous les condamnez à sortir de la ville, qui me firent tant de prieres, soûmissions & pitié, que mon cœur se tourna en leur faveur. Ce qui me convia de dire à Monsieur de Refuges, pourquoy veut-on deserter cette ville des principaux habitans, la pluspart desquels n'ont autre crime que l'inimitié des deux Lieutenans & de l'Archidiacre? Pensez-vous que cela conserve mieux la ville? au contraire, cela y fera naître tant de discordes & de brigues par les parens & amis des chassez, que cent hommes des partisans de Monsieur le Prince qui se presenteront aux portes quand nous en serons éloignez, seront capables de s'en saisir n'y ayant point de garnison. Je serois d'avis de conserver par douceur ce que vous

ne voulez ou pouvez garder avec force, & en obligeant les gens condamnez, vous les rendrez affectionnez & fidéles.

Monsieur de Refuges dit qu'il entroit dans mon sentiment, & que si j'en faisois la proposition qu'il l'apuyeroit de toutes les raisons que son esprit lui pouroit suggerer. Alors j'allay parler à d'Escures que je gagnay aussi, & quand j'eus ces deux à ma discretion, je me sentis asseuré de faire faire aux autres ce que je voudrois.

Donc sur la fin du conseil, d'Escures ayant demandé quelle compagnie de Carabins Monsieur le Marêchal vouloit qu'il allât accompagner les bannis à Paris, il lui commanda de faire l'ordonnance à Montaland. Je pris sur cela occasion de dire que Montaland nous seroit fort necessaire vers cette vallée d'Aillan, où les ennemis tournoient la tête, d'où il étoit, & y avoit son bien, dont il connoissoit le païs. Et ensuite je dis que ces bannis ne nous faisoient pas tant de profit à envoyer à Paris, que l'escorte qu'il leur falloit donner nous causeroit de dommage. Que l'on mettoit par cet envoy une dissension éternelle dans la ville de Sens, de laquelle Monsieur de Prâlin patiroit un jour, & qu'ils seroient plus affectionnez si on leur faisoit la grace entiere; que ceux mêmes qui avoient été pour nous la demandoient, & que si c'étoit à moy à faire, je leur pardonnerois. Que je voyois le chemin ouvert pour le faire de bonne grace: c'est qu'ils m'avoient prié de parler pour eux, & que je pourois leur répondre, que Mr le Marêchal m'avoit dit, que si Monsieur de Prâlin & moy vouliont leur servir de caution qu'il le feroit; dont je m'asseure qu'ils nous prieront vîtement, & que nous le ferions aprés avoir tiré seureté convenable de leur foy & parole. Que cela rendroit la ville tres-affectionnée à Monsieur de

Prâlin, qui avoit interêt de s'y conserver de l'autorité: qu'elle conserveroit ses citoyens unis, & que nous serions sans crainte d'aucun sinistre accident pour se servir du Roi, apres que nous l'aurions éloignée.

Messieurs de Refuges & d'Escures fortifierent mon opinion de plusieurs raisons, & Monsieur le Maréchal & Monsieur de Prâlin y consentirent, & comme firent aussi les Lieutenans Général & Criminel. Le seul Archidiacre nous fut contraire, qui protestoit, que si on laissoit ces gens dans la ville, qu'elle étoit perduë, & que pour lui, il étoit résolu, si nous le faisions, de sortir de la ville en même tems que nous. Je le rappaisay enfin lui disant que ces exilez luy en auroient de l'obligation, & que je ferois qu'ils le prieroient d'interceder pour eux. Puis je sortis pour leur parler; lesquels furent ravis que je leur procurois avec l'honneur la liberté de demeurer dans leur ville. Nous fismes semblant de répondre pour eux, & ils se sont montrez du depuis fort affectionnez au service du Roy.

Nôtre armée vint le Samedy vingtiéme loger à Joigny, mais comme quelques-uns des quartiers étoient plus avancez, & que l'on avoit envoyé plus avant battre l'estrade, pour prendre langue des ennemis, nos courreurs vinrent jusques à un ruisseau, qui est au devant des deux Bourgs, nommé Chanlay, & sans trouver personne, un Gentil-homme des miens nommé Lambert, & un de Monsieur de Prâlin, nommé Décombe, donnerent jusques aux portes de Chanlay, qu'ils trouverent fermées & les ponts levez, & un homme dehors, qui cueilloit des herbes, qu'ils emmenerent à Monsieur de Prâlin, qui menoit le reste de nôtre armée. C'étoit un cuisinier de Monsieur de Luxembourg, qui l'assura que les troupes de Monsieur de Luxembourg

étoient logées audit Chanlay, qui étoient prés de trois cens chevaux. Il s'y achemina en diligence, sur le rapports de Lambert & de Décombes, qui luy assuererent que Chanlay étoit de deçà le ruisseau, & que c'étoit un poste, où nous pouvions nous tenir en bataille, sans crainte d'y pouvoir être forcez par les ennemis, sur la moustache desquels nous pourrions prendre Chanlay, & les troupes qui étoient dedans.

Comme il y fut arrivé, ses ordinaires irresolutions le prirent, en sorte qu'il manda à Monsieur le Maréchal, avec qui j'étois alors, qu'il étoit-là, que les troupes de Monsieur de Luxembourg étoient à Chanlay, que l'on ne pouvoit forcer sans canon, que l'armée ennemie n'étoit qu'à une lieuë delà, & qu'il lui commondât s'il se retireroit, ou s'il attaqueroit Chanlay.

Monsieur le Maréchal luy manda, qu'il fist ce qu'il verroit bon être, pour le service du Roi: mais moi qui connoissois qu'il s'en pourroit retirer, de peur de n'attirer sur lui le blâme du succez, que cette ambiguë réponse lui laissoit sur les épaules, je dis à Monsieur le Maréchal, que ce Monsieur de Prâlin lui en mandoit, étoit pour recevoir la réponse qu'il lui en venoit de faire, afin de se retirer, & de dire que sans commandement, qui n'étoit précis, il eut pû deffaire ces gens enfermez, & déja en ses mains: de sorte qu'il me commanda d'y aller, & me chargea d'un double commandement, selon que je verrois qu'il se falut retirer ou opiniâtrer. J'y allay donc au galop, & Dieu me fit rencontrer par les chemins les Suisses & l'artillerie, qui étoient avancez. Je dis au Lieutenant de l'artillerie, que Monsieur le Maréchal luy commandoit de mettre deux bâtardes au crochet, & les mener au trot à Monsieur de Prâlin, & dis en même tems au Capitaine Hessy, qui conduisoit le train, qu'il vint courant avec cent hommes à la suite des deux bâtar-

des, & je continuay mon chemin à toute bride.

Je rencontray Richelieu & Vanbecourt, qui me montrerent, que si nous voulions faire seulement bonne mine, ces gens de Monsieur de Luxembourg étoient perdus, & qu'ils me prioient d'animer Monsieur de Prâlin. Qu'au reste ils répondoient de leurs vies, d'empécher à l'armée entiere des ennemis le passage du ruisseau avec ces deux Regimens, mais qu'il faudroit faire avancer le canon en diligence. Je leur dis qu'il venoit, & que nous aurions à l'heure même deux bâtardes, que j'avois fait avancer par ordre de Monsieur le Maréchal, lequel suivoit, & qu'ils les fissent mettre en batterie, cependant que j'allois trouver Monsieur de Prâlin; auquel je dis que Monsieur le Maréchal lui mandoit, qu'il seroit aussi-tôt à lui, avec l'armée & le canon, & qu'il garnit d'infanterie le bord du ruisseau, plaçant la cavalerie où il jugeroit à propos. Qu'il lui envoyoit cependant deux bâtardes, pour escarmoucher, & lever les défences, attendant les autres pieces, & qu'il les employât d'abord qu'elles seroient arrivées, & que s'il me l'ordonnoit je les irois mettre en batterie en un lieu que j'avois reconnu en passant: ce qu'il trouva bon; me disant seulement, que je mandasse à Monsieur le Maréchal, qu'il s'avançât promptement.

Comme je m'en venois à nos bâtardes, je trouvay que Messieurs de Richelieu & de Vaubecourt les faisoient tirer au coin d'une tour bâtie de bouë & de crachat, qu'ils renverserent à la seconde volée, de telle façon que dix hommes de front y pouvoient monter. En même tems Messieurs de Bois-Dauphin & de Prâlin y arriverent, & furent priez par Messieurs de Contenant & de Vitry de recevoir à composition ces troupes, dont les Chefs étoient leurs amis, & qu'ils leus donnasse la vie, aprés avoir pris leurs armes, chevaux & bagages; ce que Monsieur accorda à ces mal-

heureux, qui montroient leurs mouchoirs & chapeaux, supliant que l'on leur fit bonne guerre.

Les deux entremetteurs pillerent les plus precieuses choses, & ensuite nos Soldats, qui selon leur coûtume, mirent le feu dans Chanlay. En même tems parurent les Ennemis, mais il ne s'avancerent point, ni n'entreprirent de venir passer le ruisseau.

Monsieur le Maréchal fut conseillé par tous les Chefs, de se loger avec l'armée à Chanlay & à N. mais comme l'un étoit brûlé, & l'autre peu logeable, que son dîner étoit préparé à Joigny, il ne sçût être persuadé de le faire. Ce qui fut une grande faute : car nous forcions par ce moyen les Ennemis de se jetter dans le Mornant, & de perdre dans ce méchant païs leur bagage, Infanterie & canon, & prendre le haut du Nivernois, à passer le reste de leurs troupes, qui eussent pû fuïr devant nous, au lieu que nous nous amusâmes trois jours à Joigny, & leur donnâmes loisir de prendre le logis de Charny, & de nous devancer à la riviere de Loire. C'étoit l'opinion de d'Escures, de Montaland & de Pigeallet, qui connoissoient parfaitement bien le pais, & ce qu'il falloit faire.

Le même Pigeallet, voyant que les Ennemis avoient la tête tournée vers Gien, pour y passer, & comme il étoit du païs, sçachant que si les Ennemis y arrivoient les premiers, on leur ouvriroit la porte, proposa à Monsieur le Maréchal de s'y aller jetter, si on luy vouloit donner deux Compagnies de son Regiment de Champagne, & deux de celuy de Boniface avec trois charetes, pour porter du vin, & des munitions de guerre. Ce qui lui étant accordé il s'y achemina, passant au travers de l'armée des Ennemis, comme s'il eut été un de leurs Regiments, tambour battant, mais couchant dans les bois, & marchant à travers les champs, se jetta dans Gien & quand,

l'armée Ennemie y arriva, elle trouva, visage de bois.

L'armée partit de Joigni le Samedi 24. pour aller prendre le logis de Charny, mais les Ennemis y étant venus les premiers, nous allâmes loger à Château-venant, pour les prevenir au passage de la riviere de Loire.

Le Dimanche nous allâmes à Chatillon sur Loing, & y séjournâmes le Lundi sans aucune occasion.

Le Mardy vingt-septiéme nous vinmes loger à Aussoy sur Treise, où peu aprés nôtre arivée le Lieutenant de Montaland nous vint donner avis, comme une heure aprés, que nos quatre Compagnie de Carabins avoient été logées à Gusson, ils y avoient été investis par l'armée Ennemie, & tout ce qu'ils avoient pû faire, avoit été de faire partir un Lieutenant, pour nous en avertir en diligence nous mandant de plus, que si le canon venoit à eux, ils se rendroient, comme avoient fait les troupes de Monsieur de Luxembourg.

Sur cette nouvelle Monsieur le Marêchal fit tirer trois coups de canon, qui étoit le signal pour faire venir tout le Corps de l'armée au quartier du General, & fit camper l'armée jusques au lendemain matin, qu'il prit son ordre de bataille sur une ligne, & mêla chaque troupe de Cavalerie & d'Infanterie avec les intervalles & les gros de cavalerie reculés, en sorte que la tête du premier cheval alloit du part avec le dernier rang du bataillon voisin.

C'est une plaine d'une grande lieuë & demie, qui est entre Aussoy Lusson, dans laquelle nous gardâmes nôtre ordre; six pieces de canon au crochet marchant au milieu du bataillon des Suisses.

Nous n'eûmes pas fait une demi lieuë, que nos Carabins vinrent joindre les Ennemis s'é-

tant retirez de devant Ousson une heure devant le jour, tirans à Bonny. Il y a un ruisseau en un fonds, vis à vis d'Ousson, qui passe dedans la Loire, & la colline est petite, qu'il faut remonter pour aller à Bonny, où sont toutes vignes, d'un côté & d'autre. Il parut quelques cens chevaux sur le haut, lesquels à la premiere volée de canon, qui leur fut tirée, s'enfuirent au galop. Nous passâmes lors le valon, & marchâmes quelques deux cens pas, jusques à ce que quatre volées de canon des Ennemis nous furent tirez, & nous fut commandé de faire alte. Le canon des Ennemis étoit logé à l'avantage, & leurs troupes mal en ordre dans le fonds proche de Bonny. Et si nous nous fussions toûjours avancez, nous les défaissions sans combat; comme il fut representé par plusieurs des Chefs à Monsieur le Marêchal: mais il se fâcha, & dit à ceux qui lui parlerent, qu'il sçavoit son métier, qu'il avoit les ordres du Roi, lesquels il sçauroit bien executer, & luy en répondre. Ainsi il nous laissa canoner par les Ennemis, prés de quatre heures, sans avancer ni reculer, sans entreprendre, ni seulement vouloir permettre que l'on gagnât un bois à la gauche; lequel occupé eût forcé les Ennemis de quitter leur poste, se fussent defaits d'eux mêmes.

Je n'ay veu devant ni depuis armée si leste, ni de si bonne volonté, & qui fit meilleure mine que celle-là, & puis dire que si Dieu n'eût ce jour-là aveuglé Monsieur le Marêchal, il pouvoit, sans peril, acquerir une grande gloire. Il avoit les Ennemis entre les mains, qui ne pouvoient reculer ni refuser le combat. Ils étoient en desordre, n'ayant toutes leurs trouppes ensemble. La cavallerie de Monsieur de Longueville étoit à trois lieuës de là, qui étoit la plus leste de leur armée: ce qui étoit là avoit l'épouvante, c'étoient trouppes nouvelles,

velles, mal armées, & qui eussent rendu peu ou point de combat.

Enfin Monsieur le Maréchal nous fit repasser le ruisseau, & campa l'Infanterie avec le canon sur le haut de cette colline ayant le ruisseau devant nous, & luì alla loger à Ousson, qui étoit tout contre. Et comme la cavallerie, qui étoit logée à deux lieuës de là, à Briare & autres lieux, firent instance d'avoir permission d'aller loger en leurs quartiers, non de camper, veu que tout le jour précedent, la nuit suivante, & cette presente journée, ils avoient été sans faire repaître leurs chevaux, il leur accorda aussi facilement, que s'il n'eût pas eu les Ennemis en campagne devant lûy. Que si lors Monsieur le Prince fut venu avec toute son armée entiere charger nôtre Infanterie, dénuée de la cavallerie, il nous eût bien donné de la peine.

Les Chefs particuliers de l'armée demeurerent sur le champ de bataille, prés de leurs gens, avancerent leurs sentinelles, & les revisiterent à toute heure, ne doutant point, que les ennemis eussent autre dessein que passer la Loire, & mêmes nous voyons avant la nuit leur bagage, & quelques trouppes de càvallerie qui passoient.

Sur le minuit vous vîmes leur feux plus grands & plus apparens, ce qui nous fit juger qu'il n'y avoit personne autour d'iceux, & que les Ennemis les avoient quittez.

Monsieur de Rambures & moi nous avançâmes, ayant jetté devant nous le Capitaine Marseillac, avec vingt soldats, & vîmes qu'il n'y avoit rien entre Bonny & nous, & que les Ennemis passoient assurément. Nous pouvions encore deffaire leur arriere-garde, & gagner les canons, qui ne passerent qu'à huit heures du matin. Ainsi étant retournez où les troupes étoient

campées, nous vinmes trouver Messieurs de Richelieu, de Boury, de Vaubecourt, de Boniface, & de la Meilleraye, à qui nous fîmes rapport de ce que nous avions veu, qui furent d'avis d'envoyer Monsieur d'Espinay trouver Monsieur le Marêchal & Monsieur de Prâlin, pour leur en donner même avis, & leur porter le nôtre, qui étoit de tirer trois coups de canon, pour faire venir à nous la cavallerie, & cependant marcher la tête baissée droit à eux. Que le païs étoit favorable pour l'Infanterie, qui étoit vignobles, & que l'affaire étoit, sans rien hazarder, de tres-grande reputation, & seure pour le service du Roi.

Monsieur de Prâlin nous manda, qu'il étoit enragé de voir que Monsieur le Marêchal laissoit passer toutes les belles occasions, & que pour lui il ne sçavoit plus que lui dire, & qu'il feroit simplement ce qu'il lui commanderoit, puis qu'il ne vouloit point se servir de son conseil.

Monsieur le Maréchal dit à l'Epinay, quand il lui eût fait rapport de ce que nous luy mandions : bon, bon, mon amy voila qui va bien : je ne demande pas mieux. Dites leur qu'ils me viennent trouver demain de bon matin, & nous tiendrons conseil de ce qu'il nous faudra faire. Nous pensâmes desesperer de cette réponse, & fûmes sur le point de faire tirer trois coups de canon, & lui donner l'allarme pour le faire lever, mais le Lieutenant de l'artillerie dit, qu'il ne l'oseroit faire sans l'ordre de Monsieur le Maréchal, ou de Monsieur de Prâlin. Ainsi nous attendîmes le jour & vinmes au logis de Monsieur le Maréchal; qui nous fit attendre à sa Cour plus d'une heure, par ce qu'il faisoit penser sa jambe. Delà il tint conseil, aussi gay, que si tout fut allé le mieux du monde, & nous dit. Au moins avons nous fait enterrer hier les Ennemis du Roy, parce que leur armée avoit un

poste couvert, & aujourd'huy nous les ferons noyer. Je demanday à Monsieur le Maréchal, qu'il me permit pour le moins d'aller voir le passage des Ennemis, avec les Gentils-hommes volontaires qui me voudroient suivre: & comme il ne nous dit ni oüy ni non, je pris cela pour une permission, & m'y en allay. Aprés quoy je marchay jusques à Bonny, sans rencontrer un seul homme. Plusieurs des habitans me dirent, en me presentant leurs clefs, que Monsieur le Prince & tous les autres Chefs étoient partis dés deux heures; mais qu'il y avoit encore plus de deux mille hommes à passer, & deux de leurs canons, qu'ils avoient pointez sur le haut de Neufuy, à une demy lieuë de leur passage, pour tirer sur nous, si nous venions troubler leur retraite, dont ils le craignoient fort.

Je passay outre, & de l'autre côté de Bonny nous trouvâmes trente Carabins des Ennemis, que nous chargeâmes, quelques vingt chevaux que nous étions, & les taillâmes en pieces, demeurant cinq de nous sur la place, & quelques prisonniers.

J'envoyay donner cet avis à Monsieur le Maréchal & à Monsieur de Prâlin. Ce dernier y vint, & fit avancer les Regimens sur un bruit, qui avoit couru à Ousson, que j'étois engagé: mais quand il y fut arrivé, n'ayant point de cavallerie, & Monsieur le Maréchal lui ayant mandé, qu'il n'entreprit rien sans lui, ils s'arrêta. Nous l'attendîmes proche de Neufuy jusques aprés son dîner, & il vint voir le guay, ou l'armée Ennemie avoit passé, puis il vint prendre son logement à Bonny, où il demeura.

Le lendemain trentiéme Octobre il tint conseil entre Messieurs de Prâlin, Refuges, d'Escures & moy, de ce qu'il devoit devenir; di-

sant que le Roy & la Reine lui avoient mis cette armée en main, pour conserver cette partie de la France qui est deçà la Loire: ce que Dieu mercy, il avoit fait avec gloire & honneur, puis qu'il en avoit chassé les rebelles, & qu'il ne lui restoit plus qu'à reprendre les villes de Chateau-Thiery, Espernay, & Mery sur Seine, pour avoir gouverné cette partie de la France, qu'on lui avoit confiée, en telle sorte, que les Ennemis du Roi n'y auroient pas conservé un poulce de terre, & qu'il meditoit à aller prendre lesdites places: ce qu'il n'avoit voulu executer, sans en prendre préalablement nôtre avis.

Je n'eus pas assez de patience pour attendre mon rang de réponse; & lui dis: comment Monsieur, auriez vous bien en pensée de laisser le Roy attaqué de Monsieur le Prince avec une armée, qui s'en va fraîche & glorieuse contre lui, sans avoir eu ni tour ni atteinte? & au lieu de la suivre, & de la divertir d'aller attaquer le Roy dénué des forces, & qui s'est attendu, que vous empêcheriez Monsieur le Prince de le suivre, avec celles qu'il vous a confiées, songer d'aller prendre Mery & Espernay? Il n'attend pas cela de vous Mery ni Espernay ne pressent pas encore. C'est Monsieur le Prince qui le va attaquer. Monsieur le Prince est vôtre tâche, & c'est contre luy que le Roy vous a destiné. Suivez le, au nom de Dieu, Monsieur, & pour vôtre devoir, & pour le secours du Roy, qui ne sera pas sans étonnement, quand il sçaura que Monsieur le Prince vous est échappé, & qu'il s'en va droit à lui.

Quand Monsieur de Refuges & d'Escures eurent veu que j'avois rompu la glace, ils ne feignirent point de lui parler fort fermement, comme fit aussi Monsieur de Prâlin, quand ce vint à loy à parler. Il eut été à desirer, que

nous eussions pris la piste de Monsieur le Prince, mais la riviere creut en un jour de deux pieds par une grande pluye qui vint, & parce qu'aussi de sa source, le tems où nous étions, lui en envoyoit assez pour s'accroître. Il résolut donc de s'en aller le lendemain Samedy, dernier jour d'Octobre, à Gien, d'où il dépêcha Monsieur de Contenant, avec la Compagnie des chevaux legers du Roy, pour aller à Paris querir une montre pour l'armée & l'écorter. Cependant il se résolut d'aller passer la Loire à Gergeau.

Le jour de la Toussaint, premier du mois, nous vint avis, que les Raistres du Comte de Witgnestin avoient défait & tué à Mery le Marquis de Renel, & s'en venoient passer la riviere à Château-neuf. Monsieur le Maréchal commanda à Monsieur de Prâlin de s'avancer avec huit cens chevaux, pour le combattre : ce que nous fimes, & vînmes repaître à Châtillon sur Loire, & marchâmes la nuit à Châtillon sur Loing, & marchâmes la nuit du Lundy, deuxiéme, mais les Raistres avoient fait une grande calvacade, & avoient passé à Châteauneuf, huit heures avant que nous y eussions pû arriver ; c'est pourquoy frustrez de nôtre esperance, nous vînmes loger à Lory, ou nous demeurâmes le lendemain Mardy troisiéme, tant pour rafraîchir nos chevaux de ces deux traitres, que pour sçavoir des nouvelles de Monsieur le Maréchal, qui nous suivoit avec l'armée, & nous donna rendez vous pour le Mercredy quatriéme à Boiscommun.

Le Jeudy cinquiéme nous vînmes à Neufville, & là le dessein de passer à Gergeau fut changé, ni même de passer à Orleans, à l'instance de l'Escures, qui vouloit éviter le passage de l'armée à son païs

Le Vendredy sixiéme nous logeâmes à Gedy.

Le Samedy à Bois-gency, auquel lieu, pour attendre l'argent de la montre de l'armée, ou pour autre raison, que l'on nous cacha, nous sejournâmes jusques au Mardy dixiéme, que nous allâmes loger à Mery, & le Mercredy onziéme nous allâmes passer la riviere sur le Pont de Blois & loger aux environs.

Le Jeudy douziéme nous prîmes le logis de Pontlenoir. Le Vendredy troisiéme à Bleré.

Le Samedy quatorziéme à Cormery, où nous sejournâmes le Dimanche.

Le Lundy seiziéme nous vînmes à Sainte Maure, où nous demeurâmes jusques au Jeudy dix-neuviéme, que Monsieur de Prâlin étant tombé malade, & lui étant venu un ordre du Roy de se saisir de l'Isle Bouchart, & de s'asseurer de Chinon, sa Majesté ayant quelque soubçon du Sieur de Basson, qui en étoit Gouverneur; Monsieur le Marêchal me donna l'une & l'autre commission.

Je m'acheminay au quartier de Piedmont, & de trois autres Regimens, qu'exprés on avoit fait loger à demie-lieuë de l'Isle Bauchart, & fis partir six Officiers, avec ordre d'assembler sous main tous les soldats, qui étoient allez à l'Isle Bouchart pour y faire des emplettes, ou pour y yvrogner, & de les tenir en la place devant le Château, & proche du pont; ce qu'ils firent sans donner soubçon de leur dessein, & peu aprés j'arrivay avec mon train, & quelques Gentils-hommes volontaires à une hôtellerie du Fauxbourg, où le Capitaine du Château, dés qu'il sceut mon arrivée, me vint trouver, & moy je luy montray l'ordre, que j'avois de Monsieur le Marêchal, de me saisir de la place.

Il fut bien étonné, & me dit, qu'elle étoit place de seureté de ceux de la Religion; que sans l'ordre particulier de Monsieur de la Trimoüille il ne le pouvoit faire. Je ne luy mar-

chanday point, & lui dis, que si je n'étois dans demy heure dans le Château, il seroit dans trois quarts sur une potence, & le menai en même tems à la ville, où je trouvai plus de quatre cens de nos soldats avec les Officiers, qui s'étoient saisis des portes & du pont. Lors Monsieur le Gouverneur du Château fut bien étonné, & cria que l'on baissât le pont. Il n'y avoit que quinze hommes dedans, que je mis dehors, & en leur place le Capitaine N. du Regiment de Champagne, attendant que j'y eusse autrement pourveu, comme je fis le lendemain du Capitaine Laur, huguenot, du régiment de Navarre, mais bon serviteur du Roi, avec sa compagnie, & celle de saint Cril.

Je partis à une heure aprés minuit le Vendredi vingtiéme, & m'en vins à Chinon, où quatre Compagnies du Régiment de Navarre avoient rendez-vous. Je les mis en bataille devant le Château, à couvert toutesfois, & envoyai dire à Basson, que j'étois-là pour parler à lui, & qu'il vint sur ma parole. Je n'étois pas en doute de sa fidelité au service du Roi; car je le connoissois homme de bien, & mon amy; mais on lui avoit rendu de mauvais offices auprés du Roy. Il me dit que c'étoit Monsieur de Contenant : je n'en sçai rien. Il s'en vint à l'heure même me trouver, & aprés l'avoir embrassé je lui dis, que j'avois charge de mettre deux cens hommes de garnison en ce Château: qui le devoient reconnoître, s'il le vouloit, à la bonne heure, sinon qu'il pouvoit rentrer en toute seureté au Château, que j'avois charge d'investir.

Il ne hesita point à me dire, que non seulement il les recevroit, mais qu'à l'heure même il étoit prêt de sortir, pour faire place à un autre, si on avoit la moindre défiance de lui, & qu'il sçavoit bien que je serois caution de sa fi-

delité, si on étoit en doute. Je fis donc aussitôt entrer, pendant qu'il me fit apporter à déjeuner, les Compagnies de Casteras & d'Ampris du Régiment de Navarre, & m'en retournai dîner à l'Isle Bouchart, d'où je partis, aprés y avoir laissé l'ordre necessaire.

Le Samedi 21. je vins me rejoindre à l'armée, qui étoit à la Haye en Tourraine, d'où elle partit le même jour, pour aller coucher à Ingrande, où nous demeurâmes le Dimanche; & allâmes, Monsieur de Prâlin & moi, voir Madame de Chappes, à la Guierche.

Le lundy vingt-troisiéme, nous vinmes à Montviront.

Le mardy à Chavigny, où nous sejournâmes le lendemain.

Le jeudy vingt-six nous logeâmes à Vernon.

Le vendredy à Champagnay S. Hilaire.

Le samedy ving-huit à Chivray, où l'armée sejourna le Dimanche, & moi je m'en vins, avec le Comte de la Rochefoucault, à Poictiers.

Le lundy trentiéme, nous vinmes loger à Verneüil.

Le mardy, premier jour de Decembre, l'armée vint loger à Maule, & y sejourna le lendemain.

Le jeudy troisiéme nous vinmes à Montignac, & le lendemain à Angoulême.

Le samedy cinquiéme nous vinmes à Château-neuf, où nous demeurâmes jusques au mercredy neuviéme, que nous vinmes loger à Barbesieux, où Monsieur de Guise arriva lendemain, avec six Compagnies de Chevaux legers, & amena deux Marêchaux de camp, Monsieur de Montigny & Monsieur de saint Geran. Le premier arriva devant lui, pour nous apporter les lettres du Roi, par lesquelles il nous mandoit de reconnoître d'orénavant Monsieur de Guise pour nôtre General.

Il sejourna à Barbesieux jusques au Dimanche treiziéme, qu'ils fit partir l'armée par un tems desesperé, & vint coucher à Beigne, où il fut contraint de sejourner le lendemain, pour laisser arriver les soldats, qui n'avoient pû arriver à cause du mauvais-tems.

Le mardy quinziéme, nous vinmes à Jonsac, où nous demeurâmes jusques au samedi dixneuf, que nous vinmes à Archac, & le lendemain à Coignac. Par les chemins, monsieur de la Rochefoucault ayant fait détourner monsieur de Guise, pour lui presenter trois cens chevaux, qu'il avoit mis sur pied, pour le chemin du Roi, il trouva qu'ils s'étoient débandez la nuit même pour s'en retourner chez eux; craignant les trois armées, à sçavoir la nôtre, celle qui marchoit avec le Roy, & celle des ennemis, qui étoient proche de leurs maisons. Nous demeurâmes à Coignac jusques au Jeudy vingt-quatre, que nous fûmes loger à Jarnac, & le lendemain, jour de Noël, à Marueil, & le jour d'aprés à Aigre, où elle sejourna le Dimanche vingt-sept, & monsieur de Guise y festina les Suisses. L'armée alla le lendemain à Ville-faignan. Le jour d'aprés à Sansay, & y demeura le trentiéme. Et le dernier de Decembre elle logea à Laiscay, d'où monsieur de Guise alla faire l'entreprise de saint Maixant, qui eut, si elle eut été executée comme il l'avoit proposée, mis afin à la guerre. Car il prenoit tous les Chefs de l'armée, qui y étoient venus tenter monsieur de Sully pour se joindre à eux; mais monsieur de saint Aignan, qui avoit ordre de gagner un pont, il se détourna, pour aller défaire quelques carabins; aprés quoi il fit sonner force fanfares; & cependant monsieur le Prince & les autres passerent sur ledit pont, & se retirerent en leur armée.

Monsieur de Guise se retira, voyant son en-

treprise faillie, aprés avoir été quarante heures à cheval, & vint coucher le deuxiéme Janvier à Cquay, ou je le vins trouver. Car j'avois été mandé par la Reine mere, de l'aller trouver à son passage d'Angoulême; pour la venir éclaicir d'un avis, que je lui avois donné, qu'infailliblement Monsieur de Vendôme étoit du party de Monsieur le Prince: ce qu'elle ne pouvoit croire: vû les asseurances contraires qu'elle en avoit. Lui ayant encore mandé, que je lui répondois que cela étoit, elle me manda que je la vinsse trouver, & à Monsieur de Guise qu'il me donnât congé: ce qu'il fit, & à Messieurs de Montigny & de la Rochefoucault aussi. Et partîmes d'Aigre le vingt-huit Decembre, & vinmes coucher à Angoulême. Mais le Roi avoit changé de dessein, & étoit allé à la Rochefoucault. Nous trouvâmes Monsieur de Crequi arrivé à Angoulême, qui se joignit à nous, & allâmes le lendemain vingt-neuf, coucher à la Rochefoucault, où nous trouvâmes leurs Majestez, qui nous firent fort bonne chere. Nous y vîmes la jeune Reine aussi.

Le mercredy troisiéme, je fus oüy au Conseil, où j'eus contraire Monsieur le President Janin, qui répondit de la fidelité de Monsieur de Vendôme; mais quand j'eus donné les lettres de plusieurs particuliers, qui écrivoient à leurs amis, qu'ils avoient charge, qui de Monsieur le Prince, qui de Monsieur de Longueville, ou du Maine, de se joindre à Monsieur de Vendôme, il cessa de l'opiniâter.

Nous demeurâmes encore le jeudy, dernier jour de l'an, à la Rochefoucault, où je ne passai pas mal mon tems; puis sur l'avis que nous eûmes, que Monsieur de Guise étoit allé à la guerre, nous partîmes deux heures avant le jour le Vendredy, premier jour de l'année 1616. & vinmes dîner à Ruffec, & coucher en un lieu,

d'où je ne me souviens du nom.

Et le lendemain samedy deuxiéme, nous arrivâmes à Coüay, peu aprés que Mr de Guise fut revenu de son entreprise au même lieu, où il sejourna, à cause que les ennemis voulurent donner une étrette à nôtre cavalerie legere, qui étoit logée à S. Sauvau; mais comme nous eûmes avis de leur venuë, ladite cavalerie se retira dans le quartier du Régiment de Piedmont, & le mauvais tems qu'il fit la nuit du 4 à 5. de Janvier, nous empêcha de les suivre, pour les charger à leurs retraite.

Nous allâmes le mercredy cinquiéme voir la Reine & le Roi sur les chemins, au partir de Sieuray, pour venir loger à un Château nommé N. où Mrs de Crequi, de la Rochefoucault & moi, eûmes congé de Monsieur de Guise d'aller.

Le mardy sixiéme nous allâmes à Lusignan, d'où il partit le lendemain, pour venir loger à Pamprou. Comme nous fumes au rendez-vous, toute la cavalerie demanda congé de s'en aller, ne leur étant plus possible de tenir la campagne en cette saison : & quelque priere que leur pût faire Monsieur de Guise, il ne leur pût persuader de leur donner plus que trois jours à demeurer auprés de lui. Comme nous fûmes logez à Pamprou, Monsieur de Guise se promenoit avec moi en colere, du refus des troupes de marcher, & demandoit mon avis de ce qu'il devoit faire. Je lui dis qu'il en devoit donner avis au Roi, & cependant les faire pratiquer, pour demeurer encore quinze jours de service aprés lesquels il me sembloit bien raisonnable qu'il les mit pour deux mois en garnison, veu la saison & le mauvais tems. Joint que les armées l'hyver rarement tiennent la compagne.

Comme nous étions sur ce discours, Monsieur de Vitry nous manda, qu'à un village à demy lieuë de leur quartier, & à une lieuë de Pam-

prou, nommé Nantueil, il y avoit trois Regimens des ennemis logez, qui ne se doutoient de rien; qu'il avoit fait monter à cheval la cavalerie legere, qui étoit avec lui: que la Compagnie des Gensdarmes du Roi, qui étoit prochaine, en avoit fait de même, & que dés qu'ils auroient son ordre, qu'ils les attaqueroient.

Nous montâmes à l'heure même à cheval, & y courûmes à toute bride, Monsieur de Prâlin, Monsieur de Schomberg & moy, avec quelques vingt chevaux. Monsieur de Guise suivoit. Lambert, Guitaud le jeune, & d'Escures ouvrirent la barricade du côté du village, & nous donnâmes dedans par un côté. Les ennemis se voyans surpris ne firent aucune resistance, & ceux qui purent, se jetterent dans l'Eglise, ausquels on donna la vie, aprés les avoir desarmez, & devalisez. En même tems que nous donnions par une avenuë, les chevaux legers donnerent par l'autre; & la compagnie des gendarmes du Roi, que Monsieur de S. Geran commandoit, fut tenuë en même tems en bon ordre par Monsieur de Guise à l'avenuë d S. Maixant, en cas que les ennemis voulussent venir au secours, ou que ceux qui étoient dans le village, qui se nomme Nantueil, pensassent à faire leur retraite à S. Maixant. On apporta à l'heure cinq drapeaux à Monsieur de Guise, & luy furent presentez cinq Mestres de Camp prisonniers, dont l'un étoit Monsieur de Beins, frere d'une des filles de la Reine. Monsieur de Schomberg apporta un desdits drapeaux, qu'il avoit pris en entrant. Nous ne perdîmes en ce combat que Monsieur de Chemeraut, qui fut tué, & Lambert blessé d'une mousquetade chargée de dragée, qui luy fit plus de soixante trous, dont neanmoins aucun ne fut dangereux. Nous revinmes de là coucher à Pamprou, où nous n'arrivâmes qu'il ne fût dix heures du soir.

Le vendredy huitiéme, l'armée prit le logement de la Motte S. Eloy, où nous demeurâmes le Samedy neuviéme, sur un avis que l'on donna à Monsieur de Guise, que Monsieur le Prince devoit venir la nuict suivante pour charger un de ses quartiers : cela fut cause de nous faire tenir toute le nuict dans le champ de bataille du rendez-vous de l'armée.

Le Dimanche dixiéme, l'armée alla loger à Lusignan, menée par Mr de Guise, & Messieurs les maréchaux de Camp, mais pour moy, avec Messieurs de Chevreuse, Crequi, la Rochefoucault, Brezieux, & toute la Noblesse, nous vinsmes coucher à Poictiers. Monsieur de Guise sejourna le lendemain onziéme à Lusignan, pour licentier l'armée qu'il envoya en garnison.

Le mardi douziéme, il fit marcher le reste, qu'il conserva en corps, pour s'en servir où besoin seroit, & logea à Montreüil-Bonny, & y sejourna le lendemain, avec ses Suisses, le canon & les vivres.

Le jeudy quatorze, le logement fut à Voüille.

Le vendredi quinze à Senechay, où elle sejourna le lendemain, pour le rigoureux tems de neige qu'il faisoit.

Le Dimanche dix-sept à Savigny, & le lundi dix-huit à Faye la vineuse, d'où les Suisses & le canon partirent le lendemain 19. Janvier, pour ramener l'artillerie à Poictiers, & y tenir garnison, & y entrerent comme la Cour en sortoit, par le plus fâcheux tems qui ait été depuis longue années.

Le jour auparavant, la Reine m'envoya querir comme elle étoit au conseil, & me dit comme le Roi avoit resolu de metre quinze cens Suisses en garnison à Poictiers, & qu'elle se promettoit, que je donnerois bon ordre à les faire aggréer par les habitans, avec l'assistance que Monsieur de la Rochefoucault & le Maire me

donneroient, & qu'à même tems que la Cour sortiroit, on les feroit entrer. Je connoissois assez quel peril c'étoit d'introduire une garnison à Poictiers, & m'excusay le plus que je pûs d'accepter cette commission ; disant à la Reine, que le Gouverneur de la ville & le Maire étoient plus que suffisans à cela : mais il fallut que j'eusse la corvée. Ce qui me reüssit plus heureusement que je ne me l'étois imaginé, & n'y eut jamais aucune sedition ni rumeur, tant à l'établissement qu'au sejour.

Je demeurai huit jours à Poictiers, aprés lesquels je fis resolution d'aller trouver le Roi & la Reine à Tours ; & pour cet effet, je vins à la Maison de Ville le mardi vingt-six, & voulus prendre congé de la Ville, avant que partir. Mais ils me dirent franchement, qu'ils ne me pouvoient laisser aller. Que sur la seule confiance qu'ils avoient euë, que je demeurerois avec les Suisses, ils avoient souffert que l'on les eût logez à Poictiers ; ce qu'ils n'eussent permis sans cela : & que la Reine leur avoit donné parole, que je ne partirois de Poitiers. Que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit d'en écrire à la Cour, de laquelle ils s'asseuroient que j'avois ordre de demeurer.

Je jugeay que de contester avec eux, ce seroit peine perduë. Je leur dis qu'ils en pouvoient écrire à la Cour & que j'en ferois ce que leurs Majestez me commanderoient, sans leur dire que je superséderoient, ou que je m'en irois, aussi l'assemblée de Ville se sépera, aprés avoir résolu d'écrire à la Conr, pour me faire demeurer. Et moy le soir même, je fis porter habillement, bottes, & tout ce qui m'étoit necessaire, au Fauxbourg, qui va à Châtelleraut, dans le logis du Colonel Galaty, auquel je manday, que le lendemain Monsieur le Comte de la Rochefoucault & moi irions dîner chez luy. J'envoyay

mêmes quelques chevaux, & monsieur de la Rochefoucault aussi, coucher au même Fouxbourg.

Le Mercredy vingt-six, le Colonel Galaty vint le matin nous prier à dîner; ce que nous luy accordâmes, & y allâmes débottez, & nos gens aussi, pour ne faire soupçonner nôtre partement. Aprés dîner, nous allâmes coucher à Châtelleraulr, laissant à monsieur d'Estissac de faire mes excuses, & de dire pour son frere, que dans huit jours il seroit de retour, nous vinmes coucher à Châtellerault chez monsieur de Biassac.

Le lendemain Jeudy vingt-sept, nous arrivâmes à Tours.

Le Vendredy vingt-huit de Janvier, je vins trouver la Reine à son dîner, qui avoit receu lettrres de Poictiers, pour m'y faire demeurer, & qui pensoit que j'y fusse encore. Aprés son dîner, elle vint en sa chambre, où arriverent peu aprés Messieurs le Comte de Guise & d'Espernon, & tant d'autres aprés eux, qu'ils firent enfoncer le plancer de la chambre, où je tombay avec vingt-sept autres personnes, du nombre desquels Monsieur le Comte, d'Espernon, de Villeroy, Damont & plusieurs autres, tomberent aussi.

La Reine demeura sur une poutre qui tint ferme, & passant par dessus son lit, sortir de la chambre. Je fus blessé à l'épaule & à la cuisse, & eux deux des petites côtes enfoncées, dont je me suis senty long-tems depuis. Nous demeurâmes trois mois à Tours, pendant lesquels l'on traitoit de la paix à Loudun, où Monsieur le Prince & ceux de son party étoient assemblez. Il y tomba malade à l'extremité, dont par la grace de Dieu il échappa, & fut la paix concluë, aprés plusieurs allées & venuës des Commissaires. Avant laquelle je diray trois choses : l'une, que la Reine fut avertie

par lettres de Monſieur le Pont-Chartrain, Secretaire d'Etat, qui étoit l'un des deputez de la part du Roy, que Monſieur le Chancelier faiſoit inſtance vers Monſieur le Prince, pour faire que l'on demandât par la paix qu'il ſeroit conſervé dans ſa charge. La Reine me le dit & moy qui étois amy & ſerviteur de Monſieur le Chancelier, ſuppliay la Reine de me permettre de lui faire ſçavoir, afin qu'il s'en pût juſtifier ou excuſer : ce que la Reine, aprés pluſieurs difficultez, me permit; car elle haïſſoit lors ledit ſieur Chancelier. Je lui fis dire ce que je ſçavois par Monſieur le Clerc, premier Commis de Monſieur de Puiſieux, ſon fils; & ledit Monſieur le Chancelier étant venu aprés dîner au conſeil chez la Reine, me vint dire, Monſieur, je vous remercie de toute mon affection, de l'avis que vous m'avez fait donner par le Clerc, & vous en demeure obligé; bien que l'on m'aye dit que c'étoit vous qui aviez donné cet avis à la Reine; mais je ne l'ay pas voulu croire, & vous dis encore une fois, que je m'en reſſens vôtre obligé. Je fus bien étonné de voir, qu'il eût pris avec la main gauche; ce que je lui avois donné avec la droite, & picqué de ſa réponſe, je lui dis. Mr, je vous ay donné cet avis pour voſtre interêt particulier, & non pour le mien, pour lequel maintenant je vous feray voir, que je ſuis plus franc & plus noble que vous ne m'eſtimez. Vous ſçaurez de la propre bouche de la Reine, qui lui a donné. Alors il me fit mille inſtances de ne le point faire, & que je le ruinerois. Il me pria même d'avoir pitié de ſa fortune, que je mettrois en compromis par cette action : mais il n'y ſceut rien gagner. Car la Reine s'étant apperçeuë de nôtre conteſtation, s'approcha pour en ſçavoir la cauſe, & lors je lui dis. Madame, ſi vôtre Majeſté

n'affermit ma réputation par son témoignage, elle est ébranlée dans l'esprit de Monsieur le Chancelier, qui croit qu'un avis que je lui avois donné, & que j'avois appris de vôtre Majesté, & dont je lui demande pardon de l'avoir découvert, est venu de mon invention, ou-bien que c'est de moy de qui vôtre Majesté l'avoit appris.

Alors la Reine lui dit. Monsieur le Chancelier, vous payez en mauvaise monnoye les bons offices que l'on vous fait. J'ay été avertie ce matin par Pont-Chartrain, à qui Monsieur de Boüillon l'a dit, que vous vous faisiez recommander à Monsieur le Prince, pour être compris dans le traité de la paix, & Bassompierre m'a fait de fortes instances, pour vous en pouvoir avertir; afin que vous vous en pussiez justifier, & cependant vous l'accusez de ce, dont vous lui devez être obligé.

Jamais homme ne fut plus surpris qu'il fut à l'heure, & tâcha de faire de foibles excuses, en disant qu'il n'avoit point fait ce dont Monsieur de Boüillon, qui lui vouloit mal de longue main, l'avoit accusé, mais dés l'heure l'on jugea bien qu'il ne demeureroit pas longtems sur ses pieds.

L'autre chose, que le Roi se resolut de faire à Tours un regiment complet de ses gardes Suisses, & qu'ils vinrent faire la premiere garde devant son logis le mardy douziéme mars.

La troisiéme, que pendant que la paix se traitoit, la Reine tenoit souvent conseil sur les choses qu'elle avoit à répondre, pour rejetter ou accorder, & que messieurs les President Janin & Chancelier amenoient avec eux des Conseillers de robbe longue, comme messieurs de Vie, de Caumartin, de Refuges & autres, sans qu'auqu'un Seigneur y fut appellé.

Or cét hyver un chacun avoit renvoyé son

train, & n'y avoit que Monsieur de Crequi & moi qui tenions table splandide & magnifique, lui à dîner, & moy à souper reglement, où tous les autres se trouvoient. Un soir aprés souper, Messieurs ce Montigny, Prâlin, Bethunes, S. Geran, S. Aignan, Crequi, S. Luc & quelques autres m'appellerent, pour être aussi de la partie, & se plaignirent de l'indignité qu'ils recevoient, de n'être appellez à la résolution de la paix, comme ils étoient employez aux hazards de la guerre, & qu'il faloit que nous allassions le lendemain ensemble faire nos plainte à la Reine, & que Monsieur de Montigny étoit prié de la compagnie, comme étant le plus vieux, de porter la parole, & si je ne voulois pas être de la partie.

Je leur répondis, que ce m'étoit honneur d'être d'une si honnête bande, & que je leur étois obligé, mais que je les suppliois, bien que le plus jeune, me permettre de leur dire, que peut-être la Reine n'avoit point de coulpe à cela, & que c'étoient ses Ministres, qui introduisent les gens de leur robbe à nôtre exclusion, & comme nous ne nous en demenions point, la Reine ne pensoit pas aussi que nous y pensassions. De plus, que de venir ainsi tous en corps parler à son Maître, bien que ce soit avec juste cause, n'est jamais approuvé bon par eux, qui prennent ces plaintes publiques, non prevenuës, pour des monopoles; & qu'au moins luy devions nous faire sçavoir precedemment, que nous desirions parler à lui sur ce sujet, & que nous le supplions de nous donner une benigne audiance. Ma proposition fut approuvée de la compagnie, qui me chargea de sçavoir de la Reine, quand il lui plairoit nous oüir. Ce que j'acceptai, & le lendemain matin vins à l'anti-chambre de la Reine, & lui fis dire par Seluage, sa femme de chambre, que j'avois à lui parler. El-

le me fit entrer comme elle se coiffoit, & receut favorablement ce que je lui dis, & Barbin, qui étoit present, lui dit, que nous avions raison, & que la Reine ne devoit pas avoir appellé les autres Conseillers sans nous, & qu'il eut été plus juste de nous appeller sans eux, parce que nous avions les principales charges de la guerre, & y exposions nos vies pour luy acquerir la paix; de laquelle il étoit raisonnable que nous fussions aussi participans.

La Reine me commanda de leur dire, qu'ils vinssent au sortir de sa Messe, non pour avoir audiance, mais pour lui donner conseil, & leur dire, que quand elle voudroit choisir des Conseillers d'épée ou de robbe, elle prefereroit toûjours les premiers aux autres, & beaucoup d'autres belles paroles, & leur commanda de s'y trouver l'aprédînée : mêmes donna charge à Seneterre de les aller avertir de s'y trouver toutes les fois que le conseil s'assembleroit. Elle me dit en suitte, & à Barbin, qui étoit-là, comme Monsieur de Villeroi lui avoit gardé un paquet, & au Maréchal d'Ancre, pour la conclusion de la paix; qui étoit qu'aprés avoir tout accordé, Monsieur le Prince avoit fait deux nouvelles demandes; sçavoir que quand il seroit à la Cour il eut la plume, c'est-à-dire, qu'il signât les Arrêts du Conseil, l'arrêté de la semaine aux finances, & les comptes de l'Epargne, ce qui étoit directement contre l'autorité du Roy & la sienne.

L'autre, qu'il plût à leurs Majestez tirer Monsieur le Marêchal d'Ancre de Picardie, pour le bien & la conservation de la paix; attendu l'incompatibilité de Monsieur de Longueville & dudit Marêchal, & qu'elle voyoit bien que cela sortoit de la boutique de Monsieur de Villeroy, comme une piéce de sa façon, pour faire du mal au Marêchal d'Ancre, qu'il

haïssoit : ce que M. Barbin confirma & anima autant qu'il pût la Reine contre ledit Villeroy, lequel en même tems fit dire à la Reine qu'il étoit en son anti-chambre, attendant de lui pouvoir parler.

Barbin dit alors à la Reine, Madame, oïez-le sans montrer aucune alteration, & puis demandez lui son avis là-dessus: & s'il vous dit qu'il vous conseille d'accorder ces deux dernieres demandes, il découvrira manifestement sa fourbe, qu'il a voulu jusques à maintenant couvrir. Si aussi, comme je pense, il déconseille à vôtre Majesté de leur accorder, vous direz tantôt au conseil tout haut, que vous refusez les propositions, & ce par le conseil & l'induction de Monsieur de Villeroi, qui ne l'oseroit nier, car vôtre Majesté lui maintiendra, & Monsieur de Basompierre & moi vous serviront de témoins. Et ainsi vôtre Majesté renvoyera la fléche contre lui, qu'il avoit tirée sur vous, & le décréditerez par ce moyen auprés de son amy Monsieur de Boüillon.

La Reine embrassa cét avis, & fit aussi-tôt entrer Monsieur de Villeroy, auquel elle fit fort bon visage, & luy dit, Pauvre homme, vous avez bien de la peine à aller & venir si souvent, & peut-être enfin ny gagnerez-vous rien, ny pour nous, ny pour vous: puis le mena auprés de la fenêtre, où Barbin & moy étions, qui nous voulûmes retirer; mais elle nous dit, ne bougez, vous en pouvez bien être. Puis elle dit à Monsieur de Villeroy: vous me venez porter le dernier plat pour mon dessert. Monsieur le Prince veut être le Regent: il veut avoir la plume; & Monsieur de Longueville veut être absolu en Picardie, dont il veut chasser le Marêchal d'Ancre; & ce qu'ils m'envoyent raporter par vous, je le sçay bien: car Phelippeaux, c'étoit Pontchartrain, me l'a mandé.

Madame, lui dit-il si je sçavois aussi bien vô-

tre résolution, que vous êtes informée de ma proposition, je serois tout prêt à partir pour leur aller porter de vôtre part. Alors la Reine lui dit, hé bien, Monsieur de Villeroy, que vous en semble ? dois-je encore passer cela, pour le bien de la paix; ou rejetter ces articles, comme impertinens ? dites m'en librement vôtre avis, avec les raisons qui me doivent porter à l'un ou à l'autre; afin que tantôt au conseil j'en puisse mieux parler, comme y étant preparée.

Monsieur de Villeroy lui dit ; Qu'il seroit bien empêché de lui dire, & qu'il n'étoit pas tout son conseil, mais la moindre partie d'icelui. Que tantôt il lui feroit sa proposition, & puis qu'en son rang il lui en diroit son avis, comme un autre, selon la conscience, & selon que Dieu l'inspireroit pour le bien du service du Roy, & de l'Etat. Non, dit la Reine, j'en veux presentement vôtre avis. Lors comme il se vit pressé, & en état de ne pouvoir plus reculer, il lui dit. Oüy, Madame, je le dirai franchement à vôtre Majesté, pourvû qu'elle me promette de l'écouter jusques à la fin : puis commença en cette sorte.

J'ay toûjours bien creu, Madame, que Monsieur le Prince & ses associez, garderoient au fond de leur sac quelque article, qu'ils ne proposeroient que lors que tous les autres seront resolus, & que cet article mettroit vôtre Majesté en état, si elle le refusoit, de faire croire à tout le monde, que non les interêts de l'Etat, mais le vôtre particulier, auroient occasionné la rupture du traité. Mais je ne pensois pas qu'elle en deût être quitte à si bon marché que ces deux derniers, que vôtre Majesté a déja sçeu, qu'ils ont proposé à Messieurs vos Commissaires, & que par leur ordre je vous viens apporter : lesquels, Dieu aydant, n'empêcheront point, qu'une bonne paix ne soit terminée, & parachevée, au bien de la France & du Roy. Le pre-

mier est de la plume, qui regarde Mr le Prince, & qui semble choquer l'autorité de vôtre Majesté : l'autre est l'avantage de Mr de Longueville, & au préjudice de Mr le Maréchal d'Ancre, lequel ils desirent retirer de Picardie, lui souhaitans ailleurs tous autres honneurs & charges ; ce que je conseille à vôtre Majesté d'acepter, & qui est à vôtre avantage. Car vous le logerez & établirez en quelque autre Province aussi-bien ou mieux qu'en celle-là. Vous en pourrez retirer des personnes, qui ne sont pas si affidées à vôtre service, & à même tems donner les charges, que mondit sieur le Maréchal y avoit à quelque autre bon & fidelle serviteur, qui fera contenir Monsieur de Longueville en son devoir, aussi bien qu'eût pû faire Monsieur le Maréchal, lequel sera loüé d'avoir cedé ses propres interêts, & son établissement au bien de la paix, & vôtre Majesté aura témoigné, à bon marché, que vos serviteurs & creatures particulieres ne vous sont point si cheres, que le repos de l'Etat. Voila mon avis quant à ce point.

Et pour celuy de signer les Arrêts du Conseil, & les comptes de l'Epargne, que Monsieur le Prince demande, je vous conseille aussi, Madame, de lui accorder, sans regret n'y dispute, car cela ne vous touche point : où s'il vous touche, c'est à vôtre avantage, & voicy où je me fonde. Que Monsieur le Prince viendra à la Cour, ou n'y viendra point. S'il n'y vient point il ne vous demande rien, & ne lui acordez rien : ou il y viendra, & je fais encore cet autre dilemme, ou il despendra absolument de vous, ne respirera que vôtre obeyssance, & d'accomplir tous vos ordres & commandemens. En ce cas vous aurez grand avantage d'avoir à vôtre devotion un premier Prince du sang, tres-habile & tres-entendu aux affaires, & y aurez aquis un bon serviteur & perdu un mauvais en-

nemy : ou bien il persistera en ces mauvaises intentions, continüera ses brigues & ses pratiques, & tâchera d'empieter yôtre autorité, ou de la partager. En ce cas vous ne devez point craindre de mettre une plume en la main d'un homme, dont vous tiendrez le bras. Il n'eût pas plûtôt achevé son discours, que Barbin, qui étoit d'ailleurs un homme fort retenu & respectueux, vint éfrontement, ce me semble, prendre le bras de la Reine, qu'il lui serra, & lui dit, Madame, voila le plus grand conseil, & du plus grand personnage que vous sçauriez trouver, auquel il vous faut tenir, & n'en point chercher d'autre : car c'est l'unique que vous pouvez prendre. Je m'étonnay de ce subit changement de Barbin, & plus encore, quand j'ouïs la Reine dire : vrayment Monsieur de Villeroy, vous m'avez donné un bon conseil, & comme bon serviteur de l'Etat du Roi & de moi : aussi m'y tiendrai-je, & je vous en remercie. Puis se mit à parler d'autres affaires, & je me retiray, pour dire à ces Mrs qui m'attendoient chez moy, qu'ils vinssent parler à la Reine au sortir de la Messe, laquelle les contenta au delà de leurs propres desirs. Et aprés la Reine ayant tenu un grand conseil, où nous assistâmes, comme Monsieur de Villeroi eut fait sa proposition, que chacun trouvoit n'être recevable, la Reine sans en attendre ni faire demander les opinions, nous dit, Messieurs : Si j'ay jusques à cette heure contesté, debatu, ou refusé plusieurs articles, qui avoient été proposez, pour parvenir à une bonne & ferme paix, je l'ay fait pour l'interêt du Roy & de l'Etat, qui m'est cher à l'égal de ma vie, & me réjoüis maintenant qu'il ne tienne plus qu'aux interêts de mes particuliers serviteurs ou de moi, qu'elle ne s'accomplisse, lesquels je cede & quite de bon cœur, pour le repos tant desiré du Royaume. C'est

pourquoy je ne feray point demander les opinions, pour sçavoir ce que l'on devra faire là-dessus, car j'accorde l'un & l'autre de bon cœur, & Monsieur de Villeroi pourra s'en retourner demain au matin, & leur rapporter les articles acceptez en la même forme, qu'ils me les ont demandez. Ainsi la paix fut concluë peu de tems aprés Pâques. On ôta les Sceaux à Monsieur le Chancelier, qui fut renvoyé en sa maison, & à l'arrivée du Roi à Paris, Monsieur du Vair fut fait Garde des Sçeaux.

La Cour partit de Tours pour aller se tenir à Blois, laissant Monsieur de Guise, avec les Chefs de l'armée à Tours, pour être en état, en cas que Monsieur le Prince n'eût effectivement desarmé; ce qu'il fit promptement: & lors tout tourna à Blois, & delà à Paris, où l'on attendit quelque tems Monsieur le Prince, Monsieur de Vendôme, du Mayne, & de Boüillon y étans precedemment arrivez Monsieur le Maréchal d'Ancre demeura quelque tems à Lesigny, où nous allâmes le voir. Il fit battre par ses valets de pied un certain Cordonnier, qui étant Capitaine de son quartier, lui avoit refusé la sortie de la porte de Bussy, où il commandoit pendant la guerre. Les laquais furent pris par le peuple, & pendus à deux jours delà devant la boutique dudit Cordonnier. Enfin Monsieur le Prince arriva, qui fut conduit jusques au Louvre par quantité de peuple. En ce tems-là le Marêchal d'Ancre étoit fort mal voulu à Paris. Messieurs du Mayne & de Boüillon le ménaçoient de l'aller attaquer jusques à Lesigny, où il se tenoit, & mêmes avoient fait une entreprise de l'y petarder; que néanmoins ils ne purent executer. Ledit Marêchal sçachant Mr le Prince arrivé, me manda qu'il venoit le jour même à Paris, & que je l'obligerois de le venir prendre à trois heures, même à la porte saint An-

Antoine : ce que je fis avec trente chevaux, & passâmes devant l'hôtel du Mayne. Il avoit avec lui quelque quarante chevaux, sans les miens. Je lui prêtay un petit barbe, sur lequel il monta, & aprés avoir salué la Reine, il monta à cheval, & pouvions être cent chevaux lors que vînmes à l'hôtel de Condé, trouver Monsieur le Prince, où il demeura une heure.

Nous trouvâmes en entrant le Cordonnier, qui avoit été battu de ses gens qui en avoient été pendus, lequel sortoit en même tems, pour venir émouvoir son quartier contre ledit Maréchal, mais il n'en pût venir à bout. On nous dit, qu'en retournant nous trouverions le Pont-neuf occupé, & à cette occasion je me mis devant avec ce que je lui avois amené d'hommes, & lui me suivoit à deux cens pas prés, voulant, en cas que la partie ne fût pas égale, s'en retourner à l'hôtel de Condé, de là prendre party ; mais il ne s'y trouva personne.

Peu de jours aprés Monsieur le Milord du Hay, maintenant Comte de Carlile, arriva, avec une Ambassade magnifique de la part du Roy de la grande Bretagne, à dessein, ce disoit-on, de demander pour le Prince de Galles une des filles de France, mais voyant les broüilleries, qui survinrent depuis, il s'en desista. Il fut receu avec toute la sumptuosité du monde. Chacun lui fit de grands festins, & ensuitte de beaux presens. Il avoit quantité de Noblesse Angloise avec lui, & entr'autres le Comte de Holand, que lors on nommoit Monsieur Riche, & Goring. Durant les bonnes receptions qu'on lui faisoit, les brigues de la Cour continuoient. Monsieur le Prince étoit de grande authorité, & tous les grands étoient de sa cabale & ses partisans. Monsieur de Guise même s'étoit mis de son côté, sur le pretexte du

mécontentement, que chacun avoit du Maréchal d'Ancre, & de sa femme ; lequel eut l'assurance de se venir tenir en sa maison du Fauxbourg saint Germain. Vray est que c'étoit sur l'asseurance, que Monsieur le Prince lui avoit donnée, de le maintenir.

Il fit en ce tems-là aussi un tour bien hardy, le jour que Monsieur le Prince faisoit son festin au Milord de Hay, que tous les grands de la Cour, qui étoient ses ennemis jurez, y étoient conviez. Il vint avec trente Gentilshommes trouver Monsieur le Prince dans la salle même du festin, où ils étoient tous, & aprés lui avoir parlé assez long-tems, il prit congé de lui, & s'en retourna à son logis ; tous ces Messieurs le morgant, & lui eux.

Ils mirent force propos en avant de le tuer lors, mais ce fut sans effet. Le lendemain Monsieur le Prince l'envoya querir, & lui dit, qu'il avoit eu beaucoup de peine de contenir ces Princes & Seigneurs le jour precedent, qui le vouloient attaquer, & qu'ils l'avoient tous menacé de l'abandonner, s'il ne quittoit sa protection. C'est pourquoy il lui declaroit, qu'il ne pouvoit plus le maintenir, & qu'il lui conseilloit de se retirer en Normandie, où il étoit Lieutenant General. Ce qui étant entendu par luy, il s'en vint au Louvre prendre congé de la Reine mere, puis du Roy, & partit le lendemain matin.

Il ne se peut dire comme ce département decredita la Reine, lors qu'on vit qu'un sien serviteur n'avoit trouvé de l'assurance à Paris que tant qu'il avoit plû à Monsieur le Prince ; & combien cela augmenta la réputation & l'autorité de Monsieur le Prince.

Il arriva en ce tems-là, que la Reine fit sortir de prison Monsieur le Comte d'Auvergne, qui dés l'année 1605. avoit été condamné à

avoir la tête tranchée, & lequel le feu Roy, ainsi que je lui ouys dire en ce tems-là, à la consideration que le Roy Henry III. son predecesseur, lui avoit particulierement recommandé en mourant, & Monsieur le Grand aussi, voulut convertir sa condemnation en prison perpetuelle, sans néanmoins infirmer la sentence. Et peu de jours aprés, Monsieur de Longueville, qui aprés la paix jurée, sans passer à la Cour, s'étoit retiré en son Gouvernement de Picardie, voyant que contre ce qui avoit été convenu par le traitté de paix, Monsieur le Marêchal d'Ancre conservoit encore le Gouvernement de Peronne, fit entreprise dessus le Château & la Ville, qu'il prit en trois jours, pour le peu de soin ou de verdeur de ceux, que ledit Marêchal avoit mis dedans. Cela apporta un nouveau trouble à la Cour. La Reine dépêcha Monsieur d'Angoulême avec quatorze compagnies des Gardes Françoises, & la cavalerie qui étoit la plus prochaine, pour investir la place, & Monsieur le Prince étant venu trouver la Reine, lui offrir son service en cette occasion; suppliant néanmoins, qu'avant rien déclarer ni entreprendre contre Monsieur de Longueville, elle y voulût envoyer Monsieur de Boüillon de sa part, lequel se faisoit fort de faire remettre toute choses en l'état qu'elles étoient avant ladite invasion.

La Reine, qui avoit dessein de se saisir de Monsieur le Prince, & de ses associez, consentit à cette proposition, & Monsieur de Boüillon partit le jour même. La Reine fit semblant de vouloir aussi envoyer au siege de Peronne quatre compagnies de Suisses, mais sous main, elle me commanda de les retarder. Ce qui donna aussi soubçon à Monsieur le Prince, c'est que le Roi nomma à Monsieur de Crequi, les quatorze compagnies qui y devoient aller, sans lui

en laisser le choix, comme il avoit accoutumé, & les six Capitaines qui demeurerent, étoient tous ceux de qui la Reine se fioit le plus. Elle fit aussi semblant d'y envoyer la compagnie des Gendarmes, qui étoit en garnison à Nogent, & la fit passer proche de Paris, le jour qu'elle fit arrêter Monsieur le Prince, pour être prête en cas qu'elle en eut besoin.

Cependant Monsieur le Nonce tâchoit de racommoder, & pacifier les choses, autant qu'il pouvoit; parlant tantôt à Monsieur le Prince, tantôt à Messieurs de Guise, de Vendôme, & du Mayne, tantôt à la Reine, pour aviser de mettre les affaires en une bonne assiette. Quant à Monsieur le Prince, il étoit porté au bien, desirant la paix, & de demeurer en bonne intelligence, & même déferance avec la Reine mere; mais ces partisans ne pouvoient souffrir leur réünion, & les avoit à combatre, & à se porter à leurs desseins, ou les perdre, & les quitter: car ils lui mettoient souvent le marché à la main, le menaçant de se reünir avec la Reine, qui les en faisoit, à ce qu'ils disoient, pressemment solliciter.

Monsieur de Sully, qui desiroit le bien & la conservation de l'Etat, se maintenoit avec les uns & les autres, tâchant de les mettre bien, autant qu'il pouvoient subsister en l'état où elles étoient, en avertissoit quelque fois la Reine mere, quelquefois Monsieur le Prince. Et un jour, Vendredy, vingt-sixiéme d'Aoust, Monsieur de Sully demanda le soir Audiance à la Reine, en laquelle il fit voir que les choses ne pouvoient encore subsister huict jours en l'état où elles étoient reduites, & qu'au balancement, où elles étoient, il étoit infaillible que toute l'autorité tomberoit entre les mains de Monsieur le Prince, ou qu'elle demeureroit aux siennes, si elles la sçavoit retenir. Que deux puis-

ſances ſi grandes ne ſe pouvoient compatir. Que les grands & le peuple penchoient du côté de Mr le Prince. Que ſon autorité diminuoit depuis l'entrepriſe de Monſieur de Longueville, & le partement du Maréchal d'Ancre, & toute la puiſſance à Monſieur le Prince, dans les affaires & conſeil. Finalement qu'il ne la tenoit pas aſſurée dans Paris, & qu'elle ſeroit mieux avec mille chevaux à la campagne, avec ſes enfans, que dans le Louvre, en l'état où étoient les eſprits des grands & du peuple. Qu'il avoit creu être de ſon devoir, & des obligations qu'il avoit au feu Roi, de lui montrer ce que deſſus, ne pouvant y apporter avec ſa vie un autre remede, qu'il l'employeroit volontiers, ſi par ſa perte il pouvoit ſauver le Roi, Elle & l'Etat. Et enſuite il prit congé d'elle la supliant de penſer à ce qu'il lui venoit de dire, & qu'en cas qu'elle n'y aportât le remede convenable, il proteſtoit de tout le mal qui lui en aviendroit; & qu'elle ſeule en ſeroit la cauſe, puis qu'elle en avoit été avertie, & que ce mal étoit preveu.

La Reine répondit, que force gens l'avertiſſoient du mal, mais que perſonne ne lui donnoient avis du remede, & moins encore l'aidoit à l'aſſoupir. Qu'elle faiſoit humainement tout ce qui lui étoit poſſible pour le bien de l'Etat, mais qu'il ne plaiſoit pas à Dieu de benir ſon travail, ny aux hommes de reconnoître ſes bonnes & ſaintes intentions, ni d'y concourir. Qu'à ce ſujet elle avoit donné la plume à Monſieur le Prince: à ce même ſujet dépoüillé le Maréchal d'Ancre de l'établiſſement qu'il avoit en Picardie, enſuite, voyant qu'il n'étoit pas agréable aux grands elle l'avoit éloigné. Qu'elle faiſoit de grands biens à un chacun, & mal à perſonne, & qu'elle ne ſçavoit plus que faire autre choſe que ce qu'elle avoit fait. Qu'il aviſât lui-même à lui donner quelque bon con-

seil là dessus, & qu'elle seroit bien aise de le suivre, s'il étoit au bien du service du Roi.

J'entray peu aprés à sa chambre, qui étoit à l'entresalle du Louvre, & lui dis que tous ses serviteurs s'étonnoient d'un assoupissement, qu'ils voyoient en elle, pendant que l'on empietoit son autorité. Que cela décourageoit les gens de bien, & animoit les autres à se jetter à bride abatuë dans le party de Monsieur le Prince, qui s'étoit tellement relevé depuis son arrivée à Paris, que l'on le tenoit plus puissant qu'elle, & cependant qu'elle s'endormoit lors qu'elle se devoit le plus éveiller. Qu'elle pardonnât à mon zele, qui avoit causé mon éfronterie de lui parler si librement, mais que je la suppliois tres-humblement de considerer avec ma parole mon intention.

Elle me dit, qu'elle me remercioit de l'avis que je lui donnois. Qu'elle me tenoit pour bon serviteur du Roy & le sien, & qu'elle s'en assuroit. Que je devois croire aussi, qu'elle ne dormoit pas comme je pensois, mais qu'il y avoit certaines choses, qu'il falloit que le tems accommodât. Que cependant il falloit que je persistasse en la bonne affection, que j'avois à son service, & que les Dames ne me fissent rien faire à son préjudice ; parce que celles que j'aimois, en étoient éloignées.

Cependant la Reine ne laissoit pas de songer à ses affaires, & se preparoit pour prendre Monsieur le Prince prisonnier, avec les principaux de ses partisans, & ne se confioit de son dessein, qu'à la seule Marêchalle d'Ancre, & à Barbin, lequel avoit fait quelque connoissance à Bourdeaux avec Monsieur de Themines, qui l'avoit connu (dans la contrarieté & repugnance, que faisoit Monsieur de Roquelaure de tout ce que l'on desiroit de lui, & les formes & honneurs de Monsieur de Montespan)

qui étoit homme facile à entreprendre, ce qu'on lui offroit, & qui l'avoit prié, qu'en cas que la Reine eût affaire d'un homme pour une grande & perilleuse execution, qu'elle le voulût employer. Qu'il lui offroit sa vie, sans aucune réserve, & qu'elle fit état de lui, pour executer la capture de Monsieur le Prince. Et l'ayant proposé à la Reine, ensuitte de l'avis, que je lui avois donné, & que j'ay dit ci-dessus que lui donna Monsieur de Sully, qu'elle ne feignît point de mettre la plume à la main d'un homme, dont elle tenoit le bras, lui proposa Themines, pour l'execution, en cas qu'elle fut forcée, & quelque tems auparavant l'avoit mandé, & ce même jour vingt-quatriéme Aoust il arriva.

Le Samedy vingt-septiéme le Milord de Hay eut une Audiance privée au cabinet de son apartement en bas, en laquelle il la pria de faire que Monsieur d'Espernon se retirât du païs d'Aunix, où il étoit entré, & lui dit, que les Rochellois demanderoient aide au Roy de la grande Bretagne; laquelle il ne leur pourroit pas denier, si on les troubloit en leur Religion.

La Reine, qui s'attendoit qu'il lui deût faire ouverture du mariage de sa fille, fut bien fort étonnée de voir une si contraire harangue, & ne lui répondit qu'en paroles generales: qu'elle donneroit ordre de contenir chacun en son devoir & en l'obeïssance du Roy, en telle sorte que le Roy de la Grande Bretagne ne seroit point en peine d'y intervenir. Ce jour là je m'embarquay avec une, dont je devins ensuite amoureux.

Le Dimanche vingt-huitiéme, Monsieur le Nonce vint trouver la Reine, pour lui dire, qu'il ne voyoit pas jour pour aucun accommodement avec elle des Princes avec lesquels il

avoit parlé, mais qu'il ne se desesperoit pas de Messieurs de Guise freres, en cas que la Reine fit quelque avance de bonne chere, & principalement à Madame la Princesse de Conti, leur sœur, qui avoit eu deux jours auparavant quelque prise avec la Maréchalle d'Ancre, dont elle étoit animée.

La Reine le pria de continuer cette pratique, & d'offrir à Monsieur de Guise la charge de Maréchal de Camp general, en cas qu'il voulût quitter avec les autres toutes pratiques.

Le même Dimanche, vingt-huict, la Reine me commanda de faire demeurer les quatre compagnies de Suisses, qui étoient destinées pour le siége de Peronne, & quelque commandement que j'en eusse par écrit ou verbal, d'elle, ou du Roi, quand même l'un ou l'autre feroient semblant de s'en mettre en colere, que je dilayasse de jour en jour de les faire partir.

Le Lundi vingt-neuviéme, Monsieur de Boüillon vint de Peronne, qui apporta des longueurs & remises, & cependant lors qu'il fut avec Mr de Longueville dans Peronne, il lui marqua les lieux qu'il devoit faire remparer, & en quelque forme il lui dicta la réponse, qu'il devoit faire au Roi.

Le lendemain Mardi trentiéme il fut rendre compte à la Reine de ce qu'il avoit negotié avec Monsieur de Longueville, & fut l'affaire remise à une autre jour, pour en traiter. Mais la Reine, qui voyoit que les brigues des Princes s'augmentoient de jour en jour; que le nombre de ceux, qui se jettoient dans leurs cabales croissoit; se voulant assurer davantage des principaux Seigneurs & Officiers de la Cour, nous envoya querir l'un aprés l'autre, & nous fit faire de nouvelles protestations de la bien servir, & de ne s'attacher à aucune ligue ou pratique, outre celle de sa Majesté.

Le dernier jour d'Août la Reine avoit pris quelque petite medecine, qui lui fit tenir le lict. Ce qui n'empêcha pas que Monsieur le Prince, Monsieur de Vendôme, Monsieur du Mayne & Monsieur de Boüillon, qui s'en alloient dîner chez Monsieur le President Janin à Chaillot, ne la vinssent trouver sur les dix heures du matin, pour quelques affaires. Ils n'avoient avec eux que chacun leur Ecuyer, & furent plus d'une heure & demie seuls dans la chambre de la Reine. Il prit opinion à Barbin, que le tems étoit tout propre, pour les arrêter tous quatre, & que Dieu les avoit fait venir en cet état, pour les mettre entre les mains de la Reine. Monsieur de Themines étoit dans la chambre du Marêchal d'Ancre, qui lui parloit, & avoit avec lui cinq ou six braves hommes. Il arriva que je me trouvay par hazard dans le Louvre, & que Barbin me vit, qui m'appella, & me dit, que la Reine lui avoit commandé de me dire, que j'attendisse là, & qu'elle me vouloit parler, & même me fit monter à la chambre de la Marêchalle, sans que lors je sceusse ou me doutasse de rien.

Et en ce même tems la garde des Suisses se levoit, m'ayant demandé ce que c'étoit que tous ces tambours Suisses, qui battoient je lui dis que c'étoient les deux Compagnies, celle qui entroit & qui sortoit de garde. Il me dit lors, mandez leur sous main qu'elles s'entretiennent là jusques à ce que vous y veniez. Ce que je fis, & leur mandai, que je les voulois voir, & qu'elles m'attendissent en bataille. Lors je me doutai de quelque chose, & plus encore, quand dés qu'il eût parlé à la Marêchalle d'Ancre, elle s'en alla trouver la Reine, & à ce que j'ai sceu depuis, ayant toussé à la porte de son cabinet, la Reine l'entendit, qui étoit hors du lict, mais en coiffure de nuict,

la vint trouver feignant d'aller à la garderobbe. La Maréchalle lui proposa, que le tems ne seroit jamais plus à propos, pour d'un coup de tirasse prendre ces quatre personnes. Que Monsieur de Themines étoit là avec six braves hommes, dont il répondoit. Que j'avois deux Compagnies de Suisses devant le Louvre. Que ces Messieurs n'avoient que leurs Ecuyers avec eux. Qu'elle avoit quarante de ses Gardes dans le Louvre, les Archers de la porte, & les Suisses du corps à sa devotion, & qu'ils seroient arrêtez deux heures avant que l'on s'en apperçeût, pendant lesquelles, le Roi, qui étoit aux Tuilleries, reviendroit, & que je pourois encore faire revenir quinze cens Suisses, qui seroient incontinent icy.

La Reine écouta cette proposition, la jugea bonne en plusieurs choses, & de facile execution; mais comme la resolution aux affaires non prevenuës manque souvent: que la Reine attendoit le lendemain deux cens hommes d'armes de sa compagnie, avec lesquels, si elle se sentoit pressée du peuple, elle se pourroit retirer à Nantes; au milieu du battaillon Suisse avec le Roi, Messieurs & Mesdames; joint que le Roi n'étoit pas present, pour authoriser une si grande capture, & que même on le pourroit troubler à son retour, n'ayant aucune autre personne prés d'elle, elle aima mieux remetre l'affaire au lendemain, que de l'executer lors. Ce qu'ayant dit à la Marêchalle, & elle à Barbin, il me prit à l'heure même, & me dit, que la medecine de la Reine la pressoit: qu'elle remettoit à me parler à une autre heure, laquelle il me feroit sçavoir; & me dit de plus: je me plais si fort de voir vos Suisses, que je vous prie de m'excuser, si je vous ai prié de les arrêter, afin que je les puisse voir, & sortit quant & moi pour les voir sortir de garde. Ce

qui me fit perdre le soubçon que j'avois pris, que la Reine se vouloit saisir de ces Messieurs.

Ils s'en allerent peu aprés à Chaillot, auquel lieu on leur donna avis de prendre garde à eux. Que les gendarmes de la Reine approchoient: mais ils creurent que c'étoit effectivement pour aller à Peronne. Neanmoins ils s'aviserent, comme ils avoient tous quatre le matin été en belle prise, & résolurent de ne se plus trouver tous quatre ensemble, au lieu où on leur pût mettre la main sur le collet.

Le soir Monsieur de Crequy fit un fort beau festin aux Anglois, dont nous nous retirâmes fort tard.

Le lendemain Jeudy, premier jour de Septembre, à trois heures du matin, je fus éveillé par un Gentil-homme servant de la Reine, qui me vint dire de sa part, que je la vinsse trouver seul, & déguisé, au Louvre. Ce que je fis, & en entrant je trouvay un des gardes du corps du Roi, nommé la Barre, qui étoit de paillasse cette nuit-là, auquel je dis qu'il vint avec moy à l'anti-chambre de la Reine, & qu'il m'attendît à la porte, lors que je serois entré en la chambre, me doutant bien que l'on auroit affaire de ces Suisses: ce qui me vint à propos.

Je trouvay la Reine en juppe entre Messieurs Mangot & Barbin, Monsieur de Fosse un peu reculé. Elle me dit en arrivant, vous ne sçavez pas pourquoy je vous ay envoyé querir si matin, Bassompierre. Madame, celuy dis-je, je sçay bien pourquoy ce n'est pas. Je le vous diray tantôt, ce me dit-elle, puis continua de se promener prés de demy heure. Je m'approchay de Fosse, bien étonné de le voir là depuis que la Reine le chassa, pour avoir accompagné le Commandeur de Sillery en sa disgrase. Au bout de quelque tems elle entra en son cabinet, avec ces susdits, & me dit, je veux

O 6

prendre prisonnier Monsieur le Prince, Messieurs de Vendôme, du Mayne, & de Boüillon. Je desire que les Suisses soient prés d'icy à onze heures du matin, comme j'iray, vers les Tuilleries, pour si je suis forcée par le peuple de quitter Paris, me retirer avec eux à Mante. J'ay mes pierreries dans un paquet, & quarante mille écus en or, que voila, & ameneray mes enfans avec moy, si ce que Dieu ne vueille, & que je ne pense pas, j'y suis forcée, étant toute resoluë de me soûmettre plûtôt à quelque peril & inconvenient que ce soit, que de perdre mon authorité, & de laisser perir celle du Roy.

Je veux aussi, lors qu'il sera tems que vous alliez à la porte avec vos Suisses, pour soûtenir un effort, s'il en arrivoit, & y mourir pour le service du Roy, comme je me le promets de vous. Je lui répondis, Madame, je ne tromperay point la bonne opinion que vous avez de moy, & vous la connoîtrez aujourd'hui, si le cas y eschet. Cependant, Madame, trouvez bon, que j'aille faire avertir les Suisses des quartiers. Non, dit-elle, vous ne sortirez pas. Je lui dis, vous êtes étrange, de vous defier d'un homme, entre les mains de qui vous voulez en suite fier la personne du Roy, la vôtre, celle de vos enfans. J'ay à cette porte un homme, en qui je me fie, que j'envoyeray par les quartiers, fiez vous sur moy, Madame, & vous assurez que la fête ne sera point gâtée par moy.

Elle me laissa sortir, & j'envoyay la Barre faire venir les Suisses, en la forme que je luy dis; puis je rentray. Je lui demanday ce qu'elle feroit des gardes Françoises. Elle me dit, qu'elle craignoit que Monsieur de Crequy ne fût gagné par Monsieur le Prince. Je lui dis alors: non pas contre le Roy, Madame, pour

qui je sçay qu'il perdroit mille vie, s'il les avoit. Lors elle dit, il le faut donc envoyer querir, & vous ne sortirez tous deux, que quand Monsieur le Prince sera entré. Elle envoya querir Monsieur de saint Geran, à cause des gendarmes du Roy, & la Curée vint avec le Roy, quand il décendit en la chambre de sa Reine, sur les neuf heures du matin. La Reine parla à ces Messieurs, & comme je lui eus demandé, par qui elle feroit prendre Monsieur le Prince, elle me dit qu'elle y avoit pourveu.

Monsieur le Prince vint au Conseil sur les huit heures, & la Reine regardant, comme tout le monde lui donnoit les placets, elle dit, voila maintenant le Roy de France, mais sa royauté sera comme celle de la féve; elle ne durera pas long-tems. Sur cela la Reine nous envoya à la porte du Louvre, Monsieur de Crequy & moy, pour faire prendre les armes aux gardes: ce que nous fimes: & cependant elle envoya querir Monsieur le Prince. Elle nous envoya dire à Monsieur de Crequy & à moy, que si Monsieur le Prince venoit à la porte du Louvre, que nous l'arrétassions. Nous lui mandâmes, que c'étoit un si grand commandement, qu'il meritoit bien d'être fait de bouche, & que la Reine nous l'eût dit étant en sa chambre. Que s'il lui plaisoit d'envoyer un Lieutenant des gardes pour s'en saisir, que nous lui donnerions main forte, & cependant je lui manday, que personne ne sortiroit de la porte, où je mis trente hallebardiers Suisses, pendant que Monsieur de Crequy donnoit son ordre aux François. Il vint incontinent aprés un valet de chambre de la Reine, nous dire de sa part, que Monsieur le Prince étoit pris, & que si les trois venoient, nous ne les laissassions pas retourner. Nous lui mandâmes, que pourveu qu'ils vinssent, que nous lui en répondions,

Mais ils furent plus habiles. Elle envoya saint Geran, pour prendre Monsieur de Vendôme; mais il n'y trouva que le nid. On avertit Monsieur du Mayne, que les portes du Louvre étoient fermées: il se le tint pour dit, & s'en revint à son logis auprés des Jesuites, où il étoit, puis en même tems sortit par la porte saint Antoine, & tourna sur la contrescape jusques à celle de saint Martin, où il attendit ceux qui se voulurent retirer.

Monsieur de Boüillon étoit allé à Charenton: on le vint avertir à son retour, proche du petit saint Antoine, qu'il y avoit rumeur au Louvre. Il monta à cheval, & sur ce qu'on lui dit, que Monsieur du Mayne l'attendoit à la porte saint Martin, il y alla. Aussi furent plusieurs autres, & se trouverent bien soixante chevaux.

Monsieur du Mayne proposa de rentrer à Paris, & émouvoir le peuple: ils firent le premier, mais l'autre ne leur reüssit pas. Ils se retirerent vers Soissons. Deux Gentils-hommes de Monsieur le Prince, le Tremblay & Dian, vinrent devant le Louvre sçavoir, si Monsieur le Prince étoit mort, envoyez par Rochefort, qui étoit sur le Pont-neuf avec trente chevaux. Je lui dis, Monsieur le Prince se porte bien: il est arrêté & n'a nul mal. Sur cela ils s'en retournerent dire cette nouvelle à Rochefort, qui s'en alla en diligence se jetter dans Chinon.

Le President le Jay alla trouver Messieurs du Mayne & de Boüillon, & alla avec eux à Soissons. Monsieur le Prince de Joinville vint trouver le Roy & la Reine, de la part de Monsieur son frere, & de la sienne; mais la Reine, ou qu'elle fût empêchée d'ailleurs, ou qu'elle ne songeât pas à ce qu'il lui disoit, ne lui ayant rien répondu, il s'en retourna mal satisfait, &

donna l'allarme à son frere. La Reine s'étant avisée, & qu'elle n'avoit rien dit aux complimens de Monsieur le Prince de Joinville, & aussi que Monsieur le Nonce lui avoit assuré de la fidelité de Monsieur de Guise le soir auparavant, envoya Monsieur de Prâlin le trouver, & lui dire de belles paroles ; mais comme Monsieur de Guise lui eût demandé si sur sa parole il pouvoit aller seurement au Louvre, Monsieur de Prâlin lui dit : Monsieur je vous dis simplement ce que le Roy & la Reine m'ont commandé de vous dire ; c'est à vous de mettre la main à la conscience, & sçavoir si vous y pouvez aller ou non.

Cela fit resoudre Messieurs de Guise & de Joinville de partir, & suivre la route de ceux qui alloient à Soissons. Peu aprés la prise de Monsieur le Prince, quelques mutins, ou quelques-uns de la maison dudit Seigneur, commencerent à jetter, premierement des pierres contre les fenêtres du logis du Marêchal d'Ancre, puis d'autres s'étans joints à eux, par l'esperance de piller, prirent des pieces de bois de devant le Luxembourg, que l'on bâtissoit lors, pour rompre la porte dudit logis, & huict ou dix, tant hommes que femmes, qui étoient dedans, s'étans retirez de frayeur, par la porte de derriere, & quantité de Maçons du Luxembourg s'y étans joints, ils entrerent dedans & pillerent ce riche logis, où ils trouverent pour plus de deux cens mille écus de meubles.

La Reine commanda, sur l'avis qu'elle en eût, à Monsieur de Liancourt, Gouverneur de Paris, d'aller empêcher ce desordre : mais y étant allé avec les Archers du Guet, & voyant qu'il n'y faisoit pas bon pour lui, il se retira. Ils continuerent tout ce jour-là, & on les laissa faire.

Messieurs de Montmorency & de Rets, avec

plusieurs de leurs amis, s'offrirent à la Reine, d'aller ensuite de ces Messieurs, qui se retiroient à Soissons. Elle les prit au mot, & y furent, mais n'allerent gueres loin. Le soir, la Reine pria le Roi de faire Monsieur de Themines Marêchal de France, dont plusieurs crierent, & principalement Monrigny ; de sorte que l'on le fit aussi Marêchal ; lequel le même jour venant à Paris, & ayant rencontré Monsieur de Vendôme qui s'enfuyoit, de qui les chevaux étoient recreus, lui avoit preté les siens qui étoient frais. Saint Geran voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour l'avoir, extorqua un brevet de promesse de l'être, & Monsieur de Crequi eût un brevet de Duc & Pair. La Reine me dit le soir, Bassompierre, tu ne m'as rien demandé comme les autres. Madame, lui répondis-je, ce n'est pas à cette heure, que nous n'avons fait que nôtre devoir bien simplement, de vous demander recompense ; mais j'espere que quand par de grands services je l'auray merité, le Roi me donnera des honneurs & des biens, sans que je lui demande. Monsieur le Prince, qui fut arrêté par Monsieur de Themines en ce passage, qui va de la chambre de la Reine en son cabinet, en cêt appartement de l'entresalle, & fut mené par un petit dègré dans la chambre de la Reine, qui est du plain pied de la court, où il coucha ce soir-là, pendant que l'on grilloit la chambre au dessus du cabinet des livres, où on le mena.

Le vendredi matin, deuxiéme du mois de Septembre, il fut gardé par Monsieur le Marêchal de Themines & ses enfans, & plusieurs autres Gentilhommes & Archers de la garde du corps.

La Reine tint conseil ce jour-là, où il fut établi un conseil de guerre, & commandé au Marêchal de Brissac d'y presider ; & aux princi-

paux chefs de guerre d'y assister. Il fut resolu, que l'on mettroit une armée sur pied, & me fut ordonné d'aller lever six mille Suisses. Puis le Roi desirant, que je demeurasse prés de lui, ordonna Monsieur de Caumartin pour y aller, comme un des anciens Ambassadeurs du Roi en Suisse. Mais je l'empêchay, desirant que Monsieur de Castille, qui avoit grand credit en Suisse, y allât faire la levée : ce qu'il fit. Le Roi commanda à Monsieur de Crequi de prendre les compagnies Françoises, qui sortiroient de garde, pour aller chasser le peuple, qui continuoit, non pas de piller, car s'en étoit fait, mais de démolir la maison du Marêchal d'Ancre ; ce que Monsieur de Crequi executa, & y mit des soldats pour la garder.

La Reine ensuite songea à retirer Monsieur de Guise de l'intrigue, où ces autres Princes étoient, & pour cet effet lui fit écrire par Monsieur le Nonce, par Madame la Princesse de Conti, mesdames de Guise, avec lesquels elle en confera, & y travaillerent avec soin & passion. Le sieur Lafont, depuis Abbé de Foix, fut employé aux allées & venuës sur ce sujet.

Le Lundy cinquiéme, le conseil de guerre proposé se tint, auquel Monsieur le Marêchal de Brissac presida, & Messieurs de Crequi, Prâlin, saint Luc, saint Geran, Vignolles, Schomberg & moi fûmes ordonnez pour y servir, comme aussi Messieurs de Villeroi & le President Janin, auquel on fit le projet de l'armée que le Roi vouloit mettre sur pied

Le Mardy sixiéme, Monsieur d'Angoulême revint de Peronne, & ayant sçeu que ce conseil de guerre étoit étably, demanda à Barbin, s'il n'y pourroit aller, qui lui dit, que ouy.

Le Mercredi septiéme, il vint de bonne heu-

re, prit la maîtresse place, pour y présider, & Monsieur le Marêchal prit la seconde sans contestation. Sur quoi Prâlin, auprés duquel j'étois, me dit, que Monsieur le Marêchal se faisoit tort, de ceder au Comte d'Auvergne, & que c'étoit par inavertance. Je sçavois bien, que saint Geran vouloit mal à Monsienr d'Angoulême, à cause du Château de Bourbon Archambaut, qu'il tenoit sûr Madame d'Angoulême. Je me levay lors, & fis signe audit saint Geran de me venir parler à la fenêtre, & lui ayant dit, que nous ne devions pas souffrir, que le Comte d'Auvergne nous precedât, n'ayant pas été remis en sa bonne famé & renommée depuis sa condamnation, non seulement il l'approuva, mais fit signe à Vignolles, & moy à Monsieur de Crequi, & nous puis aprés appellâmes tout le reste, & ne demeura que Messieurs le Comte d'Auvergne, de Brissac, de Villeroi, & de Janin; mais ayant appellé Monsieur le Marêchal de Brissac, nous lui fîmes reproche, de ce qu'étant President du conseil de guerre, & Marêchal de France, il avoit souffert Monsieur le Comte d'Auvergne le preceder dans le Conseil, & que nous, qui n'étions rien de tout cela, ne l'avions pas voulu endurer; ains lui en avions voulu faire le reproche & la honte.

Il nous dit sur cela, qu'il n'y avoit pas pensé; mais que si Messieurs de Saint Geran & la Curée, Crequi & Bassompierre, lui vouloient promettre de l'assister; car nous quatre, avec nos troupes, étions les Messieurs du Louvre, qu'il le tuëroit s'il venoit se mettre au dessus de lui; ce que les autres lui promirent, & moi à plus fortes raison, étant son Neveu & interessé dans son honneur. Mais Monsieur de Prâlin me dit ensuite, ce que Monsieur le Marêchal de Brissac a proposé de faire est généreux: ce qu'il a desiré de vous est convenable: & ce

que vous lui avez tous quatre promis est digne de vous : néanmoins il est de vôtre devoir de l'empêcher, & faut que de bonne heure on avertisse la Reine, qu'elle previenne cet inconvenient, défendant au Comte d'Auvergne de se trouver au conseil, ou le rompant, puis qu'elle l'a étably, pour faire l'état de l'armée, qu'elle veut mettre sur pied ; ce qui a été résolu en ces deux conseils, ou s'il en faut tenir quelques autres, que ce soit en sa presence. Car nous ferions au Roi & à la Reine un grand outrage, que nous pouvons éviter ; par nôtre discorde nous hausserions le chevet aux malcontens abbatus ; & ce desordre pourroit à même tems être suivi de la delivrance de Monsieur le Prince, prisonnier au Louvre.

Je lui dis que je tenois son avis tres-bon ; mais que mon âge, la parentelle que j'avois avec Monsieur le Maréchal, & l'interêt où j'étois embarqué, m'empêchoient de le faire. Il me dit, qu'il n'en vouloit pas seulement parler à moi, mais aussi à toute la compagnie : ce qu'il fit à l'heure même, & leur dit.

Messieurs, dans la ferme & haute resolution, que nous venons de prendre de tuer un Prince dans le Louvre, & quasi entre les bras du Roi & de la Reine, au milieu de son conseil, nous fortifians pour cet effet des gens de guerre, que ces Messieurs ont sous leurs charges, à tout autre effet que celui à quoi ils le destinent maintenant, nous n'avons point regardé le Roy, ni ses interêts, encore moins l'état des affaires presentes, ny le bien de l'Etat, à quoi nôtre entreprise repugne presentement. Je suis d'avis, avec tous vous autres, que si le Comte d'Auvergne revient au Conseil, lui qui étant condamné à mort, pour les causes contenuës en l'arrêt, & dont il n'est déclaré ny innocent ny absous, ny rétably en sa bonne fame & re-

nommée, nous nous y oppofions, & que nous contribuyons de nôtre vie au deffein de Monfieur le Marêchal; mais il me femble, que fi en avertiffant la Reine, de ne l'y faire venir, & de l'y commander qu'il s'en desporte, ou qu'elle ne faffe plus tenir le confeil, pour éviter l'inconvenient, qui en pourroit arriver; que nous ferions nôtre devoir, & que nous previendrions un mal, qui en peu laiffer à la France, & nous apportera peu de gloire à l'avenir, que l'on die, que Monfieur la Marêchal, affifté de tant de braves hommes, ait tué avantageufement un feul homme, & peut être fans refiftance, peut-être fans épée.

Son avis ne fut pas feulement approuvé de la Compagnie, mais du Marêchal auffi. Et tous enfemble me demanderent la charge d'en parler de telle forte à la Reine, fans l'offenfer, ny la mettre en colere, qu'elle connût neanmoins que la compagnie ne fouffriroit plus ledit Comte d'Auvergne prefider au Confeil de Guerre; non pas feulement y affifter, s'il n'étoit purgé & abfous precedemment. Ce qu'ayant remontré à fa Majefté, elle prit tres-bien cette affaire, & deffendit qu'on tint plus de Confeil, & fa Majefté creut qu'en faveur de Monfieur de Guife la Compagnie avoit fait cela, pour faciliter davantage fon retour, elle fe hâta de le procurer. Peu aprés le Milord de Hay s'en retourna en Angleterre, fans avoir fait aucune propofition.

Et le Dimanche vint-cinquiéme du même mois, Meffieurs de Guife & de Chevreufe, revinrent trouver leurs Majeftez, qui les receurent tres-bien. Ce même jour la Reine me dit, que je ne m'en allaffe point, quand elle donneroit le bon foir, & qu'elle me vouloit parler. Et aprés que tout le monde fut retiré, Monfieur le Marêchel de Themines étant auffi de-

meuré, elle me dit : Baſſompierre, ayant à transporter Monſieur le Prince hors d'icy, je me ſuis voulu fier à vous de ſa conduite. Voila Monſieur le Maréchal de Themines, qui l'a pris, & qu'il a gardé dans le Louvre avec peine ; mais il ſeroit à craindre, que ſi je l'y tenois plus longuement, l'on ne fit quelque entrepriſe pour le ſauver ; ce qui ſe pourroit faire aiſément, & vous avez veu, que tantôt, quand ces Princes ſont revenus de Soiſſons, il y avoit plus de deux cens Gentils-hommes, qui étoient avec eux, ou pour l'amour d'eux, dans le Louvre. Joint auſſi que cela empêche, que le Roy & moy n'oſons quaſi en ſortir, & ſi nons voulions aller à ſaint Germain ou ailleurs, il ne ſeroit icy en ſeureté. C'eſt pourquoy je le veux mettre à la Baſtille & veux que vous m'en répondiez par les chemins, & que vous vous en chargiez, car Monſieur le Maréchal n'a autre choſe que ce qui ſera dans ſon caroſſe. Nous le ferons paſſer dans la grande gallerie aux Tuilleries, & delà avec les Suiſſes du Fauxbourg S. Honoré, & les Suiſſes & François, qui ſont derriere & devant le Louvre, vous les menerez par hors de la ville dans la fauſſe porte de la Baſtille : ce que je crois que vous pourrez faire ſeuremen'. Elle me dit enſuite, que le Roy vouloit tant faire pour moy, que *li honori, li beni, li carichi* (ce ſont les mots) ne me manqueroient pas. Je lui répondis, que l'honneur de ſa confiance m'étoit ſuffiſante recompenſe du petit ſervice qu'elle deſiroit de moy, lequel j'executerois fort fidellement, à peine de ma vie : mais que ſi j'oſois lui conſeiller de faire paſſer Monſieur le Prince à travers de la ville, je lui répondois de le conduire à la Baſtille en toute ſeureté. Qu'il n'y avoit rien à craindre. Que rien ne ſe remuëroit, & que quand il y auroit gens pour ce fai-

re (que non) nous serions passez avant qu'ils eussent pensé à se mettre en état de l'empêcher.

Monsieur de Themines, qui n'approuvoit point de passer sur la contrescarpe de la ville, qui est un tres-méchant chemin, fut bien aise que j'eusse dit la même chose à la Reine, qu'il lui avoit précedemment proposée, & l'appuya de telle sorte par d'autres raisons, qu'enfin la Reine me dit : Répondez-moy de Monsieur le Prince, & puis faites tous deux comme vous l'entendrez. Je lui dis qu'elle envoyât querir les deux compagnies de la garde Françoise, pour leur faire le commandement. Elle me dit, faites leur de ma part. Madame, lui dis-je, nous ne levons pas la garde comme cela. Il faut que de la propre bouche de vôtre Majesté ils en reçoivent le commandement, autrement ils ne le doivent faire. Elle me dit, cela me fera ruiner. Allez les trouver vous-mêmes : ce que je fis, & envoyay en même tems querir les deux cens Suisses du Faux-bourg saint Honoré, pour venir devant le Louvre sans battre tambour. Je ne trouvay que des Sergens dans les corps de garde François, que j'envoyay à la Reine, qui leur commanda de faire ce que je leur dirois. Je pris deux cens hommes des deux compagnies Françoises, & cent de celle des Suisses, qui étoient en garde, & quelques cent cinquante, qui me vinrent du Faux-bourg saint Honoré. J'envoyay monter à cheval huit Gentil-hommes des miens : Messieurs de Vignolles, Chambret, & Brescieux, qui se douterent qu'il y avoit quelque chose, m'attendirent dans la Cour du Louvre, pour sçavoir ce que c'étoit, lesquels y vinrent aussi, & cinq ou six Gentils-hommes de la Reine. Il y avoit douze gardes avec six Suisses du corps, avec leurs pertuisanes & hallebardes autour du carrosse. Et quand tout fut prêt, Monsieur de

Themines & moy vinmes dans la chambre de Monsieur le Prince. Il s'éveilla en sursaut ; ce qui l'étonna, & eut grande apprehension. Je ne me voulus point montrer, le voyant si effrayé, & sortis du Louvre, faisant mettre en bataille les deux cens François devant l'hôtel de Longueville. Et comme le carrosse fut sorty du Louvre, dans lequel étoit Monsieur le Prince, les trois cens Suisses le suivirent immediatement, faisant la retraite ; & ainsi le menâmes sans flambeaux à la Bastille, ayant avant sortir du Louvre, mandé à Monsieur de Guise, qui étoit revenu de Soissons le jour même, qu'il ne prit l'allarme de voir venir droit à son logis les François & Suisses de la Garde, & que la Reine m'avoit permis de lui mander que ce n'étoit contre lui, qu'ils marchoient, mais que c'étoit pour conduire Monsieur le Prince à la Bastille. Celuy que je luy envoyay le trouva déja habillé, & prêt de monter à cheval, sur l'avis que l'on lui avoit donné, que l'on mettoit les gardes en ordre, pour le venir prendre.

Je devins lors extremement amoureux de Mademoiselle d'Ufé, & le Roi peu devant la Toussaints tomba malade ; de sorte que la veille de la Toussaints il lui prit une tres-grande foiblesse, avec une convulsion, que l'on apprehendoit se devoir de generer en apoplexie, & on craignit, que si elle lui venoit, elle ne l'emportât. En effet ce n'étoit rien, mais à ces têtes si précieuses on craint tout. La Reine même, sur ce qu'on lui dit du mal, me commanda de me tenir cette nuict-là au Louvre, pour y amener en diligence les Suisses, en cas qu'il en mesavint ; mais le matin le Roi se portant bien, & ayant bien dormy, on fût délivré de peine.

Je partis le lendemain de la Toussaints, pour

aller recevoir les Suisses. Et parce que Monsieur de Nemours étoit avec une armée, que le Roi d'Espagne avoit levée sous son nom, & lui faisoit conduite contre le Duc de Savoye, le Roi, avec qui le Duc étoit en parfaite intelligence, prit soin de sa conservation : commanda à Monsieur le Grand, avec quelques troupes, de s'acheminer en Bresse, & d'aporter toute l'aide qu'il pourroit à Monsieur le Prince de Piedmont, qui gardoit la Savoye ; pendant que son pere deffendoit le Piedmont contre le Roi d'Espagne. J'eus ordre d'emmener trois cens chevaux avec moi, en cas que Monsieur le Grand me mandât de tourner à lui avec les Suisses & la Cavalerie : mais comme j'arrivai à Provins, me vint trouver un homme, que Monsieur le Grand dépêchoit au Roi, qui m'apporta de ces lettres, par lesquelles il me mandoit, qu'il avoit accommodé Monsieur de Nemours avec Monsieur le Prince de Piedmont, & que l'armée de Monsieur de Nemours étoit débandée. Messieurs du Parlement de Dijon m'écrivoient aussi, comme Monsieur le Marquis de Mirebeau, pour me prier, que la paix étant faite, je ne voulusse charger la Bourgogne de la Cavalerie, qui étoit prête d'y entrer. Ce que je fis, & l'envoyai loger à Bergere, attendant autre ordre du Roy, à qui j'en écrivis pour leur donner.

J'arrivai à S. Jean de Lone à même tems que les deux Regimens Suisses, sous la charge des Colonels Feugly & Greder, que Monsieur de Castille avoit levez & amenez. Je leur fis faire leur premier serment, & les emmenay jusques à Chastillon sur Seine, où le Roi m'écrivit d'en envoyer l'un en Nivernois, & l'autre en Champagne, avec l'ordre des garnisons où ils devoient aller. Ce qu'ayant fait, je quittai mon train, & vins avec dix chevaux coucher

à

à Bar-sur-Aube, pour le lendemain venir à Bar, où Monsieur de Lorraine tenoit les Etats, que je voulois voir, mais ayant appris qu'il en étoit parti, j'allai passer à Chaalons, où je trouvay Messieurs de Piâlin & de Termes: ausquels ayant confié le Regiment du Colonel Feugly, pour le mettre en garnison, je m'en revins à la Cour extrémement amoureux, où le Duc de Croüy s'étoit embarqué, pour épouser Urfé., & me pria de traiter ce mariage. Ce que je fis à dessein de le rompre, mais mes peines furent vaines: car il passa par dessus toutes les difficultez que je luy proposay, & l'épousa.

Le Marêchal d'Ancre étoit revenu à la Cour pendant mon voyage de Bourgogne: on avoit ôté les Sceaux à Monsieur du Vair, que l'on avoit donnez à Monsieur Mangot, & sa Charge de Secretaire d'Etat à Monsieur de Luçon. La fille dudit Marêchal tomba malade, & mourut, dont il eut, & sa femme aussi, un cruel déplaisir. Je dirai une chose, qui se passa entre luy & moi le jour de la mort de sa fille, par laquelle on pourra voir une prescience qu'il avoit, de l'accident qui lui arriva ensuite. Je le vint voir le matin, & l'aprêdinée encore, mais il me fit prier de remettre la partie à une autrefois, & m'envoya prier le soir de venir chez lui; ce que je fis à l'heure même, en ce petit logis sur le quai du Louvre, où sa femme & lui étoient fort affligez, & tâchai le plus que je pûs, tantôt à le consoler, tantôt à le divertir; mais son dueil augmentoit à mesure que je lui parlois, & lui ne me répondit autre chose, en pleurant, sinon: Seignor, je suis perdu, Seignor, je suis ruiné, Seignor je suis miserable. Enfin je lui dis, qu'il considerât la personne de Marêchal de France, qu'il representoit, qui ne lui permettoit ses lamentations, dignes de sa

femme, indignes de lui. Que veritablement il avoit perdu une fille bien aimable & utile à sa fortune, mais que quatre nieces lui avoient succedé en la place de sa fille, qui lui apporteroient peut-être autant de consolation, les faisant venir prés de lui, & beaucoup plus d'apui à sa fortune, en s'alliant par leur moyen de quatre grandes maisons en France, dont il auroit le choix, & plusieurs autres choses, que Dieu m'inspira de lui dire. Enfin, aprés avoir encore quelque tems pleuré de la sorte, il me dit. Ha, Monsieur, je regrette veritablement ma fille, & la regretterai tant que je vivrai. Je suis néanmoins homme qui peut suporter constamment une affliction pareille à celle-là; mais la ruine de moi & de ma femme, de mon fils & de ma maison, que je voi prochaine devant mes yeux, est incurable, & l'opiniâtreté de ma femme, me fait lamenter & perdre patience; laquelle je vous découvriray comme à un veritable ami, duquel j'ay receu toute ma vie assistance, & à qui je confesse n'avoir pas rendu la pareille, & fait ce que je devois & pouvois faire. Mais baste, je l'amenderai s'il plaît à Dieu Sçachez, Monsieur, que depuis le tems que je suis au monde, j'ai appris à le connoître, & voir non seulement les élevations de la fortune, mais encore les cheutes & décadances, & que l'homme arrive jusques à un certain point de bonheur, aprés lequel il descend, ou bien il precipite, selon que la montée qu'il a faite, a été haute & roide. Si vous ne m'aviez connu dés ma bassesse, je tâcherois de vous la déguiser, mais vous m'avez veu à Florence, débauché, quelquesfois en prison, quelquesfois banny, le plus souvent sans argent, & incessamment dans le desordre, & dans la mauvaise vie.

Je suis nay Gentilhomme, & de bons parens, mais quand je suis venu en France je n'avois pas

un sol vaillant, & devois plus de huit mille écus. Le mariage de ma femme, & les bonnes graces de la Reine m'ont donné beaucoup d'intrigues du vivant du feu Roi, beaucoup de biens, d'avancemens, de charges & d'honneurs pendant sa regence, & j'ai travaillé à ma fortune, & l'ai poussée en avant, autant qu'un autre le pourroit faire, tant que j'ai vû quelle m'étoit favorable : mais depuis que j'ai reconnu qu'elle se laissoit de me favoriser, & qu'elle me donnoit des avertissemens de son éloignement & de sa fuite, j'ai pensé à faire une honnête retraite, & de joüir en paix, ma femme & moi, des grands biens que la liberalité de la Reine nous avoit donnez, & que nôtre industrie nous avoit acquerir, & en logeant & alliant nos enfans en nôtre païs natal, en de bonnes familles, leur laisser aprés nous nôtre heritage & succession. C'est dequoi depuis quelques mois j'importune ma femme en vain, & à chaque coup de foüet, que la mauvaise fortune nous donne, je continuë de la presser. Quand j'ay veu qu'un grand parti s'est elevé en France, qui m'a pris pour pretexte de sa soulevation, qu'il m'a déclaré un des cinq Tyrans qu'il vouloit détruire. Quand monsieur Dolet, qui étoit mon confident, mon ami & ma creature, & j'ose dire serviteur, m'est mort. Quand un infame cordonnier de Paris me fait un affront, à moi Marêchal de France. Quand j'ai été forcé de quitter mon établissement de Picardie, ma citadelle d'Amiens, & laisser Ancre en proye de Monsieur de Longueville mon ennemy. Quand j'ai été contraint de me retirer, ou pour mieux dire, de m'enfuir en Normandie, j'ai fait voir à ma femme, que parmi les grandes obligations que nous avions à Dieu, celle de nous avertir de faire nôtre retraite, n'étoit pas des moindres. Nous avons veu ensuite saccager nôtre maison, avec perte de plus de deux cens mille

écus. Nous avons veu pendre sur nôtre moustache deux de nos gens, pour avoir donné de nôtre part des bastonnades à ce maraut de cordonnier. Que voulions-nous plus attendre, sinon la mort de nôtre fille, qui est prochaine, & qu'il y auroit encore lieu de l'éviter, si promptement nous voulions songer à une retraite, à laquelle je pensois avoir bien preveu, en offrant six cens mille écus au Pape pour l'usufruit, nôtre vie durant, du Duché de Ferrare, où nous eussions passé en paix le reste de nos jours, & laissé encore deux millions d'or de succession à nos enfans : ce que je ne faudrai point de vous dire, & de vous le faire voir. Nous avons pour un million de livres pour le moins de biens établis en France, au Marquisat d'Ancre, Lesigni, ma maison de Fauxbourg, & celle-ci. J'ai rachepté nôtre bien de Florence, qui étoit engagé, & en ai pour cent mille écus en ma part, & ai encore deux cens mille écus à Florence, & autant à Rome. J'ai pour un million encore, outre ce que nous avons perdu, au pillage de nôtre maison, en meubles, pierreries, vaisselles d'argent, & argent comptant. Ma femme & moi avons encore pour un million de livres de charges, à les vendres à bon prix, sans celle de Normandie, de premier Gentilhomme de la chambre, & Intendant de la maison de la Reine, & des Dames d'atour, gardant mon office de Maréchal de France. J'ai six cens mille écus sur Faideau, & plus de cent mille pistolles d'autres affaires. N'est-ce pas, Monsieur, dequoi nous contenter ? Avons nous encore quelque chose à desirer ? Si nous ne voulons irriter Dieu, qui nous avertit par des signes si évidens, de nôtre entiere ruine. J'ai été toute cette aprédinée avec ma femme, pour la conjurer de me retirer. Je me suis mis à genoux devant elle, pour tâcher de la persuader avec plus d'efficace : mais

elle plus aheurtée que jamais, me reproche ma lâcheté & ingratitude, de vouloir abandonner la Reine, qui nous à donné ou fait aquerir par son moyen tant d'honneur & de biens : de sorte, Monsieur, que je me vois perdu sans resource ; & si ce n'étoit que j'ai tant d'obligations à ma femme, je la quiterois, & m'en irois en lieu, là où les grands ni les peuples de France ne me viendroient pas chercher. Jugez, Monsieur, si j'ai raison de m'affliger, & si outre la perte de ma fille, ce second desordre ne me doit pas doublement tourmenter.

Je lui dis ce que je pûs tant pour le consoler, que pour le divertir de cette pensée, & puis me retirai. Et ai voulu faire voir par ce discours, comme les hommes, & principalement ceux que la fortune a élevez, ont des inspirations & des prevoyances de leur malheur ; mais ils n'ont pas la résolution de les prevenir pour l'éviter. L'année finit par les nopces de Monsieur de Croüy & de Mademoiselle d'Urfé.

L'Année commença joyeusement par force assemblées, qui se firent fort belles, ausquelles outre les Jeux, festins, & comedies, il y avoit de bonne musique. On passa bien le tems à la foire Saint Germain. La jeune Reine Infante, qui l'année precedente dansa un assés chetif ballet d'Espagnolles, en carême-prenant à Tours, en voulut danser un avec des Françoises ; ce qu'elle fit seulement en l'anti-chambre de la Reine, sa belle mere. Nous dansâmes en même lieu, & en d'autres à la ville, le ballet du commissaire, puis en suite celui du Prince de Chipre, qui fut tres-beau.

Je gagnay cette année là au jeu du Trictrac cent mille écus, ou à Monsieur de Guise, ou à Monsieur de Joinville, ou à Monsieur le Maréchal d'Ancre. Je n'étois pas mal à la Cour ny

avec les Dames, quantité de belles maîtresses. En ce même mois Monsieur de Themines fut tiré de la Bastille, & de la garde de Monsieur le Prince, dont il fit de grandes plaintes. On l'appaisa en lui donnant la Lieutenance de l'armée en Champagne. J'entray à la Bastille avec cent Suisses, d'où je tiray quelques chevaux legers de la Reine mere, que du Tiers, qui en étoit Marêchal de logis, y avoit menés, pour ayder Rose qui y commandoit, d'en chasser Monsieur de Themines. J'en fis aussi sortir la compagnie de Saint Beat, qui y étoit en garnison, & lors que Vausay en eut levé une, pour y mettre, j'en tiray les Suisses.

Le Duc de Croüy amena sa femme en Flandres au carême, & moy je m'en allay à l'armée, qui lors étoit commandée par Monsieur de Guise, & sous lui Monsieur le Marêchal de Themines, & pour Marêchal de Camp Monsieur de Prâlin. Je fus grand Maître de l'Artillerie par commission, & trouvay le septiême de Mars l'armée deux jours aprés qu'elle eut assiegé Château Porcien, lequel se fit battre sans effet huit jours durant, que nous attaquâmes par le château. Au même mois un nommé d'Etoy, vint dire exprés à mon logis, où fut envoyé par Luynes, que la Reine mere venoit de chasser Luynes, pour avoir voulu enlever le Roy & l'amener hors de Paris, & du pouvoir de la Reine mere. Et Mathurine envoyée à même effet, à mon logis, en partit toute esplorée, pour venir dire au Roy & à Luynes, qu'il fit croire au Roy, que c'étoit le Marêchal d'Ancre qui faisoit courre ce bruit, pour voir comme sa Majesté le prendroit, pour ensuite l'executer en effet : dont le Roy s'anima de plus en plus contre le Marêchal d'Ancre, & Luynes & ledit Marêchal en eurent de grosses paroles.

Le soir même, comme la Reine me parloit,

de cela, je lui dis : Madame, il me semble que vous ne songez pas assés à vous, & qu'un de ces jours on vous tirera le Roy de dessous l'aîle. On l'anime contre vos creatures premierement, & puis ensuitte on l'animera contre vous. Vôtre authorité n'est que precaire, qui cessera dés que le Roy ne le voudra plus, & l'on l'induira pied à pied à ne le vouloir plus ; comme il est aisé à des jeunes gens de se persuader de s'emanciper. Si le Roy s'en étoit allé un de ces jours à Saint Germain, & qu'il eût mandé à Monsieur d'Espernon & à moy, & qu'ensuitte il nous dit, de ne vous plus reconnoître, nous sommes vos tres-humbles serviteurs, mais nous ne pourrions faire autre chose, que de venir prendre congé de vous, & vous supplier tres-humblement de nous excuser, si nous ne vous avons aussi bien servie pendant vôtre administration de l'Etat, comme nous y étions obligés. Jugés Madame, ce lui dis je ensuitte, ce que pourroient faire les autres officiers, & comme vous demeurerez les mains vuides, aprés une telle administration.

Nous le petardames la nuit du vingt huitiéme ensuitte, sans aucun effet, & le Sieur de Vignan, beau-frere de Monsieur le Maréchal de Themines, y fut tué le lendemain de Pâques. Nous mîmes trois canons en batterie, entre la ville & le château, dont nous n'eûmes pas tiré trente coups que la ville parlementa. Monsieur de Guise me commanda le vint-neuf, d'y entrer avec quatre compagnies de gardes Françoises, & autant de Suisses, & le lendemain trentiéme à la pointe du jour, le Sieur de Montreau, qui commandoit au châsteau, demanda à me parler, & me dit, qu'il étoit prêt à se rendre, si on lui vouloit faire honnête capitulation. Je lui offris seureté pour le mener à Monsieur de Guise, & le ramener aussi, lequel

luy donna de sortir sans enseigne ny battre tambour, & le soir il entra de-dans, & y mit une compagnie des gardes Suisses, & une des gardes Françoises.

Le lendemain dernier jour de Mars, Monsieur de Guise prit huit cens chevaux, & vint faire une calvacade toute la nuit à Laon, sur l'avis que le Lieutenant du Duché de Guise luy avoit donné, que le regiment de Balagny étoit logé à Vaux, sous Laon, ce que nous trouvâmes aussi, mais comme l'on s'amusa un peu à faire l'ordre, pour forcer ce quartier, ils en eurent l'allarme, & se sauverent, partie dans l'Eglise, partie dans les vignes, qui sont sous la ville, de sorte que nous ny trouvâmes & tuâmes que deux ou trois soldats, & mîmes le feu à leur quartier, lequel, nous partis, ils éteignirent.

Monsieur de Guise au retour separa son armée en trois, dont il en print une partie, & vint assieger & prendre un château Rethelois, nommé Voisigny. Il bailla l'autre à Monsieur le Marêchal de Themines pour aller querir six canons à Rocroy, pour battre Rethel, & me laissa avec le reste à Château Porcien, pour recevoir aussi les nouvelles trouppes, qui lui venoient, & donna un rendez vous le samedy, huit d'Avril, à neuf heures du matin, pour venir par trois endroits investir Rethel. Ce que nous fîmes, & le lendemain, parce que la compagnie des chevaux legers d'Aubilly, qui étoit dans la place, sortoit souvent à la faveur du canon de la ville, & de la mousqueterie, qu'il avoit logée pour le favoriser. Monsieur le Marêchal de Themines, & moi avec lui, le chargea, & rembarra avec perte de quelques uns de la trouppe dudit Aubilly, & de quelque mousquetaires, qui ne se peurent assez à tems retirer. Le tems fut fort pluvieux, & comme la terre est

grasse au Rethelois, nous eûmes mille peines, & principalement à faire marcher nos canons, qui enfonçoient par dessus l'essieu. Enfin nous preparâmes une batterie de huit pieces au bas de la ville, mais comme je fus venu le matin, vendredy quatorze Avril, voir si Lesine m'avoit tenu promesse, d'avoir les huit pieces en batterie à la pointe du jour, je trouvay qu'il n'y en avoit que deux, & une à trente pas de la batterie, tellement enfoncée dans la terre, que l'on n'en avoit pû la retirer. Une quatriéme étoit à cent pas de là, que les officiers y avoient laissée, parce qu'en venant quelques charetiers & chevaux ayant été tués, les autres avoient detelé, & s'en étoient fuï. Je pris lors cinquante Suisses, à qui je promis cinquante écus, pour me mettre ces deux pieces en batterie, & les attelay au lieu des chevaux, ayant fait creuser premierement dessous les roües de la piece, & fait mettre des fortes planches; afin qu'elle ne s'embourbât plus. Nous tirâmes la premiere en batterie, sans qu'on nous tirât de la ville; mais comme nous nous mîmes aprés la plus éloignée, & que nous la tirions proche de la batterie, où nous l'avions déja amenée, & que je les aydois à tirer, les ennemis nous firent une salue; en laquelle deux Suisses furent tués, trois blessés, & moy d'une mousquetade dans le petit ventre, du côté droit. Je pensois être mort, & Monsieur le Marêchal de Themines, qui étoit à la batterie, le creut aussi: toutefois Dieu voulut, que la quantité de hardes que la balle rencontra, retint: car elle perça cinq doubles de mon manteau, deux doubles de ma hongreline fourrée; mon ceinturon, & ma basque; ce qui fit qu'elle s'arrêta sur le peritoine sans le percer; de quand on sonda la playe, la balle se rencontra dans cette épaisseur de chair, qui est sur le ventre, où l'on fit une

incision, elle tomba. Je n'en tins jamais qu'un jour le lit, bien que ma playe fut onze jours à se fermer, & à cause du drap qui étoit dedans.

Le samedy quinziéme jour au soir, monsieur de Prâlin ayant fait battre la ville, avec ces quatre pieces susdites, n'en fut pas quitte à si bon marché que moy: car il eut une mousquetade, qui lui perça la cuisse, toutesfois sans offencer l'os, dont il fut aussi guery dans un mois. Une heure aprés que monsieur de Prâlin eut été blessé, Maroles vint au camp, avec saufconduit, qu'il avoit envoyé demander, & capitula au nom de monsieur de Nevers pour la reddition de Rethel, laquelle ayant signée il entra dans la ville, & ayant aporté le contreseing de M. de Nevers, le Gouverneur de la ville accepta la capitulation, que Maroles avoit faite, & rendit la place à Monsieur de Guise, & y vint loger le lendemain, qui étoit le 18. d'Avril.

Le dix-neuf il fit la montre generale de son armée, & se résolut d'envoyer querir force canons, pour assieger Mezieres, parce qu'il n'y en avoit plus que quatre de son armée, qui ne fusent éventés; ce qui ne pouvoit de douze ou quinze jours être prêt. Cela fut cause que je lui manday congé d'aller à Paris, pour parachever le traité, que j'avois encommencé de la vente de ma charge de Colonel des Suisses, avec monsieur le Marêchal d'Ancre, qui m'en avoit offert jusques à six cens mille livres, & j'en demandois six cens cinquante.

Le soir même que j'eus obtenu mon congé, le Roy & la Reine nous enuoyerent visiter monsieur de Prâlin & moy, croyant que je fusse bien plus blessé que je n'étois, veu le lieu de ma blessure. Ils nous écrivirent de tres-favorables lettres à tous deux, & le marêchal

d'Ancre me manda, que si je joüois à me faire tuër, qu'il seroit mon heritier, & que si je me portois en état de venir conclure, il me donneroit pour les 50000. francs, dont nous étions en dispute, pour dix mille écus de pierreries, au dire des orfevres. Je partis donc à ce dessein, & Messieurs le Marquis de Themines, Comte de Fiesque, Zamet & plus de cinquante autres Gentils-hommes voulurent venir avec moy.

Nous partîmes donc le 21. & ne vinmes coucher qu'a Château Porcien: mais le lendemain nous vinmes coucher à Velly, où Monsieur de la Curée nous vint voir. C'étoit un samedy au soir, & me pria de venir le lendemain oüyr messe & venir dîner à son quartier, qui étoit sur nôtre chemin: ce que je fis.

Le vingt-troisiéme il nous fit fort bonne chere, & ensuitte nous conduisit devant Soissons. Messieurs Rohan, la Rochefoucaut, Saint Geran & Saint Luc vindrent au devant de nous, qui nous menerent chez le Comte d'Auvergne, qui étoit General de l'armée, & qui s'étoit amusé à faire des enceintes devant la ville, pour empêcher les sorties des ennemis, qui l'avoient malmené en un quartier, où étoit logé Bussy-Lamet avec son regiment, sur lequel Monsieur du Mayne fit une brave sortie, menant deux pieces de canon devant lui, força ce quartier, tailla en pieces le regiment de Bussy, qu'il prit prisonnier, emporta ses drapeaux, que depuis il arbora sur les bastions de Soissons, de sorte que les tranchées n'étoient pas encore ouvertes, & ne le devoient être que le lendemain. Monsieur le Comte d'Auvergne nous fit l'honneur de nous faire voir ses retranchemens, nous asseurant que dans quinze jours il seroit Soissons maître de; ce que je ne creus pas, voyant la façon dont il se demenoit.

Le soir Monsieur de Cheury nous donna à souper, à Messieurs le Comte d'Auvergne, Duc de Rohan & à moy. Le lendemain je voulus faire le tour de la ville, & menay avec moy Monsieur le Marquis de Themines, Zammet, & Arnaud, qui nous menoit, lequel s'entendoit bien à la guerre, & donnoit de tres-bonnes raisons de ce qu'il eût voulu faire. Au retour nous trouvâmes Monsieur de la Rochefoucaut, & comme nous étions d'une diverse armée, & que nous voulions faire voir qu'en la nôtre nous ne craignions point les mousquetades, nous allâmes pour nous en faire tirer, de telle sorte, que pour ne vouloir point retourner, que nous n'eussions veu de leur feu, nous marchâmes sur le bord du fossé, ils ne tirerent point. Quand nous vîmes leur silence, nous rompîmes le nôtre, & leur criâmes des injures. Ils nous en répondirent, mais jamais ne tirerent. Enfin aprés avoir long-tems parlé ensemble, comme si nous eussions été de même party, nous nous retirâmes, & eux ne nous tirerent jamais. Je revins souper, comme le jour precedent chez Monsieur le President de Chevry, avec Messieurs de Rohan & le Comte d'Auvergne. C'étoit le jeudy vint-quatriéme d'Avril, qu'il arriva un des commis dudit President, comme nous soupions, lequel lui dit à l'oreille, que le Maréchal d'Ancre avoit été tué le matin. Il s'étonna fort à cette nouvelle, & la dit à Monsieur le Comte d'Auvergne, au dessous duquel il étoit, qui n'en fut pas moins étonné, & s'entreparloient quelques-fois. Enfin je les pressay de nous dire ce que s'étoit, & ils nous dirent, que le matin à onze heures le Maréchal d'Ancre avoit, du commandement du Roy, été tué par Vitry, & pria Monsieur de Rohan & moy de lui conseiller ce qu'il avoit à faire en cette occasion. Je luy manday, si le Roy ou la Reine lui avoient rien mandé. Il

me dit que non. Il semble, lui dis-je, que vous devez aller visiter vos quartiers, & que les Chefs en soient avertis par vôtre bouche, lesquels vous prierez de contenir leurs gens en état, attendant que le Roy vous ayt envoyé ses commandemens. Il me pria de l'y accompagner; ce que je fis. Il avoit envie de faire discontinuër l'ouverture de la tranchée, que Monsieur de Saint Luc commençoit alors, mais je l'en dissuaday, lui disant qu'il fit toûjours son devoir jusques à ce que l'on lui mandât, qu'il fit le contraire.

Sur les trois heures du matin Tavanes arriva, qui apporta à Monsieur le Comte d'Auvergne ordre de superseder toute hostilité contre la ville de Soissons. Le soir les ennemis furent mieux avertis que nous. Car dés que je fus sur le bord de leur fossé, où ils ne nous tirerent jamais, ils nous dirent que nôtre Maître étoit mort, & que le leur l'avoit tué, mais je ne comprins point pour l'heure ce qu'ils vouloient dire.

Nous partîmes le lendemain mardy vingtcinquiéme de bonne heure de Soissons, & ayant passé l'Aisne, sur le pont de bateaux, nous nous jettâmes sans y penser dans la cavallerie Liegeoise, qui avoit eu avis de la mort de Monsieur d'Ancre, qui les avoit levés, dont ils étoient fort étonnés. De fortune ce même matin ils étoient en armes pour faire montre, & comme ils nous virent, ils firent dessein de nous prendre prisonniers, pour crainte qu'on ne les voulut tailler en pieces: & nous faire servir de garans. Et comme un Capitaine s'avança, pour me parler, je fis l'affligé de la mort dudit Maréchal, & lui manday, si je pourrois être en seureté parmy eux, & s'ils pourroient empêcher que l'on ne me prît, si le Roy le commandoit. Il me répondit, qu'ils étoient eux mêmes assez empêchés de se garantir, &

que chacun tâchât à faire du mieux qu'il pourroit, & ainsi s'en revint à ses gens, & leur dit que nous étions des gens du Maréchal d'Ancre. Ainsi sans montrer que nous tirassions droit à Paris, nous demeurâmes un peu à les voir, & enfin les éloignâmes insensiblement, & sortîmes de leurs mains. Nous vinmes coucher à Nantueil, & le lendemain dîner chez Zamet, & aprés dîner trouver le Roy, qui nous fit fort bonne chere, & nous commanda d'aymer Monsieur de Luynes : que c'étoit son bon serviteur. Je lui demanday, s'il nous permettoit de voir la Reine sa mere. Il me dit, qu'il y aviseroit. Je vis cependant Zocoli, tailleur de ladite Reine, qui venoit de sa part visiter Madame la Princesse de Conty, & Madame de Guise, & lui faisois tous les soirs faire par lui mes complimens. On avoit rompu le pont du jardin du Louvre, & les gardes du Roy étoient dans l'antichambre de la Reine ; qui ne laissoient entrer que ses domestiques. On traittoit cependant pour la faire partir : ce qui se fit le quatriéme jour de May, veille de l'Ascension. Tout le matin l'on ne fit que charger le bagage, le Roi étant cependant au conseil, où il fut résolu & mis par écrit les choses que la Reine devoit dire au Roi, en se separant, & celles que le Roy lui devoit répondre. Il fut aussi convenu, que l'un ny l'autre ne diroient rien davantage, & que quand la Reine seroit habillée les Princesses la pourroient voir, & les hommes ensuite, aprés que le Roy auroit pris congé d'elle : comme aussi que le Maréchal de Vitry n'y seroit point, ny Monsieur du Hallier son frere. Que la Curée l'accompagneroit jusques à Blois. Que lui & le Colonel seroient auprés d'elle, quand le Roi y viendroit. L'on envoya aussi les ordinaires & les plus affidez de Monsieur du Luynes se tenir à la cham-

bre, où souloient être ses gardes. Puis le Roi décendit, & la Reine qui l'attendoit, étoit en l'allée, au sortir de sa chambre, pour entrer en son antichambre à même tems que lui. Messieurs de Vitry demeurerent à la porte, & les trois Luynes marcherent devant le Roi, lequel tenoit l'aîné par la main. Monsieur de Joinville & moy suivîmes le Roi, & entrâmes aprés lui.

La Reine tint bonne mine, jusques à ce qu'elle le vit lors Roi; alors elle se mit fort à pleurer, mais elle se mit le mouchoir devant le yeux, & son évantail au devant, & s'étant rencontrés elle mena le Roi jusques à la fenêtre, qui regarde sur le jardin, & les otant son mouchoir & son éventail, elle lui dit, Monsieur, je suis marrie de n'avoir gouverné vôtre Etat pendant ma Regence, mon administration plus à vôtre gré & gain que je n'ay fait: vous assurant que j'y ay neanmoins apporté toute la peine & le soin qu'il m'a été possible, & vous supplie de me tenir toûjours pour vôtre tres-humble & tres-obeïssante mere & servante. Il lui répondit. Madame, je vous remercie tres-humblement du soin & de la peine, que vous avez prise en l'administration de mon Royaume, dont je suis satisfait, & m'en resens obligé, & vous suplie ne croire que je seray toûjours vôtre tres-humble fils. Sur cela attendant le Roy, qu'elle se baissât pour le baiser, & prendre congé de lui, comme il avoit été concerté; mais elle lui dit. Monsieur, je m'envay, & vous suplie d'une grace en partant, que je me veux promettre que vous ne me refuserez pas, qui est de me rendre Barbin, mon Intendant, comme je le croy, vous ne vous en voulez pas servir.

Le Roy, qui ne s'attendoit point à cette demande, la regarda sans lui rien répondre: Elle

lui dit encore, Monsieur. Ne me refusez point cette seule priere, que je vous fais. Il la regarda encore, sans rien répondre. Elle jouta; peut-être est-ce la derniere que je vous feray jamais : & puis voyant qu'il ne lui répondit rien, elle dit : orsus, & puis se baissa & le baisa. Le Roy fit une reverence, & puis tourna le dos. Alors Monsieur de Luynes vint prendre congé de la Reine, à qui il dit quelques paroles, que je ne pûs entendre, ny celles aussi qu'elle lui répondit. Si fis bien celles, qu'aprés lui avoir baisé la robbe, elle ajoûta, qui fut, qu'elle avoit fait une priere au Roy, de lui rendre Barbin, & qu'il lui feroit service agreable & singulier plaisir, de procurer que le Roi lui accordât sa requête, qui n'étoit pas si importante, qu'il lui dût refuser. Comme Monsieur de Luynes voulut répondre. Le Roi cria cinq ou six fois, Luynes, Luynes, Luynes, & lors Monsieur de Luynes, faisans voir à la Reine, qu'il étoit forcé d'aller prés le Roi, le suivit. Alors la Reine s'appuya contre la muraille, entre les deux fenêtres, & pleura amerement. Monsieur de Chevreuse, & moy lui baisâmes la robbe pleurans aussi, mais elle ne nous peut voir, à cause des larmes, ou elle ne nous voulut parler ny regarder. Ce qui fit que j'attendis, pour prendre encore une fois congé d'elle, ce que je fis comme elle retourna en sa chambre : mais elle ne me vit, ny voulut voir, non plus que la premiere fois.

Sur cela le Roi se mit sur le balcon, qui est devant la chambre de la Reine sa femme, pour voir partir la Reine sa mere, & aprés qu'elle fut sortie du Louvre, il courut à sa gallerie, pour la voir encore passer sur le Pont-neuf, puis monta en carosse, & s'en alla au Bois de Vincennes. La Reine, & tout le reste

de la Cour y arriverent le lendemain, cinquiéme ; qui étoit un mardy de l'Ascension. Le jeudy septiéme arriva Don Baltasar de Zuniga avec sa femme, qui s'en alloit en Espagne, au retour de sa longue ambassade à la Cour des Empereurs, du Travail fut roüé. Le vendredy cinquiéme Messieurs de Vendôme, du Mayne & de Boüillon vindrent faire la reverence au Roy qui les receut fort bien. Le Roy, aprés avoir demeuré prés de quinze jours au Bois de Vincennes, s'en revint à Paris, & Madame la Princesse peu de tems aprés s'enferma dans la Bastille avec Monsieur le Prince. Le Roi s'en alla à Saint Germain, où il demeura quelque tems. On trancha la tête à la Marêchalle d'Ancre en Greve. Madame la Princesse entra dans la Bastille le vingt-neuviéme de Juin, la veille de la petite fête de Dieu : Genies eut aussi la tête tranchée en Greve. Le Roy eut avis que Bournouville, par le moyen de Barbin, avoit quelque intelligence avec la Reine mere, bien qu'il commandât sous son frere à la Bastille, & l'en fit sortir, & le mit en prison. Et à quelque jours delà, un matin le Roi me commanda de faire tenir proche la porte Saint Antoine trois compagnies de Suisses, ce que je fis. Et Monsieur le Prince, qui m'apperceut les y mener de sa fenêtre, prit opinion, que l'on le vouloit mettre entre mes mains, dont il témoigna du ressentiment. Ce qu'ayant sçût, afin de lui lever cet ombrage, je ne voulus point paroître. Ces troupes, avec deux compagnies Françoises, & cinquante gendarmes, & autant de chevaux legers le menerent au Bois de Vincennes, où il demeura plus de deux ans. Depuis les gardes Françoises & Suisses demeurerent dans le château, jusques à ce que huit compagnies du regiment de Normandie, nouvellement étably, & mis sur pied, le fussent venu relever. Mon-

sieur le Prince fut mené de la Bastille au Bois de Vincennes le quinziéme Septembre. Peu de jours ensuite Monsieur de Persan, qui étoit demeuré Gouverneur de la Bastille, fut soubçonné d'avoir sceu la pratique de Monsieur de Bournouville, son frere, & fut mis prisonnier.

Le Roy me mit dans la Bastille, avec soixante Suisses, où je demeuray huit ou dix jours, au bout desquels le Roi m'ayant commandé de mettre la place entre les mains de Monsieur de Luynes, à qui il en avoit donné la Capitainerie, je lui resignay. Il y eut un jubilé extraordinaire que je fis à Paris, & le lendemain j'eus l'aventure, qui nous broüilla Monsieur de Montmorency & moy. J'allay trouver le Roi à Roüen, qui y faisoit tenir une assemblée de notables, en laquelle la paulette fut abolie.

Nous en partîmes, Monsieur de Guise & moi, & avec quatre carosses de relais nous arrivâmes le 22. Decembre, jour de Saint Thomas, en un jour de Roüen à Paris, sur la nouvelle de l'extremité de la maladie de Madame la Princesse, qui accoucha de deux enfans ce même soir, qui n'eurent vie, & elle, dont la sienne étoit desesperée, y ayant vingt heures qu'elle étoit en apoplexie, revint petit à petit, aprés qu'elle fut delivrée.

Nous repartîmes de Paris la veille de Noël, en même carosse de relais, & arivâmes le soir à Roüen qui est une diligence en carosse qui ne s'étoit encore faite en cette saison. Aprés que l'assemblée fut finie, le Roi partit de Roüen, où Monsieur de Villeroi étoit mort quelques jours auparavant.

Au commencement de l'année mil six cens dix-huit le Roi s'en vint demeurer quelques jours au château de Madrid, où il voulut que je vinsse loger. Le dix-septiéme Janvier Paris m'ar-

ma en Orgas. La foire Saint Germain arriva, en laquelle Roucelai fut outragé par Rouillac. Le Roi dansa le ballet d'Arnaud & d'Amide, duquel je fus. Ensuite les Ducs & Pairs & Officiers de la Couronne trouverent étrange, que le Garde des sceaux, qui n'est point officier de la Couronne, & même le Chancelier y étant, passât devant eux au Conseil.

Monsieur d'Espernon porta la parole au Roy devant ledit Garde des sceaux, & comme il est un peu violent, attaqua ledit Garde des sceaux, qui lui répondit plus hautement qu'il ne devoit. Trois jours aprés le Roi, qui ce jour-là avoit pris medecine, les fit tous deux venir en sa chambre, où nous étions peu de gens, & leur commanda de demeurer amis. Et sur ce que monsieur d'Espernon s'échauffa encore un peu en parolés, le Roi, qui étoit assis, se leva contre Monsieur d'Espernon, & le malmena; puis en suite ayant dit qu'il vouloit aller à ses affaires, chacun sortit par la porte du cabinet, Monsieur d'Espernon s'en alla par la porte de la chambre, tout seul, & moy je le voulus aller accompagner, nonobstant toute la broüillerie qu'il avoit eüe. En ce tems-là, le Roi, qui étoit fort jeune, s'amusoit à force petits exercices de son âge, comme de peindre, de chanter, d'imiter les artifices des eaux de Saint Germain, par des petits canaux de plume, de faire des petites inventions de chasse, de jouër du tambour, à quoi il reüssissoit fort bien.

Un jour je le loüois de ce qu'il étoit fort propre à tout ce qu'il vouloit entreprendre, & que n'ayant jamais été montré à battre le tambour, il y reüssissoit mieux que les autres. Il me dit, il faut que je me remette à joüer du cor de chasse; ce que je fais fort bien, & veux être tout un jour à sonner. Je lui dis, Sire, je ne conseille pas à vôtre Majesté d'en sonner trop souvent; car

outre que cela fait venir les hargnes, il nuit encore grandement au paulmon : & même j'ai oüy dire, que le feu Roi Charles, à force de sonner du cor, se rompit une veine dans le poulmon, qui luy causa la mort. Vous vous trompez, me repliqua-il, le sonner du cor ne le fit pas mourir ; mais c'est qu'il se mit mal avec la Reine Catherine sa mere à Monceaux, & qui la quitta, & s'en vint à Meaux, mais si par la persuasion du Marêchal de Retz, qui le fit retourner à Monceaux, auprés de la Reine sa mere, il n'y fut pas revenu, il ne fût pas mort si-tôt. Et comme je ne luy répondois rien sur ce sujet, Montpouillan, qui étoit là present, me dit, vous ne pensiez pas, Monsieur, que le Roi sceûr ces choses là comme il les sçait, & beaucoup d'autres encores. Je lui dis, vrayement non Monsieur, je ne le pensois pas. Cela fit connoître, que l'on lui donnoit beaucoup d'aprehention de la Reine sa mere, de laquelle je me gardai bien à l'avenir de lui parler, mêmes en discours communs.

Le Duc d'Espernon, faisant reflexion sur la contestation, qu'il avoit eüe avec le Garde des sceaux & avec le Roi, se trouva un peu étonné, quand il se vit enfermé dans l'anti-chambre, & eut quelque soubçon que l'on le vouloit arrêter ; car toutes les portes étoient fermées. Je m'avisai de regarder, si le petit degré, qui est contre la porte de la chambre du Roi, n'étoit point aussi fermé, & l'ayant trouvé ouvert, j'y amenai Monsieur d'Espernon, de qui les gens l'attendoient en la salle haute, & passames tous deux jusques devant le Louvre, où il trouva son carosse qui l'amena en son logis, ou en quelque autre, me priant de luy envoyer donner avis, si on avoit rien resolu contre luy.

Je parlai à Monsieur de Luynes sur son sujet, qui me dit „ il veut aller à Metz, qu'il hâte un peu son voyage ; car ces Messieurs pourroient animer le Roy contre lui. Je vis bien qu'il desiroient qu'il partit de la Cour, & allai le lendemain trouver Monsieur d'Espernon, & lui fis sçavoir l'intention du Roi & du favory. Il me pria de sçavoir, si venant trouver le Roi, pour prendre congé de lui, il seroit le bien venu, dont je lui portai parole. Il vint donc aprés le dîner du Roi, & y receut tres-bon visage, & luy demanda congé d'aller à Metz ; que le Roy lui accorda, & lui ayant dit Adieu, le Roi s'en alla demeurer à Vanves jusques à ce que Monsieur d'Espernon s'en fut allé : ce qu'il pensoit qu'il feroit le jour d'aprés.

Il mena à Vanves Monsieur son frere avec lui avec qui il changea de Gouverneur, mettant à la place de Monsieur de Breves, qui l'étoit, Monsieur le Comte de Lude. Aprés que le Roi eut demeuré deux jours à Vanves, & qu'il sceut que tout Paris étoit venu visiter Mr d'Espernon, & qu'il n'étoit point party, que mêmes il avoit dit à Saint Gerant, qu'il avoit encore des affaires à Paris pour cinq ou six jours, le Roi s'en fâcha, & me dit, qu'il retourneroit le lendemain à Paris, & que s'il l'y trouvoit encore, il lui feroit un mauvais parti. Monsieur de Luynes me dit mêmes devant le Roi, que je le visse, & que je lui fisse sçavoir qu'il ne demeurât plus long-tems à Paris, s'il étoit sage : je partis à la même heure, & vins dîner avec lui, auquel je dis l'humeur du Roy, luy paliant les choses qu'il ne devoit pas sçavoir si cruëment. Enfin aprés m'avoir long-tems parlé, il me pria d'asseurer sa Majesté, que le lendemain avant midi il seroit hors de Paris : comme il fit. Le Roi y arriva le soir, & Monsieur d'Espernon s'en alla à Fontenay, où il de-

meura encore ſept ou huit jours, dont le Roy entra en telle colere, qu'il envoya loger à Roſoy ſes chevaux legers, & Monſieur le Chancelier, qui étoit ami de Monſieur d'Eſpernon, lui manda par Guron, qu'il feroit bien de partir, & de s'en aller à Metz. Guron lui porta la nouvelle ſi chaude, qu'il partit à l'heure même, & à grandes journées ſe rendit à Metz. Peu aprés on fit rouër à Paris le Siti, & Durant, pour avoir fait quelques écrits en faveur de la Reine mere.

Quand la Reine partit l'autre année de Paris, Rouſcelaye eut commandement de s'en aller auſſi, comme ſon partiſan. Peu aprés m'étant mis bien avec Monſieur de Luynes, je fis en ſorte qu'il revint à la Cour, ſous la caution qui je fis pour lui, qu'il ne feroit aucune choſe qui pût déplaire au Roi, & ne ſe mêleroit de rien. Mais comme il étoit homme d'intrigues, il ne s'en pût tenir, & traita avec quelques grands & Princes. Puis ayant fait les affaires de la Cour, voulant en traiter d'autres à la campagne, fit donner lui même des avis contre lui non les vrais, mais des faux, & controuvés, pour ſe faire chaſſer de la Cour ; ce que l'on fit alors, & lui s'en alla à ſon Abbaye de Signy, d'où il traita avec Monſieur de Boüillon pour la Reine, & enſuitte revint en bonne intelligence avec Monſieur d'Eſpernon & de Boüillon, pour le ſervice de ladite Reine.

Vers la mi-Août le Roi s'en vint à Monceaux, d'où j'étois Capitaine, où je le receus ſi magnifiquement que rien plus. Il y demeura dix ſept jours, qui me couterent dix mille écus. De là il s'en alla à Viliers cotterets, & à Soiſſons, où je prins congé de lui, pour m'en aller en Lorraine, & me permit auſſi d'aller à Metz voir Monſieur d'Eſpernon, lequel s'en vint auſſi à Nancy, principalement pour me voir. Je ne fus

guere plus d'un mois en mon voyage, & m'en revins à la Cour, où je trouvai que l'on avoit ordonné aux Espagnols, qui étoient avec la Reine, de se retirer. Nous eûmes les comedies Espagnoles cét hiver-là, & il y eut une grande comete au Ciel, qui apparut plus d'un mois durant. L'année 1619. commença par la grande maladie de la Reine, que Dieu enfin garantit. Madame la Connestable, sa Dame d'honneur, qui huit mois auparavant s'étoit retirée de la Cour, parce que Monsieur de Luynes avoit fait donner la superintendarcé de la maison de la Reine à sa femme, elle vint trouver la Reine en l'excés de la maladie, qui fut tres-aise de la voir, & commença dés lors à se mieux porter, & ladite Connestable demeura desormais auprés d'elle, comme auparavant. Monsieur d'Elbœuf épousa Mademoiselle de Vendôme. Le Roi consomma le mariage avec la Reine sa femme. La foire Saint Germain fut suivie de force ballets, & ces ballets des nôces de Madame Henriette, seconde fille de France, avec Monsieur le Prince de Piedmont, qui arriva en ce tems-là, pour l'épouser. Aprés le carême-prenant le Roi s'en alla à Saint Germain, d'où il eut la nouvelle de la Reine, sa mere, de Bloys, que Monsieur d'Espernon, qui contre la deffence du Roi étoit party de Metz, pour aller en Xaintonge, sans s'y arrêter, l'étoit venu recevoir à Montrichard.

Le Roi revint à Paris le même jour qu'il en eut la nouvelle, & le lendemain tint conseil, pour sçavoir ce qu'il avoit à faire. Il fut avisé, qu'il envoyeroit le pere Berulle avec Monsieur l'Archevêque de Sens vers elle, pour la convier, & à même tems dresser une forte armée, pour aller ruyner Monsieur d'Espernon, de laquelle le Roy fit l'honneur à Monsieur de Crequy, & à moi, de nous faire Marêchaux de Camp.

Monsieur de Sens envoya peu aprés le pere Berulle, avec quelques pourparlers d'accommodement : ce qui fit que l'on y envoya de plus Monsieur le Cardinal de la Rochefoucault, avec pouvoir de traiter. Le Roi cependant partit au mois d'Avril, pour aller sur la riviere de Loire, où ses troupes s'acheminoient : mais comme nous arrivâmes à Amboise Monsieur le Cardinal de la Rochefoucault manda au Roi, comme il avoit traité & conclu avec la Reine sa mere, que la paix avoit été concluë & jurée, & que l'on en avoit à même tems fait les feux de joye & chanté le Te Deum. On trouva que ledit Sieur Cardinal s'étoit un peu trop hâté, & qu'il en devoit donner avis au Roi. Neanmoins on tint l'acord; par lequel la Reine quitta le gouvernement de Normandie, & on lui donna celuy d'Anjou, avec le château de Chinon & le Pont de Cé. Le Roi s'avança jusques à Tours. Monsieur le Prince de Piedmont alla voir la Reine, sa belle mere. Cependant nous demeurâmes trois mois à Tours, y passant tres-bien nôtre tems. Nous allâmes au Lude, à la Flêche & à Duretail. Nous allions & venions encore en poste à Paris, passer encore le tems. Le Roi fit Marêchal de France Monsieur de Prâlin, & quelque peu aprés Monsieur de Saint Geran. Le Colonel Galaty mourut. Les ministres voulurent en mon absence disposer de mes charges. Les Suisses m'en donnerent avis, & je vins en un jour en poste à Paris de Tours, où j'eus du Roi tout ce que je voulus, & étois en ce tems là tres-bien traité.

Le Roi me donna aussi l'Abbaye d'Annicourt, pour Paule Fiesque, & d'autres graces. Enfin la Reine arriva à Cousieres, où Monsieur de Luynes la vint trouver, ayant amené avec lui tous les principaux de la Cour, qui salüerent la Reine, aprés qu'il l'eut salüée. Le lendemain

la

la Reine vint à Tours : la Reine, sa belle fille, avec les Princesses & Dames fut au devant: puis le Roi, & tous ensemble revinrent à Tours, où leurs Majestés demeurerent dix ou douze jours ensemble : puis se separerent ; la Reine mere alla à Chinon, & de là à Angers, & de là à Amboise, d'où elle se separa de la Princesse & du Prince de Piedmond, que Monsieur le Grand Prieur eut charge d'accompagner jusques à Turin. Le Roi de là s'en vint à Blois, puis à Chateaudun, Vendôme, & Chartres, à Mantes, Creil & Compiegne. Le Comte du Lude mourut en ce tems-là, & la charge de Gouverneur de Monsieur fut donnée au Colonel d'Ornano. Peu de jours aprés que le Roi fut arrivé à Compiegne, il en partit pour venir à Chantilly. Monsieur de Luynes fut querir Monsieur le Prince au Bois de Vincennes, & Madame sa femme, qu'il amena à Chantilly, trouver le Roi, lequel les ramena à Compiegne, d'où ils allerent à Nôtre-Dame de Liesse. Cependant la Cour vint passer quinze jours de tems à Monceaux, où je fis encore pareille dépense, que j'avois faite l'année precedente. De là le Roy revint à Lesigni, & Monsieur de Luynes vint à Paris, prêter le serment de Duc & Pair. La Cour revint peu aprés à Saint Germain, où le chapitre de l'ordre du Saint Esprit fut tenu ; & le dernier jour de l'an nous fûmes faits Chevaliers aux Augustins, en la maniere accoutumée. Le nombre fut remply. Il y eut ce jour là quelque broüillerie entre Messieurs de Nemours & de Guise, qui fut promptement rappaisée. J'offris ce jour là mon service à Madame la Comtesse de Rochefort.

Le premier jour de l'année 1620. fut commencé par la ceremonie de l'ordre, & le lendemain par la ceremonie des Chevaliers trespassés. La foire Saint Germain vint ensuite, puis le ca-

yéme-prenant, où il y eut force ballets & assemblée, entr'autres trois; à sçavoir chez la Rochefoucaut, chez Chanvallon, où il y eut une fort belle comedie de personnes particulieres, qui ne faisoient point profession de Comediens. Il y en eut aussi chez Faydeau, où d'Andelot se fâcha contre le maître du logis, & nous eûmes quelque petite broüillerie Monsieur de Montmorency & moy, mais tout fut promptement rappaisé. Monsieur de Cadenet fut fait Maréchal de France, afin d'épouser Mademoiselle de Pequigny. On passa bien le tems tout carême, & le printems, tant aux Tuilleries, où les galans se trouverent avec les Dames, qu'aux assemblées, que toutes les Princesses furent à ce invitées par la Reine, au milieu du carême. Comme le Roy étoit à Fontaine-bleau Monsieur du Maine s'en alla de la Cour, sans dire Adieu. L'assemblée se tenoit à Loudun de ceux de la Religion, qui déclarerent qu'ils ne presenteroient point leurs cahiers, ou qu'iceux presentés, qu'ils ne se declareroient point, ni ne se separeroient point, que l'on n'y eut répondu. Et Monsieur Dédiguieres n'eut pas assés de pouvoir, pour les faire condescendre à agir comme ils avoient accoûtumé, qu'il leur étoit permis par leur édit.

Ils se fortifioient des divisions aparentes qu'ils voyoient dans l'Etat, & fomentés par les grands, qui les induisoient de tenir bon. Le Roi, qui se voyoit d'autres affaires sur les bras, tâcha de s'accommoder avec ceux de la Religion, qui enfin, aprés avoir presenté leurs cahiers, avec les 2. deputés, que le Roy avoit choisy de 6. qu'ils avoient nommés, selon la coûtume, sur les promesses que leur firent au nom du Roi, Monsieur le Prince, Messieurs de Lesdiguieres & de Luynes, que dans six mois le Roy leur termineroit trois affaires, à sçavoir, la conti-

nuation de trois années de leurs places de seureté, l'établissement de deux Conseillers de leur religion au Parlement, dont on étoit en dispute avec eux, & que l'on oteroit de Leictoure le Sieur de Fonterailles, qui depuis peu s'étoit fait Catholique, & que l'on mettroit en sa place un de la religion, tel qu'il plairoit à sa Majesté, & que si dans lesdits six mois ils n'étoient plainement satisfaits desdits articles, ceux de la religion de Bearne auroient encore un mois aprés, pour venir faire leurs tres-humbles remonstrances, sur l'interêt qu'ils avoient à l'arrêt, donné au conseil sur l'établissement des Ecclesiastiques de Bearne dans leurs biens. Aprés lesquelles remontrances sadite Majesté en feroit ce qu'elle jugeroit bon être. Et que si lesdits trois articles n'étoient répondus à leur contentement, ils se pourroient assembler de nouveau, sans lettres parentes du Roy, pour leur permettre ; ainsi que c'est la coûtume.

Le Roi cependant s'avança jusques à Orleans ; mais ladite assemblée s'étant separée, il s'en revint à Paris, & sa Majesté me commanda que j'allasse commander, comme Marêchal de camp, l'armée, qu'il avoit en garnison en Champagne, pour la tenir prête à marcher au premier commandement que j'en aurois d'elle. Devant que je m'y acheminasse pour y aller, le Roy eut divers avis des menées, qui se faisoient contre lui de levements de troupes : & puis Monsieur de Vendôme partit d'Anet, & s'en alla à Angers trouver la Reine. Le Roy envoya Blainville vers elle, de laquelle il ne put tirer que des paroles incertaines & ambigues, qui augmenterent le soubçon du Roy. Monsieur de Nemours partit ensuite une nuit de Paris, & se retira à Anges ; de sorte que le Roy ne peut plus douter de s'armer puissamment pour y resister. Il me commanda de partir, &

me ruë Saint Thomas, qu'il faisoit bâtir, avec Monsieur de Schomberg, lequel l'année precedente avoit été fait surnitendant, à Tours, en la place de Monsieur Janin, & on avoit donné à Monsieur de Castille son gendre la charge de Controlleur General. Il s'enferma en une chambre avec nous, & Monsieur de Chaulnes n'y ayant que Modene & Confade avec lui. Il fut long-tems agité ce qui seroit à faire. En même tems arriva Monsieur de Brantes, qui lui dit, que le Roi lui envoyoit les chevaux legers. Il me dit enfin, Monsieur puisque vous avez donné un important avis au Roi, que vous sémble-il que l'on puisse & doive faire sur ce sujet ? dites m'en vôtre avis, afin que nous en puissions choisir un qui soit utile au Roi. Je lui dis, Monsieur, je vous feray encore en cecy la méme réponse qu'en plusieurs autres pareilles occasions j'ay déja fait; que n'ayant ni le maniement ny la connoissance des affaires du Roy, je ne suis pas capable de donner un bon avis en l'air, & d'une chose, où je ne voy ny le jour ny le fonds. Je vous diray neanmoins que tous les avis, qu'il me semble qui se peuvent prendre là dessus, desquels vous sçavez choisir le meilleur, & rejetter les autres, je pense qu'en cette affaire il faut parler en marchand, & dire qu'il n'y a qu'à le prendre ou à le laisser, & qu'à le laisser il y a deux moyens; l'un de le laisser partir, sans lui rien faire ni dire, en l'autre de le laisser aussi partir, & de lui faire savoir auparavant que l'on est fort bien averty de son dessein; mais qu'il est indifferent au Roi, qu'il l'execute ou non. A le prendre, il faut que le Roi lui mande qu'il le vienne trouver à Madrid, & à lui dire, comme il est averty, qu'il veut aller trouver la Reine mere, & pour cét effet il veut s'assurer de sa personne, & le retenir prés de lui. L'autre faire investir son

logis, le prendre & le mettre en tel lieu de sûreté qu'il plaira au Roy. L'autre de le prendre avec sa mere & le Grand Prieur, quand ils sortiront leur logis, ou bien quand ils viendront à la porte de la ville, ou bien à Villepreux quand ils viendront au rendez-vous, qui leur est donné.

C'est maintenant à vous, Monsieur, de prendre & former deux avis, l'un s'il est plus à propos de le prendre ou de le laisser aller. L'autre, si vous jugez qu'il le faut prendre, de faire le choix d'une des façons que je vous ay proposées, & l'executer promtement & seurement. Sur cela Monsieur de Luynes fut en plus grande incertitude que devant, & m'étonnay du peu d'ayde & de confort, que les autres Messieurs là presens lui donnoient, qui se montroient aussi irresolus que lui sur cela. Madame la Vidame envoya dire à Monsieur de Chaulnes que Madame la Comtesse étoit venuë chez elle, & qu'elle le prioit d'y venir. Monsieur de Luynes l'y envoya en même-tems, & le pria de bien prendre garde à sa contenance, & s'il pourroit découvrir son dessein.

Nous demeurames cependant attendant de ses nouvelles, qui ne tarderent gueres à venir, par lesquelles il nous fit sçavoir, qu'à sa mine & à ses discours il se fortifioit toûjours d'avantage en l'opinion de sa prochaine fuite. Alors Monsieur de Luynes plus perplex que devant, se mit à la blâmer, & à ne rien répondre ni resoudre, ny ceux qui y étoient non plus; dont je fus bien étonné. Enfin je lui dis. Monsieur vous consumez le tems à résoudre, qu'il vous faudroit employer à executer. Il se fait tard: le Roy est en peine de ne sçavoir point de vos nouvelles: formez un dessein.

Il me dit, vous en parlez bien à vôtre aise, si vous teniez la queüe de la poile comme moy, vous seriez aussi en peine que moy. Je vis bien

lors qu'il lui falloit ajoûter de nouveaux conseillers. C'est pourquoy je lui dis. Monsieur puis que vous êtes en cette apprehension, faites part aux Ministres de cette affaire, & les rendez participans de ce que vous executerez: aussi bien, si vous le faites sans eux, ils vous en blâmeront, quoy qu'il en reüssisse.

Je lui fis plaisir de lui avoir ouvert cette porte, & il les envoya aussi tôt convoquer chez Monsieur le Chancelier. Monsieur de Schomberg dit que Monsieur le Cardinal de Retz étoit malade, & qu'il ne s'y pourroit trouver. Je lui dis lors; Monsieur, si vous voulez, je lui en iray parler, & vous porteray son opinion chez Monsieur le Chancelier. Je ferai encore mieux j'yray chemin faisant passer chez Monsieur le Grand Prieur, prendre congé de lui, & verray sa contenance. Il le trouva fort bon. Ainsi j'allay chez Monsieur le Grand Prieur, que je trouvay avec Monsieur le Comte de Saint Aignan & le Chevalier d'Espinay. Je prins congé d'eux, & en l'embrassant je lui dis, moy d'un côté & vous de l'autre, n'est-ce pas? y a-il rien de changé; il me dit, tout est prêt à partir à onze heures du soir. J'allay de là chez le Cardinal.... Je lui parlay de la part de Monsieur de Luynes, mais je le trouvay aussi irresolu que lui, & vis bien qu'il ne vouloit pas charger ses épaules d'un genereux avis, duquel puis aprés on peut lui faire reproche. Je m'en revins chez Monsieur le Chancelier, & trouvay Monsieur le President Janin avoit par des fortes raisons persuadé de les laisser aller, sans leur rien dire, ny empêcher leur dessein; disant que Monsieur le Comte & Madame la Comtesse n'apporteroient que de la fumée, & de l'offuscation au parti de la Reine, & nul avantage ny profit, & qu'étans mal intentionnés au service du Roy, il étoit à souhaiter qu'ils

s'en allassent de Paris, d'où le Roy quasi ne se pourroit éloigner, s'ils y étoient. Que tous ces Princes s'en iroient l'un aprés l'autre. Que l'on en pourroit retirer par aprés qui l'on voudroit, & que ce seroit comme des moutons, qu'aprés qu'on leur auroit franchi le saut, les autres y courroient en foulle. Ainsi il fut resolu, & les chevaux legers renvoyés.

Monsieur de Luynes me pria de voir leur partement, & de l'en avertir à l'heure même, afin de mander au Roy. Je lui demanday un de ses gens, qu'il me donna, nommé Destois. Et comme le Chevalier m'avoit dit, ils partirent un peu aprés onze heures, & se rendirent à la porte Saint Jacques, d'où je renvoyay à Monsieur de Luynes Monsieur Destois, & lui manday que je serois à luy à l'ouverture du Louvre le lendemain matin, qu'il partit pour aller trouver le Roy à Madrid, & le ramena à Paris, où je pris le soir congé de lui, pour aller trouver son armée de Champagne, & partis le mercredy premier jour de Juillet, & vins coucher à Château Thiery.

Sardini y passa la nuit, qui alloit faire hâter Monsieur de Bouillon de se delarer. On m'y envoya un avis, que Lopes Lieutenant de la compagnie des chevaux legers de Monsieur le Grand Prieur, m'attendoit pour me prendre prisonnier, & m'envoyer à Sedan, mais cét avis fut faux, & étant arrivé à Chaalons j'envoyai querir ledit Lopes, qui avoit sa maison à trois lieües de là, & je lui trouvai la foi entiere. Aussi l'asseurai-je, de la part du Roi, de lui donner en chef la compagnie, dont il étoit Lieutenant, qu'il m'amena avec trente Maistres.

Le Vendredy troisiéme, de bon matin, à Vitry où étoit le Regiment de Champagne en garnison, à deux compagnies prés. J'y demeuray le Samedy quatriéme, pour voir en bataille le-

dit Regiment, & en sçavoir la force & le nombre. Puis aprés avoir fait une depêche aux troupes qui étoient vers le Bassigny, & avoir sondé la volonté des Officiers dudit regiment, que je trouvay bonne, horsmis d'un des Capitaines, nommé Plaisance, de qui le fils avoit assisté au desarmement du peuple à Metz, duquel on me donna soubçon, comme aussi du Lieutenant Colonel Pigeolet, qui pour lors étoit absent aux Eaux, & du Sergent major la Faye.

J'en partis le Dimanche cinquiéme, & vint coucher à Sainte Menehould, le lendemain Lundy sixiéme je vins à Verdun. Les Capitaines, qui y étoient en garnison, vindrent au devant de moy, & Messieurs de la ville: qui avoient preparé le logis chez le Doyen, me vindrent saluër, & le Chapitre ensuite.

Je trouvay les regimens de Picardie & de Vaudecourt: ce dernier assés complet, sur les nouvelles de ma venüe, & l'autre, qui n'avoit pas le tiers de ses hommes, parce que le regiment de Marcoussan, qui s'en étoit peu devant allé en Allemagne, en avoit débauché une partie, & l'autre s'étoit jettée avec Monsieur de la Valette dans Metz. Desfournaux, frere de d'Escures, Marêchal de logis de l'armée, se trouva là aussi, qui servit tres-bien en ce voyage, & en fus fort assisté.

Le Mardy septiéme, comme je dînois avec Monsieur de Vaubecourt, & plusieurs autres, m'arriva un courrier du Roy, qui m'apporta nouvelle, comme le Roy étoit parti de Paris, pour aller en diligence à Roüen, sauver la ville, que Monsieur de Longueville, qui s'étoit jetté du party de la Reine, tâchoit de faire revolter. Sa Majesté me mandoit, que je fisse diligence d'assembler son armée à Sainte Menehoud, & que de là je fisse marcher droit à Montereau, où j'aurois de ses nouvelles, &

plûtôt encore, & qu'il étoit pressé d'avoir promptement l'armée, que je lui menois. Que je laissasse en Champagne le regiment de Vaubecourt, aux lieux où je jugerois en être le plus de besoin.

En ce même tems Monsieur de Fresnaye, Gouverneur de Clermont, arriva, dont je fus bien aise, m'asseurant qu'il m'ayderoit & de conseil & de soldat, pour remplir mes troupes, qui étoient tellement deperies, & d'heure en heure j'avois nouvelles de toutes parts, comme la plus part des Officiers quittoient le service du Roy, pour aller à Metz, amenant avec eux les soldats.

Je me trouvay fort en peine: neanmoins aussitôt aprés dîné je m'enfermay avec Vaudecourt, Fresnaye & Desfournaux, où je voulus voir quelles forces je pouvois mener au Roy: en quel tems je les pourrois rendre pres de lui, & qu'elle route je tiendrois, ensemble quel ordre je laisserois dans la Province, en partant. Ces Messieurs, qui avoient connoissance plus parfaite que moy de cette frontiere, dire que je n'en pourrois pas tirer deux mille hommes, laissant le regimeut de Vaubecourt, & que les plus fortes compagnies n'étoient pas de vingt-cinq hommes, lesquelles neanmoins avoient leurs magasins complets & garnis, & que pourveu qu'ils eussent des gens, ils avoient dequoy les armer.

Je priay lors le Sieur de Vaubecourt, qu'il aydât le regiment de Picardie de quatre cens soldats, ce qu'il pouvoit faire sans s'incommoder, veu que de la terre de Baulieu il en pourroit tirer tant qu'il voudroit, sans s'incommoder: ce qu'il me promit de faire, pourveu que je lui baillasse un écu pour soldat, pour en enrooller d'autres. Et moy bien aise de ce bon commencement, je lui donnay en

même tems quatre cens écus. Monsieur de Fresnay me dit lors, qu'il m'en pourroit fournir quasi autant des terres de Clermont, & je lui donnay autres quatre cens écus.

J'envoyay à même tems querir Messieurs de la ville, ausquels je priay de me fournir le plus de soldats, qu'ils pourroient, à un écu pour soldat. Ils m'en fournirent quelques six cens, & ainsi je remplis le regiment de Picardie en un instant.

J'écrivis en même tems au baillif de Bar, & lui envoyay de l'argent. Il étoit mon amy, & s'appelloit Couvognes, lequel fournit prés de trois cens soldats au regiment de Champagne. Ils s'ayderent aussi à Vitry; Saint Disier & ailleurs, & en trouverent. Ils envoyerent à la vallée d'Aillan six sergens, qui leur amenerent trois cens soldats.

J'envoyay à Troye, Chaalons, Rheims, & Sens, pour faire en diligence amas de soldats, pour nos troupes. Je leur donnay l'allarme chaude, de la necessité où étoit le Roy. Ainsi nous grossimes en marchant insensiblement nos troupes, de telle sorte que je presentay au Roi, prés de la Flêche, huit mille hommes de pied, en rang. Quant à nôtre Cavallerie, elle étoit complete de neuf cens bons chevaux.

Aprés avoir commencé ce bon ordre, pour grossir nos troupes, je parlay de l'assemblée de l'armée, & du tems, auquel elle pourroit être prête, & trouvâmes qu'elle étoit en diverses garnisons sur toute cette frontiere de Champagne, depuis Mouson jusques à Chaumon en Bassigny, & que si je lui donnois rendez-vous à Sainte Menehout, selon l'ordre que j'avois du Roy, qu'elle n'y pourroit être toute assemblée en douze ou quinze jours, qui étoit une perte de tems grandement importante au service du Roy. Et ayant veu & conside-

ré la carte, il me vint en pensée de faire mon rendez-vous general à Montereau, & d'y faire acheminer les troupes par trois divers chemins; à sçavoir celles qui étoient vers Mouson, Donchery & autres lieux de cette frontiere, les faire passer au dessus de Rheims, & de là par dessous le Montaymé à Sezanne, Barbonne, Villence & Provins à Montereau. Celles de Vitry, Saint Disier, Ligny & autres de ce quartier là, & les mener par Fere Champanoise à Provins, & de-là à Montereau. Et quant aux garnisons de Bassigny, les faire venir par Troye, Nogent, Bray, Pont & Montereau.

Aprés avoir résolu mes routes, je résolus mes traittes, que je fis plus grandes qu'à l'ordinaire, de neuf & dix lieües par journée. Et pour cet effet je donnay ordre, qu'aprés que chaque regiment auroit fait cinq lieües, il trouveroit proche de quelque riviere ou ruisseau un charriot de vin & un de pain pour rafraîchir les soldats, & se reposer depuis neuf heures du matin, qu'ils pourroient être arrivés audit lieu, partant à trois ou quatre heures, ils pourroient sejourner jusques à trois heures aprés midy, & éviter de marcher par le grand chaud, & que de-là ils marcheroient jusques à sept ou huit heures, & ils trouveroient que la chair auroit été déja tuée au village, où ils arriveroient; dont je payai la moitié & le village l'autre.

Par ce moyen le Soldat se voyant quasi déchargé, & considerant le soin que j'avois de faire que rien ne leur manquât, ils marcherent à grandes traittes, sans murmurer, jusques à Montereau. Et pour donner ordre à toutes ces choses, outre douze ou quatorze hommes, que Vaubecourt me donna, pour faire les courvées, quelque-uns des miens & trois de Mon-

sieur de Fresnaye, comme aussi quatre ou cinq que ceux de Verdun me fournirent, les Prevots, & arches des regimens y supléerent.

J'avois ensuitte une lettre de creance du Roy sur moy à son Altesse de Lorraine, en cas que quelque occasion me portât, de l'aller trouver pendant mon sejour par de-là, de laquelle je me voulois servir, pour empêcher les levées qui se faisoient pour Monsieur de la Vallete ouvertement dans ses païs, & par ses vassaux. Je dépêchay à cette fin le Sieur de Cominges vers lui, avec la lettre du Roy, & la mienne, pour le prier de la part du Roy, d'empêcher les susdits Gentils-hommes, ses vassaux, de faire les susdites levées, s'il ne vouloit rompre la paix, qui étoit entre la France & la Lorraine. Que la neutralité, qui permet à ses sujets d'aller servir les divers Princes, s'étendoit seulement entre France & Espagne, lors qu'il y avoit guerre entre les deux Roys, qu'il pourroit aller sous lequel il voudroit indifferemment, mais non avec les sujets rebelles de l'une & de l'autre Couronne, sans rompre ouvertement avec eux. Et que s'il vouloit dire, que le privilege de l'ancienne chevallerie leur permettoit d'aller impunément contre le Roy, & puis se retirer aprés en Lorraine, pour éviter le juste châtiment de l'offence faite à un tel Roy, que le Roy en demanderoit raison à son Altesse, & que si elle répondoit qu'elle ne la pouvoit faire, attendu leurs privileges, qu'il asseuroit sadite Altesse, que le Roy y pourvoiroit, & qu'il envoyeroit dans la Lorraine forces bâtantes pour les châtier. Ce fut en substance ce que j'écrivis à son Altesse, & que je donnay en instruction au sieur de Cominges, de luy faire entendre de la part du Roy.

J'employay ensuite tout le reste de la Jour-

née & la suivante, mercredy huitiéme, à faire mes dépêches à toutes diverses personnes, & divers corps, & leur envoyay leurs routes à établir : les diverses personnes, pour preparer jusques à Montereau cette espece d'estapes, qu'à mes dépens je faisois faire à l'infanterie, & à envoyer de tous côtés pour avoir des hommes de reserve. Je tiray aussi quelques soubçonnés mis en prison avant ma venue, & y laissay ceux que je vis apparamment meriter d'y être detenus, & partis de Verdun le lendemain, jeudy neuviéme, pour aller dîner à Clermont en Argonne, chez Monsieur de Fresnaye, lequel me livra trois cens quarante hommes, qu'il avoit levés auparavant dans son bailliage, que je departis dans le regiment de Picardie. Monsieur l'Evêque de Verdun arriva au même tems que moy audit Clermont, d'où je partis aprés dîner pour aller coucher à Sainte Menehoud.

Le Vendredy dixiéme je vins à Vitry où je trouvay mon frere le Comte de Bironne, & plusieurs autres Gentils-hommes Lorrains, qui m'étoient venus attendre, pour me voir en passant.

Le Samedy onziéme fut employée par moy à diverses dépêches, & particulierement à renvoyer un Courrier, qui le jour même m'étoit arrivé de la part du Roy, par lequel il me mandoit de pourvoir à toutes les charges de ceux, qui s'étoient retirés avec la Reine, & avec Monsieur d'Espernon ; me promettant que quelque traité de paix qu'il fit, jamais il ne rétabliroit ceux qui l'avoient abandonné en cette occasion, & qu'il confirmeroit ceux qui par moy auroient été établis. J'avois bien moyen de faire des creatures, & de donner force charges, y en ayant plus de quatre vingt à pourvoir, de Capitaines, Lieutenans ou Enseignes,

Sergens Majors, aydes ou prevots des bandes, mais ma modestie m'empêcha de recevoir cette grace du Roy, auquel je manday, que je mettrois en charge ceux qu'il plairoit au Roy de m'envoyer. Que plusieurs Lieutenans meritoient les charges de leurs Capitaines absens; plusieurs enseignes celles de leurs Lieutenant: dont je lui envoyay le roolle, & mon avis quand quand, & demanday seulement une Compagnie pour le Sieur de Lambert, qu'il m'accorda. J'eus un Courrier de Monsieur de Guise sur les cinq heures du soir, par lequel il me donnoit avis, que Monsieur le Cardinal son frere avoit quitté le service du Roy, & s'en alloit en Champagne, pour brouiller les cartes; à quoy il me prioit de pourvoir, & principalement à Saint Dizier. Je fis passer en même tems le courrier à Saint. Dizier, & envoyay le même avis au Sieur de Resine, qui trois heures auparavant avoit été me voir. J'avertis aussi le Sieur Courtois, cornette des chevaux legers de Monsieur de Guise, qui étoit en garnison à Saint Dizier. Puis sur les six heures je m'en vins avec cette Noblesse chez Madame de Frenicourt, qui étoit lors à Vitry. Je n'y fus pas entré, que le Sieur de Villedonay, Capitaine au regiment de Piedmont, arriva, en poste, qui me dit avoir à me parler en particulier. Je le menay au jardin prochain: & lors il me dit, que Monsieur le Cardinal de Guise me faisoit ses recommandations, & me prioit de lui donner à souper. Qu'il avoit quitté le service du Roy s'en venoit en cette Province servir à l'avancement des affaires de la Reine, sa mere, ainsi qu'il me diroit tantôt; & que la grande traite, qu'il avoit faite, me contraindroit de l'attendre un peu tard à souper.

Je me trouvay bien étonné d'ouir parler cet homme, si franchement d'une telle chose à un

homme qui representoit la personne du Roy, & qui commandoit son armée. Je le fus aussi de voir, comme Monsieur le Cardinal se venoit jetter en nos mains, pour s'y faire prendre; ce que je devois au service du Roy. Neanmoins je n'avois aucune charge du Roy de le faire. C'étoit un homme à qui j'étois fort serviteur, & de toute sa maison. Je considerois sa qualité de Prince & de Cardinal, & que je pouvois faillir, en le prenant comme en ne le prenant pas. Enfin Dieu m'inspira de faire cette réponse à Villedonay : Monsieur, je croy que vous vous mocquez de dire, que Monsieur le Cardinal vient icy ; car je sçay qu'il est en Normandie, dont le Roy lui a donné le Gouvernement. Il est trop avisé pour avoir quitté son service, & quand Dieu l'eût abandonné jusques là qu'il l'eût fait, je le crois encores trop avisé pour se venir jetter dans une ville de l'obeïssance du Roy, où il y a un fort egiment en garnison, & où je suis de sa part commandant l'armée, pour s'y faire prendre prisonnier. C'est pourquoy je ne croy point ce que vous me dites, & que vous m'avez voulu donner cette nouvelle pour m'allarmer : mais je la reçois comme vous me la donnez. C'étoit assez lui dire s'ils eût sceu l'entendre : mais lui au contraire se mit à jurer, qu'il me disoit la pure verité, & que dans trois heures il seroit à moy. Qu'il l'avoit devancé pour être mieux monté, afin que je l'attendisse à souper. Je lui dis que je ne le croyois point : qu'il trouveroit un fort mauvais souper : s'il y venoit, & qu'il étoit trop avisé pour le faire. Mais que je le croyois en Normandie, & aussi bon serviteur du Roy que lui étoit un médisant.

Je lui dis de plus : sçavez vous bien, que vous parlez à celui, que s'il croyoit ce que

vous dites, seroit obligé de vous envoyer en prison, où vous courriez grande fortune, étant Capitaine aux vieux regimens, comme vous l'êtes. Lors il se mit à jurer plus que devant, qu'il me disoit la verité, & que dans deux heures je le verrois. Alors je lui dis, Monsieur de Villedonnay, je ne crois pas que cela soit, mais si par fortune cela étoit, vous feriez bien & vous & lui, de ne vous trouver pas en lieu où j'aye puissance, car je vous mettrois & l'un & l'autre en lieu, où je pourrois répondre de vous. Alors me voyant fâché il s'en alla, & je crus qu'il alloit avertir Monsieur le Cardinal de Guise de ma réponse : mais au contraire, il s'en alla à Saint Dizier pratiquer la Refine, & la compagnie des chevaux legers de Mr. de Guise, qui de bonne fortune avoient été prevenus par mes avis, se garderent de luy.

Au sortir de chez Madame de Frenicourt, comme je m'en allois souper avec cette grande compagnie, Pigeollet arriva, qui me vint salüer, & lui ayant dit de venir souper avec moi, s'en étoit excusé, me disant qu'il étoit malade. Ce que des Capitaines dudit regiment me firent remarquer, & me dirent qu'il étoit du parti de Monsieur d'Espernon.

Aprés souper je me retirai pour écrire au Roi & à la Cour, comme un des habitans me vint dire, que Monsieur le Cardinal de Guise seroit à l'heure même à mon logis, pour y souper, qu'il me le mandoit, & qu'un des échevins étoit allé querir la clef, pour ouvrir la porte.

Or étoit-il, que le soir de devant, que j'arivay, ceux de la ville m'étoient venus aporter les clefs à mon logis, & que n'ayant qu'à y demeurer un jour ou deux, je leur avois dit qu'ils les gardassent : qu'elles étoient en bonne main, & les leur fis rendre. Alors je m'apperceus de la faute que j'avois faite, & en même tems prins

ce que j'avois de Gentilshommes, dix Suisses, & le corps de garde qui étoit devant mon logis. J'envoyai un nommé Boulac, Lieutenant de Comminges, mettre sa compagnie en armes & la faire promptement marcher à la place, où je courus, resolu de charger furieusement tout ce que je trouverois assemblé, comme je croyois être trahy, mais je ne trouvai personne.

Je me ressouvins lors du Lieutenant Colonel, devant le logis duquel je passai, lequel je pense, si je l'eusse trouvé sur pied, que je lui eusse fait mauvais parti, mais je le trouvai au lit, & même sans chandelle à sa Chambre : ce qui me donna bonne esperance.

Il vit bien que j'étois ému, & que par defiance j'étois entré chez luy. Il me dit, Monsieur. Le soubçon, que vous avez, que je suis fort serviteur de Monsieur d'Espernon est veritable ; mais ma foi est entiere. Je suis serviteur du Roi : nay son sujet. J'y ai le serment, auquel je ne manquerai jamais. Je suis homme de bien : fiez vous en à moi. Alors je l'embrassai, & lui dis que je lui fierois ma propre vie sur sa parole qu'il me donnoit. Puis lui dis qu'il demeurât à la place avec la compagnie de Cominges, & qu'il envoyât tenir prêtes les autres, chacune en leur quartier ; car je me defiois des habitans, dont une partie sont Huguenots, & à la devotion de Monsieur de Boüillon ; les autres sont Catholiques & Ligueurs pour la vie. Puis j'allai en diligence à la porte, & rencontrai par le chemin l'Eschevin, qui alloit ouvrit les portes à Monsieur le Cardinal. Je l'arretai, & lui demandai par quel ordre il alloit ouvrir la porte. Lui étonné, me demanda pardon, & je lui dis que je le ferois pendre dans une heure. Je le fis suivre, mené par mes Suisses, & arrivé que je fus, je trouvai que c'étoit Plaisance, qui commandoit à la porte ce,

lui seul du regiment dont j'avois soubçon, qui la gardoit avec sa compagnie, & que quantité d'habitans étoient sur les remparts, qui disoient à M. le Cardinal de Guise, qui étoit sur le pont, que l'Eschevin y seroit à l'heure même pour lui ouvrir.

Je fis d'abord écarter les habitans, que j'avois trouvés sur le rampart, je lui dis, que c'étoit contre l'ordre, de vouloir faire ouvrir la porte, en un lieu de garnison, aprés la garde posée, & de ne m'avoir envoyé dire que Monsieur le Cardinal de Guise fut à la porte, & qu'il l'eût laissé entrer, & ouvert la porte, si je n'y fusse venu. Je le menaçai de lui faire déplaisir, & lui s'excusa assez mal. Je fis monter les soldats de la garde, qui étoient devant mon logis, sur le rempart, & fis dire par le Sieur des Estangs, que ceux qui étoient sur le pont eussent à se retirer, ou que l'on tireroit sur eux. Monsieur le Cardinal alors dit : je vous prie que l'on fasse dire à Monsieur de Bassompierre, que c'est le Cardinal de Guise qui est à la porte. J'étois derriere des Estangs, qui lui répondit par mon ordre, monsieur de Bassompierre est couché : on ne parle point à lui ; retirez vous promptement ; il ne se le fit pas dire deux fois, & délogea.

La compagnie de Plaisance n'étoit pas lors des plus fortes, & n'étoit que de quinze hommes, parce que son fils avoit amené le reste à Metz pour Monsieur de la Valette. Je laissay vingt soldats, qui faisoient garde devant mon logis, avec le Capitaine du Pont pour les commander, lequel étoit plus ancien que Plaisance, & fis semblant de vouloir renforcer la garde de la porte, pour lui en ôter la puissance, & en être assuré.

Tous ces Messieurs, qui m'étoient venus voir, arriverent en foule à moi ; de sorte que j'avois

plus de soixante hommes à ma suite, pour aller où le besoin seroit. Je m'en revins à la place, & vis que Pigeollet avoit mis là tout le reste de la ville en tres-bon ordre. Aussi étoit-ce une brave & entendu Capitaine, & tres-homme de bien. J'amenay à mon logis l'Eschevin, lequel pensoit que le lendemain matin, qui étoit le Dimanche douziéme, je le ferois pendre; mais à la priere, que ceux de la ville m'en firent, je le rendis, aprés lui avoir fait quelque reprimande. Je fis le même jour prendre la route de Montereau au Regiment de Champagne, & je demeurai encore ce jour-là à Vitry, tant pour achever mes dépêches & départemens, que pour joüir de la compagnie de cette Noblesse, qui m'étoit venu voir; J'en partis le lendemain.

Lundy treisiéme, je revins coucher à Poivre, où un Gentil-homme Huguenot nommé Despence, me vint voir. Il soupa avec moi, & aprés souper l'ayant mené au jardin du Gentil-homme où j'étois logé, il me demanda, s'il me pouroit parler en seureté. Je lui dis qu'oui, & qu'il me parlât librement. Il me dit, qu'il étoit parti de Sedan le jour d'aprés que je partis de Saint Menehoud, envoyé par Monsieur de Boüillon, pour me parler, lequel avoit sçû l'ordre que j'avois pris pour faire marcher l'armée en extrême diligence, & le soin que j'avois de la renforcer d'hommes: ce qu'il avoit extrêmement aprouvé & loüé; disant beaucoup de bien de moi; mais qu'il s'étonnoit grandement, pourquoi je faisois toutes ces diligences, & quelle animosité me portoit contre la Reine mere, quelle obligation si forte j'avois à Monsieur de Luynes, & qu'il ne s'agissoit pas maintenant d'ataquer le Roi, ou l'Etat; mais de sçavoir, si l'un & l'autre seroit gouverné par celle qui avoit si bien regi le Royaume, pendant la

minorité du Roi, ou par trois marauts, qui avoient empieté l'autorité avec la personne du Roi. Qu'il loüoit ma resolution, de me tenir toûjours au gros de l'arbre : de suivre non le meilleur & le plus juste parti, mais celui où la personne du Roi étoit, où il y a le sceau & la cire ; mais de s'y porter avec tant de vehemence : outrepasser les ordres du Roi, pour diligenter d'avantage, employer son bien aussi profusement que je faisois pour des gens ingrats à la Reine, leur premiere bienfectrice, & ensuite à leur amis, & en ce faisant ruiner, sans ordre ny commandement, le parti de la Reine, femme du feu Roi, qui m'a tant aimé, pour se faire marcher puis aprés sur la tête par ces trois potirons, venus en une nuit, qui puis aprés me mépriseront & ruineront pour avoir mon merite & ma vertu suspecte, qu'il n'y voyoit aucune apparence n'y raison. Et que si je voulois retarder mon arrivée de trois semaines auprés de la personne du Roi, avec l'armée que je conduisois, ce que je pourois faire suivant mêmes les ordres que j'avois du Roi, si je me voulois contenter d'amener ce que je trouvois de troupes en être, sans m'amuser à en lever par tout à mes dépens, pour les renforcer, & finalement ne montrer point cet excés d'ardeur & d'animosité au parti contraire, on ne demandoit point que je le servisse, ni que je fisse rien contre mon honneur & devoir, Monsieur de Boüillon me seroit caution de cent mille écus, que l'on me feroit tenir où je voudrois, sans que jamais personne autre que nous trois en sçût rien, & qu'il avoit charge de me le prometre, & de s'y obliger de sa part.

Je lui répondis, que je n'avois garde de me fier en sa parole, puis qu'il m'avoit demandé seureté pour me parler franchement, & qu'il m'avoit parlé seductoirement. Que je ne

pensois pas que Monsieur de Boüillon me connût si peu, que de croire, que le bien, ou quelque avantage que ce fût, pût me faire manquer à mon devoir & à mon honneur. Que ce n'est pas animosité, mais ardeur & desir de bien servir mon Roy qui me porte à ses soins & diligences extraordinaires. Qu'aprés sa Majesté je suis plus passionné serviteur de la Reine que personne du monde, mais que où il y va du service du Roy je ne connois point la Reine. Que je voudrois pouvoir courir & voler pour être plus promtement où son service m'appelle, & que tout mon bien fût dépensé, pourveu que les affaires fussent en bon état. Que s'il n'avoit fait preceder l'asseurance de me parler devant son discours, que je l'arrêterois, & l'envoyerois à Chaalons; mais que la parole, que je lui en avois donnée m'en empêchoit. Et lors je quittay, & ne le vis point le lendemain avant mon partement: aussi fut il à la pointe du jour, parce que Monsieur de Guise m'envoya un Courrier, pour me prier de le vouloir voir le lendemain mardy quatorziéme, à Chaalons, où il passoit, & qu'il avoit plusieurs choses à me dire.

J'y allay dîner avec lui, & il me donna une lettre du Roy, par laquelle il me commandoit de laisser aller la compagnie des chevaux legers dudit Seigneur avec lui, comme aussi celle de Monsieur le Prince de Joinville son frere, pour l'escorter jusques à Moulins. Ce que je fis, & sceus par lui comme Roüen s'étoit sauvé, par la diligence que le Roy avoit faite d'y aller, & que Monsieur de Longueville en étoit sorty, & s'étoit retiré à Dieppe, où peut être le Roy iroit l'assieger, ou bien Caen.

J'eus audit lieu de Chaalons un courrier du Roy, qui me donna le même avis, & me commanda de casser les compagnies des chevaux le-

gers de Monſieur de Nemours, & celle de Maiſtre de Camp de ladite cavallerie du Comte Saint Aignan, & ayant pris congé de Monſieur de Guiſe, j'allay coucher à Fere Champenoiſe.

Le mercredy quinziéme je caſſay la compagnie de Maiſtre de Camp des chevaux legers, ſelon l'ordre que j'en avois du Roy, & vins coucher à Villenoce.

Le jeudy ſeiziéme je vins dîner a Provins, & coucher à Montereau.

Je ſejournay à Montereau le vendredy ſamedy & dimanche ſuivant, pour recevoir toutes les troupes, leur faire paſſer la riviere, & les loger de deça, comme auſſi pour faire mes depêches au Roy, & y recevoir pluſieurs recreües, qui m'y venoient de tous côtés. Enfin j'en partis le lundy vingtiéme, & ordonnay le logement de l'armée à Milly, & aux environs, pour aller le lendemain loger à Eſtampes : & moy cependant je m'en allay en diligence à Paris, y étant mandé de la Reine, & de Monſieur le Chancelier, pour diverſes affaires : & moy y allant, pour y faire faire l'adjudication des vivres, & pour les bien établir ſur ma route, que par un courrier, qui le ſoir auparavant m'étoit venu du Roy, j'avois appris être reglée. Sa Majeſté me manda le ſuccés de ſes affaires, qui étoit la reduction de Caen, aprés avoir precedemment empeché Monſieur de Longueville de ſe rendre Maître de Roüen, & qu'il traitoit avec celui qui tenoit le château, que Monſieur le Grand Prieur y avoit étably, nommé Prudent, avec eſperance de concluſion au contentement de ſa Majeſté, qui m'envoyoit plein pouvoir de mettre en la place des Capitaines rebelles de ces vieux regimens les Lieutenants, que je jugerois en être dignes, auſquels il en envoyeroit ſur mon

certificat les commissions : de mettre aussi à la place desdits Lieutenants pourveus, & des autres, qui étoient deserteurs, ceux que je jugerois y pouvoir capablement pourvoir. Et quant au surplus des Capitaines, dont les Lieutenats ne seroient à mon jugement capables de monter à leurs places, il donnoit une compagnie à Lambert, & je lui envoyerois l'Etat des autres, pour y pourvoir, m'asseurant, que si je desirois encore quelque autre compagnie pour un des miens, qu'elle lui seroit donnée par preferance. Que pour le surplus, il avoit destiné l'armée, que je lui menois, pour se venir promptement joindre à lui ; & qu'il prendroit sa route devers Alaçon, s'il venoit à bout du château de Caen. Il ne sçavoit pas encore que je fusse si prés de lui, & ne croyoit pas que dans quinze jours son armée, que je commandois, d'eût être à Montereau. Je vins trouver la Reine à Paris, que je trouvay parmy les Princesses, & qui me receut fort bien, me disant qu'elle ne sçavoit si elle me devoit saluër comme general d'armée, ou comme courrier venu en diligence extrême, que j'avois faite. Elle envoya aussi-tôt querir Monsieur le Chancelier & Messieurs du Conseil, pour le tenir, lesquels à peine pouvoient croire, que l'armée fût à Estampes, ny complette de la sorte que je leur asseurois.

Nous resolûmes, de l'adjudication & de la munition, que le lendemain on delivreroit aux munitionnaires de l'argent & leur contract, & dés le soir même ils envoyerent pour faire les pains à Estampes, & aux autres lieux, qui étoient vers ma route. Le conseil desira que j'allasse assieger Dreux ; mais sur ce que je leur remontray, que le Roy n'avoit que ses gardes & ses Suisses, avec cinq ou six cens chevaux. Que les ennemis étoient plus forts que lui. Que

Que s'ils lui tomboient sur les bras, ils le mettroient en peine. Qu'il faisoit état de cette armée, pour joindre avec celle qu'il avoit; & aller chercher & battre les ennemis par tout où ils se rencontreroient. Qu'eux deffaits, non seulement Dreux ne tiendroit pas, mais tout le reste du party, & qu'ils avisassent, si quelque retardement, que mon armée feroit par l'ordre de la Reine; ne nuiroit point au Roy, qui l'attendoit avec impatience.

Sur cela ces Messieurs revindrent, & alors je leur proposay de la pouvoir prendre sans retardement; en faisant le semblant seulement. Que pour cet effet ils fissent preparer cinq canons pour me suivre, & qu'ils fissent courir le bruit, que je l'allois forcer; à quoy j'étois engagé à la Reine. Qu'ils le fissent même sçavoir à Messieurs de la ville de Paris, qui étoient ceux qui pressoient de la faire attaquer, & que si j'en pouvois venir à bout (au nom de Dieu) sinon que j'aurois toûjours pour ma décharge un commandement exprés, que je feindrois avoir eu du Roy, de l'aller trouver toutes choses cessantes. Cela resolu, j'allay donner ordre à toutes mes affaires, & visites, & le lendemain, mardy, vingt-uniéme, j'arrivay à Estampes, où je trouvay l'armée logée aux villages prochains au deçà d'Estampes. Ils passerent le mercredy vingt-deuxiéme à travers d'Estampes, où je sejournay, parce qu'elles ne firent que deux lieües, les plus avancées au delà.

Le jeudy vingt-trois je prins mon logement à Galardon, auquel lieu je receus, par un courrier du Roy, une depêche pleine de satisfaction, que sa Majesté avoit de mon extrême diligence, qu'à peine elle & Monsieur le Prince avoient pû croire. Que sur cette confiance elle s'avançoit à Alançon, ayant pris le châ-

teau de Caen par capitulation, que Prudent avoit faite. J'eus aussi depêche de la Reine, par laquelle elle me donnoit avis, que la Reine mere avoit fait arrêter à Angers le Comte de Rochefort, & que Monsieur de Vendôme le vouloit mener devant le château de Nantes, pour le faire rendre, le menaçant, en cas de refus, de lui faire trancher la tête. Que le seul remede, pour empêcher cet accident étoit, de se saisir de Madame de Mercœur, & des enfans de Monsieur de Vendôme, qui étoient à Annet. Qu'elle me recommandoit cette affaire, tres-importante au service du Roy, & qui satisferoit infiniment Madame la Comtesse de Rochefort, de qui j'étois tant serviteur. Monsieur le Chancelier m'en écrivit aussi fort pressemment. J'avois alors, envoyé tous mes ordres, pour aller, comme je fis le lendemain vingt-quatriéme, loger à Nogent le Roy, desorte que je n'y pûs pourvoir auparavant. Comme j'y fus arrivé, quelques habitans de Dreux me vindrent dire, que le cœur des habitans étoit au Roy, mais que le château les tenoit forcés de n'oser se découvrir, où il étoit entré le jour même, avec le Sieur de Vimay, cinquante bons hommes, outre ce que l'Esclusselles, Gouverneur, y avoit déja, & Visenay étoit Lieutenant des gardes de Monsieur le Comte de Soissons, à qui le château & la ville sont par engagement du Roy, & que Vimay avoit dit à ceux de la ville, qu'il me viendroit parler si je lui envoyois un sauf conduit avec un trompette : ce que je prins à bonne augure, & qu'ils n'étoient pas resolus à tenir bon, bien qu'ils fissent bonne mine.

Je leur dis que je serois le lendemain à la pointe du jour au Fauxbourg de Dreux, & que s'ils me laissoient entrer seulement avec trente personnes, que je les asseurois de les

delivrer du château, que j'allois forcer dés que mes canons, que j'atendois le lendemain, seroient arrivés. Qu'ils dissent aussi à Vimay, que je lui envoyois le lendemain le saufconduit, qu'il avoit desiré de moy. J'envoyay aussi en même tems l'ordre à trois cens chevaux, pour aller investir Annet, afin que si mon dessein sur Dreux ne reüssissoit, je ne faillisse pas celui d'Annet. Je donnay aussi rendez vous pour le lendemain samedy vingt-cinq, au regiment de Picardie, de se trouver une heure avant le jour au Fauxbourg de Dreux, où je me rendrois aussi, & au regiment de Champagne d'aller investir ledit château de Dreux à même heure, par la campagne derriere la ville. J'envoyay en même tems à la maison de l'Esclusselles, qui est proche de Dreux, prendre sa femme & ses enfans, par une compagnie de carabins, lesquels dirent aussi, en les prenant, avoir ordre de brûler la maison, & de couper les arbres comme aussi que si ledit l'Esclusselles ne rendoit le château de Dreux, que l'on feroit mauvais party à sa femme, & à ses enfans.

Ils trouverent en arrivant Talandmaison, oncle dudit l'Esclusselles, vieux Gentil-homme & bien honnête homme, qui étoit venu pour persuader son neveu de ne se pas opiniâtrer dans cette place mal pourveüe, devant une armée du Roy, & si proche de Paris. Ce vieux Gentilhomme me vint trouver avant le jour, pour me supplier de faire superseder de faire brûler la maison de son neveu, jusques à ce que je lui eusse parlé, & que si je voulois permettre, qu'il menât la femme dudit d'Esclusselles avec lui, il me donneroit Saint Rufin son fils, qui étoit là avec lui en otage, de la ramener dans deux heures aprés qu'elle seroit entrée dans le Château de Dreux.

Je me fis un peu tenir, pour lui accorder: enfin je le fis, à la priere de quelques Gentilshommes, qui marchoient avec moy, environ à une heure aprés minuit droit à Dreux: ce que ce bon homme vit, ensemble ce regiment de Picardie & de Champagne qui marchoient.

J'envoyay un des miens commander au Capitaine des Carabins, que j'avois envoyé à la maison de l'Esclusselles, qu'il superfedât l'ordre que je lui avois donné, jusques à une nouvelle commission, & qu'il donnât la femme de l'Esclusselles entre les mains de son oncle, & recevant pareillement de lui son fils, lequel il garderoit seurement.

J'arrivay devant les portes de Dreux vers les deux heures du matin, comme le jour commençoit à poindre, ayant fait faire halte au regiment de Picardie, duquel je fis prendre cent hommes pour entrer au Fauxbourg, & avec quelques vingt chevaux je demanday à entrer.

Je trouvay quelques cent cinquante bourgeois, la plus part armés, à la porte de la ville, qui laisserent entrer mon train, & moy au même lieu je me mis à leur parler, les loüant de leur témoignage de bonne volonté au service du Roy. Que j'étois venu pour les fortifier, les delivrer de ceux qui tenoient le château contre le Roy, & les remettre en l'Etat que je voyois à leur contenance qu'ils desiroient ardamment, ne manquant plus aucune chose en eux, sinon qu'ils criassent, Vive le Roy; & j'avois dit aux miens, que quand je dirois, Vive le Roy, ils le criassent aussi, & ces Bourgeois en firent de même, comme c'est la coutûme des peuples de suivre ce qu'ils voyent commencer, sans raisonner pourquoy.

Quand le cry fut appaisé, je leur dis, que ce n'étoit pas tout d'avoir crié Vive le Roy. Qu'il

falloit donner ordre, que ceux du château, qui l'avoient entendu, ne fissent une sortie sur eux; & qu'il falloit barricader l'avenuë, & que s'ils vouloient que je ferois entrer cent hommes de pied pour la faire, & pour la garder, ce qu'ils accorderent.

Il étoit grand jour quand cette compagnie entra, qui pût bien être veüe des ennemis, lesquels neanmoins ne tirerent point sur nous; car la pitié que l'Esclusselles eut de sa femme & de son bien, le peu de preparatifs, que Vimay vit avoir dans le château, pour soûtenir un siege, leur fit tomber les armes des mains; desorte que Vimay fit faire une chamade, & me demanda seureté pour me venir trouver, & il me remit la place entre les mains, où j'établis le Capitaine Saint Quentin du regiment de Picardie, gardant le respect convenable aux meubles, & aux munitions, qui appartenoient à Monsieur le Comte.

Dés que j'eus dîné, je montay sur des coureurs, & allay en diligence au rendez-vous, que j'avois donné à trois cens chevaux prés d'Annet, puis ayant parlé à Madame de Mercœur, elle monta demy heure aprés en carrosse, avec les enfans de Monsieur de Vendôme, que je fis mener à Paris entre les mains de la Reine, par la compagnie des chevaux legers de ladite Reine. Cela fait, j'envoyay le reste de la cavallerie, que j'avois à mener sous la conduite de Monsieur d'Elbenne, Lieutenant des chevaux legers de Monsieur, tirer droit à Vendôme, sur l'avis que m'avoient donné les Sieurs de Geoffres & de Boulay, Capitaine de Navarre, qui demeuroient d'accord, que si les armes du Roy paroissoient audit Vendôme, que la ville & le château se mettroient en l'obeïssance du Roy. Je les y avois renvoyé tous deux, avec ordre à Boulay de tenir quarante

hommes prêts ; pour mettre dans le château. Ce qu'il fit , & l'affaire passa ainsi qu'il me l'avoit proposée. Car à la veüe de cette cavallerie , & des troupes qui la vindrent soumer , pensant que toute l'armée suivît , ceux qui y étoient pour Monsieur de Vendôme lâcherent le pied. Je revins d'Annet le soir fort tard , & le lendemain , Dimanche vingt-sixiéme je sejournay à Dreux , tant pour donner l'ordre necessaire à la ville , & faire mes dépêches , que pour casser la compagnie des chevaux legers de Monsieur de Nemours , selon l'ordre que j'en avois eu du Roy , dés que j'étois à Poivre. Mais j'avois trouvé de si gentils soldats en cette compagnie , & les chefs si desireux de servir , que j'avois fait instances auprés du Roy , pour la retenir : à quoy le Roy ne voulut entendre, & me fit un nouveau commandement de la casser : ce que je fis seulement ce jour-là , avec regret.

Je vins le Lundy vingt-septiéme coucher à Bresolles.

Le Mardy vingt-huit je prins mon logement à Longuy.

Le Mercredy vingt-neuf à Teil , où je sejournay le lendemain.

Le Vendredy trentiéme de Juillet je vins coucher avec l'armée à Canarcy , d'où je partis l'aprêdinée pour venir trouver le Roy au Mans , qui me receut avec grandes caresses , & me témoigna être bien satisfait de mes soins & de ma diligence. Il me retint ce jour-là au Mans. Je renvoyay à Canarcy mander à Desfourneaux, qu'il fit loger le lendemain l'armée , que je menois , à Jury l'Evêque.

Le deuxiéme j'allai prendre quartier à Guesalard , ayant été auparavant au conseil au Mans ; d'où le Roy partit pour aller coucher à la Suze.

Le troisiéme j'allai trouver le Roy en son quartier de la Suze : pris ordre de lui, pour lui presenter le lendemain l'armée, que je lui avois amenée, à laquelle il voulut faire faire monstre separement de la sienne, afin de voir en quoi elle consistoit.

Le Mardi quatriéme je partis de Guesalard, ayant donné rendez vous à huit heures du matin à l'armée en la plaine du gros châtegnier, proche de la Flêche, laquelle je mis en bataille. Le Roi y arriva aprés dix heures, qui la vit, & la trouva tres-belle & bien complette, au de là de ce qu'il s'attendoit. Car à la montre il fut compté huit mille hommes de pied & davantage en rang, & six cens bons chevaux, sans les compagnies de la Reine, qui n'étoient encore revenuës de la conduite, de Madame de Mercœur; les compagnies de Guise & de Joinville, que le Roi m'avoit commandé de leur donner, & celle de Nemours & de Maistre de Camp casfées.

Alors les deux armées furent jointes en un même corps, & le Roy fit quatre Marêchaux de Camp, sous Monsieur le Prince, Général, & Monsieur le Marêchal de Prâlin Lieutenant General, qui furent le Marquis de Trainel, Crequi, Nerestan & moi.

L'armée alla loger prés de la Flêche, & le quartier du Roi dans la Flêche même, où le Roi sejourna le mercredi cinquiéme, que Monsieur le Grand & les autres deputés du Roi vers la Reine pour traiter la paix, revindrent aporter esperance d'accommodement, & on le tenoit aussi pour certain. Neanmoins ils ne purent obtenir que le Roi s'arrêtât à la Flêche, pour en atendre la conclusion, mais partit le Jeudi sixiéme. Il vint diner à Duretal, où il fut festiné par Monsieur de Schomberg, & coucha au Verger.

Le Vendredi septiéme j'eus ordre d'aller aten-

quelques escarmouches, pour à la faveur d'icelles reconnoître le retranchement des ennemis, afin que selon le rapport que nous en ferions on put le lendemain l'ataquer en cas qu'il y eût quelque retardement à la paix.

Nous demandâmes deux canons, pour venir sonner une aubade à ceux du Pont de Cé; ce qui nous fut accordé. Messieurs de Trainel & de Nerestan y voulurent venir, avec Monsieur de Crequy & moy, qui y étions commandés, bien que nous ne fussions point en semaine de charge. Comme nous fûmes proche de Forges, nous fimes nôtre ordre tel que Monsieur de Crequy, ce me semble, le proposa, & passâmes Forges jusques dans un assés grand pré entouré d'alisiers, qui nous couvroient aucunement de la veüe des ennemis, lesquels étoient en une grande plaine, ayant le Pont de Cé derriere eux, & leurs retranchemens aussi, à leur main droite la Loire, à la gauche une forte haye & épaisse de douze ou quinze pieds, laquelle ils avoient farcie d'arquebusiers & mousquetaires, & en leur tête ces alisiers, & nous derriere les quatre Marêchaux de Camp, quelques Gentils-hommes avec eux pour reconnoître l'ordre des ennemis, & les lieux où nous devions marcher & passer; mais dés que nous parûmes dans la plaine, les mousquetaires de la haye nous tirerent assés vivement. Devannes, Capitaine de Navarre, qui étoit venu avec nous, y fut blessé au bras, & quelques chevaux. La cavallerie des ennemis étoit en deux gros, qui faisoient ferme, ayant devant eux quelques soixante Carabins, qui marchoient ensuite. Nous resolûmes avant toutes choses de chasser les ennemis de cette haye, & à même tems marcher, & ayant demandé à Monsieur de Crequy, où il lui plaisoit placer les gardes, parce qu'elles ont toûjours le choix,

il choisit la main droite. Je mis le regiment de Picardie à la gauche, & celui de Champagne au milieu. Mais peu aprés Monsieur de Crequy reconnoissant habilement, que le foible de l'infanterie étoit le côté de l'avenüe d'Angers, qui étoit de ce côté-là, qu'il n'attaqueroit que par un coin, que son attaque seroit beaucoup plus belle par le milieu, demanda que le regiment des gardes eût le milieu : par ainsi la main droite dudit regiment appartenoit à Picardie, & la gauche à Champagne.

Pour cet effet je dis à Monsieur Zamet, Maistre de Camp de Picardie, qu'il fit à droit : & marchât pour se venir mettre à la droite des gardes, & creus qu'il ne manqueroit aux ordres de la guerre, qui veulent qu'en presence des ennemis les motions se fassent en marchant derriere les bataillons, qui sont déja en bataille, pour en être couverts, pendant que l'on est obligé de montrer le flanc ; mais lui par presomption, inadvertance, ou ignorance ou tous les trois, passa par devant le bataillon de Champagne, desorte qu'en ce seul point, si les ennemis nous eussent chargés, nous étions capables d'être renversés.

Monsieur de Crequy, qui a l'ouïe tres-excellente à la guerre, vit aussi-tôt cette faute, & me dit ; Cousin, nous sommes perdus, si les ennemis nous chargent. Zamet marche pardevant Champagne. J'y courus lors à toute bride, & en allant fis marcher les deux bataillons de Champagne devant, lesquels il n'étoit encore passé, & ayant fait faire halte à Picardie, je le fis passer par derriere Champagne, & les ennemis ne s'en aviserent pas, ou ne voulurent pas donner, & se servir de cette belle occasion. En ce tems nous avions gagné la haye, gardée par le regiment du Marquis de la Flosselliere, nouvellement arrivé & levé, & dont les soldats

lâcherent le pied, dés qu'ils se virent ataqués, & coururent par la plaine, jusques à ce qu'ils furent derriere leur cavalerie, alors nos gens tirerent de la haye à la cavalerie, & la firent déloger de la plaine, pour se retirer dans leur retranchement. Le canon de la ville nous tira cinq ou six volées, sans tirer à aucun de nos bataillons. Nos deux canons arriverent, qui firent risposte. Nous vîmes la retraite de Monsieur de Retz & de ses troupes, qui passerent sur le Pont; avec les enseignes qui paroissoient, & vîmes les retranchemens bordés d'autres troupes. Nous voyans la retraite de la cavalerie, avançâmes à la persuasion de Nerestan, qui nous montra le desordre dedans aux piques, qui se mêloient, & que l'on pouvoit aisément remarquer; mais nôtre canon ne s'avançoit point, & me dit Monsieur de Crequi. Cousin, si vous ne commandez au Capitaine Suisse, qui conduit le canon, de forcer les chartiers qui le menent de s'avancer, ces poltrons là ne le feront jamais. J'y courus à toute bride, mais voyant que nos troupes n'attendoient pas ledit canon, mais marchoient toûjours, je retournai à mêmes instant, & passant proche de Monsieur de Crequi, je lui dis. Vous avez raison, Cousin, de me persuader d'aller au canon, pendant que l'on va à la charges, & passant outre me vins mettre à la tête du regiment de Champagne, qui me sembloit en plus beau lieu pour donner, & me mis pied à terre avec une halebarde, que je prins d'un Sergent. Monsieur de Nerestan, qui étoit à cheval, me dit, Monsieur, ce n'est pas là la place d'un Marêchal de Camp, vous ne pourez plus faire batre les autres troupes, étant à pied à la tête de celles-là.

Je lui dis, qu'il avoit raison, mais que ces regimens qui étoient farcis de force nouvelles recreües, combatroient bien, s'ils me voyoient

à leur tête, & mal, si je demeurois derriere : & puis que je les avois amenés, j'avois interêt qu'ils fissent bien. Alors il dit, je ne demeurerai pas à cheval, vous étant à pied, & se vint à metre à ma main gauche. En même tems les enfans perdus des gardes & de Champagne, conduits par Melessis & Comminges, s'aprochant des retranchemens & nous trente pas derriere eux, toute la mousqueterie des ennemis, qui les défendoient, fit la décharge toute à la fois. Nous jugeâmes bien alors, qu'ils n'y entendoient rien, & qu'ils étoient perdus. Ce qui nous fit en diligence donner dans les retranchemens. Nos enfans perdus trouverent peu de resistance, & me souvient que Comminges me cria, étant au haut du retranchement. Souvenez vous, Monsieur, que j'y ay monté le premier. Nous donnâmes incontinent aprés, sans rencontrer devant nous nul peril, que de quantité de mousquetades que l'on nous tiroit des fenêtres du Fauxbourg, qui tuërent & blesserent quantité des nôtres. Monsieur de Nerestan & moi, nous rencontrâmes un lieu, que l'on n'avoit pas encore retranché, pour faire passer le charroi ; desorte que sans peine ny résistance, nous y entrâmes, & nôtre bataillon, partie par cette ouverture, partie montant dessus le retranchement pour passer. Mais à peine étions nous passés cent hommes, que d'une fouriere, qui étoit au dedans de ce retranchement, sortir un gros de plus de cent chevaux, à mon avis, qui nous vindrent charger. Monsieur de Nerestan me dit lors ; voicy qui nous donnera des affaires, & retournant vers le bataillon, qui nous suivoit, leur dit. Presentez vos piques mes enfans, & tenons ferme. Aprés qu'ils auront veu que nous valons quelque chose, ils mettront de l'eau à leur vin. Sur cela je diray une chose étrange. Un de nos enfans perdus,

qui étoit demeuré derriere. Je n'ay jamais pû sçavoir depuis qui ce fut, si j'eus soin de le faire chercher, ayant une pique à la main, s'adressa à un chef, qui marchoit 20. pas devant les autres donna un coup de pique dans l'estomac de son cheval: le cheval se courba; & lui rechargea un autre coup dans le ventre: celui qui étoit dessus, craignant d'être abatu, tourna à gauche, & à même tems tout son escadron tourna à gauche aussi, & alla passer sous une arche du pont, où il n'y avoit guere d'eau.

Le Comte de S. Aignan faisoit combatre cet escadron, & nous le connûmes fort bien avec des armes moitié dorées en côté, avec un chapeau gris & force plumes. Il étoit au côté gauche dudit escadron gauchit, il fut emporté avec, & dans la foulle le chapeau lui tomba. Il voulut demeurer, pour le ramasser comme il fit, & passâmes au côté de lui, en allant donner au Fauxbourg, quand avec son épée il ramassoit son chapeau. Je lui dis. Adieu S. Aignan. Il me répondit baissé comme il étoit adieu, adieu. Il fut arreté derriere l'escadron par deux carabins, qui suivoient la victoire, & en ce même tems Boyer passant, pour nous venir dire quelque chose de la part du Roi, il lui cria, Boyer je me rends à toi; à qui nous lavons ajugé sur ce que S. Aignan nous dit, qu'il s'étoit en cette sorte rendu à lui.

Aprés que cette cavallerie s'en fut ainsi fuye, nous allâmes droit au Fauxbourg, & comme nous montions en une petite ruëlle, qui y va, on nous tiroit toûjours force mousquetades par les fenêtres, l'une desquelles rompit la cuisse gauche à Mr de Nerestan, comme il avoit la droite levée pour monter le premier degré. Il tomba comme un sac tout d'un coup, & en criant me dit, je suis mort. Je voulus lui ayder pour le relever; mais étant arrivé son fils, un nom-

me Luſſan, de Languedoc & autres, je paſſay outre, où j'avois à faire, & avec la même chaleur, que nos enfans perdus avoient donné au retranchement & au Fauxbourg, ils tirerent droit au pont, & moy les ſuivant, avec ce bataillon, & quelque autres qui arriverent peu aprés, nous les paſſâmes, & donnâmes dans la ville, tuant toûjours les ennemis, qui s'en alloient devant nous, & entrâmes pêle-mêlle, & y eut devant nous deux Maiſtres de Camp pris, l'un nommé la Floſelliere, que j'empêchay que les divers ſoldats, qui y pretendoient, ne le tuaſſent, l'autre nommé Boiſguerin, lequel combattant & ſe deffendant le mieux qu'il pouvoit, m'ayant apperceu, me dit Monſieur de Baſſompierre, je me rends à vous. Je ſuis Boiſguerin, que vous connoiſſez. J'y courus, & dis aux ſoldats, que je leur laiſſerois ſa rançon, & qu'ils l'amenaſſent ſeurement. Monſieur de Crequy, qui faiſoit donner les bataillons, avec un merveilleux ſens & ordre; mais il arriva que les ſoldats des gardes, ne connoiſſant encore ceux de Champagne, les devaliſoient, comme s'ils euſſent été ennemis. Je le priay de venir ſur le pont, pour remedier à ce deſordre, & avec infinies peine nous empêchâmes, que la ville de Pont de Cé ne fut pillée; ce que je tins pour miracle, quand des gens de guerre la prennent d'aſſaut.

Deux choſes furent cauſe, que nous prîmes la ville, l'une que l'on n'en pût jamais lever le pont-levis; l'autre que nous entrâmes pêle-mêle avec les ennemis. Auſſi avoit Monſieur le Duc de Retz amené avec lui Betencourt, pour le faire ſortir avec des troupes, & comme il revint de cette porte, il trouva que par celle du Pont les gens du Roy avoient pris la place. Il ſe jetta, comme s'il eût été des nôtres, parmy nos gens, juſques à ce qu'il fut prés du

château, là où il courut, & lors l'on l'apperceut, & lui tira-on force mousquetades, dont l'une lui donna à l'épaule, & lui rompit. Il entra quand & luy deux soldats du regiment des gardes, l'un nommé Boissegu, qui avoit été page, autre mousquetaire. Le gouverneur creut qu'ils étoient des troupes defaites, & eux feignirent d'en être, & les mit aux deux canonnieres qui regardoient sur le pont. Ils tiroient incessamment, mais haut, afin de ne tuër nos gens ; ce qui nous servit beaucoup : car ils eussent peu tuër d'honnêtes gens. Monsieur le Marquis de Trainel, avec le regiment de Picardie, qui donna à main droite, fit faire une barricade sur l'avenüe d'Angers, comme nous aussi du Fauxbourg, qui regarde une plaine vers le canal de l'eau. Puis Monsieur de Crequy & moy avisâmes, qu'il demeureroit à faire barricade contre le château, & le battre, s'il ne se rendoit, des mêmes pieces des ennemis, lesquelles étoient encores sur le pont. Puis ayant posé nos gardes, je fus trouver le Roy, pour lui ammener les principaux prisonniers, & apporter les drapeaux gagnés sur les ennemis. Je trouvay Monsieur le Grand auprés de lui, au même lieu des ardoisieres, où il avoit fait tête du côté d'Angers : le remerciay du soin qu'il avoit eu, de nous envoyer secourir de cavallerie, comme il avoit fait, bien qu'elle ne nous eût de rien servy. Puis lui rendis compte de ce combat, où cinq mille hommes avoient été defaits ; plus de deux cens morts ou noyés, & à peu prés autant de prisonniers ; la ville de Pont de Cé prise, & le château capitulant de se rendre le lendemain pourveu qu'il lui soit permis d'envoyer vers la Reine. Le Roy me fit extraordinairement bonne chere, & Monsieur de Luynes me loüant à Monsieur le Grand, qui se plaignoit, que comme il apportoit ratifica-

tion de tout ce que le Roy desiroit, il n'avoit pas voulu superseder deux heures seulement.

Monsieur le Prince, qui étoit là, lui dit, Monsieur c'étoit à vous à vous hâter; ce n'étoit pas au Roy à attendre, veu même qu'il vous l'avoit bien dit à la Fleche. Sur cela on fit deliberation de faire trancher la tête au Comte de saint Aignan, attendu qu'étant officier de guerre, & Maistre de Camp de la cavallerie, il avoit quitté le Roy. On le voulut mettre entre les mains de Monsieur le Garde des sçeaux: mais je m'y opposay fermement, disant au Roy & à Monsieur le Prince, que si on le traitoit de la sorte, aucun homme de bien ne voudroit se hasarder d'être pris de ceux des ennemis, par crainte de mourir par la main de bourreau. Que nous avions receu sa foy, Monsieur de Crequy & moy, qu'il étoit prisonnier de guerre: que nous lui avions promis, & pû donner cette parole, en la qualité que nous avions, & que nous n'étions point d's prevôts, pour faire capture des pendus. J'en envoyay à même tems donner avis à Monsieur de Crequy; lequel manda qu'il s'en reviendroit, & quitteroit là tout, si on ne lui mandoit & asseuroit de superseder cette execution. Ce qu'enfin nous obtîmes jusques au lendemain, & cette premiere furie étant passée, il nous fut facile ensuitte de rompre ce coup: & la paix qui succeda accommoda son affaire, à sa charge prés, qui fut perduë pour lui, & donnée à Monsieur de la Curée.

Le Roy vint ce soir-là coucher à Brin, & moy je m'en retournay au Pont de Cé, dont le château avoit capitulé avec Monsieur de Crequy.

Le lendemain samedy huitiéme le Roy partit de Brin, & vint au Pont de Cé, passant par dessus les reliques de la defaite, & ne lui fut pas peu d'étonnement de voir la ville de Pont

de Cé aussi entiere & les boutiques ouvertes, comme s'il n'y eût point eu de gens de guerre & de deux divers partis.

Le dimanche neuviéme les deputés de la Reine vindrent avec ceux du Roy, qui conclurent la paix, laquelle il pleut au Roy de donner, & la signa le lundy dixiéme, & de là vint visiter au Fauxbourg Monsieur de Nerestan, qui pour le grand coup qu'il avoit n'étoit pas en trop mauvais état, & se fut garanty, si on l'eût laissé entre les mains du Chirurgien Lion : mais les autres bourreaux de Chirurgiens importunerent tant le Roy ; comme il étoit à Brissac, que le septiéme jour d'aprés sa blessure, étant en bon état, on luy ôta des mains, pour le mettre entre celles des Chirurgiens du Roy, où il ne vécut que deux jours.

Le Roy sejourna encore le mardy au pont de Cé.

Le mercredy douziéme il en partit, & vint loger à Brissac.

Le Jeudy treiziéme d'Aoust le Roy envoya visiter la Reine, par Monsieur de Crequy, à Angers : puis envoya au Pont de Cé cinq cens chevaux, pour l'y faire escorte. Ensuitte il commanda à Monsieur le Maréchal de Prâlain de la venir recevoir à my chemin de Cé à Brissac. Puis Monsieur de Brantes, nouvellement devenu Duc de Luxembourg, par la femme qu'il avoit épousée quatre jours avant le partement du Roy de Paris, vint au-devant, avec force noblesse, & ensuitte le Roy vint à cinq cens pas hors de Brissac avec Monsieur le Prince & Monsieur le Duc de Luynes, qui la receut avec toute sorte de bonne chere & d'accueil, & demeurerent ensemble à Brissac jusques au lundy dix-sept, qu'elle s'en alla à Chinon & le Roy à Montreuil bellay.

s'excusa sur son peu de credit, depuis que la paulette avoit été abolie. Surquoy je m'avisay de proposer un expedient, qui fit nôtre affaire; à sçavoir que son remboursement seroit effectif, & que le Roy lui donneroit asseurance de sa charge au profit de ses heritiers pendant cette année, moyennant quoy il nous fournit cent mille livres, & moi je demandai au Roi, qu'il me laissât quatre jours à Tours, pendant lesquels je licentiay non seulement les troupes susdites, mais encore quatre regimens qui arriverent de surcroit. Ainsi le Roy partit le lendemain lundy vingt cinq, pour aller à Amboise, où il demeura, & moy à Tours, le mercredy & le jeudy, & ne revint que le vendredy vingt huit, où il tint conseil, & loüa ma diligence.

Le samedy vingt neuf il partit de Tours, & coucha au Port de Pilles, & arriva le Dimanche trente à Poitiers, où la Reine & Princesses arriverent le lendemain.

Le jeudy suivant 3. de Septembre, le Roy voulut voir & faire faire montre generale à son armée.

Le vendredy quatre la Reine mere arriva à Poitiers.

Le samedy cinq le Roy tint conseil de guerre, où Monsieur le Prince, qui étoit revenu de Paris, & resolut de mener avec nombre de cavallerie la moitié des cinq vieux regimens, à sçavoir les dix premieres compagnies de chacun, avec deux autres moyens regimens entretenus, & huit pieces de canon avec ses deux regimens des gardes.

Le Dimanche six il y eut bal chez la Reine.

Le lundy les Jesuites joüerent une comedie, où toutes les cours allerent. Monsieur du Mayne arriva, à qui le Roy fit fort maigre mine.

Le mercredy neuf le Roy print congé des

Reines, & partit de Poitiers, pour aller en Guyenne. Il m'envoya mener son armée la premiere semaine, comme Maréchal de Camp, que j'allay trouver à Coüé.

Le jeudy dixiéme nous allâmes à Sauſſay.

Le lendemain nous logeâmes prés de Chef-boutonne en un village, dont j'ay oublié le nom, dont je partis le lendemain, pour aller trouver le Roy à saint Jean d'Angely.

Le Dimanche dixiéme je fus hors de semaine, & demanday congé d'aller en Broüages, voir mon beau frere de saint Luc, & de passer par la Rochelle : ce qu'il me permit. Et lors que l'on le sceut à la Cour, plus de deux cens Gentils-hommes y voulurent venir. Monsieur de la Rochefoucaut, de Crequy, de la Ville aux clercs, de Sens, & quantité d'autres furent de la partie.

Nous dinâmes à Surgeres, & Monsieur de la Rochefoucaut envoya devant au Maire de la Rochelle, l'avertir de la bonne compagnie qui le venoit voir, afin qu'il ne s'en allarmât, s'il voyoit inopinement tant de monde.

Le Maire nous vint recevoir à la porte de la Ville, & nous mena voir le port, & puis comme il étoit tard, nous ayant conduit à nôtre hôtellerie nous donna le bon soir, & nous pria tous le lendemain à dîner au logis du President. Il nous vint prendre le Lundy de bonne heure, pour nous faire voir les fortifications de la ville. Il nous mena ensuitte à la tour de la Chaîne, & finalement au temple, qui est fort beau, & de-là nous vinmes chez le President, où il nous fit un magnifique festin de soixante serviettes : aprés lequel nous allâmes en Broüage, voir Monsieur saint Luc, qui nous receut le plus honorablement du monde. Nous y sejournâmes le Mardy quinziéme, & allâmes voir à Marennes les trois filles du Comte de Marennes, qui étoient tres-belles.

Le lendemain nous vinmes couchet à Pons.

Le Jeudy vingtiéme nous vinmes dîner à Plassac chez Monsieur d'Espernon, où étoit Monsieur le Grand, & de la coucher à Blaye.

Le soir le Roi commanda à Monsieur le Crequi & à moi, de faire faire patroüille par la ville, parce que Auberterre étoit desesperé de sçavoir qu'on l'otoit de la place de Blayes : ce que le Roi fit bien noblement, en le faisant Maréchal de France le lendemain, & lui donna outre cela mille écus.

Le Roi en donna le Gouvernement à Monsieur de Luxembourg.

Le Samedy dix-neuf le Roy arriva à Bourdeaux.

Le Dimanche vingtiéme Monsieur du Mayne fit un grand festin au Roi dans le château Tromperte, ayant Argillemont été pris dans le logis du Roi, & mis és mains de la Cour de Parlement dés le soir même, pour lui faire son procés ; lequel fut fait & parfait le mercredy suivant vingt troisiéme, & condamné à avoir la téte tranchée. Ce qui fut executé le même jour, & le samedi suivant vingt six, le Roi cassa tous les jurats de Bourdeaux, & en mit d'auttes en leur place.

Il envoya querir le Sieur de Fonterailles, gouverneur de Leittoure, à qui il donna cinquante mille écus, en le tirant de cette place, comme il avoit promis à ceux de la Religion, assemblés à Loudun : atendu que ledit de Fonterailles s'étoit fait Catholique, & en cette profession ne pouvoit commander dans Leittoure, place de seureté des Huguenots. Le Roi y mit en son lieu le Sieur de Blainville l'ainé, qui étoit huguenot, & au gré de ceux de la Religion.

Le lundy vingt-huit le Roi alla en Parlement, tenir son lit de justice, où il blâma,

pour cet effet, & quand & eux le Sieur de la Chênaye, un de ses ordinaires, tant pour en solliciter la promte verification, que pour luy en mander à toutes heures des nouvelles, & cependant sa Majesté partit de Bourdeaux, & s'avança sept lieües dans le Bearn, en un bourg, nommé Perignac, vis à vis de Cadillac, au deça de la Garonne pour être plus proche de Bearn, pour s'y acheminer, en cas qu'ils n'executassent promptement sa volonté, & y demeura onze jours entiers. En ce tems se donna la fameuse bataille de Pragues, qui rendit l'Empereur pour lors maître de l'Allemagne.

Au bout des dix jours la Chênaye vint retrouver le Roi le huitiéme Octobre, si mal instruit de ce qui s'étoit passé, qu'il ne lui pût dire autres nouvelles, sinon que les députés du Parlement de Pau lui viendroient le lendemain porter ce qu'ils auroient resolu. Ce qu'ils firent aussi le neuviéme. Ce fut un refus de pouvoir entrer en verification dudit arrêt : portés à mon avis, sur l'opinion qu'ils eurent, qu'en la saison bien avancée le Roi ne s'embarqueroit pas dans le Bearn, qui est au pied des Pirenées, sur ce que l'on leur manda, que tout le bagage de la Cour étoit déja à Blaye, pour nous en retourner.

Le Roi n'atendit point, à leur faire réponse, l'avis de son conseil, mais lui-même leur dit, puis que mon Parlement me veut donner la peine d'aller moy-même verifier, je le ferai, & plus emplement qu'ils n'attendent : & sur cela entra en son Conseil, resolu de partir ; mais neanmoins vint sçavoir l'opinion d'un chacun sur ce sujet.

Dans le Conseil étoient Monsieur du Maine, Monsieur d'Espernon, Monsieur de Prâlin, Monsieur de Luynes, le Garde des sceaux du Vair, Monsieur de Schomberg, Monsieur de

Crequi & moi. Monsieur du Mayne discourut amplement, pour dissuader le Roi d'entreprendre ce voyage; se fondant sur l'incommodité du païs, & de la saison: sur la crainte de soûlever tout le parti de la Religion, lequel pourroit faire de plus grands progrés, cependant que le Roy seroit à l'extremité de son Royaume, dans la France, que lui en Bearn: sur la disette des vivres dans les landes pour son armées: sur le long retardement du passage de la Garonne à son armée, qui de douze jours ne sçauroit être traversée, & sur plusieurs autres raisons. Tous les autres du Conseil prindrent la contraire opinion, animant le Roy d'entreprendre le voyage de Bearn; à quoy le Roy se resolut, & dit à Monsieur du Mayne: je ne me mets point en peine du tems, ny des chemins, je ne crains point ceux de la Religion, & quant au passage de la riviere, que vous dites, que mon armée ne sçauroit faire en douze jours, j'ay un moyen de la faire passer en huit; car j'envoyeray Bassompierre, que voilà, la mener, qui m'a amené l'armée, avec laquelle je viens de defaire un grand party, en la moitié moins de tems, que je ne l'avois esperé.

J'avoüe que je sentis mon cœur chatouillé par cette loüange, & par la bonne opinion que le Roy avoit de moy, auquel je répondis, que je l'asseurois, que l'esperance qu'il avoit conceüe de ma diligence, ne seroit point vaine, & que dans peu de tems il en auroit des nouvelles. Sur cela je pris congé de lui, & m'en vins coucher à Langon, de l'autre côté de la riviere, sur laquelle l'armée étoit espendüe en divers villages & bourgs. Je portay diverses lettres du Roy à Messieurs de la Curée & Contenant, qui la commandoient, pour venir trouver sa Majesté: ce qu'ils firent. Et ayant envoyé

voyé en diligence ramasser tous les bateaux, que je pûs, je les partageay aux regimens & compagnies, sans la vouloir assembler pour le passage. Je fis joindre deux bateaux en un, & faire des pontons dessus; sur lesquels je posay le 10. Octobre deux pieces d'artillerie. J'en fis joindre deux autres sans pontons, sur lesquels je mis les affuts, & en quatre voyages je passay l'artillerie, & à force d'argent, je fis en sorte qu'en tout le lendemain les munitions & vivres furent passées, & toute l'armée aussi, & vinmes coucher à un bourg à une lieüe de la riviere.

Le lendemain onze nous entrâmes sur le bord des Landes, & les passâmes tout le jour & couchâmes à Cachicot. Le jour d'aprés à un autre bourg, & le quatriéme jour aprés nôtre passage je vins sur cette lisiere de l'Armagnac & du Bearn loger à Saint Justin d'Armagnac, où j'eus un courrier du Roy, qui étoit extraordinairement satisfait de ma diligence, & que j'eusse passé en vingt quatre heures les douze jours, que Monsieur du Mayne me donnoit à passer la Garonne, en toutes ses journées.

Il me commanda de lui envoyer le regiment de Champagne, & quelques autres troupes, pour mettre en garnison dans le Bearn, & de n'y entrer point de peur de mettre la famine, tant dans sa Cour, qu'à nôtre armée.

Je sejournay donc à Saint Justin, allant quelquesfois visiter les troupes logées à la Bastide, Barbotans, & ailleurs, avec les Officiers de l'armée, qui nous firent tous cet honneur de ne bouger, pas même seulement pour aller à Pau.

Enfin Monsieur le Maréchal de Prâlin s'en vint à Saint Justin le 20. Octobre, qui m'apporta une fort honorable lettre du Roy, avec ordre de renvoyer l'armée aux garnisons, qui

lui avoient été destinées, & par les routes qu'il m'envoya. Ce fait nous partîmes, Monsieur le Maréchal & moy.

Le 21. de Saint Justin, & vinmes coucher à Cachicot.

Le 23. à Bazas.

Le 24. à Bourdeaux.

Le Roy y arriva le lendemain vingt-cinquiéme, de qui j'attendois toute bonne reception: mais au contraire il ne me regarda pas; dequoy j'étois un peu étonné. Toutesfois je m'approchay de lui, & luy dis. Sire, me faites vous la mine à bon écient, ou si vous vous moquez de moy? Il me dit froidement: non, je ne vous la fais point, & puis se tourna d'un autre côté.

Je ne pouvois m'imaginer d'où pouvoit venir cette froideur, depuis ces favorables lettres, & mon depart d'auprés de lui, & étant allé salüer Monsieur de Luynes, il me receut si froidement, que je connus bien qu'il y avoit quelque changement pour moy. Je m'en revins neanmoins à la galerie de l'Archevêché, où étoit le Roy, où je n'eus guere demeuré, que Monsieur le Cardinal de Gondy, de Schomberg & de Rousseloy me tirerent à part & me dirent que Monsieur de Luynes se plaignoit infiniment de moy, qui avois negligé son amitié, & creu sans elle me maintenir aux bonnes graces du Roy, & qu'il disoit, que l'on verroit lequel de nous deux auroit le pouvoir de mettre son compagnon par terre. Que la faveur du Roy ne se pouvoit partager, & que l'ayant mis en ombrage, il ne me pouvoit plus souffrir à la Cour. Je fus bien étonné de ce discours: & ce que je pûs faire alors, ce fut de sçavoir d'eux qui étoient mes amis, de quel vent m'étoit amenée cette tempête, puis que je n'avois rien eu à démêler avec Monsieur de

Luynes : que j'avois toûjours contribué & servy à sa fortune, & qu'il m'avoit promis & juré une étroitte amitié. Je leur demanday, qu'elle cause Monsieur de Luynes alleguoit pour se separer de mon amitié, & pour me persecuter, voire même s'il pouvoit me ruiner.

Ils me dirent, qu'il leur en avoit donné cinq differentes : la premiere qu'au Pont de Cé, le Roy m'ayant montré en sa presence les articles de la paix, que Luynes lui avoit montrés, & proposés, je dis au Roy, qu'aprés tant de revoltes de ces Messieurs tant d'impunités ne me plaisoient pas, & que j'eusse voulu que quelque exemple eût donné terreur aux autres, de n'être pas si prompts à se revolter, & disoit Monsieur de Luyne là-dessus, que c'étoit improuver la paix, qu'il avoit faite.

Secondement que le Roy arrivant à Poitiers, au retour du petit voyage qu'il avoit fait à Tours, pour voir la Reine sa femme, comme on lui apporta nouvelles du retardement de la Reine mere à Poitiers, je dis au Roy. Sur ma vie, Sire, c'est un artifice de ses partisans, pour empêcher le voyage de vôtre Majesté en Guyenne : que le Roy imprima si fort dans son esprit, qu'il avoit eu mille peine, de lui faire attendre la Reine sa mere à Poitiers.

En troisiéme lieu, que m'ayant prié plusieurs fois à dîner à Bourdeaux, je l'avois méprisé, & n'avois daigné y aller.

Quatriémement que le Roy nous parlant à tous deux, à Perignac, de cette verification qu'il attendoit, j'avois dit au Roy, que si ces Messieurs lui donnoient la peine d'aller en Bearn, je lui conseillois de leur faire payer cherement son voyage : ce qui étoit porter le Roy à la cruauté.

Et finalement que j'avois tellement preoccu-

pé l'esprit du Roy, qu'il ne croyoit rien de bien fait que ce que j'avois fait; veu que sans en avoir demandé l'avis à son conseil, il avoit detrôné les Marêchaux de Camp, que par la demission que nous avions faite Monsieur de Crequy & moy, il avoit établis sur son armée, pour me la mettre en main: ce qu'il ne pouvoit souffrir, se sentant assés fort pour empêcher le progrés, que je faisois journellement à son prejudice, aux bonnes graces du Roy.

Quand j'eus consideré les causes de ce subit changement de l'amitié de Monsieur de Luynes vers moy, je jugeay bien qu'il cherchoit des pretexte pour me perdre, & n'en trouvant point de legitimes dans mes actions, il en inventeroit en mes paroles, desquelles malicieusement il pervertissoit le sens, comme je fis clairement connoître à ces Messieurs qui me parloient; lesquels ne me deguiserent point que c'étoit une pure jalousie de faveur, qui le possedoit lors, & qu'étant en la posture où il étoit, il avoit toûjours les yeux ouverts sur tous ceux, qui pouvoient divertir l'affection que le Roy lui portoit, & que considerant la grande inclination du Roy à m'aymer, il me regardoit comme le chien qui le devoit mordre, & qu'ils ne trouvoient pas étrange, qu'il me voulut baaillonner. Qu'au reste il leur avoit dit, pour me faire sçavoir ces cinq causes de son mécontentement, & que c'étoit à moy à y répondre, & qu'ils lui porteroient fidellement ce que je leur consignerois pour lui mettre en main, & ayderoient de toute leur puissance à raccommoder cette affaire. Qu'ils connoissoient au cœur de Monsieur de Luynes, que le fonds en étoit bon, & que je pouvois, par ma consideration & mon bon gouvernement vers le Roy, remedier à la jalousie de son favory.

Je leur dis donc, pour répondre par articles

aux plaintes de Monsieur de Luyne, que j'eusse bien cru qu'il eût deu trouver étrange, que j'eusse conseillé au Roy d'approcher prés de sa personne les ennemis dudit Duc de Luynes, mais qu'il eût trouvé mauvais que j'eusse dit au Roy, qu'il devoit châtier ces propres ennemis, auquel il avoit conseillé de pardonner, que je ne me le fusse jamais imaginé ; attendu que c'étoit parler en faveur, & témoigner sa grande debonnaireté, de pardonner à ceux qui l'avoient offensé, quand les indifferens en jugeoient quelques-uns de ceux-là indignes de cette grace que j'avois conseillé, selon mon devoir & ma conscience, au Roy, de hâter son voyage en Guyenne, & de lui avoir fait connoître qu'en dilayant il perdroit la belle saison, commode à ses affaires : que je ne luy avois pas donné ce conseil en secret, ny en cachette, mais en sa propre presence : afin qu'il le put fortifier, s'il l'agreoit, ou l'infirmer s'il ne le vouloit, & que si lors j'eusse veu qu'il n'y eut acquiescé, j'eusse cessé de l'opiniâtrer, & me fusse rendu à la premiere semonce. Et que ce n'étoit point de propos deliberé, que j'étois venu donner cet avis au Roy, mais bien ensuite d'une proposition qu'il en avoit faite, & plûtôt par maniere de discours que de conseil.

Qu'il prenoit ensuitte un foible pretexte de rompre avec moy, parce que je n'étois pas allé charger sa table de ma personne quelques fois, qu'il m'en avoit convié, veu que ma modestie & la profession que je faisois d'être son serviteur, m'avoit fait faire l'honneur de sa maison aux étrangers, en leur cedant ma place à sa table, & que la mienne, où tous les principaux Seigneurs venoient journellement dîner & souper, & qui lui servoit de seconde table, & de décharge à la sienne, requeroit ma pre-

sence par bien seance.

Que je ne faisois autre réponse à sa quatriéme plainte, sinon, que l'effet avoit démontré, que je donnois un bon conseil au Roy, puis qu'il l'avoit fait suivre ponctuellement.

Que finalement j'étois bien malheureux, si les bons services, que je rendois au Roy, & qui lui donnoient cette bonne impression de moy, me tournoient à crime; & que je devois attendre un rude châtiment, si je faisois quelque faute, veu que mes grands services étoient improuvés, & que s'il me vouloit prescrire & regler quelque forme de vivre, je l'observerois si ponctuellement, qu'il auroit à l'avenir sujet de croire, que je n'aspirois en quelque façon que ce soit à empieter les bonnes graces du Roy, que par mes services & par son moyen, & que j'estimois si peu, & craignois si fort la faveur d'un Prince, conceüe d'inclition, que si elle étoit par terre devant mes pieds, je ne daignerois pas me baisser pour la relever.

Ces Messieurs me dirent, qu'ils feroient entendre à Monsieur de Luynes mes justes excuses sur ces injustes accusations dés le jour même, s'ils pouvoient, sinon le lendemain vingtsixiéme, à Blaye, où le Roy alla coucher. Qu'ils m'en rendroient réponce; ce qu'ils firent; & me dirent qu'ils voyoient bien que Monsieur de Luynes avoit pris un si fort ombrage de moy, qu'il ne me pouvoit souffrir à la Cour, & que si je m'en voulois éloigner, qu'il me feroit payer en mon absence tous mes appointements fort exactement, & que dans quelque tems, qu'il ne me vouloit pas limiter, il me feroit rappeller avec honneur, & feroit ensuite tout ce qu'il pourroit pour moy.

Je trouvay cette proposition si crüe qu'elle me mit en colere, & je répondis à ces Mes-

sieurs, qui m'avoient envoyé querir chez Monsieur le Cardinal de Retz, que ce n'étoit pas un homme de ma sorte, qu'il falloit traiter en faquin, le chassant honteusement de cette façon, & que je ne m'en irois point du tout. Que c'étoit ma resolution, laquelle je leur priois de faire sçavoir à Monsieur de Luynes. Que si l'on soupçonnoit de mon integrité, ou de ma fidelité, on me pouvoit mettre en prison, pour éclaircir ce doute & que si on l'averoit on me pourroit châtier. Mais que de me chasser de la Cour pour sa fantaisie, toutes fois & quantes que je voudrois preferer mon sejour à la Cour à ma liberté ou à ma vie, que je le deffiois de le pouvoir faire, avec beaucoup d'autres choses, que la passion & la colere me firent dire.

Ces trois Messieurs étant mes amis, qui vouloient m'ayder & m'obliger, me dirent que cette crüe réponse ne partiroit point de leur bouche, pour être dite à Monsieur de Luynes, & qu'ils n'étoient pas là seulement comme entremetteurs, mais comme mes amis. Qu'ils me conseilleroient toûjours, & se porteroient à adoucir l'affaire, & jamais à l'aigrir, & qu'ils étoient d'avis, si j'y consentois, de dire de ma part à Monsieur de Luynes, que je m'émerveillois, qu'il eût si bien traité ses annemis au Pont de Cé ; lesquels il étoit en sa puissance de mal traiter infiniment, en se vangeant d'eux, & que moy, qui avois mis ma vie pour son service, & qui avois par son propre aveu si dignement agy en ces dernieres broüilleries, où il ne s'agissoit point de deposseder le Roy de son Etat, mais de l'éloigner d'auprés de luy, & que par consequent j'aurois servy le Roy, mais que c'étoit en ses interêts particuliers, & qu'il ne me devoit point payer de cette ingratitude, sans l'avoir merité. Et que je m'as-

seuroit, que quand il reviendroit à lui, qu'il m'auroit mieux consideré, & pesé mes actions passées, il me jugeroit digne de beaucoup de recompense : & point du tout d'un si vil châtiment, comme de me chasser de la Cour avec infamie, à quoy je ne me pourrois jamais resoudre.

Je leur laissay la carte blanche, les connoissant mes amis, & eux me priant que, sans faire semblant de rien ny en parler à personne, je laissasse cette affaire en leurs mains, où elle n'empireroit point. Ce que je fis, & m'en allay prendre le mot du Roy qui aprés me l'avoir donné, se tourna de l'autre côté.

J'avois déja bien pris garde, qu'il étoit toûjours demeuré à un bout de navire, pendant le chemin de Bourdeaux à Blaye, pour ne s'approcher du lieu où j'étois, & venant tous les jours dîner ou souper chez Monsieur de Luxembourg, qui traita trois jours durant sa Majesté, durant qu'il fut à Blaye, le Roy ne disoit mot, comme il avoit accoutumé, & de rire incessamment avec moy. Cela me mettoit en peine : car Monsieur de Luynes s'en fâchoit, & s'en prenoit à moy, les trois jours que le Roy sejourna à Blaye.

Le 29. Octobre, je vins le soir au château prendre le mot, & trouvant que le Roy étoit à ses affaires, j'y entray comme j'y avois de coutume. Le Roy ne me dit mot, sinon que peu aprés s'étant levé, il me commanda de faire acheminer les Suisses vers Xaintes, & que sa garde fût le lendemain au lieu où il alloit coucher : & puis m'étant approché à l'oreille, pour luy demander le mot. Il me dit Saint Michel, puis ajoûta, Bassompierre mon amy, ne t'ennuye point, & ne fay semblant de rien. Je ne lui répondis aucune chose, de peur que quelqu'un ne s'en apperceut, mais je ne fus pas

marry que la source de sa bonté ne fut pas tarie pour moy. Sur cela je sortis, pour faire prendre les armes aux Suisses, parce que le Roi devoit bien-tôt aller chez Monsieur de Luxembourg, pour y souper.

Comme j'étois en cette place devant le château, arriverent Messieurs du Mayne & d'Espernon, que le Roy avoit envoyé querir, qui apercevant les gardes sous les armes, creurent que l'on les alloit arrêter. Monsieur d'Espernon me dit, parlez moy en cet ancien amy, que vous m'êtes depuis long-tems, nous va-t-on coffrer ? Je lui dis que je ne le croyois pas; car je n'en sçay rien, & je serois infailliblement un des violons qui vous feroit danser si cela étoit. Pourquoy donc a-t-on pris les armes ? me dit-il. Je leur répondis, je les viens de faire prendre de moy-même, parce que le Roy, aprés vous avoir parlé, vient souper chez Mr de Luxembourg. Il me dit lors, nous courons grande fortune d'être arrêtés, & pour moy j'en ay grand peur : mais quoy qu'il arrive promettez-moy que vous serez mon amy, & que vous m'assisterez de ce que vous pourrez, & si vous me le promettez, je sçay bien que vous le ferez avec autant de passion qu'aucun de mes enfans.

Je lui dis à l'heure les plus fortes paroles que je pus m'aviser pour l'en asseurer. A même tems ils furent delivrés de cette aprehension; car le Roy sortit & les mena souper avec lui, où il leur parla de tout ce qu'il desiroit d'eux quand il seroit hors de la province.

Le Roy partit de Blaye le trente, & arriva la veille de la Toussaints à Xaintes où il sejourna pour y faire ses dévotions. Le soir Mr de Rousselay me vint trouver aprés souper, & me dit pour finale résolution que Mr de Luynes vouloit mon éloignement, toutesfois que la moindre humeur lui prendroit contre moy, & peut-être

dés que nous arriverions à Paris ; mais qu'il ne le feroit qu'honorablement, & que sans que mon absence fût honteuse, & que je lui disse pour cet effet ce que je voulois. Que Mr de Schumberg & Mr de Rets les avoient chargés de me le venir dire en leur nom de tous trois, & que j'avisasse de faire une réponse qui n'aigrît rien. J'avois eu trois jours (en cas que l'on me pressât) pour penser par quelle porte je pourrois honorablement sortir : c'est pourquoy sans marchander, je lui dis que toutes les fois qu'il me feroit donner quelque gouvernement, ie m'y irois tenir. Que s'il me donnoit un employ de guerre honorable ie l'irois executer. S'il m'envoyoit en une ambassade extraordinaire ie m'en acquiterois : & que pourvû que ie servisse ie le prefererois à mon seiour inutile à la Cour. Ce que Mr de Rousselay ayant raporté à ces Messieurs, qui étoient tous deux chez Monsieur de Luynes, ils trouverent ma réponse si bonne, qu'ils ne differerent point de la dire à Monsieur de Luynes, ny lui à l'accepter ; les asseurant, que le lendemain par les chemins il s'accorderoit avec moi sous ces conditions, comme il fit de fort bonne grace : & me dit franchement que l'estime qu'il faisoit de moi, & l'affection qu'il voyoit que le Roi me portoit, lui donnoit de l'ombrage, & qu'il étoit comme un homme qui craint d'être cocu lequel n'aime pas de voir un fort honnête homme courtiser sa femme. Que du reste il avoit une forte inclination à m'aimer comme il me vouloit témoigner, pourvû que ie ne fisse point les doux yeux à sa Maiesté, & le soir mêmes me fit parler au Roy qui me fit fort bonne chere, & me dit que ie me préparasse pour revenir le lendemain en poste avec lui : ce que nous fismes, ayant pris la poste à Poictiers. Nous allâmes coucher à Châtelleraud. Comme nous étions dans la Forest ie dis à Mr de Luines

avez vous bien pensé à ce que vous faites, de hasarder le Roi dans une place Huguenotte avec trente chevaux de poste. Ces gens sont enragez de ce que vous leur venez de faire en Bearn, & vous vous venez ietter entre leurs mains. Il n'y a point de riviere à passer de Châtelleraud à la Rochelle. Il prit bien mon propos, & fut en grand suspens & le dit au Roy, lequel dit il y a plus de Catholiques en la ville que de Huguenots: la Rochebaucourt, qui en est Gouverneur, est homme de bien aussi, & Foucaut Lieutenant du Roi qui y a une compagnie, est creature du feu Roi mon Pere: ie vous réponds de nôtre seureté. Ce que nous trouvâmes aussi & y vinmes coucher.

Le lendemain nous couchâmes à Vaine sur Loire, & le iour d'aprés vinmes pour dîner à Orleans: mais comme le Roy eut veu la quantité de personnes qui lui venoient faire des harangues, il me demanda si mon cheval étoit bon, & lui ayant dit que oüy il piqua outre, moy lui servant d'écuyer, & s'en vint à Thury que nous n'étions que cinq chevaux avec lui.

Le lendemain sixiéme de Novembre, le Roy arriva avec quarante chevaux de poste sur les dix heures du matin à Paris. Il vint descendre chez la Reine sa mere, qui achevoit de s'habiller. Le soir Monsieur de Luynes lui fit festin, & le lendemain le mena à Lesigny, en attendant que son train fut arrivé. Delà le mena en Picardie, jusques à Calais, d'où il envoya le Maréchal de Chaunes vers le Roi de la Grande Bretagne, & se résolut en même tems de m'envoyer son Ambassadeur extraordinaire vers le Roi d'Espagne son beau pere, pour luy redemander la Valtoline, qui avoit été usurpée sur les Grisons, anciens alliés du Roi, par le Duc de Feria Gouverneur du Duché de Milan, & m'envoya un Courrier avec un ordre de Monsieur Schomberg,

de me fournir dix mille écus, pour les frais de mon voyage, & à moi de me preparer de partir incontinent aprés, qu'il feroit de retour à Paris, où il vint le 10. Decembre, pour y passer les fêtes de Noël, & Madame la Duchesse de Luynes accoucha d'un fils le jour de Noël. Le Roi finit heureusement l'année 1620. à Paris.

Dés le commencement de l'année 1621. je fus extremement pressé de partir, & l'on m'avoit déja donné mon instruction, quand pour le desir de passer les Rois à la Cour, tantôt sur une difficulté, que je proposai en madite instruction, tantôt sur quelque autre sujet, je demeuray encore huit jours aprés avoir eu toutes mes depêches, & fis partir en quinze diverses bandes en poste, quelques sept vingts personnes, qui vindrent avec moi; parmi lesquels il y avoit prés de quarente gentils-hommes, que je voulus défrayer, tant de la bouche que des postes de Paris à Madrid, & au retour de Madrid jusques à Paris; faisant même porter toutes leurs hardes à mes dépens. Au commencement de Janvier vindrent nouvelles de la mort de Madame la Duchesse de Retz, & comme Mr le Prince s'imagina que Mrs le Cardinal de Retz son oncle, & de Schomberg, son allié, proposeroient de le remarier avec la Niece de Monsieur de Luynes, la jeune Comballet, ce qui eut attiré toute l'affection dudit Duc de Luynes de leur côté, peut-être éloigné de Messieurs le Prince & Duc de Guise, Monsieur le Prince s'avisa de me proposer à Monsieur de Luynes, pour l'épouser: qui plût merveilleusement à Monsieur de Luynes, qui se vouloit asseurer de moi, & m'avancer, à cause d'une certaine inclination qu'il avoit de m'aimer, & pour me croire utile à sa fortune. Ce qu'il communiqua à Monsieur de Guise, afin d'y aider de sa part, & lui dit, qu'il falloit qu'il disposât Madame la Princesse de Conty de me persuader d'embras-

ser ce parti, que lui de son côté m'en feroit parler par Madame la Princesse sa femme, sçachant, lui disoit-il, que les dames ont grand pouvoir sur moi.

Je pris congé le neuf Janvier du Roi & de la Cour, & parce que ce soir-là il y avoit bal en la salle de Monsieur de Luynes, j'y menay Madame la Comtesse de Rochefort, en la suite de la Reine. Comme je fus en haut, Mesdames les Princesses, rioient extrémement fort, me tirerent en une fenêtre, & au lieu de me parler crevoient de rire. Enfin elles me dirent que j'avois autrefois parlé d'amour à de belles Dames, mais que jamais deux Dames de si bonne maison ne m'avoient parlé de mariage, que maintenant qu'elles m'en venoient requerir. Je fus longtems à déchifrer leurs discours : enfin elles me dirent, que le mari de l'une & frere de l'autre les avoient chargées de me seduire, mais que c'étoit en tout honneur & en loyauté de mariage, & qu'il falloit que je donnasse pouvoir à Monsieur le Prince & à Monsieur de Guise de traiter & conduire l'affaire, pendant que je serois en l'Ambassade extraordinaire d'Espagne, & de le dire à Monsieur de Luxembourg; aprés m'avoir prié de me vouloir assister en cette recherche : ce qu'il me fallut forcement faire : & puis ayant pris congé d'elles, je partis le lendemain Mercredy 10. jour de Fevrier, & vins coucher à Estampes, puis à S. Laurens des eaux, delà à Montrichard, à la Haye, à Vinonne & à Montlieu.

Puis le Mercredy seiziéme je vins à Bourdeaux, où je demeurai le lendemain, pour l'amour de Messieurs d'Espernon & de Roquelaure, & vins le Vendredy 19. coucher seulement à Belin, puis à Castés, aprés avoir dîné à la Harie, où j'eus nouvelles de ce qui étoit arrivé à Fargis, & vins coucher à Castés.

Le Dimanche 21. j'arrivay à bayonne, où

Monsieur le Comte de Gramont me fit durant quatre jours, que j'y demeuray, la meilleure chere du monde, & à tous les Gentils-hommes qui m'accompagnoient.

J'en partis le Jeudy premier de carême, & le vingt-fixiéme du mois, avec Monsieur de Gramont qui me vint conduire, & deffrayer encore jusques à Saint Jean de Luz, où me vindrent nouvelles, qui par la mort du Pape Paul V. le Pape Gregoire XV. Ludovisio lui avoit succedé : nous allâmes voir le N. où le Roy designoit de faire un haure, & au dessus un port, puis vinmes descendro à Fimbourre. Ceux de Saint Jean de Luz danserent le soir un balet devant moy, qui pour des Basques étoit fort beau. Comme nous venions de Bayonne à Saint Jean de Luz, nous vîmes en mer plus de cinquante petites barquettes, qui donnoient chasse à une baleine, qui s'étoit fait voir le long de la côte avec son balena : & le soir sur les onze heures nous eûmes nouvelles, comme le petit balena avoit été pris, que nous fûmes voir le lendemain matin.

Vendredy vingt-fixiéme nous le fûmes voir sur la côte, où on l'avoit échoüé en haute mer. Il étoit de quelques cinquante pieds de long, & ceux du païs ne jugeoient pas, qu'il y eut plus de huit jours qu'il fut nay.

Aprés la Messe Joüan d'Arbelles, courrier major d'Iron & de Guypuscoa, vint dîner avec moy. Monsieur de Saint Baumont me vint conduire jusques sur le bord de la riviere, & me dit adieu, & Joüan d'Arbelles m'ayant conduit une lieüe par delà Iron, me laissa aller coucher à la venta de Marie Bertran.

Le Samedy 27. je fus coucher à Segura.

Le Dimanche vingt-huictiéme je passay le Mont Saint Adrien, vins dîner à Galarete, & coucher à Victoria.

Le Lundy premier jour de Mars, je vins coucher à Miranda de Haro.

Le lendemain je vins à Barbesca, & le jour d'aprés à Burgos, d'où, aprés avoir veu le Santo Crucifisso & la grande Eglise, qui est bien belle, j'en partis le lendemain.

Jeudy quatriéme, pour venir à Lerma, où je fus voir la maison & les meubles, qui sont bien rares.

Le Vendredy cinq j'oüys messe en un des convents de Religieuses, que le Duc y a fait bâtir: où j'oüis une excellente musique des filles, & delà je m'en vins au gîte à Aranda de Duero.

Le lendemain à Borseguillos: puis à Buitrago.

Le Lundy huitiéme j'arrivay à Alcovendas, auquel lieu Monsieur l'Ambassadeur ordinaire d'Espagne, qui étoit Monsieur du Fargis, Comte de la Roche, vint me voir, & soupa avec moy, & Monsieur le Comte de Châteauvillain aussi, puis s'en retournerent la nuit coucher à Madrid.

Le Mardy, neuf jour de Mars, je partis d'Alcovendas l'aprés-dînée, pour venir à Madrid. Monsieur l'Ambassadeur & le Comte de Châteauvillain, comme aussi la famille de tous les Ambassadeurs vindrent au devant de moy: puis le Comte de Baraxas me vint recevoir avec les carosses du Roy, dans l'un desquels je me mis. Il étoit accompagné de beaucoup de Noblesse, une tres-grande quantité de femmes en carrosse sortirent de la ville pour me voir arriver. Je décendis au logis du Comte de Baraxas, que l'on avoit somptueusement garny, pour m'y loger & d'effrayer. Je trouvay là le Duc de Monteleon, Dom Fernando Giron, Dom Carlos Coloma, & quantité d'autres Seigneurs, que j'avois connus en France ou ailleurs, qui m'y attendoient. Je fus delà salüer la Comtes-

se Baraxas ; chez laquelle il étoit venu quantité de Dames, pour l'ayder à me recevoir. Et aprés je m'en allay souper à une table de cinquante couverts ; qui m'a été tenüe tant que j'ay [illegible] à Madrid. Le Duc d'Usseda envoya le soir un des siens pour me salüer de sa part.

Le Mercredy dix Madame la Princesse d'Espagne m'envoya visiter, & une grande partie des Dames du Palais, tant vieilles que jeunes, comme Donna Maria de Bennavides, les Comtesses de la Torre & de Castro, Leonor Pimentel, Anna Maria Henrique, Maria d'Angon, Antonia de Mendossa & autres. Monsieur l'Ambassadeur venoit tous les matins dîner avec moi afin de m'aider à faire l'honneur de la maison, aprés dîner je fus visité par l'Archevêque de Pise, Ambassadeur du Grand Duc, Cenami, Ambassadeur de Luques, du Resident de Lorraine & de celui de Gennes. Ensuitte le Duc d'Ossuna me vint salüer en aparat extraordinaire : car il étoit porté en chaise. Il avoit une robbe à la Hongroise, fourrée de martre, & quantité de pierreries sur luy de grand prix ; plus de vingt carosses le suivant, remplis de Seigneurs Espagnols, ses parens & amis, ou de Seigneurs Napolitains : à l'entour de sa chaise plus de cinquante Capitaines, Tenientes ou Alferes reformados, Espanols ou Napolitains. Il m'embrassa avec grande affection & privauté, me presenta toute sa suite : puis aprés m'avoir traité trois ou quatre fois d'excellence il me fit souvenir, qu'à un souper chez Zamet avec le Roy nous avions fait alliance ensemble, & promis que je l'apelerois mon pere & lui mon fils, & me pria de continuër de la sorte comme nous fimes depuis sans nulle ceremonies.

Il voulut ensuite salüer ceux qui étoient venus avec moy, leur parlant toûjours François, & leur disant tant d'extravagances que je ne m'é-

tonnay point de la disgrace qui lui arriva peu aprés. En ce même tems le Duc de Pastranne, le Comte de Saldagne, & celui d'Arcos arriverent, & puis le Comte de Benavente, Dom Balthasar de Zuniga & d'autres. Ce soir le Duc d'Eboly, le Marquis de Mortara, & Jouan Tonnas Cassa me vindrent aussi visiter.

Le Jeudy onziéme la Comtesse de Lemos, & la Duchesse de Vilhermose m'envoyerent visiter, & aprés dîner le Comte de Kevenhullea Ambassadeur de l'Empereur, me vint saluer & ensuite celui d'Angleterre, de Venise, & les Residens de Parme, d'Urbin & de Modene. Dés que je m'en fus delivré les Ducs de Pineranda, de Gandia & de Vilhermosa me vindrent voir, comme aussi le Marquis de Mondeiar & de Çannette, & Dom Augustin de Mexie du Conseil d'Etat que j'avois connu comme il alloit au siege d'Ostende, où il faisoit la charge de Lieutenant General.

Le soir l'auditeur du Nonce qui faisoit les affaires du Pape, à cause que le Nonce étoit party d'Espagne pour prendre le chapeau de Cardinal, me vint faire les complimens ordinaires, & me montra un bref qu'il devoit le lendemain donner au Roy sur le sujet de la Vatoline qui étoit tres-pressant, & à mon opinion plus hardy que je ne l'eusse esperé d'un nouveau Pape à un Roy d'Espagne. Car il lui mandoit que pour la liberté d'Italie, à laquelle la restitution de la Valtoline étoit importante & necessaire, il étoit resolu, non seulement d'y employer les armes spirituelles, mais aussi les temporelles. Et ledit auditeur m'asseura ensuitte, qu'il se joindroit à ma negoçiation, selon l'ordre qu'il en avoit de sa Sainteté, qui en faisoit sa propre affaire : ce que precedemment les Ambassadeurs d'Angleterre & de Venise m'avoient dit de la part de leurs Maîtres, & l'Ambassadeur de Flo-

rence aussi ; mais ce dernier avec plus de retenüe, & témoignant plûtôt le mediateur que le participant, à cause des interêts, presque égaux, qui le portoient tant du côté de France que de celuy d'Espagne. Sur le soir Dom Joüan de Zerica, Secretaire d'Etat, me vint visiter de la part du Roy, & me dire aprés de belles paroles, le contentement que le Roy avoit de ma venüe, & la bonne opinion qu'il avoit de moy, que j'aurois audiance aussi-tôt que la santé lui pourroit permettre.

Il étoit fort vray, qu'il étoit malade ; mais chacun croyoit qu'il le feignoit pour dilayer mon audiance & mon expedition. Sa maladie lui commença dés le premier Vendredy de Carême, lors qu'étant sur des dépêches, le jour étant froid, on avoit mis un violent brasier au lieu où il étoit, dont la reverberation lui donnoit si fort au visage, que les goutes de sueur en degoutoient, & de son naturel il ne trouvoit jamais rien à redire ny ne s'en plaignoit. Le Marquis de Pobar, de qui j'ay appris cecy, me dit, que voyant comme ce brasier l'incommodoit, il dit au Duc d'Albe, Gentil-homme de sa chambre, comme lui, qu'il fit retirer ce brasier, qui enflammoit la joüe du Roy : mais comme ils sont trop ponctuels en leurs charges, il dit, que c'étoit au someillier du corps, le Duc d'Ussede. Sur cela le Marquis de Pobar l'envoya chercher en sa chambre, mais par malheur il étoit allé voir son bâtiment ; de sorte que le Roy, avant que l'on eût fait venir le Duc de d'Ussede, fut tellement grillé, que le lendemain son temperamment chaud lui causa une fievre : cette fievre un heresipele, & cet heresipele tantôt s'appaisant, tantôt s'enflammant, degenera enfin en pourpre, qui le tua. La maladie du Roy me donna loisir de recevoir toutes mes visites.

Le lendemain Vendredy douziéme, aprés que Monsieur l'Ambassadeur fut arrivé, qui amena le Comte de Châteauvilain, & Dom Augustin Fiesque, le Duc de Monteleon & Dom Fernando Giron me vindrent voir, pour me donner bon succés de l'affaire, qui m'amenoit en Espagne. Aprés dîner j'eus l'Ambassadeur de Savoye, l'Archevêque de Tarantaise, & celui de Luques, puis le Marquis de Falques & de Gonsague, les Comtes de Medelon, de Celada & d'Arcos, Dom Francisco de Bargança, & Dom Charles Coloma.

Le Samedy treiziéme, Dom Augustin Fiesque m'envoya un tres-bon cheval. Aprés dîner l'Ambassadeur de Perse me vint visiter; puis le Marquis de Pobar.

Le Dimanche quatorziéme Monsieur le Duc de l'Infantado, Major domo, me vint visiter le matin, fort bien accompagné. Les quatre Maîtres d'hotel du Roy marchoient devant lui. C'étoit un vieux Seigneur, fort honnête homme, & qui me prit en si grande affection qu'il ayda infiniment à mon affaire, & en parla fort haut. Aprés dîner Dom Diego d'Ibarra, Thomas Caracciolo, Jean Thomas Cossa & plusieurs autres me vindrent voir.

Je feray en ce lieu une disgression, pour faire entendre les causes de mon voyage, l'état où je trouvay les affaires en arrivant, & les graces & faveurs particulieres que je receus de ce Roy.

L'Année precedente 1620. l'Empereur, assisté des armes d'Espagne, avoit gagné la fameuse bataille de Prague, qui releva extraordinairement ses affaires, & ruïna celles du Palatin & d'autres Princes Protestans ligués avec lui. En ce tems là le Duc de Feria étoit Gouverneur du Duché de Milan, homme ambitieux & vain, qui vouloit à quelque prix que ce fût

broüiller les cartes, & faire parler de lui. Il vit que sans grand obstacle il le pouvoit faire, puisque les Grisons lui donnant quelque pretexte d'empieter la Valtoline, si importante au Roy d'Espagne, pour la conservation de ses Etats d'Italie, & affoiblissement des autres Potentats d'Italie. Il consideroit que les Protestans étoient châtiés, le Roy de France occupé en ces guerres civiles, & le Roy d'Angleterre amusé par l'esperance du mariage de l'Infante d'Espagne pour le Prince son fils. Il en entreprit donc & en executa la conquête, avec la forme & le succés que chacun sçait. Ce qui arma les Princes d'Italie, offensa les Suisses, & interessa le Roy, leur allié, à en procurer & entreprendre la restitution & retablissement aux Grisons, legitimes Seigneurs d'icelle: & pour cet effet m'envoya en Espagne, son Ambassadeur extraordinaire, pour la redemander de sa part au Roy son beau pere.

Comme je m'y étois acheminé, Monsieur du Fargis, Ambassadeur ordinaire du Roy en Espagne, pratiqua d'avoir un logis assés beau pour sa demeure par les Aposentadores, qui sont obligés de loger les Ambassadeurs. Ce logis lui fut donc assigné; mais comme il y voulut loger, le Maître de la maison montra une exemption, qu'il avoit du Roy, & franchise pour son logis, & l'Ambassadeur s'opiniâtrant de l'avoir, le Maître de la maison porta ses privileges au Conseil Royal, qui ordonna qu'ils lui seroient conservée. Sur quoi Monsieur l'Ambassadeur, qui avoit envie d'avoir ce beau logis, envoya deux valets y porter quelques hardes, & ensuitte dit, que puis que ses meubles avoient entré dans ce logis, qu'on ne l'en pouvoit déloger, & envoya ensuitte tous ses gens, & une partie de l'Ambassadeur de Venise, pour tenir bon dans le logis.

Le maître de la maison s'alla plaindre au Conseil Real, qui ordonna que l'on fist sortir les hardes & les valets de l'Ambassadeur de ce logis, & que l'on y envoyât les Alguazils. Et parce que l'on ne se fût jamais douté que l'Ambassadeur d'eût faire rebellion à justice, ce qui est inoüi en ce païs-là, deux Alguazils y furent seulement envoyez ; mais ils furent tués, & leurs varas (qui sont des baguettes blanches, marques de leur pouvoir) furent par derision penduës au balcon du logis.

Sur cela le peuple accourut en armes, & plus de deux mille personnes investirent le logis, & l'Ambassadeur qui y étoit entré par une porte de derriere, par fortune une alcalde de Corte, qui est comme le Grand Prevôt en France nommé Dom Sebastien de Caravaxal, honnête homme & qui n'allumoit pas le feu y arriva, fit retirer le peuple de devant le logis, fit retirer la famille de ces Ambassadeurs de dedans, & print dans son Carosse Mr du Fargis qu'il ramena au sien sans qu'il lui fût mesfait.

Monsieur du Fargis qui avoit fait ce desordre, fut par finesse le premier à se plaindre, & demanda le lendemain audiance, & en icelle justice de l'excés, que contre le droit des gens on avoit commis contre lui, & le Roy lui promit de la faire, & donna une commission à cet effet. Mais quand il eut sceu ce qui s'étoit passé, il ordonna que sans toucher à la personne des Ambassadeurs de France & de Venise, on mit prisonniers tous ceux que l'on pourroit attraper de leurs familles, hors de leurs presences. Ce qui fut executé, & peu échaperent, qui ne fussent pris. L'Ambassadeur même, ne se sentant pas asseuré de la furie du peuple, se retira de la ville, & dépêcha au Roy pour l'avertir de l'état où il étoit, me manda aussi de retarder mon arrivée ; mais je ne le voulus faire, & m'é-

tant acheminé à Madrid, ayant precedemment écrit au Duc de Monteleon, & à Dom Fernando Giron, pour les prier d'accommoder cette affaire, ils en parlerent au Roy, qui leur commanda, de me dire, que je vinsse à la bonne heure, & que j'aurois de lui toute satisfaction : comme veritablement je receus de lui. Car le jour de mon entrée à Madrid, il fit élargir non seulement les serviteurs des deux Ambassadeurs en ma faveur, mais encore les autres François, qui l'étoient pour autres sujets.

Il me fit une autre grace de me faire donner une bulle par le Patriarche des Indes, qui est comme un Legat à la Cour, pour manger de la chair en Carême moy & cent autres avec moy. Et de plus, ce qui ne s'étoit jamais vû en Espagne, pour me divertir il permit que l'on jouât chez moy les Comedies ; mêmes les défraya. Ce qui fit que ces Seigneurs & Dames qui en tout tems sont passionnés pour la Comedie, le furent d'autant plus que c'étoit un tems inusité, & que les deux bandes des Comediens du Roy s'étoient jointes ensemble pour rendre la Comedie plus complete. Aussi leur donnay-je outre les trois cens reaux que le Roy leur donnoit de chaque Comedie, mille reaux extraordinairement ; & je faisois aporter durant la Comedie quantité de confitures & d'aloxa aux Dames qui y venoient; qui étoient de deux sortes : celles qui s'y faisoient prier par la Comtesse de Baraxas, lesquelles se tenoient sur le haut dais, & avoient le visage découvert ; les autres sur les marches des dais & dans la salle ; mais tapadas & couvertes de leurs mantes.

Les hommes aussi y venoient les uns comme les autres ouvertement : tous les Ambassadeurs se faisoient prier par moy d'y venir.

Ce jour Dimanche quatorziéme la premiere

Comedie se joüa dans une grande gallerie de mon logis, fort ornée & illuminée; & s'y trouva tres-grande quantité de Dames & de Seigneurs: aprés laquelle je donnai à souper, en particulier, que j'avois fait apprêter à la Françoise par mes gens, à sept ou huit Grands d'Espagne, ou Seigneurs principaux.

Le Lundy quinziéme le Marquis de Renty & les Comtes de Palme & de Castrillo me vindrent visiter; puis Dom Juan de Zerica me fut dire, de la part du Roi, que son mal lui continuoit un peu vehement, ce qui le retardoit quelque jour de me donner audiance. Neanmoins parce qu'il couroit un bruit, que la maladie de sa Majesté étoit feinte, & à dessein de retarder l'expedition, pour laquelle j'étois venu le trouver, afin de faire voir comme ce bruit étoit faux, qu'il me feroit donner des Commissaires, pour traiter incessamment avec moy: ce que j'acceptay de bon cœur, & remerciay tres-humblement le Roi, de la grace qu'il me faisoit sur ce sujet. Le soir il y eut une comedie à mon logis.

Le lendemain Mardi seiziéme, Dom Juan de Zerica me vint trouver de la part du Roi, pour me dire que sa Majesté m'avoit donné pour Commissaires Messieurs le Comte de Ravanete, Dom Balthasar de Suniga, un Regent du Conseil d'Italie, & lui Juan de Zerica, afin que sans intermission on traitât de mon affaire; & que pour cet effet il étoit besoin, que je luy misse en main ma lettre de creance du Roi au Roi Catholique sur laquelle on commenceroit à traiter ce même jour. Messieurs les Ambassadeurs d'Angleterre & de Venise me vindrent voir, comme aussi le Duc d'Ossume.

Le Mercredy dix-sept Dom Balthasar de Zuniga me vint voir, tant en son nom, que de mes autres Commissaires ses compagnons pour

me salüer de leur part ; & me dire, qu'ils avoient ordre de me venir trouver, & de conclure avec moy des choses concernant ma legation : dont je les remerciay le mieux que je pûs.

Il me proposa ensuite d'admettre en nos conferences le Seigneur Julien de Medicis, Archevêque de Pise, Ambassadeur du Grand Duc ; lequel étant également apparenté obligé & porté pour les deux Couronnes, serviroit de mediateur, pour nous faire convenir, & de r'ajuster, si en la negociation il y arrivoit quelque disconvenance & rupture. Ce que j'accorday volontiers, tant pour ne desobliger Monsieur le Grand Duc, que parce qu'il pouvoit servir, & ne nous pouvoit nuire ; veu que j'étois fort resolu de n'outrepasser les termes de mon instruction.

Le même Dom Balthasar me notifia ensuitte la mort de Monsieur le Grand Duc, beau frere du Roi Catholique, & m'en ordonna le dueil.

Ce même jour les Marquis de Haro, d'Auquijon & de Montesclares me vindrent visiter, comme aussi le Comte de Monterey, Dom Diegue d'Ybarra, & Dom Carles Coloma. J'eus le soir la commedie, & donnai à souper à quelques Seigneurs ; puis allâmes voir les Dames.

Le Jeudy dix-huitiéme, bien que je n'eusse encore fait aucune visite, n'ayant point eu ma premiere audiance, je creus neanmoins qu'il étoit necessaire d'aller visiter mes commissaires ; ce que je fis, afin de m'insinuër en leurs bonnes graces, leur dire toûjours quelque chose de mon affaire, pour les instruire, & pour les preparer, ensemble pour leur lever les doutes & impressions, qu'ils avoient mal prises : & finalement pour avoir sujet de faire ma premiere depêche au Roi, à qui j'écrivis le soir même. Je fus à mon retour visiter le Duc de Monteleon

&,

& Dom Fernando Giron. Le soir j'eus la comedie chez moy.

Le Vendredy dix-neuviéme Dom Juan de Zerica me vint dire, de la part du Roy, que sa santé étant meilleure, il se resoluoit de me donner audiance publique le Dimanche suivant, & qu'en suite l'on mettroit mon affaire sur le tapis, avec les mêmes commissaires qu'il m'avoit déja donnés, pour la résoudre & conclure, sans intermission. Je fus aprés dîner faire mes stations à las Cruces.

Le Samedy vingtiéme je donnay à dîner à l'Ambassadeur de l'Empereur, & à celui de Luques. Aprés dîner les Ducs d'Ossune, de Gandia, de Villhermosa & de Monteleon me vindrent voir, puis j'allay à nuestra Seignora de Attoches, & le soir y eut chés moy comedie.

Le Dimanche vingt-uniéme de Mars, je me preparay pour ma premiere audiance, ainsi que le Roy me l'avoit fait sçavoir, comme aussi le Duc de Gandia m'avoit dit le jour precedent, qu'il avoit ordre de m'y conduire. Mais sur les onze heures du matin, comme le Roy s'étoit habillé pour cet effet, en se voulant mettre à table, il eut un grand évanoüissement, qui le contraignit de se mettre au lit, & de me mander par le Comte de Baraxàs, qu'il lui étoit du tout impossible de me donner ce jour là audiance.

Je fus visité l'apres-dînée par Dom Fernando Giron, par le Marquis d'Aronna, & par Dom Diego d'Ibarra. Je fus sur le soir au Prado, & à mon retour je donnay la comedie aux Dames & Seigneurs.

Le Lundy vingt-deux le Comte de Beneventе se trouva mal, ce qui l'empêcha de venir chez moy conferer, & n'y eut que Dom Balthasar de Zuniga, le Regent Cayme, & Dom Juan de

Zerica, qui amenerent aussi Monsieur l'Archevêque de Pise, pour entremetteur, ainsi qu'il avoit été convenu.

Nous conferâmes plus de trois heures ensemble, sans nous approcher de la conclusion; chacun se tenant sur la sienne. Enfin nous nous separâmes, & Monsieur l'Ambassadeur & moy fîmes nôtre dépêche au Roy l'apres-dînée. L'on nous envoya dire le soir, que le Roy se trouvoit un peu mieux : ce qui nous permit de faire encore cette fois joüer la comedie.

Le Mardy 23. le Roy eut un grand redoublement de fievre, & l'on commença d'en apprehender le succés. Il eut plusieurs vomissemens, avec un flux de ventre, accompagnés d'une grande melancholie, que lui causoit une opinion, qu'il avoit de mourir. Ce qui fut cause que Messieurs les Commissaires s'excuserent de me venir trouver. Je fus voir le matin le Comte de Benevente, qui s'excusa sur sa maladie, de ne pouvoir le lendemain assister à nôtre conference. Je vis aussi Dom Balthasar de Zuniga, qui prit heure avec moy, pour le lendemain matin, de venir avec les autres Commissaires, pour continuer le traité. Ce qu'ils firent le Mercredy 24. avec Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moy. Puis ensuite je fus voir l'auditeur du Nonce, & les Ambassadeurs de Venise & de Savoye, pour leur faire part de tout ce qui s'étoit passé en cette derniere conference : puis ensuite j'allay visiter l'Ambassadeur de Florence.

Le 25. la maladie du Roy continua plus violemment qu'elle n'avoit encore fait. Je fus voir l'Ambassadeur de l'Empereur.

Le Vendredy 26. le Roy eut un tres facheux redoublement : ce qui fit superceder toute nôtre negotiation. Monsieur l'Ambassadeur ordinaire me fit festin; puis aprés j'allay faire mes stations à las Cruces.

Le Samedi 27. le Roi dit à ses Medecins qu'ils n'entendoient rien à son mal, & qu'il s'entoit bien qu'il se mouroit. Aussi eut-il de tres mauvais accidens. Il commanda que l'on fit des processions & prieres publiques pour lui. Ce même jour le Comte de Salazar mourut.

Le Dimanche 28. on porta en procession l'image de nuestra Senora d'Attoches aux filles descalces. Tous les Conseils y assisterent avec grand nombre de penitens qui se foüeterent cruellement pour la santé du Roy, on porta le Corps de S. Isidoro à la chambre du Roi, & on mit le S. Sacrement sur les Autels des Eglises de Madrid.

Le Lundy 29. à quatre heures il parut au Roy des ulceres sur le ventre, aux reins & aux cuisses, & les Medecins lui ayant tâté le poux desespererent de sa vie. Sur quoy il envoya querir le President de Castille & son Confesseur Aliaga, & parla long-tems à eux, & au Duc d'Ussede, qui envoyerent ensuite querir le Prince & l'Infante Dom Carlos ausquels il donna sa benediction, pria le Prince de se servir de ses vieux Serviteurs, entre lesquels il recommanda le Duc d'Ussede, son Confesseur, & Dom Barnabe de Vivanco. Puis il fit entrer l'Infante Marie, & l'Infant Cardinal, à qui il donna aussi sa benediction. Madame la Princesse n'y pût venir pour un évanoüissement qu'elle eut, comme elle entroit chez le Roy. Il partagea ensuitte ses reliques, puis se communia.

Le Mardy trente, à deux heures du matin, on donna aussi l'extreme-Onction au Roy, & fit recommander son ame. Il sonna ensuite grande quantité de Papidos. Sur le midy il fit mettre contre son lit le corps de Saint Isidoro, & voüa de luy faire bâtir une Chapelle. Il envoya querir le Cardinal Duc de Lerme à Valladolid. Le Conseil d'Etat se tint deux fois ce-jour-là. Sur le soir son mal redoubla, & il languit toute la nuit.

Le Mercredy, trente un & dernier jour de Mars, sur les neuf heures du matin il rendit l'ame. On l'envoya signifier sur le midy aux Ambassadeurs; & donner aussi permission d'envoyer à cinq heures du soir des couriers, pour en donner avis à nos Maîtres. La Reine sentit ce jour-là bouger son enfant. Elle s'en alla avec l'Infante Marie & le Cardinal loger aux Descalses, & le nouveau Roy partit dans un carrosse fermé, pour aller à Saint Geronimo. Il rencontra par les chemins le corps de nôtre Seigneur, que l'on portoit à un malade, & selon la coutûme ancienne de ceux d'Austriche il voulut décendre, pour l'accompagner. Le Comte d'Almares lui dit, advierta vostra Maesta que avia deser tapada : auquel il répondit, no ay que taparse de lante de dios, & décendit l'accompagner. Ce qui fut pris à Madrid à tres-bon augure. Le nouveau Roy envoya ce même jour au conseil Real les oydores Tapia & Benal mal famez.

Le Jeudy premier jour d'Avril, on mit le corps du Roy dans la salle du palais, la face découverte, où tous les Ambassadeurs lui vindrent jetter de l'eau benite. Ce jour-là le Secretaire Contreras vint dire au jeune Roy, que le Duc de Lerma s'acheminoit pour venir à Madrid, selon l'ordre qu'il en avoit eu du Roy son pere, dont le Roy se fâcha, & envoya Dom Alanzo Cabrera, pour le faire retourner à Valladolid, & l'Alcalde Dom Louis Paredes, pour le mener prisonnier en un château, au cas qu'il en fit refus. On chassa aussi le Secretaire de Camera, nommé Thomas d'Anguels, & on mit les papiers és mains du Secretaire Contreras. On ôta aussi à Dom Juan de Zerica les papiers des consultes, que l'on donna à Anthonio Darostichi. Le Roy déclara Gentils-hommes de sa chambre ceux qui avoient servy

son pere en cette qualité, remettant neanmoins de les faire servir en un autre tems : il ôta le plat au Patriarche des Indes, & à Dom Bernabé de Vivanco.

Le Vendredy deuxiéme on donna la charge de Camera major de la Reine à Madame la Princesse de Gandia, que Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moy allâmes aussi-tôt voir, & saluër. Elle alla baiser la main au Roy, pour cette merced, à cinq heures du soir, conduite par le Comte de Benevente, & accompagnée d'autres grands Seigneurs & de Dames aussi. Environ cette même heure on tira le corps du Roy du palais, pour le porter à l'Escurial, au tombeau de ses peres. Je fus le voir passer sur la puente Segomana, avec quasi tous les grands de Madrid & les Dames. Ce fut un assés chetif convoy, à mon avis, pour un si grand Roy. Il y avoit quelques cent ou six vingts moines Jeronimites, avec leurs surplis, montés sur de belles mules, qui alloient deux à deux suivants le premier, qui portoit le corps de nôtre Seigneur, puis quelques trente Gardes, menez par le Marquis de Pobar, & de Falsas. Puis suivoit la maison du Roy, les Maîtres d'hôtel les derniers, avec le Duc de l'Infantando, grand Maître, qui marchoit devant le corps, qui étoit porté sur un brancard de drap d'or, jusques aux sangles seulement. Aprés cela marchoient les Gentils-hommes de la chambre, & quelques vingt archers de la Grande Bourguignone, qui marchoient l.s derniers, & allerent coucher à Ponte, & le lendemain arriverent à l'Escurial, d'assez bonne heure pour lui faire dire un service ; & puis la compagnie s'en retourna.

Le Duc d'Ossonne étoit sur le pont, comme les autres, à voir passer le corps du Roy ; & s'étant arrêté contre un carosse, où étoient

des Gentils-hommes, qui étoient venus en Espagne avec moy, il leur demanda s'ils ne sçavoient point quand j'aurois audiance. Monsieur de Rotelain & Monsieur le Marquis de Bussi d'Amboise lui répondirent, que l'on m'avoit fait dire que ce seroit pour le Dimanche prochain. Il lui dit, je m'en réjoüis; car j'ay asseurance d'avoir la premiere aprés, en laquelle je veux dire au Roy, qu'il y a maintenant trois grands Princes qui gouvernent le monde, dont l'un a seize ans: l'autre dix-sept, l'autre dix-huit, qui sont lui, le Roy de France, & le Grand Turc; & que celuy d'eux trois, qui aura la meilleure épée, & sera le plus brave, doit être mon Maître. Ces paroles-là, qui furent redites par un qui étoit en son carrosse, que l'on avoit commis pour espier ses discours & ses actions, avec sa vie precedente, & une lettre qu'il écrivit au Duc de Lerme, furent cause de le faire mettre en prison, où il a finy ses jours. Ce même Roy donna la charge d'Aposentador major à Dom Louis Vanegas, vacante par la mort de son pere.

Le Samedy 3. le Roy donna une commanderie, vacante par la mort du Comte de Salazar, au Comte de Cabrilla, & le Comté de Añober à Dom Rodrigo Lasso, qui étoit venu de celuy, qui étoit mort en Flandres peu de jours auparavant.

Monsieur l'Ambassadeur & moy fûmes voir Dom Balthasar de Zuniga, qui gouvernoit les affaires depuis le nouveau regne.

Le 4. jour d'Avril 1621. le nouveau Roi d'Espagne envoya vingt carosses dans lesquels, nous nous mîmes, Monsieur l'Ambassadeur & moi & toute nôtre suitte, conduits seulement par le Comte de Baraxas; à cause que ce n'étoit point une audiance solemnelle, mais privée, dans S. Geronimo, où le Roi étoit retiré, & m'y ad-

mettoit par grace, & pour honorer le Roy, son beau frere, & luy montrer la promptitude, avec laquelle il me vouloit dépêcher. Nous portions tous le dueil à l'Espagnole, avec la longa caparuzza & le capirole ; ce que je fis pour deux raisons : l'une parce que tous les Grands de l'audiance, & le Roi même, les portans, j'eusse été découvert, & eux non ; ce qui n'eut été bien-seant. L'autre, que j'en étois, à cause de cela, tres agreable aux Espagnols, & que je témoignois porter le grand dueil de la mort du Roy defunt : ce qui n'eut pas paru ainsi, si j'eusse été habillé à nôtre mode. Je fis donc la reverence au Roi, & luy fis le pesame ; qui est le témoignage du déplaisir de la mort du Roi son Pere. Puis lui donnâmes le parabien, qui est la conjoüissance de son heureux avenement à ses Couronnes : & nous le lui dîmes, aussi, par precaution, de la part du Roy, en attendant qu'il envayât faire ce compliment, par quelque Prince ou grand Seigneur exprés. Puis ensuite je lui parlai de nos affaires : à toutes lesquelles choses il me répondit fort pertinemment. Aprés cela j'allai faire la reverence au Prince, qui étoit prés de lui, & puis me retirai. J'allai de-là rendre mes visites au Duc de l'Infantado, & au Duc d'Ossuna.

Le Lundy 5. j'eus ma premiere audiance de la Reine. Puis j'allai faire la reverence à l'Infante Marie, & à l'Infant Cardinal. Finalement je fus voir l'Infante, grande tante du Roy. Ce même jour le conseil d'Etat s'assembla sur le sujet de mon expedition, & Dom Balthasar eut charge de m'en parler : & à cette raison il m'écrivit, me priant de venir le lendemain oüir messe à Saint Hierôme, & qu'aprés, si je voulois, nous nous promenerions une heure dans les Cloîtres. Ce que je manday à Monsieur l'Ambassadeur ordinaire, qui me vint trouver,

Le lendemain matin, mardi sixiéme, & aprés la messe, je trouvay dans les Cloîtres Dom Balthasar, qui nous y attendoit. Il me dit, qu'il me prioit de l'excuser, s'il ne continuoit d'être un des commissaires, pour traiter avec moi. Que la charge generale des affaires d'Espagne, l'en dispensoit legitimement; principalement en cette saison, qu'il étoit accablé, mais qu'il m'en serviroit mieux, & à mon expedition, que s'il étoit mon commissaire. Et qu'il m'en donnoit cette foi & parole d'ancien amy, que nous étions ensemble de si longue main. Il me dit de plus, que le Comte de Benevente étoit oncle du Duc de Feria, & par consequent porté à la manutention de la Valtoline, pour les interêts de son neveu : ce qui le mettoit en peine, & qu'il tramoit de nous l'ôter pour commissaire, & nous en donner un autre, qui nous fut agreable. Et sur cela m'en nomma trois ou quatre, dont il me laissa le choix; pour me témoigner, ce me disoit-il, l'accomplissement de nôtre envie & non la destruction. Je lui rendis mille graces de sa bonne volonté, & puis lui dis, que puis qu'il m'offroit si franchement son assistance & son aide, que je lui demandois encore son conseil, & qu'il choisit pour commissaire celuy qu'il pensoit nous être plus propre. Il me dit, que puis que je me fiois en luy, qu'il ne tromperoit point ma franchise ny ma confidence, & qu'il me conseilloit de me contenter des deux qui me restoient à sçavoir le Regent Caymo & Dom Juan de Cerica, qui étoient bonnes gens, faciles, & dependans de luy : desquels il m'asseuroit, & me prioit aussi, que de mon côté j'apportasse l'esprit de paix & d'accommodement; comme je voyois que du leur ils étoient bien intentionnés. Ce que je lui promis. Il me dit ensuite : qu'étant si avancés dans la semaine sainte, il n'y avoit aucune apparen-

ce de s'assembler avant Pâques ; mais qu'inconinent aprés nous negotierions sans intermission: à quoi je fus contraint d'acquiescer, ne pouvant faire autrement. Je fus l'aprés-dînée rendre mes visites à quelques grands & à des Ambassadeurs.

Le Mercredy septiéme d'Avril le Conseil d'Etat se tint le matin ; auquel assisterent le Comte de Benevente & Dom Augustin Mexia, qui entra au logis du Duc d'Ossune, pour le voir, & tôt aprés le Marquis de Pobar y arriva, avec quarante archers de la garde, qui le prirent prisonnier de par le Roi ; & l'ayant mis en un carrosse, l'emmenerent en une maison fossoyée, qui apartient au Comte de Baraxas, proche de Madrid, nommée Salameda, & lui laisserent ses archers avec Dom Carlos Coloma, pour le garder étroitement.

Aprés dîné je fus en une maison de la Calle major, que l'on m'avoit preparée, pour voir passer la procession de las Cruces, qui est certes tres-belle. Il y avoit plus de cinq cens penitens, qui traînoient deux grosses croix, pied nuds, à la ressemblance de celle de nôtre Seigneur, & de vingt croix en vingt croix il y avoit sur des theatres portatifs, des representations diverses au naturel de la passion. Nous les regardâmes d'un balcon, où il y avoit deux chaises, pour Monsieur l'Ambassadeur & moy. Et parce que l'Ambassadeur de Lucques, le Prince d'Eboly & le Comte de Châteauvilain étoient venus avec nous, je ne me voulus mettre en ces chaises, pour les laisser debout, & dis à Monsieur l'Ambassadeur ordinaire, qu'il representât nos deux personnes, & que pour moi j'irois me mettre avec des femmes, qui étoient assises bas au bout du Balcon, & leur vins demander place parmy elles, & un petit tabouret, & à m'y asseoir. Elles étoient fort honnêtes fem-

mes, & qui tindrent à honneur de m'avoir parmy elles. Et la fortune voulut, que je me rencontray auprés de donna Anna de Sanazare, que j'avois veüe à Naples vingt cinq ans auparavant, & nous nous étions bien aymés. Elle jugeoit bien encore, qu'elle m'avoit veu en quelque part, mais ne pouvoit s'imaginer où. Moi aussi avois bien quelque reconnoissance incertaine de son visage, mais nous étions tous deux tellement changés, qu'il étoit bien difficile de nous reconnoître. Enfin nous nous connûmes avec grande joye de l'un & de l'autre, & elle depuis m'envoya divers presens, & me receut plusieurs fois chez elle, avec collation & compagnie. Elle avoit épousé un fort riche homme, secretaire du conseil de hazienda, auquel elle avoit apporté cent mille écus en mariage.

Le Jeudy huitiéme on fit le Comte de Giron Maître d'hôtel du Roi, pour servir à l'Infante descalça. On mit en prison les deux Secretaires du Duc d'Ossune, & son tresorier. On fit l'aprés dînée la grande procession des Penitens, où il y eut plus de deux mille hommes qui se foüetterent. Joüis tenebres à nuestra Segnora de Constantinopoli. Puis toute l'aprés-dinée se passa à visiter les Eglises, pour voir les Sanctos monumentos de nuestro Seignor. J'aprouvai fort, qu'avec les cloches qui cessent les carosses cessent d'aller par la ville. On ne va plus à cheval ny les dames en chaise. On ne porte plus d'épée, & aucun ne s'accompagne de sa livrée. Toutes les femmes vont couvertes, & pas plus que deux à deux. Il se fait aussi cette nuit là beaucoup de desordre, que je n'approuvay pas.

Le Vendredy Saint neuviéme, les Penitens continuërent d'aller par la ville. On chassa ce jour là un Regent du Conseil d'Italie, nommé Quintana Duenna, Marquis de la Foresta,

dudit Conseil, pour quelques paroles, qu'il avoit dites peu respectueuses au Comte de Benavente, President dudit Conseil.

Le Samedy Saint sixiéme, je fis mes Pâques. On donna avis au Roy, que quelques gens sans employ vouloient sauver le Duc d'Ossune, ce qui fut cause que l'on redoubla ses gardes, & que l'on mit prisonniers plus de deux cens hommes à Madrid, qui étoient sans condition, autre que de Valentones.

Le Dimanche onziéme, jour de Pâques, le Roy envoya offrir au Duc de l'infantado la charge de Cavallerizzo major: mais parce que le Roy l'avoit ôtée au Comte de Saldagne, son beau fils, il la refusa.

Le Lundy douziéme je fus au descalsas, où la Reine s'étoit retirée depuis la mort de son beau pere. Je lui donnay les bonnes fêtes. Elle me dit ensuitte, que les Dames du palais desiroient fort de me parler, & que je devois, pour les satisfaire, demander congé. Je lui répondis, que s'il me falloit parler à elles une à une, que j'y employerois plus de tems qu'à faire le traité que j'avois entrepris; & que je lui demandois en grace de les pouvoir entretenir en foule, & que je tâcherois de m'en bien démêler. Elle me répondit, que ce n'étoit pas la forme. Je luy repliquay, que leurs Majestés, quand ils accordoient des graces, c'étoit contre les formes, & qu'aux choses selon les formes on n'a que faire de graces du Roy. Elle se soûrit, me dit, qu'elle me la voudroit bien faire, mais qu'elle n'oseroit sans en parler au Roy: ce qu'elle feroit, & m'en rendroit reponse.

On declara au Comte de Saldagne, qu'il n'étoit plus Cavalerizzo major, & que le Roy lui commandoit d'aller servir en Flandres, où il lui seroit donné cinq cens écus par mois d'entretenement, comme s'il étoit Grand d'Espagne.

Le Roy fit le Comte d'Alvires Grande, & lui donna pour les fils ainés de sa maison le titre de Comte de Castilleio. Ce jour là nous nous assemblâmes, pour faire nos affaires, le Regent Caymo, Dom Juan de Cerica, l'Archevêque de Pise, Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moy en mon logis, où nous ne traitâmes que les choses generales. Je fus le soir chez Donna Maria de Penna Terrau.

Le mardy treiziéme on tint Conseil d'Etat, & moy je continuay de rendre mes visites.

Le mercredy 14. une Dame du palais, nommée Donna Marianna de Cordua, presenta au Roy une promesse de mariage, que le Comte de Saldaigne luy avoit faite. Le Roy commanda au Comte de l'acomplir: ce que le Comte promit de faire au premier jour aprés l'Octave, & le Duc de l'Infantado, son beau pere, qui jusques alors avoit refusé la charge de Cavalerizzo major, l'accepta. Le Patriarche des Indes prêta le serment pour ses charges, qui lui furent continuées. On donna au Marquis de Renty celle de Capitaine de la garde Allemande. On continua au Marquis de Pobar celle de la garde Espagnole. Je continuay mes visites.

Le Jeudy 15. le Roy déclara, que suivant la clause du testament du feu Roy, par laquelle il révoquoit les dons immenses qu'il avoit faits, il ôtoit au Duc de Lerme quatorze cens mille écus, dont son pere lui avoit fait don sur los tratos de Sicilia. Ainsi ce pauvre Seigneur, qui avoit si bien gouverné l'Espagne par si longtems, & possedé avec raison une longue faveur, se voit sur la fin de ses jours en une seule heure privé de tous ses biens qui furent à même tems saisis pour cette somme, par les Officiers du Roy.

Le Vendredy seize, je receus une dépêche du Roi, par laquelle il me commettoit la charge de

condoleance sur la mort du feu Roi à celuy lors regnant. J'en donnai en même tems avis au Conseil d'Etat par un memorial, que j'envoyay à Dom Balthasar de Zuniga : lequel Conseil desira que je tinsse cela secret, jusques aprés l'expedition de l'affaire qui m'amenoit, & qu'ensuite je prendrois congé du Roi. Mêmes je m'en irois jusques à Burgos pour m'en retourner, & ensuite, que j'envoyerois un courier, pour dire, qu'ayant eu nouvelle commission du Roi, je m'en revenois faire cette condoleance.

Le Samedy dix-septiéme nous nous assemblâmes avec nos commissaires, pour avancer nos affaires, & y vis quelque jour, dont je donnay avis au Roi le jour même, par courrier exprés. Et parce un que nôtre Reine m'avoit expressement recommandé tout ce qui regardoit le Duc de Lerme, & que la Comtesse de Ledesma, sa sœur, & ses autres amis étoient au desespoir du mariage du Comte de Saldagne, & me prioient d'aider à le rompre par tous les moyens que je pourois inventer, je le fus trouver à S. Hieronimo, où il avoit une chambre, & feignoit d'être malade, & moi de lui rendre la visite. Et aprés le reciproque compliment, je lui dis que je ne sçavois, si je lui devois donner le parabien ou le pezame de son futur mariage ; parce qu'encore que ce lui fut un grand contentement, neanmoins qu'un galand de la Cour, comme luy, n'étoit pas sans déplaisir de quitter une si douce vie, qu'il menoit precedemment, pour en prendre une retirée, pleine de peines & de soucis, comme étoit celle du mariage. Il me répondit, qu'il falloit obeyr au maître, qui commandoit d'accomplir ce que l'on avoit promis à la maitresse. Que c'étoit veritablement une dure condition qu'il metoit sur ses épaules, mais que le mal étoit lors sans remede.

Il me sembla par son discours, que le bât le blessoit, & qu'il eût bien voulu trouver du soulagement : ce qui m'obligea de luy dire, qu'il y avoit

ceſſaire, que je lui fournirois mille piſtoſes pour ſon desfrai juſques à mon arrivée, & que je lui répondois, qu'en arrivant à la Cour de France, la Reine lui feroit donner, juſques aprés que par ſon moyen ſa paix fut faite par deça, mille écus par mois, & qu'en cas qu'elle ne le fit, je le ferois du mien, & lui en donnai parole de cavallero.

Il me rendit infinies graces, tant pour la Reine que pour moi; puis me dit. Quel moyen de ſortir d'Eſpagne ſans être retenu? & ſi je l'étois, on me feroit infailliblement couper la tête. Je lui repartis, que je ne propoſois jamais à ceux, que je voulois ſervir, des remedes impoſſibles, & que je prenois ſur moy ſa conduite, ſa ſortie & ſa conſervation. Que l'on m'avoit donné un paſſeport pour un Gentil-homme, que je dépêchois le jour même au Roi, qui couroit à trois chevaux, qu'il lui ſerviroit de valet juſques à Bayonne, encores que ce Gentil-homme dût être le ſien par les chemins. Qu'il ne partiroit qu'à une heure de nuit, en laquelle il falloit qu'il ſe rendit chez moi, ſans qu'il fut apperceu, & qu'il me laiſſât le ſoin du reſte. Il me dit, qu'il ſe reſoudroit à cela, & m'en auroit toute ſa vie une ſenſible obligation & qu'il vouloit ſeulement auparavant parler à deux de ſes amis, & qu'il me prioit, que je tinſſe toutes choſes prêtes à l'heure que je lui donnois.

Je le quittay ſur cela, & m'en vins achever ma dépêche. Je mis mille piſtolles en deux bourſes, & deſtinay un des miens nommé le Manny, mon Eſcuyer, pour faire le voyage avec lui, lequel j'inſtruiſis de ce qu'il avoit à faire. Mais comme l'heure fut venuë, le Comte de Saldagne ſaigna du nés, & m'envoya dire qu'il ne pouvoit parachever ce que nous avions réſolu enſemble, pour des raiſons qu'il me diroit, dés qu'il auroit le bien de me voir.

Je ne ſçay ſi ſes amis à qui il parla, l'en détournerent, il n'ût pas la réſolution de l'entrepren-

dre, ou si l'amour qu'il avoit pour cette fille, le fit résoudre à l'épouser. Je fus voir avant sortir de S. Hierôme le Comte d'Olivares & Dom Balthasar de Zuniga, ausquels, aprés avoir dit le bon acheminement que je voyois en nos affaires, je les priay de moyenner que plusieurs obstacles qui se presentoient encore, fussent levés : ce qu'ils me promirent.

Le Roy fit le même jour Major domo Major de la Reine le Comte de Bevevente, & en dépossedа le Duc d'Ussede. Il fit du Conseil de guerre le Comte de Gondemar absent, fit Dom Augustin de Mexia Gentil-homme de sa chambre, & le soir il fit le Comte d'Olivares somelier de corps.

Le Dimanche 18. l'Ambassadeur de l'Empereur me fit festin. On publia une iunta ou congregation, qui avoit quelques jours auparavant été résoluë, pour remedier aux desordres de la Cour & de Madrid, principalement pour banir les Amancebades. Les Commissaires de cette iunta furent le Docteur Villegas, Gouverneur de l'Archevêché de Tollede, le Prieur de l'Escurial, le Marquis de Melpica, le Comte de Medelin, Dom Alonso de Cabrera, & le Confesseur du Roy. J'allay ce même jour voir l'Infante Descalce, qui me voyoit volontiers, à cause que je lui parlois Allemand, qui étoit sa langue naturelle. Je fus de-là chez la Reine qui y étoit logée, laquelle me dit que le Roy trouvoit bon que je parlasse aux Dames du Palais, sans demander ny prendre congé, & en foule & seule à seule, dont je rendis tres-humble graces au Roy & à elle.

Et dés le lendemain Lundy 19. j'employay la permission que j'en avois, & envoyay demander audiance à cinq Dames du Palais qui vindrent à l'antichambre où on nous donna des sieges. Il y avoit seulement une vieille donna avec elles. La Marquise de l'Inojola qui venoit à la Cour, me trouva en cet état, ce qu'elle trouva fort nouveau &

inaccoûtumé, & se mit de la partie, & fûmes plus de deux heures en conversation. Aprés laquelle je fus dîner chez l'Ambassadeur de Venise, qui fit ce jour là festin à tous les Ambassadeurs, & puis je m'en revins chez moy, où mes Commissaires se trouverent, pour conferer de nos affaires.

Le mardy vingtiéme je fus voir l'Inquisiteur General Alliaga, confesseur du Roy. Puis je vins dîner chez Monsieur l'Ambassadeur ordinaire, qui traita ceux qui le jour precedent avoient été chez l'Ambassadeur de Venise.

Aprés dîner nous nous assemblâmes derechef avec nos Commissaires, & demeurâmes presque d'accord de toutes choses. Ce jour là il fut resolu au Conseil d'Etat, que la Tréve de Hollande ne seroit plus prolongée. Le Marquis de Velada & le Comte de Villamediana revindrent de leurs bannissemens.

Le mercredy vingt-un le Roy vint dans un carosse fermé le matin aux Descalsas, où se fit le mariage du Comte de Saldagne, & de dona Marianna de Cordüa. Le Roy mena le marié & la Reine la mariée à la messe; & puis les ayant ramenés en même ceremonie, jusques à la porte de l'antichambre de la Reine, où le Roy entra, on les mena marié & mariée, sans dîner, dans un carosse hors de la ville Desterrados, & le Duc de Pastrana, leur ayant presté sa maison de Pastrana, à huit lieuës de Madrid, pour y demeurer, ils y allerent coucher.

Le Jeudy vingt-deuxiéme le Duc d'Eboly me fit un fort joly festin. On ôta ce jour-là aux Moines de l'Escurial une terre que le feu Roy leur avoit donnée, nommée Campillo, qui vaut dix-huit mille écus de rente: & ce en vertu de la clause de son testament, par laquelle il revoquoit les dons immenses qu'il avoit faits durant sa vie.

Le Vendredy vingt-troisiéme on envoya dire au Confesseur du Roy nommé Alliaga, que l'on lui ôtoit la charge d'Inquisiteur General, & on le fit à l'heure même monter sur une litiere pour le ramener au Convent de Goëtte qui étoit sa demeure ; avant qu'il vint à la Cour. Ce qui lui fut annoncé de la part du Roy par Dom Juan de Villegas, Gouverneur de l'Archevêché de Tolede

Le Samedy vingt-quatriéme le Duc d'Ussede fut relegué en sa maison. On prit prisonnier son Intendant nommé Dom Juan Salazar. Je fus voir ce jour-là le Comte d'Olivares, & Dom Balthasar de Zuniga, avec lesquels ayant terminé toutes les difficultés du Traité que nous voulions faire, il fut résolu que nous le signerions le lendemain qui fut le Dimanche 26. d'Avril, que le Regent Caymo & Dom Juan de Cerica vindrent le matin chez moy, avec les Notaires & autres Officiers necessaires pour servir de témoins. Mr de Fargis, Ambassadeur ordinaire du Roy s'y trouva aussi, & tous quatre nous signames le Traité de Madrid, qui depuis a tant coûté de part & d'autre pour le faire effectuer ou rompre. Nous allâmes tôt aprés, Mr l'Ambassadeur ordinaire & moy, chez les Ambassadeurs leur en donner part, & leur en laisser copie. Puis je fus voir sur le soir l'Infante Descalsa.

Le Jeudy vingt-sixiéme j'eus le matin audiance du Roy, pour le remercier de mon expedition. Je lui parlay ensuite des affaires d'Allemagne, & particulierement lui recommanday de la part du Roy l'Electeur Palatin. Finalement je lui parlay amplement de la part de la Reine sa sœur, en faveur & recommandation du Duc de Monteleon.

Il me répondit sur tous les points fort judicieusement ; me disant, que pour ce qui étoit de l'expedition de mes affaires, il avoit lui-même

à remercier le Roy, son beau-frere, de la facilité qu'il avoit apportée sur ce sujet. Que pour les affaires d'Allemagne, Dieu lui étoit à témoin s'il n'en desiroit le repos & la tranquillité, comme des siennes propres. Qu'il n'en étoit pas le chef, mais l'Empereur, ni ses troupes qu'auxiliaires, & qu'il y feroit tous les offices imaginables vers lui pour le porter à une bonne paix, de laquelle il sçavoit que l'Empereur son oncle étoit tres-desireux. Que pour le Palatin il n'avoit ni toute la maison d'Austriche, sujet de lui bien faire ; neanmois que la recommandation du Roy, son beau-frere, lui seroit en tres-forte recommandation. Et que finalement, pour ce qui étoit du Duc de Monteleon, qu'il témoigneroit dans trois jours à la Reine sa sœur, comme il estimoit & déferoit à ses prieres : principament quand elles lui étoient faites en faveur de personnes si dignes que le Duc de Monteleon, & que je le pouvois asseurer à la Reine sa sœur, & audit Duc. Je prins ensuite congé de lui pour la forme, afin de revenir faire l'office de condoleance de la part du Roy. J'allay puis aprés prendre congé de la Reine.

Le Mardy je fis une ample dépêche au Roy, à Mr le Connestable de Luynes, & à Mr de Puisieux, pour leur rendre compte de toute ma negociation, & leur envoyay le traité de Madrid, par le Sieur de Comminges.

Le Mercredy vingt-sixiéme jour d'Avril je partis de Madrid, comme pour m'en retourner en France, & allai coucher à la Torre. Ce jour là on ôta la charge de grand Ecuyer de la Reine au Comte d'Altamira. On donna celle de Lieutenant General de la mer, sous le Prince Philibert, au Marquis de sainte Croix : celle de General des galeres de Naples au Duc de Fernandine, fils de Dom Pedro de Toledo.

Le Jeudi vingt-neuviéme je vins dîner à l'E-

curial, où je vis tout cet admirable édifice, & les choses rares qui y sont. Ce jour-là on fit à Madrid Conseillers d'Etat le Duc de Montelcon, Diogo d'Ibarra, le Marquis de Monesclaros.

Le Vendredi troisiéme je partis de l'Escurial; vins dîner au Pardo, maison de plaisance du Roi, & fus coucher à Alcovendas. Ce jour-là le Duc d'Ossune se gourma avec Dom Loüis de Godouy, qui avoit charge de le garder dans l'Almeda.

Le Samedy 1. jour de Mai, je fis mon entrée de düeil à Madrid, pour venir faire l'Ambassade de condoleance. Aprés dîner j'allai au satillo, où tous les cavaliers & dames de Madrid s'allerent promener.

Le Dimanche deuxiéme on haussa le pendon à Madrid, pour reconnoître le nouveau Roi; Dom Rodrigue de Cardenas le porta.

Le Lundy troisiéme j'eus ma premiere audiance, pour plaindre la mort du feu Roi. Aprés dîner on fit le service du feu Roy à Saint Hieronimo.

Le Mardy quatriéme on fit les honneurs du feu Roi au même Saint Hieronimo, où j'acompagnai le Roi. Le pere Florentia Jesuite fit son oraison funebre. Je fus aprés dîner à l'audiance chez la Reine aux Descalsas. Comme je sortois de chez le Roi le matin, aprés l'avoir ramené en sa chambre, le Comte d'Olivares & Dom Balthasar de Zuniga me vindrent conduire à faire un tour de galerie avec moi. On parla de diverses choses. Je leur demandai, si le Prince Philibert verroit dés ce jour même sa Majesté, ou s'il attendroit au lendemain à la voir. Ils me dirent, que le Prince Philibert étoit en Sicile, bien éloigné de pouvoir voir le Roi. Je creus qu'ils me faisoient les fins; c'est pourquoi je m'opiniâtrai à leur dire, que

& Alcala de Henares étoit Sicile, qu'il n'en étoit plus éloigné. Cela les étonna de sorte, qu'ils me dirent, qu'ils ne pensoient pas qu'il y fût. Alors je leur dis, s'ils vouloient que je l'ignorasse, au nom de Dieu soit; que si aussi c'étoit eux qui l'ignoroient, je les en pouvois asseurer, & que je le sçavois de l'Ambassadeur de Venise, à qui un courier venoit d'ariver, comme nous entrions à S. Geronimo, qui l'avoit laissé à dix lieuës d'Alcala, qui pensoit arriver ce jour-là à Madrid, si les mulets s'y pouvoient porter. Ils me remercierent tous deux de cet avis, me prierent de trouver bon qu'ils dissent au Roi, qu'ils l'avoient de moi; à quoi je m'accordai. Ils rentrerent à l'heure même chez le Roi, lui dire cette nouvelle; puis envoyerent incontinent assembler le Conseil d'Etat, auquel il fut resolu que l'on envoyeroit en diligence à Henares, dire de la part du Roi, au Prince Philibert de Savoye, qu'il ne passât pas plus avant sans nouvel ordre, s'il n'aymoit mieux attendre les commandemens du Roi à Baraxas : ce qu'il fit, & feignit d'y être malade pour cacher sa defaveur. Il avoit eu ordre de ne bouger d'Italie. Ces nouveaux Favoris, qui avoient veu comme du tems du feu Roi il avoit pris pied sur son esprit, craignoient qu'il n'en fit de même sur celui cy, & ne lui voulurent jamais permettre de voir plus de deux fois le Roi.

Le Mercredy 5. je commençay à faire mes adieux aux Grands, & fis une dépêche au Roy.

Le Jeudy 6. le Sieur Dom Augustin Fiesque, Tresorier de la cralade, me fit festin, & pria plusieurs Seigneurs Espagnols.

Le Vendredy septiéme je continuay de faire mes adieux, & allai voir Dom Pedro de Toledo, nouvellement revenu de son bannissement; puis j'allai visiter le Duc d'Albe.

Le Samedy huitiéme je fus chez la Reine,

puis chez l'Infante Descalsa. Aprés dîner je fus voir l'Admirante de Castille. J'envoyay un Gentil-homme à Barazas, visiter le Prince Philibert de Savoye. Le Roy ce jour même fit l'Admirante Gentil-homme de sa chambre, & fit couvrir, comme Grand d'Espagne, le Marquis de Castelrodrigo, fils de Dom Christoval de Mora.

Le Dimanche 9. de May, le Roy fit son entrée sollemnelle à Madrid. Il me fit preparer un balcon à la Puerta Galdalaraxa. Il partit de Saint Geronimo, & vint par la Calle major en son palais. Toutes les ruës étoient tenduës. Devant luy marchoient les Atraballes: puis les Gentils-hommes de la bouche: puis los titulados: aprés marchoient les massiers: puis les quatre Majors domes: ensuite les Grands: puis le Duc de l'Infando, Cavalerizzo major, tête nuë, portant l'épée nuë devant le Roy, qui venoit aprés sous un daiz à trente deux bâtons, portés par les trente deux Regidores de Madrid, habillez de toile d'argent blanche & incarnate. Puis suivoit le Corregidor, & les Ecuyers du Roy étoient à l'entour de luy: puis suivoient les Capitaines des Gardes, & ceux du Conseil d'Etat, & ceux de la chambre.

Le Lundy 10. je fus voir Dom Balthasar de Zuñiga, pour avoir ma depêche, qui me remit au mercredy suivant.

Le Mardy 11. je continuay de faire mes adieux. Je fus le soir au logis de Marte Candado, où je fis donner une comedie en particulier, avec peu de Seigneurs Espagnols, que j'y priay.

Le Mercredy douziéme j'eus ma derniere audiance du Roy, qui me donna de sa main ma derniere depêche au Roy, & à la Reine, sa sœur. Je pris ensuite congé du Prince Carlos. Delà j'allay dire adieu au Comte d'Olivares, &

à Dom Balthasar de Zuniga. Aprés dîner les Executeurs du testament du Roy me mirent en main un reliquaire, qui pouvoit valoir cinq mille écus, fort garny de belles reliques, & me chargerent de le porter à la Reine, que le Roy son pere lui avoit laissé en testament. Je fus ensuite prendre congé de la Reine, de l'Infante Marie, & de l'Infant Cardinal.

Le Jeudy treiziéme je fus prendre congé de l'Infante Descalça. Puis je fus dire adieu au Comte de Benavente, au Duc de l'Infantado, & autres Grands.

Le Samedy quinziéme je receus un present du Roy, par la main de Dom Joan de Ceixa, qui étoit une enseigne de diamens de six mille écus. La Comtesse de Baraxas m'envoya ensuite un for beau present de parfumes. Je lui envoyay aussi le sien, qui étoit une chaîne de diamans de quinze cens écus. Aprés dîner le Roy m'envoya encore donner un fort beau cheval, de son haras. Puis ayant dit adieu à le Comtesse de Baraxas, & à force Dames qui l'étoient venu voir exprés, je partis de Madrid; le Roy me faisant accompagner en sortant, comme il avoit fait à l'entrée. Puis je vins coucher à Alcovendas, avec Monsieur l'Ambassadeur ordinaire, Monsieur le Prince d'Eboli, Monsieur le Comte de Châteauvilain, & quelques Espagnols, parens du Comte de Baraxas, desquels je me depêchay.

Le lendemain Dimanche sixiéme je vins dîner à Cabanillas, & coucher à Buitrago.

Le Lundy dix sept dîner à Seriscodevaxo, & coucher à Mirubio.

Le Mardy dîner à Gammueldisano & coucher à Lerma.

Le Mercredy à Burgos: Jeudy dîner à Burmesca & coucher à Pancorbo.

Le Vendredy à Vittoria.

Le Samedy à Galarette, & coucher à Villafranca.

Le Dimanche 23. dîner à la Venta de Maribeltran, & coucher chez mon amy Dom Juan d'Arbelais, Correo Major de Guipuscoa.

Le Lundy 24. je dînay encore chez Arbelais, & passay à saint Jean de Luz, & vins coucher à Bayonne. Le Comte de Gramont y arriva à même tems que moy.

Le Mardy 26. je demeuray à Bayonne pour y attendre Mr d'Espernon qui y arriva le matin. Nous allâmes aprés dîner voir la grotte d'amour, & pêcher.

Le Mercredy 26. je fus coucher à S. Vincent.

Le Jeudy à la Harie.

Et le Vendredy 20. à Bourdeaux. Je fus voir Mr du Mayne & Madame d'Ornano nouvellement revenuë d'Italie. Il me donna le lendemain à dîner, & le Dimanche trentiéme j'allay dîner à Blaye, & coucher à Mortagne. Le jour d'apres à Xaintes, d'où je partis le mardy premier jour de Juin, & vins vers Saint Jean d'Angely, où je trouvay l'armée, qui alloit faire les approches. Je m'y en allay, & au retour je vins trouver en un château nommé les Eglises, N. qui me receut fort bien.

Le Mercredy. 2. je vins loger à Saint Julien, proche de Saint Jean, où nous assistâmes aux funerailles du Comte de Maurevert, Maistre de Camp de Champagne, tué le jour devant.

Le Jeudy troisiéme le Roy vint aussi loger à Saint Julien, & aprés avoir tenu Conseil, ordonna du siege & des charges de son armée. Il fit faire deux attaques, l'une par les Gardes, ausquels les Marêchaux de Brissac & de Prâlain commanderent, & sous eux Messieurs de Crequy, de Saint Luc & moy, pour Marêchaux de Camp. Celle de Picardie fut commandée par le Marêchal de Chaunes, que le

Roy

Roy avoit fait Duc & Pair à son parlement de Paris, & sous lui par Messieurs de Termes & de la Rochefoucaut, Maréchaux de Camp. Nous entrâmes dans le fossé de nôtre côté le 16. Juin, & y fimes quatre traverses. Cela se fit au jour que je commandois. Monsieur de la Vallette & le Comte de Prâlain furent blessés, & Carbonné tué avec Favoles & des Herables & du Roc, celuy qui étoit à Monsieur de Saint Luc, & le precedent à moy, tous deux braves hommes. Favoles étoit mon ayde de Camp.

Le vingt-troisiéme l'on traita, & la capitulation fut signée.

Et le 24. jour de Saint Jean, Monsieur de Soubise sortit de la place. Monsieur d'Espernon & moy y entrâmes avec les Gardes du Roy Françoises & Suisses. Puis j'en sortis pour aller accompagner les ennemis en sortant à une lieuë de la ville, jusques en lieu de seureté.

Le 26. le Roy partit de Saint Julien, & s'en alla coucher à Coignac. Durant ce siege Monsieur le Cardinal de Guise mourut de pourpre à Xaintes, où il s'étoit fait porter.

Nous demeurâmes trois jours à Coignac, & puis le Roy m'envoya à Paris, pour ratifier avec Monsieur le Chancelier, qui y étoit demeuré, plusieurs Traités & Accords, que j'avois passés en Espagne. Ce que nous fimes avec Monsieur le Marquis de Mirabel, qui avoit receu une procuration particuliere sur ce sujet. Monsieur de Crequy & moy revinmes ensemble, & demeurâmes, moy vingt-sept jours à Paris, & lui bien davantage, à cause d'une blessure bien grande à la tête, d'une cheute qu'il fit chez Madame la Comtesse de Rochefort. Il ne se peut dire comme je passay bien mon tems en ce voyage. Chacun nous festinoit à son tour. Les Dames s'assembloient aux Tuilleries. Il y avoit peu de galands dans Paris. J'y étois en

grande estime, & amoureux en divers lieux. J'avois apporté pour vingt mille écus de raretez d'Espagne, que je distribuay aux Dames, qui me faisoient une chere excellente.

Enfin Monsieur le Connestable, à qui quelques gens de moindre étoffe que nous, comme Marillac, Zamet, & autres avoient persuadé, que ce n'étoit pas son bien, que des gens si qualifiés, que Monsieur de Crequy, Termes, Saint-Luc & moy fussions Marêchaux de Camp: que nous étouffions sa gloire, & celle de ses freres, qu'il vouloit avancer par les armes, & que l'on ne parloit que de nous, & point du tout de lui, ny d'eux, c'étoit pourquoy il devoit nous donner des commissions à l'écart, & introduire en nôtre absence des Marêchaux de Camp de moindre merite, qui seroient ses creatures & de ses freres; qui contribueroient leurs soins & leurs peines à leur honneur & à leur gloire. Monsieur le Connestable se laissa aisément persuader à une chose qui étoit si évidente, & pour cet effet il fit donner la Lieutenance generale de la mer à Monsieur de S. Luc, & l'envoya à Broüages aprés le siege de S. Jean, pour preparer les armemens necessaires pour rendre le Roy puissant sur mer. Il me commanda d'aller à Paris ratifier les Contrats susdits d'Espagne, & m'adjoignit Commissaire pour les signer pour le Roy avec Monsieur le Chancelier. Monsieur de Crequi avoit eu une mousquetade à la joüe, de laquelle il n'étoit encore guery, qui se laissa facilement persuader d'aller à Paris: outre qu'il y avoit quelques affaires. Monsieur le Connestable nous dit qu'il croyoit faire la paix à Belgerac. Que les Huguenots en faisoient rechercher, le Roy qui y condescendoit volontiers, & que Dieu aidant le Roy & lui nous suivroient de prés. Qu'en tout cas il nous avertiroit promptement quand il seroit tems de nous rendre à l'armée.

Il me donna même quelques particulieres

commissions, pour prendre garde à une union dont on l'avoit mis en allarme, entre Madame la Princesse, Madame la Comtesse & Madame de Guise. Il croyoit que Monsieur le Prince, Monsieur de Guise & Monsieur le Grand n'étoient pas fort contens de lui. Le premier pour n'avoir plus le commandement de l'armée du Roi: les deux autres pour avoir esté faits du Conseil étroit du Roy, & puis on leur avoit dit que pour quelques considerations ils n'y entrassent pas. Il me témoigna une grande confiance, fondée sur ce qu'il avoit dessein de me faire épouser sa niece de Combalet; ainsi que lui avoient assuré Monsieur le Prince & Monsieur de Guise, comme il a été dit cy-dessus: & ayant veu depuis comme j'avois dignement servy en Espagne, & que j'avois bien fait à ce dernier siege de S. Jean. il se réchauffa en ce dessein, & m'en fit parler par Rousselay, qui eut charge de sçavoir de moi ce que je desirerois pour avancement & pour ma fortune, ce mariage se faisant. Car il s'imaginoit que je demanderois des charges, des fortunes, des offices, des Gouvernemens & dignités, & que je me ferois acheter. Mais moy je répondis à Rousselay: que l'honneur d'entrer en l'alliance de Mr le Connestable m'étoit si cher qu'il m'offenseroit de me donner autre chose que sa niece avec sa robe. Que je ne lui demandois que cela, & ne refuserois pas ensuite les bienfaits dont il me jugeroit digne. Il fut ravy de cette réponse, & me fit dire qu'il me mettroit dans la parfaite confiance du Roy, qui avoit tres-forte inclination pour moy, de laquelle à l'avenir il n'auroit plus de jalousie comme il en avoit pris l'année precedente. Il nous dit ensuite, que ou il nous écriroit quand il seroit tems de le venir trouver, ou qu'Esplan nous le manderoit de sa part, auquel il donnoit charge de nous mander tout ce qui se passeroit. Ainsi nous

partîmes fort satisfaits de lui, qui aussi-tôt dit au Roy qu'il fist de nouveaux Maréchaux de Camp en son armée. Que nous étions tres-propres & capables de ces charges-là; mais nous n'étions pas personnes à tenir pied à boulle, ni pour y rendre l'assiduïté necessaire. Pour cet effet il lui nomma Zamet, Marillac, Contenant & S. Luc: le seul Termes étant demeuré, qui fut tué aux aproches de Clerac. Nous étions cependant à passer nôtre tems à Paris. Esplan nous mandoit de la part de Monsieur le Connestable, que rien ne nous obligeoit de partir, & qu'il nous manderoit quand il seroit tems. Ainsi se passa le siege de Clerac, & le Roy s'acheminoit vers Montauban quand la Reine mere, qui étoit revenuë à Tours pour nous animer contre le Connestable, envoya par Monsieur de Sardigny une lettre qu'il lui avoit écrite, lui demandant Marillac, comme le seul homme capable de réduire Montauban, & la suppliant de l'envoyer au Roy, pour ne point redarder ses conquêtes par son absence. Il nous donna cette lettre chez Madame la Princesse devant quantité d'hommes & de femmes. Cela dépita Monsieur de Crequy; mais m'anima de retourner à l'armée sans attendre l'Ordre de Monsieur le Connestable qui nous avoit promis, & arrivay le 21. d'Août à Piquecos, quartier du Roy, devant Montauban. Je fis difficulté de vouloir servir de Maréchal de Camp, me contentant d'être en ce siege Colonel general des Suisses. Enfin le Roy m'accorda que je ne me mêlerois point avec cette recreüe de Maréchaux de Camp. Que je serois seul au quartier des gardes, & que le siege fini je conduirois l'armée, à quoy je m'accorday, & vins ce même jour au campement proche la riviere de Tarn du côté des cornes. On n'avoit point encore ouvert de tranchée; seulement avoit-on fait deux ponts pour traverser de nôtre campe-

ment à Monbeton, où Monsieur du Mayne logeoit, pour attaquer Villebourbon, & du quartier de Monsieur du Mayne à l'autre quartier, & attaquer du Moustier.

Nous allâmes, Monsieur le Maréchal de Pralin & moi, visiter Monsieur du Maine, qui nous mena le plus prez de Villebourbon qu'il pût, à dessein de nous faire donner quelques mousquetades. Au retour nous nous préparâmes pour ouvrir la tranchée, & allâmes, Gamorin & moi, jusques contre les cornes de Montauban, sans être apperçûs, ny que l'on nous tirât: mais au retour, nous étant fourvoyez du chemin, nous tombâmes dans un Corps de garde avancé des nôtres, qui nous firent une décharge de tout leur feu à brûle pourpoint. Ma mandille fut percée d'une mousquetade, mais Dieu mercy, rien ne toucha, ny à Gamorin ny à moy. Ensuite nous ouvrîmes la tranchée des Gardes, & en outre fîmes une forte tranchée en un grand chemin qui étoit sur l'eau: ce qui se fit par le regiment de Piedmont.

Le Dimanche 26. Monsieur le Connestable vint à nôtre campement, & nous fit venir le trouver. Et comme nous étions prez de luy, les ennemis firent une forte sortie sur Piedmont, qui étoit à la tranchée susdite, contre laquelle un coup de canon de la ville ayant été pointé, il emporta le corps au premier Capitaine de Piedmont, nommé le Brueil, & la cuisse du Lieutenant de Lamber, qui étoit mon domestique, nommé Casteras, brave & gentil garçon, qui en mourut à deux heures delà. Le Capitaine l'Artigue, du même Regiment, eut le pied froissé d'une grenade, dont il mourut peu de jours aprés. Le Capitaine Saroque, du Regiment de Normandie, se trouvant alors dans la tranchée, sortit l'épée à la main vers les ennemis, mais il fut aussi-tôt tué d'une mousquetade.

Je courus en diligence au bruit de la sortie, & repoussâmes les ennemis dans la ville, mais nous avions déja perdu ces braves hommes. La nuit suivante nous tirâmes une ligne assés longue : que nous tirâmes la nuit du lendemain encore ; & mîmes à travers du grand chemin, qui étoit découvert certains chandeliers à l'épreuve, qui furent depuis nommés valobres, du nom de celui qui les fit faire.

Le Mardy 24. nous tirâmes une autre ligne, & fîmes deux baricades sur les deux avenuës ; & une épaule à une traverse. Les ennemis firent semblant de sortir la nuit, mais nous trouvant sur nos armes, & en état de les bien recevoir, il tindrent bride en main.

La nuit du Mercredy 25. nous voulûmes occuper un tertre avancé, borné d'un chemin creux, qui étoit fort propre pour faire une batterie pour lever les défences de cette corne : & pour ce sujet nous fimes tout à l'entour une couronne de quarante gabions qui n'étoient point remplis ; mais seulement nous servirent de blindes, & pour amortir les mousquetades.

Le Jeudy 26. à onze heures les ennemis sortirent dans ce chemin creux, au dessus duquel étoient posés les gabions ; & avec des crocs les tirerent à bas vers eux. Ils avoient aussi aporté quelques feux d'artifices pour les brûler, en cas qu'ils ne les pûssent tirer au lieu où ils étoient, & avoient garny leurs courtines de mousqueterie qui tiroient à nos gens à découvert, lorsque ces gabions n'y étoient plus, & en tuerent huit ou dix. Enfin nous tirions contr'eux nos gabions, & n'en pûrent abattre que sept ou huit. Puis quelques mousquetaires s'étant avancés sur le bord dudit chemin, leur tiroient à blomb, & quantité de pierres que nous leur fîmes jetter, leur firent quitter le chemin & se retirer à la ville. Et une chose que nous avions faite la nuit

contr'eux leur fut favorable, qui étoient deux traverses contre le chemin qui impossibilita nôtre descente à eux, & nous ôta le moyen de donner sur leur retraite. La nuit suivante un Suisse de ma compagnie nommé Jacques, nous dit que si je lui voulois donner un écu, qu'il raporteroit les gabions que les ennemis avoient renversés dans le chemin, pourveu que l'on lui voulût faire passage. Ce que nous fîmes, & ce qui nous étonna le plus fut, que cet homme raportoit les gabions sur son col, tant il étoit robuste & fort. Les ennemis lui tirerent deux cens arquebusades sans le blesser, & aprés en avoir raporté six, les Capitaines des gardes me prierent de ne mettre plus au hasard pour un gabion restant, un si brave homme: mais il leur dit qu'il y avoit encore un gabion de son marché, qu'il le vouloit raporter; ce qu'il fit. Cette même nuit nous avançâmes nôtre trenchée jusqu'à la tête du chemin creux.

Le Vendredy vingt-septiéme nous élargîmes nos tranchées. Nous fîmes une gabionade, pour une batterie de huit ou dix pieces, & fîmes une forte tranchée au bout du chemin creux, qui nous servit de tranchée. Nous fîmes une autre traverse sur le chemin, qui est proche de la riviere.

Ce même jour Messieurs les Marêchaux Desdiguieres & de S. Geran, qui avoient l'attaque du Moustier, en firent une forte pour gagner la contrescarpe du bastion qui leur fut disputé trois heures durant; mais enfin ils l'emporterent. Il y eut des nôtres plus de six cens hommes tués ou blessés, & entr'autres S. Just, Marêchal de Camp y fut blessé, & mourut de sa playe à six jours de-là. Zamet, aussi Marêchal de Camp, eut le bras droit cassé d'une mousquetade, qui le rendit inutile pour tout le reste du siege, bien que pour cela il ne l'abandonnât pas. Ce fut un

grand avantage que cette contrescarpe gagnée, & n'y avoit plus qu'à descendre au fossé, & s'atacher au bastion, lequel gagné la ville étoit prise. Mais ceux qui commandoient ce quartier, & sur tous Marillac opiniâtra, que l'on ne pouvoit descendre en ce lieu-là, à cause du flanc caché qu'il y avoit, & un coffre qui étoit dans le fossé.

Je vins un jour, par commandement du Roy, au Conseil de Piquecos, & comme on proposa de tirer à gauche, pour prendre sur le penchant qui regarde la riviere, je contrariay par plusieurs vives raisons, me moquant de ceux qui croyoient que l'on ne pouvoit descendre dans un fossé où il y avoit des flancs cachés. Enfin il fut résolu que diverses personnes iroient reconnoître la possibilité ou impossibilité de cette descente, & Monsieur le Connestable m'ordonna d'y aller : comme je diray cy-aprés.

Le Samedy vingt-huitiéme nous travaillâmes au delà du chemin à la sappe. Nous fîmes encore une autre traverse dans le chemin, à l'épreuve du canon, & tirâmes une ligne à travers de l'autre chemin pour aller gagner le fossé de la corne.

Le Dimanche trentiéme nous nous logeâmes dans le fossé, & fîmes une trenchée ou ligne tirant au chemin de main fauche. Puis nous dressâmes nôtre batterie de huit canons. Monsieur de Schomberg, qui y faisoit la charge de grand Maître de l'artillerie, par commission, vint voir la batterie que son Lieutenant, nommé Lesine, avoit fait faire. Je lui montray comme le parc de ces poudres étoit trop prés de la batterie, & que s'il faisoit vent d'amont, que les canons en tirant jetteroient leurs étincelles jusqu'au parc, & mettroient le feu aux poudres. Il considera bien que j'avois raison, & en parla à Lesine qui lui répondit qu'il n'en arriveroit aucun inconve-

nient : ce qui fit qu'il n'y remedia point.

Le Lundy dernier jour d'Aoust, nous continuâmes nos tranchées, jusqu'à une rame droite de nôtre batterie. Je vins à la tête de la tranchée, reconnoître combien nous nous étions avancés, & sortis huit ou dix pas à découvert pour voir ce que nous avions à faire la nuit prochaine, & puis me rejettay dans la tranchée, avant que les ennemis se fussent bien affustés pour me tirer ; ce que la continuelle pratique nous apprend : mais il est dangereux pour ceux qui font ce métier aprés nous, parce que les ennemis sont préparés, & ils reçoivent les mousquetades que l'on avoit destinées, & non données au premier qui a paru. Comme il en arriva à Monsieur le Comte de Fiesque, qui en voulant sortir pour faire la même chose que j'avois faite, reçût une mousquetade dans le rein droit, qui lui perça jusqu'au bas du ventre à gauche, dont il mourut le quatriéme jour aprés. Ce fut un grand dommage pour tous, mais pour moy particulierement ; car il m'aimoit uniquement. C'étoit un brave Seigneur, homme de bien & de parole ; & excellent amy.

Ce soir même Mr le Connestable envoya commander à Mr le Marêchal de Prâlain, de ne faire tirer le lendemain nôtre batterie : qui nous fit croire qu'il y avoit quelque pratique d'accord, qui se faisoit dans la ville, en laquelle Esplan entroit tous les soirs de la part du Roy, & traitoit avec Mr de la Force, & ceux de Montauban. L'on avoit aussi intelligence avec un de dedans qui y avoit quelque commandement, nommé le Comte de Bourgfranc, mais les ennemis en ayant eu le vent, s'en défirent un jour en une attaque qui se faisoit du côté de Villebourbon. Car l'un des leurs lui donna par derriere une mousquetade dans la tête, qui la lui mit en pieces.

Le Mardy premier jour de Septembre mil six cens vingt-un, nous continuâmes la sappe vers la main gauche que nous avions commencée, & mîmes au delà du chemin une batterie de quatre canons, outre la premiere qui étoit de huit. Mr de Schomberg vint loger en nôtre quartier, & pria à souper Mr de Prâlin & moy, & quelques autres. Comme nous nous allions mettre à table, nous promenant devant sa tente nous vîmes le feu de la ville, causé par les poudres, qui furent ce jour-là brûlées au nombre de vingt milliers.

Le lendemain Mercredy 12. sur les six heures du matin, nous commençâmes une furieuse batterie aux cornes des ennemis. Monsieur le Maréchal de Prâlin étoit en la grande avec Mr de Schomberg, & j'estois en celle des quatre pieces. Elles faisoient toutes deux beau bruit; mais aprés avoir tiré une heure ou deux, ce que j'avois prédit deux jours devant à Mr le Maréchal de Prâlin & à Mr de Schomberg, nous arriva; car les flaméches des canons porterent dans le parc des poudres, & en mirent en feu plus de dix milliers qui y étoient, avec perte de quarante hommes, & du Lieutenant de l'artillerie Lesine, qui y fut brûlé: quelques Gentils-hommes se sentirent du feu, comme Jarde, Bourbonne, le Baron de Seaux & autres; mais ce fut legerement. Il arriva par bonheur, que quelque peu auparavant j'étois allé en la ligne qui étoit au devant de la batterie, & qu'ayant reconnu quelque chose qui nous pouvoit servir, j'envoyay supplier Mr le Maréchal de le venir voir, ce qu'il fit: & comme il s'y acheminoit avec Mr de Schomberg & autres des plus principaux, ils furent exempts de ce feu.

Les huit canons étoient chargés & hors de batterie, prêts à y retourner, quand le feu prit aux poudres, qui les fit tous tirer en même tems

dans les gabions qu'ils mirent en pieces ; & une moitié desdits gabions m'ayant donné par le côté, me porta par terre, & me fit perdre l'haleine ; mais aussi fut cause que le feu passa par dessus moy sans m'endommager. En même tems les ennemis qui aperçûrent nôtre inconvenient, firent un grand cry, & firent mine de sortir. Le régiment de Chappes étoit ce jour de garde qui étoit la pluspart en cette ligne avancée. Il y avoit deux compagies des gardes sur la gauche de nôtre batterie des quatre pieces. J'avois aussi fait venir aux deux batteries plus de deux cens Suisses, tant pour la garde de la batterie, que pour l'execution des canons. Monsieur de Schomberg se mit en même tems à ladite batterie de quatre pieces, & fit tirer de furie. Mr le Maréchal se presenta avec ses deux compagnies des gardes & les deux cens Suisses, & je me mis à la tête du régiment de Chappes, & fîmes si bonne mine, que les ennemis n'oserent venir à nous. Ils nous ont dit depuis le siege levé, qu'ils avoient plusieurs fois fait dessein d'entreprendre sur nôtre côté, comme ils avoient fait heureusement sur les autres, mais qu'ils nous avoient toûjours trouvés sur nos armes, & nos tranchées tellement embarrassées & si bien defenduës, qu'ils n'avoient osé y mordre, horsmis une fois que la grande mine joüa. Nous fîmes aussi en même tems venir trois compagnies de Suisses, & deux du regiment des gardes, & pour leur montrer, que le feu n'avoit pas consommé toutes nos poudres, nous en fîmes prendres de celles qui servoient pour la batterie des quatre pieces, & en fîmes charger les huit canons de la grande batterie. Nous fîmes dans deux heures de nouveaux gabions, & furent remis à la place de ceux qui avoient été fracassés du canon, & toutes choses rétablies en bon ordre. L'aprésdinées comme nous étions

à regarder sur le Tarn, nous vinmes aussi comme le feu se mit au quartier de Monsieur du Mayne, qui fit; outre la perte de huit milliers de poudre, un assés grand meurtre d'hommes, parmy lesquels Monsieur de Villars, frere de mere de Monsieur du Mayne, Marêchal de Camp, & le fils de Monsieur le Comte de Riberac, jeune homme de grande esperance, y furent brûlés. Il sembla, que ce jour-là, & le jour precedent, avoient été sinistres pour le feu, tant aux ennemis qu'en nos deux divers quartiers.

Le Jeudy troisiéme nous continuâmes nôtre batterie, avec peu d'effet; puis qu'elle n'étoit établie, que pour lever les defenses de ces cornes, que nous étions resolus de prendre pied à pied: car elles étoient tres bien faites, & de grands retranchemens derriere, garnis de chevaux de Frise. Neanmoins nous fimes semblant de les vouloir attaquer sur les quatre heures, aprés midy, sur la priere que Monsieur du Mayne fit à Monsieur le Marêchal, de faire faire quelque diversion aux ennemis, pendant qu'il attaqueroit une demy lune, laquelle il fut repoussé avec grande perte. Car il y mourut le Marquis de Termes, Marêchal de Camp, brave homme & courageux, la Ferté, qui ne devoit rien en courage & ambition à homme de son tems, Carbon & plus de cinquante Gentils-hommes.

Le Vendredy nous fîmes une forte traverse à nôtre batterie de quatre pieces, parce que d'un bastion assés éloigné de la ville on la batoit en ruïne. Nous fîmes aussi une ligne, qui nous menoit à la garde des deux compagnies des gardes, où nous pouvions aller sans être veu de certaines pieces avancées des ennemis. Monsieur le Marêchal de Prâlin étant peu devant la nuit à la tranchée, & étant pressé de moy de m'ordon-

ner ce qu'il vouloit qui fut fait la nuit suivante, se voyant entouré de force Noblesse ; pour s'en defaire se mit à découvert des ennemis, & nous appella, & moy & les aydes de Camp & Toiras, qui étoit celuy qui avoit le soin, que tout ce qu'il falloit pour le travail de la nuit, fut prêt. Comme les ennemis se furent apperceus, que nous leur donnions si beau jeu, ils firent une decharge sur nous de trente mousquetades, qui percerent nos chausses & nos manteaux, & casserent la jambe à Toiras : dont nous fûmes bien incommodés ; car il me relevoit de beaucoup de peine, qu'il me fallut depuis supporter.

Le Samedy 5. le Roy m'envoya commander de le venir trouver à Piquecos, sur ce que j'avois proposé deux jours auparavant, qu'il falloit qu'en l'attaque du Moustier, où l'on avoit gagné la barricade, l'ordre étoit de décendre dans le fossé, traverser & passer avec une gallerie, & s'attacher au bastion, lequel dans huit ou dix jours seroit gagné sans aucune faute. Messieurs les Marêchaux de Camp de ce quartier là n'étoient pas de ce sentiment ; non pas à mon avis, qu'ils y reconnussent trop de peril, car ils étoient braves hommes, mais par opiniâtreté ou insuffisance. J'apperceus encore en eux une chose, que j'ay depuis plusieurs fois reconnüe, que force gens sont vaillants s'ils peuvent pour le lendemain, & non pour le jour même. Car aprés avoir gagné la contrescarpe, au lieu de faire la décente, le Marêchal de Camp, qui étoit en journée, jugea à propos de tirer une ligne le long de la contrescarpe ; disant que c'étoit pour venir gagner la pointe du bastion, où on vouloit s'attacher. Peut-être étoit ce aussi, pour laisser le peril de la décente à celui qui lui devoit succeder, & celuy-là prolongea pour remettre à l'autre la décente. Ainsi depuis

huit jours, que la contrescarpe étoit gagnée, on n'avoit encore rien fait, que couler le long d'icelle, sans fruit ny sans dessein. Il y avoit un Capitaine du regiment de Chappes, nommé la Maliere, qui faisoit la charger d'ayde de Camp, qui étoit creu plus que pas un, & qui donnoit de grandes esperances à ces Messieurs, sur des propositions qu'il faisoit, qui n'étoient pas bien raisonnables. Et Monsieur le Connestable, qui écoutoit les uns & les autres, s'ennuyoit de voir, que l'on n'avançoit pas. Monsieur le Marêchal Desdiguieres n'étoit pas toûjours creu, & dés qu'on le contestoit ou contrarioit, son naturel benin lui faisoit acquiescer & suivre le courant de l'eau; desorte que le tems se consumoit. Enfin le Roy voulut tenir un bon Conseil, pour prendre une bonne resolution. Je m'y trouvay par son ordre, & maintins fermement mon opinion, qui étoit fondée sur les regles de l'art, sur l'experience, & sur l'aparence aussi. Monsieur Desdiguieres seul l'approuva; mais Monsieur le Prince de Joinville avoit commandement en ce quartier là. Monsieur le Marêchal de Saint Geran, Monsieur de Schomberg, & le Marêchal de Camp du quartier furent du contraire avis, principalement Marillac, qui vouloit prouver par raisons, que l'on ne pouvoit faire descente dans un fossé, où il y avoit des flans cachés & des coffres, comme si cela rendoit lesdits fossés imprenables. Ce petit la Molerie le secondoit, & faisoit grand bruit. Enfin je leur dis, qu'ils fissent assembler les Ingenieurs, & reconnoître le fossé, & qu'en cas qu'ils ne fussent de mon avis, j'acquiescerois au leur. La chose en demeura là, & ces Messieurs de ce quartier-là s'en étant allés, Monsieur le Connestable me fit entrer en son cabinet, où le Roy vint tôt aprés, & me dit, que ces Messieurs disoient, que j'en

parfois bien à mon aise, puis qu'en ma proposition je leur en laissois tout le peril & le hasard, sans en avoir ma part. Que je les voulois mettre à la boucherie, & que je ne serois pas marry de m'en être defait : & que c'étoit ce qui m'en faisoit ainsi parler. Je confesse que ce discours me mit en colere, & répondis à monsieur le Connestable, que le cours de ma vie passée ne feroit pas connoître, que je fusse un homme à souhaiter la mort à autruy : que celle de monsieur le Prince de Joinville me causeroit de déplaisir, sans m'apporter aucun avantage. Que monsieur Desdiguieres étoit de mon opinion. Que pour monsieur le Maréchal de S. Geran, je ne pretendois pas en être Maréchal de France aprés sa mort, mais par les bons services, que je voulois rendre au Roy. Quant aux Marêchaux de Camp, tant s'en faut que je dusse craindre qu'ils me devançassent, je ne craignois pas qu'ils me marchassent sur les talons. Aussi n'étoient ils pas de mon calibre ny de ma portée. Que ce que j'en avois dit étoit selon ma conscience, mon opinion, le service du Roy, & l'ordre de guerre, & tellement apparent, que bien que je ne profite pas à courre sur le marché d'autruy, que j'offrois au Roy, s'il me vouloit faire changer de quartier contr'eux, qu'à peine de mon honneur & de ma vie j'aurois mis sur le bastion du Moustier en batterie contre la vallette trois canons du Roy, & que de la façon qu'ils vouloient faire, ils n'y seroient pas de six, & peut être point du tout. Que c'étoit tout ce que j'avois à leur dire ; aprés quoy je n'en parlerois jamais. Sur cela le Roy, qui a toûjours eu assés bonne opinion de moy, dit à monsieur le Connestable, prenons Bassompierre au mot, & le laissons faire. Je suis sa caution. Envoyons les trois Marêchaux de Camp du moustier à l'attaque des

gardes, & le mettons au Moustier. Je m'asseure qu'il fera ce qu'il nous promet : & ce sera nôtre bien. Monsieur le Connestable lui dit. Qu'il y auroit bien de la peine à ce changement, qui n'agreeroit ny à l'un ny à l'autre quartier, & que les gardes ne voudroient point obeïr à ces Marêchaux de Camp du quartier de Moustier. Enfin il me pria d'aller sur les lieux avec Gamorin, le Mayne & les Essars, & que le lendemain je m'en vinsse dîner avec lui, lui ramenant les trois personnages susdits, desquels il vouloit aussi prendre l'avis ; ce que je fis.

Le lendemain Dimanche 6. à la pointe du jour, afin qu'il n'y eut aucun Marêchal de Camp du quartier de Moustier qui m'y vît, je menai lesdits Gamorin, le Mayne & les Essars, & l'Encheres de plus, qui avoit la fievre, mais il s'efforça. Nous reconnûmes exactement toutes choses, puis nous nous en revînmes à Piquecos, faire nôtre rapport à Monsieur le Connestable, qui fut conforme à celui que j'avois dit le jour precedent. Ce qui anima Mr le Connestable à le faire executer. Mais le même jour Mr de Marillac le vint trouver, & assisté de M. de Schomberg, sur les grandes asseurances, qu'ils donnerent audit Marêchal de venir bien-tôt à bout de Montauban, le porterent à suivre leur opinion, dont mal en print.

Le Lundi septiéme nous continuâmes de nous approcher des cornes du côté du chemin, & M. de Fourille, brave Gentilhomme, & certes experimenté, duquel je recevois tant d'assistance, que j'étois résolu de le demander au Roi, pour mon compagnon Marêchal de Camp, qui fut tué au logement, qu'il pretendoit faire au canon : qui fut grand dommage.

Le Mardy huitiéme nous fûmes attachés à la corne, & commençames une mine, pour la faire sauter. Et est à sçavoir ; que dés le commen-

cement du siege, sur l'opinion que l'on avoit eu, & les avis que l'on avoit receu de Montauban même, que des Sevennes il se preparoit un secours par Monsieur de Rohan pour Montauban, & que trois ou quatre braves hommes se preparoient à lever des gens pour cet effet, le Roi avoit envoyé Monsieur d'Engoulême, Colonel de la cavalerie legere, entre Castres & Lombés avec des forces, tant de cheval que de pied, suffisantes pour empêcher, que ce pretendu secours ne passât, & l'avoit fait asseuré de n'en laisser passer aucun. Neanmoins je ne sçay par quel mal-heur, ledit secours composé de douze cens hommes de pied des Sevennes, conduit & commandé par un nommé Beaufort, & un autre nommé saint Amant, passa à travers les troupes de Monsieur d'Engoulême, sans coup ni atteinte, & entra dans saint Antonin, à dessein de se venir jetter ensuite dans la forêt de Gresine, & venir la tête couverte proche de Montauban hasarder d'y entrer, mais cecy n'arriva qu'aprés.

Le Mardi neuviéme, Goas, Capitaine des gardes eût l'épaule percée d'une mousquetade dans la tranchée, en entrant en garde.

Le Jeudi dixiéme nous fîmes un logement fort ample dans les Cornes, qui fut fort disputé par les ennemis; lequel enfin nous gagnâmes. Tréville, Gentil-homme Basque, qui portoit le mousquet en la compagnie Colonelle, s'y signala fort : ce qui fit que je demanday au Roi, & eus pour lui une enseigne au regiment de Navare; mais comme je le menai à Piquecos pour en remercier le Roi, il la refusa, disant qu'il n'abandonneroit point le regiment des gardes, où il étoit depuis quatre années, que si sa Majesté l'avoit jugé digne d'une enseigne de Navare, il feroit si bien à l'avenir, qu'il en meriteroit & l'obligeroit à lui en donner une aux gardes; ce

qu'elle a fait depuis, & plus encore.

Le Vendredi onziéme il n'y avoit que demi pied de terre entre les ennemis & nous, depuis que nous avions gagné ce poste : ce qui fut cause qu'incessamment il nous jetterent des pots à feu & des grenades, pour nous empêcher de travailler, & nous à eux de même.

Le Samedy douziéme, Gamorin y fit faire une machine, pour gagner l'éminence, & leur faire quitter le poste qu'ils tenoient, laquelle ne nous profita point : car les ennemis y mirent le feu. Nôtre mine continua cependant de s'avancer.

Le Dimanche treiziéme nous mîmes des valobres au travers du fossé de la Corne, afin de passer seurement, & fîmes une autre grande attaque, en laquelle nous écornâmes la moitié de la Corne. Mais ils avoient fait un retranchement derriere eux des mantelets à l'épreuve ; derriere lesquels ils tiroient incessamment ; de sorte que nous fûmes contrains de nous loger sur le haut.

Ce jour arriva le Seigneur Pompeo Frangipani, lequel je demanday au Roi pour mon Compagnon, Maréchal de Camp, & la faveur de Rousselai, qui étoit grande vers M. le Connestable fit qu'il lui fut accordé, & vint servir en nôtre quartier, sous Messieurs les Maréchaux de Chaunes & de Prâlin.

Le Lundy quatorziéme M. du Mayne fit faire une autre attaque au même ravelin, où il avoit été si bien batu auparavant, & y eut même succés, & plusieurs des siens tués. Ce qui donna grand cœur aux ennemis, & avilit ses gens. Quant à lui, il étoit enragé.

Le Mardi quinziéme il avoit été résolu quelques jours auparavant, que l'on couperoit à coups de canon le pont de Montauban, afin d'empêcher le secours, que ceux de Montauban pouvoient donner à ceux de Villebourbon.

Monsieur le Maréchal de Chaunes, qui étoit arrivé nouvellement au camp, de retour de Thoulouse, où il avoit été malade dés le commencement du siege, en eut charge, & me la donna, de faire faire une batterie contre ledit pont. Mais comme elle étoit loin, & que cinq cens volées de canon n'eussent peut-être pas pû rompre le pont, lequel toûjours ils eussent pû refaire avec du bois, ayant remontré la grande dépense, & la petite utilité, qui en provenoit, on me dit, que je ne m'y opiniâtrasse pas, & en ce même tems deux cens femmes, qui étoient à laver les linges & les utanciles, qui étoient sous ce pont, qui étoient incommodées de ces coups de canon, sçachant que Bassompierre étoit avec commandement dans le quartier qui avoit toûjours fait bonne guerre aux femmes, elles m'envoyerent un tambour, pour me prier de leur part de ne point incommoder leur blanchissage: ce que je leur accordai franchement; puis que j'avois déja ordre de le faire, de sorte qu'elles m'en sceurent un tel gré, & les femmes de la ville firent demander une tréve pour me voir, & vindrent quantité des principales sur le haut de leurs retranchemens, me parler, & moi ce seul jour en tout le siege je me mis en bon ordre, & me parai, pour les entretenir: ce qui arriva seulement le lendemain mercredi Seiziéme, ayant été mandé dés le matin, pour aller trouver le Roy avec Messieurs les Marêchaux de Prâlin & de Chaunes, sur l'avis que le Roi eut du secours, qui avoit passé entre les doigts de M. d'Angoulême, & étoit arrivé à Saint Antoine. Monsieur du Mayne s'y en alla avec Monsieur de Carmain & Gramont ses Marêchaux de Camp; comme aussi Messieurs de Chevreuse, Desdiguieres, Saint Geran & de Schomberg, avec Marillac.

Ce fut à ce conseil que l'on se repentit de n'avoir cru le bon avis de Mr le Marêchal Desdi-

guieres, qui vouloit que l'on fît des lignes & des forts à l'entour de Montauban pour en empêcher le secours. Mais comme il n'étoit plus tems, il fut résolu trois choses : l'une que l'on feroit venir Mr d'Angoulême avec les forces qu'il avoit, pour se loger entre S. Antonin & Montauban, afin d'empêcher le passage au secours. L'autre que l'on feroit retrancher tous les chemins & avenuës de Montauban. La troisiéme que de nos deux quartiers, des gardes & de Picardie, on tireroit tous les soirs mille hommes de chacun pour défendre lesdites avenuës, & combattre les ennemis dans les chemins étoits, tandis que Mr de Luxembourg, avec cinq cens chevaux qu'il avoit, garderoit toute l'avenuë de Villemur & Montauban, & Mr de Vendôme avec trois cens chevaux, se chargea depuis de l'avenuë de Villemur & de la plaine du Ramier qui étoit la grande avenuë, & que chaque nuit de chaque quartier il y avoit un chef, qui iroit commander ces troupes contre le secours, & que l'on commenceroit dés le lendemain Jeudy dix-septiéme. En nôtre quartier Mrs les Marêchaux résolurent que Mr le Marêchal de Prâlain y dût aller la premiere nuit; Mr de Chaunes la seconde, & moy la troisiéme; mais une heure devant que Mr le Marêchal de Prâlain y dût aller, il receut une mousquetade qui lui entama la peau du ventre en l'éfleurant seulement, desorte qu'il fallut que j'y allasse en sa place.

Le Vendredy dix-huitiéme Messieurs du Mayne & de Schomberg nous envoyerent prier de nous trouver au bout du pont de Tarn, qui étoit entre l'attaque de Mr du Mayne & la nôtre Mrs de Chaunes, de Prâlin & moy nous y trouvâmes, & Mr du Mayne nous pria de vouloir favoriser une nouvelle attaque, qu'il vouloit faire le lendemain à Villebourbon; tant de nôtre canon, que par quelque diversion: ce que Mrs les Marêchaux

lui promirent. Mr de Guise me voulut débaucher d'aller dîner avec lui chez Monsieur du Mayne; mais parce que Monsieur le Marêchal Desdiguieres nous avoit donné rendez-vous aux carieres du Ruffe, je m'en excusay, & lui dis qu'il se print garde de Mr du Mayne, qui n'avoit point de plus grand plaisir que de faire tirer sur lui, ou sur ceux qu'il menoit voir ses travaux, & qu'il s'échaudoit pour faire brûler autrui : mais à mon grand regret ma prophetie fut en quelque façon véritable. Car l'aprés-dinée, comme il leur montroit ses travaux, une mousquetade luy donna dans l'œil, qui avoit premierement percé le chapeau de Mr de Schomberg & le tua roine mort. Nous en apprîmes la triste nouvelle aux carieres de Ruffe, où Mrs les Marêchaux & moy étions venus trouver Messieurs de Joinville, Desdiguieres & de S. Geran : & là nous résolûmes de garder depuis nôtre quartier des gardes, qui étoit depuis le pont de Tarn, jusqu'au pont de la Carique, & que ces Mrs du quartier de Picardie garderoient depuis ledit pont de la Carique jusqu'à l'autre pont du Tarn du côté du Moustier, & choisimes nos champs de bataille, en cas d'allarmes.

L'étonnement fut si grand dans le quartier de Mr du Mayne par sa mort, que tous les Chefs & troupes voulurent quitter ; mais Mr de Guise demeura cette nuit-là avec eux qui les rassura.

Le Roy rechercha Mr de Guise de vouloir commander en ce quartier ; mais il s'en excusa, & Mr de Themines en eut seul le soin.

Le soir de ce jour là Mr de Chaunes se trouva un peu mal, & fallut que j'allasse cette nuit-là mener nos mille hommes contre le secours.

Le Samedy dix-neuf on s'avança en nos tranchées du côté du Ravelin. On continua la mine, je fus à Piquecos par ordre du Roy, & au retour, comme c'étoit ma nuit d'aller contre le secours, j'y menay nos troupes.

Le Dimanche 20. les ennemis vindrent mettre le feu à la batterie de deux pieces, qui étoit sur le bord de l'eau, & se retirerent sur l'heure même qu'ils l'y eurent jetté.

Il ariva peu de jours avant en l'armée ce Carme déchaussé qui étoit à la bataille de Prague, & qui avoit conseillé de la donner. Il étoit estimé homme de grande sainteté. Mr le Connestable lui demanda ce qu'il lui sembloit qu'on dût faire pour prendre Montauban. Il lui dit qu'il fit tirer quatre cens coups de canon à coups perdus dans la ville, & que les habitans intimidés asseurément se rendroient. Ce fut pourquoy le Roy m'envoya querir le jour précedent, pour faire tirer les quatre cens coups de canon : comme je fis ; mais les ennemis ne se rendirent pour cela.

Ce soir-là, qui étoit celui auquel Mr le maréchal de Prâlin devoit veiller contre le secours, à cause de sa blessure j'y allay en sa place.

Le Lundy 21. on continua nos travaux. Le soir Mr de Chaunes alla contre le secours, & parce qu'il n'y avoit pas encores été, & qu'il craignoit, si les ennemis arrivoient, qu'il n'y eût du desordre, il me pria d'y aller avec lui : ce que je fis.

Le Mardi vingt-deuxiéme la mine fut quasi parachevée, & comme elle se devoit faire joüer le lendemain, auquel Monsieur de Chaunes étoit en journée de commander, le Capitaine des mines, nommé Ramassay, lui vint demander, de combien il lui plaisoit qu'on la chargeât. Il demanda à ceux qui étoient auprés de lui intelligens en cette affaire, de combien d'ordinaire on les chargeoit. Ils lui dirent de six ou sept cens livres, & dit alors ; je veux qu'elle fasse un grand effet, charge la de deux mille huit cens livres de poudre. Le Ramassai lui dit, que c'étoit beaucoup ; mais il le voulut ainsi, croyant

que ceux qui lui avoient dit six ou sept cens lui eussent dit de vingt-six ou vingt-sept mille. Ce soir-là, à cause de la blessure de M. de Prâlin, il fallut encore que j'allasse veiller au secours pour lui.

Le Mercredy vingt trois sur les neuf heures du matin, il y eut une grande allarme de la venüe du secours : chacun monta à cheval, & fit avancer les trouppes ordonnées à cet effet. Neanmoins Beaufort, & ses troupes étoient encores à Saint Antonin. Monsieur de Vendôme, qui avoit quelque cavalerie, s'en vint à la plaine du Ramier, vers nous, sur un faux avis, qu'on lui donna, que les ennemis venoient par là. Comme ce bruit fut appaisé, chacun s'en retourna.

Sur le soir comme j'acheminois les trouppes destinées au secours, parce que c'étoit ma nuit, je rencontrai en y allant Messieurs les Marêchaux, qui alloient aux tranchées & me dirent, qu'ils alloient faire joüer la mine. Monsieur de Frangipani étoit avec eux, qui avoit fait l'ordre, que le regiment de Chappes, qui étoit ce jour de garde, s'y devoit tenir. Aussi étoit Monsieur Frangipani en jour de commander de Marêchal de Camp. Je leur dis, qu'il me sembloit qu'ils la faisoient joüer bien tard, & qu'il leur restoit peu de tems, pour se loger dans l'effet de la mine ; car la nuit approchoit laquelle les mettroit en beaucoup de desordre. Plusieurs étoient de cet avis, mais Monsieur de Chaunes, qui la vouloit faire joüer en son jour, n'y voulut consentir, & me dit. Je vois bien ce que c'est, vous la voudriez faire joüer au jour de Monsieur de Prâlin & de vous. Je lui demandai, s'il avoit besoin de mon service : il me remercia. Je lui dis là-dessus, que je lairois aller le secours conduit par Monsieur de Fontenai, Maistre de Camp de Piedmont, & qu'aprés avoir veu joüer la mine j'aurois encore loisir de cou-

rir aprés, & suivis Messieurs les Marêchaux, qui se mirent en un lieu propre, pour en voir l'effet, & moi auprés d'eux. Monsieur de Chaunes envoya sçavoir si tout étoit prêt, à une chose prés. C'étoit que Monsieur de Maison, qui commandoit le regiment de Chappes, aprés le Maistre de Camp, comme le premier capitaine & sergent major, vouloit que l'on abbatît une galerie qui traversoit le fossé de la piece qui devoit sauter, afin que les soldats allassent à l'effet de la mine avec plus d'ordre, & Ramassay maintenoit qu'il ne la pouvoit laisser ôter, atendu que la fusée de la mine étoit dessous. Monsieur de Chaunes me commanda d'y aller, & d'ordonner ce que je jugerois pour le mieux. J'y courus donc, & cmome j'entrai dans cette petite galerie, je rencontrai Ramassay, qui me dit, fuyez Mr, car j'ai mis le feu à la fusée de la mine; qui fera à mon avis un terrible effet, & courus quarante pas de toute ma force, pour m'en éloigner. Alors elle joüa avec une plus grande violence que l'on ne sçauroit dire, & emporta en l'air toute la piece sous laquelle elle étoit, qui fut assés long-tems sans redescendre. Enfin elle vint fondre dans la tranchée sur nous. Je mis ma tête & mon corps sous un gros tonneau que je trouvay, qui ne fut pas assé fort pour soûtenir, & creva sur moy, & plus de dix mille livres de terre sur mes reins, mes cuisses & mes pieds. Je m'en dépêtray comme je pûs, & tout froissé m'en vins à la mine, marchant sur les corps morts des nôtres, que la mine avoit accablés, dont il y en avoit plus de trente, & entr'autres Ramassay. La mine emporta ce qui étoit de nôtre côté, & rendit les ennemis plus forts qu'ils n'étoient. Elle éteignit la plupart des méches des soldats qui devoient donner, lesquels se presenterent bravement, & quelques Gentils-hommes aussi, & furent un peu dans le

lieu

lieu où la mine avoit joüé, ne pouvant monter plus avant à cause qu'elle avoit écharpé la terre ; mais tôt aprés les ennemis parurent au dessus & aux flancs, jettant pots à feu, grenades & cercles sur eux. La Maison qui y devoit commander fut tué d'abord, & deux Sergens. Mrs de Chaunes & de Prâlin étoient à l'entrée, & rafraichissoient continuellement de gens.

Ce fut la premiere fois que je vis Mr Frangipani faire sa charge qu'il exerçoit avec grand iugement & hardiesse, & fit ce iour-là fort bien son devoir. En même tems les ennemis firent une sortie sur les deux compagnies des gardes, qui étoient au bout de la ligne qui fermoit nôtre main gauche. Mrs les Marêchaux me commanderent d'y aller, & trente Gentils-hommes me suivirent qui firent des merveilles ce soir là. Et puis dire, qu'en un grand embaras comme celui là, la Noblesse y va tout autrement que les soldats.

J'arivay aux gardes comme les ennemis marchoient, & je les trouvay sur leurs armes, en bon ordre, pour les soutenir. Les deux Capitaines, Castelnau & Meux, furent fort aises de me voir, & cette troupe de Noblesse bien deliberée, parmy lesquels étoient le Comte de Torigni, Bourbonne, Manicamp, le Baron de Seaux & d'autres qui proposerent d'aller attaquer les ennemis au lieu de les attendre. Ce que je trouvay bon, & les Capitaines aussi, & en même tems sortîmes de nôtre poste la tête baissée aux ennemis, lesquels voyant nôtre résolution s'arrêterent premierement, puis en nous tirant force mousquetades, & quelques coups d'une courtine que l'on nommoit de S. Orse, rentrerent dans la ville. Je m'en revins en même tems avec ma Noblesse au trou de la mine, ou je croyois que je ne serois pas utile, me confiant que quand les ennemis retourneroient à sor-

tir sur les deux compagnies des gardes, ils trouveroient à qui parler. Comme j'arivois au trou de la mine, je trouvay M. le Maréchal de Prâlin qui me dit. Pour Dieu mon fils allez à la batterie des quatre pieces, empêcher que les ennemis qui y ont mis le feu, n'emmenent ou n'encloüent nôtre canon. Je vous iray tout à l'heure secourir avec les gardes qui entrent. Nous retournâmes tout à l'heure même, tous ces Gentilshommes & moi, & trouvâmes les ennemis avec cinquante Suisses de ma compagnie qui étoient de garde à cette batterie, lesquels faisoient bravement à coups de pique & de halebarde. Je vis là pour la premiere fois de ma vie des femmes dans le combat, jettans des pierres contre nous avec beaucoup plus de force & d'animosité que je n'eusse pensé, & en donnoient aux soldats pour nous les jetter.

Nôtre petit secours vint bien à propos pour les Suisses, qui avoient beaucoup de monde sur les bras, le feu à la baterie, & les ennemis qui s'efforçoient de venir jusqu'aux quatre canons. Trois Suisses étoient étendus sur la place, & quantité de blessés. A nôtre arivée nous leur fîmes une rude charge, & les repoussâmes à coups de hallebardes. Eux en se retirant nous jettoient quantité de pierres, dont une grosse me donna sur le haut du front, qui me porta par terre évanoüy. Incontinent trois ou quatre Suisses m'emporterent hors de la mêlée à vingt pas delà où je revins à moy, & retournay au combat, où peu aprés M. de Prâlin, comme il m'avoit promis, amena deux compagnies des gardes, commandées par Tilladet, qui firent retirer bien vîte les ennemis, à belles mousquetades, & en tuërent quelques-uns.

Je m'en revins avec M. le Maréchal, où la mine avoit joüé, où M. de Chaunes s'opiniâtroit, hors de propos, de faire un logement. Enfin il

en demeura où il étoit auparavant ; & la garde nouvelle étant venuë, ce fut autour de M. de Prâlin de commander. Nous ne fûmes pas plûtôt arivés prés M. de Chaunes, que l'on cria que les ennemis attaquoient nôtre garde; qui n'étoit pas encore relevée du côté de main droite, & qu'ils lui avoient fait quitter le chemin. Alors toute la Noblesse avec moy y courûmes, passans par dessus les trenchées à découvert, & les vinmes prendre par derriere. Nous en tuâmes huit, en prîmes deux, & fîmes bien vîte rentrer les autres dans la ville. J'avoüe que nôtre noblesse ce jour-là fit des merveilles, & que sans elle nous eussions infailliblement reçû quelque affront. Ils firent aussi un honorable raport de moy, & Messieurs les Marêchaux témoignerent que j'avois tres-bien servy ce jour-là. Le Roy m'écrivit le lendemain une fort honnête lettre sur ce sujet. Au sortir de là, sur les neuf heures, on me mit quelque chose sur ma tête, & un bonnet fouré par dessus, avec lequel j'allay passer la nuit à la garde du secours.

Le Jeudy 24. nous nous occupâmes à reparer le ménage, que les ennemis & nôtre impertinente mine avoient fait le soir precedent. M. le Marêchal de Prâlin avoit veillé toute la nuit dans les tranchées, qui étoient en si mauvais état, qu'elles avoient besoin de sa presence. Mais cela lui enflamma tellement sa blessure, qu'il ne pût aller cette nuit-là à la garde du secours, & fallut que j'y retournasse encores pour lui.

Nous eûmes nouvelles que les ennemis étoient partis de S. Antonin, & venoient droit à nous : ce qui nous fit tenir toute la nuit à lerte : mais le matin Messieurs de Vendôme, de Chevreuse & Schomberg vindrent à nôtre champ de bataille, comme nous en voulions déloger, qui m'asseurerent que les ennemis étoient dans la forêt de la Gresine, & que la Courbe, Capitaines des

gardes de M. de Vendôme, les y avoit veu entrer, n'ayant pas pû arriver de nuit pour se jetter dans Montauban. Sur cela ils prindrent résolution de les aller attaquer dans la forêt de Gresine, & prindrent ce qu'ils purent de cavallerie & d'infanterie pour executer leur dessein ; mais il y eut tant de discordance & de jalousie entre les Chefs, qu'ils s'en revindrent sans faire ny tenter aucune chose.

Ce fut le mardy 26. qu'ils y allerent & en revindrent. Aussi nous continuâmes nos tranchées, & j'allay la nuit au secours. Car nos deux Maréchaux se trouverent mal, & me laisserent la corvée.

Le Samedy 27. les ennemis firent joüer sur les trois heures une mine au Cavani qui nous tua cinq hommes ; mais ne gâta rien à nôtre logement. Je fus la nuit avec mille homme contre le secours.

Le Dimanche matin comme je revenois avec ces mille hommes dans nôtre camp, le Roy m'envoya commander de le venir trouver à Piquecos. Je ne descendis point de cheval, & ainsi mal en ordre que j'étois, ayant veillé toute la nuit, & le sang caillé de ma blessure à la tête s'étant répandu sur tout le visage & sur les yeux, je n'étois pas reconnoissable. Comme j'arrivay le Roy & Monsieur le Connestable me dit que M. de Luxembourg, qui avoit commandement sur six cens chevaux qui étoient toutes les nuits sur pied, pour empêcher le secours, & étoit tombé malade, & qu'il falloit que je prisse la charge jusqu'à ce que le secours fût entré ou défait. Ce que j'acceptay volontiers.

Comme je parlois à eux la Reine vint de Moissac où elle étoit pendant le siege. Le Roy envoya M. le Connestable pour la recevoir, & demeura à parler à moy. Comme elle entra elle demanda à M. le Connestable qui étoit le vilain

Homme qui parloit au Roy. Il lui dit que c'étoit un Seigneur du païs nommé le Comte de Curton. Elle dit Jesus qu'il est laid, & M. le Connestable dit au Roy, comme il s'aprocha de la Reine. Sire, presentez M. de Bassompierre à la Reine & lui dites que c'est le Comte de Curton, ce qu'il fit. Je lui baisay la robe; puis ensuite M. le Connestable me presenta à Madame la Princesse de Conty, à Mademoiselle de Verneüil, à Madame la Connestable de Montmorency, & à Madame sa femme, lesquelles je baisay, & oyois qu'elles disoient, voilà un étrange homme & bien salle, il fait bien de se tenir dans se païs. Alors je me mis à rire, & à mon ris & à mes dents elles me reconnurent, & eurent grand pitié de moy; & plus encore l'aprés-dinée qu'il y eut allarme du secours, & nous virent partir pour aller combattre. Je veillay encor cette nuit laqui étoit la mienne au secours, & avoüe que je n'en pouvois plus.

Le Lundy 28. jour de S. Michel, nous avions si fort en tête le secours, que nous n'avançâmes pas fort nos tranchées, M. le Maréchal de Prâlin se portoit mieux de sa blessure, & me voyoit si abbatu de peine & sommeil, qu'il se résolut d'aller cette nuit là à la garde du secours. J'oubliois à dire, que nous avions barricadé toutes les avenuës des chemins que nous devions garder: que nous mettions nos gens derriere ces baricades le long d'un grand chemin creux, qui traverse toute la pleine du Ramier, entre Piquecos & Montauban: prenant depuis le quartier des gardes jusques à cent pas du pont de la Carrique: où il y en a un autre, qui y va & le coupe. Monsieur le Maréchal de Chaunes voulut aller la nuit à la tranchée, afin que je la pûsse reposer toute entiere, étant l'onziéme, que j'avois passée à l'attente du secours. J'oubliois aussi à dire, que Monsieur de Lu-

xembourg ne pût souffrir, que le Roi me commît à la cavalerie, & dit qu'il se leveroit plûtôt pour y aller ; de sorte que l'on en laissa la charge aux Chefs de ladite cavalerie. Ainsi franc & exempt de toute courvée, je me mis à table le soir, avec plus de cinquante Seigneurs ou Gentilshommes, qui logeoient avec moi, ou au logis attenant, lesquels m'avoient toûjours voulu accompagner, toutes les fois que j'avois veillé à l'attente du secours. Durant le souper on me vint dire, qu'asseurement le secours devoit venir ce soir, & que l'on en avoit quelques nouvelles. Ce qui fut cause qu'aprés souper j'allai chez Monsieur le Maréchal de Prâlin, & luy dis, que j'irois encore cette nuit pour l'y assister & servir : mais il me dit, qu'il ne le souffriroit pas. Qu'il n'étoit pas un novice, qui eut besoin que l'on lui montrât sa leçon ; & que je lui laissasse le Mainy seulement, pour lui montrer les postes, & qu'il n'y auroit point de mal pour nous cette nuit-là. Que je m'en allasse dormir en repos, afin d'être en état le lendemain, & les autres jours, pour y aller. Qu'il n'avoit aucune nouvelle du secours autre que celle d'accoûtumé, & que s'il y en avoit quelqu'une qu'il me la manderoit. Sur cela je m'en retournai au logis, & envoyai mon écuyer, nommé le Maubry, pour me venir dire s'il y avoit quelque nouvelle du secours. Il ne tarda guere à revenir, & me dire, que la Courbe Capitaine des gardes de Monsieur de Vendôme, me mandoit, qu'asseurement nous aurions le secours dans deux heures sur les bras, & qu'il l'avoit veu marcher. J'étois prés de me jetter sur le lit, & déja Messieurs les Ducs de Canaples & de Rets, qui couchoient dans ma chambre, étoient endormis. Je les éveillay, & leur dis, que l'on me mandoit que le secours venoit; mais ils creurent que je me moquois, & n'y vou-

firent venir ; ayant été dix nuits consecutives à l'attendre, & à veiller.

Je vins en une galerie proche de ma chambre, & dis que je m'y en allois, mais de plus de trente Gentils-hommes qui y étoient couchés, aucun ne me creut, hors un nommé Rodou, fils de Monsieur de Canges, & le Sieur des Estangs, qui vindrent avec moi. Je passai devant le quartier de Piedmont, & dis à Monsieur de Fontenay, qu'il m'envoyât deux cens hommes ; ce qu'il fit. J'en dis autant au Colonel Hessy, qui m'amena deux cens Suisses. Comme j'y arrivay dans le grand chemin, qui separe la plaine du Ramier d'avec Montauban, j'y trouvai une extreme confusion. Monsieur le Maréchal avoit envoyé querir cent gendarmes, de la compagnie de Monsieur frere du Roi, lesquels étoient dans le chemin, & l'occupoient. Messieurs de Vendôme, de Chevreuse & Lesdiguieres, Saint Geran, Schomberg & Marillac y étoient aussi. Il n'y avoit que les deux compagnies de Normandie, qui eussent leur poste à la baricade du carriere de Russe. C'étoient de Venes & la Saludie qui les commandoient. Le regiment d'Estissac, qui devoit fournir quatre cens hommes, les avoit encore devant son quartier, atendant l'ordre. Trois cens hommes de Piedmont étoient comme les autres, dans le chemin, & deux cens des gardes aussi. Je rencontrai le Mani, qui menoit vingt gendarmes de Monsieur dans la plaine pour prendre langue, & venir avertir. Je trouvai ensuite Monsieur le Maréchal de Prâlin, qui se facha de me voir. Je lui dis : on m'a dit qu'asseurement le secours venoit ; si cela est je ne vous serai pas inutile. Puis je lui dis : Mr voici bien de l'embaras : si les ennemis venoient dans cette confusion, ils passeroient, & ne les pourrions discerner d'avec nos gens. Il me dit, ce sont ces Messieurs qui font ce desordre : quel

remede y peut on apporter ? si vous me le commandez lui dis-je ; car je ferai donner une allarme vers le pont de Carrique ; ils y courront ; puis je logerai Piedmont pour empêcher de passer : cependant faites avancer les gendarmes mille pas dans la plaine ; car c'est-là où ils joüeront leur jeu , si les ennemis viennent , & non icy Il me dit , qu'il les y vouloit mener , & que si les ennemis venoient qu'il en rendroit bon compte. Il me commanda aussi de mettre les deux compagnies des gardes à la traverse du chemin de Piquecos , qui va à la Carrique , ce que je fis , & tous ces Messieurs s'en alloient allarmés devers leur quartier , & je logeay les gardes & Piedmont. Puis comme tout fut dépêtré , Monsieur de Vendôme arriva le dernier , pour se jetter en son quartier qui me dit, qu'un sergent des ennemis s'étoit venu rendre à la baricade de Normandie , qui asseuroit , que les ennemis les suivroient de prés. Les deux cens Suisses m'arriverent lors au bout du chemin devers le pont : je les fis retourner le plus diligemment qu'ils purent vers le cariere de Ruffe , où étoit Normandie , & en même tems joüis tirer des coups de pistolet : ce qui me fit croire que c'étoit quelque cavalerie qui les attaquoit. Je suivis les coups de pistolet , & décendis aux carieres de Ruffe , où un corps de garde avancé fit sa décharge , & se retira dans la barricade , qui se mit en état de les attendre , & à l'heure même les ennemis vindrent donner par deux fois dans la barricade , qui fut tres-bien soutenuë par ses deux compagnies de Normandie. J'étois en impatience des Suisses , qui ariverent en même tems. Je leur fis laisser leurs tambours à la main droite , & les fis passer doucement à la main gauche. Les ennemis qui oüyient battre les tambours Suisses à la main gauche , n'y voulurent pas donner , ils se jetterent à leur main droite

qui étoit nôtre gauche, & parce que le chemin étoit creux, comme ils le sont tous en ce païs-là, il falloit qu'ils sautassent dedans plus de quatre pied de haut. Ils étoient onze cens hommes, separés en trois bataillons. Celui de l'avangarde passa plus haut que le lieu d'Estissac, qui étoient en bataille devant son quartier, & qui par inadvertance, ou pour croire que c'étoient de nos troupes (ce qui étoit toutefois hors d'appatence) le laisserent passer frans, sans lui donner ny tour ny atteinte. Le bataillon, qui le suivoit, qui étoit le corps de bataille, où étoient leurs enseignes, vint descendre dans les Suisses; & moi je creus d'abord que c'étoit le regiment d'Estissac, qui venoit au bruit de l'ataque des ennemis à nôtre baricade, & d'autant plus qu'ils crioient vive le Roi: mais un soldat des ennemis par mégarde, ou pour y être accoûtumé, dit vive Rohan. Alors je criai aux Suisses que c'étoient les ennemis; qui ne se le firent pas dire deux fois, & menerent bien les mains. J'avois une hallebarde en main, de laquelle je voulus donner dans le corps d'un des premiers, qui descendit dans le chemin, mais la nuit me fit faillir ma mesure, & tombay devant lui, qui fut en même tems tué sur moi & trois ou quatre autres ensuite; & je craignois bien plus d'être tué des Suisses, en me relevant, que des ennemis. Enfin un des miens, nommé Marly, & des Estangs me tirerent de dessous ces morts, lors je m'employai comme les autres. De tout ce bataillon il ne se souva pas quatre hommes, qui ne fussent tués, ou pris, & tués par de si grand coups, que le lendemain on s'en émerveilloit. Il y avoit en tout le secours onze enseignes de gens de pied: un des Capitaines, qui étoit dans l'esquadron, en fit prendre cinq drapeaux par un homme fort & dispost, & fit une rude charge pendant qu'à côté de lui sat

homme passa avec les drapeaux. Ce Capitaine fut incontinent tué, & ceux qui étoient avec lui à la charge. Il respiroit encore aprés le combat, comme je disois que ceux-là avoient chargé rudement, & que l'un d'eux avoit donné un coup de pistolet dans le bras du Capitaine Hessy, il soûleva la tête, & dit, c'est moy, Monsieur qui lui ay donné, & meurs bien-heureux d'avoir donné moyen de sauver une partie de nos drapeaux. Je le fis tirer de-là pour le porter penser, mais il expira avant qu'il fut arrivé au lieu, où étoient les Chirurgiens : dont je fus marry car je le voulois sauver.

Le troisiéme bataillon, voyant que nous avions mal mené le second, n'osa pas se hasarder de passer, & s'en retourna dans la plaine ; mais nous envoyâmes le Comte d'Ayen avec la compagnie de chevaux legers, qui les attaqua avant qu'ils eussent pû gagner la forêt de Crêsine, & les prit tous prisonniers. Le Maistre de Camp Beaufort passa avec le premier bataillon, entendant le combat du second, y accourut à cheval, & fut enfermé dans le chemin, entre douze Gendarmes de la compagnie de Monsieur frere du Roy, que menoit le Sieur de Garennes, enseigne de la compagnie, & les Suisses. Il fut porté par terre de plusieurs coups, & pris prisonnier, dont depuis, il guerit. Monsieur le Maréchal de Prâlin, qui étoit à la campagne avec la cavallere, arriva, en ce tems, & voyant comme nous avions bienfait, nous loüa fort. Je lui presentay Beaufort, qui lui dit, que le premier bataillon étoit à la ville. Il courut aprés, mais il le trouva déja entrée dedans, horsmis quelques paresseux qu'il tailla en pieces. Peu aprés Modene, qui étoit avec la cavallerie, qui avoit laissé passer le secours, sur ce qu'il les avoit conseillés de ne s'en aller pas en un lieu, où les ennemis ne venoient pas, s'en vint me trou-

ver, & me dire, que par le plus grand malheur du monde tout le secours étoit entré, sans que l'on l'eut rencontré. Qu'il avoit tiré deux coups de pistolet, pour avertir qu'ils passoient, & que personne n'étoit venu à lui: qu'il les avoit menés jusques proche de la ville, & les avoit contés, qu'ils étoient quinze cens au moins, & plusieurs autres contes & fables, selon sa coutume.

Je me mis en colere, & lui dis qu'il n'en étoit rien de tout ce qu'il me disoit, & qu'il venoit aprés le coup nous en faire accroire: & pour preuve je lui montray plus de deux cens hommes morts en cent pas de place, & cent autres en peu d'espace delà. Il me loüa grandement, & puis alla à toute bride dire à Monsieur le Connestable, que n'ayant pû induire la cavallerie à defaire le secours, qu'il m'étoit venu montrer par où il passoit, pour me le venir faire attaquer, & en me loüant mediocrement, lui dit qu'il avoit fait des merveilles, dont il eut le lendemain la huée, quand on sceut ce qu'il avoit fait.

Vers le point du jour Monsieur le Connestable, avec Messieurs de Guise & Montmorency arriverent. Je leur presentay Beaufort, Penavere, Gouverneur de Saint Antonin, deux Capitaines en chef prisonniers, & six drapeaux, que nous avions gagnés, & le menay au lieu où le combat s'étoit fait, où il étoit demeuré deux Capitaines en chef, deux Lieutenants & trois enseignes, qu'il fut fort aise de voir; puis voulut me ramener à Piquecos trouver le Roy, auquel il me presenta avec beaucoup d'honneur, & le Roy me receut fort bien. L'aprés-dînée on lui mena les prisonniers, qui étoient prés de quatre cens, tant de ceux du Comte d'Ayen, que des Suisses. La pluspart des blessés moururent, & le Roy envoya les sains aux galeres.

On croyoit que je fusse blessé, voyant toute ma hongreline en sang, mais c'étoit de celui des ennemis, que l'on avoit tués, étant tombé.

Ce fut le mardy vingt-neuviéme. Je revins au soir en nôtre quartier, où les ennemis firent joüer une mine, qui faillit d'enterrer Monsieur de Prâlin. Les ennemis firent semblant de sortir deux ou trois fois, mais ils nous trouverent en état de ne leur laisser pas faire long chemin, & il s'en desisterent. J'eus ensuitte congé d'aller dormir, que je n'avois pû obtenir les onze jours precedents.

Le Vendredy premier jour d'Octobre, Messieurs de Prâlin & de Chaunes firent faire une force attaque, où ils gagnerent un grand coin des cornes, & se logerent de telle façon, qu'entre deux terres ils pouvoient gagner jusques à la contrescarpe de la ville à la sappe.

Le Samedy deuxiéme & le Dimanche aussi la pluye nous incommoda, qui fut violente, & remplit toutes nos tranchées en plusieurs lieux.

Le Lundy quatriéme le Roy envoya querir Messieurs les Marêchaux, & me fit aussi commander de les suivre à Piquecos. Nous dinâmes avec tous les Chefs & Marêchaux de Camp, de l'attaque du Moustier, avec lesquels étoit toujours joint Monsieur de Schomberg. Il faisoit ce jour-là festin au Milord Hay, Ambassadeur d'Angleterre, qui eut audiance l'apresdinée; aprés laquelle le Roy & Monsieur le Connestable vindrent en la chambre de Monsieur de Luxembourg; qui étoit malade, où il nous avoit commandé de nous trouver, pour tenir conseil de guerre. Le pere Arnoux me dit en entrant. Hé bien Monsieur, Montauban se va donner, au moins comme disent les nouvelles publiques de la France. En combien de jours offrez vous de le prendre. Je lui dis; Mon pere, ce seroit une offre bien presomptueuse, si l'on don-

noit un jour determiné de prendre une telle place que Montauban, & on ne peut répondre autre chose, sinon que ce sera quand & selon la forte attaque que nous ferons, ou la defense, que feront les ennemis, & les facilités & empêchemens que nous y rencontrerons. Il me dit lors, nous avons des marchans bien plus determinés que vous. Car ces Messieurs du quartier de Picardie répondent, sur leurs têtes & sur leur honneur, de la prendre dans douze jours, aprés que vous aurez livré vos canons. Et c'est dequoy il se va maintenant tirer, & vous ferez chose agreable au Roy & à Monsieur le Connestable de n'y point contrarier, si ce n'est que vous vouliez prendre encore un tems plus court qu'eux, pour mettre Montauban entre les mains du Roy. Le Roy arriva sur l'heure & je fus contraint de laisser sur ce discours le pere Confesseur du Roy, qui me fit bien de me donner moyen à penser à ce que nous aurions à répondre. Et parce que je craignois, que Messieurs les Marêchaux, qui me commandoient par opiniâtreté & jalousie, ne voulussent faire refus de donner les pieces de nôtre quartier, je les tiray à part, & leur dis, Messieurs, on nous à envoyé querir à ce conseil, pour tâcher de vous prendre par le bec, & de vous embarquer en une chose, pour décharger Messieurs du quartier de Picardie, & en charger vos épaules. C'est pourquoy il vous faut bien prendre garde à ce que vous dites. Ces Messieurs n'ont pas voulu faire la descente dans le fossé du Moustier, & ne sçavent plus où ils en sont. Ils disent, que s'ils avoient nos canons avec les leurs, ils prendroient infailliblement Montauban. Ils espèrent que vous ne les voudrez pas bailler, afin de jetter la faute sur vous. Au nom, Dieu ne le faites pas. Vous avez déja eu l'honneur d'avoir defait le secours & toutes choses sont

encore entieres pour nous, mais l'hiver s'approche plus vîte de nous, que nous ne nous approchons de Montauban : les maladies attaquent déja l'armée, & elle s'affoiblit tous les jours. Si ces Messieurs sçavent une finesse pour prendre Montauban, n'envions pas leur service : ils nous épargneront bien de la peine, & peut-être des coups ; & outre plus ils prennent sur eux une chose bien hasardeuse ; dont ils nous veulent décharger. Ne me demandez pas d'où je sçay ces nouvelles, mais profitez en, Messieurs, les Marêchaux creurent, que le Roy me l'avoit dit ; & me dirent qu'ils se conformeroient à ce que je leur conseillerois, & que pas-un ne répondroit sans l'avis de tous trois, & me voulurent faire cet honneur de m'ajoindre à leurs resolutions. Sur cet instant le Roy nous commanda de nous asseoir. Puis Monsieur le Connestable nous dit, que la prise de Montauban étoit si importante au bien du service du Roy, que tous ses serviteurs se devoient porter avec une passion violente à lui acquerir, & quitter toutes les émulations, jalousies & envies, que le courage & l'ambition avoient mis dans nos cœurs, pour cooperer tous ensemble à l'effet de tout ce qui lui doit être si utile, & à tout l'état. Que sa Majesté ne laisseroit pas de sçavoir un tres-bon gré à ceux qui ne l'auroient pas prise, lesquels il reservoit pour d'autres occasions, qui ne seroient que trop frequentes dans la suitte de cette guerre ; & que pour nous exhorter à cela, il nous avoit assemblez, tant pour prendre une déterminée resolution ; comme pour faire que les uns & les autres s'entraidassent à l'execution de ce qui seroit résolu : & que le quartier des gardes étant le premier, c'étoit aussi à lui qu'il s'addressoit le premier, pour sçavoir en combien de tems precisément nous voulions répondre de prendre

la ville de Montauban. Messieurs de Prâlin & de Chaunes, & moy à leur suitte, aprés avoir consulté ensemble, répondîmes, que nous y apporterions tout le soin & la peine imaginable, & telle que sa Majesté en seroit satisfaite, & que nous ne luy pouvions limiter d'autre tems, sinon lui répondre que ce seroit plûtôt ou plûtard selon la bonne ou mauvaise defense des assiegés, & les facilités ou inconveniens que nous y rencontrerions.

Sur cette réponse Monsieur le Connestable nous dit, que Messieurs de l'attaque de Picardie l'asseuroient de la prendre dans douze jours, & en même tems Monsieur le Maréchal de Saint Geran dit : Ouy, Sire, nous vous le promettons sur nôtre vie. Nous lui dîmes, que c'étoit un tres-grands service, qu'ils feroient au Roy, où nous prenions la part qui appartenoit à de si passionnés serviteurs, comme nous étions à sa Majesté : nous offrant, s'il y avoit quelque chose en nôtre puissance, capable de contribuer à une si genereuse resolution, de l'employer franchement. Sur cela, Monsieur le Connestable nous dit. Que le Roy nous en sçavoit gré, & que ces Messieurs auroient besoin de seize canons, qui étoient en nôtre quartier : lesquels nous accordâmes sans replique ; offrant de plus, que si pour quelque attaque, ou autre occasion, ces Messieurs avoient besoin de quelque secours, que Messieurs les Marêchaux m'envoyeroient, avec quinze cens, voire deux mille bons hommes, pour être employés à ce qu'il leur plairoit me commander : dont ils nous remercierent.

Nous dîmes ensuitte à Monsieur le Connestable, & que moyennant ce le Roy nous déchargeât, non du siege de la ville, lequel nous continuerons, mais de la prise ; ce que le Roy nous accorda : ainsi nous nous en retournâmes satis-

faits, de n'avoir plus rien à faire que de nous conserver, & divertir les ennemis par quelques attaques, mines & sappes, de tems en tems.

Le Mardy 5. nous fîmes tirer de toutes nos pieces quelques coups de chacune, pour ne pas faire connoître aux ennemis, que nous les voulions attaquer, & toute la nuit nous en amenâmes treize jusques au parc de nôtre artillerie.

Le Mercredy 6. nous demandâmes au Roi deux bâtardes, qu'il nous fit envoyer, pour escarmoucher, au lieu de nos canons, & la nuit nous tirâmes des batteries les trois autres canons restans.

Le Jeudy septiéme nous envoyâmes huit cens Suisses, pour faire escorte à huit pieces de canon, qui furent envoyées au quartier du Moustier deça l'eau, & le lendemain on y mena les autres. Nous ne laissâmes pour cela en nôtre quartier d'avancer toûjours quelques nouveaux travaux, & tenir les anciens en bon état, & nos batteries aussi de lever un cavallier, sur lequel nous mîmes ces deux bâtardes, qui importunoient toûjours grandement les ennemis, qui sceurent bien-tôt que nous n'avions plus de canons, dont ils s'en réjoüissoient, & se mocquoient de nous.

Le Samedy neuviéme Octobre Monsieur de la Force fut à la tête de nôtre travail. Je fis incontinent defendre de tirer, & parlâmes au haut des cornes assez long-tems ensemble, luy me temoignant beaucoup de desir de voir un bon accommodement, & qu'il me prioit d'agir le plus que je pourrois en la perfection de ce bon œuvre, & d'animer Monsieur le Marêchal de Chaunes à y porter Monsieur le Connestable son frere, lequel se devoit dans peu de jours aboucher avec Monsieur du Rohan, qui viendroit proche de Montauban à cet effet.

Ce furent les premieres nouvelles que j'en appris. Il me dit aussi, qu'il étoit bien marry qu'une migraine, que ce jour-là avoit Monsieur le Maréchal de Chaunes, l'empêchoit de le voir, & que ce seroit quand il lui voudroit permettre ; me priant d'asseurer Monsieur de Prâlin & lui, qu'il étoit leur serviteur tres-humble : ce que je fis ponctuellement. Il avoit avec lui Saint Orset & Lendresse, deux Capitaines, brâves hommes, qui avoient charge de ce côté-là. Je m'en retournay dire à Messieurs les Marêchaux, que je trouvay ensemble chez Monsieur de Chaunes, ce qui s'étoit passé entre Monsieur de la Force & moy & ce qu'il m'avoit prié de leur dire. Alors Monsieur de Chaunes ne nous cela plus ce qui se traittoit entre Monsieur le Connestable & Monsieur de Rohan, nous priant de le tenir secret. Il me dit de plus, que Monsieur le Cardinal de Retz, Monsieur de Schomberg & le pere Arnoux contrarioient à l'accommodement. Les deux à cause de leur profession, & le troisiéme pour la certaine croyance qu'il avoit, de prendre dans huit jours Montauban, & qu'il lui avoit dit, qu'il vouloit être deshonoré, & ne porter jamais épée à son côté, s'il n'étoit dans dix jours au plûtard dans la ville. Ce qui me fit resoudre d'y aller le lendemain matin, & leur en demanday congé. Je ne le pûs faire, neanmoins ; parce que le matin Dimanche 10. les ennemis firent une furieuse sortie de côté de Villebourbon, gagnerent les premieres tranchées, qu'ils garderent assés-long-tems, amenerent un gros mortier de fonte, à jetter des bombes, tuerent quelques-uns qui resistoient, & eussent nettoyé toute la tranchée : si Monsieur le Marêchal de Témines & Messieurs les Comtes de Gramont & de Cramail ne fussent venus s'opposer courageusement à leur furie, & les arrêter sur cul,

Je m'avançay avec cinq cens hommes au bout du pont de Tarn, & envoyay sçavoir de Monsieur le Maréchal s'il avoit besoin de mon service, & que j'étois prés de lui avec de bons hommes : mais lui, qui avoit déja mis quelque ordre & repoussé les ennemis, m'envoya remercier. Je vins neanmoins seul le trouver, & voir le degât, que les ennemis avoient fait, que lui & Messieurs les Marêchaux de Camp avoient fait reparer en peu d'heures. A la verité ce quartier-là étoit tres-foible, depuis la mort de Monsieur du Mayne, & deperissoit tous les jours : car les soldats quittoient ; desorte que Monsieur le Marêchal envoya prier Monsieur de Prâlin, qui étoit en jour, de lui envoyer quelques troupes de son quartier, pour faire cette nuit là la garde : ce qu'il fit, & me commanda d'y mener sept compagnies du regiment des gardes, que j'y laissay, pour venir delà à la garde de nos tranchées, dont les sept compagnies furent mal satisfaites, & dirent, qu'elles ny viendroient pas une autrefois, si je n'y demeurois.

J'allay cette même nuit au quartier du Moustier, où je trouvai Monsieur le Marêchal de Saint Geran & Monsieur de Marillac. Je fis semblant que j'étois seulement venu pour visiter Zamet, qui étoit blessé, mais en effet c'étoit pour voir où ils en étoient de la prise de Montauban, dont ils parloient si affirmativement. Eux d'abord me prierent de venir voir leurs travaux, & l'infaillibilité qu'il y avoit en la prise de Montauban. Je trouvai que depuis la grande dispute, que j'avois eüe avec eux pour la descente du fossé, qu'ils avoient toûjours avancé à gauche de la contrescarpe, jusques à ce qu'ils étoient sur le precipice, & qu'alors ils avoient coulé le long du penchant sur le Tarn, par une tranchée étroitte & incommode, jus-

ques à ce qu'ils eussent trouvé un certain tertre, qui leur faisoit une place d'armes en l'applanissant. Il est vrai, qu'il n'y avoit de ce côté-là autre fortification que les murailles de la ville, ausquelles mêmes étoient attachées les maisons. Que le fossé n'avoit que deux toises ou deux toises & demy de creux : qu'il n'avoit pas grands flancs, & mêmes dans le fossé on y étoit avec peu de peril. L'importance étoit de battre cette muraille Car du lieu où étoient leurs batteries, qui étoient fort bas, on ne pouvoit voir à une toise & demy prés du pied de la muraille : ce que je fis considerer à ces Messieurs. Mais ils me dirent, que les ruïnes des murailles y feroient un talus, facile à y monter. Ce que je ne pûs croire, & le disputay d'autant plus, que le fossé alloit en penchant du côté de la contrescarpe. Lors ils me dirent en secret, qu'en tout évenement la place d'armes, qu'ils éplanissoient alors, leur feroit loger trois canons, avec lesquels ils verroient le fonds du fossé ; & qu'ils avoient une invention, pour les y guinder à force de bras ; ce qui eut été une grande affaire, si elle eût pû réüssir : mais j'y voyois de grandes difficultés, dont la principale étoit, que les ennemis tâcheroient par mines, comme ils firent ensuitte, ou en leur coupant leurs tranchées, pour y venir ; ce qui n'étoit impossible, veu la forme & la situation, de les en empêcher.

Je m'en revins en nôtre quartier plus confirmé que jamais, que ces Messieurs bâtissoient sur de faux fondemens, & le dis à Monsieur le Maréchal de Chaunes ; le suppliant instamment de porter Mr le Connestable à une bonne paix, s'il y trouvoit jour, de crainte qu'il ne reçût, & le Roi premierement, quelque notable dommage & honte. Il fut d'avis de me mener le lendemain Jeudy dix-septiéme à Pi-

quecos avec lui, pour en parler moy-même à Monsieur le Connestable. Ce que je fis fort amplement ; & le laissay partir ce jour-même, fort deliberé de conclure la paix, s'il y voyoit jour. Il s'en alla à quatre lieuës de Piquecos à un château nommé Reviers, où il avoit donné seureté à Monsieur de Rohan de lui venir parler. Ils confererent long-tems ensemble, & approcherent toutes choses de l'accommodement. Neanmoins pour plusieurs respects. Monsieur le Connestable n'y voulut rien conclure, sans en avoir precedemment eu l'approbation du Roi, & de son Conseil. Il en revint seulement le mardy douziéme bien tard, & envoya le même soir donner rendez vous à Messieurs de Chaunes & de Schomberg, de le venir trouver le lendemain Mercredy, treiziéme, à Piquecos au Conseil, où ils se rendirent, & Mr de Chaunes voulut que je le suivisse.

Monsieur le Connestable proposa au Conseil secret, je n'y étois pas, les conditions dont il étoit demeuré comme d'accord avec Monsieur de Rohan, qui étoit avantageuses & honorable pour le Roi, & utiles pour l'Etat, lesquelles furent trouvées raisonnables par tous ceux du Conseil : qui étoient le Roi, Monsieur le Cardinal de Rets, Monsieur le Connestable, Monsieur de Chaunes, Monsieur de Schomberg, & Monsieur de Puizieux, qui n'y étoit qu'en qualité de Secretaire d'Etat, & debout, mais ne laissant pas d'en dire souvent son avis. Mais Monsieur de Schomberg ajoûta à son opinion, que bien que les articles apportés par Monsieur le Connestable ne fussent à rejetter, neanmoins qu'il ne conseilloit pas, que l'on les accordât presentement : mais que l'on les dilayât pour quinze jours, attendu qu'en ce tems-là le Roy seroit maître absolu de Montauban, & auroit les mêmes conditions en sa puissance, que l'on

lui offroit maintenant, & de plus hautes s'il en demandoit. Et comme Monsieur de Chaunes repliqua, qu'en cas que l'on ne prit point Montauban, si on étoit asseuré d'avoir les mêmes conditions, Monsieur de Schomberg dit, que c'étoit un cas, qu'il ne falloit pas poser: parce que la prise en étoit infaillible. Qu'il en répondoit au Roi sur son honneur & sur sa vie, & qu'en cas que cela ne fût il vouloit que le Roi lui fit trancher la tête. Surquoi il fut resolu de remettre à quinzaine le traité, & de le mander à Mr de Rohan, qui en attendoit la réponce à Reviers.

Ce jour même Monsieur le Maréchal de Temines manda à Monsieur le Connestable, que son quartier diminuoit de gens à toute heure, & que ses gardes étoient si petites, que si les ennemis entreprenoient sur eux ils seroient forcés d'abandonner leurs tranchées. Que pour cet effet il le supplioit de commander, qu'il entrât tous les soirs de nôtre quartier six cens hommes pour garder le sien. Monsieur le Connestable en parla à Monsieur de Chaunes devant moi: mais je lui dis, qu'il avoit été affriandé de l'envoy, que lui avions fait peu de jours auparavant, de sept compagnies des gardes; que nous n'avions que les gens qu'il nous falloit, pour garder nôtre attaque, & que les trouppes enrageoient d'être commandées d'aller garder un autre quartier que le leur. Finalement qu'ils cherchoient leurs aises au prix de nôtre incommodité, & leur sûreté en nôtre péril.

Monsieur le Connestable prit bien mes raisons, & nous commanda là-dessus, renvoyant le Gentilhomme qu'il lui avoit envoyé, qui lui dit de plus, que Monsieur le Maréchal étoit assés mal d'une fievre depuis peu de jours; mais sur la réponse, que ledit Maréchal eut par son homme, il le renvoya le lendemain matin Jeudi 14. pour

le presser de nouveau, & protester du mal qui en pouroit arriver, si l'on n'y prevoyoit, & qu'il quiteroit le quartier. Ce qui fut cause que Mr le Connestable envoya un ordre precis à Messieurs les Marêchaux de Prâlin & de Chaunes, pour envoyer six cens hommes en garde, que Monsieur de Témines demandoit : lequel ordre ils me donnerent, pour regarder aux moyens de le pouvoir executer. Quand je me vis si pressé, je m'avisay de cette ruse, que je mis incontinent en pratique : qui fut d'envoyer prier Messieurs les Comtes de Cramail & de Gramont de venir dîner chez moi, qui avois quelque chose de consequence à leur déclarer. Quand ils furent arrivez je leur fis voir l'ordre que j'avois, d'envoyer six cens hommes garder leurs tranchées, & parce qu'ils étoient de mes anciens freres & amis, je ne l'avois voulu faire sans leur en dire precedemment mon avis : que ce leur étoit une espece d'affront d'envoyer un Marêchal de Camp étranger commander à leur préjudice dans leur quartier, & que nos troupes n'y vouloient aller, si Monsieur Frangipani ou moy n'y alloient les y mener & commander. Et que c'étoit à eux à y pourvoir, & que s'ils vouloient aprés dîner remontrer au Roi & à Monsieur le Connestable, leur interêt sur ce sujet, qu'ils pourroient à mon avis faire rompre cet ordre ; & que ce me semble ils devoient demander des corps entiers pour venir camper avec eux, ausquels ils commandassent. Que des troupes de Monsieur de Montmorency il y avoit encore quatre ou cinq cens hommes des Regimens de Fabriques & de la Royauté, qui étoient entre le quartier de Picardie & nous : que l'on atendoit dans deux jours le Regiment de Languedoc, commandé par Portes, & d'autres qui viendroient tous les jours, dont on fortifieroit leur quartier. Que c'étoit une vision de Monsieur le Marêchal

de Témines malade. Ils prindrent mon avis de la même main que je leur avois presenté : allerent aprés diner trouver Monsieur le Connestable, pour le prier de changer cet ordre, & de leur renforcer leur quartier des troupes nouvelles, qui devoient venir à l'armée : ce qui leur promit, & delivra nôtre quartier de ce surcroît de gardes.

Le Vendredi 15. Monsieur le Maréchal de Témines m'envoya dire que je lui vinsse parler au pont de Tarn, ce que je fis, & le trouvai dans sa litiere avec son train, s'en allant de l'armée, par la permission qui lui en étoit à l'heure même venuë du Roi. Il étoit fort malade, & à la mine & à l'effet il se dressa comme il put sur la litiere, & dit, que l'extremité de sa maladie le forçoit de quiter son quartier, & qu'outre cela le mauvais état où il étoit l'eût contraint de l'abandonner : qu'il me le consignoit pour le garder, & que j'y envoyasse des troupes, au nombre que je jugerois à propos.

Je creus qu'il rêvoit de me tenir ce langage, & lui dis, que ce n'étoit pas à moy à qui il le devoit remettre, mais à Monsieur le Connestable, qui le lui avoit mis en main. Que j'avois charge de celui des Gardes, sous Messieurs les Marêchaux de Chaunes & de Prâlin, dont j'étois bien empêché de m'acquitter, à plus forte raison ne me chargerois-je pas d'une nouvelle commission, laquelle je ne voudrois pas accepter, si le Roi même me la commettoit, s'il ne me déchargoit de celle des gardes. Sur cela il se mit fort en colere, & me dit, qu'il me le reprocheroit un jour, qu'il n'eut pas creu cela de moi, & qu'il protestoit, en cas que je ne l'acceptasse, du mal qui en pourroit arriver. Et moi, je lui dis absolument que je n'en ferois rien J'ay toûjours creu depuis, que son mal le troubla de telle sorte qu'il ne me connut pas,

où qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit. Car il laissoit deux Maréchaux de Camp comme moy : je n'avois aucune part ni dependance en son quartier : je n'eusse pû prendre cette commission que du Roi seul, où de Mr le Connestable, & je ne l'eusse jamais acceprée au préjudice de mes amis.

Nous avions fait faire en nôtre quartier un cavallier, sur lequel nous avions mis deux bâtardes, qui voyoient & tiroient dans les pieces des ennemis, & les endommageoient grandement. Je croy que si nous y eussions eu des canons de batteries, qu'ils y eussent fait merveille : nous travaillions encore à une mine, plûtôt par divertissement que pour aucun autre effet, n'ayant plus autre dessein que de garder les postes avancés, que nous tenions. Nous faisions quelquesfois des treves de deux ou trois heures, pendant lesquelles nous parlions les uns aux autres en tres-grande privauté, & sans crainte les uns des autres. Messieurs de la Force & le Comte d'Orval avoient le titre de Gouverneurs de Montauban, bien que son pere y eût le principal credit, me prioient souvent de baiser leurs mains de leur part à Monsieur le Connestable, & à Messieurs de Chaunes & de Prâlain. Je leur asseuray de le faire, & moyenner une entreveüe entr'eux, dont ils me témoignoient être fort contens. Nous continuâmes ainsi en nôtre quartier, moitié guerre moitié marchandise, jusques au mercredy vingtiéme jour que Monsieur le Connestable m'envoya commander, de le venir trouver chez Monsieur de Schomberg au quartier de Picardie, où il avoit dîné. Il s'enquit de moy, si nous avions une mine prête à joüer, & une attaque à faire, ainsi qu'il me l'avoit commandé quelques jours auparavant. Je l'asseuray, que tout étoit prêt quand il l'ordonneroit. Il me dit lors, que ce soit pour demain, quand je vous l'envoyeray dire

dire : car s'il plaît à Dieu, nous serons demain dans Montauban ; pourveu que chacun vueille bien faire son devoir. Je l'asseuray qu'il ne tiendroit pas à ceux de nôtre quartier, d'y apporter toute leur industrie & pouvoir. Il me dit, qu'il ne vouloit rien autre chose de nous, sinon que par une feinte attaque nous eussions à divertir les ennemis, pendant que du côté de Picardie on forceroit la ville. Je ne me pûs tenir de lui dire, Monsieur, vous en parlez avec une grande confiance. Dieu vueille qu'elle ne soit point vaine. J'avois bien oüy les deux jours precedens une furieuse batterie en ce quartier-là, mais je ne m'appercevois pas d'aucune brêche raisonnable, ny d'autre chose qui nous deût donner aucune apparence de cela. Et certes je me suis mille fois étonné d'un tel aveuglement, qui ait continué si long-tems, & à tant de diverses personnes, & n'ay jamais sceu à quoy l'attribuer. Monsieur de Schomberg même en me disant à Dieu, me dit. Mon frere, je vous offre aprés-demain à dîner dans Montauban. Je lui dis, mon frere, ce sera un Vendredy & jour de poisson, remettons la partie au Dimanche, & n'y manquez point.

Je vins rapporter l'ordre, qu'il m'avoit donné à Monsieur le Connestable, à Messieurs nos Maréchaux, lesquels me commanderent de faire charger nôtre mine, & toutes choses prêtes pour le lendemain.

Ce fut le Jeudy 21. d'Octobre, qu'au matin le Roy & Monsieur le Connestable partirent de Piquecos, ayant fait porter leur dîner au quartier de Picardie, où se devoit faire cette solemnelle execution avec une telle certitude, que Reperau, Secretaire de Monsieur de Schomberg, convia les commis de Monsieur de Puisieux de venir dans sa chambre, pour voir pren-

dre Montauban. Que les Chefs du quartier commanderent à leurs gens d'être prets, d'apporter leur souper & coucher dans la ville, quand on leur manderoit. Ils placerent le Roi, Monsieur le Cardinal de Retz, monsieur le Connestable, le pere Arnoux, Monsieur de Puisieux & autres en lieu, où ils pussent facilement voir forcer la ville, & tant d'autres choses plus ridicules, que je ne daignerois écrire. L'ordre general & particulier fut fait, & on nous manda de commencer la danse en nôtre quartier. Le Roy envoya plusieurs fois sçavoir, à quoy il tenoit que l'on ne donnât, & il n'y avoit ny décente au fossé ny montée à la brêche, qui ne fut remparée. Il y avoit même une piece entre la brêche & le lieu d'où l'on partoit, qui n'étoit ny ruïnée ny abattuë. Il n'y avoit point d'échelles pour y monter, & quand il y en eût eu, point de moyen de le faire.

Enfin aprés avoir consumé toute la journée, jusques à six heures du soir, avoir tenu six cens Gentils-hommes & quantité de gens de marque armés tout le jour, sans agir ny tenter de faire aucune chose, si ce n'est de faire tirer de la ville quantité de gens, qui se découvroient, on vint dire au Roy, que l'on avoit de nouveau fait reconnoître le lieu, où il falloit donner, & que veritablement il n'étoit raisonnable. Sur cela chacun se retira, & on nous avoit mandé sur les quatre heures aprés midy de faire jouër nôtre mine ; ce que nous fimes en même tems. Elle fit un fort bon effet, & ouvrit une grande partie des cornes, sur lesquelles nous nous logeâmes ; mais c'étoit en vain ; car nous n'avions pas à prendre la ville. La mine, en faisant son effet, tua d'une grosse motte de terre enlevée le jeune frere de monsieur Saint Chaumont, nommé Miolans, dont il fut heri-

tier de plus de vingt mille livres de rente. Du même coup le Plessis de Chivray fut porté par terre, qui fut plus de quatre heures tenu pour mort, & je passay trois ou quatrefois par dessus luy, ne le connoissant pas, à cause qu'il avoit le visage tourné contre terre. Messieurs nos Marêchaux, ny aucun de nôtre quartier ne voulut le jour suivant aller à Piquecos, pour voir la contenance du monde; mais le lendemain Vendredi vingt deuxiéme Monsieur le Connestable envoya dire, que quelqu'un du quartier le vint trouver. Messieurs les Marêchaux me commanderent d'y aller. Je trouvay le Roy dans son cabinet, avec lui Monsieur le Cardinal de Retz, Roucelay & Modene. Le Roy me dit d'abord; vous avez bien toûjours été d'avis, qu'il ne se feroit rien qui vaille du côté de Picardie. Je luy dis: vôtre Majesté me pardonnera; mais je n'ay creu, que tout ce que l'on proposoit reüssit; neanmoins il ne faut pas juger des choses par les évenemens. Il me dit lors, que croyez vous de cette batterie, qu'ils veulent faire sur ce tertre, où ils font l'esplanade. Je dis, Sire, s'ils la peuvent faire la ville est à nous; mais comme nous songeons à les prendre, ils songent aussi à s'empêcher d'être pris. Ce sera merveille s'ils les laissent paisiblement faire cette batterie, & ils ont prou de moyens de les troubler, & si on les empêche de la faire, vous pouvez bien remettre la prise de Montauban à une autre saison. Moy, dit le Roy, je ne me voudrois plus arrêter à ce qu'ils veulent faire: car ce sont des trompeurs. Je ne me fieray jamais à ce qu'ils me diront. Monsieur le Connestable n'avoit point encore parlé, qui dit lors: tout beau, Sire, ils ont creu bien faire, & en sont plus marris que vous. Ce ne sont pas les premieres qui se sont

trompés en leur calcul ; ils répondent encore à cent pour cent que dans cinq jours ils pourroient mettre leurs canons sur le tertre, & s'ils le peuvent faire, voyla Monsieur de Bassompierre qui dit, que vous êtes Maistre de Montauban: donnons leur encore ce tems.

Il me dit lors, Monsieur de Chaunes m'a dit plusieurs fois, que Mr de la Force vous avoit prié de moyenner une entreveüe entr'eux deux: auroit-il à vôtre avis dessein de renoüer la pratique de Monsieur de Rohan, & vous a-il point dit qu'il en eût quelque pouvoir. Je lui dis, qu'il m'avoit fait paroître ce desir; mais que l'affaire du jour precedent lui étoit si favorable, & à nous si contraire, que j'avois peur qu'ils n'en fussent maintenant éloignés. Lors il me dit, que si je voyois jour à les rajuster, que je le fisse. Que de son côté il tâcheroit à remettre la pratique de M. de Rohan sur pied. Ainsi je m'en retournay, avec cet ordre, à nôtre quartier que je cherchay le moyen d'executer, sans montrer que ce fut avec affection, pour ne hausser d'avantage le chevet aux huguenots, superbes de leurs bons succés, tandis que ceux du quartier du Moustier tâchoient d'avancer leur pretenduë batterie; mais les ennemis, qui étoient Maîtres de leur fossé, vindrent miner dessous ce travail, en sorte que la nuit du Dimanche 24. au Lundy 25. sur les deux heures du matin, ceux de Montauban sortirent par une fausse porte au dessus du Moustier, & vindrent par l'entrée de la tranchée attaquer le regiment de Picardie, qui étoit en gardes, depuis le coin de la contrescarpe jusques au penchant, & de ce penchant vers le Tarn jusques à l'esplanade, où l'on vouloit faire la batterie, & tuërent tous ceux qui voulurent faire resistance, ou qui ne se jetterent de la tranchée dans

le penchant qui va vers le Tarn, & tuërent quatre Capitaines au regiment de Picardie, & à même tems firent joüer la mine, qu'ils avoient faite sous l'esplanade, & emporterent tout le lieu où l'on voulut mettre la batterie. M. le Connestable me commanda de me trouver le lendemain chez M. de Schomberg, où il vint dîner. Il fut agité de ce que l'on devoit faire, pour remedier au desordre de la nuit precedente : ce que M. de Marillac promit de faire, & malgré les ennemis de mettre dans cinq jours trois pieces de batterie au même lieu, où elles avoient été destinées : mais la nuit du Jeudy, au Vendredy 28. les ennemis firent une autre grande sortie sur Champagne, qui y étoit de garde, & ne les pût soûtenir, desorte qu'ils gâterent toutes les tranchées. Ils donnerent aussi par en bas sur le regiment de Villeroy, qui les laissa passer jusques aux batteries de derriere eux, & donnerent sur une des trois pieces, que quinze Suisses gardoient, dont ils les chasserent, & gâterent toute la tranchée, & une des dittes pieces. Tant de malheurs consecutifs obligerent M. le Connestable d'aller au quartier du Moustier, & d'assembler les Chefs des autres quartiers pour prendre une finale resolution. Chacun voyoit bien, qu'il n'y avoit plus de moyen de continuer le siege, mais personne ne le vouloit proposer.

Marillac fut d'avis de faire un fort au Moustier, qui commanderoit la ville, & auquel on mettroit tous nos canons & munitions en reserve, pour en une autre meilleure saison en user, & que ç'avoit été le premier avis de Monsieur le Marêchal Desdiguieres, en arrivant à Montauban.

Monsieur le Marêchal dit alors, qu'au commencement du siege le succés avoit fait voir que

son conseil étoit bon, & eût été maintenant utile, mais qu'il n'étoit pas d'avis de l'executer à cette heure, qu'il nous faudroit tenir une armée deux mois durant sur pied, pour le mettre en perfection : que la saison & nos troupes ne le pouvoient permettre.

Monsieur le Maréchal de Saint Geran proposa de réduire les trois quartiers en un, & de continuer vivement l'attaque du Moustier, persistant toûjours, que l'on prendroit infailliblement Montauban, s'y on l'attaquoit comme on l'avoit toûjours proposé. Je suppliai Monsieur de Schonberg de lui demander, où il vouloit faire la batterie, veu que la mine des ennemis avoit emporté la place, où on l'avoit destinée. Il lui répondit, que c'étoit à lui, qui faisoit la charge de l'artillerie, de la trouver. Il luy repliqua, que sa charge étoit de faire les batteries où les generaux desiroient, & pour battre ce qu'ils jugeroient qu'il falloit battre. Sur cela Monsieur le Connestable leur dit. Messieurs, nous ne sommes pas ici pour decider de vos charges : il n'en est pas tems. Puis il demanda l'avis de plusieurs autres, qui tous tournerent autour du pot, jusques à ce qu'il demanda mon opinion. Je lui dis lors : Monsieur. Si je reconnoissois que nôtre perseverance au siege de la ville de Montauban la pût porter à se reduire à l'obéïssance qu'elle doit au Roi, je vous conseillerois de vous y opiniâtrer, & m'éstimerois bien-heureux d'employer, selon mon devoir mon repos & ma vie à l'execution d'une chose tant importante à l'honneur & au service du Roy : mais voyant l'état present de nôtre armée, fatiguée par une longue campagne, & par plusieurs grands sieges qu'elle a faits cet été, diminuée par la perte de quantité de braves hommes, qui y sont peris. Et finalement je ne faindray pas de

vous dire ouvertement ce que Messieurs des preopinans vous ont voulu faire comprendre : par leurs discours ambigus, qui est de songer que vous devez rendre plûtôt le repos à vôtre armée, dont vous l'avez privée depuis huit mois, que l'employer infructueusement en la continuation d'un siege, auquel toutes choses nous sont plus desavantageuses, au bout de trois mois qu'il est commencé, que lors que nous l'avions entrepris. Il est entré dans cette place plus de deux mille soldats depuis la defaite du secours. Les habitans le sont devenus, par un exercice continuel depuis trois mois, & ne sont pas plus enorgueillis qu'encouragés par les heureux succés de Villebourbon, que par ces deux dernieres sorties : l'attaque generale, entreprise & non executée, leur a enflé le cœur & applaty celui de nos gens de guerre qui se sont persuadés, que nous ne la pouvions faire, puis que nous ne la faisions pas. Nous sommes à la fin de l'automne, qui est le tems auquel on a accoûtumé de cesser d'entreprendre & d'agir. Je vous en puis parler d'autant plus librement, M. que je suis moins interessé dans l'affaire : car ceux de nôtre quartier ont été déchargés de la prise de cette ville, dés que vous les déchargeâtes de leur artillerie. Toutes choses y sont en leur entier : les ennemis ne vous y ont donné aucun tour ni atteinte, & vos troupes, qui sont veritablement aucunement deperies, ne le sont pas à l'égard de celles de Villebourbon, ou du Moustier, & nous reste encore cinq mille bons hommes de pied, prêts à commander où il vous plaira. Ces Messieurs, qui commandoient en ce quartier, & qui soûtiennent tout le faix du siege sur leurs épaules, ont tant de generosité & de gloire, qu'ils aimeroient mieux perir que de vous avoir proposé de le lever, mais moy qui n'y ay pas les mêmes interests com-

me eux, à qui le service du Roy m'est cher à l'égal de ma vie, je ne marchanderay point de vous dire en ma conscience, & selon le serment que j'y ay, que vous devez, M. avec un bon ordre, une entiere seureté, & en tems non précipité, quitter l'entreprise & le siege de Montauban, & reserver le Roy, vous & cette armée à une meilleure fortune, & une plus commode saison.

FIN.

9.50

La Crochardière